Rédaction-Administration

39, rue de la Tour-d'Auvergne

PARIS-9

Nº 9 Le No 15 Janvier 10 fr. 1949

Paratt le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18°





La Production

aux Syndicats

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs



aux communes

L'ÉCHELLE MOBILE POUR LES SALAIRES? IMPOSSIBLE...

> ON L'APPLIQUE POUR LES LOYERS (Augmentation, tous

MAIS

les six mois: 20 %)

OUAND

LE BATIMENT VA TOUT VA ...

C'EST POUR QUAND, NOS 40 H

OUS laisserons le soin aux fakirs de la presse stipendiée de consulter les marcs de café, des prédictions infaillibles. Quant à nous, nous ne jouerons pas les prophètes, ni n'établirons de pro-nostics sur l'année qui commence. Car s'il est possible de tracer les li-néaments des événements, aucune précision exacte ne peut être fournie sur la façon dont ils se présenteront.

Le syndicalisme raisonne sur le concret, en rejetant les abstractions qui embarrassent les analyses. C'est le présent, la situation du jour, celle de ceux qui vont succéder, qui l'intéresse, avec les conséquences qu'elles impliquent pour les travailleurs.

Depuis quelque temps, à la lecture de la presse, les ouvriers s'alarment et se demandent, non sans inquiétude, quoi demain sera fait. Les économistes de toutes nuances éprouvent les mêmes sentiments en voyant apparaître les signes précurseurs d'une

fecte déjà la France. Certains la jugent comme une crise cyclique normale, d'autres de surproduction, en se basant sur l'indice de production supérieur de 20 % à celui de 1938.

On ne peut rien attendre de gens rappés de cécité par les liens idéolo-giques et matériels qui les attachent au système capitaliste. La crise qui s'avance, mettant en cause l'existence du profit, est une crise de régime, que la guerre a prolongé, sans la résou-dre. Elle provient d'un déséquilibre toujours plus profond entre la pro-duction et la consommation, de l'impossibilité pour les ouvriers de satis-faire leurs besoins, tandis que les moyens de production se multiplient et qu'elle croît sans cesse.

Ce n'est pas de surproduction qu'il s'agit, mais de sous-consommation. S'il en était autrement, comment ex-pliquer la présence de 100.000 chômeurs totaux, sans compter ceux qui

sont partiellement, alors que des villes entières sont à reconstruire, que des ouvriers, matgré une durée plus longue de la semaine de travail, manquent de chaussures, de vêtements, faute de ressources pour les acheter et que tant de jeunes ménages ne peuvent se meubler modestement?

Ceci, malgré l'effondrement des cours agricoles, qui ne profite pas aux salariés. Il est vrai que les mercantis de la d.stribution sont toujours aussi puissants. Ils sont les Crésus qui commandent en maîtres les laquais de la politique.

Le fait réel, indiscutable, contre lequel aucun argument ne tient, c'est que le pouvoir d'achat des tra-vailleurs a baissé considérablement (plus de 13 % en 1948) et qu'il repré-sente environ 60 % de celui de 1938, année de crise résorbée partiellement par la fabrication des armements. Dans ces condit.ous, inévitablement, la misère naît de l'abondance.

Et comme en 1558, si la crise ne produit pas encore des effets virulents, si des branches entières de l'économie ne souffrent pas de para-lysie, la raison en est la course aux armements que mènent les princi-paux Etats, pour dénouer les antagonismes qui les opposent.

La guerre, c'est la dernière forme diplomatique du capitalisme pour ré-tablir l'équ.libre de son système!

Tout est orienté vers cette solution redoutable. Les économies nationales sont planifiées par la force de per-suasion des crédits Marshall. Obligées de renoncer à certaines de leurs activités, elles en adoptent d'autres. Les plans de redressement économique et de rééquipement industriel mis en veilleuse font place à de moins louables, sous la direction des deux impérialismes, plus nécessaires pour une division rationnelle des productions de guerre. Des pays comme la France devront s'aligner sur les puis-sances de seconde importance, arrêter le développement de leurs industries de transformation au bénéfice des industries de base, exporter surtout des matières premières.

Ces mesures auront indubitalement des répercussions qui agiront sensiblement sur le sort des masses laborieuses, en amenant

une recrudescence du chômage.

(Suite en page 4.)

ILA C.N.T. devant les projets gouvernementaux sur

U lendemain de ce que l'on a appelé la Libération, la plupart des grandes industries ou firmes ont été « nationalisées ». L'idée dominante qui guidait ceux qui décidèrent de la question fut, d'une part, de punir les capitalistes qui s'étaient fourvoyés avec l'occupant, puis, plus certainement, celui de jeter un os à la classe ouvrière.

Celle-ci, une fois de plus, se laissa tene-ci, une fois de pius, se laissa tromper et accepta, croyant vraiment que les nationalisations étaient un pas vers le socialisme. Les quelques années d'expérience qu'elle vient de faire ont prouvé qu'au travars de ces nationalisations l'exploitation et la domination du producteur n'étaient pas moindres que dans le régime spécifiquement capitaliste.

Cependant, du fait qu'au sein même de la classe capitaliste il existe des secteurs socialement rétrogrades, ceuxci, en raison de la conjoncture, croient venu le moment de retourner en arrière et il est actuellement question de reviser le statut de ces entreprises.

Une question se pose pour nous : est-ce que nous devons engager la Confédération dans une lutte qui aurait pour but de sauver les nationalisa-

pour but de sauver les nationalisa-tions?

Nous ne le pensons pas ; ce serait, une fois de plus, se battre pour des in-térêts autres que ceux du producteur. Essayons d'en faire une démonstration succincte. A notre avis, les nationali-sations correspondent à une nécessité historique de l'Etatisme.

A l'heure présente le capitalisme est près de son déclin. Il n'y a plus sur le globe tout entier de marché à partager, à conquérir. Tout a été exploré, délimité. Les conditions techniques de l'inité mondiale sont réalisées si s'il unité mondiale sont réalisées si... s'il n'existait l'Union soviétique.

Les U.S.A. sont à même, à l'heure actuelle, de faire de gré ou de force un capitalisme monolithique si, encore une fois, ne se dressait en face de lui ce qu'il reste de la Révolution d'Octobre.

Techniquement parlant terme les

Techniquement parlant, tous les ca-pitalismes nationaux sont tributaires du capitalisme triomphant du Nord-Amérique. La concurrence ne reste possible que par la survivance de bar-rières douanières, que le capitalisme américain s'efforce de faire choir. américain s'efforce de faire choir. L'O.N.U. n'a pas d'autre utilité pour

Si, par ailleurs, l'on ne perd pas de .

les nationalisations

vue que le but de tous les régimes existants, U.R.S.S. comprise, est de permettre aux plus canailles de vivre des efforts des plus honnêtes, on ne peut pas ne pas contester qu'au moment où la guerre peut éclater de nouveau en raison du paroxysme des intérêts concurrents se trouvant sans débouchés, il se trouve qu'en même temps certaines de ces canailles en question, qui ne sont pas dépourvues d'intelligence et de sens historique, comprennent qu'une guerre nouvelle ne résoudrait rien, puisque le tour de la planète est maintenant achevé.

tenant achevé.

Au contraire, les nécessités stratégiques d'une guerre moderne obligent les états-majors à prévoir la création d'industries massives réparties ration-nellement et partant, la constitution de nouveaux centres de concentration prolétariens donnant ainsi naissance à de nouveaux terrains de culture de houillonnement révolutionnaire.

Constatons aussi que, passée la période des conquêtes capitalistes, arrivée au stade de la saturation des marchés. la plus grande partie des classes Au contraire, les nécessités straté-

chés, la plus grande partie des classes dominantes se trouve rejetée vers le prolétariat.

(Suite en page 3.)

Memento du propagandiste

On nous a reproché de trop « donner » dans l'anticégétisme ou l'anticommunisme forcené. C'es. que nous considérons la C.G.T. stalinisée comme l'ENNEMI N° UN du proletariat. Comme la syphilis, c'est « l'ennemi dans le sang », qu. cacne son facies grimaçant de traire sous les dehors denonnaires du protecteur, du « défenseur ». C'est le fascisme le plus virulent, qui n'ose pas dire son nom. Ce faux ami de la classe ouvrière, menteur et calomniateur sans vergogne, tuant la liberté au nom des libertés, jouant de la matraque comme les tilcs, est cent fois plus dangereux que le capitalisme et ses défenseurs. Eux, au moins, osent s'avouer. Les coups de poignard dans le dos des exploités, que la C.G.T. prodigue à longueur d'année, ne nous autorisent pas à plus de mansuétude. Pas à pas, jour après jour, nous met-rons dans les mains de nos militants les armes pour abattre le Tartuffe. Prises dans ses propres journaux. Mais nous n'oublions pas les Autres qui, pour être plus doucereux, n'en sont pas moins dangereux.

Qu'on en juge :

UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

Qu'on en juge :

UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

Nous faisons appel, aujourd'hui, à un collaborateur inattendu : Leon Jouhaux. Lequel, pensons-nous, en sera très flatté... Un de nos camarades a « déterré » chez les bouquinistes des quais, une brochure intitulée : « Le Syndicalisme français, conférence faite par Léon Jouhaux, secrétaire de la C.G.T., à la Maison du Peuple de Bruxelles, le 6 décembre 1911 ». C'était alors le Jouhaux révolutionnaire. Cette brochure est un véritable monument syndical. Nous n'avons pas un mot à ajouter à ce qui y est exprimé. Mais quand on voit ce qu'est devenu son auteur, on est quelque peu las...

Etant donné la valeur incontestable de cet opuscule, du point de vue éducatif, syndical, révolutionnaire, un groupe d'amis a déctdé de le faire rééditer. Il faut 20.000 francs. Ceux qui voudront faire partie de la coopérative d'éditions que nous montons dans ce but, sont priés de nous écrire au siège (à F. Robert).

Nous regrettons amérement de ne pouvoir la donner en entier. Nous supposons que L. Jouhaux ne nous tiendra pas rancune de cette exhumation. Ce n'est pas notre faute s'il fut un jour ce que nous sommes aujourd'hui... et ne l'est pas resté.

Léon Jouhaux disait :

«... la lutte des travailleurs contre l'autorité de l'Etait est de tous les temps. Elle ...conservera toujours la même signification de lutte contre, l'autorité bourgeoise... Le terrain set l'illégalité du moment est toujours, comme le disait un socialiste, le terrain sur lequel se prépare la légalité de l'avenir. Et cette légalité du moment est toujours, comme le disait un socialiste, le terrain sur lequel se prépare la légalité de l'avenir. Et cette légalité du moment est toujours, comme le disait un socialiste, le terrain sur lequel se prépare la légalité de l'avenir. Et cette légalité du moment est toujours, comme le disait un socialiste, le terrain sur lequel se prépare la légalité de l'avenir. Et cette légalité, c'est pour nous la transformation compléte des rouages sociaux actuels, la refonte totale de cette vieille so

(Suite en page 2.)

La hiérarchie des salaires facteur de division

Depuis la Libération, les stalino-cégétistes, au mépris des traditions de la C.G.T. d'avant 1914, défendent, avec un acharnement des plus singuliers, la hiérarchie des salaires. S'agit-il, en accordant des avanta-ges successifs aux catégories dites su-périeures, d'attirer une clientèle qui s'est toujours montrée hostile aux di-rectives moscovites? Si tel est le but, il faut avouer que les résultats sont loin d'être satisfaisants. Par contre, nul ne peut contester que c'est un rude coup porté à l'unité pro-létarienne.

létarienne.

En effet, par suite des augmenta-tions hiérarchisées, l'écart entre les catégories de salariés s'accentue dans catégories de salariés s'accentue dans des proportions inquiétantes. De ce fait, le pouvoir d'achat des ouvriers et employés des bas échelons diminue à chaque relèvement des salaires, par suite de la continuelle montée des prix, conséquence inévitable de l'accroissement de la circulation fiduciaire. Ce, pendant que les bénéficiaires des gros traitements voient leurs conditions de vie s'améliorer, au point qu'ils constituent aujourd'hui une véritable cast privilégiée. La « technocratie » s'éloigne de plus en plus de la masse des gne de plus en plus de la masse des exploités. Nous sommes loin des pré-visions de Marx sur la prolétarisation

des couches moyennes. Ainsi, les travailleu Ainsi, les travailleurs intellectuels et manuels, divisés, éparpillés en de

La C.N.T. a décidé d'ouvrir une grande souscription nationale

A cet effet des carnets de 20 billets sont à la disposition de tous. Le prix du billet de souscription est

Chaque billet donnera droit au tirage gratuit d'une superbe tombola dotée de nombreux et beaux lots, dont: un poste de T.S.F., un vélo, des tableaux, de la bijouterie, de la librairie, etc.

En outre, pour la région parisienne, dix billets donneront droit à une carte d'invitation gratuite pour la grande SOIREE ARTISITIQUE, suivie de bal de nuit, au cours de laquelle sera tirée

La fête aura lièu courant mars. Des détails seront donnés dans le prochain

Tous à l'œuvre pour le développe-ment de notre C.N.T.

Passez vos commandes de carnets de billets à la Trésorerie Confédérale ou passez les prendre au siège.

multiples clans, ne peuvent lutter effi-cacement contre les forces puissantes et homogènes du patronat.

Nous nous devons de dénoncer l'in-justice et l'incohérence d'un tel sys-tème de rémunération, non seulement pour les conséquences redoutables qu'il peut avoir, mais aussi parce qu'il ne repose sur aucune donnée scienti-fique.

Le théoricien de l'ouvriérisme. G.

Le théoricien de l'ouvriérisme, G. Sorel, a ainsi posé le problème : « Toute hiérarchie que l'on voudrait établir entre les différentes sortes de travaux, d'après leur prétendue différentes de l'avant de l'après leur prétendue différentes de l'ouvriérisme, G. Sorell de l'ouvriérisme, G. rence de qualité, de toute supériorité du travail intellectuel sur le manuel, ou d'un quelconque travail sur un au-tre, ne sont pas susceptibles d'appréou d'un quelconque travair sur un autre, ne sont pas susceptibles d'appréciations scientifiques et ne peuvent donc entrer en ligne de compte dans une fixation scientifique de la rémunération des travaux qualitativement ne donnant pas lieu, par leur simple différence de nature, à des consommations inégales d'énergie humaine et ne sauraient, par consequence, légitimer une inégalité de rémunération. »

Donc, au point de vue scientifique, le talent, le mérite, l'effort intellectuel, ne peuvent messèrer la quantité d'énergie humaine dépensée et, par conséquent, elle ne peut donner lieu à des rémunérations inégales, suivant l'emploi occupé.

l'emploi occupé.

Quant au point de vue humain, le manœuvre qui fait les besognes les plus dures, les plus rebutantes — et combien nécessaires — n'a-t-il pas des combien nécessaires — n'a-t-il pas des aspirations, des besoins identiques aux autres? N'en a-t-il pas, même, de plus impérieux? Et pourtant, au nom de la hiérarchie, on se refuse à les satisfaire. Etrange conception de l'égalité, chère à tous nos « démocrates »...

Quant à la C.N.T., soucieuse de défendre les intérêts de TOUS les travail-

fendre les intérêts de TOUS les travail-leurs, elle considère qu'en attendant la suppression TOTALE de la hiérar-chie — but du véritable syndicalisme — il est possible, dès maintenant, de refermer l'éventail des salaires par des augmentations UNIFORMES, en fonction de l'indice des prix. Non seu-lement pour toutes les catégories de producteurs, mais aussi pour tous ceux — chômeurs, rétraités, pension-nés — qui, consommateurs, subissent les conséquences de l'augmentation des prix.

prix. L'égalité économique, c'est le chemin de la vraie liberté.

FEDERATION DES METAUX.

COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL DIMANCHE 23 JANVIER 15, rue de Meaux, Paris-19e

Métro: Jaurès ou Colonel-Fabien

à hommes D'hommes

Tout « coryphées » que nous sommes — Action Sociale dixit — notre C.S. tient le coup, tandis que la sus-nommée disparatt. Nous avons réussi à faire paraître notre journal à la date que nous nous étions fixée. Il portera, dorenavant, la date du 15, mais paraîtra dans la première semaine du mois. Cect facilitera la vente.

La copie devra nous parvenir, au plus tard, le dernier jour du mois. Délai de grâce, pour les papiers à caractère urgent, longs ou courts: mardi 2 février, pour le n° 10.

Ecrivez lisiblement, laissez une marge, espacez les lignes. Si vous tapez-à la machine, employez l'espace deux.

Le Secrétaire de Rédaction remercie le Rail-Austerlitz, qui lui fournit, à chaque tirage, une équipe dévouée de scriboultards, dont chaque élément remplit 300 à 400 bandes pour les abonnés. Ce long et fastidieux travail est ainsi exécuté en temps voulu. Ce sont les seuls concours qu'il a trouvés. Nous les devons a l'amitié que crée la confiance.

REDACTION.

REDACTION. Abonnés, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement avant le mois d'avril. Le nº 12 sera le dernier que vous recevrez, comme nous l'avons expliqué en décembre. Aidez-nous à sur-

monter les difficultés du moment.

POUR « LE COMBAT SYNDICALISTE »

Souscriptions reques du 1er novembre au 31 décembre 1948 : M.-S.U.B., Paris, 1.0000 ; Departout, La Rochelle, 500 ; Métaux de Paris, 5.000 ; Palacio, 45 ; Cassio, 100 ; U.L. Palaiseau, 500 ; U.L. Rouen, 528 ; Bonnet, Rouen, 390 ; Filhos, 20 ; Leblanc R., 200 ; Boudier, 10 ; Champhenoist, 40 ; X..., 10 ; Ravix, 40 ; Lhoste, 40 ; A.-R. Coria, 40 ; Bonnet R., 50 ; Franc, 90 ; Boisson, 55 ; Lefebvre J., 190 ; Métaux, Lyon, 1.000 ; Departout, 200 ; U.D. Carcassonne, 1.000 ; Lecoq, 100 ; Transports-Paris, 2.222.

A nouveau, nous vous demandons de

A nouveau, nous vous demandons de faire parvenir l'argent de la vente dés que vous le pouvez. C'est la base de parution régulière du C. S.

La C.N.T. c'est le groupe d'attaque « Le Combat Syndicaliste » c'est son arme

Sympathisant qui me lit continue ton effort: Aide - moi à vivre

MEMENTO DU PROPAGANDISTE LE COIN DE L'A.I.T.

(Suite de la première page.)

C'est vers la suppression du salariat que nous allons, c'est pour matérialiser ce résultat que nous travaillons. Nous voulons remettre entre les mains des producteurs les instruments de production, pour que chacun, travaillant selon ses forces, puisse consommer selon ses besoins. Aussi, notre C.G.T. a-t-elle pris immédiatement la forme d'un groupement de classe, menant le combat sur le terrain de la lutte de classes. Pour nous, seul, le travail est fécond, noble et purificaleur: c'est la raison qui nous permet d'attacher au mouvement syndicaliste une valeur de transformation sociale.

cond, noble et partificateur : c'est la ratson qui nous permet d'atlacher au mouvement syndicaliste une valeur de transformation sociale.

«... Quelques mois après la prise de la Bastille (1789), les ouvriers du faubourg Saint-Antoine se reuntsseht et décident de se coaliser contre leurs employeurs. A ce moment, où la révolution n'est pas terminée, le vieit esprit impérialiste qui tou-jours dominera la France, se réveille au sein de l'Assemblée nationale et un représentant, Lechapelier, propose au nom de l'ordre public et de l'intérêt national, une loi de sareté interdisant les coalitions ouvrières. C'est le droit du peuple se retournant contre le peuple lui-même. Et nous allons retrouver ce phénomène sous tous les régimes. Il y a en France de grands principes de justice et d'équité, mais qui n'existent que sur les murs et dans les livres, parce que la tendance impérialiste domine tout cela et fait que toutes les conquêtes du droit démocratique acquises par les ouvriers se retournent contre eux.

«... Après 1864 ...on avait concédé un droit pour apaiser le peuple, mais dès que son attitude d'attaque et de combativité s'atténua, sans qu'il soit besoin d'une décision du Parlement, on supprima en fait le droit de la loi et on agit comme s'il n'existait pas... Si on n'a pas réussi à tuer le mouvement ouvrier, c'est parce que, depuis son plus jeune âge, il apprit à subir les coups des gens du pouvoir, à vivre en marge de la tégalité... Toujours, la tactique du pouvoir pui ta même : confectionner des lois pour mieux endiguer les tendances révolutionnaires.

«...A. Toulouse, en 1910, la classe ouvrière organisée prend nettement position contra le loi des retraites oubrières et paysannes, basée sur les versements ouvrière roganisée prend nettement position de la classe bourgeoise et, sur le plan économique, à procéder à la nouvelle organisation sociale... Dans notre pays de décadence bourgeoise, au moment où le parlementarisme tombe en discrédit, où la démocratie radicale fait faitlite à lous ses engagements et promess

s'établissent sur le dos du consommateur, dont les travailleurs sont la plus grande majorité. Pour nous, dans la lutte ouvrière, sont en présence deux intérêts opposés, inconcillables, et les avantages à obtenir doivent l'être par la victoire d'un des deux belligérants.

« ...L'action, c'est la vie... Tant que nous sommes en régime capitaliste, nous de-vons batailler contre le régime oppres-seur. Notre devise doit être : Vivre pour lutter.

vons balailler contre le regime oppresseur. Notre devise doit être: Vivre pour lutter.

«...La C.G.T. est a-parlementaire. Lorsqu'une réforme d'ordre général s'impose, au lieu de nous adresser aux pouvoirs publics, nous recourons à l'action hors l'enceinte du Parlement.

«...Le syndicalisme... lutte contre l'oppression de l'Elat. Nous nions à l'Etat prétendument républicain, qui nous gouverne, la possibilité d'établir une juste balance entre les Intérêts multiples et complexes qui s'agitent dans notre pays... Sa constitution, ses bases, en font le défenseur des droits bourgeois... Il est l'organisme de domination d'une classe adverse. Démain, un simple changement de l'étiquette gouvernementale n apporterait aucune amélioration sérieuse dans la condition des exploités. L'Etat ne peut être qu'un ennemi pour la classe ouvrière...

«...La lutte, nous ne la menons pas en déléguant dans les assemblées délibérantes des représentants. Nous la menons dans nos organisations, en élevant le niveau moral des travailleurs, en créant une conscience de classe. ...Le jour où cette conscience s'épanouira complètement, l'autorité de l'Etat sera réduite à zêro. C'est à ce but que nous visons...Antimilitaristes, nous le sommes à un double point de vue... L'armée est faite bien plus pour satisfaire l'esprit de lucre et de rapines des capitalistes, bien plus pour défendre les prébendes bourgeoises contre les travailleurs, que pour la sauvegarde des intérêts nationaux... Comme le disait autrefois un renégal du parti socialiste : « Les balonnettes et les fusils doivent devenir intelligents »... L'armée est au ne cause de servilude, elle crée la passivité et la résignation, l'habitude de la débauche...

«...Nous sommes des antipatriotes, nous nions l'utilité des guerres. Nous mettons

gents »... Unince est une cause de seignatude, elle crée la passivité et la résignation, l'habitude de la débauche...

«...Nous sommes des antipatriotes, nous nions l'utilité des guerres. Nous mettons en application la devise : « Les travailleurs n'ont pas de patrie ; travailleurs de tous les pays, unissez-vous.» Comment pourrions-nous concevoir l'idée d'une patrie, nous qui ne possédons rien, nous qui sommes obligés de lutter pour défendre nos droits à l'existence? La patrie peut se concevoir pour ceux qui... satisfont tous leurs désirs, apaisent tous les besoins, etc., etc... En maintenant les peuples en état d'hostilité, en alimentant cette haine stupide des nationalités et des races, c'est pour eux le plus sûr moyen de préserver l'état social actuel, dont ils sont les seuls bénéficiaires... La patrie, prétendent encore les patriotes, ce n'est pas que cela, ce sont les mœurs, les traditions, les contumes, etc... A cela nous répondons : Mais alors, vos patries se subdivisent ellesmèmes en une infinité de petites patries, car toutes les régions ont leurs mœurs, leurs coutumes, leurs traditions particulières, parfois même leur langage particulières, particulières, particulières, particulières, particulières, particulières, particulières, particuli

tous les moyens de transports et de com-munication, en cas de guerre, doit être l'œuvre des organisations syndicales, de même que rendre le peuple apte à pro-filer de ces moments de perturbation pour conquérir son émancipation doit être be-sogne de militants ouvriers.

« ...Négation de l'Etal-providence, AC-TION DIRECTE veut dire : action direc-tement exercée par les travailleurs sur leurs employeurs ou sur l'Etat...

leurs employeurs ou sur l'Etal...

«... Nous voudrions bien... ne jamais faire sentir la lourdeur de nos poings à ceux qui trahissent la cause, mais est-ce notre faute si les policiers, les gendarmes, l'armée, sont du côté des exploiteurs?

«...La conciliation doit n'être qu'une incidence et non un moyen d'action. Jamais, à aucun moment, il ne doit venin à l'idée que c'est là la forme que doit revetir la luite ouvrière.

«...La grève générale, c'est le refus de continuer à subir l'exploitation capita-liste... Elle s'accompagnera d'une prise de possession, par les ouvriers, des instru-ments de production.

ments de production.

«...Le syndicalisme est un fait, il exisle.

En élevant la jeune génération dans la recherche de plus de bonheur, en extirpant
de son cerveau les préjugés de patrie et
de militarisme, il forme ces bataillons qui
monteront à l'assaut de la vieille société
capitaliste et qui, sur ses ruines, édifieront la société d'amour, de beauté, d'harmonie et de travail enfin LIBRE.» LEON JOUHAUX, 6-12-1911. Bruxelles.

Léon JOUHAUX, 6-12-1911. Bruxelles.

Ces trop courts extraits du discours d'un homme qui fut, comme on peut s'en rendre comple, un MOMENT de la conscience syndicale, feront passer un frisson d'inquiétude dans le dos des syndicalistes sincères qui sont encore à la C.G.T. politisée, à F.O. également politisée, ou à la C.F. T.C. Ils les contraindront à se poser d'étranges questions... Car il n'y a pas, dans cet exposé, un seul mot qui ne soit d'actualité! Quoique ayant supprimé forcément de larges passages, nous n'avons pas déformé la pensée de l'auteur. On voudra bien reconnaître que la probité intellectuelle et morale est la règle de conduite rigoureuse que s'impose la Réduction du «C. S.».

Qu'on le veuille ou non, que cela fasse plaisir ou non, tout homme honnête, à quelque bord qu'il appartienne, ne peut faire mieux que de constater que, SEULE, absolument SEULE, la C.N.T. est dans la ligne du véritable syndicalisme.

Comme on peut sourire avec tristesse— ou avec un rien de dégoût? — de voir, aujourd'hui, se dresser Jouhaux, contre Léon Jouhaux lui-même...

Après cela, nous sommes plus que Jamais convaincus que nous tenons le bon bout. Rien, ni personne, ne nous ôtera cette conviction: L'AVENIR EST A LA C.N.T. Et c'est pourquoi, aujourd'hui plus qu'hier, nous disons: Pas de capitulation, pas de compromission, pas de collaboration, mais: LUTTE POUR LA VICTOIRE.

L'Amérique et la semaine de 40 heures

Alors que les travailleurs français font 48 heures et plus par semaine, le prolétariat américain entre en lutte pour les 30 heures. En effet, le 3 janvier, D.W. Tracy, leader du puissant syndicat des ouvriers électricien affilié à l'A.F.L., a déclaré que son organisation réclamerait l'institution d'une semaine de 30 heures.

Quand on sait que l'A.F.L. est l'équivalent de F.O. (au point de vue « doctrine ») en se rend compte à quel point en est rendue l'économie américaine.

Plus d'un million de chômeurs aux Etats-Unis. La surproduction est si grande que les capitalistes américains jettent les travailleurs sur le pavé, en attendant l'écoulement des stocks. Dans le même temps, les ouvriers de l'Europe travailleurs, 50 ou 60 heures.

En France, F.O. ne lève pas le petit doigt pour la semaine de 40 heures, alors qu'il est pratiquement impossible à un sans travail d'en retrouver et que ceux qui en ont vivent avec des sa-laires de famine.

L'Etat français préfère s'en remet-tre aux bons soins de la finance amé-ricaine. Et du même coup de dés, pro-létariats français et américain sont sa-crifiés aux financiers de Wall Street.

La C.C.T. française se tait également sur les 40 heures. Chacun sait, en effet, qu'en Russie stallnienne, la semaine de travail dépasse les 50 heures. Il serait ridicule, pour la succursale française de Staline, de réclamer une réduction des heures de travail, alors que le « Parti des masses » espère toujours revenir au pouvoir. Il serait, dans ce cas — et la C.G.T. avec lui — contraint de décréter l'allongement de la durée du travail, pour être dans la note et augmenter la production de guerre, en vue d'aider l'U.R.S.S. dans le conflit qu'elle ne manquerait pas de déclencher si elle contrôlait la totalité de l'Europe. totalité de l'Europe

La guerre entre l'impérialisme russe et le capitalisme américain se pré-pare dans l'ombre. Le prolétariat in-ternational en fera, une fois de plus,

C'est un acte de ce drame qui se joue dans la réduction ou l'augmentation de la durée de la semaine de travail.

Les exploités doivent en prendre conscience et lutter d'arrache-pied pour la semaine de 40 heures en attendant les 30 heures.

INTERIM INTERNATIONAL. (Communiqué par Strasbourg, 15° U.R.)

Internationale Syndicaliste Ouvrière

La Première Internationale Ouvrière, l'Association Internationale des Travail-leurs (A.I.T.), constituée à Londres, le 28 septembre 1864, peut être considérée comme prédécesseur de l'Internationale ac-

Déjà en 1866, à Londres, on souligna que les ouvriers organisés syndicalement ne devaient pas se contenter d'augmentations de salaires, mais qu'ils devaient chercher à réaliser leur émancipation totale. En 1868, à Bruxelles, le Congrès revendiqua l'action directe, comme moyen de lutte contre la guerre et le militarisme, en préconisant la grève générale en cas de conflit.

La première A.I.T. fut détruite par les politiciens en 1872, à La Haye, et expulsa les représentants des idées libertaires, dont Bakounine et J. Guillaume.

En 1889, l'Internationale Socialiste fut constituée à Paris et reprit la tradition

En 1907, à Amsterdam, la Conférence internationale des Mouvements libertaires décida de réorganiser les syndicalistes révolutionnaires.

En 1913, quinze pays furent représentés au Congrès de Londres.

au Congrès de Londres.

Après Berlin (1920), Dusseldorf (1921), Berlin (1922), PA.I.T. renaissait en janvier 1923, à Berlin encore.

Elle se fixalt, comme tâches principales, la lutte contre les partis politiques et l'Etat, la gestion ouvrière, et comme moyen l'action directe.

Aujourd'hui, plusieurs organisations adhérentes à l'A.I.T. vivent dans la clandestinité, comme en Espagne et au Portugal.

L'A.I.T. a tenu des congrès à Berlin (1922), Amsterdam (1925), Liége (1928), Madrid (1931), Paris (1935), Paris (1937), Paris (1938).

Paris (1938).

L'A.I.T. a tonjours été et reste libre et indépendante de tous les gouvernements et de tous les partis politiques.

(Secrétariat de l'A.I.T., Stockholm.)

C'est toujours LES IMPOTS ? le travailleur qui paie

Le franc 1948 ne vaut plus que 1/290 du franc de 1914. Et les craintes de nos gouvernants de toutes nuances se font sentir dans les discussions budgétaires, au cours desquelles il leur fut impossible, malgrê de nombreuses augmentations d'impôts — comme la taxe à la production — d'équilibrer

le budget. Nos grands argentiers ont été obligés de faire appel à l'emprunt qui, ils le savent bien, ne sera jamais couvert. Et la faillite de l'Etat, déjà latente, ne pourra, dans les jours qui vont suivre, qu'aller en

Ceux qui possèdent n'ont plus confiance en l'Etat.

Comment serait-il possible que les travailleurs puissent croire en sa mission salvatrice

L'indice des prix de détail à Paris fait ressortir, pour l'année 1948, une hausse de 38 %, alors que, pour la même période, l'indice des salaires n'accuse, lui, qu'une hausse

de 18,54 %.
Ces chiffres font sentir la somme de misère dont sont accablés les travailleurs.

Face à la détresse des classes laborieuses, se dresse le luxe inso-lent et impuni des trafiquants du

régime. Et cette crapulerie paraît vouloir

Pourtant, il semblait que l'année avait bien débuté. Après les grèves de novembre 1947, le 1er janvier 1948 les salaires avaient été augmentés de 30 % maximum. Et le minimum vital porté de 8.400 à 10.000 francs.

Mais aussitôt, dès le mois de février, les prix industriels montaient de 34 % en moyenne, certains même, comme le bois, de 95 %; les produits chimiques, de 40 à 90 %; les matériaux de construction, de 70 %; les produits métallurgiques,

« Le Combat Syndicaliste »

souhaite que vous puissiez

le lire longtemps...

Il ne vous oublie pas

et espère que vous lui rendez la pareille

Donnez-lui de vos nouvelles

Vous avez perdu son adresse?

Ce n'est pas grave

Ne cherchez plus

JOULIN Robert,

75, rue du Poteau, Paris-18e

C.C.P. 5288-21

de 43 %, et les combustibles, de 34 %.

Comment, dès ce moment, la classe ouvrière n'a-t-elle pas com-pris que sa misère était irrémédia-blement liée au luxe de ses maîtres et qu'il n'y avait pas d'Etat-provi-dence pour le travailleur?

Le pouvoir d'achat des classes laborieuses, de décembre 1947 à octobre 1948, a baissé, d'après la Tribune économique, de 12,95 %.

Un morne abattement caractérise l'état d'esprit du prolétariat, qui comprend enfin que la course salai-res-prix est sans issue. Et l'on sent bien que les différentes demandes d'augmentation de salaires réclamées par les centrales syndicales ne sont faites que pour la forme et sans conviction.

Nos gouvernants eux-mêmes savent très bien qu'après l'échec des différentes expériences de baisse, ils ne peuvent que jouer la comédie pour amuser « populo ».

Le 30 novembre paraît à l'Officiel un décret relevant les salaires de 15 %. Mais, comme la classe ouvrière n'est plus dupe de la valeur intrinsèque de cette mesure, nos politiciens font semblant, en même emps, d'augmenter les charges pa-

tronales de 30 %.

Une décision gouvernementale, entre autres, semble avoir produit l'effet moral que nos pantins en attendaient. Nous voulons parler de la suppression de l'impôt cédulaire sur les salaires et la prise en charge, par le patronat, de son équivalent, au profit de l'Etat.

Nous n'avons, à la C.N.T., cessé de réclamer la suppression de l'im-pôt cédulaire. Mais entendons-nous bien : nous avons surtout posé, là, une revendication d'ordre moral, estimant que nous devions protester contre toute spoliation faite directement sur le travail. Nous ne nous sommes jamais fait

d'illusions : ce n'est pas le patronat qui paiera. Pour que cela soit possible, il

faudrait rogner sur son profit et ce n'est pas là le rôle de l'Etat. L'Etat est la structure adminis-

trative, juridique et policière chargée de protéger et conserver la société capitaliste dans son essence même, qui est la vie parasitaire de quelques-uns, au détriment de ceux qui travaillent.

Qu'on ne s'y trompe pas, le patronat ne financera pas plus l'impôt cédulaire qu'il ne finance la sécurité sociale.

Avant septembre 1948, on calculait que, dans la métallurgie, l'ensemble des charges sociales (assurances sociales, allocations familiales, accidents du travail) se montait à 43 % environ des salaires nomi-

Or, toutes ces charges sont inté-grées obligatoirement dans les prix de revient des marchandises, dans lequel est également compris le salaire de l'ouvrier, de même que les impôts industriels et commerciaux relatifs à ces marchandises.

Pour un salaire nominal de 10.000 francs, le travailleur se verra retenir 6 % pour les assurances sociales. Il ne recevra donc que 9.400

L'employeur, de son côté, aura 43 % de charges sociales à ajouter, ce qui fera 14.300 francs de maind'œuvre, partie de son prix de re-

Sur ces 14.300 francs, l'Etat prend 10 % de taxe à la production, ce qui porte le prix de la main-d'œuvre à 15.730 francs. Il faut ajouter, à cela, encore 1 ou 2 % de taxe de transaction, plus la taxe locale, ce qui donne un prix de revient de main-d'œuvre de 16.300 francs mi-

En réalité, un ouvrier qui percevait un salaire de 10.000 francs et qui touchait 9.400 francs ignorait que cette somme était transformée dans les prix de revient en 16.300 francs de main-d'œuvre, c'est-à-dire que le patronat ne débourse rien, sa part de bénéfice étant en dehors du prix de revient.

Nous devons donc nous élever contre la sinistre comédie que les politiciens — TOUS les politiciens — jouent, lorsqu'ils font semblant de mettre à la charge du patronat des sommes qui entrent dans le prix de revient de la marchandise.

Ces sommes sont toujours payées par le producteur-consommateur. Et c'est normal, il n'y a que le

travail productif qui puisse réellement être rémunérateur.

Tout le reste est parasitisme. ******************************

Pour que vive et se développe la C.N.T.

Souscriptions reçues du 10 décembre

au ler janvier:

U.L. Commentry, 200; U.L. de Grand-Combe, 20.000; Syndicat de Casteljaloux, 800; U.L. Saint-Etienne, 3.530; Employés de Bordeaux (liste 309), 800; U.L. de Rouen, 200; total de la présente liste, 25.530 francs.

Pour intensifier notre propagande Pour soutenir « Le Combat Syndicaliste »...

Qu'en pensez-vous? Tout le monde est d'accord pour re-connaître que le pouvoir d'achat des travailleurs a diminué d'au moins

Où sont donc, alors, les avantages « arrachés » au patronat ?

N'est-ce pas l'aveu que notre pou-voir d'achat diminuera toujours en rai-son inverse de l'augmentation des sa-

Nos efforts tendent-ils vers l'acquisition d'un gros salaire ou bien vers un gros pouvoir d'achat? Le monde du travail comprendra-t-il un jour que travail comprendra-t-il un jour que son portefeuille est semblable à une bulle de savon : plus il enfle, plus il est creux. Comprendra-t-il qu'il est dupe des marchands d'illusions? Le résultat est pourtant là, tangible, offi-ciel: 50 % et plus de diminution. Qui donc oserait prétendre que c'est là un succès? Alors, direz-vous, don-nez-nous la solution, c'est si facile de critiquer

Qu'il me soit permis de rappeler qu'en régime capitaliste le salaire est inclus dans le prix de revient.

En conséquence, le prix de ventes sera toujours plus élevé chaque fois que le salaire augmentera. Et les superbénéfices? Il y en a certes, mais êtes-vous bien sûr que tous les patrons peuvent se permetre ce luxe? Et puis, pourquoi tenter d'aménager le régime capitaliste, lorsqu'on s'est donné pour tâche de le combattre? Pourquoi ne pas chercher une nouvelle voie qui nous acheminerait lentement voie qui nous acheminerait lentement peut-être, mais sûrement, vers une éco-nomie plus saine et plus humaine?

Pourquoi enfin chercher des solu-tions dans le cadre du capitalisme, puisque ce régime s'avère impuissant à concilier les salaires et les prix?

Malgré leur apparente répulsion à augmenter les salaires quand les ouaugmenter les salaires quand les ouvriers l'exigent, ne pensez-vous pas que cette augmentation (récupérée par les patrons et récupérée au double) sert au contraire les employeurs. Ce lest qu'on lâche agit sur les esprits comme une soupape de sûreté agit sur une chaudière, pour en éviter à temps l'explosion. (Voyez par exemple cette prime de 2.500 francs que le gouvernement yous a spontanément offerte.) Combien de fois l'avez-vous payée depuis ? Mais le but était atteint : calmer les esprits surexcités et gagner du temps. Toujours gagner du temps, telle est la devise. Et vous allez ainsi d'augmentation-soupape en augmentad'augmentation-soupape en augmenta-d'augmentation-soupape en augmenta-tion-soupape. Votre misère augmente, on la camoufle sous une pile de billets de banque. A quand le premier clo-chard millionnaire? Quand donc en aurez-vous assez de cette démagogie? Est-ce tellement agréable de se nour-rir d'illusions? Puisque la preuve est archi-faite que les augmentations en

archi-faite que les augmentations en espèces ne résolvent rien, pourquoi n'essayerait-on pas de distribuer la production comme appoint au salaire? L'abondance existe à nouveau dans

tous les domaines. On la dit excéden-taire faute de clients solvables; mais est-il juste de parler d'excédents lors-que l'on voit tant d'êtres humains mal logés, mal vêtus et mal nourris? Un kilo de pain sera toujours un kilo de pain. Peut-on en dire autant d'une uni-té monétaire?

Voyez l'avantage énorme qu'en ti-reraient les retraités, éternelles vic-times que nous ignorons trop facile-ment. Pour eux l'avenir est incertain, demain est un jour problématique, et c'est eux qui sont servis en dernier..., s'il en reste. Leur nombre diminue ainsi rapidement au plus grand profit de ceux qui ont perçu l'argent qu'ils ont versé pour leur retraite. Avec les paiements en nature, tout cela changerait et nos vieux auraient ensin la possibilité de jouir d'un repos bien mérité.

Demain, pensez-y, nous serons vieux.

Si, dans vos revendications, vous commenciez par eux; si, au lieu de vous obstiner à demander de la monnaie de singe, vous exigiez des vivres et des vêtements, je suis persuadé que, peu à peu, vous sentiriez remonter le niveau de votre bien-être. C'est là, certes, une œuvre de longue haleine, raison de plus pour s'y atteler très vite. A ceux qui pensent que c'est une utopie, je demande pourquoi ce qui se fait en temps de guerre ne peut être fait en temps de paix? Pourquoi il est plus facile de dépenser des milliards pour tuer des êtres humains que pour les sauver de la misère?

Dans les grandes entreprises comme la S.N.C.F., les agents bénéficient des voyages gratuits. Au prix où se vend le kilomètre, c'est un avantage indéniable. La C.P.D.E. donne du courant à ses employés. Au prix du kilowatt actuel, cela n'est pas négligeable non plus. L'idée que j'exprime n'est donc pas nouvelle, il est simplement question de l'étendre davantage et dans tous les domaines. Le spectre de la vie chère reculera et ne hantera plus nos tous les domaines. Le spectre de la vie chère reculera et ne hantœ plus nos sprits. L'industrie privée en bénéfi-ciera dans ce sens qu'il n'y aura plus mévente faute de pouvoir d'achat. Cela chagrinera peut-être les intermédiaires et ceux qui exploitent votre misère à des fins politiques; mais faut-il vrai-ment les plaindre?

Grâce à la machine, l'homme est appelé à travailler de moins en moins, et comme la machine à fabriquer des clients ne fonctionne pas encore, il faudra bien se résoudre à distribuer la production aux travailleurs et aux êtres humains qui ont amené leur la production aux travallieurs et aux êtres humains qui ont amené leur pierre à l'édifice de la Société. Dans le cas contraire, on arriverait à cette impasse, où, d'un côté, des gens mourront de ne pouvoir écouler la production et les autres plus nombreux encore, mourront faute de pouvoir l'acheter.

RAIL-VITRY.



A TRAVERS LES FEDERATIONS

FÉDÉRATION DES SERVICES DE SANTÉ CONTRE-PROJET DE RECLASSEMENT

Section des ouvriers

En opposition absolue avec le sys-tème hiérarchique en matière de sateme merarenque en mattere de sa-laires, nous ne pouvons apporter notre concours à l'adoption de coefficients largement hiérarchisés, ceux-ci ne ser-vant qu'à FAVORISER LES UNS AU DETRIMENT DES AUTRES. C'est

DETRIMENT DES AUTRES. C'est pourquol nous porterons tous nos efforts à diminuer les écarts entre chaque catégorie, et en élevant les catégories de base vers le sommet.

Nous ne participerons, en tant qu'organisation révolutionnaire, qu'à la défense des intérêts des travailleurs de base, c'est-à-dire du manœuvre à l'ouvrier qualifié de première catégorie (dit : maître-ouvrier) pour les manuels et dans les mêmes principes pour les services techniques services techniques.

NOUS REVENDIQUONS:

Compression des classes à quatre au

- Compression des catégories, à savoir : 1º Manœuvres, coefficient 200 à 220 ; 2º Aides d'atelier, coefficient 220 à
- 3º Ouvriers spécialisés (aides d'ate-lier remplissant une fonction pro-fessionnelle), coefficient 240 à
- 4º Ouvriers professionnels, recrutés
- par essais et références, coefficient 240 à 270; Ouvriers qualifiés, issus de concours ou ayant le bénéfice des même dispositions, coefficient 240 à 200

Les trois derniers quarts du reclassement doivent être payés dans le pre-mier trimestre de 1949.

Section technique des ouvriers de la Préfection de la Seine et de l'A.P.

FÉDÉRATION DE L'ALIMENTATION CHEZ GOULET-TURPIN

La direction de ces établissements a fait un magnifique cadeau à ses ou-vriers qui, tout au long de l'année, font la cagnote des actionnaires. Le 31 décembre, elle leur a fait quitter le travail à 16 h. 15 au lieu de 17 h. 15, ce

vail à 16 h. 15 au lieu de 17 h. 15, ce qui fait une heure de congé en guise d'étrennes. Pour le manœuvre, qui gagne 73 fr. 50 de l'heure, ça ne donne même pas de quoi acheter un litre de vin, vu que Goulet-Turpin vend le sien 78 francs le 10°.

Puis, le 3 janvier, les dits établissements ont inauguré le réfectoire. Le patron offrit l'apéritif à tous les ouvriers. Mais alors qu'allleurs ce genre de « fêtes » a lieu pendant les heures de travail, chez Goulet cela reviendrait trop cher aux actionnaires. C'est pourtrop cher aux actionnaires. C'est pour-quoi la « tournée » fut payée pendant l'heure du repas, de 12 h. à 13 h. 15. Bravo pour les ouvriers de chez Goulet. Le patron vous prendra comme les

poissons, par la g... Pour moi, l'apéritif, je le prendrai quand sonnera l'heure de la gestion



LA F.T.R. NE DÉSARME PAS!

Le Syndicat de Parls-Sud-Ouest a reçu, le 6 novembre 19348, une invitation à la « cérémonie » du 10 novembre, devant le Monument aux Morts de la Gare d'Austerlitz, émanant de la Direction du Sud-Ouest. Grand honneur l' Il était question de dépôt de couronnes, de sonnerie aux morts, de « Marseillaise ». Très étonné, le Syndicat, habituellement ignoré de ces messieurs, découvrit là une bonne volonté évidente de briser la conspiration du silence et se rengorgea. Il ne crut cependant pas bon d'envoyer une délégation. Il répondit, le 9 novembre:

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat de Paris-Sud-Ouest (C.N.T.) vous remercie d'avoir bien voulu l'inviter à la cérémonie du 10 novembre.

Il regrette de n'y pouvoir donner une suite favorable.

Les principes d'i dépendance qui nous régissent nous fon une obligation de respecter les idées et croyances d'autrui.

Par voie de conséquence, ils nous interdisent de participer à toute manifestation à caractère officiel. Le syndicalisme révolutionnaire dont nous voulons être les représentants, n'a jamais confondu le culte des victimes de toutes les guerres, avec le profit qu'on en peut tirer, de multiples manières...

Nous pensons que nos raisons vous se-ront parfaitement compréhensibles. Veuillez croire, etc...

Sur le même objet, le Syndicat de Paris-Saint-Lazare, qui avait reçu la même of-

fre, ajouta:
Nous n'oublions pas que nos camarades, croyant mourir pour la liberté, sont morts pour les industriels et les marchands de canons...

Naturellement C.G.T., C.F.T.C., F.O., etc., se sont faits un devoir de comparaître à ces mascarades. Dame, il faut bien collaborer, si l'on veut garder les petiles places des petits copains. Et la collaboration comporte capitulation. Mais baste, une de plus, une de moins, ça ne se voit pas, sur la quantité...

AH! CE RECLASSEMENT

Le Bureau Fédéral a été saisi, le 29 novembre 1948, d'une pétition des Surveillants de gare de Toulouse, concernant leur non-reclassement. Nous publions un extrait de la longue réponse que nous avons faite :

faite:

«... Il est blen évident que vous êtes lésés par rapport à d'autres. Mals... les surveillants ignorent, sans aucun doute, les règles les plus élémentaires qui sont la base d'action et de rétorsion de tous les gouvernants, quels qu'ils soient. Ils ignorent... la position de la F.T.R. dans cette vaste partie de cache-cache, dans cet immense monument de jésuitisme, de mensonge, d'escroquerie, dans cette épouvan-

table duperie qu'est et ne pouvait qu'être ce qu'on est convenu d'appeler « le re-lassement"... Nous en avons dénoncé, dès les premiers jours, les méfaits à venir. Le Cri du Cheminot a mis en garde contre l'imbécillité et la nocivité de cette augmentation hiérarchisée et déguisée, contre ce crime perpétré sur le dos des peittes échelles... Nous avons dit qu'il se terminerait par un grand cassage de figure. Nous y sommes 'aujourd'hul... A la date de ce jour, les autres centrales sont contraintes d'avouer que le reclassement ne resoud rien. Comme si toutes ces organisations, puissamment outillées dans le domaine économique et juridique, n'aient pas pu prévoir cela dès le début. C'est précisément ici que le jésultisme atteint son comble. Ce sera la gloire de la F.T.R. d'être restée en dehors de cette malpropre salade, dont les basses échelles font les frais. Car si les surveillants ne sont pas reclassés, il en est d'aures qui le sont largement... et n'en avaient pas besoin... Il fallait... satisfaire seulement ceux dont le salaire était et est en-dessous du prix de la viç, en-dessous des conditions requises pour vivre normalement. Normalement, c'est-à-dire en proficant des joles de l'existence, pour si peu qu'elle nous en réserve. Nous avons proposé le resserrement de la hiérarchie, en ramenant les échelles à 10. Cela, c'aurait été une véritable revalorisation des salaires, mai aussi, hélas, ce qu'on appelle une révolution dans les mœurs. Aucune centrale ne nous a suivis. Car aucune centrale ne nous a suivis. Car aucune centrale ne reserve. Nous avons proposé le resserrement de la hiérarchie, en ramenant les échelles à 10. Cela, c'aurait été une véritable revalorisation des salaires centrales, les dirigeants sont eux-mêmes, au molns, à l'échelle 10, 14 et plus... Maigré leurs étiquettes, aucune autre centrale n'est révolutions dire dire si des perines plus ou moins dans la défense de politiciens, plutôt que dans la défense de politiciens, plutôt que dans la défense de restant donc, en réalisé, que s'en prendre à e

coutumes. Elle est dans la suppression de la hiérarchie des salaires. Elle est dans le droit à la vie pour tous. Elle est donc, qu'on le veuile ou non, dans la révolution sociale, c'est-à-dire l'évolution humaine... Même si on éprouve une instinctive répulsion pour le terme, il faut arriver à la gestion ouvrière. Aussi longtemps que les travailleurs accepteront le système des primes, du rendement, des notes de fin dannée, des grades, ils seront bernés, joués, trahis, exploités. On fera d'eux ce qu'on voudra. Ils n'auront pas à protester, puisqu'ils accepteront pour d'autres ce qui les "blesse eux-mêmes... Ils seront bientôt devant le fait accompli qui les metra tous d'accord : la guerre... Ce qu'il faut, ce n est pas seulement protester contre l'injustice dont vous êtes victimes, mais c'est demander pour tous les travailleurs, un standard de vie normal, décent... Nous vous faisons connaître que nous ne ferons pas valoir, pour vous défendre, les difficultés de votre fonction. Car tous ceux qui travaillent éprouvent des difficultés, qu'ils peuvent présenter comme étant supérieures à d'autres. Nous dirons seulement — et ce sera suffisant — que vous méritez autant que les autres... Nous continuerons à penser que le prolétariat se sauvera lui-même, ou sombrera par sa faute. A nous de le comprendre, avant qu'il ne soit trop tard.

Le Bureau Fédéral.

CHEMINOTS! Envoyez les fonds à: LAVIGNE Roger, 1, rue des Venêts, Pontoise (S.-et-O.). — C.C.P. 6701-09.

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE

Il n'est pas possible d'envisager actuel-lement l'arrêt du trasic ferroviaire. Il faut tenir compte que le chemin de fer est une entreprise nationale et qu'un arrêt de trafic, même local, crée une per-turbation dans tous les services et ious les ecntres.

les ecntres.

Haymond Tournemaine, Secrétaire des Cheminots C.G.T., 2, septembre 1947, circulaire série imprimée nº 6.
Cheminots, halte-là sur le chemin de

Cheminots, halte-là sur le chemin de la grève!

Sinon ce serait le désastre dans notre chemin de fer qui distribue la vie dans le pays et qui nous fait vivre. La situation matérielle des cheminots dépend du trafic et des recettes; nul d'entre vous ne doit le percre de vue.

MAURICE LEMAIRE, Directeur général de la S.N.C.F., 10 octobre 1948, ordre du jour n° 79.

Comme on voit, c'est beau, la collaboration...

MENTEURS ET SALAUDS!

MENTEURS ET SALAUDS!

La dernière « Tribune des Cheminots » (C.G.T.) déclare sans rire, en page 3, que « la C.G.T. a été la seule, en juin 1947, à réclamer les 24 jours de congé »: Nos apprentis-fascisles ont tous les culots ! En juin 1947, la C.G.T. était contre l'augmentation de la durée des congés. Tout simplement parce qu'elle espérait que le gros Maurice allait revenir au ministère. Le 24 novembre 1947, — six mois plus tard— les responsables de la C.G.T., du syndical Paris-Sud-Ouest, jetaient hors du 57, boulevard de la Gare (Marchandises) notre camarade Robert, parce qu'il réclamait les jours de fêtes légales. Ils l'ont traité de fainéant, disant qu'il fallait produire. Un responsable C.G.T. lui dit textuellement : « Alors, tu ne veux plus travailler? » C'est que, même en novembre 1947, la C.G.T. eroyait encore au retour possible de Thorez au pouvoir.

Fascistes, vous avez vraiment la mémoire courte ! Un peu de pudeur, jésuites.

Il est vrai que leur bon maître Hitler

ll est vrai que leur bon maître Hitler disait : « Plus un mensonge est gros, plus ll a de chances d'être cru... »

Seulement, nous

ON N'OUBLIE pas.

NATIONALISATIONS

(Suite de la 1re page)

Ne voulant pas accepter ce sort, s'ef-forçant par tous les moyens d'en retar-der l'échéance, une sorte de classe in-termédiaire s'établit et acquiert la conscience, justifiée, à ses yeux, par un besoin de retrouver les jouissances perdues, d'avoir à élaborer les bases d'un ordre nouveau dans lequel ses composants ne seraient pas astreints aux tâches subalternes. voulant pas accepter ce

Tout concourt donc pour que, d'une part les capitalistes pourvus, n'ayant plus rien à conquérir, et les classes intermédiaires, dépourvues en partie, mais inaptes à la concurrence, se rencontrent sur un point : celui qui leur permettra de conserver ce qu'ils ont et de s'opposer à la dépossession proléta-

rienne.
Est-il nécessaire de dire ici qu'il apparaît que l'organisation étatique de la société correspond alors exactement aux désirs et aux besoins des uns et des autres?

Mais il y a plus : le prolétariat lui-même connaît ses transfuges, ses renégats. La conscience de classe n'a pas pénétré les masses ; les militants mêmes n'ont pas, pour la plupart, accepté de ne pas parvenir. Les exemples sont nombreux de certains d'entre eux qui ont cru bon de devenir petits artisans, commerçants, forains, etc., c'est-à-dire exploiteurs,

A fortiori, pour la masse inéduquée, l'organisation étatique apparaît-elle comme un moyen d'échapper peu ou prou à la malédiction du producteur. Dans la classe ouvrière, de plus en plus, on destine l'enfant aux carrières administratives de l'Etat, non au rôle de produire.

administratives de l'Etat, non au rôle de produire.

Mais, où la question atteint en même temps au tragique et à la farce, c'est lorsqu'on se penche sur l'organisation de la société dite soviétique. Là, après des années de lutte contre une masse qui avait refusé la guerre, une « Intelligentsia », reflet parfait d'une bourgeoisie arrivant au pouvoir trop tard dans un monde déjà évolué, n'a réussi qu'une chose : se maintenir par la terreur loin des tâches manuelles.

Et quel est l'instrument qui lui a permis d'arriver à ses fins ? L'Etat. Il est inutile d'insister, tous les lecteurs du C.S. savent à quoi s'en tenir à ce sujet.

sujet.
Ici, l'on ne peut pas ne pas dire le parallélisme existant entre le fait précédent et celui de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et de l'Espagne, où l'or-

ganisation étatique fut établie au nom d'une doctrine fasciste. Les U.S.A. eux-mêmes, avec Roosevelt, puis mainte-nant Truman, sont entrés dans le cy-

Il apparaît donc bien que nous assistons à un phénomène général, celui de l'étatisation du monde, que celui-ci s'intitule démocratique, populaire, so-viétique ou fasciste. L'étiquette ne change rien au contenu du vase. En fait, il s'agit de l'évolution normale de la manière, pour certains hommes dé-signés par le hasard, d'exploiter le travail de leurs semblables. Certes, momentanément, tout n'est

Certes, momentanément, tout n'est pas aussi complet que nous le disons, mais on ne peut rien objecter à l'affirmation qu'il s'agit d'une loi tendancielle : dans un pays donné, dans un groupe donné de pays, des conflits peuvent éclater entre les diverses catégories exploitantes ou dominantes; entre les U.S.A. et l'U.R.S.S., la chose peut, elle aussi, se produire, cela ne peut infirmer le fond même de la tendance à l'étatisme. dance à l'étatisme.

dance à l'étatisme.

Avant la guerre, en France, l'Etat
pénétrait de plus en plus l'économie. A
la défaite, les Allemands fascistes vinrent et continuèrent d'étatiser. En 1944,
de Gaulle arriva et, avec l'aide des
communistes, si ce n'est poussé par
eux, continua d'étatiser. S'il revenait,
malgré ses grotesques affirmations, il
continuerait encore continuerait encore.

La manifestation à laquelle nous as-

réelle, elle va contre l'évolution normale des intérêts des exploiteurs. Même si elle réussit politiquement, économiquement l'Etat reprendra pied dans ces affaires par un chemin de dans ces affaires par un chemin dé-

La bourgeoisie française, en particulier, a perdu tout sens de ses respon-sabilités. Les cadres techniques de l'in-

dustrie aspirent à lui succéder, au moyen de l'étatisation, dont les nationalisations ne sont qu'un aspect.

Se battre pour défendre les nationalisations serait se battre pour des mouline à uent

lins à vent.

Les efforts de la Confédération doivent tendre à la destruction de toutes les exploitations, c'est-à-dire de l'Etat.

Tout le reste n'est que chimère.

C'est pourquoi, aux nationalisations, nous opposons la gestion syndicaliste des entreprises et de la société. Certainement qu'il nous sera donné de pouvoir un jour développer ce que nous entendons par là.

METIERS D'ART.

DE PARTOUT

La voix des U.R.

SIXIÈME

UNION RÉGIONALE

UNION LOCALE DE TOULOUSE Unité d'action chez les jeunes A L'O.N.I.A.

Nous vous avons déjà parlé ici d'une tentative d'unité d'action chez les jeunes, sur le terrain local, entre la J.O.C., l'U.J.R.F., la C.GT (jeunes) et les jeunesses syndicalistes C.N.T.

Nous vous faisions part de l'échec que nous avions subi lors de la première réunion commune, mais aussi de notre volonté de lutter pour faire accepter nos revendications.

Notre persévérance a été récompen-

Notre persévérance a été récompen-

sée.
C'est le 23 novembre qu'eut lieu, à notre usine, la première tentative d'unité d'action. Les sections des organisations citées plus haut étaient présentes, et nous nous mettons d'accord, non sans discussion, sur un certain nombre de revendications à proposer au cours d'une assemblée générale où seront convoqués tous les jeunes de l'usine. Si l'on tient compte que le personnel s'élève à 3.000 environ, on s'aperçoit que la chose a de l'impor-

Voici quelques-unes de ces revendi-cations que l'assemblée générale de décembre approuva à l'unanimité et qui furent remises à la Direction de

l'entreprise :
1º Revalorisation des salaires sur la base de 1938; 2º Application de l'échelle mobile

après revalorisation;
3° A travail égal, salaire égal;

4º Suppression des zones de salai-

res;
5° Défense de la formation professionnelle et accélérée;
6° Suppression du travail à la tâ-

che;
7º Retour à la semaine de 40 heures
en cinq jours;
8º Suppression du budget de guerre.
Que ces crédits soient employés à la

reconstruction.
Suivent des revendications ayant trait aux sports et loisirs, ainsi que des revendications propres aux apprentis de l'usine.

Les cégétistes peuvent se rendre compte que nos revendications sont en honne place, ce qui prouve que, par-tout où nous avons la possibilité de présenter et défendre nos points de vue, ceux-ci sont acceptés, parce que

Les premiers essais sont donc con-cluants. Mais devons-nous en rester là? Non, nous devons, partout et tou-jours, diffuser notre presse, afin d'ame-ner à nos conceptions de lutte tous ces jeunes en général trop réfractaires aux questions sociales. C'est leur intérêt, c'est le nôtre.

LE DELEGUE.

7º U. R. CLERMONT-FERRAND

Les « bons camarades ».

Le chef du personnel de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand a une certaine conception de l'autorité de sa charge : l'organisation des services de cet hô-

Un employé ayant effectué une se-maine de travail de soixante heures, au lieu de quarante-cinq, reprend son service avec une heure de retard, ce retard ayant pour origine un malaise de l'employé qui, malgré son indispo-sition, tenait à assurer son service en raison du manque considérable de per-

Lorsqu'il en fait part au chef du personnel de l'hôpital, celui-ci répond: « Je m'en fous », sans plus d'explica-

Lorsque ce même employé demande son jour de repos hebdomadaire bien nécessaire après une durée de travail aussi longue, ce chef répond « Quand on pourra », sans aucune autre con-

Et lorsque l'employé s'étonne de pa reilles réflexions, ce « cadre supérieur », ex-secrétaire de la C.G.T.,

s'autorise à dire : « Quand on a besoin de gagner sa vie, on ne regarde pas les reflexions (sic). »

pas les réflexions (sic). »

Il arrive à ce chef aux responsabilités importantes, de prendre des rages subites à l'egard d'un employé de l'hôpital et de l'obliger sur-le-champ à donner sa démission.

Ce genre de licenciement s'opère,

sans qu'il y ait consultation des chefs de services ou contre leur gré.

de services ou contre leur grê.

Ainsi on a pu voir des employés de valeur, estimés par leurs chers professionnels, quitter l'hôpital en raison des pouvoirs discrétionnaires laissés à un chef d'administration, qui ne peut juger lui-même de la compétence et

de la valeur du personnel.

Quelquefois, au départ de ces employés injustement et illégalement licenciés, Monsieur le Chéf du Personnel, dirigeant syndicaliste... notoire, ajoute — amicalement — « bon débar-

s »... Qu'en pensent les chefs de service

Qu'en pensent les chers de service de l'hôpital? Qu'en pensent les administrateurs des hospices? Et vous, employés de l'Hôtel-Dieu, ne pensez-vous pas que le « bon dé-barras » sera venu le jour où le chef du personnel quittera l'hôpital, pré-cédé de son fidèle adjudant de quar-tion?

Un employé de l'établissement. Un employé de l'établissement.

La 7º U.R. a tenu son congrès annuel à Clermont-Ferrand, le dimanche
19 décembre 1948. Son bureau est
ainsi constitué: secrétaire, Guiller A.,
ouvrier agricole; trésorière, Moreau
Jeanne, P.T.T., Clermont-Ferrand;
propagande: Grodwohl Lucien, Produits chimiques (Michelin), ClermontFerrand

DIX-NEUVIÈME UNION RÉGIONALE

MARSEILLE

C.N.T.

A.I.T. Confédération

Nationale du Travail

L'UNION LOCALE invite tous les Camarades au

GRAND FESTIVAL de la C.N.T. qui aura lieu le Samedi 22 janvier 1949, à 20 h. 30 précises, aux Salons Longchamp, MARSEILLE. AU PROGRAMME

Pfister, le grand comique français. Dossel, comique fantaisiste marseillais Pradal, chanteur à voix de la radio. Barthélemy, ténor

Mme Gaillard, chanteuse légère.

GRAND BAL

La présence de tous les camarades est indispensable à la réussite de cette soirée de solidarité et de fraternité. ·LE COMITE.

Le dix-neuvième Union Régionale organise, une conférence publique et contradictoire, le dimanche 30 janvier, à 9 heures, avec le concours de Robert, du Rail, sur le sujet « Ce qu'est la C.N.T. ». La salle sera annoncée par affiches et publicité locale. Retenez volre matinée du 30 janvier.

ABUS DE CONFIANCE OU ESCROQUERIE

C'est à croire que les dirigeants de la grrrande C.G.T. (tous les dirigeants) perdent toujours, tôt ou tard, la notion du bon sens et qu'aucune saloperie ne doit leur répugner.

Annès les trahisons à l'égard de la

Après les trahisons à l'égard de la classe ouvrière en 1939, après les trahi-sons de l'après-Libération et jusqu'à ce jour, voici une innovation : les adhé-rents de cette centrale, qui n'a de synjour, voici une innovation: les adhérents de cette centrale, qui n'a de syndicaliste que le nom, auront à payer une treizième cotisation. Laquelle sera discrète, puisque aucun timbre ne sera donné en échange et aura, de ce fait, une grande portée morale, cette prostituée ayant ainsi son propre Noël.

Abus de confiance ou escroquerie?

Peut-être les deux... LA 19°.

SAVOIR EVOLUER...

J'ai rêvé hier soir que j'étais de sor-tie et tout en me promenant, j'ai rencontré un passant.

La conversation roula sur le syndi-calisme. Mon interlocuteur me dit : Je suis portier dans une grande usine. Monsieur, maintenant les chefs syndicaux sont des gens très bien; pensez, monsieur, ils ont des ministres, des députés, des conseillers de la République, des conseillers municipaux.

Mais.. Monsieur, ils portent le ruban de la Légion d'honneur.

— Mais...

- Monsieur, ils sont patriotes, ils aiment la France, notre patrie.

- Monsieur, nous ne verrons pas les soldats fuir devant l'ennemi comme en 1940. - Mais...

Monsieur, ils veulent une France forte.

Mais.

Monsieur, ils encouragent les ouvriers à produire.

— Mais... — Mais... — Autrefois, les syndiqués étaient

UN PAQUET DE GRIS

UN APERITIF = Un abonnement au

« Combat Syndica'iste »

des fainéants, des voyous ; ils assom-maient nos braves agents. Mais...

— Monsieur, les 1^{er} Mai sont des fêtes, il y a des chars, ils marchent en bon ordre.

— Mais...
— Monsicur, je n'ai jamais été syndiqué, eh bien! j'ai donné mon adhésion à cette honne maison: la C.G.T...
Au matin, en vitesse, je partais au travail. Arrivé en retard, le portier me fermait la porte...

POUR NOS

CAMARADES MINEURS

Sommes reçues du 10 décembre au

Union Locale de la Ciotat, 1.800; Section A.O.I.P. (Métaux de Paris), 3.400; P.T.T.-Gare Saint-Lazare, 1.910; Employés de Bordeaux (liste 137), 700; Métaux de Maubeuge, 600; Bé-nit, Services Santé de Paris, 1.250; Cheminots, Ateliers de Vitry, 200; to-tal de la présente liste, 9.860 fr.



dépenses. Il est donc indispensable de faire établir chaque fois un reçu.

Si les deux parties sont d'accord à l'amiable, cette incapacité est fixée par un médecin choisi en commun ou, en cas de désaccord, par un expert choisi par le tribunal.

desaccora, par un expensivant la gravité bunal.

Celte indemnité varie suivant la gravité de l'incapacité temporaire ou définitive, l'âge de la victime, l'emploi, le préjudice esthétique, etc.

En cas de non-conciliation, le différend doit être porté devant la juridiction comnétente.

BATIMENT

Nouvelle classification (Décision du 29-10-1948) Sondages et forages

Catégorie III 1er échelon. — Coefficient 127.5: Aide-foreur ayant moins de trois mois de profession.

2º échelon. — Coefficient 1375: Aide-foreur ayant plus de trois mois de profession.

Catégorie IV 1er échelon. — Coefficient 152.5:
Compagnon foreur ayant moins de trois ans de profession. Mécanicien monteur de pompe.

2º échelon. — Coefficient 1625: Compagnon foreur ayant plus de trois ans de profession.

3º échelon. — Coefficient 168: Compagnon ayant plus de cinq ans de profession.

Catégorie V. — Coefficient 1785:
de pratique de la profession et habituellement affecté à des forages d'une profondeur supérieure à cent mètres, mais ne dépassant pas 250 mètres.

N.B. — L'ouvrier de 4º ou de 5º catégorie travaillant avec l'assistance d'au moins deux aides (manœuvres, manœuvres spécialisés ou ouvriers qualifiés) recevra le salaire de sa catégorie, majoré de 12,5%.

Chef de chantier foreur, 1° échelon:

Chef de chantier foreur, 2º échelon

TRAJET

pas qu'il soit le plus court, mais le plus rationnel.

Le moyen de locomotion n'entre pas en jeu. mais il est indispensable de faire établir un constat immédiat et suriout de prendre des témoins.

Notez que la garantic s'arrête au seuil de votre demeure. Dès que vous êtes chez vous, la garantie cesse.

Note du Conseil juridique. — Seulement pour les cas urgents, si vous êtes en difficulté avec votre patron ou la police, retenez cette adresse: H. Laveau, 32, rue Labirat, Bordeaux (Gironde). — Ecrivez-lui, en joignant deux timbres-poste. Rappelez volre affiliation à la C.N.T. et la Fédération à laquelle vous appartenez.

Le Service Juridique.

Rectificatif

Dans le n° 8, le paragraphe Limitation, doit être placé avant « Congés bâtiment », suite à « Durée du congé supplémentaire ». Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Le Service de Librairie de la C. N. T., 39 rue de La Tour-d'Auvergne, Paris-9°, est en mesure de fournir un choix considérable d'ouvrages traitant de nombreux sujets: Syndicalisme, Etudes, Histoire, Philosophie, Romans, Sociologie, Envoyez les fonds à F. Sirard, 20, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Vitry, C. C. Paris 939-71

En voici quelques titres :

En voici quelques titres:

P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr.; La Paix, 100 fr.; Le Monde Nouveau, 144 fr. — F. Pelloutier: Histoire des Bourses du Travail, 150 fr. — P. Paraf: Le Syndicalisme pendant et après la guerre, 150 fr. — W.E. Walling: Le Mouvement ouvrier et les démocraties aux Etats-Unis, 150 fr. — Renaudeau: Le Parti Travailliste en Grande-Bretagne, 225 fr. — B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. — J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. — P. Louis: La Crise du Socialisme mondiale, 125 fr. — A. Zévaès: De l'introduction du socialisme en France, 160 fr. — A. Marc: Avènement de la France ouvrière, 175 fr. — Voline: La Révolution inconnue, 250 fr. — J. Vallès: L'Enfant, 95 fr.; Le Bachelier, 95 fr. — M. Ceyrat: La Trahison permanente, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — F. Planche: Louise Michel, 150 fr. — Tenar: Le Curé de Bourgogne, 100 fr. — L. Lecoin: De prison en prison, 160 fr. — H. Fast: La Passion de Peter Algeld, 175 fr. — H.-E. Kaminsky: Bakounine, 120 fr. — S. Faure: Mon Communisme, 260 fr.; L'Imposture religieuse, 230 fr. — C. Malato: Les joyeusetés de l'exil, 100 fr. — Jean Grave: Terre libre, 175 fr. — P. Kropotkine: L'Ethique, 150 fr. — H. Ryner: L'Eglise devant ses juges, 125 fr.; La Veritable révolution sociale, 60 fr. — G. Leval: L'indispensable Révolution, 160 fr.

BROCHURES

LIVRES

Coefficient 260. Forage de 250 à 1.000

Ouvrier qualifié ayant plus de dix ans

c) Incapacité partielle ou totale.

A PAGE JURIDIQUE

EN CAS D'ARRESTATION (suité)

EN CAS D'ARRESTATION (suite)

Dans le n° 7, nous avons indiqué ce qu'il fallait faire en cas d'arresiation.

Nous complétons aujourd'hul.

1º Mandat d'arrêt ou de perquisitions ne peuvent être opèrées par la gendarmerie ou la police, qu'en vertu d'une autorisation regultère délivrée par le Procureur de la République, le Préfet, le Tribunal ou Juge d'instruction. Cette autorisation s'appelle « mandat ».

Donc, demander le mandat, en cas de perquisition, S'il n'est pas régulier, vous pouvez vous opposer à toute perquisition, c'est votre droil.

S'il n'y a pas opposition de votre part, la perquisition effectuée sans mandat aurait, malgré tout, une valeur officielle.

Attention que l'on ne glisse pas, au cours de la perquisition, des papiers ou objets ne vous appartenant pas.

2º Régime politique.

Bien au'il ne soit pas un droit absolu

ne vous appartenant pas.

2º Régime politique.

Bien qu'il ne soit pas un droit absolu, le régime politique, avec tous les avantages qu'il comporte, peut et doit être accorde à tout inculpé incarcére à titre syndical, à condition toutefois qu'il ne soit pas poursuivi pour entrave à la liberté avec violences.

Seuls donc, bénéficient du régime politique les inculpés pour entrave à la liberté du travail par la parole ou par écrit.

La demande doit être adressée au Directeur de la prison, qui la transmet au Ministre de la Justice, après avis du Frocurur de la République.

RUPTURE ABUSIVE

DU CONTRAT DE TRAVAIL

La rupture abusive de la part du patronat, constitue une des questions les plus épineuses, sujette à controverse, une des plus difficiles à établir.

Néanmoins, la jurisprudence semble d'accord sur un certain nombre de points.

Nous donnerons les plus usuels.

Un patron commet un abus dans les cas suivants:

a) S'il renvoie un salarié, pour l'unique raison qu'il appartient à un syndicat, ou qu'il refuse d'adhèrer à un syndicat quelconque, ou pour le fait que le syndique fait appel à son syndicat pour le défendre;

dre;
b) S'il renvole un délégué ouvrier, présentant les revendications de ses cama-

senimi les revendications de ses camarades;
c) Le renvoi d'un ouvrier, refusant de
travailler le jour du repos hebdomadaire,
ou refusant de faire plus de quarante
heures;
d) A la suite d'une demande de rappel
de salaire par l'ouvrier;
e) Pour la seule raison que le salarié a
eu une absence très courte, provoquée par
une raison sérieuse et motivée;

f) Pour fait de grève, si l'accord de re-prise stipule qu'il ne sera fait aucun li-cenciement pour fait de grève, soit que cet accord ait été signé par l'employeur, ou par le syndicat patronal, ou le gou-vernement. Dans les deux derniers cas, il est llé, malgré qu'il ne soit pas lui-même

g) Si le renvol a lieu pour des raisons politiques;
h) S'il a pour raison la prétendue insuffisance d'un employé qui, pendant un laps de temps, a donné des preuves de ses connaissances techniques et actives, et que, brusquement, le patron le considère comme incapable. Ce dernier ne pouvant en faire la preuve formelle;

i) Si le renvoi a lieu la veille du dé-part en congé;

j) Si un ouvrier embauché ferme par le patron, celui-ci refuse de le prendre, sans qu'il y ait faute de l'ouvrier;

ACCIDENT DE DROIT COMMUN

2º Calcul du préjudice. L'indemnité due pour préjudice causé doit être établie en tenant compte :

a) De la perte de salaire entre l'accident et la consolidation de la blessure ;

b) Des dépenses pour frais médicaux et pharmaceutiques. Eventuellement, des frais d'hôpital, détérioration de vêtements, pertes diverses consécutives à l'accident (vélo, portefeuille, etc.).

La victime doit faire la preuve de ces

COMMUNIQUES

Trésorerie confédérale

Le matériel 1949 est édité. Passer les commandes. Les timbres A.I.T. ne seront envoyés que fin janvier, le C.C.N. devant se prononcer à ce sujet.

Pour toute la trésorerie confédérale, adresser les fonds à : René Roussot, 9, avenue de la Porte Clignancourt, Paris-18°. C.C.P. 5046-35.

* 2º U. R.

Trésorerie 2º U.R.

Adresser tous les fonds concernant la trésorerie de la 2º U.R. à : Blachter, 15, rue de Belleville, Paris-19*, C.C.P. 6474-40. Commission d'initiative

de la 2º U.R., les deuxième et quatrlème vendredis du mois, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris-10º.

Syndicat Industriel des Métaux R.P.
L'assemblée du Syndicat aura lleu le 16 janvier, salle de la Solidarité, rue de Meaux, 15 (Métro: Colonel-Fabien).
L'ordre du jour est très Important et nécessite la présence de tous. La carte syndicale sera exigée à l'entrée.

Syndicat Textile-Habillement Prière de régler toutes les cotisations

en retard.
Permanence tous les samedis, de 14 à 18 heures, au siège. 3º échelon. — Coefficient 1425: Aide-foreur ayant plus de six mois de profession. P.T.T.

Réunion tous les lundis, 21 heures, au siège. Réunion d'information les deuxième et quatrième dimanches du mois, à 9 h. Permanence tous les lundis, de 18 à 20 heures.

Livre-Papier-Carton

Tous les samedis, de 14 h. 30 à 18 h. S.U.B.

Tous les soirs, de 18 à 19 heures.

Services de Santé
Tous les lundis, de 17 à 19 heures, au slège.

Bois-Ameublement Permanence tous les mercredis, à 18,30 heures, 19. rue Faidherbe, Paris-11º (métro: Faidherbe-Chaligny). Conseil juridique à la disposition de tous.

F.T.R. Tous les mercredis, de 18 à 19 heures. Le trésorier de la F.T.R. fait connaître son compte chèques : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise), C.C.P. 6701-09, Paris.

U.L. Nanterre Permanence le premier dimanche du nois, Café « Chez Paulo », rue Paul-Dou-ner (impasse de la Gare), de 10 à 12 h

U.L. Chatou-Croissy et environs

Permanence tous les dimanches de 9 à 12 heures, salle Hôtel des Nations, Croissy. Réunion générale tous les premiers vendredis du mois, à 20 h. 30, même lieu.

Saint-Germain

Provisoirement, s'adresser aux vendeurs du « Combat » sur le marché, tous les dimanches. UL. Asnières

Permanence dimanche 30 janvier, de 11 à 12 h., Café des Bleuets, bld Voltaire, Asnières, pour retirer les cartes 1949 et mettre à jour celles de 1948. A partir du ler janvier, permanence le dernier dimanche du mois, adresse ci-dessus.

4º U. R.

Les sympathisants et Isolés du Puy-de-Dôme sont invités à se mettre en relations avec A. Guiller, La Sauvetat, Puy-de-Dôme. Ceux de l'Allier avec L. Malfant, boulevard Rambourg, Commentry (Allier). Ceux du Cantal, avec Barthez, gare de Neussargues (Cantal). Ceux de Corrèze, avec C. Sau-tler, bâtiment C.2, 17, cité des Roses, Brive (Corrèze).

Conformément aux décisions de Tou-louse, nous organisons une Confédération des Invalides et Vieux Travailleurs. Elle groupera: 1º les travailleurs agés de 60 ans minimum; 2º les travailleurs ayant moins de 60 ans, atteints d'incapacié dé finitive, totale ou partielle, de travail, par suite d'accident ou maladie, d'accord avec

les buts de la C.N.T. Ceux que ce projet intéresse, se mettront en rapport avec A. Guiller, La Sauvetat (Puy-de-Dôme).

Brive Pour Brive, écrire à M. Gilbert, boîte C.N.T., 5, rue Carnot, Brive (Corrèze).

* 50 II. R.

ILL. Albi Permanence: Salvetat, 21, rue de la Ri-vière, Albi (Tarn).

Mazamet Dumas, 2, rue du Moulin, Mazamet. Le camarade Ibanez, déplacé de Decaze-ville au centre de Merlebach, est prié de donner son adresse exacte, à Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi (Tarn).

* 6º U. R.

S.U.B. Toulouse

Assemblées générales mensuelles tous les premiers dimanches du mois, permanences tous les jours, de 18 h. 30 à 20 h.; samedis de 16 à 19 h.; dimanches de 9 à 12 h. Les adhérents, sympathisants, peuvent venir retirer le journal confédéral aux permanences, Maison des Syndicats, course Dillon cours Dillon.

Trésorerie 6º U.R.

Trésorerie 6 U.R.

Le trésorier régional rappelle aux syndicats qu'il est indispensable de donner le détail des sommes payées, afin de les bien ventiler. En ce qui concerne les U.L. et U.D.. elles doivent, de plus, donner, pour chaque fédération d'industrie, le nombre de timbres les intéressant. A l'avenir, le matériel doit être demandé directement à l'U.R., par les syndicats.

L'année 1948 doit être liquidée le 15 janvier. Tout le matériel invendu doit être retourné à l'U.R. Demander le matériel, retourné à l'U.R. Demander le matériel, retourné à l'U.R. Demander le matériel, retourné tes invendus, envoyer les fonds à : Colomie Alban, 20, avenue du Président-Doumergue, Toulouse ; C.C.P. 1290-679 Toulouse.

U.L. Carcassonne

Les agents E.D.F. et G.D.F. de la 24° fils, sont invités à se mettre en rapport avec Francis Dufour, B.P. C.N.T., 18, rue Bringer, Carcassonne (Aude). (Pour les centres de distribution de Carcassonne, Béziers, Montpellier.) Souscription mineurs de Salsigne

Rectificatif

A la liste parue dans le nº 8, ajouter : Travailleurs du Rail, Carcassonne : 1.500 fr. ; F.A. Paris : 6.000 fr. ; Total 62.475 fr.

₹ 8º U. R.

Bordeaux

Permanence bureau 15, vieille Bourse du Travail, 42, rue Lalande. Tous les jours, sauf samedis et dimanches, de 10 à 12 h. Un appel pressant est fait, pour le payement régulier et rapide des cotisations. Réunion de propagande de la C.N.T., dimanche 9 janvier, à 9 h. 30, Vieille Bourse. Des permanences se tiendroni, pour le payement des cotisations.

10° U. R.

Chantiers de Penhoet Permanence: Rivalland, 1415, cité H.-Gautier, mardl et vendredi, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

12º U. R.

Rouen

Permanence tous les soirs, 63, rue des Bons-Enfants,

*

14e U. R.

Tous les samedis, 18 à 20 heures, et dimanches, 9 à 12 h., 38, rue de la Chèvre.

Tous les dimanches, 16 h. 30, Café de l'Industrie, 110, rue du Maréchal Joffre.

Longwy Tous les dimanches, 9 à 12 h., 5, rue e Tivoli, Longwy-Haut.

Rombas et environs Tous les dimanches, 9 h. 30 à 12 h., chez Pernetta, 63, rue Joffre, Clouange.

Nancy Tous les jours, 19 à 21 h., et dimanches 9 h. 30 à 12 h., chez Rigoni, 3, rue Raymond-Poincaré.

15° U. R.

Strasbourg C.N.T., à l'Etoile Rouge, 143, rue de la Krutenau, tous les dimanches, de 10 à 12 heures.

17º U. R.

Lyon

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, et dimanche, de 9 à 12 heures.

Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne

286, cours Emile-Zola, dimanches de 9 à 12 heures. Saint-Fens

Premier et troisième dimanches de chaque mois, Café des Mûriers. Oullins

Cafá Charles, 75, av. de la Gare, dimanches de 9 h. 30 à 12 heures.

Venissieux Deuxième et

Deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, Brasserie Chaffard.

Le premier dimanche du mois, conseil syndical au siège. Le deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures. *

19º U. R.

U.L. Marseille

Permanence au Bar Artistic, 8, cours Joseph Thierry, tous les mercredis, de 18 h. 30 à 20 h., et dimanches de 9 h. 30 à 12 h.; tous les mercredis, des cours de formation syndicaliste ont lieu également au Bar Artistic. Se munir du nécessaire pour écrire.

Aix-en-Provence

Tous les soirs, sauf jeudls et diman-ches, 19 h. 30, 65, rue d'Italie, 4e étage, Aix. Le jeudi réunion du groupe C.N.T., à 21 h., Bar des Facultés, rue Vauvenargues, Aix.

U.L. Rognac-Berre S'adresser à Rey Louis, bld Jean-Jaurès,

Nice et région

Intercorporatif: adhésions, cartes, tim-bres, journal, chez A. Pallanca, rue Jo-seph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Ma-

anning and a succession of the On a le maître qu'on choisit

La voilà, la prospérité promise par les communistes, celle qui devait récompenser les ouvriers de leurs efforts en retroussant les manches: des loisirs forcés accompagnés de la

danse devant le buffet. Et que l'on ne s'y trompe pas : LE CHOMAGE A TOUJOURS PRE-CEDE LA PRODUCTION INTEN-SIVE ET GENERALISEE DES MOYENS DE DESTRUCTION ET DE MORT. Si ceux qui peinent à l'usine et aux champs se refusent à la cohésion et à la lutte, le marasme amène le cataclysme fatal, qui transforme chaque être en meurtrier au service du capital.

La guerre n'a jamais cessé d'exercer ses ravages, malgré les trèves. les traités et la défaite des pussances de l'Axe. En Chine, les avant-postes des deux colosses impérialistes qui se disputent l'hégémonie sur le monde, Palestine, la guerre fait son œuvre. parmi les conseils, les médiations et les recommandations de l'organisation internationale de br.gandage, l'O.N.U. Ailleurs, en Indonesie, ses agissements le rendent complice de la sauvage agression de l'impéria-lisme hollandais, contre un peuple qui cherche sa voie dans l'indépen-

Comme l'a dit le Dr Ewatt : l'O.N.U. n'est pas investi de pouvoirs permettant de faire la paix. Ou, mais ceux qu'il détient l'autorisent à couvrir et à protéger le banditisme colo-

La paix en marche

nial, à encourager et à absoudre les

62 milliards de crédits MILITAIRES sont votés provisoirement pour jan-vier et février (Les journaux, 3-1-49). Un avion-robot crève le mur sonique et atteint le 1.300 à l'heure.
La guerre fait rage en Chine.

Un avion égyptien a bombardé, le 2 janvier, la cité neuve de Jérusalem. Les hostilités continuent en Indo-

Les nostrités continuent en indonésie.

Le total des généraux de réserve est de 2.120. L'armée de terre compte 205 généraux. Pour garder les prisonniers de guerre, on avait désigné: un général de division, 25 colonels, 70 commandants, 260 capitaines. (République moderne, 2-1-49.)

Et, comme tout va bien, le nombre des chômeurs s'accroît de jour en jour, en Amérique ainsi qu'en Europe, et en France en particulier. Vous ne voulez pas vous révolter, ouvriers, cheminots, fonctionnaires qui dormez douillettement et faites les sourds? Vous avez raison, pliez l'échine, comptez sur « les autres »: vos patrons vous méprisent d'autant plus que vous êtes plus lâches. Vous avez peur des sanctions? On vous obligera bientôt à savoir mourir au champ d'honneur... ET voir mourir au champ d'honneur... ET VOUS OBEIREZ, par habitude. Vous vous ferez tuer, victimes de vos pan-tousies... et du coin du feu, éternels objets du dédain des « grands ». C'est bientôt que vous aurez aussi

VOTRE monument...

Si le renvol a lieu pour des raisons

k) Si un ouvrier ayant fatt des dépen-ses pour des outils nécessaires à son tra-vail, sur la demande patronale, est dé-bauché sous peu de jours;

1) Si un patron ferme brusquement son usine, sans avoir au préalable averti son personnel;

personnel;

m) Si le licenciement a lieu pour le refus d'accorder aux ouvriers les avantages qu'une loi ou convention nouvelle apportent à ceux-ci;

n) Si le licenciement a lieu pour un motif mensonger fait de mauvaise foi, dans le but de nuire à un ou des ouvriers.

Prochaînement, nous examinerons les cas litigieux.

1º Dès l'accident.

1º Dès l'accident.

L'accidenté doit immédiatement faire dresser un constat par un agent, prendre des témoins auxquels il demandera leur adresse et, si nécessaire, une déclaration écrite et signée, ce qui constituera une garantie supplémentaire.

Il importe d'exiger de l'auteur de l'accident toutes indications sur son état civil, adresse, d'après ses papiers d'identité, s'il est salarié (chauffeur par exemple), le nom de la maison qui l'emploie, pour un recours contre celle-ci ultérieurement.

Faire établir un constat exact des circonstances de l'accident.

Coefficient 290. Forage supérieur à 1.000 mètres. La législation sur les accidents du travait a inclu, dans les garanties données aux ouvriers, la reconnaissance, comme accident du travait, du TRAJET.

Tout ouvrier se rendant ou revenant du travait, pour rejoindre son domicile, victime en cours de route d'un accident, même causé par un tiers, a droit à l'assurance-accident.

Toutefois, it faut que ce trajet soit celui suivi habituellement, ce qui n'implique pas qu'il soit le plus court, mais le plus rationnel.

Le moyen de locomotion n'entre pas en

alarmante, mais à part l'Association Internationale des Trava.lleurs, on est encore à attendre une réaction des organisations syndicales mondiales: F.S.M. ou secrécariats professionnels internationaux. La F.S.M., dont l'attachement aux maîtres du Kremlin est patent, viripendie et fustige bien les manœuvres de l'impérialisme américain, sa pol.tique de suprématie économique, mais est d'un mutisme de moujik démocrate-populaire sur les atrocités qui se commettent en Bulgarie, en l'ologne, au delà du rideau de fer, contre les militants syndicalistes révolutionnaires. Elle dénonce Franco et son rég.me inquisttor.al, plus parce que l'Espagne est un bastion du capitalisme yankee en Europe occidentale, que pour soutenir les masses travaileuses dans leur

lutte de libération. Et les autres, celles qui ont fait claquer les portes de la F.S.M. ou qui sont pour le faire, les secrétariats professionnels internationaux, les Trade-Unions britanniques, la A.F.L. et le C.I.O., n'ont que diatr.bes contre l'ampérialisme russe. En revanche, leur silence est é.oquent sur la politique impérialiste de leur pays. Adulatrices du plan Marshall, elles se rangent délibérément au côté des fi-

nanciers internationaux contre les intérêts des travailleurs. consequent, les positions sont nettes : celle des syndicalistes révolutionnaires qui ne font cause commune avec qu.conque, qui ne reconnaissent

des réformistes, qui pactisent avec l'ennemi de classe. L'heure de choisir est venue pour les hommes conscients, pour ceux qui placent les intérêts du monde du travail au-dessus de leur personnalité et des ridicules quest.ons de boutiques. Les révolutionnaires égarés dans les centrales belicistes do.vent peser les lourdes responsabilités qu'ils contractent en maintenant leur présence des groupements inaptes à l'action contre la guerre, qui la préparent par l'autorité dont ils disposent sur des parties de la classe ou-vrière et qu'ils mettent au service de

la bourgeo.sie.

LES ETRENNES UTILES ...au capital

AUGMENTATION DES SERVICES POSTAUX AUGMENTATION DES LOYERS Cela s'appelle : blocage des prix...

préparatifs et les agressions qui feront

sombrer l'humanité dans l'horreur. La situation internationale est

Dans la lutte pour la paix, par que les droics des travailleurs; celle

On a les maîtres qu'on choisit : OU LE PROLETARIAT, OU L'IMPE-

RIALISME. Chaque effort donné, même inconsc emment, aux fauteurs de guerre, sont des instants volés à l'Internationalisme Ouvrier.

l'expédition recommandée. Nous ne répon-dons pas des pertes postales si le colis n'est pas recommandé.

IBRAIRIE

LA PENSEE Sur les rayons de la bibliothèque

LE SYNDICALISME ET LE PROBLÈME PAYSAN (1)

Cette petite brochure de notre ami Paul Camus, ouvrier paysan, est écrite en style simple. Sa lecture en est facile. Nos amis y trouveront d'utiles renseignements.

On peut regretter d'y trouver des choses qui ne sont plus nouvelles et ont déjà été dites avec plus de brio. On peut déplorer que la conclusion soit un chant d'espoir en la démocratie, l'auteur ne paraissant pas avoir approfondi ce qu'il fallait attendre par là.

(1) Franco: 30 fr., à notre service KROPOTKINE (1) Par Fernand PLANCHE et Jean Delphy

Descendant de l'antique maison féo-dale de Rurik et des grands princes de Smolensk, page de l'Empereur et sergent du corps des Pages, officier de cosaques sibériens, premier explora-teur de la Mandchourie où il in-firme les thèses jusqu'alors admises d'Alexandre de Humboldt; auteur de la magistrale « formation glacière », secrétaire de la Société de Géographie, savant de réputation mondiale, Kro-potkine abandonne tous les privilèges dus à sa naissance pour combattre le tzar qui l'enferme à la prison Pierre

tzar qui l'enferme à la prison Pierre et Paul.

Evadé, il milite au sein de la première internationale, combat le marxisme et reprend le flambeau que, par sa mort, vient de laisser Bakounine, connaît prison et persécution, voit ses livres traduits dans toutes les langues du monde, est le véritable vulgarisateur de la pensée libertaire et meurt dans le respect universel.

Une vie unique (2).

P. Besnard: Le Problème des salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; Le Fédéralisme Libertaire, 10 fr. — P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr. — E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Elat, 12 fr. — Lahoste: Qu'est-ce que le Prolétariat, 5 fr. — S. Faure: Sacco et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les Crimes de Dieu, 15 fr. — Lorulot: L'Idole Patrie, 5 fr. — P. Lapeyre: Ge qu'est le syndicalisme révolutionnaire, 5 fr. — Louise Michel: Prise de possession, 15 fr. — L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr. — P. Monatte: Où va la C. G. T., 10 fr. — G. Bernerl: La Société sans Elat, 20 fr. Pour tout envol, joindre 20 fr. par livre et 6 fr. par brochuré, plus 20 fr. pour Une vie unique (2). (1) Editions S.L.I.M., 37, boulevard de Strasbourg, Paris (10*).
(2) Franco: 250 fr., à notre service de librairie.

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 10 Le No 15 Février 10 fr. 1949

Paratt le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT: 1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS

L'EMANCIPATION des TRAVAILLEURS
DOIT ETRE L'ŒUVRE

75, r. du Poteau - PARIS-18° Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

AUX PATRON GUERRE

Pour sortir de la misère :

A crise frappe rudement le monde paysan. Les marchandises restent sur les marchés, les cours s'effondrent. A la misère des citadins, conséquence de salaires dérisoires, s'ajoute

dorénavant celle des serfs de la terre. En même temps éclate l'inanité des prétentions de certains syndicalistes qui, épaulés par un ministre au ton doctoral, montèrent artificiellement un syndicalisme paysan dans lequel se retrouvent hobereaux, fermiers, métayers et ouvriers agricoles.

En fait, la C.G. A., c'est la renaissance nuancée du corporatisme vichyssois.

Malgré les dithyrambes en son honneur et les éructations d'allégresse, ce colosse gélatineux a été incapable de sauver les ruraux du désastre.

d'achat.

prises au pair.

40 heures.

son, les travailleurs, quelles que

soient leurs préférences politiques ou syndicales, revendiquent une amélio-

ration sensible de leur pouvoir

des exploiteurs de toutes sortes, spé-

culant sur la division et l'affaiblissement ouvriers, sur la conjoncture éco-

nomique, oppose à ces revendications légitimes un refus brutal et catégo-

Mais, après avoir accordé l'échelle mobile des loyers aux propriétaires, il la donne aux banquiers et aux ren-

tiers, par souscription à l'emprunt, avec des rentes dépréciées de 30 %,

En voilà assez! Il est temps que la classe ouvrière réagisse, qu'elle se

Il est urgent qu'elle prépare sa lutte, qu'elle l'engage résolument.

Non par des actions sporadiques et locales, mais d'ensemble, généralisées, comprenant toutes les profes-

Autrement, c'est l'échec, la dé-

Il faut que, sur un même front de

lutte, ouvriers de la terre et des usi-

nes exigent l'application de l'échelle mobile, après réajustement des salai-

res sur les indices de 1938, des aug-

mentations uniformes pour écraser la

hiérarchie des salaires, la semaine de

Que, partout, nos militants soient

les animateurs d'un regroupement

pour l'action directe et

C.N.T.

le capitalisme aura

perdu une manche.

sions, toutes les industries.

C'est la condition du succès.

montre digne d'un sort meilleur.

L'Etat, ce commis de la finance et

On pouvait pourtant prévoir facilement ce qui arrive. La paysannerie, pendant l'occupation et après celle-ci, a connu une situation particulièrement favorable, grâce aux réquisitions, ensuite par les exportations. Cette pénurle entretenue permit des cours et des surprofits substantiels. Elle devait inévitablement cesser le jour où les pays importateurs re-trouveraient le rythme normal de leur production agricole.

Un autre facteur faisait pressentir un renversement de l'évolution économique. C'est que le rétablissement du capitalisme, de son économie, né-cessite une exploitation de l'immense masse des producteurs. Par consé-quent, tôt ou tard, par l'inflation, par des importations considérables ou par l'arrêt des exportations, la paysannerie devait être ramenée à ses conditions d'existence d'avant guerre.

D'autre part, pour faire face à ses concurrents sur les marchés exté-rieurs, le capitalisme industriel a besoin d'une main-d'œuvre bon marché, qu'il ne peut rétribuer indéfiniment au-dessous de la loi d'airain. L'abaisproduits agricoles lui fournit prétexte au maintien de salaires dérisoires.

Et, tandis que la misère s'installe un peu partout, les produits de l'industrie sont en hausse permanente: environ 250 % de plus en un an. Corrélativement, les profits aussi.

Cependant, la classe ouvrière ne sent pas les effets de cet effondrement des cours à la production agri-cole. Les intermédiaires et les impôts se chargent de l'annuler, malgré les velléités de baisse autoritaire.

Cette duperie, doublée d'une escroquerie pol tique, n'empêche pas les prix de détail de se figer aux sommets atteints.

Les dernières mesures fiscales, l'augmentation des loyers ont accru la gêne et les privations existant dans les foyers ouvriers. A juste rai-

En fait d'économies...

Par ordre supérieur, la traction-va-peur a remplacé certains trains sur la ligne électrifiée Bordeaux-Saint-Pierre-des-Corps.

Lors des essais, il fut brûlé, avec une 141-R, type américain, 13 tonnes de charbon dans un sens et 9 tonnes dans l'autre. Soit 22 tonnes pour faire 700 kilomètres.

Actuellement, il faut 18 tonnes en moyenne. La consommation en électricité, pour le même parcours n'a jamais dépassé 8.000 kw. (1 kilo de charbon donnant environ, suivant la méthode employée, 1 kilowatt à

Où sont les économies ?

A noter que, quinze jours avant, l'on détournait les trains de Tours-Vierzon, par Orléans, pour manque de charbon ... !

Memento du propagandiste

Lu dans le Populaire du 13 avril 1948, interview de Claude-Autan-Lara, metteur en scène de Diable au corps : « Quand les hommes sont assez cons pour faire la guerre, il est normal qu'ils soient cocus. » N'ajoutons rien...

Les commerçants avec nous!

Les commerçants avec nous!

En juillet 48, au cours des grèves de Clermont-Ferrand, Mazuel, secrétaire de la Section syndicale Bergougnan-C.G.T., déclara, au cours d'une réunion d'information, que les délégués ouvriers avaient repoussé une proposition patronale de subvention à la coopérative de vente de l'usine.

Mazuel inboqua ce prétexte pour repousser cette subvention : « Si les ouvriers se mettent à acheter leurs produits à la coopérative à un prix inférieur à celui pratiqué dans le petit commerce clermontois, ce dernier va en souffrir injustement, car tout le monde sait que le petit commerce est solidaire du prolétariat. »

Nous est avis que Mazuel est un fervent de la galéjade!

L'échelle mobile

Tout le monde en veut, aujourd'hui. Et tout le monde, comme de juste, l'a toujours demandée.
« L'échelle mobile? Pure utopie. Danger et recul pour la classe ou-

vrière. » (Suite en 2º page)

La loi sur les loyers

DUPERIE ET VOL LEGALISES

L est peut-être trop tôt pour ju-ger des répercussions que la loi sur les loyers, du 1° septem-bre 1948, a cu sur le budget des tra-

Aux dernières nouvelles, il semble-rait qu'au moins 50 % des locataires n'ont pas satisfait aux obligations im-posées par la loi.

Les « cochons de payants » ont, en effet, été bouleversés, au vu de la quittance qu'on leur a présentée, triplant parfois le montant de la précédente.

Du coup, on parle, soit de révision de la loi, soit de report à une date plus éloignée du paiement des aug-

Il n'est pas possible au prolétariat, avec ses maigres salaires, de satis-faire aux exigences des « législateurs », dissimulant leur hut sous un fatras

dissimulant leur but sous un fatras de textes amphigouriques.

L'esprit qui a présidé à l'élaboration de la loi est souligné dans le décret n° 48-1766, du 22 novembre 1948, qui indique : « Le législateur ayant estimé avec juste raison que les prix actuels ne pouvaient fournir une base sérieuse à une revalorisation normale des loyers, le décret a donc pour objet d'obtenir un classement des locaux donnant une base plus satisfai-

sante à la fixation du prix des loyers.

ENFIN!

un mouvement

Les grévistes

des Hôpitaux

ne font pas payer

les consultations

VA-T-ON VERS LA

GRÈVE GESTIONNAIRE?

intelligent:

Dans l'exposé des motifs du décret n° 48-1881, du 10 décembre 1948, on précise que « la notion de rentabilité a été retenue en ce qui concerne la fixation du prix au mètre carré de la valeur locative, etc. ».

la valeur locative, etc. ».

Les deux raisons invoquées plus haut n'étant certainement pas jugées suffisantes pour nous faire avaler la pilule, le décret du 22 novembre 1948, déjà cité, nous explique que : « Le gouvernement avait l'obligation d'assurer une hausse des loyers qui permette, en règle générale, de reprendre l'entretien des immeables aujourd'hui insuffisant. » Enfin, la dernière raison est ainsi relatée : « Les prix prévus ne constituent qu'un maximum.

(Sulte en page 2.) *************************

hommes hommes

La rédaction rappelle qu'en raison de l'abondance du courrier et des frais élevés qu'il entraîne, elle ne répond qu'aux lettres demandant expressément une réponse. Il est inutile que nous vous fassions savoir que nous avons reçu un article, un changement d'adresse, un communiqué. Toutes les lettres sont lues avec attention et prises en note. ses en note.

La situation du C.S. est bonne. Les abonnements nouveaux suivent leur petit train-train. Nous pouvons donc espérer voir notre organe s'agrandir dans quelques mois. Il suffit seulement pour cela que chacun continue et soutienne l'effort commencé.

Vous prendrez note de la nouvelle formule de la page juridique.

Le Carnet du Militant fait failllte ce mois-ci, faute au responsable de la rubrique de n'avoir pu disposer d'un seul instant à sa rédaction.

Encore une fois, écrivez lisiblement, rappelez votre adresse, laissez une marge, à gauche des feuillets. Ne serrez pas l'écriture.

Dernier délai pour la copie du n° 11 : 24 février. Si votre article ne souffre pas de l'actualité, envoyez-le avant. Merci.

LA REDACTION.

Règlement du C.S.

En vertu des décisions du C.C.N. du 23 janvier 1949, le règlement des « Combat syndicaliste » diffusés à la criée, ainsi que ceux remis aux adhé-rents sur ristourne des 10 francs, doit être effectué DIRECTEMENT au C. C. P. Joulin. Les syndicats ne vi-reront donc au trésorier confédéral que les sommes revenant à la C.N.T. Chaque syndicat, chaque U.R. et U.L. voudront bien prendre note de ces dis-

Si chaque syndiqué pouvait s'abonner, ce serait encore mieux.

Pour ceux qui travaillent régulière-ment, c'est-à-dire sans périodes de chômage, ceci est-il tellement impos-sible? Est-ce vraiment un gros effort que d'avancer 110 francs pour un an?

Si les adhérents d'une U. L. étaient tous abonnés, nous enverions en bloc les journaux à son siège. Ils vien-draient les y prendre. Et nous au-rions des frais d'envoi moindres.

Le C. S. vit! Il tient magnifiquement le coup. N'ayez pas peur, il tien-dra toute l'année. Vous êtes donc as-surés d'avoir vos douze numéros. **ABONNEZ-VOUS!**

Versements à JOULIN Robert, 75, rue du Poteau, PARIS (18°). C. C. P. 5.288-21, PARIS.

Avant six mois, vous aurez un GRAND journal! L'ADMINISTRATION.

Après les tractations de la dernière grève, les pouvoirs publics avaient donné des assurances pour les coefficients-sommets de chaque catégorie (surveillants, infirmières, préposés et A. S. H.). Ces résultats ont été considérés par les autres syndicales comme une « grande victoire des travailleurs ».

Nous, à la C. N. T., n'avons pas caché que des résultats aussi mal définis pour les salaires de base lais-saient une possibilité de manœuvre, de la part du gouvernement. Cela n'a pas manqué de se produire. En effet, il y a quelques jours, le conseil supérieur de la fonction publique sortait les indices 120 à 160 pour nos camarades A. S. H. (agents des services hospitaliers non gradés), ce qui donne 10.833 fr. par mois plus 3.250 fr. d'indemnité de résidence aux A. S. H. de cinquième classe. Pendant que le surveillant, qui est un agent gradé de la même catégorie, voit son traitement mensuel porté à

26.667 fr., plus 4.750 fr. d'indemnité de résidence.

Le personnel ne pouvait accepter, de la part du gouvernement, des indices de salaire qui renforceraient la division économique des travailleurs.

Pour preuve, il suffit de s'en recider la grève totale des A. S. H. (98 % pour la grève totale) et une grève de solidarité de 48 heures pour les agents gradés (85 % pour la grève de solidarité).

La grève prend une ampleur rarement vue dans les hôpitaux. Les A. S. H., considérés comme un personnel de nettoyage — alors qu'en realite tous les v.>. II. son' appeles à donner des soins aux malades ont cessé totalement le travail.

Pour pouvoir tout de même donner aux: malades le minimum de soins indispensables, tous les services administratifs ont été délaissés. Les consultations sont gratuites.

Dans certains établissements, les

externes (élèves médecins) font les brancardiers et même quelquefois le directeur et l'économe. Il arrive très souvent aussi qu'un médecin-chef de service demande au directeur de l'établissement d'intervenir auprès du Comité de grève (dans lequel nos ca-marades de la C. N. T. sont présents) pour qu'un A. S. H. lui soit rendu pendant quelques heures, afin de pratiquer une opération urgente. Dans pareil cas, afin de sauvegarder la sécurité des malades, satisfaction a toujours été donnée. Mais ces faits nous permettent de dire aux pouvoirs publics que les A. S. H. sont indispensables pour administrer les soins aux malades et doivent être payés en conséquence.

A l'heure, où nous écrivons ces lignes, la grève est en cours et l'on ne peut préjuger des résultats. Mais la C. N. T., toujours fidèle à son principe de contraction de l'éventail de salaire, appuiera le mouvement pour obtenir les coefficients 135-195 (pour les A. S. H.) de la commission tripartite, mais n'entend pas s'arrêter là et fera tous ses efforts pour pous-ser plus loin l'écrasement de la hiérarchie des salaires en élevant les salaires de base vers les sommet.

Le Synd'cat des Services de Santé (Région parisienne).

A.I.T.

GRANDE SOUSCRIPTION NATIONALE

au profit de la propagande et du COMBAT Syndicaliste

C'est le 12 MARS 1949

au cours d'une Grande Soirée Artistique, suivie de Bal de Nuit qu'aura lieu le tirage de notre superbe

TOMBOLA

dotée de nombreux lots de valeur, dont : UN POSTE DE T.S.F., UN VELO, DES PEINTURES, DE LA BIJOUTERIE, etc...

Chaque Billet de la SOUSCRIPTION donne droit au tirage On peut se procurer des billets ou carnets de 20 billets, au Siège, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°), ou au Trésorier Confédéral : René DOUSSOT, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°), C.C.P. 5046-35, Paris.

Pour amplifier la propagande, pour assurer la vie de notre COMBAT Syndicaliste,

Tous à l'œuvre pour le succès de la

SOUSCRIPTION NATIONALE DE LA C.N.T.

Une histoire de brigands

« L'État a un lourd passé de crimes et de sang. » (G. CLEMENCEAU, 1906.)

A Chicago, après l'autre guerre, les voleurs ont pullulé. Malheur au commerçant qui n'avait pas un revolver à côté de sa caisse, et malheur à l'isolé qui rentrait tard dans la nuit! Tant et si bien que l'état des richesses diminua les offaires devianent plus du minua, les affaires devinrent plus du-res, même pour les voleurs. Et les gros voleurs — chefs de gang et payant leur gang — travaillèrent à perte. Alors l'idée leur vint de se transfor-mer, de voleurs, en protecteurs des honnêtes gens

mer, de voleurs, en protecteurs des honnêtes gens.

Ils firent la tournée des commerçants, leur exposèrent qu'il leur valait mieux payer un forfait que de risquer de tout perdre. Et, grâce à cet argent, ils incorporèrent chez eux les voleurs les plus hardis et se débarrassèrent des autres. Ils en gardèrent cependant quelques, pour que l'utipendant quelques-uns, pour que l'uti-lité de leur fonction ne puisse faire de doute. Pour les commerçants qui voulurent se passer d'eux, ils mirent au point une série de mesures de contrainte, allant du pavé dans la vitrine à l'exécution pure et simple. Enfin ils étendirent la « contribution forfaitaire » à tous les membres de la population.

La première année, beaucoup se fé-

la population.

La première année, beaucoup se félicitèrent de la paix retrouvée. Ils firent la grimace la deuxième année, car les contributions doublèrent. Elles devinrent catastrophiques la troisième année, mais la bande régnait alors en maîtresse. Nul ne pouvait se soustraire à ses lois. Il était même dangereux de la critiquer. Et elle était la première à crier famine, vu les frais occasionnés par la défense des honorables citoyens de l'Ouest-Chicago, contre les impiètements de la bande de l'Est-Chicago, dirigée par des Italiens — ce qui était une pure honte...

honte...

Qu'a-t-il donc manqué aux gangsters de Chicago pour être reconnus d'utilité publique? D'élargir un peu le gang, d'y adjoindre quelques prêtres pour dire que leur existence était manifestement voulue de Dieu, et quelques maîtres d'école pour enseigner leur morale. Et puis une centaine d'années d'exercice pour que la tradition légitimât leur industrie.

On a envoyé Al Capone dix ans à Sing-Sing, pour fausse déclaration de revenus — ce qui est cher. (Il est vrai qu'accessoirement il avait ordonné une centaine de meurtres, mais ne les

qu'accessoirement il avait ordonné une centaine de meurtres, mais ne les ayant pas commis lui-même, on ne pouvait juridiquement lcs lui reprocher.) Aurait-on condamné de même Al Capone III, protecteur de l'Ouest-Chicago, fils de Al Capone II, lui-même protecteur, fils de Al Capone I°, etc., tous descendants de Cartouche. Et fondateur de la dynastie des « protecteurs de l'Ouest-Chicago »? Tous sacrés par les évêques et encensés par tecteurs de l'Ouest-Chicago »? Tous sacrés par les évêques et encensés par l'Université? Ils n'auraient pas manqué, bien entendu, au lieu de l'expression trop longuc : « protecteur de l'Ouest-Chicago », d'adopter quelque abréviation commode, quelque chose comme duc ou baron, par exemple—ainsi les « protecteurs » (aussi) du Saint-Sépulcre se sont-ils appelés, après deux générations, « rois de Jérusalem ».

rusalem ». Si l'Etat n'avait pas tué le gangstérisme — par concurrence — le gangsté-risme serait devenu un Etat.

Car l'Etat n'a pas d'autre origine ni d'autre justification morale : pro-

téger les gens, maintenir l'ordre à l'intérieur et la paix à l'extérieur. Pour cela, chacun est tenu de payer une quote-part qu'il nomme impôt. Il a mis au point une série de mesures allant de l'amende simple (j'allais écrire du pavé dans la vitrine) jusqu'à la guillotine, contre les délinquants. Il a pensé, lui, aux prêtres pour le bénir et aux écoles pour apprendre sa morale.

Il a commencé, comme les gangsters de Chicago, par protéger une ville (période du moyen âge). Il s'est étendu à la province (moyen âge). Il domine aujourd'hui la nation et il s'apprête gaillardement à prendre en mains le continent ou l'empire.

Il nous défend contre nos ennemis de l'extérieur, mais comme, depuis quatre ou cinq guerres, il a pris la mauvaise habitude de laisser envahir tout ou partic de notre territoire, sa défense apparaît assez illusoire. Et comme ces « ennemis » ne sont au-tre chose que les agents d'un autre Etat, nous faisons les frais des luttes de bandes rivales. Notre Etat légitime l'existence des Etats voisins, cependant que ceux-ci légitiment l'existence du nôtre.

tence du nôtre.

Quant à l'ordre à l'intérieur, il est certain que les voleurs n'ont pas disparu. L'État prétend que leur nombre a diminué. En dehors de toute statistique, nous sommes obligés de le croire sur parole. A plusieurs reprises, la police fut accusée de laisser faire les bandits — voire même de les aider — afin de réclamer une augmentation de son budget. En tous cas, les policiers nous coûtent plus cher que les voleurs.

L'on m'a conté l'histoire d'une ville L'on m'a conté l'histoire d'une ville terrorisée par des bandits. Chacun avait pris son quartier, accaparé la plus belle maison et dînait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à tour de rôle. On appela les gens d'arme. Les bandits déguerpirent... et les gens d'arme restèrent pour empêcher leur retour. Ils n'occupèrent pas les belles maisons, mais ils se firent construire un palais. Pour un bandit d'autrefois, on compte maintenant deux gendarmes. Qui a perdu dans l'affaire?

Je n'ai pas de tendresse particulière pour les parasites. La vie serait belle sans eux !... Mais s'il faut choisir, je préfère m'entendre avec les bandits.

En prenant des précautions, je puis leur échapper. J'en ai au moins l'espoir! Je peux résister : affaire de ruse ou de force. J'ai le choix, au moins : le voleur me demande la bourse ou la vie. Tandis que l'Etat me prend d'abord la bourse et puis me demande après de lui donner aussi ma vie.

Nous avons une armée qui nous coûte quatre cents et quelques milliards. Aux dires d'experts, elle peut bien tenir quinze jours en campagne. Mais ce n'est pas elle qui tiendra : au premier coup de canon, nous serons gentiments mobilisés et priés d'aller nous défendre nous-mêmes.

Alors là, il y a maldonne! J'en appelle à tous les honnêtes gens pour payer une contribution vo-lontaire aux voleurs afin qu'ils nous débarrassent des gendarmes!

8º U.R. (Bordeaux.)

propagandiste

(Suite de la 1re page.)

Qui dit cela? La C.G.T., tract distri-bué à Sotteville-les-Rouen, april 1947, en réponse à un tract de la F.T.R. (C.N.T.), réclamant cette échelle mo-bile.

On fait argent de tout

Dans le quartier des Halles, à Paris, sur une affiche placardée par le grand parti, annonçant les réjouissances de fin d'année (1948), on lisait : « Dimanche, Grand Prix des Fusillés, course derrière motos. ».

Ils sont morts... et bien utiles à certains nivents certains vivants...

Il était déjà contre la hiérarchie

« Aux vertus que vous exigez d'un domestique, combien de maîtres se-raient dignes d'être valets? » (Beau-marchais.)

Les effectifs augmentent

Crapier et Tournemaine, des chemi-nots C.G.T., sont allés tenir de « grands » meetings, en novembre-dé-cembre 1948, dans le Nord.

A Lens, Crapier fut applaudi fréné-tiquement par... 19 (dix-neuf) audi-

A Arras, le génial Tournemaine fit salle comble avec... 7 (sept) chemi-nots!

Deux bonnes réunions, en somme...

Ils en veulent...

Tract de la C.G.T., distribué aux agents des stations du Métro, le 2 février 1949 : « Il nous faut des primes de rendement! »

Et d'ici peu, la C.G.T. aura toujours été contre les primes de rendement...

Memento du LE COIN DE L'A.I.T.

Aux hommes libres, à la conscience universelle

La liberté est en danger. La guerre se prépare aux horizons du monde. La civilisation est menacée d'une honteuse capitulation de la pensée humaine. Les méthodes totalitaires rongent le monde comme un cancer. Dans leur réalisation la plus parfaite, l'impérialisme stalinien a gagné une partie de la terre

Mais partout des hommes luttent âprement pour se libérer de l'étreinte et sauver la civilisation. Et, parmi les peuples asservis, celui de Bulgarie ré-siste héroïquement.

Ce peuple, faible en importance nu-mérique, mais cultivé, enthousiaste de liberté, souffre sous la botte de fer moscovite. Sa mise en esclavage et le martyre de ses meilleurs fils — ceux qui conservent une pensée et une conscience libre — se développent d'une façon systématique et selon un plan prémédité. Tous ceux qui, en Bulgarie, ne pensent pas comme l'ordonnent Dimitroff et ses créatures sont condamnés à une mort certaine. Antifascistes éprouvés, anarchistes et syndicalistes, qui furent au temps de la lutte contre le fascisme l'âme de la résistance, peuplent aujourd'hui les résistance, peuplent aujourd'hui les camps de concentration et souffrent les tortures que leur infligent les bourreaux de Dimitroff.

La Bulgarie n'est plus, aujourd'hui, qu'un immense et triste camp de concentration, un cimetière. Tous ceux qui re con plant met et le la concentration.

qui ne se plient pas, qui gardent leur fierté et leur idéal de liberté, sont des-tinés à disparaître avec leurs familles

pour la gloire du communisme : en vingt-quatre heures, ils sont con-traints d'abandonner leur domicile, ils traints d'abandonner leur domiche, ils sont renvoyés du travail, leurs en-fants expulsés des écoles et des uni-versités; on leur retire la carte d'ali-mentation, il faut qu'ils meurent de faim! Comme « vagabonds », ils sont condamnés au travail forcé dans les « camps de travail » ou aux camps de concentration; là, un régime savam-ment combiné de sous-allmentation, de froid, de travail forcé et de tortures les condamne à une mort lente, af-freuse et sûre. La solidarité même est un « crime » puni de l'envol au

est un « crime » puni de l'envoi au camp de concentration.

Ce régime n'a plus besoin de condamnations à mort ; c'est, sur une immense échelle, le raffinement d'une mort qui rapporte, par le travail, et soumet ceux qui y sont destinés à la lente et horrible agonie des condamnés. N'est-ce pas plus cruel et impitovable que les exécutions par la hache toyable que les exécutions par la hache ou la chaise électrique qui ont autre-fois soulevé dans le monde des cam-pagnes indignées? La sensibilité hu-maine aurait-elle disparu?

maine auratt-elle disparu?

Dignes représentants d'un idéal sublime de libération humaine, sans compromissions ni reculs, nos compagnons reçolvent tous les coups avec une vertu tranquille qui déroute et inquiète les représentants de l'Inquistion moderne et concentre en eux les

ces hommes qui risquent leur vie et affrontent toutes les souffrances pour sauver, non seulement la liberté du peuple bulgare, mais aussi celle de l'humanité entière en l'affranchissant du fléau de la dictature communiste, font appel à la solidarité internatio-nale des travailleurs et des hommes libres pour les aider à vaincre cet agent de mort.

Resterons-nous indifférents à cet appel vibrant et pathétique qui nous parvient de l'autre côté du « rideau de fer », traversant frontières, mers et montagnes? Pouvons-nous rester et montagnes? Pouvons-nous rester sourds à ces cris d'angoisse, nous qui, jusqu'à hier, avons été poursuivis et torturés dans les camps de l'hitlérisme ou dispersés à tous les coins du globe, chassés de nos foyers par une autre dictature? Même si nous avons aujourd'hui foyer, travail et liberté, connaissant les souffrances du chômage et d'un foyer sans pain, pouvons-nous laisser mourir de faim nos compagnons et leurs familles?

Quelques francs, soustraits au salaire journalier d'un travailleur, ne représentent qu'un léger sacrifice tan-

représentent qu'un léger sacrifice, tan-dis que cet argent réuni de tous les coins du globe permettra de sauver les compagnons bulgares et leurs fa-milles d'une mort certaine, les aidera à reconquérir leur liberté et la nôtre en même temps en même temps. Travailleurs du monde entier, hom-

Travailleurs du monde entier, hommes libres et conscients, il faut élever la voix pour protester contre la barbarie du vingtième siècle. Il faut, par notre aide matérielle, sauver nos compagnons en péril par un sacrifice conscient et volontaire, sans proportion avec celui qu'ils ont accepté. Il est grand temps de voir clair. Secouez la torpeur, réveillez les consciences, soulevez le monde. La solidarité révolutionnaire est notre salut!

lutionnaire est notre salut!

La Commission d'aide aux antifascistes de Bulgarie se chargera de faire parvenir intégralement le produit de votre selidarité. Militants et amis, ganisations d'avant-garde. la Commission fait appel à votre cœur, à votre solidarité, à votre amour de la liberté. L'esprit de soli-darité triomphera de l'oppression bar-bare. Par lui, nous proclamerons hautement que les ennemis de la liberté sont bannis du sein des peuples libres et notre foi en l'avenir de l'humanité. LA COMMISSION.

La C.N.T. c'est le groupe d'attaque « Le Combat Syndicaliste » c'est son arme Sympathisant qui me lit continue ton effort:

Les saisons sont plus ou moins variables, mais la nature en suit les fluctuations. Les arbres en sont les meilleurs témoins : la pousse, la flo-raison, les fruits, la chute des feuil-

Lensée La

Vient de paraître :

LE MONDE NOUVEAU de Pierre BESNARD

Œuvre remarquable sur l'organisa-tion et la gestion de la vie économique et sociale par les syndicats des tra-vailleure

et sociale par les syndicats des travailleurs.
Un excellent guide pour chaque militant et ouvrier.
Une véritable source de connaissance sur toutes les questions ayant trait à l'organisation du monde nouveau que nous préconisons.
Le prix de vente est de 160 francs.
Nous laissons aux syndicats à 140 fr. l'exemplaire, frais d'envoi en sus.

Pour exercer votre esprit critique sur les réalisations communautaires, lisez : Recherches communautaires. Abonnement : 170 francs par an, 43, rue Mouffetard, Paris (5°).

les. La nature semble ensuite se re-

Les lois ne connaissent aucun ar-rêt. Elles foisonnent à tout moment. Frappant les uns, favorisant les au-tres, elles sont aussi changeantes que la lune. Il ne peut en être autrement. Vous souvenez-vous des réflexions

faites par certains fonctionnaires :
« Nul n'est sensé ignorer la loi. »

Dans cette boutade, il semblerait qu'une seule loi existe, alors que des milliers et milliers de lois sont décré-tées, appliquées. Très facilement, la puissance de l'argent en détourne le



sens de ou des textes. Le pauvre n'a que l'excuse de ne pas les compren-dre ou plus souvent de les ignorer. Mais il les subira avec rigueur.

Le sinistre Clemenceau, dit le Père la Victoire, se plaisait à répéter : « Dura lex, sed lex », ce qui veut dire : « La loi est dure, mais c'est la loi. »

En effet, les lois sont rédigées de telle sorte qu'elles permettent de faire dire le contraire et leur rédaction of-fre aux avocats et aux tribunaux la facilité de vivre de l'ignorance des

Il ne faudrait pas être assez naïf pour croire que eeux qui ont la charge de préparer une loi ne savent et ne connaissent pas la valeur des mots et ignorent les conséquences d'applica-

Ne jamais perdre de vue qu'avant le vote d'une loi, une commission donne son avis. Après examen de tous

donne son avis. Après examen de tous les chapitres, le texte est soumis au vote des députés. Donc, tous les politiciens sont responsables.

La dernière loi qui fit beaucoup de bruit, relative aux loyers, n'est-elle pas une monstruosité? Une montagne d'hypocrisie, mais, en contrepartie, un superbe et bel avenir pour les avocats et les tribunaux. cats et les tribunaux.
Parmi les députés, ils sont nom-

breux ceux qui exercent la profession, dite libérale, d'avocat.

Electeur, ne te plains pas des lois : tu as choisi tes maîtres.

Aucune loi ne peut être sociale, ni humaine. Car il y a toujours une vic-time, c'est pourquoi tous les travail-leurs doivent être contré toutes les

Aide - moi à vivre

DUPERIE

(Suite de la première page.)

Il y a lieu d'espérer que, d'ici quelques années, lorsque les majorations successivement autorisées auront atteint un certain niveau et que le développement de la reconstruction et de la construction aura mis sur le marché des logements nouveaux, etc. »

Il semble bien qu'en votant la loi et en fixant ses modalités d'application, parlementaires et ministres ont eu au moins quatre objectifs:

1º Revalorisation « juste et normale » des loyers ;

2º Rentabilité de la propriété bâtie; 3º Pourvoir à l'entretien des immeubles loués;

4º Permettre la construction de nombreux immeubles.

Certes, la première raison avouée de nos faiseurs de lois pourrait, avant tout examen sérieux, paraître équita-ble et nous ne pourrions, en fait, que trouver logique toute tentative qui aurait pour but de répartir équitable-ment les charges et avantages à chaque individu composant le corps social.

Mais il ne s'agit pas de cela. Peu importe au législateur qu'une famille composée, par exemple, de cinq per-sonnes, s'étiole lentement, dans un sonnes, s'étiole lentement, dans un taudis des vieux quartiers, dans ce qu'on appelle « une chambre et cuisinc », alors qu'une vieille douairière du boulevard Saint-Germain, ou un enrichi du marché noir, s'ébattent dans un hôtel particulier, spacieux et luxueux, qu'ils occupent, au surplus, à peinc trois mois par an — un séjour à la mer, à la campagne et à la montagne étant pour eux obligatoire.

Que leur importe qu'une seule per sonne occupe un logement dont la « surface corrigée » est de 200 mètres carrés et plus, si son heureux détenteur peut payer les 17.500 francs mensuels qui sont prévus dans les barèmes officiels.

Après tout, le père de famille qui aura à loger cinq personnes dans une pièce et cuisine, dans un immeuble de la 3º catégorie, n'aura à payer, au terme de janvier, que 783 francs et, après les augmentations successives, après les 816 francs.

Alors, de quoi se plaint-on? Vous répondrez qu'ils risquent tous de crever de tuberculose?

Croyez-vous que « nos » parlementaires peuvent tout prévoir...? geurs ont laissé endommager. Et quelle preuve les locate

Ils vous répondront, d'ailleurs, que, s'il fallait s'arrêter à de telles considérations, ON ne pourrait plus légi-

Légiférer dans un esprit de justice. ...Bourgeoise, bien entendu.

Nos dignes ministres, si fermes sur la question du blocage des salaires, ne restent pas insensibles aux plaintes des profiteurs exaspérés.

Une campagne de presse habilement orchestrée nous avait prévenus, depuis quelque temps, que la propriété bâtie ne rapportait pas suffisamment.

Nous avouons que l'argumentation ne nous a pas convaincus et nous pensans que, si cet état de choses peut être bien dommageable pour les propriétaires, nous ne voyons pas pour-quoi les travailleurs, qui gagnent à peine de quoi vivre, prélèveraient sur leur strict nécessaire pour permettre à une catégorie de eitoyens de vivre confortablement.

Nous voudrions bien que nos au-gures définissent la notion de renta-bilité, pour un prolétaire qui est en passe de devenir chômeur...

Il est certain que, dans les grandes villes, nombreux sont les locataires habitant des immeubles plus que centenaires. On en voit encore dans l'île Saint-Louis et ailleurs à Paris. L'aspect vétuste de ces immeubles nous fait comprendre aisément que, si les propriétaires ont perçu depuis des temps lointains de belles et bonnes rentes, ils ne se sont pas souvent dé-cidés à faire les réparations. A tel point que celles-ci s'avèrent impossibles. D'ailleurs, nul n'ignore que si les réparations extérieures incombent au propriétaire — qui ne connaît pas l'adresse de l'entrepreneur... — le locataire qui veut avoir un appartement convenable dépense beaucoup plus pour l'entretien du local qu'il occupe que celui à qui il paie un loyer.

Mais qu'importe! Pour que la no-tion de rentabilité retenue par le Par-lement permette un standard de vie substantiel à ceux qui sont l'objet de la sollicitude gouvernementale, on a astucieusement « prévu » que l'augmentation des loyers servirait à répa-rer les immeubles que la mauvaise volonté, l'incurie, l'avarice de nos lo-

Et quelle preuve les locataires auront-ils que les immeubles qu'ils ha-bitent seront désormais entretenus avec l'argent de leurs loyers?

Aucune, certainement, mais ils au-ront toujours payé... Nous ne sommes, au surplus, aux yeux de nos maîtres, bons qu'à cela...

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que le bâtiment ne marche pas. Après la guerre de 1914, il est certain que peu nombreux étaient les épargnants qui étaient tentés de faire un placement dans la construction de bâti-ments d'habitation. Et il est probable qu'après l'expérience de la dernière, avec la certitude que le capitalisme en prépare une autre, les mêmes épar-gnants, quelle que soit la volonté ex-primée par les faiseurs de lois, ne seront pas pressés pour construire.

L'incohérence des gouvernants ne s'est jamais fait sentir avec autant d'évidence.

D'une part, un budget militaire de 500 milliards, destiné uniquement à préparer la plus grande destruction des richesses que le travail de l'homme a accumulées.

De l'autre, une loi de prévoyance mettant à la charge des locataires l'épargne de sommes destinées à bâtir des immeubles d'habitation qui ne seront sans doute jamais construits.

Bâtir pour détruire, voilà tout ce que peut organiser un Etat qui arrive à fin de course.

Car enfin, que ce soit pour la guerre ou pour le logement, pour la destruction ou la construction, ce sont toujours les mêmes qui paient. L'Etat, chien de garde du capita-lisme, a encore une fois accompli sa

besogne. Parlementaires et ministres ont, comme justification de leur existence, de maintenir les privilèges acquis.

Pour posséder de nouveaux immeu-es, les propriétaires ont l'appui de la loi. Ils n'ont qu'à prendre « légale-ment » l'argent des prolétaires.

Jamais, autant que dans cette loi inique des loyers, n'a été confirmée avec plus d'éclat la cinglante affirmation de Proudhon : « La propriété, c'est le vol. »

METAUX-PARIS.

A.I.T. — Confédération Nationale du Travail — C.N.T.

SAMEDI 18 MARS, à 20 h. 30 Salle Susset, 208, quai de Valmy, PARIS-10^e (Métro : Jaurès)

GRANDE SOIREE ARTISTIQUE avec le concours assuré d'artistes renommés, suivie d'un

BAUL DE NUIT

avec le célèbre orchestre José Willant

DU CHANT ...

DE LA MUSIQUE...

DE LA SATYRE ...

DE L'ACROBATIE... Une bonne soirée, une date à retenir : 12 MARS Cette soirée aura lieu à guichets fermés

Seuls, les possesseurs de la carte d'invitation auront droit à l'entrée.

Dix billets de la Souscription Nationale de la C.N.T. donnent droit à une carte d'invitation gratuite.

N'attendez pas le dernier moment pour souscrire



A TRAVERS LES FEDERATIONS

FONCTIONNAIRES

Les Fédérations ayant reçu la pro-position pour « L'Union des Fédéra-tions de Fonctionnaires » sont priées de l'examiner et de faire parvenir leur réponse au siège.

Cartel d'Unité d'Action des Fonctionnaires

Le Cartel s'est réuni pour la première fois le 27 janvier 1949. Il envisage tout d'abord de rassembler une documentation concernant les fonctionnaires depuis 1938 et d'étudier les moyens d'application des revendications du Cartel. Il s'est penché particulièrement sur le reclassement et considère deux moyens possibles pour resserrer la hiérarchie des salaires.

Soit : faire, pour chaque branche de la Fonction publique, un contreprojet de reclassement en ramenant l'échelle hiérarchique de 1 à 4, au lieu de 1 à 8.

Soit : repousser catégoriquement tout système de reclassement après paiement de la deuxième tranche et revendiquer le réajustement des sa-laires en fonction du coût de la vie.

Les organisations de fonctionnaires sont invitées à apporter leur collaboration et à discuter au plus tôt de ce programme minimum.

FÉDÉRATION

DES SERVICES DE SANTÉ

Ah! la belle époque!

Combien de camarades n'ont-ils pas entendu ressasser par leurs chefs:
« Avant guerre..., on faisait comme ceci... Avant guerre, on travaillait comme cela... » C'est-à-dire, en clair, qu'avant guerre, on travaillait plus (sic). Et de nous prêcher la reprise du travail d'avant guerre (les camarades blanchisseurs se souviennent du genre de travail... qui est loin d'être amélioré). amélioré)

Nous devons faire remarquer à cette catégorie de chefs que si, avant guerre, il y avait plus de « rendement » dans divers services des hôpitaux, nous avions, nous, quelques avantages qui



jouaient en faveur de notre condition

physique... et morale.

Avent guerre, notre pouvoir d'achat garantissait mieux notre entretien général. Nous ne faisions que cinq jours de travail (40 heures). Les travaux se faisaient avec un peu plus de garantie hygiénique. Le matériel mécanique et humain était moins défectueux que maintenant. Et que de chotueux que maintenant. Et que de cho-

2º U. R. 9

Trésorerie 2º U.R.

Adresser tous les fonds concernant la trésorerie de la 2º U.R. à : Blachier, 15, rue de Belleville, Paris-19º, C.C.P. 6474-40.

Syndicat Textile-Habillement
Prière de régler toutes les cotisations

Permanence tous les samedis, de 14 à 18 heures, au siège.

Réunion tous les lundis, 21 heures, au siège. Réunion d'information les deuxième et quatrième dimanches du mois, à 9 h.

Permanence tous les lundis, de 18 à

Livre-Papier-Carton
Tous les samedis, de 14 h. 30 à 18 h.

Tous les soirs, de 18 à 19 heures. Services de Santé
Tous les lundis, de 17 à 19 heures, au siège.

Permanence tous les mercredis, à 18,30 heures, 19, rue Faidherbe, Paris-11 (métro: Faidherbe-Chaligny). Conseil juridique à la disposition de tous.

F.T.R.

Tous les mercredis, de 18 à 19 heures.

Le trésorier de la F.T.R. fait connaître
son compte chèques : Lavigne Roger, 1,
rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise),
C. C. P. 6.701-99, Pontoise.

Mise à jour cartes, adhésions, au siège. Permanence lundis, 18 h. 30.

Trésorerie confédérale

Commission d'initiative

Ne croyez surtout pas, amis lecteurs, que nous voulons, nous aussi, revenir au temps d'avant guerre, par le fait que nous revendiquons, depuis notre formation (C.N.T.), le retour à la semaine de 40 heures. Ceci n'est qu'un premier etade vers un idéal place.

qu'un premier stade vers un idéal plus élevé. Nous n'aimons pas parler « d'avant guerre ». Luttons pour qu'il n'y ait plus d'avant guerre, luttons contre la guerre. Luttons contre l'esprit retarda-taire et routinier.

Réclamons l'échelle mobile, une in-demnité de 7.000 francs mensuels, les 40 heures, le resserrement de la hié-rarachie. Combattons tout ce qui nous

divise. Allons de l'avant.
Et vous, chefs d'ateliers, maîtresouvriers, etc., songez que, pour certains, sonnera bientôt l'heure de la
retraite qui, vous le savez, est insuffisante pour vivre. Que ferez-vous ? Un
autre emploi ? Peut-être redeviendrezvous un pauvre manœuvre... Cessez donc d'être les serviteurs du régime et portez vos connaissances à aider

ceux qui produisent.

Ne faites donc plus la mouche du

FÉDÉRATION DU GAZ-ÉLECTRICITÉ (E.D.F.)

OPPOSONS AU « POLITBURO » DES ŒUVRES SOCIALES DES LISTES

DU CARTEL D'UNITÉ D'ACTION SYNDICALISTE

Par décret nº 48-2036 du 30 décempar decret nº 46-2036 du 30 decembre 1948, fixant les conditions des élections des membres des Conseils d'Administration des Caisses Mutuelles Complémentaires instituées en application de l'article 23 (paragraphe 5) du Statut National du Personnel des Industries Electriques et Gazières en du Statut National du Personnel des Industries Electriques et Gazières, approuvé par le décret n° 46-1541 du 22 juin 1946... Le président du Conseil des Ministres, en l'occurrence le très radi — rouge à l'extérieur et blanc à l'intérieur — ... Henri Queuille, sur le rapport du ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et du ministre de l'Industrie et du Commerce et compte l'Industrie et du Commerce et, compte tenu (ouf!) des quatre attendus..., dont je fais grâce au lecteur, a décrété que :

« Dans un délai de trois mois à compter de la publication (Journal Officiel du 4 janvier 1949, p. 226) du présent décret, il sera procédé, nonobstant toutes dispositions contraires des statuts, au renouvellement des Conseils d'administration des Caisses Mutuelles Complémentaires, en conformité des dispositions de l'article premier. » ... Article qui rappelle que les membres des Conseils d'administration des Caisses Mutuelles Complémentaires... sont désignés par voie d'élection à la représentation proportionnelle suivant la méthode dite de la plus

forte moyenne.

Et, lorsque l'on, sait que lesdites
Caisses Mutuelles Complémentaires,

instituées sur le plan et dans le cadre instituees sur le plan et dans le cadre de chaque exploitation, sont quasiment contrôlées par le « Politburo-Marcel Paul ». Nous pensons qu'il serait superflu d'essayer d'insister auprès de nos camarades des minorités... et d'individualités dignes du syndicalisme des F. Pelloutier, des Griffuelhes, des Pouget..., afin que tous, cénétistes et autres, nous nous retrouvions fraet autres, nous nous retrouvions fra-ternellement unis sur des listes du Cartel d'Unité d'Action Syndicaliste. Pour l'unité d'action : contre les po-

liticiens du syndicalisme, contre les désagrégateurs du mouvement ouvrier. Syndicalistes révolutionnaires! Au

E.D.F. (Carcassonne.)



LA F.T.R. VOUS PARLE! Cheminots!

Les élections des « délégués du personnel » auront lieu le 24 février. Vous avez pu constater à quoi sont bons les soi-disant délégués du personnel : à rien d'autre qu'à soigner leur petite position S.N.C.F. Il n'est pas d'exemple que ces délégués permanents aient pu faire aboutir une revendication importante. Tout ce dont ils peuvent se targuer, c'est d'avoir fait changer une porte de place, ou remplacer une lampe de 25 watts par une de 50, ou vous avoir fait octroyer une de 50, ou vous avoir fait octroyer une note plus importante que celle proposée par la hiérarchie — ce qui proposée par la hiérarchie — ce qui constitue automatiquement une petite saloperie vis-à-vis des copains que vous lésez ainsi, en prenant leur place. Les comptes rendus des réunions des

délégués du personnel constituent des monuments de baroque imbécillité. Si les délégués permanents avaient leur utilité, il n'y aurait pas de grève, puisqu'ils feraient aboutir nos reven-

dications!

dications!

Seuls ont quelque valeur les délégués à la Sécurité.

La C. G. T. va solliciter vos suffrages, comme la C.F.T.C., comme les autres. En vous faisant comprendre que, même si vous n'êtes pas syndiqué, elle vous défendra en cas de coup dur. En laissant entendre que le delégué ne doit pas être celui de telle ou telle organisation, mais celui de TOUS. Puis, quand vous aurez besoin de l'un quelconque de ces pontifes, ils vous demanderont d'abord, comme condition sine qua non si vous êtes bien syndiqué à SON organisation. Et vous serez coyonné!

vous serez coyonné!

Le délégué permanent, c'est la permanente compromission, c'est la « collaboration intelligente » (!) des inté-

La COLLABORATION du Capital et du Travail.. C'est TOUJOURS la CAPITULA-TION DU TRAVAIL. La F. T. R. déclare que, seule, la

délégation DIRECTE, en cas de conse justifie.

CONTRE la Capitulation, vous vous ABSTIENDREZ!

CONTRE LES TARTUFFE, vous vous ABSTIENDREZ! Pour montrer que vous n'êtes pas dupes, pour faire connaître à ces mes-

sieurs que vous voulez la semaine de 40 heures, le mois de congé, le régime maladie d'avant 1938, l'échelle mobile, les 7.000 francs d'augmentation men-suels non hiérarchisés, la titularisation des auxiliaires Abstention!

ABSTENTION !

ABSTENTION!

Encore lui!

Les commis de 2°, devenus « échelle 5 et 6 », voudraient bien savoir pour-quoi certains d'entre eux ont touché le rappel depuis janvier 48 alors que d'autres attendent toujours! Ne se-raient-ils pas tous logés à la même en-seigne?

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DU RAIL

La F. I. T. R. est convoquée pour le dimanche 13 janvier, 24, rue Sainte-Marthe, Paris (10°) (Métro Belleville), LE SECRETARIAT PROVISOIRE.

非市

ERRATUM. — Le C. C. P. du tré-sorier de la F. T. R. est : Lavigne Ro-ger, 1, rue des Venêts, Pontoise (S.-et-O.) : C. C. P. 6.701-99, Pontoise.



La Fédération industrielle des métaux a édité des papillons gommés. Ils sont vendus aux syndicats au prix de 1.100 francs les 4.000. Passez vos com-

UN PAQUET DE GRIS UN APERITIF =

> Un abonnement au « Combat Syndicaliste »

DE PARTOUT

La voix des U.R.

DEUXIÈME

UNION RÉGIONALE

Chez Panhard.

Cette entreprise est dirigée par la pire des réactions. Avant-guerre, le bureau d'embau-

che, c'était l'église de l'avenue de Choisy, dont la bienfaitrice était Mme Panhard. Touchante collusion ... Actuellement, les salaires y sont

plus bas que partout ailleurs.

Au début de janvier, à la suite des augmentations de toute nature, le mécontentement explose. Les délégués du personnel interviennent au-près de la direction, lui soumettant les revendications des ouvriers. Ils sont reçus d'une façon arrogante et provocatrice. Un délégué, excédé, répond vertement, est licencié et le personnel débraie. L'usine est occupée. Le 16, les enfants de chœur de Jules Moch la prennent d'assaut et, comme une troupe après un carnage, pillent la cantine, s'empiffrant avec tout ce qui leur tombe sous la main.

Un vote à bulletins secrets avait donné une majorité impressionnante POUR la grève. Cénétistes, cégétistes, autonomes, tous formaient un seul bloc.

Un comité de grève fut formé, presque tous ses membres étant staliniens. Quelques ilotes autonomes. Ces derniers constituaient le décorum « démocratique ». En réalité, les premiers avaient le contrôle absolu.

Le 17, assemblée générale du per-sonnel, présentation du cahier de revendications élaboré par le comité: augmentation de 16 francs de l'heure sur l'indice 100, c'est-à-dire hiérarchisée, prime d'ancienneté, etc. En somme, toute la gamme des revendications staliniennes. Aucun débat dans cette assemblée, mutisme total des autonomes, donc aquiescement à l'orientation revendicatrice.

Des délégués-maison des boîtes des alentours viennent réciter leurs litanies, pour doper le moral des grévis-tes. Mais sur la solidarité réelle, comportant un élargissement de lutte, si-

On préfère les parlottes ministérielles, tirer les cordons de sonnettes. Dans ces conditions, la grève risque d'être conduite dans une impasse, peu

de chances de réussite. Une solution, pour que l'arme ne frappe pas les ouvriers : action directe généralisée de toute la métallurgie.

Le patronat manœuvra : envoi de lettres individuelles, convocations, quelques inconscients, mais la masse reste décidée à la lutte.

Cependant, le conflit Panhard méritait mieux que des paroles de solida-rité morale. Il devait être le départ d'un vaste mouvement. Car tous les travailleurs ont des droits à faire va-

(Texte reçu le 22-1-49.) ***

CINQUIÈME

UNION RÉGIONALE

La 5° U. R. a tenu son congrès constitutif le 6 février. Le prochain numéro donnera un compte rendu des

222

HUITIÈME UNION RÉGIONALE

Le 9 janvier, une réunion de propagande a réuni, à Bordeaux, environ 200 auditeurs et plusieurs adhésions ont été enregistrées. Le 16 janvier, Agen et Fumel ont été visités : un syndicat est en formation à Agen et l'U.L. de Fumel va connaître une nouvelle activité. Dans ces deux localités, le « Combat Syndicaliste » sera activement diffusé.

Deux journaux d'usine ont vu le jour: l'un pour les Etablissements Irat (métallos), l'autre pour la maison Poliet et Chausson. D'autres naîtront sous peu.

La question des salaires

La question des salaires

Des journées d'études syndicales viennent de se tenir à Bordeaux, avec le concours du journal local La Nouvelle République, sur proposition de l'U.D. de Force Ouvrière. En plus de F.O., ont participé à ces journées, la 8° U.R. de la C.N.T., l'U.D. des Travailleurs chrétiens et la Confédération Générale des Cadres. Chacune des organisations a exposé largement dans la presse locale sa position sur la question des salaires, des conventions collectives et de l'arbitrage. Et les organisations participantes se sont mises d'accord sur différents points. Loin des d'accord sur différents points. Loin des bonzes du sommet, il est réconfortant de voir qu'entre gens de bonne foi, il est possible d'arriver aux mêmes conclusions que commandent le bon sens et la logique. Les camarades ver-cont que le point de vue de la CNT. sens et la logique. Les camaraues ver-ront que le point de vue de la C.N.T. est, en gros, celui qui s'est affirmé, sinon dans sa totalité, du moins dans l'essentiel. Voici, en effet, les conclusions adoptées unanimement et repro-duites d'après la Nouvelle République du 28 janvier :
1. Constatant que la contrepartie

1. Constatant que la contrepartie promise au blocage des salaires, le blocage des prix, s'est révêlée inefficace et que, dans les conditions actuelles, le premier sert surtout de paravent aux employeurs contre les réclamations pouvant souvent être satisfaites, chacune des organisations considérées se prononce pour la sympression du se prononce pour la suppression du blocage des salaires. 2. Concevant ce qu'il y aurait de

dangereux dans la période présente, si les salaires étaient laissés à la lisi les salaires étaient laissés à la li-bre appréciation des employeurs, cha-cune réclame le retour aux conven-tions collectives nationales ou d'in-dustries, avec fixation, après libre dis-cussion entre patronat et salariés, d'un salaire minimum établi par comparai-son avec la base de 1938 à Paris et adaptation au coût de la vie ou échelle mobile, sans nour cela aue les salaires

son avec la base de 1938 à Paris et adaptation au coût de la vie ou échelle mobile, sans pour cela que les salaires modifiés puissent devenir inférieurs aux salaires minimum établis.

3. Protestant contre l'injustice des zones de salaires et l'existence de régions défavorisées, elles demandent l'adjonction aux conventions collectives nationales d'avenants régionaux ou départementaux adoptant les salaires au coût exact de la vie et porfant, en outre, garantie des avantages dus aux us et coutumes en vigueur.

4. Préconisant des conventions collectives suffisamment simples et claires, fixant les droits réciproques des intéressés pour écarter, dans la mesure du possible, le recours au conflit, elles rejettent dans ce cas l'ingérence de l'Etat, quelle que soit sa forme ou la composition du gouvernement.

En particulier, elles marquent après l'expérience des douze dernières années, leur opposition à l'arbitrage obligatoire, restant entendu que si les parties en présence le désirent, elles ont toute la latitude de choisir un arbitre dans le conflit qui les divise.

OUINZIÈME UNION RÉGIONALE

Dans le nº 7 du C.S., il a été mentionné que les ouvriers de la S.C.A.R., 1, rue du Rhin-Napoléon, à Stras-bourg-Neudorf, avaient obtenu généreusement, de la part de la direction, 50 kilos de pommes de terre, après dix jours de grève. Les ouvriers ré-clamaient 3.000 francs au lieu des 2.500 concédés par le gouvernement. Une collecte de 40.000 francs a été répartie entre les seuls adhérents de C.G.T., soit 200 francs chacun. Les délégués, qui sont, comme un peu partout, des chefs, ont réussi, par leur propagande, à faire verser ces 200 francs aux mineurs en grève. Le plus grand nombre a laissé de 100 à 200 francs pour la caisse de solida-Les ouvriers de S.C.A.R. voudraient savoir à qui a été versé cet argent ? Car des mineurs de la Petite-Rosselle (mineurs C.G.T.), préten-dent n'avoir encore rien touché. Habituellement, dans de pareils cas, le comité de grève envoie une lettre de remerciement aux ouvriers de l'entreprise qui a versé, ou, tout au moins, au syndicat qui a collecté, avec un reçu en bonne et due forme. Indépendamment des gratifications de fin d'année, qui ont varié, selon l'ancienneté, de 300 à 1.800 fr., une prime de 1.500 fr. a été allouée, mi-janvier, à une vingtaine d'ouvriers. Lesquels, aux dires du directeur, « ont dépassé les espérances du point de vue rendement ».

Ces ouvriers sont, en partie, des monteurs de la construction de péniches et quelques soudeurs à l'arc. Or, une centaine d'ouvriers travaillent à la construction neuve. Pourquoi les 80 sur 100 n'ont-ils pas touché cette prime ? Sur les 2.000 heures qui ont été rendues sur le forfait, par plusieurs chefs d'équipe, pour 48, il était facile au directeur de les répartir équitablement, entre TOUS les ouvriers.

Métallurgistes

du Canton de HAYANGE!

du Canton de HAYANGE!

La Confédération Nationale du Travail a été constituée, dans notre canton, en avril 1948. Elle a pu, malgré les difficultés, les railleries, les injures de certains de nos adversaires, continuer à progresser.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'affirmer que la C.N.T., jusqu'alors ignorée dans nos régions, est devenue une réalité, avec laquelle il faudra désormais compter.

Au seuil de 1949, nous adressons un appel aux ouvriers, à tous ceux qui aspirent à un syndicalisme débarrassé de tous les politiciens et arrivistes, responsables de la faillite du syndicalisme révolutionnaire. Profiteurs poussés par l'intérêt et l'ambition personnelle, qui ont détruit l'espoir des travailleurs, si souvent trompés et trahis par ceux qui osent, aujourd'hui encore, prétendre être les défenseurs de la classe ouvrière. Mais qui, en réalité, ne sont plus que des instruments dociles aux mains des partis politiques et de l'Etat, défenseurs des intérêts qui ne seront jamais les nôtres.

Ce n'est pas en restant indifférent et passif que le monde du travail pourra retrouver des conditions normales d'existence et parviendra à se débarrasser de tous les parasites sociaux vivant aux dépens de ceux qui produisent.

Devant la guerre qui menace, le de-

produisent.

Devant la guerre qui menace, le de-voir de tous les hommes conscients est de se dresser pour mettre en œuvre tous les moyens en leur pouvoir, afin de l'empêcher.

La guerre, quel que soit le camp où on se trouve placé, ne pourra apporter aux travailleurs que plus de misè-

A tous ceux qui aspirent à un monde meilleur, nous demandons de venir rejoindre les rangs d'une organisation syndicale qui reste le seul espoir d'apporter au prolétariat, par la suppression du patronat et de l'Etat, une existence digne de la personne humaine.

humaine.

La C.N.T. d'Hayange et environs.

Tous renseignements et adhésions à : HUBERT Julien, 100, route de Thionville, Marspich (Moselle).

Assemblée générale dimanche 27 février, 9 heures, salle de la Solidarité, 15, rue de Meaux, 19º (métro : Colonel-Fabien). Présence indispensable.

Manutentionnaires, Docks et similaires

Syndicat Transports,

Syndicat Cuirs et Peaux

Bois-Ameublement

OMMUNIQU

H.CR.B. Le matériel 1949 est édité. Passer les commandes. Les timbres A.I.T. ne seront envoyés que fin janvier, le C.C.N. devant se prononcer à ce sujet.

Pour toute la trésorerie confédérale, adresser les fonds à : René Roussot, 9, avenue de la Porte Clignancourt, Paris-18°. C.C.P. 5046-35. Assemblée générale lundi 28 février, an siège, rue de la Tour-d'Auvergne, à 15 heures. Ordre du jour : désignation du Conseil pour 1949. Permanence tous les lundis, à partir de 15 heures.

U.L. Nanterre

Permanence le premier dimanche du mois, café « Chez Paulo », rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à

Saint-Germain-en-Lave Réunion générale le 2° dimanche de mois, à 10 heures, adresse habituelle.

Chatou-Croissy et environs Réunion générale le premier samedi du mois, salle « Hôtel des Nations », Croissy, à 20 h. 30.

de la 2º U.R., les deuxième et quatrième vendredis du mois, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris-10º. Syndicat Industriel des Métaux R.P. Rueil-Bougival et environs L'assemblée du Syndicat aura lieu le 16 janvier, salle de la Solidarité, rue de Meaux, 15 (Métro: Colonel-Fabien). L'ordre du jour est très important et nécessite la présence de tous. La carte syn-dicale sera exigée à l'entrée.

Permanence tous les jours, de 19 heures à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bougival. U.L. Colombes Permanence: Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, le dimanche, de 11 à 12 heures.

4º U. R. Les sympathisants et isolés du Puy-de-Dôme sont invités à se mettre en rela-tions avec A. Guiller, La Sauvetat, Puy-de-Dôme. Ceux de l'Allier avec L. Mal-fant, boulevard Rambourg, Commentry (Allier). Ceux du Cantal, avec Barthez, gare de Neussargues (Cantal). Ceux de Corrèze, avec C. Sautier, hâtiment C. 2, 17, cité des Roses, Brive (Corrèze).

Conformément aux décisions de Toulouse, nous organisons une Confédération des Invalides et Vieux Travailleurs. Elle groupera: 1º les travailleurs âgés de 60 ans minimum; 2º les travailleurs ayant moins de 60 ans, atteints d'incapacité définitive, totale ou partielle, de travail, par suite d'accident ou maladie, d'accord avec les buts de la C.N.T. Ceux que ce projet intéresse se mettront en rapport avec A. Guiller, La Sauvetat (Puy-de-Dôme). Brive

Pour Brive, écrire à M. Gilbert, boîte C. N. T., 5, rue Carnot, Brive (Corrèze).

5° U. R. U.L. Albi Permanence: Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi (Tarn).

Mazamet

Dumas, 2, rue du Moulin, Mazamet. Le camarade Ibanez, déplacé de Decaze-ville au centre de Merlebach; est prié de donner son adresse exacte, à Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi (Tarn).

(Suite en page 4.)

8.D.I.C

Note importante

Si vous avez besoin de renseignements juridiques, écrivez au camarade Henri La-veau, 32, rue Labirat, Bordeaux (Gironde), en joignant deux timbres-poste.

Le Conseil juridique demande aux U.R. de lui faire connaître rapidement les taux de l'indemnité de déplacement dans les départements de leur ressort, détaillés. Ecrivez à l'adresse ci-dessus.

Pour faciliter le travail de classement à ceux de nos amis qui nous ont fait savoir qu'ils désiraient constituer un fichier juridique, le Combat syndicaliste commence, des aujourd'hui, la publication de la page juridique en feuilleton. Nous ferons notre possible pour qu'elle soit toujours de même grandeur. Les colonnes seront numérotées deux par deux. Aujourd'hui: pages 7 et 8. Chacun fera jouer son initiative personnelle pour le classement des numéros précédents. Deux colonnes forment une page du fichier. Vous les collerez « recto » seulement, de façon à prévoir les suppléments au verso, le cas échéant. Prenez du carton léger, mais surtout pas des feuillets de papier. **

La caisse d'allocations samiliales de la Région parisienne nous prie d'insérer :

La Caisse Centrale d'allocations familiales de la Région parisienne fait connaître
que son conseil d'administration a décide
de prolonger, à dater du 1* octobre 1948,
et à titre de prestations extralégales, le
bénéfice des allocations familiales en faveur des apprentis de 17 à 20 ans et des
étudiants de plus de 20 ans, jusqu'à une
limite dépendant de la nature des études
et pouvant aller jusqu'à 25 ans dans certains cas.

Pour les apprentis, le droit est maintenu à ceux qui remplissent les mêmes
conditions que celles exigées pour les apprentis de moins de 17 ans.

Pour les étudiants, les conditions ciaprès doivent être remplies :

La prorogation ne concerne que les seules études qui ne peuvent être normalement achevees à vingt ans.

Il faut, en outre, qu'elles soient poursuivies en vue de l'exercice d'une profession et qu'elles absorbent toute l'activité
de l'étudiant.

En tout état de cause, l'allocation en
cas de prolongation d'études au delà de
vingt-cinq ans, sauf, éventuellement,
pour une durée correspondant à un appel
sous les drapeaux.

Les familles de salariés devront envoyer leur demande soit à la Gaisse Centrale d'allocations familiales, 10, rue
Viala, soit directement à la section de la
Gaisse centrale, constituée par l'ancienne
Caisse de compensation à laquelle elles
sont encore rattachées.

Pour les travailleurs indépendants et les
emplogeurs ayant personnellement des enfants rentrant dans les conditions sus-indiquées, les demandes dotvent être adressées à la Caisse centrale, section des Travailleurs indépendants et des employés,
9, rue de Liége, Paris (9).

Dans tous les cas, préciser la nature
des études pour suivies, ainsi que l'établissement d'enseignement fréquenté par
l'étudiant.

Janvier 1949.

N. D. L. B. — Siène de la caise.

Janvier 1949.

N. D. L. R. — Siège de la caisse : 29, avenue Mac-Mahon, Paris (17e). AND THE PROPERTY OF THE PARTY O

« Le Combat Syndicaliste » souhaite que vous puissiez

le lire longtemps... Il ne vous oublie pas et espère que vous lui rendez la pareille

Donnez-lui de vos nouvelles Vous avez perdu son adresse ? Ce n'est pas grave

JOULIN Robert. 75, rue du Poteau, Paris-18º C.C.P. 5288-21

Ne cherchez plus

LES CONSEILS

DE PRUD-HOMMES

Le premier Conseil de prud'homme fut établi en 1806, à Lyon, pour régler les conflits de l'industrie de la soie.

Depuis, ils se sont développés à tra-vers le pays, pour atteindre l'importance actuelle.

La loi du 25 décembre 1934, dans son article premier, déclare: « Les conseils de prud'homme sont institués pour terminer par voie de conciliation les différends qui peuvent s'èlever à l'occasion du contrat de louage de service dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, entre les patrons ou leurs représentants et les employés, ouvriers et apprentis de l'un ou l'autre sexe qu'ils emploient. »

Mais la compétence des conseils de pru-d'homme ne s'étend que sur un nombre déterminé de centres.

En conséquence, ce sont les juges de paix qui sont habilités POUR JUGER EN MATIERE PRUD'HOMMALE, hors les cen-tres déparits aux conseils de prud'homme.

Ils sont habilités également pour juger des litiges ne rentrant pas dans la com-pétence des prud'hommes.

Nous en traiterons dans l'article « juge de paix ».

Compétence

Le Conseil des prud'hommes, dont la compétence est limitée aux cas prévus par la loi, ne peut juger que les litiges rela-tifs à la profession ou au droit relatif au travail.

Peuvent se présenter devant eux les patrons ou ouvriers et employés des industrics et entreprises commerciales comprises dans la nomenclature du ressort des prud'hommes. En sont exclus les conflits agricoles avec l'Etat, les départements, les communes, les établissements publics, les professions libérales, les domestiques.

Il est divisé en deux sections:

1l est divisé en deux sections:

1º EMPLOYES. — Sont considérés comme employés les salariés du commerce, de l'industrie et de toutes professions manuelles ne participant pas à la transformation de la matière, c'est-à-dire n'exerçant qu'un rôle de surveillance ou de direction.

2º OUVRIERS. - Participent à la transformation de la matière.

Pour pouvoir juger, il faut, condition préalable, que le Conseil soit compétent, que l'affaire soit de son ressort. Autrement, il y a incompétence ou impossibilité pour lui de juger.

La compétence est de deux sortes, matérielle et de lieu.

Compétence matérielle (ou RATIONE MATERIÆ)

La condition matérielle requise par le Conseil est qu'il ait été conclu entre les parties un contrat de travail entre patron et ouvrier ou employé.

Il n'y a pas obligation que le contrat soit écrit ou verbal, mais il faut faire la preuve que l'ouvrier ou l'employé sont liés au patron, dépendant de lui.

Il faut également que le litige qui op-pose ouvrier et patron se rapporte à l'exe-cution du contrat.

Il est nécessaire aussi que le Conseil soit habilité, professionnellement, par le dé-cret qui a institué le Conseil de pru-d'hommes devant lequel est porté le con-flit.

Compétence de lieu

(RATIONE LOCI)

L'article 79, livre IV du Code du tra-vail, indique: « La compétence des con-seils de prud'hommes est fixée pour le travail dans un établissement et pour le travail en dehors de tout établissement, par le lieu où l'engagement a été con-tracté. » tracté. »

Donc, dans le cas de travail dans une usine, établissement quelconque, c'est le Conseil des prud'hommes du lieu où est situé cet établissement ou usine qui est compétent.

Dans le cas où le travail s'effectue hors de l'usine ou de l'établissement, le Con-seil compétent est celui où l'engagement de travail a eu lieu.

La question est d'ailleurs sujette à con-troverse. La Cour de Cassation, en outre, considére qu'un chantier (du bâtiment, par exemple) constitue un établissement d'après l'article 79, et c'est le lieu du chantier qui détermine la compétence du Conseil.

Quand les jugements sont avec

10.000 francs.

Lorsque le chiffre de la demande ex-cède cette somme, ils sont susceptibles d'appel.

Représentation

En principe, les ouvriers qui s'adres-sent aux prud'hommes doivent se présen-ter en personne, mais ils peuvent se faire assister par une tierce personne.

Ls enfants mineurs de moins de vingt et un ans doivent être représentés par leurs parents ou tuteur légal.

Beaucoup d'ouvriers ne se rendent pas mpte de l'importance qu'il y a pour eux formuler leurs réclamations.

Ils doivent, au secrétariat du Conseil, remplir le formulaire qui indique : Leurs nom, prénoms, profession et

S'il s'agit d'un mineur, ce sont les parents, ou le tuteur légal, qui doivent introduire la demande.

2º Le nom, la profession, raison sociale et adresse de l'employeur. Bien se renseigner si la personne que l'on assigne est bien le patron réel, ou seulement un directeur.

Si c'est un directeur, il est indispen-sable d'établir l'assignation au nom de la société.

En effet, st l'assignation est établie simplement au nom du patron supposé et que celui-ci n'en soit que le directeur, il est en droit de demander au Conseil de se déclarer incompétent, attendu qu'il n'est pas le patron réel de l'établissement.

En cas de difficultés, se renseigner au Tribunal de commerce (Bureau du regis-tre du commerce).

3º Nature de la demande.

Concilionier La partie adverse e

Nous examinerons les différents cas ans une prochaine étude.

ou sans appel

Les jugements du Conseil de prud'hom-mes sont définitif et sans appel lorsque le chiffre de la demande ne dépasse pas

Les femmes mariées dolvent être auto-risées à plaider et peuvent être assistées par leur mari.

Néanmoins, la femme mariée et le mi-neur peuvent être autorisés à plaider par le Conseil en cas d'absence, d'empêche-ment ou de refus d'autorisation de leur mari ou tuteur.

Assignation

Toutefois, le Conseil peut autoriser, en cas d'empêchement, les mineurs à se concilier et se défendre devant lui.

Il est de l'intérêt de l'ouvrier, lorsqu'il présente sa demande en payement de salaire, congés payés, ancienneté, indemnité de licenciement, rupture abusive, renvoi sans autorisation, dommages-intérêts, etc., de bien spécifier une fois pour toutes le total exact de sa demande et son montant.

Car une demande additionnelle nouvelle, si elle n'est pas acceptée par la partie adverse, risque d'être frappée d' « irrecevabilité » par l'opposition de celle-ci.

Ces dispositions ont été prises pour évi-ter que l'une des parties, par des procès séparés, puisse obtenir pour chacun un jugement en dernier ressort.

tre du secrétaire du sessions sant de la franchise postate.

Le bureau de conciliation, composé de deux conseillers prud'hommes, l'un pa-tron, l'autre ouvrier, président alternati-vement, suivant un roulement établi par chaque section.

Les séances ne sont pas publiques. Devant le bureau de conciliation, parties doivent, en principe, comparaître

en personne. La loi a prévu les cas, maladie ou em-pêchement justifié, où elles peuvent se faire remplacer.

Mais il leur est toujours possible de se faire assister par un ouvrier ou employé exerçant la même profession; ces derniers devront présenter une procuration établie sur papier libre, signée par leur mandant et visée par le commissaire du quartier ou par le maire.

Ils peuvent également se faire représen-ter par un avocal inscrit au barreau ou par un avoué agrée par le Tribunal civil de l'arrondissement. Ces derniers ne sont pas astreints à présenter une procuration. Nous voict arrivés à la conciliation.

Plusieurs hypothèses peuvent se présen-

1º LES PARTIES COMPARAISSENT ET TOMBENT D'ACCORD. — Un procès-verbal est rédigé, mentionnant les circonstances et conditions d'accord. La partie perdante ne peut plus demander révision, et l'accord est exécutoire à bref délai.

2º LES PARTIES COMPARAISSENT, MAIS NE SE CONCILIENT PAS. — Le secrétaire dresse un procès-verbal de nonconciliation et l'affaire est renvoyée à la prochaine audience du Bureau de jugement. Il est délivré un permis de citer à la partie demanderesse.

3º LE PATRON NE COMPARAIT PAS. — Il y a donc défaut. Le secrétaire dresse alors une mention de carence et remet le permis de citer.

4° L'OUVRIER DEMANDEUR NE SE PRESENTE PAS. — La situation n'est pas la même. Il y a possibilité pour lui de renouveler sa demande, mais après un délai de huit jours francs.

L'affaire est rayée du rôle, sauf le cas ou le demandeur veut reprendre l'affaire en faisant une nouvelle assignation.

Convocation en jugement

Il existe deux procédés de convocation, au choix du demandeur.

1º LA LETTRE RECOMMANDEE, qui est envoyée par le secrétaire de la section avec avis de réception. Elle doit mentionner l'objet de la demande, ainsi que l'indication sommaire des motifs et le montant de la demande.

Mais il faut que l'accusé de réception soit reçu avant l'audience. L'employeur se présentant, nulle difficulté. Mais, dans le cas contraire, le Bureau ne peut pronon-cer le défaut, et il faut envoyer une nou-velle lettre, ce qui procure une perte de temps à la partie demanderesse.

2º CITATION PAR HUISSIER. — Celle-ci est plus onéreuse, mais plus sûre. Elle permet, en cas de défaut du patron, au Bureau de jugement de prononcer le DE-FAUT.

Audience de jugement

Le Bureau de jugement est composé, en principe, de deux délégués ouvriers et deux délégués patrons, le Bureau étant présidé alternativement soit par le Prési-dent soit par le vice-président.

Devant le Bureau de jugement, les par-ties adverses ont toujours la possibilité de se faire assister ou représenter, ainsi que nous l'avons indiqué pour la conci-liation

Neanmotns, le Conseil peut ordonner la comparution personnelle des parties.

Les audiences du Bureau de jugement sont publiques, et les jugements qui en découlent également.

Trois solutions se présentent :

1º ABSENCE DES DEUX PARTIES. L'affaire est rayée du rôle, et le deman-deur ne peut la reprendre que par une nouvelle assignation.

P. 8

(A suivre.)

2º UNE DES PARTIES EST ABSENTE. Le Conseil, dans ce cas, rend un juge-ment de défaut. La partie gagnante peut demander au secrétariat la copie du juge-ment (appelée Grosse) qui sera transmise dans le délai d'un mois à l'huissier au-diencier chargé de le signifier à la partie perdante.

Cette dernière peut accepter le jugement signifié ou former opposition au jugement, dans les délais et formes imparties.

L'affaire reviendra alors devant le Con-seil pour être jugée de nouveau.

Nous examinerons ce cas dans « Opposition à jugement ».

3º LES DEUX PARTIES COMPARAIS-

Dans ce cas, le Conseil rend un jugement contradictoire, soit le jour de l'audience, soit après avoir ordonné des mesures d'enquête ou d'expertise pour supplément d'information.

(A suivre)

DROIT DES OUVRIERS PAR SUITE DE COUPURES

DE COURANT Un arrêté en date du 23 décembre 1948 indique que les ouvriers mis dans l'obligation de travailler de nuit ou le dimanche, par suite de l'aménagement de la consonmation de l'énergie électrique, ont droit aux majorations suivantes :

TEXTE DE L'ARRETE

Article premier. — Dans les établissements industriels, lorsque les travailleurs qui, habituellement, étaient occupés le jour ou qui bénéficiaient du repos heb-domadaire le dimanche, seraient occupés la nuit ou le dimanche du fait de l'application des mesures temporaires d'aménagement de la consommation de l'énergie électrique, ces travailleurs seront rémunérés dans les conditions prévues par le présent arrêté, nonobstant toutes conventions ou usages contraires.

Art. 2. — Pour l'application du présent arrêté, est considéré comme travail de nuit tout travail compris dans une journée se terminant au plus tard à 22 heures ou commençant au plus tôt à 5 heures.

Art. 3. — Chaque heure de travail accomplie la nuit donnera lieu à une majoration de salaire égale à 15 % de la rémunération horaire normale. La majoration est fixée à 15 % pour les heures de travail accomplies le dimanche, pour autant que ces heures ne seront pas comprises dans une période de travail de nuit au sens de l'article précèdent. Ces majorations s'ajouteront, le cas échéant, aux majorations prévues pour les heures supplémentaires par la loi du 25 février 1946.

Art. 4. — Pour toute période comportant des heures de travail de nuit, telles qu'elles sont définies par l'article 2, l'employeur devra, soit fournir un cassecroûte gratuit, soit verser au travailleur une indemnité correspondant à une fois et demie le salaire minimum légal du manœuvre ordinaire des industries des métaux; majorée d'une somme égale à une fois et demie l'indemnité horaire uniforme prévne à l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1948, portant attribution d'indemnités aux salariés. Pour la même période, les travailleurs bénéficieront, pour LE CASSE-CROUTE, D'UNE DEMI-HEURE DE REPOS qui sera rémunérée comme temps de travail normal.

Article 5. — Le présent arrêté n'est pas

Article 5. — Le présent arrêté n'est pas applicable aux travailleurs occupés habi-tuellement par postes alternants, dans une organisation de travail continu de jour ou

Art. c. — Les sanctions prévues en cas d'infraction aux dispositions relatives à la réglementation des salaires sont appli-cables en cas d'infraction aux dispositions du présent arrêté.

Art. 7. — Le présent arrêté entrera en vigueur à compter du 11 octobre 1948 et cessera d'avoir effet en même temps que les mesures temporaires d'aménagement de la consommation d'énergie électrique.

(Suite de la page 3) 6 U. R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles tous les premiers dimanches du mois, permanences tous les jours, de 18 h. 30 à 20 h.; samedis de 16 à 19 h.; dimanches de 9 à 12 h. Les adhérents, sympathisants, peuvent venir retirer le journal confédéral aux permanences, Maison des Syndicats, cours Dillon.

Trésorerie 6° U.R. Le trésorier régional rappelle aux syndicats qu'il est indispensable de donner le détail des sommes payées, aîn de les bien ventiler. En ce qui concerne les U.L. et U.D., elles doivent, de plus, donner, pour chaque fédération d'industrie, le nombre de timbres les intéressant. A l'avenir, le matériel doit être demandé directement à l'U.R., par les syndicats.

L'année 1948 doit être liquidée le 15 jan-vier. Tout le matériel invendu doit être retourné à l'U.R. Demander le matériel, re-tourner les invendus, envoyer les fonds à : Colomie Alban, 20, avenue du Prési-dent-Doumergue, Toulouse; C. C. P. 1.290-79, Toulouse.

Les agents E.D.F. et G.D.F. de la 24° fils, sont invités à se mettre en rapport avec Francis Dufour, B.P. C.N.T., 18, rue Bringer, Carcassonne (Aude). (Pour les centres de distribution de Carcassonne, Béziers, Montreller)

U.L. Carcassonne

8º U. R.

Aux Secrétaires et Trésoriers Prière de se conformer strictement à la dernière circulaire pour tout ce qui con-cerne le règlement régulier de la ristourne de 10 francs par timbre mensuei (règle-ment à faire à Joulin, Paris).

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, au bureau 15 de la Vieille Bourse du Travail, et le dimanche, de 10 à 12 heures. Le conseil juridique est à la disposition des camarades, soit verbalement, soit en écrivant au « Conseil juridique » de la 8°, 42. rue Lalande, Bordeaux.

Syndicat des Employés Assemblée générale du syndicat le di-manche 13 février, 10 h., Vieille Bourse.

Syndicat Unique des Métaux Les camarades sont informés que les réunions syndicales auront lieu, dorénavant, le deuxième dimanche de chaque mois. Il ne sera plus envoyé de convocations individuelles. Le C. S. sera à leur disposition à la réunion.

10º U. R.

Chantiers de Penhoët Permanence: Rivalland, 1.415, cité H.-Gautier, mardi et vendredi, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

× 12° U. R.

Permanence le premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

Tous les dimanches, 16 h. 30, café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal-Joffre.

Hayange

15° U. R. S.U.B.-Strasbourg Permanence à l'Etoile Rouge, 14, rue de a Krutenau, tous les dimanches, de 10 h.

Pour les autres industries, un comité intersyndical fonctionne, même adresse. Le C. S. est en vente, klosque mobile, place Kléber. Les sympathisants de la région peuvent écrire au siège ou à la C. N. T., à Paris.



Lyon

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, et dimanche, de 9 à 12 heures.

Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne

286, cours Emile-Zola, dimanches de 9 à 12 heures.

Saint-Fons

Premier et troisième dimanches de chaque mois, Café des Mûriers.

Café Charles, 75, av. de la Gare, dimanches de 9 h. 30 à 12 heures. Venissieux

Deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, Brasserie Chaffard.

Le premier dimanche du mois, conseil syndical au siège. Le deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

19° U. R.

U.L. Marseille Permanence au Bar Artistic, 8, cours Joseph Thierry, tous les mercredis, de 18 h. 30 à 20 h., et dimanches de 9 h. 30 à 12 h.; tous les mercredis, des cours de formation syndicaliste ont lieu également au Bar Artistic. Se munir du nécessaire pour écrire.

Tous les soirs, sauf jeudis et diman-ches, 19 h. 30, 65, rue d'Italie, 4° étage, Aix. Le jeudi réunion du groupe C.N.T., à 21 h., Bar des Facultés, rue Vauvenargues,

Aix-en-Provence

Intercorporatif: adhésions, cartes, journaux, chez A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Louhet (Alpes-Maritimes). U.L. Rognac-Berre

Toute la correspondance à : Louis, chez Mme Grandclément, quartier La Bernarde, Vitrolles-le-Roucas (Bouches-du-Rhône).
Trésorier : Sallin André, Campagne-la-Gironde, par La Fare-les-Oliviers (Bouchés-du-Rhône).
Pour le bâtiment : Cacho Hilaire, quartier Quique, La Fare-les-Oliviers, ou Brantès Paul, rue de Lanclos, Saint-Chamas.
Assemblée des responsables tous les trimestres.

LIVRES Le Service de Librairie de la C. N. T., 39, rue de La Tour-d'Auvergne, Paris-9, est en mesure de fournir un choix considérable d'ouvrages traitant de nombreux sujets: Syndicalisme, Etudes, Histoire, Philosophie, Romans, Sociologie, Envoyez les fonds à F. Sirard, 20, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Vitry, C. C. Paris 939-71.

En voici quelques titres : P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr.; La Paix, 100 fr.; Le Monde Nouveau, 144 fr. — F. Pelloutier: Histoire des Bourses du Travail, 150 fr. — P. Paraf: Le Syndicalisme pendant et après la guerre, 150 fr. — W.-E. Walling: Le Mouvement ouvrier et les démocraties aux Etats-Unis, 150 fr. — Renaudeau: Le Parti Trappilliste en Grande-Bretagne, 225 guerre, 150 fr. — W.-E. Walling: Le Mouvement ouvrier et les démocraties aux Etats-Unis, 150 fr. — Renaudeau: Le Parti Travailliste en Grande-Bretagne, 225 fr. — B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. — J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. — P. Louis: La Crise du Socialisme mondiale, 125 fr. — A. Zévaès: De l'introduction du socialisme en France, 160 fr. — A. Marc: Avènement de la France ouvrière, 175 fr. — Voline: La Révolution inconnue, 250 fr. — J. Vallès: L'Enfant, 95 fr.; Le Bachelier, 95 fr. — M. Ceyrat: La Trahison permanente, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — T. Planche: Louise Michel, 150 fr. — Tenar: Le Curé de Bourgogne, 100 fr. — L. Lecoin: De prison en prison, 160 fr. — H. Fast: La Passion de Peter Algeld, 175 fr. — H.-E. Kaminsky: Bakounine, 120 fr. — S. Faure: Mon Communisme, 260 fr.; L'Imposture religieuse, 230 fr. — C. Malato: Les joyeusetés de l'exil, 100 fr. — Jean Grave: Terre libre, 175 fr. — P. Kropotkine: L'Ethique, 150 fr. — H. Ryner: L'Eglise devant ses juges, 125 fr.; La véritable révolution sociale, 60 fr. — G. Leval: L'indispensable Révolution, 160 fr.

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; Le Fédéralisme Libertaire, 10 fr. — P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr. — E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etat, 12 fr. — Lahoste: Qu'est-ce que le Problètariat, 5 fr. — S. Faure: Sacco et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les Crimes de Dieu, 15 fr. — Ernestan: La Fin de la guerre, 5 fr. — Lorulot: L'Idole Patrie, 5 fr. — P. La-

peyre: Ce qu'est le syndicalisme révolu-tionnaire, 5 fr. — Louise Michel: Prise de possession, 15 fr. — L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr. — P. Mo-naîte: Où va la C. G. T., 10 fr. — G. Ber-neri: La Société sans Etat, 20 fr. Pour tout envoi, joindre 30 fr. par li-vre et 10 fr. par brochure, plus 40 fr. pour l'expédition recommandée. Nous ne repon-dous pas des pertes postales si le colis n'est pas recommandé.

PAROLES D'UN REVOLTE

Ouvriers maçons! qui construisez des prisons où vous serez enfermés demain, pour fait de grève ou autre, qui bâtissez des casernes où vos fils apprendront le meurtre en série, ou des églises où l'on apprend à obéir « comme un cadavre », étes-vous heureux de votre œuvre ?

Ouvriers du livre! vous imprimez des journaux ou des bouquins qui disent le contraire de ce que vous pen-

Ouvriers métallurgistes! qui fabri-

quez des engins de guerre, où nous menez-vous? D'où sortez-vous, C.R.S., gendarmes, flics, instruments des exploi-teurs? Du peuple, hélas...

Comme il avait raison, celui qui disait : « Ce qui manque le plus aux ouvriers, c'est la science de leur mal-Keur ... »

Un C.N.T. de La Rochelle.



FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

PARIS-9

Nº 11 10 fr.

Parail tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18



3.428

Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

La C.G.T. fait HARA-KIRI! ON PURGE. ON PURGE.

Ce n'est plus une Médication. c'est du Véronal!

Les loups se mangeraient-ils entre eux?

BAISSIE PASSIE, & FAIM RES

A nouvelle est venue d'outre-Pyrénées, jetant la consternation, puis l'indignation et la colère : le sadique galonné qui fait plier l'Espagne sous sa botte s'apprête à de nouveaux crimes.

Comme un monstre qui se repaît de sang, chaque semaine qui passe doit lui fournir une charrette de victimes. Des victimes de choix, prises dans le

mei leur de la classe ouvrière espagnole. Et devant un conseil de spadassins, des hommes ont comparu, clamant leur ha ne contre le capitalisme, contre son expression la plus sauvage : le

Avait-ils tué, pillé ? Non. Mais ils avaient en l'audace et le courage de vouloir reconstituer les groupements de défense de la classe ouvrière, les syndicats, pour desserrer l'étreinte de la famine, de l'inanition.

Surtout, qu'on ne nous parle pas de justice. Il s'ag.t d'un crime froidement calculé.

Il faut abattre la C.N.T., cet ennemi irréductible des hobereaux, de tous les bourgeois et financiers repus, qui combat sans trêve, toujours présente malgré les coupes sombres dans les rangs de ses militants.

Ces insensés croient y parvenir en frappant de mort le secrétaire général de la C.N.T. en Espagne. Ils se trompent lourdement. Pour un combattant tombé dans la lutte, dix s'offrent à le remplacer. frent à le remplacer.

Pour les autres, la prison pour de longues années. La prison avec la faim et les tortures.

Et les cris de souffrance et d'agonie sont couverts par les incantations et les cantiques d'un clergé qui trouve sa force dans celle de la dictature sanglante.

La vieille ganache de pape parlera ensuite de charité : pour sa « vipère lubrique » de cardinal, oui. Mais son clapet est solidement fermé quand il s'ag.t de stigmatiser ses adulateurs d'Espagne, qui se complaisent dans

des saturnales de sang.
GUERNICA N'EST PAS SUFFISANT A SES ARMOIRIES!

Et vous, les ventrus de la démocratie, qui digérez la gloire de vos « héros » des maquis et des armées « li-

Memento du propagandiste

LES DÉLÉGUÉS SERVENT A QUOI ?

Six délégués mineurs (à la sécurité) du Nord, seize du Pas-de-Calais et deux de l'Aveyron ont été révoqués de leurs fonctions par arrêté publié au J.O. de dimanche. (Populaire du 21 février 1949.)

Bon, ils sont élus par plusieurs cen-taines d'hommes et renvoyés sur l'or-dre d'un seul. C'est juste, puisque c'est LA LOI...

AH! CES INDIGENTS...

Nos braves députés ont vu leur « indemnité » passer à plus d'un million

par an.

Ils ont une carte permanente en première classe sur toute la S.N.C.F.,
moyennant une redevance annuelle de
12.800 francs. Une autre carte sur le
métropolitain. Une loi du 16 février
1949 assure aux membres de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République, ainsi que de l'Assemblée de
l'Union française, résidant dans la
Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne,
deux cent cinquante communications
téléphoniques gratuites par mois, avec téléphoniques gratuites par mois, avec les abonnés du réseau de Paris et de Versailles, contre le seul paiement de l'abonnement ordinaire au tarif de Pa-

ris. (Le Monde, 18 février 1949.) En somme, ces gens-là sont des né-

UN PRÉCURSEUR.

Pierre Sémard, au congrès fédéral des cheminots (C.G.T.) de juin 1938, déclarait : « Si nous obtenons des avantages au point de vue salaires, je suis de ceux qui conseilleraient aux cheminots de ne pas employer l'action

directe. »
Tiens, tiens !... On a entendu ça il y a peu de temps...

bératrices »; vous qui, juchés sur les prébendes et les profits, déclarez solennellement qu'ils ont droit à la reconnaissance de vos coffre-forts, savez-vous qu'Enricque Marc « Nadal, ancien capitaine dans l'armée républicaine, a combattu pendant votre dernière guerre dans l'armée française. Non pour restaurer votre puissance et votre domination, mais pour débarrasser l'humanité du fléau fasciste. Il a cru pouvoir participer ainsi à la libération de son pays

IL A ETE ROULE, comme tant

Mais cessez alors votre hypocris e et dites que le cadavre d'un militant de la C.N.T. sent toujours bon.

Nadal, courageusement, a revendi-qué ses responsabilités. Quelques intellectuels de ce pays, renouant avec les généreuses traditions du monde lettres et des arts, ont rompu le silence et l'indifférence. Leur appel de raison et d'humanité est un stigmate pour Franco.

Mais la classe ouvrière, elle, ne doit pas abandonner les siens, ceux qui combattent et tombent sur le front international de la lutte des classes.

De ses rangs doivent monter les protestations vengeresses et sortir une volonté inébraniable de leur venir en aide.

Il faut que les syndicats envoient sans tarder au représentant du sélde de la finance internationale leur affir-mation de sol darité, leur cri contre les assassinats qui vont avoir lieu.

Il faut agir vite, avant qu'il ne soit trop tard.



DANS L'ENSEIGNEMENT

Le vrai problème de la laïcité

Le décret Poinso-Chapuis comme les campagnes de presse qui en ont été la conséquence ont ramené, pas-sagèrement sans doute, l'attention du sagèrement sans doute, l'attention du public sur ce qu'on appelle la «ques-tion de la laîcité». On ne peut pas dire que l'opinion publique ait été éclairée ni même instruite des aspects non po-litiques de l'affaire. Le but du pré-sent article est de faire un peu de lu-mière sur la manière dont se pré-sente ce problème. Nous allons tenter de dégager une doctrine cohérente resente de problème. Nous allons tenter de dégager une doctrine cohérente relative à la question de l'enseignement libre. Son application montrera quelle est notre position au sujet des activités qui tendent actuellement à s'emparer de l'éducation de la jeunesse.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer maintenant dans le détail du conflit. Il nous intéresse assez peu que tel curé ait fait ou dit cela, que tel instituteur ne soit pas resté «neutre». Nous savons cependant fort bien laquelle des deux parties a le plus souvent l'initiative et la responsabilité de l'agression.

L'aspect parlementaire et politique du problème ne nous passionne pas non plus. Il est tout à fait clair que les politiciens n'ont vu et ne peuvent avoir en vue que les aspects politiques et électoraux de l'affaire. Le P. C. qui, par ailleurs, tend «la main fraternelle» aux catholiques (défenseurs de l'argeignement libre). par ailleurs, tend « la main fraternelle » aux catholiques (défenseurs de l'enseignement libre), affirme aux moindres frais une position d'opposition qu'il croit rentable aux dépens des « frères » S.F.I.O. Ceux-ci, que l'électoralisme travaille, pensent que les instituteurs sont quelques dizaines de milliers de fidèles ayant du poids dans les campagnes, le M.R.P. veut se confirmer comme le soutien des libertés catholiques. Soutien soutenu sur un autre plan — bien entendu. Quant au reste on voit les modérés traditionnel lement partisans de l'école libre (formatrice d'esprits conformistes, donc conservateurs sans le savoir), s'agréger à l'opposition politique du R.P.F. Quant à l'école et aux problèmes réels que pose son existence, elle est parfaitement hors du débat. Les indignations spectaculaires des Garaudy, Deixonne ou autres Kir, ne doivent pas nous éblouir ni nous faire illusion. L'erreur serait de croire qu'il existe une solution politique de la question de la laïcité, parce que les politiciens s'occupent de politique et que le problème est fondamentalement un problème moral.

Cela n'a jamais empêché les orateurs de fournir de beles envolées en faveur de la « liberté » de l'enseignement ou du monopole de l'enseignement par l'Etat. On sait ce qu'il faut entendre par là. D'un côté une école

confessionnelle, de l'autre une école qui fournirait aux jeunes esprits les vérités patentées et garanties par le gouvernement. Les tenants du «pluralisme» de l'enseignement faisant remarquer à juste titre que dans un pays libre ce serait une contradiction que l'enseignement ne le fût pas, les tenants du monopole invoquent la nécessité d'une harmonie des esprits cessite d'une harmonie des esprits (pour ne pas dire conformisme) nécessaire à la paix intérieure, etc... Mais cessaire à la paix interieure, etc... Mais tout cela n'a pas grande signification, on le voit tout de suite. Aussi quand on réfléchit à la question, on en vient très vite à faire un certain nombre de corrections. Il est tout à fait évident que ce qui est en jeu, ce n'est pas

(Suite en page 2.)

Pascal RUIZ

Baryton

Josette RIOUTORD

du Caveau de la République

LES CÉLÈBRES DANSEURS ESPAGNOLS

HAUSSE OU BAISSE DES PRIX

c'est toujours le

ES gouvernements refusent d'aug-menter les salaires, prétextant at-tendre une baisse des prix. Pendant ce temps, ceux qui n'ont pas d'argent doivent, évidemment, serrer la ceinture de quelques crans. Dame, on ne peut déroger aux habitudes : ce sont toujours les memes qui font les frais de la casse.

Et voici qu'enfin les produits agri-coles baissent à la production. C'en devient une véritable catastrophe. Les paysans pleurent misère. On apprend que, fort en colère, ils labourent les champs de poireaux, jurant que, l'an-née prochaine, on ne les y prendra pas. Et de menacer à nouveau de se croiser les bras, en vomissant leurs députés.

Inquiets, les ministres font savoir alors qu'ils prennent des mesures pour pallier cet état de choses. Et les journaux du 13 au 22 février déclarent

journaux du 13 au 22 février déclarent qu'une judicieuse politique d'exportation va être entreprise.

Ainsi, après avoir leurré les prolos du mirage de la baisse, pour leur refuser toute augmentation de salaire, on s'efforce de maintenir les prix. Ce, pour plaire aux paysans, ainsi qu'à tous les parasites gravitant autour. Le tout formant la masse des « bons et fidèles » électeurs. On couvrira l'opération du manteau de l'intérêt général. Lequel n'a jamais servi et ne sert jamais qu'à pressurer les plus faibles. Cependant, la baisse ne se fait pas

Jamais qu'a pressurer les plus faibles.

Cependant, la baisse ne se fait pas tellement sentir à la consommation.

Elle ne se produit que sur quelques articles: pommes de terre, poireaux, œufs. La viande rétrograde légèrement. Mais, à Paris, dans le 13° arrondissement, les œufs sont à 108 francs la douzaine, treizième en sus, tandis que dans le cinquième arrondissement, limitrophe, ils sont encore à 168 fr. Voici un mois, ils étaient à 24 francs pièce.

Quoique cette dégringolade soit sen-

sible, croît-on qu'elle suffira à donner l'aisance aux foyers ouvriers, où le mari gagne encore 12 à 15.000 francs par mois, à Paris, et 9.000 francs à Tours? La dactylo célibataire qui, dans les centraux de la S.N.C.F., gagne 10 à 12.000 francs, sous prétexte qu'elle n'a que vingt ans, pourra-t-elle s'offrir plus souvent le bifteck, toujours à 350 ou 450 francs le kilo? ou le poulet à 300 francs?

Dans l'habillement, les costumes confection perdent en moyenne 2.500 francs. Mais la chemise reste à 1.000 ou 1.200 francs, la paire de chaussettes à

300 francs.

Il faudra autre chose que cette baisse pour nous transformer en petits-bourgeois. Cet « autre chose » ne viendra pas. Tout bêtement parce que la règle du jeu veut que le travailleur soit maintenu éternellement dans une demi-misère. Car c'est la demi-misère, appuyée de la crainte du chômage, qui met le prolétariat sous la dépendance du patronat. Le producteur doit rester un jouet maniable aux mains du capital.

Aussi bien, les prix des produits lai-tiers: beurre, fromage, lait, plafon-nent à de respectables hauteurs. De même pour le vin. Et le gouvernement annonce qu'il cherche à maintenir les prix! Il est pour la baisse, mais lutte contre... On patauge en pleine contra-diction, mais ce n'est qu'apparence. En réalité, les mêmes, toujours, profitent: ainsi le veut la loi de la jungle.

Le prix de vente d'un produit agri-cole se répartit, environ, comme suit: 38% pour le producteur, 32% pour les intermédiaires, 24% pour le trans-port, 6% pour les impôts. D'où il res-sort que la part « intermédiaire » est presque aussi forte que ce.le du pro-ducteur. Tandis que les impôts parais-sent minimes.

(Suite en page 3.)

D'hommes à hommes

Notez bien ceci sur vos tablettes: le numéro du ler mai sera à votre porte, syndicats, U. L., U. R. diffu-seurs, le 26 avril. Il sera d'une formule

Paul PRIMERT

cabaret Ch. d'Avray

LES ATLAS

duettistes acrobatiques Art et Force

AVEC LE GUITARISTE PEDRO HERNANDEZ

SAMEDI 12 MARS, A 20 H. 30 PRÉCISES

SALLE SUSSET, 208, quai de Valmy, Paris-Xe – Métro: Jaurès –

GRANDE SOIREE ARTISTIQUE

SUIVIE D'UN BAL DE NUIT Avec le concours assuré, au piano d'accompagnement du Professeur Luis SALVADOR

Présentation de Gaston GASSY, de « la Vache Enragée »

avec

Lina DELORME

La diseuse

Le Chansonnier Charles d'AVRAY

MORENITA SAUZ et ANTONIO RAMOS

Et d'autres artistes des concerts paris'ens

et des chansonniers de LA VACHE ENRAGÉE

Le Bal de Nuit sera conduit par le JAZZ JOSÉ WILLANT

OUVERTURE DES PORTES A 20 HEURES

Cette soirée étant donnée à bureaux fermés, il est indispensable de retirer ses cartes d'invitation à l'avance. Dix billets de la souscription nationale de la C.N.T. donnent droit à une carte d'invitation gratuite.

N'ATTENDEZ PAS POUR SOUSCRIRE

La Chorale « EVASION » du Mouvement Laïque des Auberges de la Jeunesse d'Argenteuil spéciale, inédite, comportera six pages ou sera d'un grand format, si impos-sible de faire autrement. Il est déjà

en préparation. Prenez vos dispositions dès aujourd'hui afin de savoir ce que vous pour-rez vendre. Et passez vos commandes au plus tôt. Une ristourne importante sera faite, pour les journaux vendus au delà du nombre actuel.

D'autre part, dès le présent numéro, une récompense sera offerte au diffu-seur qui en aura vendu le plus. N'allez pas croire qu'il s'agit d'une traction avant! C'est simplement pour remer-cier les plus actifs.

Le service juridique nous demande de rappeler aux U. R. qu'il a absolu-ment besoin de connaître les taux des indemnités de déplacement, dans les départements de leur ressort. Les se-crétaires d'U. R. voudront bien faire le nécessaire au plus vite. Voyez l'adresse en page 4.

La Rédaction a saisi le Bureau Confédéral des protestations provoquées par l'absence de signalaires sous les articles. Le Bureau Confédéral a soumis la question dans le bulletin intérieur. Referendum. Répondez au plus tôt. Oul, ou non, doit-on signer?

Dernier délai, pour la copie du nu-méro 12, date de réception au siège : 23 mars. Il faut qu'il soit à demeure le 1° avril.

La Rédaction.

Rappelons que le réglement des C. S. doit être effectué directement à Joulin Robert, 75, rue du Poteau, Paris-18°, C.C.P. 5288-21, Paris.
La situation financière du C.S. est bonne. Il n'y a pas de retard dans les versements. Si chacun veut faire un petit effort de diffusion, il sera possible de faire beaucoup mieux dans queloue temps. Rien ne nous autorise au pessimisme.

Bientôt, vous serez surpris l

L'Administration.

MINEURS!

LA C.N.T. VOUS PARLE

Entre les années 1930-1936, il existat une égalité des taux de salaires entre les travailleurs du sous-sol et ceux de l'industrie en genéral. Et nous n'avons pas d'objection à faire à ce sujet, si ce n'est que les salaires étaient insuffisants et que leur hiérarchie était assez prononcée — quoique moins qu'aujourd'hui.

moins qu'aujourd'hui.

Où en est aujourd hui cette égalité?
Depuis la «liberation», les salaires des mineurs ont presque doublé ceux des travaileurs de la métaliurgle.

La «Statistique générale de la France», bulietin d'octobre 1948, donnait (base 100 en 1938), pour le deuxième trimestre de 1948, l'indice 771, pour l'ensemble des ouvriers de l'industrie des métaux de la région parisienne et l'indice 1,324 pour les mineurs.

Qui est l'auteur de cette inégalité crian.e?

La C.G.T., succursale du P. C. Elle fit appliquer dans les mines le sys-tème du paiement individuel a l'avancement, renforçant ainsi la hiérarchie des catégories. Et c'est Thorez lui-

même qui en souligne l'importance, dans une allocution, le 28 février 1946, au 8 de l'Escarpelle:

Personne na contesté que cette méthode soit excellente: aucun des ouvriers payés avec ce nouveau système n'a songé à élever la moindre protestation. Tous s'estiment, parfaitement d'accord.

C'est Auguste Lecœur, alors mînistre à la production, qui, le 10 février 1946, conseille le régime des punitions, comme un excellent moyen de stimuler la production, devant des agents de maîtrise du fond, des mines du Nord et du Pas-de-Calais, à l'hippodrome de Douai.

Doual.

Dimanche dernier, à Lens, devant les cadres syndicaux, j'ai dit ceci : « N'est-ce pas, camarades, que dans vos puits pous connaissez au moins un paresseux, un désorganisateur, et la maîtrise, ayant peur de je ne sais qui, de je ne sais quoi, ne dit rien. Cela ne peut que décourager ceux qui s'esquintent au boulot. » tent au boulot. »

N'est-ce pas que le porion aurait l'Appui unanime des oubriers qui tra-vaillent, s'il prenait des sanctions justifiées contre ce désorganisateur, con-

tre ce paresseux?

C'est Henri Martel qui, à sa façon, chante l'hymne à la production, au

Le vrai problème de la laïcité

(Suite de la première page.)

la partie technique en quelque sorte de l'enseignement. De ce point de vue tout le monde convient qu'en effet le personnel de l'enseignement public recruté sur titres ou au concours, et ayant, au moins pour l'enseignement primaire, reçu une formation professionnelle, présente plus de garanties que le personnel de l'enseignement libre, recruté à la guise des chefs d'établissements et payé au rabais.

Aussi est-ce du principe de la liberté de conscience que sa réclame

Aussi est-ce du principe de la li-berté de conscience que se réclame l'enseignement libre, que l'on ferait en ce cas-là d'ailleurs beaucoup mieux d'appeler enseignement confessionnel. La question est alors ainsi présentée : étant donnée que l'école officielle, qui reçoit des enfants dont les familles appartiennent ou peuvent appartenir à toutes les confessions religieuses ou politiques, ne saurait imposer aux uns politiques, ne saurait imposer aux uns la religion ou les opinions des autres et reste par conséquent neutre à ces points de vue, les parents doivent avoir le droit de faire donner à leurs enfants l'éducation de leur choix. On voit qu'il ne s'agit pas d'instruction, mais d'éducation. La liberté de l'enseignement serait la condition de la liberté de conscience. liberté de conscience.

A cela les monopolistes -

plupart des monopolistes — répondent par le principe de la Raison d'Etat. Le bien de la société — que l'on con-fond d'ailleurs avec sa forme étatisée — implique une limitation des droits des personnes. Cette limitation n'est d'ailleurs que partielle, les parents gardant le droit d'élever leurs enfants dans la religion ou les opinions qui sont les leurs, mais à titre person-nel, en dehors du secours qu'apporte au maître, vis-à-vis des élèves, un ce

au maître, vis-à-vis des élèves, un catain prestige inhèrent à sa fonction. L'utilisation de ce prestige est réservée à l'enseignement des vérités « officielles », des dogmes de l'Etat.

On peut d'ores et déjà remarquer qu'en réalité les deux positions sont en fait la même: il s'agit du droit d'utiliser l'influence du maître sur les élèves pour leur faire « avaler » des vérités. En fait les « autorités morales » des confessionnels, si pratiquement elles sont obligées de reconnaître de facto l'existence d'un enseignement de facto l'existence d'un enseignement laïc, n'en posent pas moins doctrina-lement la nécessité, et la légitimité du seul enseignement confessionnel. Ainsi les parents ont-ils le devoir d'élever leurs enfants dans la «vraie reli-gion». Quant aux monopolistes, qu'il yer leurs enfants dans de le gion». Quant aux monopolistes, qu'il faut bien appeler confessionnels ou totalitaires, s'ils bannissent le Christ de l'école, c'est pour y suspendre la photo du chef de l'Etat, du pêre des peuples ou du grand lama, fuhrer, duce ou caudillo, temporairement et localement valable.

localement valable.

Egalement monopolistes, quant au

Egalement monopolistes, quant au fond, confessionnels et partisans de la raison d'Etat. sont les uns et les au-tres. également adversaires, malgré les apparences, d'une liberté de conscience apparences, d'une liberte de conscient qu'ils invoquent à leur seul bénéfice. (A suivre.)

Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT. Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste congrès de Montceau-les-Mines, en 1946:

Je pose ici la question aux mineurs en activité de travail : « Est-ce que vous accepteriez de payer un salaire égal à un de vos camarades qui pend sa musette à un clou, en arrivant au fond de la mine, ou à un bout de bois, et qui déclare, comme l'a fait un ouvrier en face d'un de nos délégués mineurs du hassin du Nord : « Ance une when the first de has a defined for the first du bassin du Nord : « Avec une « demi-rallonge ou une rallonge, j'en « ai assez (quand on peut en faire « trois) et, pour cela, je veux 450 « francs par jour ou je ne travaille « pas » ?

Croyez-vous qu'on pourra, demain, donner le même salaire à cet ouvrier qu'à celui qui, en arrivant, jette sa veste par terre et s'en va hardiment au travail, pour relever la France?

C'est l'époque où Benoît Frachon di-

C'est l'époque où Benoît Frachon disait que nous ne travaillons pas pour des barons, mais pour la France. Et soudainement, un beau jour, on s'aperçut qu'il existait encore des chevaliers d'industrie. Tiens! qu'était-il arrivé? C'est bien simple, le P. C. était exclu du gouvernement. Alors il fallut refouiller dans le vieil arsenal des slogans, des mots d'ordres, des consignes. Ce n'était plus « Produire, produire, revendiquer ensuite », mais « Revendiquer » tout court; revendiquer n'importe quoi, sauf les intérêts ouvriers. Ce n'était plus « l'Etat paternel et indulgent », mais « l'Etat paternel et indulgent », mais « l'Etat paternel et indulgent » de la C.N.T., revendiquer est et a toujours été le cri des spoliés et des exploités. Oul, revendiquer, arracher toujours un peu plus de bien-

nes et des exploites. Oui, revendiquer, arracher toujours un peu plus de bienêtre, de loisirs de liberté. Oui, revendiquer un salaire plus décent, une réduction des heures de travail, des conditions meilleures de vie. Oui, exiger
plus de justice, restreindre les inégalités sociales jusqu'à leur disparition.

Pour nous, l'Etat a toujours été un
patron sous des formes diverses il est

patron, sous des formes diverses il est

patron, sous des formes diverses il est vrai. Par conséquent, c'est l'ennemi avéré de la classe ouvrière, quelle que soit l'étiquette dont il se pare — s'appellerait-il « prolétarien ».

Nous demandons simplement à nos camarades mineurs de faire un effort de mémoire, de réfléchir, et tout l'édifice stallnien s'écroulera de lui-même, et tous les effectifs des organisations pseudo-ouvrières fondront à vue d'œil. Notre premier objectif c'est : éveiller les esprits, c'est-à-dire faire penser, afin d'acheminer les exploités vers la raison et la vérité.

Oui, c'est avec la raison que nous luttons. Que les timorés secouent leurs appréhensions, que ceux qui doutent

appréhensions, que ceux qui doutent apprennent à nous connaître, que ceux qui ont compris fassent l'effort nécessaire et viennent avec nous, mener la bataille contre la peur et l'abrutissement.

LA C.N.T. REPREND LE FLAMBEAU DU SYNDICALISME

L'A.I.T. 11) 3

GUERRE C'EST LA **NATIONALISME**

La situation internationale actuelle n'est pas très édifiante. Nous nous trouvons en présence du danger d'une trouvons en présence du danger d'une troisième guerre mondiale. Nous sommes menacés d'un choc et d'une lutte à mort entre deux grandes forces, deux groupements de puissances: le bloc oriental avec ses dictatures communistes, où la liberté est entièrement absente, et le bloc occidental, dont la politique est dirigée par des forces capitalistes et impérialistes. Dans cette utte gigantesque out menace le monde lutte gigantesque qui menace le monde les deux adversaires tâchent de gagner le prolétariat international par le moyen du vieux mensonge de propa-gande, qu'il s'agit de la liberté et de l'avenir.

Nous sommes tout à fait convaincus que le triomphe du bolchevisme, dans une guerre éventuelle, n'apportera ni la liberté, ni la paix pour les peuples du monde. Le système de terreur qui, à présent, règne dans l'Union soviétique et dans tous les autres pays domique et dans tous les autres pays domi-nés par les bolchéviques parle un lan-gage assez clair. Mais nous ne croyons non plus qu'une victoire des puissances occidentales, c'est-à-dire du capitalisme, nous donnerait la liberté, la paix et la justice économique et so-ciale. Ce serait une illusion.

ciale. Ce sérait une illusion.

Il est certain que la volonté de paix est profonde chez tous les peuples. Ceux-ci ne veulent pas la guerre. Ils veulent vivre en paix. Sous ces conditions, la responsabilité de la situation actuelle n'incombe pas au peuple. Pour nous, il est absolument élair que l'évolution actuelle, avec ses tendances vers le totalitarisme et la guerre, est la faute du système représenté par les Etats et les gouvernements. Ce système a prouvé qu'il était complètement incapable d'organiser la coopération pacifique et libre des hommes. Nous n'aurons jamais la liberté ni la paix, tant qu'existera le système des Etats et des gouvernements, ce système tous l'aurons jamais la liberté ni la paix, tant qu'existera le système des Etats et des gouvernements, ce sys-tème autoritaire qui donne tout le poutême autoritaire qui donne tout le pou-voir à un groupe de gangsters poli-tiques, ayant le droit d'envoyer les peuples à la guerre. Le système de l'Etat et du gouvernement combiné avec le nationalisme meurtrier et la rivalité des Etats a donc prouvé qu'il ne peut pas donner la paix et la li-berté aux hommes.

n'ai jamais relevé dans notre presse aucune information relative à l'exis-tence de tendances socialistes dans le

tence de tendances socialistes dans le programme de Truman. Le parti de Truman — tout comme le parti républicain — est un solide partisan de la « libre entreprise », laquelle signifie l'exploitation sans limite de la classe ouvrière... L'attitude actuelle de Truman est conforme à la politique des trusts. Il y a en ce moment pénurie d'énergie électrique, mais le trust de l'énergie électrique réalise d'énormes bénéfices, précisément en raison de cette pénurie, d'où son opposition à l'aménagement, par le gouvernement, des cours d'eau, qui augmenterait la production d'électricité, tout en réduisant les risques d'inondation... Le programme du gang Truman est d'assurer

gramme du gang Truman est d'assurer la continuation du capitalisme dans ce

pays. Naturellement, tous les profiteurs, se vautrant comme des cochons

dans leur auge, prennent mal ses in-terventions contre le déboisement et

terventions contre le deboisement et hurlent au « socialisme » et au « com-munisme »... L'actuelle pénurie de l'acier est due principalement à l'em-ploi massif de ce matériau pour les besoins de la guerre — froide ou chaude... — Quant aux leaders des or-ganisations telles que C.I.O., A.F.L., Groupements du Rail, Union des mi-neurs de Lewis, etc., ils ne sont pas

neurs de Lewis, etc., ils ne sont pas et n'ont jamais été socialistes. Ils n'ont

aucune sympathie pour le socialisme. Ils nont aucune sympathie pour le socialisme. Ils sont partisans avoués du capitalisme. Ils le déclarent de droit divin et éternel. Leurs syndicats sont des agences de travail et n'ont rien à voir avec ce que les travailleurs français appelleraient syndicats qu'ils soient

La classe ouvrière internationale et ses organisations doivent suivre avec attention l'évolution fatale de la situation. Nous ne devons pas être indiffé-rents en présence des événements qui rents en présence des événements qui se déroulent autour de nous. Notre opinion est que les travailleurs de tous les pays dolvent mobiliser énergiquement toutes leurs forces et leurs organisations. Il faut faire vivre et appliquer les méthodes de l'action directe. L'internationalisme dolt de nouveau devenir l'idéal du mouvement ouvrier pour orienter les efforts de celui-ci. Il deit se baser sur des organisations indépendantes des États. Trop longtemps les travailleurs ont combiné leur lutte et leurs efforts avec les intérêts de

et leurs efforts avec les intérêts de leur Etat, de leur gouvernement. Le résultat en est l'impuissance interna-tionale des travailleurs et l'effondre-ment de la solidarité internationale. La deuxième internationale fut sacrifiée sur l'autel de la politique nationale, par ses dirigeants Pendant la deuxième guerre mondiale, la troisième Internationale, elle ausi, fut dissolue, puisque les intérêts de l'Etat russe exigeaient ce sacrifice. La décomposition de la Fédération Syndicale Monsition de la Fédération Syndicale Mondiale est un nouvel exemple de l'évolution des organisations ouvrières qui se soumettent à des intérêts d'Etat. Comme adversaire de toutes ces Internationales, l'A L.T., naturellement, n'a aucun motif de regretter leur effondrement. Mais il est de notre devoir de souligner les coules de contre devoir de souligner les causes de cette évolution, qui nous prouve que le mouve-ment du prolétariat n'a rien en com-mun avec des intérêts de gouverne-

Les travailleurs du monde doivent apprendre quelque chose de ces faits. Est-ce qu'ils veulent continuer dans le même chemin à l'avenir? La réponse ne peut qu'être un NON décidé et énergique. Tous les travailleurs du monde doivent abandonner cette tactions quitter ces mouvement le ces controlles de l'avenue de l'ave tique, quitter ces mouvements incapa-bles. Ils doivent mener leur lutte à eux, avec des moyens directs, comme preducteurs dont le travail maintient tout l'appareil social. Les travailleurs delvent transformer leurs organisa-tions de lutte contre le capitalisme et toute tyrannie d'Etat. Voilà la ligne du

toute tyrannie d'Etat. Voilà la ligne du mouvement anarcho-syndicaliste dans tous les pays. Aujourd'hui, il est plus clair que jamais que cette ligne est la seule bonne.

Jamais il n'y eut une telle nécessité de solidarité internationale entre les travailleurs. Voilà pourquoi la coopération internationale entre les producteurs est absolument nécessaire. Les classes dirigeantes de tous les pays tentent d'augmenter la haine entre les peuples, entre les races, elles font une peuples, entre les races, elles font une propagande nationaliste. On tâche de scissionner la classe ouvrlère, pour empêcher son unité internationale, Mais cela affaiblit le mouvement ou-

empecher son unité internationale, Mais cela affaiblit le mouvement ouvrier pour renforcer ses ennemis.

Dans cette époque si pleine de haine il est du devoir de l'A I.T., de ses sections et des adhérents de celles-ci, de travailler avec toutes les forces à leur disposition pour l'idée de la fraternité humaine au-dessus de toutes les frontières nationales et de combattre les passions nationalistes qui sont attisées par les gouvernements.

Dans le temps dur et décisif qui vient — avec ou sans guerre — il faut que toutes les forces révolutionnaires se préparent à la lutte, pour un combat qui peut devenir important pour l'avenir de l'humanité.

L'heure de l'action est venue, l'action des travailleurs eux-mêmes. Ils doivent agir à l'aide de leurs organisations. Faisons tout pour que le grand mot d'ordre de la Première Internationale devienne une réalité vivante:

«L'émancination de le classes evenue.

«L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des ouvriers

Vive la fraternisation internationale de l'humanité!

Vive l'union des travailleurs dans une Internationale combattante! Vive l'Association Internationale des Travailleurs, A. I. T.!

Secrétariat de l'A. I. T.

Une voix d'Amérique

La C.N.T. a reçu de notre camarade Joseph Wagner, secrétaire général des I.W.W., U.S.A., un papier concernant ta vie aux États-Unis, dont nous extrayons quelques passages. Bien que la lettre de notre camarade vaille d'être citée en entier, nous espérons qu'il voudra bien nous pardonner de n'avoir pu faire mieux.

AUX AMIS DE FRANCE

Je suis plus que surpris d'apprendre que la grande presse parisienne consa-cre de bruyants en-têtes à la nouvelle d'une « socialisation » de l'Amérique. J'avais pensé toujours que les gros titres sensationnels — et faux — étaient la caractéristique essentielle de la presse vendue de mon pays

la presse vendue de mon pays.

Ici, les villes importantes ont plusieurs quotidiens paraissant plusieurs fois par jour sur 24 et 60 pages... Je

LE 1er MAI, NUMERO SPECIAL

SUR 7 COLONNES Formule inédite

Passez vos commandes de suite

à l'Administration du C.S.

La Cour des comptes nettoie les écuries d'Augias

Nous n'avons pas la prétention d'apprendre, à nos lecteurs, que la société capitaliste, dans laquelle nous vivons, est génératrice de misère et de cor-

Mais il n'est pas courant de voir les bénéficiaires de cet état de choses étaler au grand jour la pourriture morale des organismes directeurs de l'Etat. Le tout, avec un luxe de détails qui semble faire croire qu'on s'est, à plaisir, avalé au rang de pourceau se roulant dans sa fange.

Quel dégoût et quelle leçon ne peut-on tirer de la lecture des rapports de la Cour des Comptes, pour les années 1940, 1945, 1946 et 1947?

Décidément, qu'elle soit fasciste comme en 40-45, ou « démocratique » comme aujourd'hui, la structure organique de l'Etat a toujours les mêmes conséquences : combines, dilapidations,

Que l'on ne croie pas que quelques rouages seulement de l'Etat sont mis en cause dans ces rapports.

Au seul chapitre des réquisitions d'immeubles, sont mis au pilori les ministères de : la Guerre, la Marine, l'Air, la Production industrielle, le Ravitaillement, la Reconstruction et l'urbanisme, l'Information, la Radiodiffusion, l'Economie nationale, l'Agricuture, l'Education nationale, l'Intérieur, les Travaux publics, les Colonies, le Travail, les services de l'Etat-major général de la défense nationale, de do-cumentation extérieur et de contre-

C'est tout (!), mais suffisant pour u'aux termes mêmes du rapport «il ne soit pas besoin d'insister sur l'im-mense gêne que la mainmise de l'administration sur de nombreux locaux autrefois à usage privé a pu apporter dans la vie économique du pays, ni de dire avec quelle impatience elle est supportée, à une époque où la crise

SOUSCRIPTION

PERMANENTE

DE LA C. N. T.

Sommes reçues

du 1er janvier au 15 février 1949

U.L. Commentry: 250 fr.; U.L. Limages: 1.000 fr.; Métaux Paris: 230 fr.; Moranvalle: 55 fr.; Senty: 100 fr.; Bâtiment Toulouse: 1.788 fr.; U.L. Aix-en-Provence: 470 fr.; K, liste 327: 100 fr.; Durand, bâtiment de Thourotte: 400 fr.; Moncargé: 100 fr.; Permanence Paris: 1.080 fr.; U.L. Le Mans: 246 fr.; Syndicat de Pau: 140 fr. — Total de cette liste: 5.959 fr.

du logement est particulièrement

Certes, on comprend bien la modéra-Certes, on comprend bien la modération qu'emploient les auteurs. Mais, si nous savons bien compter, pour une armée squelettique, une marine inexistante, un état-major pléthorique, etc., etc... alors que tant de sinistrés étaient sans abri, les différents ministères qui, en 1938, se contentaient des propriétés domaniales, avaient réquisitionné au moins: 503 immeubles en totalité, 17 immeubles en partie 10 villes eu remembles en contentaint de la cont immeubles en partie, 19 villas ou pavillons, 121 appartements, 6 boutiques, 8 usines, 70 garages, 8 terrains, 57 restaurants, 15.140 locaux à usage d'habitation, 40 hôtels particuliers, 8 châteaux... Et encore, il ne s'agit là que de réquisitions!

Les gouvernements, tous les gouvernements, doivent dépenser sans compter, pour entretenir l'euphorie dans l'opinion publique. Et que ce soient les munificences de la propagande de Vichy, le scandale du rachat par les Alements de l'openser Hause les Alements de l'openser l'accepte de l'openser l'accepte de l'openser les Alements de l'openser l'accepte de l'accepte de l'openser l'accepte de l' lemands de l'agence Havas, la galé-jade du ministère de l'Information, signalés par la Cour des Comptes, nous savons qu'il ne s'agit là, que d'abus tellement criants, qu'on ne pouvait les passer sous silence. Mais, en réalité, c'est toute une organisation de bour-rage de crânes et de mensonges qu'il l'usage des fonds secrets, qui permet-trait de dénoncer la vénalité d'une presse d'information qui, sous le cou-vert de la «libération», s'est arrogé le droit de pervertir l'esprit critique du Français moyen, pour en faire un «bon citoyen».

w bon citoyen ».

Et l'on comprend que, si la presse, dans son ensemble a fait de-ci, de-là, mention de quelques abus, elle s'est bien gardé de nous signaler «qu'à l'époque de la libération, une somme de 31.421.000 francs prélevée sur les fonds secrets détenus par la délégation générale auprès du gouvernement provisoire, a été répartie par les soins du ministère de l'Information, entre divers journaux, à titre de fonds de démarrage. Ultérieurement, certains journaux effectuèrent des remboursements au Trésor qui, en 1946, atteignaient au total la somme de 11 millions 880.000 francs. Ces versements, après imputation provisoire aux recettes diverses à classer et à régulariser, furent romis ou ministère. apres imputation provisoire aux recet-tes diverses à classer et à régulariser, furent remis au ministère de l'Infor-mation, pour être employés à de nou-velles avances à des journaux et pé-riodiques dans la même absence de formalités que les premières ». Quelle discrétion dans cette partie du rapport. Discrétion qui ressemble étrangement à une confession embar-

étrangement à une confession embar-

QUELS SONT LES JOURNAUX QUI ONT TOUCHE? Et combien ontils touché?

appelleraient syndicats, qu'ils soient réformistes, révolutionnaires ou chrétiens.

Les travailleurs n'ont pas à choisir leur syndicat. Cela est décidé sans leur consentement... Pendant deux ans (1947-1948), le parti républicain ayant dominé le Congrès, fit promulguer la loi Taft-Hartley. Les travailleurs étaient pratiquement privés du droit de grève. Aussi se dressèrent-ils contre cette loi. Les dirigeants des syndicats étaient également gênés par cette loi, qui intervenait dans leur activité. Truman promit d'abolir la loi, si le « Labor » aidait à son élection... Aussi demande-t-il aujourd'hui au Congrès de faire quelque chose pour abolir la loi Taft-Hartley... et de la remplacer par une autre qui enchaînera les travailleurs tout aussi bien!

vailleurs tout aussi bien!

Non, chers camarades, soyez tran-quilles! Truman n'est pas devenu « so-Je vous tiendrai au courant de notre

situation dans quelque temps.

J. Wagner (I.W.W.).

(Traduction de Pillerault, secrétaire de la F.T.R.)

ENRIQUE - MARCOS NADAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.N.T. CLANDESTINE CHEMINOT RÉVOLUTIONNAIRE D'ESPAGNE

est condamné à mort

L'assassin Franco, le bourreau de nos frères d'Espagne, a condamné à la peine de mort notre camarade Enrique-Marcos Nadal.

Nadal était non seulement le secrétaire général de la C.N.T. qui lutte clandestinement sur le sol espagnol, mais aussi un cheminot révolutionnaire. Employé à la Compania de los Ferrocarriles del Norte (Chemins de fer du Nord de l'Espagne), Marco Nadal est une des plus grandes figures du mouvement anarchosyndicaliste parmi les travailleurs du Rail.

Les cheminots français auront à cœur de protester avec la dernière des énergies contre le crime de l'ignoble Franco.

Mettre fin aux crimes de tous les dictateurs sanglants, les Franco, les Staline, les Péron et les autres, c'est empêcher que leur régime de terreur n'atteigne les travailleurs du monde entier.

La Fédération des Travailleurs du Rail C.N.T., l'Internationale des Travailleurs du Rail, les Cheminots libertaires sauront, si le crime est mis à exécution, découvrir les assassins tôt ou tard. Eux et leurs sbires auront beau se cacher, NUL N'EST INVULNERABLE en ce monde.

LA F.T.R.

La 15^e Union Régionale a également envoyé une énergique protestation, réclamant la révision du procès, avec des avocats français.

La Fédération Nationale des Syndicats autonomes nous a adressé une vé-

hémente protestation, rejoignant la nôtre, sur la condamnation de Henrique Marco Nadal.

Nous remercions tous ceux qui veulent bien nous apporter leur aide en cette circonstance.

F.T.R.

<u>ទីការពេលក្រោយក្រពុសពេលក្រោយក្រោយក្រោយក្រោយក្រោយក្រោយក្រោយក្រាយក្រាយក្រាយក្រោយក្រោយក្រោយក្រាយក្រាយក្រាយក្រាយក</u> A TRAVERS LES FEDERATIONS

FÉDÉRATION

DU LIVRE - PAPIER - CARTON

TRAVAILLEURS.

Le Syndicat du Livre-Papier-Carton C.N.T., conscient que les revendica-tions d'augmentation des salaires, po-sées independamment des autres problèmes économiques (hausse des prix, etc.) sont inulies, déclare que la prix, etc., sont une de la company de situation accuelle ne sera surmontée que par une action de masses, BASEE SUR L'UNITE D'ACTION DES TRA-VAILLEURS et posant un ensemble de revendications menant à la suppression du regime DU PATRONAT ET DU SALARIAT.

Dans ce but, il propose aux Tra-vailleurs du Livre-l'apier-Carton, les revendications suivantes :

1º Parité des salaires et des prix, donnant aux travailleurs un pouvoir d'achat égal à celui de 1939; 2º Application de l'échelle mobile des

salaires, avec paliers très rapprochés; 3º Resserrement de l'éventail des

salaires par : a) Relèvement général et décroissant

a) Relèvement général et décroissant des salaires, en partant de base,
b) Suppression des primes de servillté qui divisent les travailleurs, et incorporation de ces primes dans le salaire normal de la catégorie,
c) Réduction de la hiérarchie à trois catégories: manœuvre, ouvrier spécialisé et ouvrier professionnel

cialisé et ouvrier professionnel,
d) Blocage du salaire ou traitement
des hauts fonctionnaires et des
hauts cadres de l'industrie;

hauts cadres de l'industrie;

4º Mêmes avantages aux salariés horaires que pour les mensuels;

5º Unification du salaire pour les employés du Livre-Papier-Carton au même niveau que les employés de même catégorie des autres corporations, en se basant sur les catégories les plus favorisés;

Salaire intégral aux accidentés du

7º Suppression des impôts sur les salaires 8º Retour à la semaine de quarante

heures en cinq jours; 9° Non récupération des jours de

fête; 10° Un mois de congés payés; 11º Cuverture des Caisses de Sécu-

rité Sociale le samedi matin;
12° Retraite aux vieux travailleurs
égale au salaire moyen départemental;
13° La gestion des entreprises, la
production et la distribution par les
travailleurs travailleurs.

Les Travailleurs doivent lutter pour améliorer leurs conditions de vie dans la limite des quarante heures et d'un salaire horaire maxima, ce qui résorberait le chômage qui est une arme contre nous entre les mains du pa-

TRAVAILLEURS, LA C.N.T. VOUS APPELLE A ENGAGER LA LUTTE POUR DEFENDRE VOTRE VIE ET CELLE DE CEUX QUI VOUS SONT



LES TRAVAILLEURS A DOMICILE SONT PARMI

LES PLUS EXPLOITÉS...

Le Bureau International du Travail (organisme auquel participe la F. S. M.), dans un document publié récemment, estime que beaucoup de travailleurs à domicile dans le monde « sont employés à des salaires inférieurs au salaire normal (lisez : légal), dans des conditions qui sont nuisibles et dangereuses parfois pour le consommateur du produit tout autant que pour le travailleur lui-même».

Cette constatation est le résultat d'une étude sur le travail industriel à domicile, publiée par la Revue du B.

Des informations ont été reçues no-tamment de Belgique, de Chine, du Danemark, des Etats-Unis, de France,

d'Irlande, de Norvège, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse. Le rapport constate que les auto-rités compétentes des pays intéressés « reconnaissent » (sic) qu'il faut amé-liorer les moyens propres à assurer l'application de la réglementation du travall à domicile si l'on veut que travail à domicile, si l'on veut que ceuu-ci devienne un système de production industrielle «dans lequel les conditions de travail sont réglementées dans la même mesure que dans le système normal de production en fabrique» fabrique ».

Le rapport signale encore que les travailleurs à domicile sont recrutés dans la proportion de 70 à 90 % parmi

Ainsi, pour toute « solution » au problème de l'exploitation féroce des travailleurs à domicile, le B. I. T. propose une réglementation analogue à celle de la production en fabrique.

On sait ce qu'en vaut l'aune...

Cela démontre, une fois de plus, que les travailleurs ne doivent rien attendre de la collaboration de classes, à chaque échelon qu'elle se pratique, rien de l'entrée de leurs représentants au sein d'organismes gouvernementaux locaux, régionaux, nationaux ou internationaux nationaux.

Ceux qui prétendent le contraire mentent, mystifient le prolétariat et retardent son émancipation.

Ce que le rapport du B. I. T. ne souligne pas, nous pouvons et devons le dire: Le travail à domicile est un facteur qui joue dans un sens individualiste, antiassociationniste, syndicaliste.

Raison de plus pour rappeler que la suppression de l'exploitation de tous les travailleurs, y compris ceux à domicile, — cette forme de travail pouvant d'ailleurs être restreinte ou étendue suivant la conjoncture économique — sera le résultat de l'Action Directe des travailleurs organisés dans leurs syndicats révolutionnaires.

Fédération du Textile.



LA F.T.R. VOUS PARLE! LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS

Attendons-nous, sans surprise, à la « victoire » de la C.G.T. Nous avons assisté à une mise en scène dans toutes les règles de l'art, à des manœuvres fort bien orchestrées, aux mensonges courants redits à satiété, aux calomnies de dernière heure, murmurées de bouche à oreille, en des conciliabules quasi secrets. Une débauche de traite de la projet et en couleurs a précédé le en noir et en couleurs, a précédé la mobilisation totale du ban et de l'ar-rière-ban des militants, du plus petit au plus grand. Tout a été employé, promesses, pressions, sous-entendus. La gamme complète de la «propagande» sous toutes ses formes— cel-les en honneur à la grande maison

Il faut croire, toutefois, que le nom-bre n'y est plus. En effet, on voit, sur certaines listes de candidats, des cocertaines listes de candidats, des co-pains qui, manifestement, n'ont rigou-reusement aucune aptitude à ces res-ponsabilités. Et qui, d'ailleurs, le re-connaissent volontiers, tout étonnés de se voir en lice. C'est qu'il devient de plus en plus difficile d'avoir la qua-lité. « Eh, dirait l'autre. C.G.T., la qua-lité fout le camp! »

Enfin, quand paraîtront ces lignes. nous serons nantis de bons délégués quí, comme à l'habitude, ne feront rien d'autre que d'approuver. Quant à défendre les copains, qu'on se rassure : ils nous laisseront les cas difficiles. Mais pour les notes de fin d'année et l'avancement ils seront là Crost tent l'avancement ils seront là. C'est tout le secret de la platitude écœurante de certains. Lesquels, tout au long de l'année, vitupéreront de vertueuse manière ces « délégués bons à rien ».

Bah, l'humaniée est ainsi faite.

Bah, l'humanité est ainsi faite. Beati pauperes spiritu. Mais nous avons bien peur que les

auxiliaires n'aient à se mordre les doigts du résultat. Car, évidemment, « production, primes, hiérarchie ».

ROGNAC, LA GARE DES LAISSÉS-POUR-COMPTE

Il y a, à Rognac, des auxiliaires ayant plusieurs années de présence à la S.N.C.F., promis à la titularisation depuis p.us de quinze mois, qui attendent toujours leur nomination. On est curieux de savoir ce qui s'y oppose, N'y aurait-il pas dans le coin un quelconque chef, nanti d'une irritante maladie de foie, décidé à passer sa jaunisse sur le pe,it personnel?

La Région Méditerranée a dit oui pour la titularisation. Il serait peut-être temps de passer à la réalisation. F.T.R.-ROGNAC.

BATIMENT

Tous nos camarades du S.U.B. ont été avisés que nous organisons un grand meeting des travailleurs du bâ-timent, au début d'avril.

Vous ferez tous autour de vous la propagande nécessaire pour cette manifestation.

Nous rappelons que vous aurez, pour le 20 mars, tout le matériel de propa-gande pour vous aider.

Que tous nos amis soient présents à l'assemblée générale du 20 mars. Le Conseil, Syndical.

(Suite de la première page.)

C'est là une erreur bien présentée.

C'est là une erreur bien présentée. Les 6% sont pris sur la vente au public. Mais le producteur paye des impôts, d'abord pour arracher le produit à la terre, puis au moment de la vente aux întermédiaires. Le transporteur, à son tour, paye une taxe. Les intermédiaires, intervenant en cascade, sont imposés à leur tour. Ainsi, les impôts accumulés représentent jusque 40% du prix de vente. Et le consommateur paye le tout!

Et quand on voit les gouvernants crier haro sur les intermédiaires, on a le droit de sourire. Plus il y a d'intermédiaires, mieux l'Etat se porte, puisque les impôts rentrent en plus grande quantité.

*

La production pléthorique actuelle n'est qu'un reflet de la sous-consommation à laquelle se soumettent avec rage les prolétaires, depuis pas mal d'années. Elle nous conduit au chômage, aussi sûrement que le fleuve conduit à la mer. Autre contradiction, en apparence seulement. Car le chômage, c'est la santé du patronat. Avec la guerre comme suite inévitable, c'est

la guerre comme suite inévitable, c'est la santé du capitalisme. Ainsi, tout se tient, le cercle est rigoureusement

Tant que nous vivrons sous ce régime d'argent, entraînant la recherche

du profit, cause de l'exploitation hu-maine, il en sera ainsi. Tout n'est que relation de cause à effet. Depuis plusieurs années, la C.G.T.

nous rebat les oreilles de « production, production ». Nous nous sommes toujours élevés contre ce mot d'ordre, niant que la production, en régime capitaliste, puisse apporter plus de bontous de la production de

taire confédéral de la C.G.T., constatait, en mars 1947 : « Plus la producheur au prolétariat. Et Duret, secré-

tant, en mars 1947. «Plus la production croît, plus la condition ouvrière devient tragique. » Ce qui ne l'empêchait pas de continuer à pousser à la production!

LE C.S. DU 1er MAI

SERA DANS LES CENTRES

LE 26 AVRIL Prenez vos dispositions

Les intermédiaires, c'est — la guerre — la santé de l'Etat.

011

Hausse

mateur paye le tout!

DE PARTOUT

La voix des U.R.

QUATRIÈME UNION RÉGIONALE

La guerre est-elle fatale ?

Quand nous parlons du problème de la paix, on nous répond quasi invariablement: « C'est beau, ce que vous nous dites là, mais c'est une utople. Il y a toujours eu des guerres, il y en aura toujours. On ne peut empêcher cela.»

Je considère ce raisonnement comme celui d'un insensé ou d'un ignorant. La guerre est le pire des maux, celui qui aggrave tous les autres. Nous devons donc chercher à la faire disparaître. Si on veut arriver à établir la paix permanente, il faut supprimer les causes de la guerre, qui sont le capitalisme et le nationalisme. Chaque nationalisme poursuit des buts

Chaque nationalisme poursuit des buts strictement égoistes, qui s'opposent à ceux des autres. Comme chacun d'eux veut triompher, on emploie la violence : c'est la bataille.

la batalile.

D'un autre côté, le régime capitaliste est définitivement dépassé. Depuis 1929, il therche vainement à résoudre le problème de l'écoulement des produits. Par suite du progrès du machinisme et de la technique, la production, de façon permanente, dépasse les possibilités solvables de la masse des individus. Les tentatives du capital pour résoudre la crise des débouchés, ont conduit à la deuxième guerre mondiale. Laquelle n'a rien résolu, par suite de l'augmentation considérable des capacités de production des belligérants. Pour sortir du cycle, il ne reste plus que le débouché des armements. Ainsi se prépare la troisième.

on ne peut amender le régime capita-liste. Le réformisme ne peut que prolon-ger l'existence du système. La solution ne consiste pas à passer du

Voici venue cette période de « pros-périté ». Elle sera de courte durée. Puisqu'on achète moins de vête-ments, la confection et les métiers an-

nexes vont licencier du personnel. (C'est déjà fait en certains endroits.)

Ces chômeurs vont se priver, entraî-nant une dégringolade générale de la

consommation courante, qui se réper-cutera sur les transports, déjà quelque

Etra sur les transports, deja quelque peu paralytiques.

L'hiver prochain, les paysans n'étant pas, comme les citadins, « de mémoire courte », n'ensemenceront que peu de pommes de terre, poireaux, articles courants. Ils cultiveront « ce qui peut rannorter »

courants. Ils cultiveront « ce qui peut rapporter ».

Le printemps 1950 risque de nous apporter une pénurie. Nous recourrons alors à l'importation. Les prix monteront. Mais les chômeurs le resteront. Les paysans ayant été échaudés cette année, n'achèteront pas de matériel, voitures, ou autres. D'où, chômage dans l'industrie.

Si nous ne réussissons pas à imposer les quarante heures à bref délai, un marasme sans précédent guette la classe ouvrière. La période 1930-39 paraîtra légère auprès de ce qui nous attend.

tend. Déjà, on compte officiellement 150

mille sans-travail secourus. En y ajou-tant les honteux qui n'osent pas le dire, les chômeurs partiels et ceux dont les « ressources familiales » atteignent

les « ressources familiales » atteignent le plafond et leur ôtent ainsi le droit à l'indemnité, on peut tabler sur 300.000 chômeurs au moins, en France. Les P.T.T. liquident les auxiliaires. La S.N.C.F. parle d'économies. Les grandes administrations sabrent à tour de bros

Sous peu, les démagogues jésuites, menteurs et calomniateurs de la C. G. T., seront contraints de reprendre

presque entièrement le programme de la C.N.T. On apprendra alors que ces messieurs ont toujours réclamé les

l'échelle mobile.

Mais la semaine de 40 heures ellemême ne résoudra le problème que
pour un très court laps de temps. Rien

ne changera, tant que les exploités n'auront pas le courage de prendre la machine en mains, tant qu'ils ne

seront pas convaincus qu'ils sont des hommes comme les autres. Tout est là. Le reste est bla-bla-bla. Ni la baisse ni la hausse, n'amélio-

quarante heures!

reront notre sort.

- Comme pour

RAIL-Austerlitz.

baisse des prix

capitalisme libéral au capitalisme d'Etat. Ce serait déplacer la question sans la ré-soudre. La vraic solution, c'est le fédéralisme. Pour aujourd'hui, voyons comment

La vralc solution, c'est le fédéralisme.

La vralc solution, c'est le fédéralisme.

Pour aujourd'hul, voyons comment nous pouvons éliminer le nationalisme.

C'est cela qui presse le plus.

Le monde tend à se diviser en deux blocs rivaux. D'un côté, le bloc plouto-démocratique américain, de l'autre le bloc techno-bureaucratique russe. Pour éviter que la rivalité ne provoque la guerre, je crois qu'il est nécessaire de créer une société des peuples basée sur les principes du fédéralisme. Je suis persuadé qu'elle constituerait une grande force d'attraction. Les peuples, délaissant les gouvernements, viendraient à elle pour faire triompher la paix.

Utopie, diront certains. Mais l'utopie d'aujourd'hul, c'est la réalité de demain. Si nous parvenons à instaurer le régime fédéraliste, syndicaliste et coopératif, les peuples viendront à nous, parce que ce système équivaudra à la liberté, l'égalité, l'abondence.

Je souhaite que l'A.I.T. prenne l'initiative de lancer un appel à foutes les organisations, en faveur de la constitution d'une société des peuples, basée sur le fédéralisme.

(Sundicat Employés Clemmet Ferrand)

(Syndical Employes Clermont-Ferrand,)

**

UNION LOCALE DE COMMENTRY

Tous les syndiqués sont priés d'as-sister à l'assemblée mensuelle qui se tiendra le dimanche 27 mars, à 9 h. 30, salle de la Justice de paix. Ordre du jour : a) Préparation du 1^{ter} Mai; b) Aide à nos camarades bulgares; c) Vente du Combat syndi-

Réunion culturelle

C'est le dimanche 20 mars, à 10 heures, salle de la Justice de paix, que le professeur Pigeret traitera le sujet suivant : « Le Pétrole ».

Tous nos camarades se doivent d'y

assister.
Ces deux avis tiendront lieu de con-

KON

QUINZIÈME UNION RÉGIONALE

La cocopération ouvrière

On dit que les ouvrière
On dit que les ouvriers n'ont pas une instruction suffisante leur permettant de penser la société future. Peutêtre est-ce exact. S'ils ne veulent pas subir le sort que leur réservent les régimes totalitaires, préconisés par le professeur Burnham dans The Managers Revolution, paru en français sous le titre L'Ere des organisateurs, il faudrait qu'ils créent des coopératives de production. La création de caisses coopératives leur permettrait d'acheter directement aux producteurs. Il va de soi que ces coopératives doivent rejeter tout privilège. D'abord, salaire égal, pas de « chefs », les coopérateurs les plus qualifiés devant se substituer, comme conseillers, aux chefs privilégiés.

Pour ne pas dépendre des techno-crates, il faudrait que les coopérateurs crates, il faudrait que les cooperateurs s'éduquent. Il faut rompre avec la spécialisation exagérée, étendre ses propres connaissances. C'est un véritable crime de voir des personnes très douées être obligées de se plier toute leur vie aux caprices d'hommes médiocres.

La création de coopératives est une cuvre urgente, à accomplir avant que l'Etat totalitaire soit réalisé intégralement. Le monde évolue rapidement vers le capitalisme étatique. A nous de fournir la preuve de nos possibilités de réalisations.

Si les syndicats basés sur le fédéralisme veulent se rallier à cette tâche, les années qui viennent pourraient donner un sens nouveau au mouve-ment ouvrier. Pour commencer, il fau-drait un noyau d'hommes modèles, ca-pables d'entraîner les autres à ce tra-

Ceux qui ont foi en l'avenir doivent faire un effort pour se rencontrer et déblayer la route qui mène à la liberté et la justice pour tous.

S.U.B. STRASBOURG.

Ceux que la question intéresse peuvent assister aux cours gratuits, 14, rue de la Krutenau, Strasbourg, on écrire à cette adresse.

Ce qu'est l'Association Internationale des Travailleurs

les travailleurs à former les organisations révolutionnaires nationales (ce fut le cas pour la C.G.T. française, notamment). Ce fléchissement de l'esprit internatio-naliste, à un moment où la situation est incontestablement révolutionnaire, devient un danger pour la révolution sociale. Toute tentative de libération populaire n'a de chances de succès, dans un pays, que si les travailleurs d'outre-frontière s'y asso-cient.

en tissus?)
C'est pour toutes ces raisons qu'à la C.N.T. nous avons cru utile de rappeler les circonstances de la naissance, du développement, de l'effritement de la première Association Internationale des Travailleurs. dont l'A.I.T. d'aujourd'hul, ayant son siège à Stockholm et à laquelle est affiliée la C.N.T., est le prolongement.

Dans ce rappel historique, les militants — jeunes ou vieux — trouveront une raison de plus de combattre, de dépenser leur énergie, pour un tdéal qui fui celut de nos devanciers. Il mérite tous les sacrifices et conserve toute sa grandeur:

l'émancipation totale des travailleurs. C'est leur courage et leur persévérance dans la lutte, qui en activera la réalisa-

A. I. T.

La réaction qui suivit les révolutions de 1848, le développement des affaires, entraînèrent une légère stagnation dans le mouvement social. Les idées d'internationalisme avaient été propagées surtout par une minorité et n'at-teignaient pas l'ensemble de la classe ouvrière. Les événements de 1848 monouvriere. Les évenements de 1848 mon-trent justement le manque de prépa-ration pour une action internationale, Mais la facilité grandissante des communications favorisa un renouveau d'internationalisme. Les congrès scien-tifiques, réunions philanthropiques, ex-positions universelles, multiplièrent les contacts tandis qu'en Angleterre se contacts, tandis qu'en Angleterre se formaient les premières organisations corporatives sur une base nationale (la société des Charpentiers), et en Espagne, la «Federacion de los Tres Vapores» ne se limitait à la Catalogne que parce qu'il n'y avait pas d'indus-trie textile importante ailleurs. Elle groupait, en une seule organisation, les tisserands et teinturiers des fila-

Les premières rencontres entre les

ouvriers anglais et ceux du continent eurent lieu à l'occasion d'expositions universelles, notamment celle de Lon-dres en 1862, et d'une fête offerte par les représentants des Trade Unions aux délégués français. Les Anglais lurent un manifeste qui exprimait leur désir d'un rapprochement entre ou-vriers de diverses nations. Les Français répondirent par la proposition d'établir des comités ouvriers pour l'échange de correspondance au sujet de questions internationales intéres-sant l'industrie. Dès lors, les relations ne cessèrent plus : l'année suivante, à l'occasion d'un meeting en faveur de la Pologne, le trade-unioniste Odger demanda que les ouvriers organisent des congrès internationaux afin de se mettre d'accord sur les moyens de lutte contre le capitalisme. En 1864, tandis qu'en Allemagne la propagande socialiste s'interrompait brusquement par la mort de Lassalle, des révolu-tionnaires de France, d'Angleterre et d'ailleurs allaient constituer l'organisation internationale du prolétariat. Les ouvriers de Londres invitent de nouveau les ouvriers parisiens à participer à un grand meeting en faveur de la Pologne, le 28 septembre, à St Mar-tin's Hall. Le président Spencer ex-prima l'espoir que l'union projetée en-tre les ouvriers de tous les pays se

réaliserait en cette assemblée. Odger proposa l'organisation de congrès in-ternationaux, où les travailleurs pourraient échanger leurs vues sur les problèmes économiques qui les inté-ressaient. Il lut le manifeste adressé aux ouvriers parisiens, et Tolain la réponse française:

«Il faut nous unir, travailleurs de tous les pays, pour opposer une bar-rière infranchissable à un système fu-neste qui diviserait l'humanité en deux classes: une plèbe ignorante et famélique et des mandarins pléthoriques et ventrus. Sauvons-nous par la solidarité!»

solidarité!»

Les assistants approuvèrent chaleureusement le projet français de constituer une association internationale, avec un Comité central à Londres et des sections dans toutes les capitales d'Europe. Un comité fut élu en séance. Son mandat était de préparer un projet de statuts et de convoquer un congrès pour 1865. Ainsi fut fondée l'Association internationale des Travailleurs, Si l'organisation ouvrière était déjà développée en Angleterre dans les Trade Unions, en France elle n'exis-Trade Unions, en France elle n'existait que sous forme de revendications, exposées par exemple dans le programme des revendications ouvrières de 1862. C'est l'exemple de l'Angleterre et l'enthousiasme soulevé par la fondation de la Premièra Internation fondation de la Première Internatio-nale qui ont fomenté le développement rapide des associations ouvrières à partir de 1864.

En dehors de ces pays, seule l'Es-pagne connaissait déjà des sociétés de résistance et fédérations ouvrières, première forme d'organisation syndi-

(A suivre.)

Nous sommes à une époque où l'interdépendance des nations n'est discutée par
personne. Economiquement, tout se conçoit à l'échelle mondiale. L'esprit nationaliste des Etats, des chefs politiques et des
carlels financiers ou industriels n'y change
rien. Aucun problème d'envergure ne peut
être durablement résolu dans le cadre restreint de l'espace « national ». A l'intérieur
de chaque pays, les difficultés doivent être
considérées en fonction de la conjoncture
internationale. Cela, pour que les solutions
apportées tiennent compte de cette conjoncture — à peine de perdre toute efficacité. C'est seulement en temps de guerre,
que le sentiment national l'emporte (ou
pluiót semble l'emporter) sur tout autre
facteur, car c'est en son nom que les peuples sont poussés à se décimer muluellement. Mais en ce cas, toutes les notions
d'un véritable équilibre étant volontiers
méconnues, rien d'étonnant dans cette rupture avec les habitudes de ce qu'il est convenu d'appeler « le temps de paix ».

Malgré cette vérité évidente, il n'apparait pas que l'esprit internationaliste, chez
les peuples, ait fait les mêmes progrés
que parmi leurs exploiteurs. Les internationales politiques : la Deuxième Internationale, socialiste, et la Troistème Internationale, socialiste, et la Troistème Internationale, communiste (toutes deux disparues), n'ont rien fait d'efficace contre la
guerre, qui a eu lieu deux fois en moins
de trente ans — avec leur consentement
ou leur complicité.

Les internationales syndicales suivantes :
Fédération Syndicale Internationale et Internationale Syndicale Rouge, d'inspiration
respectivement socialiste et communiste,
crées après la première guerre mondiale,
pas plus que l'excluelle Fédération Syndicale Mondiale, n'ont fait preuve d'un internationales, n'en fait peuve d'un internationalisme véritablement prolétarien,
celul qui associe la libération économique
des travailleurs à la suppression des frontières politiques.

Cet internationalisme-là est en régression — du moins

cient.

Il y a solidarité dans la lutte! Cette solidarité active ne peut se manifester que dans la mesure où les travailleurs prennent conscience de leur communauté d'internationale! Même dans la lutte syndicale quotidienne, d'apparence plus anodine, l'internationalisme s'impose souvent, pour le triomphe des revendications posées. (A quoi servirait une grève du textile en France, si les travailleurs de cette industrie, dans les autres pays, faisant sciemment ou inconsciemment, les jaunes, approvisionnaient les négociants français en tissus?)

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE (1864-1878)

LIBRAIRIE

LIVRES

Le Service de Librairie de la C. N. T., 39, rue de La Tour-d'Auvergne, Paris-9, est en mesure de fournir un choix considérable d'ouvrages traitant de nombreux aujets: Syndicatisme, Etudes, Histoire, Philosophie, Romans, Sociologie, Envoyez les fonds à F. Sirard, 20, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Vitry, C. C. Paris 939-71

En voici quelques titres :

The voice quelques titres:

P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr.; La Paix, 100 fr.; Le Monde Nouveau, 160 fr. — F. Pelloutier: Histoire aes Bourses du Travau, 100 fr. — F. 1 ural: Le Syndicalisme pendant et après la guerre, 150 fr. — W.E. Walling: Le Mouvement ouvrier et les démocraties aux Etals-Unis, 150 fr. — Renaudeau: Le Parti Travailitiste en Grande-Bretagne, 225 fr. — B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. — J. Kennes: Syndicalisme français, 200 fr. — P. Louis: La Crise du Socialisme mondiale, 125 fr. — A. Zévaès: De l'introduction du socialisme en France, 160 fr. — A. Marc: Avénement de la Révolution inconnue, 250 fr. — J. Vallès: L'Enfanl, 95 fr.; Le Bachelier, 95 fr. — M. Ceyrat: La Trahison permanente, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — T. Plenche: Louise Michel, 150 fr. — Tenar: Le Curé de Bourgogne, 100 fr. — L. Lecoin: De prison en prison, 160 fr. — H. Fast: La Passion de Peter Algeld, 175 fr. — H.-E. Kaminsky: Bakounine, 120 fr. — S. Faure: Morcommunisme, 260 fr.; L'Imposture religieuse, 230 fr. — C. Malato: Les joyeusetés de l'exil, 100 fr. — P. Kropotkine: L'Ethique, 150 fr. — H. Ryner: L'Eglise devant ses juges, 125 fr.; La Veritable révolution sociate, 60 fr. — G. Leval: L'indispensable Révolution, 160 fr.

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; Le Fédéralisme Libertaire, 10 fr.— P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.— E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etat, 12 fr.— Lahos.e: Qu'est-ce que le Prolétariat, 5 fr!— S. Faure: Sacco et Vanzelli, 5 fr.; Nous voutons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les Grimes de Dieu, 15 fr.— Ernestan: La Fin de la guerre, 5 fr.— Lorulot: L'idole Patrie, 5 fr.— P. Lapeyre: Ce qu'est le syndicalisme révolutionnaire, 5 fr.— Louise Michel: Prise de possession, 15 fr.— L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.— P. Monalte: Où va la C. G. T., 10 fr.— G. Berner!: La Société sans Etal, 20 fr.

Pour tout envol, joindre 30 fr. par li-

Pour tout envoi, joindre 20 fr. par livre et 10 fr. par brochure, plus 40 fr. pour l'expédition recommandée. Nous ne repondons pas des pertes postales si le colis n'est pas recommandé,

Pour nos camarades

mineurs

Reliquat

Sommes recues denu's le 1er janvier Bois-Ameublement Paris: 300 fr.; Rou-hier, Bernes-sur-Oise: 35 fr.; Section His-pano-Suiza, Colombes: 750 fr.; Syndicat Livre Paris: 100 fr.; Services de Santé Lariboisière: 2.800 fr.— Total de cette liste: 3.985 fr.

Note importante

B.D.I.C

Si vous avez besoin de renseignements juridiques, écrivez au camarade Henri Laveau, 32, rue Labirat, Bor-deaux (Gironde), en joignant deux timbres-poste.

Le Conseil juridique demande aux U. R. de lui faire connaître rapide-ment les taux de l'indemnité de déplacement dans les départements de leur sort, détaillés.

Ecrivez à l'adresse ci-dessus.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES (suite) Juge de Paix

**

Nous avons indiqué que la compétence des conseits de prud hommes était umitee a un nomore actermine de vines et ré-gions. En conséquence ce sont les juges de paix

En conséquence ce sont les juges de palx qui sont competents aans les tieux ou il n'existe pas ue conseit de pruu'nommes. L'article 78 du Loae du travait indique: « Les demanaes qui sont de la compétence du conseil aes prud'hommes et aont les juges de paix sont saisis dans les tieux ou ces conseits ne sont pas etabtis, sont formées, instruites et jugees, tant devant la juridiction de prémière instance que devant les juges a appet ou la cour de cassation, conjormément aux règles établies par les dispositions au present titre. »

cassation, conjormement aux règles établies par les dispositions au present titre.»

Une ordonnance du 30 octobre 1945 a établi pour les conseils de prud'hommes et tes juges de paix un taux uniforme de compétence en premier et aernier ressort fixe à 10.000 fpancs.

A la même vate, une ordonnance modifie l'article 5 de la loi du 12 juillet 1905:

«Le juge de paix connaît egatement sans appel jusqu'à une valeur de 10.000 francs, à charge d'appel, à quelque vateur que la demanue puisse s'élever : 1º les differends qui peuvent s'élever à l'occasion au contrat de louage de service dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, entre les patrons et leurs representants et les employes, ouvriers ou apprentis ae l'un ou l'autre sexe qu'ils emptoient.»

Les juges de paix sont soumis aux mêmes régles de compétence matérielte et de lieu que les conseits de prud'hommes, lorsqu'ils jugent en matière prud'homale.

La procedure en justice de paix est très onéreuse, il y a la une anomalie de la loi, aussi nous conseillons aux camarades, lorsqu'ils ont un conflit, de bien specifier au greffe qu'il s'agit d'une affaire en matière prud'homale.

En matière de conflits entre ouvriers et patrons, its sont compétents en premier et dernier ressort, jusqu'à 30.000 francs.

Toute somme supérieure dépassant leur compétence, devra être portée devant le tribunal civil.

En résume, la compétence des juges de paix sera celle dont relève l'établissement si l'ouvrier travaille dans un établissement, et celle du lieu ou l'engagement a été contracté s'il travaille en dehors de tout établissement (cas du Bâtiment en particulier).

Il y a deux exceptions à ce principe: 1º Dissolution d'un conseil ou section

P. 9

de conseil: dans ce cas, c'est le juge de paix au canton où est situé ledit conseil ou la section, qui est competent en la ma-tiere (le aomicité du dejenaeur etant pris pour base);

2º Dans le cas de détournement d'apprentis, par suite d'une plainte par un cher d'atener ou d'usine, c'est le juge de paix du domicile du tiers responsavie qui est competent au terme de l'article 17 du livre 1º du Code du travail.

Le juge de paix est parfois amené à solutionner un litige au conseil des prud'hommes, dans le cas où l'égalité des voix ne permet pas à ce dernier de prender une decision, c'est donc le juge de paix qui, en audience prud'homale, tranche le litige.

L'article 59 du livre IV du Code du travail declare en effet: « En cas de partage, l'affaire est renvoyée dans le plus bref detai aevant le meme bureau de jugement présidé par le juge de paix de la circonscription ou l'un de ses suppléants.»

Ge n'est que sur les parties en litige que le juge de paix départit, ce qui a été acquis uaus l'auaience precedente ne peut être remis en cause, la chose ayant été jugée et acquise.

Signification du jugement

Le conseil (ou le juge de paix)* ayant rendu sa sentence, la partie beneficiaire n'a plus qu'à tever le jugement et le si-gnifier par huissier à la partie perdante.

La copie du jugement (appelée grosse) est délivree aans un delai de vingt jours, après enregistrement, il n'en est activré qu'un seut exemplaire, toute perte entratnant pour son venéficiaire un préjudice, il est de l'intérêt de l'ouvrier d'éviter sa perte.

Aucun délai n'est fixé par la loi pour signifier le jugement, sauf le délai de prescription de trente ans, si le jugement était contradictoire. Tout jugement par défaut, n'ayant pas été signifié à la partie adverse aans un délai de six mois, devient nul et non avenu.

Dans le cas de jugement contradictoire, l'huissier chargé de signifier le jugement peut être tout nuissier de l'arronaissement du défendeur.

Par contre, en cas de jugement par dé-faut, c'est l'huissier désigné par le tribu-nal ayant rendu la sentence, qui est seul qualifié, à peine de nullité.

La signification ayant été faite, la par-tie gagnante doit adresser à son adver-saire, à nouveau, un commandement à payer dans les trente jours qui suivent, le sommant de se libérer, sous peine d'exè-cution forcée.

Enfin, st elle n'a formé ni opposition ni appel, dans les délais légaux, il passe à l'exécution proprement dite, c'est-à-dire saiste des meubles et objets mobillers, ma-tériels divers, saisie-arrêt et vente s'il y

Le débiteur doit payer à l'huissier le montant des sommes portées au jugement, ainsi que la totalité des frais de justice engagés, ces conditions restant à la charge de la partie perdante, si le jugement l'a condamné aux frais et dépens.

Nous examinerons par la suite le cas de faillile, où il est nécessaire de « produire à la faillite » entre les mains du syndic désigné par le tribunal. (A suivre.)

CHOMAGE-INTEMPÉRIE

CHOMAGE-INTEMPERIE

Circulaire M.O. 2-49 du 5-1-1949
concernant le chômage intempérie.

Paris, le 5 janvier 1949.

Le ministre du travail aux directeurs
départementaux du travail :

Il m'a été signalé qu'il ne serait pas tenu
compte par certains employeurs du bâtiment et des travaux publics, des Indemnités horatres de 10 et 7 francs prévues
successivement par les arrêtés des 31 décembre 1948 et 28 août 1948 pour le calcul de l'indemnité versée, en application
de fa loi du 21 octobre 1948, aux ouvriers
des entreprises du bâtiment et des travaux
publics, en cas de chômage pour intempéries.

pèries.

Je vous précise que, ces indemnités falsant partle intégrante du salaire, doivent
être incorporées à celui-ci pour l'évaluation
du montant de l'indemnité, laquelle est
égale aux trois quarts du salaire perçu par
le travailleur à la veille de l'inierruption
du travail, y compris les primes accessoires du salaire et les primes de rendement.
Toutefois, le salaire de base à prendre
en compte pour le calcul de l'indemnité
ne peut dépasser 125% du salaire légal,
tel qu'il demeure fixé par les arrêtés de
salaires concernant la profession du bâtiment.

Prime de panier

La prime de panier est due, en principe, à tout ouvrier du bâtiment, envoyé travailler par son pairon, à une distance de plus de deux kilomètres en dehors de la ville ou la commune dans laquelle est stude l'entreprise ou lieu de travail habituel

tuel.
L'indemnité de panier est de 76 francs
pour la zone parisienne, c'est-à-dire la
zone 100.
Elle subit les abattements de zones.
Nous indiquerons que certains patrons
accordent une indemnité de panier supérieure au taux légal, atteignant de 100 à
120 francs.

PRODUITS CHIMIQUES PRIMES D'ANCIENNETÉ

Ouvriers des Produits Chimiques, une prime d'ancienneté vous est due deputs le 1947.

La circulaire T.R. 80-47 du 10 octobre 1947, donne le texte de l'accord du 7 juillet 1947, accordant aux ouvriers travaillant dans les produits chimiques une prime d'ancienneté.

Voici les modalités d'application:
Il a été arrêté et convenu ce qui suit; 1º A partir du 1er juillet 1947, les ouviers travaillant dans les établissements d'encienneté d'une des fédérations patronales de la chimie, signataires du présent accord, percevront, par décompte spécial, une prime fonction de l'ancienneté dans l'établissement, calculée sur les bases suivantes;

l'établissement, cateute su vantes :

3% du salaire minimum de base de la catégorie, après 3 ans de présence continue, telle qu'elle sera définie dans la convention collective nationale.

6% du salaire minimum etc. après 6 ans, 9 9 9 ans, 12 ans, 15 ans.

15% — 15 ans.
Ces primes seront payées proportionneltement au nombre d'heures effectuées par
t'ouvrier; cependant, elles ne s'appliqueront pas sur la majoration afférente aux
heures supplémentaires;
2º Dans le cas où. dans un établissement, il existait un système de prime d'anclenneté plus avantageux que celui défini

P. 10

par le présent protocole, ce système sera maintenu.

Dans le cas où le système antérieur présenterait des avantages seulement sur certains points, les signataires du présent accord reviseront celui-ci, en vue de le mettre en harmonie avec le présent protocole, en tenant compte des avantages, et de façon que les intéressés ne puissent, en tout étai de cause, être individuellement lésés.

en tout étai de cause, être individuellement lésés.

Ouvriers de l'industrie chimique, vous avez droit à un rappel depuis le 1-r juil-let 1947.

BATIMENT

Intempéries

Le chômage intempérie est régi par la loi nº 46-2299 du 21 octobre 1946, l'arrêté du 30 décembre 1946, les circulaires d'application M.O. 152-46 du 36 décembre 1946, M.O. 67-47 du 6 mai 1947.

Gette prime est due si un ouvrier reste sans travail sur le chantier, dans des conditions déterminées, dont nous indiquone les lignes essentielles.

a) Ouverture du droit à l'indemnisa-

Aux termes des articles 4 et 5 de la lot, le salarié n'a droit à l'indemnisation que s'il justifie avoir accompli 200 heures de travail au minimum, au cours des deux mois qui précédent l'arrêt de travail dans une ou plusieurs des entreprises visées aux articles let de la loi et du décret, et sous réserve qu'il n'a pas bénéficié déjà de 48 jours d'indemnisation depuis le 1° janvier.

b) Point de départ de l'indemnisation.

La lot prévoit que l'indemnité journa-lière est accordée à partir du premier jour ouvrable qui suit l'arrêt de travail. Au-cune indemnité ne sera versée pour les heures perdues le jour où se produit l'ar-rêt de travail.

rêt de travail.

Far contre, l'indemnisation prendra effet des le lendemain, à compter de la première heure perdue. Il convient de préciser que l'arrêt de travail survenu la veille doit être continu, c'est-à-dire s'être produit dans de telles conditions que la reprise n'ait pu avoir lieu avant l'heure habituelle du départ du chantier et que, le lendemain, le travail n'ait pu encore effectivement avoir lieu.

c) Montant de l'indemnité.

L'article 6 de la lot indique que l'indem-nité est calculée dans la limite des trois quarts du salaire ou rémunération horaire perçus par le travailleur les veilles de l'in-terruption du travail, y compris, le cas échéant, les primes accessoires et la prime de rendement.

Mais la loi indique que le temps perdu peut être récupéré dans la semaine. Sinon l'indemnité est due.

Les articles des pages 2, 3, 4, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (syndicat, fédération, union, isolé).

Seuls ceux de la première page engagent la responsabilité et la ligne de conduite de la C.N.T.

Dimitrov « enfonce » Kravchenko...

M. Raido Damianov, président de l'Union Genérate du Travail (bulgare) a presenté, le 27 janvier 1949, à la IN Assemblee plénière de cette organiset Ille Assemblee pleniere de cette organisation, un rappoit concernant les tâches incombant aux syndicats, à la suite des decisions prises par le Ve Congrès au parti communiste bulgare, en ce qui concerne le plan quinquennal economique.

M. Damianov cita ensuite les sept

UNE INITIATIVE INTERESSANTE

Conscient de son rôle éducateur, le Syndicat des Industries et Métiers d'art et création de la C. N. T., reprenant une initiative qui ne peut manquer de donner des résultats satistaisants, a organisé, à titre d'essai, le dimanche 27 février 1949, une visite commentée au Musée du Louvre. Primitirs italiens et première partie de l'école italienne jusqu'a kaphaël.

Nous avons l'intention de continuer cette expérience une fois par mois au minimum.

Nous visiterons les musées et nous ferons de temps à autre une incursion dans les expositions saisonnières, les monuments, certains quartiers historiques de Paris, etc...

Vollà un programme qui ne peut man-

Paris, etc...
Vollà un programme qui ne peut manquer d'intéresser nos camarades.
A eux de manifester leur intérêt en nous encourageant et en assistant nombreux à nos visites.

Le Secrétaire du S.I.M.A.C.

ATTENTION!

problèmes principaux qu'auront à résoudre les syndicats, dans le domaine économique :

1. Accroître la productivité du tra-

1. Accroître la productivité du travail;
2. Renforcer au maximum la discipline dans le travail;
3. Accroître l'esprit d'émulation et le travail de choc;
4. Réaliser de sévères économies;
5. Relever le niveau idéologique et culturel de la classe ouvrière;
6. Renforcer, dans tout le pays, l'organisation des syndicats;
7. Améliorer le standard de vie des ouvrièrs. ouvriers.

traites d'un Kravchenko quelconque, mais de la Bulgarie nouvelle du 30 jan-vier 1949, journal de langue française édité à Sofia. Le même journal nous apprend, éga-

Les lignes ci-dessus ne sont pas ex-

lement, que « dans le cadre du plan quinquennal » le gouvernement du « camarade » Dimitrov, secrétaire général du parti stalinien et président du Conseil, a décidé de créer un secteur libre pour le pain et pour le sucre...

Qu'en pensent les travailleurs sin-cères encore abusés par la propagande stalinienne? Accroître la productivité du travail,

renforcer au maximum la discipline dans le travail, ça ne vous rappelle

SYNDICAT DE LA PRESSE.

ATTENTION!

= COMMUNIQU

Trésorerie confédérale

Pour toute la tresorerie confédérale, adresser les fonds à : René Roussot, 9, avenue de la Por'e-Clignancourt, Paris-18°, C.C.P. 5046-35.

2º U. R.

Trésorerie 2º U.R.

Adresser tous les fonds concernant la trésorerie de la 2º U.R. à : Blachier, 15, rue de Belleville, Paris-19°, C.C.P. 6474-40.

Conseil Juridique Nous informons les syndiqués que les camarades Marchal père, Marchal fils et Bonal, sont désignés pour assurer le service juridique de la 2º. Ecrire à Marchal Fernand, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11º. Permanence le vendredi, au siège, de 18 heures à 19 h. 30.

S.H.B. Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 20 mars, à 9 heures, 15, rue de Meaux, Paris.

Château-Thierry-S.U.B. Syndicat en formation. Permanence: 6, rue du Château, Hôtel du Cheval Blanc, tous les jours, de 19 à 20 h.

Syndicat Textile-Habillement
Prière de régler toutes les cotisations Permanence tous les samedis, de 14 à 18 heures, au siège.

P.T.

Réunion tous les lundis, 21 heures, au siège. Réunion d'information les deuxième et quatrième dimanches du mois, à 9 h.

Permanence tous les lundis, de 18 à

Livre-Papier-Carton
Tous les samedis, de 14 h. 30 à 18 h.

S.U.B.
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Services de Santé
Tous les lundis, de 17 à 19 heures, au siège.

Bois-Ameublement Permanence tous les mercredis, à 18.30 heures. 19. rue Faldherbe, Paris-11º (mé-tro: Faldherbe-Chaligny). Conseil juridi-que à la disposition de tous. F.T.R.

Tous les mercredis, de 18 à 19 henres. Le trésorier de la F.T.R. fait connaître son compte chèques: Lavigne Roger, 1, rue des Venèts. Pontoise (Seine-et-Oise), C. C. P. 6.701-99, Pontoise.

Syndicat Cuirs et Peaux Mise à jour cartes, adhésions, au siège. Permanence lundis, 18 h. 30.

Syndicat Transports.

Marutentionnaires, Danke at eint'airne Assemblée générale tous les matrième dimanche du mois, salle de la Solidarité, 15, rue de Meaux (métro : Colonel Fabien).

H.C.R.C. Permanence tous les lundis, à partir de 15 heures.

UT. Nanterre Permanence le premier dimanche du mois. café « Chez Paulo », rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à Doumer (

Saint-Germain-en-Laye Réunion générale le 2° dimanche d mois, à 10 heures, adresse habituelle.

Chatou-Croissy et environs Réunion générale le premier samedi du mois, salle « Hôtel des Nations », Croissy, à 20 h. 30. Rueil-Bougival et environs Permanence tous les jours, de 19 heures à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bougival.

U.L. Colombes

Permanence: Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, le dimanche, de 11 à 12 heures.

U.L. Albi Permanence : Salvetat, 21, rue de la Ri-vière, Albi (Tarn).

6º U. R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles tous les premiers dimanches du mois, permanences tous les jours, de 18 h. 30 à 20 h.; samedis de 16 à 19 h.; dimanches de 9 à 12 h. Les adhérents, sympathisants, peuvent venir retirer le journal confédéral aux permanences, Maison des Syndicats, cours Dillon.

Transfert de la 6° U.R.

Suite aux décisions du congrès régional de Perpignan, le siège de la 6° U.H. est transféré à Carcassonne (Aude), Maison des Syndicats, C.N.T., 17, rue Voltaire.

Secrétaires: Carré Emile, Dufour Fran-

Trésorier : Ferrié Gilbert, 107, rue Barbacane, Carcassonne.

Membres du bureau : Caballero et

Pierre.

Toute la correspondance à : C.N.T., 18, rue Jean-Bringer, Carcassonne.

Aux Secrétaires et Trésoriers

Prière de se conformer strictement à la dernière circulaire pour tout ce qui con-cerne le règlement régulier de la ristourne de 10 francs par timbre mensuel (règle-ment à faire à Joulin, Paris).

Permanences à Bordeaux

Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, au bureau 15 de la Vieille Bourse du Travail, et le dimanche, de 10 à 12 heures. Le conseil juridique est à la disposition des camarades, soit verbalement, soit en écrivant au « Conseil juridique » de la 8°, 42, rue Lalande, Bordeaux.

Syndicat Unique des Métaux

Les camarades sont informés que les réunions syndicales auront lieu, dorénavant, le deuxième dimanche de chaque mois. Il ne sera plus envoyé de convocations individuelles. Le C. S. sera à leur disposition à la réunion. 10° TJ R.

Chantiers de Penhoët

Permanence: Rivalland, 1.415, cité H.-Gautier, mardi et vendredi, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

U.L. Saint-Nazaire.

Permanence le dimanche, 10 h. 30, à 11 h. 30, à Marijo, boulevard des Occanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des diffuseurs dès le 10 du mois. Chaque diffuseur est invité à prendre les abonnements avec noms, prénoms, adresHe U. R.

Brest-Intercorporatif. Permanence tous les samedis de 9 h. 30 à 11 h. 30, au local, place Fautres, face au Lycée.

12º U. R.

Permanence le premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

Hayange Tous les dimanches, 16 h. 30, café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal-Joffre. 15° U. R.

S.U.B.-Strasbourg

Permanence à l'Etoile Rouge, 14, rue de la Krutenau, tous les dimanches, de 10 h. à 12 h. 30.

Pour les autres industries, un comité intersyndical fonctionne, même adresse. Le C. S. est en vente, kiosque mobile, place Kléber. Les sympathisants de la région peuvent écrire au siège ou à la C. N. T., à Paris.

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, et dimanche, de 9 à 12 heures.

Villeurbanne
286, cours Emile-Zola, dimanches de 9
à 12 heures.

Saint-Fons
Premier et troislème dimanches de chaque mois, Café des Mûriers.

U.R.
Le premier dimanche du mois, conseil
syndical au siège. Le deuxième dimanche,
assemblée générale à 10 heures.

U.L. Marseille

Permanence au Bar Artistic, 8, cours
Joseph Thierry, tous les mercredis, de
18 h. 30 à 20 h., et dimanches de 9 h. 30
à 12 h.; tous les mercredis, des cours de
formation syndicaliste ont lieu également
au Bar Artistic. Se munir du nécessaire
pour écrire.

Aix-en-Provence
Tous les soirs, sauf jeudis et dimanches, 19 h. 30, 65, rue d'Italie, 4° étage, Aix. Le jeudi réunion du groupe C.N.T., à 21 h., Bar des Facultés, rue Vauvenargues, Aix.

17º U. R.

Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Oullins
Cafá Charles, 75, av. de la Gare, dimanches de 9 h. 30 à 12 heures.

Venissieux Deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, Brasserie Chaffard.

19° U. R.

Intercorporatif: adhésions, cartes, jour-naux, chez A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

U.L. Rognac-Berre

Toute la correspondance à : Louis, chez
Mme Grandclément, quartier La Bernarde,
Vitrolles-le-Roucas (Bouches-du-Rhône).

Trésorier : Sallin André, Campagne-laGironde, par La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône).

Pour le bâtiment : Cacho Hilaire, quartier Quique, La Fare-les-Oliviers. ou Brantès Paul, rue de Lanclos, Saint-Chamas.

Assemblée des responsables tous les trimestres.

Commandes et règlements à : René DOUSSOT, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). C.C.P. 5046-35, Paris. Dix b llets donnent droit à une carte d'invitation gratuite pour la Quel militant n'a pas placé au moins un carnet de billets ?

NOTA. — Les camarades ayant des carnets en dépôt doivent en effectuer le règlement AVANT le 12 mars. Les carnets non rentrés à cette date seront considérés comme placés. Les résultats de la TOMBOLA paraîtront dans le « COMBAT SYN-

Plus que QUELQUES JOURS, pour participer à la

GRANDE SOUSCRIPTION NATIONALE

au profit de la Propagande et du « COMBAT SYNDICALISTE »

C'est le 12 MARS, au cours d'une grande soirée artistique,

suiv.e d'un bal de nuit, qu'aura lieu le TIRAGE de la TOMBOLA

auquel donne droit chaque billet de souscription

vendu au prix de 10 FRANCS En aidant la C.N.T., vous aurez la possibilité de gagner : Un VELO, un POSTE de T.S.F., un TABLEAU de DIMANCHE, un TABLEAU de REZEAU, de la COUTELLERIE, de la BIJOUTERIE,

de la BONNETERIE, de la LIBRAIRIE, des BRIQUETS, etc.

à la C.N.T. Espagnole: 24, rue Sainte-Marthe, Paris (10°); à la Librairie Sociale, 145, quai de Valmy, Paris (10°) et dans les syndicats C.N.T. Des carnets de v'ngt billets sont à la disposition des amis.

Les billets sont en vente au siège : 39, rue de la Tour-d'Auvergne ;

DICALISTE » du mois d'avril.

N'attendez plus pour participer à la Souscription.

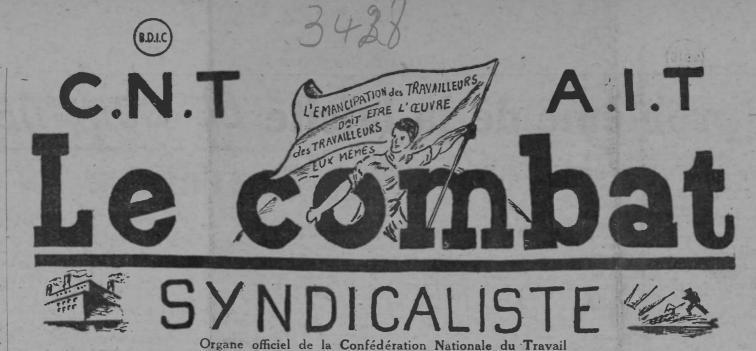
Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 12 Le. No AVRIL 10 fr. 1949

ABONNEMENT 1 an (12 numéros) 110 fr.

Paratt tous les Mois

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18°



Ça y est : el mektoub LA C.G.T. ADHÉRE A LA C.N.T.

Elle réclame les 40 heures

Sans blague...

Croizat serait-il -déjà...- limogé? Encore un petit effort et ils seront contre les "primes"

Bientôt, ils nous tendront "la main frate; nelle"...

Ah, les braves gens!

LES ETOILES DU CRIME (suite)

EAUCOUP d'ouvriers ignorent ce qui se passe en Bulgarie. S'ils le savaient, plus d'un frémirait d'horreur.

Ce pays, essentiellement paysan, a connu bien des régimes, démocratiques ou dictatoriaux et des souffrances qui n'ont d'égales que celles qui le minent et le rongent actuellement.

Le peuple qui foule son sol, rude et laborieux, épris de justice et de liberté, a fourni en maintes occasions les preuves de son courage, des notions d'entraide et de solidar té rarement atteintes a lleurs.

Sous l'impulsion des syndicalistes révolutionnaires et des anarchistes, un magnifique réseau de coopératives de toutes natures s'était depuis longtemps implanté, sous la hargne impuissante de hobereaux et des « sai-gneurs » de la terre.

Les militants, sans cesse ni trève à la pointe du combat, malgré les coups du pouvoir, la répression, la prison et les massacres légaux, conquirent, par leur exemple, une influence énorme, une puissance d'attraction que ne connut aucun parti ou organisme conservateur.

Leur logique et leur constance révolutionnaire firent d'eux les animateurs et les champions de la lutte contre la régression sociale, autour desquels se cristallisaient toutes les forces saines et progressistes de la

Des hommes de valeur, manuels et intellectuels, représentaient dignement l'idéal commun : docteurs, ingénieurs, étudiants, paysans, ouvriers, tous, dans leur milieu particulier, répanda!ent les paroles d'espérance et de fraternité humaine, jouissant du

Memento du

propagandiste

HENRI RAYNAUD (DE LA C.G.T.)

Au Comité national de la C.G.T. du 22 février 1949, Henri Raynaud a fait son mea culpa. « Il faut combattre, a-t-il dit, la tendance à la collabora-

Hein I Que voilà donc un vrai révo-lutionnaire! Nous lui signalons qu'un certain Benoît Frachon a, le 1^{er} août 1947, serré la main de M. de Villiers, président du Patronat français, en se déclarant d'accord avec lui. Que Tour-nemaine faisait partie, il y a encore peu de temps, du conseil d'administra-tion de la S.N.C.F. (fi, le triste colla-borateur!). Qu'un certain Croizat vou-lait absolument pous faire participer

lait absolument nous faire participer aux peines des pauvres capitalistes. Et

d'autres encore. Des tas, que nous en

Si cette annonce intéresse M. Henri

VOUS AVIEZ RAISON!

NOUS DIT:

tion des classes.

respect et de la considération des exploités.

En 1923, quand le parti communiste décida un soulèvement sans racine réelle parmi les couches travailleuses, tandis que Dimitroff prenait la fuite, abandonnant lâchement ceux qu'il vouait à la tuerie, courageuse-ment ils firent front à la bestialité sanguinaire des tenants du régime, aux forces coercitives de l'Etat, agent d'exécution des flibustiers qui détroussent le travail.

Et les prisons se peuplèrent de nos amis. Leurs rangs se clairsemèrent par les exécutions.

Par solidarité, parce qu'il faut être toujours du côté de la baricade où se trouve la révolte contre l'iniquité, pour une action qu'ils n'avaient pas préméditée, ils furent des actimes et des martyrs.

Puis la lutte reprit de plus belle. Réfugiés dans les montagnes ou dans le maquis, solidement organisés et décidés, sans relâche ils accomplirent des merveilles d'audace révolutionna re. En pleine dictature fasciste, à Baskovo, la grève des manufactures de tabac fut animée et orientée par eux. Lui, Dimitroff, était à l'abri des coups, loin de ceux

dont il veut être la conscience et

(Suite en page 4.)

LA COUR DES COMPTES BULGARIE NETTOIE LES ÉCURIES D'AUGIAS

(Suite du Nº 11)

Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

On a oublié de nous le dire...
On peut signaler « un détournement de crédit » à propos de l'achat d'un superbe château et de son domaine, près de Toulon, pour le vil Darlan, de triste mémoire. On peut souligner, 'à l'actif du bilan provisoire de l'association « Les Compagnons de France », chers à Pétain, un château et son mobilier; le don fait à « l'illustre » maréchal, de parcelles de vignes achetées mobilier; le don fait à «l'illustre» ma-réchal, de parcelles de vignes achetées à l'hospice de Beaune, pour constituer un vignoble du nom de «Clos du Ma-réchal». On peut s'étendre longuement sur le pillage allemand, signaler des fournisseurs fantômes, donner le nom de quelques profiteurs du désastre, rappeler la bonne affaire faite par la-B.N.C. (Banque Nationale de Crédit), au détriment des finances de l'Etat. On peut écrire sur «l'irrégularité par-On peut écrire sur « l'irrégularité par-ticulièrement grave » inscrite à la déticulièrement grave » inscrite à la dé-légation départementale du Bas-Rhin, au ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme. On ne peut pas ne pas signaler que l'achat, par le ministère de l'Agriculture, d'un terrain situé 65, rue de Varennes, à Paris, « fournit un exemple typique d'irrégularités budgé-taires dont les conséquences ont été particulièrement graves pour le Tré-sor ». Il est sans doute permis de pré-ciser « que l'administration militaire semble, en ayant procédé à l'achat du château de Béguin (Allier), avoir procédé à un accroissement de son domaine immobilier, que ne justifiait aucune considération essentielle ». D'ailleurs, cet accroissement du do-maine particulier de chaque ministère semble, aux rapporteurs, assez naturel, et c'est avec une espèce de lassitude désabusée qu'ils nous parlent de «la tentation d'avoir un château, à laquelle ne résista pas longtemps le ministère de l'armement créé en 1945».

nistère de l'armement créé en 1945 ». Eh oui, la Cour des Comptes peut toujours signaler que ce ministère fit l'acquisition du domaine de Lascazières (Hautes-Pyrénées), qui comportait un château et des dépendances de 87 hectares. On peut, avec les rapporteurs, déclarer à ce sujet « que de la part du ministère, la violation des règles budgétaires est flagrante ». « En ce qui concerne la régle de Tulle, l'opération est également d'une irrégularité contestable. »

Oul, en lisant ce rapport, on peut

Oui, en lisant ce rapport, on peut dire que souvent l'armée fut contraire

dire que souvent l'armée fut contraire aux intérêts de la nation.

Mais l'on ne sait toujours pas quelle fut l'abominable vénalité de la presse...

Bien sûr, on peut raconter que « l'administration des domaines avait fait les plus expresses réserves sur l'opportunité de réaliser immédiatement l'acquisition des immeubles à usage d'habitation, en vue de permettre l'extension des laboratoires de physique de l'Ecole polytechnique ». On peut toujours, en vérifiant la comptâbilité du ministère de la Guerre, pour le premier trimestre 1947, nous parler le premier trimestre 1947, nous parler

de la vie des palaces, nous indiquer les sommes versees pour la réquisition d'hôtels comme ceux-ci: Grand Hôtel Terminus Saint-Lazare, Grand Hôtel du Louvre, Hôtel Mondial et des Arts, Hôtel Régina, place des Pyramides, Hôtel Littré, tout cela nous rappelle bien les naphtalinards, et nous n'en finirions pas, s'il fallait citer les folles dévenses engagées par nos voleurs dépenses engagées par nos voleurs

(aviateurs).

On nous a un peu cause de tout

cela. Mais qui a touché aux 31 millions 421.000 francs, à l'époque de la «libération » ?

Après le pillage du pays par les Allemands, la Cour des Comptes a raison de signaler «les abus nombreux et caractérisés», autrement dit, le pillage de l'ameublement national. Avec elle, nous croyons qu'il n'était pas nécessaire d'acheter en 1947, « pour l'éphémère Direction générale du Recrutement et de la statistique, un cabinet de travail en bois précieux style Régence, avec marqueterie et fleurs, qui ne s'imposait en aucune façon». (Suite en page 3.)

LYON

L'expérience Berliet

Dans cette entreprise, sous séquestre depuis 1944 et, depuis, dite « à gestion ouvrière » — gestion ouvrière qui n'existe que de nom — on assiste à une surenchère de revendications que l'on pourrait appeler démagogi-

Dernièrement, la centrale F.O. de-manda que l'on étendit à l'ensemble du personnel une indemnité de panier égale à la subvention allouée aux cantines des usines, pour chaque repas pris aux dites cantines, soit 43 francs

Ce qui est juste et normal.

Aussitôt la grande centrale C.G.T. surenchérit et demanda 70 francs, ce qui n'est pas exagéré, vue la cherté de la vie. Après de laborieux pourparlers; l'on eut l'impression que l'administrateur-séquestre accorderait les 43 francs. Mais l'intransigeance de la C.G.T. fit éclater une grève qui dura une semaine. une semaine.

Devant l'impopularité de ce mouve-ment, ses dirigeants déclarèrent n'avoir jamais donné l'ordre de grève, c'est vrai. Mais dans les ateliers, les délégués ouvriers C.G.T. faisaient dé-brayer. L'on peut dire que les responsables C.N.T. allèrent également en délégations à la Préfecture ou à l'Ins-pection du Travail et que toujours ils furent pour obtenir le maximum en faveur des ouvriers. Il purent constater que les grandes centrales syndi-calistes C.G.T., F.O., C.F.T.C. étaient plus occupées à se combattre, qu'à défendre les intérêts réels des travail-

défendre les intérêts réels des travailleurs de l'entreprise.

Au cours de ces grèves, un fait aussi étrange que troublant se déroulait à Paris, au Conseil des Ministres.
Depuis 1944, on attend le vote des Statuts des Usines Berliet. Un projet fut présenté au C.M. péndant 'adite grève, d'indemnité de panier et ce, au moment le plus ardent du mouvement. Ce qui fait que ces propositions passèrent inaperçues des ouvriers des usines Berliet. Voici ce que l'on peut savoir de ce projet de statuts: 20 % des actions iront à l'Etat, 10 % aux ouvriers, et 70 % aux actionnaires. Ces chiffres sont connus des trois grandes centrales — qui n'en souffient mot — beaucoup plus occupées qu'elles sont à s'entrebattre. On pourrait dire qu'elles servent bien la cause du capitalisme en émoussant la combetivité qu'elles servent bien la cause du capi-talisme en émoussant la combativité des camarades: Aujourd'hui, ceux-ci sont dégoûtés totalement. Car, se disent-ils combattre contre le capita-lisme privé, pour le capitalisme d'Etat, le résultat sera toujours le même : c'est-à-dire que nous serons toujours

les exploités. La section C.N.T. avait choisi la troisième solution, qui est la plus nor-male: la syndicalisation de l'entremaie: la syndicalisation de l'entre-prise. Le personnel tout entier et uni doit gérer celle-ci, pour le plus grand bien de tous, en appliquant la devise syndicale: « L'usine aux travailleurs », en dehors des syndicalistes politiciens et autres candidats au titre de travail-

Revenons au projet des statuts. Les 10 % d'actions allouées aux ouvriers, part bien petite pour reconnaître les efforts de ceux-ci à la reconstruction de l'usine seront sans doute confiés au Comité Central d'Entreprise qui, au Comite Central d'Entreprise qui, lui, prévoit pour son prochain budget la modeste somme de cinquante et quelques millions. Ce qui n'est pas mal pour une entreprise groupant 7.500 travailleurs, et représente une somme de 7.500 à 8.000 francs par an pour chacun d'eux.

(Suite en page 3.)

Jusqu'à présent, les employés de presse ressortissaient à deux conventions collectives, l'une pour ceux des « quotidiens », l'autre pour ceux des « hebdomadaires ».

Les questions de salaires étaient réglées par voie d'accords avec les syndicats patronaux intéressés, membres de la Fédération nationale de la Presse Française (Bayet, président).

de la Fédération nationale de la Presse Française (Bayet, président).

Précisons que les salaires des employés « hebdo » sont inférieurs d'environ 10 % à ceux des quotidiens, à qualification égale.

Mais, certains directeurs de publications techniques ont quitté la F.N. P.F. et en profitent pour payer l'ur personnel administratif sur la base du harème (beaucoup plus bas) des « emplois de bureau à caractère interprofessionnel ». fessionnel ».

Or, le bruit cour qu'une commission paritaire serait convoquée afin d'éla-borer une nouvelle convention collec-tive valable pour toute la « presse technique et spécialisée ». Si cette convention est signée, elle

ne pourra qu'être désavantageuse pour les nouveaux (et peut-être les actuels) employés de ces publications.

Aussi, quelles que soient les posi-tions des autres centrales « ouvriè-res » à l'égard de cette initiative pa-tronale, nous en dénonçons le carac-tère de division.

Réaffirmant notre hostilité de principe aux cenventions collectives, nous pensons que, en l'espèce, la seule so-lution est le rattachement de toute la presse technique à la presse hebdomadaire.

Nous lutterons dans ce sens. SYNDICAT DE LA PRESSE. .

En copains

ATTENTION! Pour les amis qui ne se sont pas réabonnés depuis novem-bre 1948, ce numéro est le dernier. Pensez-y. Ceux qui s'estimeraient par trop lésés sont invités à nous faire connaître leurs doléances, en rappe-lant: la date du versement, son mon-tant exact, l'adresse donnée à ce mo-ment, le nombre de numéros qu'ils

ment, le nombre de numéros qu'ils pensent leur être dus.
L'équipe du « C S. » croit avoir bien travaillé pour tous. Au long de ces six derniers mois, elle vous a tenu au courant des difficultés. Elle espère avoir été comprise et recevoir, dans les jours qui viennent, votre nouvel abonnement.

L'ADMINISTRATION.

Le nº 13 (Premier Mai) sera dans les centres le 26 avril. La copie non parvenue au siège le mardi 19 avril ne pourra être insérée. Passez vos commandes de suite. Une ristourne immortante sera faite sur les numéros vendus en plus du nombre pris habituellement. Moyennant quoi, les invendus ne seront pas repris. Un gros effort est demandé à chaque militant, à cette occasion. Le C.S. du Premier Mai sera sur quaire pages grand format, sept colonnes. Si vous voulez qu'il soit réussi, envoyez vos articles dés maintenant.

tenant.
Au strième mois de bataille, le C.S. tient le coup : il est sûr de son aventr.
Rédaction.

DANS L'ENSEIGNEMENT

Le vrai problème de la laicité

(Suite du Nº 11)

Le terme liberté de conscience est particulièrement équivoque, ce qui fa-cilite les confusions et escroqueries morales. Le totalitaire peut en effet prétendre la respecter dans la mesure où il laisse à chacun le droit de penser au plus intime de lui-même ce qu'il croit bon. A plus forte raison quand l'Etat laisse une certaine liberté d'expression des opinions... à condition

2" Union Régionale

SYNDICAT UNIFIÉ DU BATIMENT **BOIS-AMEUBLEMENT**

Contre les primes au rendement. Contre le travail à la fâche, Contre le chômage,

POUR LES 40 HEURES POUR L'ECHELLE MOBILE

Contre les capitulards de la collaboration de classes,

Contre les politiciens du syndicalisme, Ouvriers du Bâtiment et du Bois Tous au

MEETING

qui se tiendra le VENDREDI 8 AVRIL, A 18 H. Salle des Sociétés Savantes 8, rue Danton - Métro : St-Michel Des ouvriers travaillant sur les chan-

tiers parleront aux ouvriers.

qu'elles ne touchent pas aux tabous édictés. Qu'importe, en effet, l'opinion des vivants quand on travaille l'esprit des générations montantes par une école soigneusement dogmatique et un embrigadement systématique de la jeu-nesse? Dans deux générations, ce sera nesse? Dans deux generations, ce sera le conformisme si excellemment décrit par Huxley dans « Le meilleur des Mondes ». La liberté de conscience de l'instant présent est bien — relativement — respectée, mais celle de l'avenir est entièrement sacrifiée aux vérités officielles de l'école qui triomphera : ainsi les jeunes Allemands déformés par les écoles du Troisième Reich.

que les confessionnels ne sont pas blen loin, au fond, de cette même conception de la liberté de conscience. Ils ne nient pas, en effet, pratiquement que les conceptions religieuses de chacun soient libres — encore qu'il n'est guère de confession qui ne recommande le devoir d'intolérance et de prosélytisme — mais ce qu'ils réclament c'est le droit de transmettre leurs croyances à leurs enfants. à leurs enfants.

de-deux fois deux quatre, on voudrait

(Suite en page 2.)

Il n'est guère plus difficile de voir que les confessionnels ne sont pas bien

Ici une distinction doit être faite. Il est courant d'entendre dire qu'un bon enseignement religieux ne peut être donné que par une imprégnation de tous les instants de la vie de l'en-fant, par la doctrine et l'esprit de la religion proposée. On ne voit pas blen quel appui l'enseignement religieux, le catéchisme peut trouver dans les vé-tités communes de la table de multirités communes de la table de multi-plication, ni réciproquement. Des esprits malveillants pourraient même in-sinuer qu'on veut présenter et faire admettre comme de même nature les vérités laïques et les vérités religieu-ses. Au bénéfice de la vérité acceptée

Raynaud, qu'il veuille bien avoir l'a-mabilité de nous écrire, au siège... EST-CE

« LE DERNIER TOURNANT » ?

Pour avoir « quitté le chemin de la lutte de classes » (Benoît Frachon dixit, Le Monde, 16 février 1949), Jeanne Ju-lienne et Graux, du comité d'entreprise Sainrapt et Brice ont été exclus. Dans le Nord, Nestor Calonne subit la même honte... D'autres emboîtent le pas dans

Voilà ce que c'est que de ne pas nous avoir écoutés. Ce n'est pourtant pas faute de les avoir mis, en garde. Mais quoi, il n'est pire sourd...

Seulement, nous mettons en garde la C.G.T.: s'ils veulent « purger » tous les défaillants, il ne restera personne à la C.G.T.! Pas même Frachon!

LA VRAIE DÉMOCRATIE

Jeanne Julienne et Graux avaient été élus par un congrès fédéral. Une simple décision de la Commission exécutive leur retire le mandat.

Après ça, ils auront bonne mine, quand ils voudront protester contre les révocations des délégués mineurs...

Sortons un peu de cette... boue, pour relire ceux qui ne voulaient pas capi-

UN PEU D'AIR PUR.

« Les lois sur l'arbitrage obligatoire, la participation aux bénéfices, le contrat collectif du travail ont pour objet d'entraver le développement du syndicalisme et d'étrangler le droit de grève. » (Merrheim, juillet 1906:)

Le vrai problème de la laicité LE COIN DE L'A.I.T.

(Suite de la page 1)

faire accepter la vérité des proposi-tions religieuses. On ajouterait aussi qu'il faut que ces vérités de la foi soient bien fragiles ou diffclies à croire pour qu'on ait tellement besoin, pour les faire croire, d'en saturer l'en-fant, et que même pendant six heures par jour — le temps scolaire — il soit dangereux d'y soustraire l'esprit à for-mer. Arguments connus et qui ne mandangereux d'y soustraire l'esprit à for-mer. Arguments connus et qui ne man-quent pas de poids. Mais ils n'attei-gnent pas au fond de la question. Tout au plus sont-ils réponse à ces argu-ments injurieux pour les membres de l'enseignement laïo présentés soit comme incapables de maintenir une atmosphère morale autour de l'enfant, soit comme des carbons de mission soit comme des espèces de mission-naires du diable. (Les séminaires laïcs... et leurs associations de Davi-dées et JECistes.)

Le fond même de l'affaire est de savoir si la liberté de conscience et le droit d'enseigner un dogme moral ou religieux sont compatibles. Et c'est ou religieux sont compatibles. Et c'est ici, nous semble-t-il, que se place la confusion classique. Il est d'usage, en effet, d'opposer le droit des familles aux droits de la Société représentée par l'Etat. Et en vérité, on ne voit guère de raison de préférer l'une de ces libertés à l'autre, l'un de ces autoritarismes à l'autre, puisque aussi bien l'un et l'autre ne sont, en définitive, que les manifestations de l'impérialisme d'esprits vis-à-vis d'autres

bien l'un et l'autre ne sont, en définitive, que les manifestations de l'impérialisme d'esprits vis-à-vis d'autres esprits. Il s'y agit de donner aux gens des leur enfance, et en les en imprégnant de telle sorte que l'idée de douter ne les effleure par la suite jamais, l'habitude de croire tel dogme religieux, moral ou politique, assurant ainsi la pérennité des églises de tous genres. On peut d'ailleurs mettre en doute la qualité des croyances ainsi acceptées, et Pascal, dans les différentes manières de croire, place la coutume au plus bas degré.

Ceci, bien entendu, n'est pas notre affaire. Mais ce qu'il nous appartient de souligner, c'est qu'il y a là une véritable négation de la liberté de conscience. Car la seule liberté de nous y voyons c'est celle des esprits «agresseurs». Comment veut-on que l'esprit — ou l'âme dans un autre langage — de l'enfant puisse, alors qu'il n'est pas entièrement formé, qu'il est en train de se faire, apprécier les raisons de croire ou de ne pas croire? D'autant plus que l'on se garde bien de lui présenter les raisons de ne pas croire. L'enseignement confessionnel est en toute vérité la négation même de la liberté de conscience. Ceci est d'autant plus grave que ce qui est en jeu c'est l'avenir d'un homme. La consd'autant plus grave que ce qui est en jeu c'est l'avenir d'un homme. La conscience des parents se sent libre, mais ne se rend pas compte de ce qu'elle viole absolument celle des enfants sans viole absolument celle des enfants sans que celle-ci soit en mesure, non seulement de résister, mais même de s'apercevoir de ce qui se passe. Aussi quand l'enfant sera devenu homme vivra-t-il sur un système de valeurs éthiques, politiques ou religieuses, qu'il p'aura en rien pesées, ni à plus forte raison choisies, et c'est pourtant lui qui portera la responsabilité sociale—avec les sanctions que cela peut comporter—des actes où l'auront engagé ces valeurs qu'il n'aura pas choisies porter — des actes ou l'auront engagé ces valeurs qu'il n'aura pas choisies lui-même. Les conseilleurs ne sont pas les payeurs. De même pour les sanctions divines éventuelles. Il n'est pas besoin d'insister : on admettra maintenant, nous semble-t-il, sans difficulté, que dans l'école confessionnelle la liperté de conscience de l'enfant c'estberté de conscience de l'enfant, c'està-dire de l'homme de demain, n'est pas respectée. Et ceci est vrai bien entendu de toutes les écoles confessionnelles, y compris celles qui, dans certains pays à monopole, sont chargées de présen-ter le dogme des doctrines de l'Etat ou du parti

On a coutume de nous faire deux objections auxquelles nous voudrions répondre maintenant.

La première peut se formuler sous cette forme: si dans l'absolu on veut bien reconnaître que nous n'avons pas tort, on nous fait remarquer que, tel Don Quichotte, nous nous battons contre ou plutôt pour des moulins à vent. Car, dit-on, la conscience de l'enfant et c'est vrai particulièrement en ce La première peut se formuler sous ette forme : si dans l'absolu on veut qui concerne l'enseignement primaire n'est pas formée. On ne saurait donc

la violer. Et l'enfant n'a pas à ce mo-ment les possibilités intellectuelles de se former une doctrine philosophique ou religieuse. On ajoute que d'ailleurs une bonne part des hommes ne dépassent guère ce stade intellectuel infantile, si on ne leur fournit pas dans leur jeunesse et dogmatiquement des assurances et des certitudes qui les soutiendront toute leur vie, ils ne seront jamais capables de l'effort de réflexion nécessaire à leur construction. A cela nous répondrons plusieurs choses: la première est que l'objection reconnaît implicitement le bien-fondé de notre accusation d'intolérance; on fournit une doctrine toute faite à ou religieuse. On ajoute que d'ailleurs

de notre decusation d'intolerance : on fournit une doctrine toute faite à l'homme que sera l'enfant d'aujour-d'hui. L'argument qu'on nous oppose n'est qu'une justification d'un impérian'est qu'une justification d'un impéria-lisme presque avoué. Mais autre que cet argument est bien pessimiste quant aux possibilités intellectuelles de l'homme (pessimiste et sans doute faux, car il y a tout de même bien eu des initiateurs religieux et moraux...), on peut reprocher encore à la solution confessionnelle son inadéquation totale aux problèmes réels. Ce qui importe, en effet, c'est peut-être même plus que la solution choisie, la conscience de ce la solution choisie, la conscience de ce qu'il y a un problème posé. Le con-fessionnalisme (civil, moral, politique ou religieux) fournit une réponse sans même avoir fait voir qu'il y avait une question posée. On ne saurait en rien comparer une pareille démarche à celle qui caractérise l'instruction procelle qui caractérise l'instruction proprement dite: car ce que l'on apprend à faire à l'enfant, ce n'est pas à réciter la réponse apprise par cœur à tous les problèmes possibles, mais à trouver, en reconnaissant le type de problème et en lui appliquant une méthode éprouvée, la solution qui convient à chacun d'eux. Si l'on objecte que l'enfant n'e res un esperit carable. que l'enfant n'a pas un esprit capable d'apercevoir seul l'existence de problèmes moraux et en général métaphysiques, et encore moins de les résoudre, on demandera alors à quoi sert de fournir des réponses à des questions fournir des réponses à des questions que l'enfant ne se pose pas encore. Le rôle de l'éducateur doit être, nous semble-t-il, de faire voir justement à l'enfant qu'il aura certains problèmes à résoudre quand il sera en âge, et peut-être de lui fournir certains éléments de réflexion qui l'aideront dans sa recherche personnelle. Mais nous tenons comme moralement illégitime toute fourniture de solutions « préfabriquées » à l'esprit de l'enfant. Et à ce titre, autant que le confessionnalisme scolaire, les formes — efficaces certes — mais mécaniques de la persuasion: propagande par slogans, emsuasion: propagande par slogans, embrigadement, etc. (auxquelles nous opposons cette forme légitime de propagande qu'est la liberté d'expression de son point de vue), nous paraissent absolument condamnables.

On a coutume aussi de nous objecter que notre doctrine interdit tout On a contume aussi ce nous objecter que notre doctrine interdit tout enseignement non seulement religieux ou politique, mais même moral. Car, dit-on, une telle conception de l'éducation et de la liberté de conscience de l'homme qui sortira de l'enfant doit interdire toute proposition d'idéal et de règles morales, attendu que l'homme pourrait éventuellement né pas les accepter, s'il en avait la possibilité. Nous en sommes d'accord, ence qui concerne cet ensemble d'idées particulièrement confuses qui constituent « l'idéal de chacun ». Mais nous prétendons cependant que notre doctrine n'est pas un amoralisme. Car si nous nous refusons le droit de fournir tel ou tel idéal à nos élèves, nous pensons qu'il est moralement de notre devoir de leur faire sentir la nécessité humaine d'un idéal, de leur faire prendre conscience de ce que pour mériter de titre d'homme il convient de neur des servient de neur de leur de leur faire sentir la nécessité humaine d'un idéal, de leur faire prendre conscience de ce que pour mériter de l'entre d'homme il convient de neur de leur faire prendre conscience de ce que pour mériter de l'entre d'homme il convient de neur la presentation de leur d'homme d'accepte de leur faire sentire de leur d'homme il convient de neur la presentation de leur faire prendre de leur faire prendre de leur faire prendre conscience de ce que pour mériter de leur faire prendre l'entre d'homme il convient de leur faire prendre de leur faire prendre de leur faire prendre de l'entre d'homme de leur faire prendre de leur faire prendre de leur faire prendre de leur faire prendre conscience de ce que pour mériter de leur faire prendre de l'entre d'entre de leur faire prendre de l'entre d'entre d'entre de l'entre d'entre de l'entre d'entre d'entre de leur faire prendre de l'entre d'entre de l'entre d'entre d'entre d'entre de l'entre d'entre d'entre de l'entre d'entre d'entre d'entre d'entre de l'entre d'entre dre conscience de ce que pour mériter le titre d'homme il convient de ne pas se laissèr emporter par les forces extérieures, mais de choisir ses actes en sachant en fonction de quoi on les choisit. Nous ne pensons pas non plus que ce soit une atteinte à la liberté de conscience de l'homme que sera de conscience de l'homme que sera l'enfant qui nous est confié que de lui faciliter la vie en commun en lui fournissant les règles élémentaires et universellement admises de la vie en société. Cette « civilité puérile et honnête » doit être considérée, nous semble-t-il, exactement comme la table de multiplication: un instrument technique, facilitant la solution de problème. que, facilitant la solution de problèmes qui peuvent se présenter, mais ne pré-jugeant en rien ni des problèmes ni

des solutions qu'on leur donnera.

A ces conditions-là, nous semble-t-il, l'éducation sera ce qu'elle doit être : l'aide apportée au nom de la société, à l'individu en train de se former.

* En dépit des apparences, toutes ces considérations, éloignées pourrait-on croire de notre sujet, étalent indispen-

cròire de notré sujet, étaient indispensables à la solution du problème de l'école « libre ». Comment en effet opter pour telle ou telle solution sans avoir reconnu les postulats qu'elles impliquaient, et les avoir confrontés aux principes qu'elles invoquaient?

Notre solution s'établira maintenant aisément. Si, et c'est le postulat que nous demandons d'admettre, si on entend respecter réellement la liberté de conscience des intéressés, c'est-à-dire celle des hommes que seront les enfants qui nous sont conflés, et si nou voulons faire vraiment œuvre d'éducateurs, c'est-à-dire de guides, nous deteurs, c'est-à-dire de guides, nous de-vons renoncer à tout confessionalisme. vons renoncer à tout confessionalisme. Ainsi se trouve condamnée aussi blen l'école libre, ou prétendue telle, que l'école étatisée. Pour parler clairement nous sommes partisans d'une école, unique et non confessionnelle, indépendante de toutes les formes actuelles de sociétés, familles, syndicats, Etats, partis, etc. Il est facile d'imaginer une Université qui ne dépendrait pas des ministres, d'un gouvernement, sur laquelle les collectivités n'auraient qu'un droit, celui de subvenir à ses besoins, selon des modalités n'auraient qu'un droit, ceiui de subve-nir à ses besoins, selon des modalités facilement déterminables (25% par exemple des budgets de toutes les col-lectivités devant être automatique-ment versés à l'Université, charge à elle d'assurer l'éducation, au sens vrai du terme, des enfants de cette collec-tivités)

tivité).

Nous n'avons pas l'intention de fournir un plan de réforme de l'Université.
Il appartient à tous les syndicalistes
d'y réfléchir. Nous avons seulement
voulu dégager, à propos de l'affaire
de la laïcité, la ligne qui nous semble
être celle d'une conception morale et
humaine de l'Ecole. A tous de la préciser, de préparer sa réalisation et de
la réaliser pour finir. C'est de nous
seuls que nous devons attendre le salut.

Fédération Enseignement.

Il fut une époque où la « puissance divine » n'était jamais — et ne devait

En ce temps-là, le mécréant, l'héré-

Ah! cette âme... Que de crimes n'a-

t-on pas commis pour son salut. Et

qui était l'auteur de tous ces crimes ?

Le temps s'est chargé de nous démontrer que cet impalpable « dieu » fut une arme aux mains de certains

fourbes, qui surent en user au détri-

ment des ignorants, des foules cré-

dules subjuguées par la crainte de

l'inconnu. La fiction « dieu » servit

longtemps la gent cléricale, qui im-

posa ainsi sa volonté et, pendant des

siècles, maintint le peuple dans l'es-

Dieu existe-t-il? Intervient-il dans

les procès et condamnations pronon-

cées par les prélats? Evidemment

non, parce qu'il est une création de

l'homme, une puissance fantaisiste au

ne pouvait pas intervenir dans le

commerce des hommes. Il est clair

que le responsable des bûchers, de

« l'inquisition », ce fut le clergé. Tous

les assassinats commis au nom de

dieu, sont imputables aux prêtres, aux

jésuites à la conscience noire comme

leur soutane. Par la suite, les brumes

mythiques se dissipèrent, par le dé-sir de connaître. L'idée « dieu » per-

dit sa puissance et, aujourd'hui, le

prêtre n'est plus qu'un homme quel-

conque qui, du haut de sa chaire,

pas être - mise en doute.

du délinquant.

Dieu ?

TERREUR EN BULGARIE

Le grand chirurgien bulgare DOCTEUR IVAN BALEFF est au secret depuis deux mois à la sûreté d'Etat de Sofia

Les Staiiniens au pouvoir en Bulgarie préparent un nouveau grand pro-cès, qui serait pour eux un moyen d'exterminer l'élément révolutionnaire

d'exterminer l'élément révolutionnaire du peuple bulgare, les anarchistes.

Deux jours avant le Congrès du Parti Communiste, tenu à Sofia le 18 décembre 1948, plus d'une centaine d'anarchistes et militants syndicaux ont été arrêtés, sans aucun motif. Et depuis plus de deux mois, huit d'entre eux sont retenus dans les cellules affreuses de la Direction de la Milice à Sofia. à Sofia

Le plus connu est le docteur Baleff, grand chirurgien et médecin bulgare, directeur en chef de l'un des plus importants hôpitaux de Bulgarie, à

Gorna-Djoumaïa. Ce n'est pas un criminel, ni même un conspirateur; il s'agit d'un médeun conspirateur; il s'agit d'un médecin occupant des fonctions officielles, qui ccnsacrait sa vie aux malades, passant jour et nuit à l'hôpital: il ne connaissait pas le repos, il ne prenait même pas un instant de liberté pour voir ses enfants, sa famille ou ses amis ou diner tranquillement: les malades l'attendaient à sa porte. Tout le monde connaît son assiduité et l'aime pour son dévouement et sa conscience professionnelle.

De quel crime est-il capable? Pourquoi le retient-on déjà depuis deux mois dans un isolement absolu, sans donner aucune nouvelle à sa famille, ni terminer son interrogatoire?

Nous savons trop, hélas! de quelles tortures infiniment variées et raffinées s'accompagne la préparation des pro-

s'accompagne la préparation des pro-cès en pays stalinien.

Dans quel pays du monde, au XX-siècle de « civilisation » où l'on pro-

clame solennellement la Déclaration clame solennellement la Déclaration Mondiale des Droits de l'Homme à l'O.N.U., où l'on prétend « édifier le socialisme » dans certains pays d'Europe orientale, notamment en Bulgarie; dans quel pays capitaliste est-il permis, est-il possible et admissible de priver de liberté, de torturer PENDANT DEUX MOIS un homme, un chirurgien connu. Un savant?

DANT DEUX MOIS un homme, un chirurgien connu, un savant?

Le seul crime dont est coupable le docteur Baleff, ainsi que tous les autres anarchistes bulgares, est celui d'être un homme, un esprit indépendant, un anarchiste convaincu. Rien que cela! que cela!

Le monde doit protester contre ces atrocités et ces crimes policiers des Staliniens bulgares. Il doit exiger la libération inconditionnelle et immédiate du docteur Baleff et de ses amis la cessation de toute répression poli-tique et la liquidation de tous les camps de concentration et des travaux fercés en Bulgarie.

COMMISSION D'AIDE AUX ANTIFASCISTES DE BULGARIE

UN CRIME NOUVEAU SE COMMET EN BULGARIE!

A la Sûreté d'Etat, un procès est monté contre nos camarades qui y sont secrètement détenus depuis deux mois

Après le procès du cardinal Mindzenty, après celui des pasteurs protes-tants bulgares, va venir le procès des anarchistes qui symbolisent la force révolutionnaire du peuple bulgare. Déjà depuis deux mois, nos camarades sont torturés et préparés à des « aveux » dans les cellules de la Sû-

Il faut en terminer avec un système d'oppression qui déshonore l'humanité

Exigeons la fin de ces procédés monstrueux, le droit pour les hommes de conscience libre de quitter un pays qui supprime toute expression de la pensée humaine, afin qu'ils puissent s'établir librement dans un pays d'ac-cueil et la liquidation de tous les camps de concentration

droit, de sociologie, on y cherchera en vain une explication précise de l'Etat. Le Larousse nous dit : « Natique, était livré aux flammes du bû-cher. Ce, afin de brûler le corps du délit, refuge de satan et sauver l'âme tion ou groupe de Nations organisées, soumises à un gouvernement et à des

Mais qu'est-ce que l'Etat ? Comment le définir ? On peut parcourir

tous les manuels, tous les traités de

Harold-J. Laski, dans sa « gram-maire de la politique », déclare : « Toute étude du fonctionnement de

moyen des personnes. » Autrement dit, l'Etat est un instrunient dans la main d'une minorité. d'une camarilla d'agioteurs qui veu-

Tout comme dieu, l'Etat est un mythe, une fiction d'autant plus per-

furent la cause de sa disparition, aujourd'hui l'abus du pouvoir, les crimes commis au nom de la raison d'Etat, par les rois, princes, dictateurs, ministres, députés, l'arbitraire et l'injustice dont usent, les juges, commissaires du peuple ou commissaires tout court, les gendarmes, la police, jusqu'au simple employé de préfecture, creusent l'abime ou l'Etat

Alors, sur les ruines, l'homme se

On ne doit jamais oublier que « l'individu est l'arbitre suprême de sa conduite ». Devant l'Etre, l'Etat perd ses prérogatives, parce qu'il n'est que fiction, néant. L'Etat, c'est DU VENT

Ce qui importe, ce n'est pas la « grandeur » ou la « puissance » de l'Etat, c'est l'Homme, son mieuxêtre, d'où découlent la paix et l'har-monie entre les peuples.

conte des histoires. Si, aujourd'hui, l'église n'est pas totalement désertée, cela est dû à l'immense hypocrisie humaine et à certaines habitudes d'enfance, sacrifice consenti par des hommes à la

molle conscience.. La « puissance divine » s'est cependant écroulée. Faut-il croire, désormais, que l'homme est libre de penser, d'agir à sa guise ?

Hélas, non, car cet écroulement fut suivi de la naissance d'une nouvelle puissance occulte.

L'Etat, l'Etat omnipotent, juge in-discuté autant qu'indiscutable, est le mythe des modernes. L'Etat est tabou, comme « l'autre » le fut autrefois. Bien sûr, vous avez le droit d'exprimer votre pensée, d'agir au mieux de vos intérêts... mais ne dépassez pas les bornes assignées par

Si désobéir à l'Etat n'est plus prétexte à allumer des bûchers, votre désobéissance ne vous en mènera pas moins en prison, à la potence, ou au peloton d'exécution.

LE 1 MAI vente de masse du C. S. Ristournes importantes

aux syndicats

lois communes. » Voilà qui ne définit rien du tout. Car « gouvernement » implique l'action de diriger, d'admi-nistrer et ceci est une autre histoire.

l'Etat devra tenir compte, dans une large mesure, de l'histoire des limites imposées à l'exercice du pouvoir. Car l'Etat doit fonctionner au

lent imposer leur volonté.

nicieuse qu'elle envahit tout. Et, de même que les prêtres, usant

disparaîtra.

lèvera, il exigera d'être traité en homme, non en subalterne de l'Etat.

Luc B...,
Produits Chimiques, Marseille.

**************************** VISITONS NOS MUSEES

Le Syndicat des Métiers d'art et Créa-tion organise toute une série de visites de musées, de vieux coins de Paris. Déjà deux visites commentées par le camarade Dimanche sur la peinture italienne, hol-

Le 3 avril aura lieu la troisième visite Savri aura lieu la troisième visité sur la peinture espagnole. D'autres visites auront lieu dans les châteaux et palais de banlieue: Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, qui seront en même temps des promenades champê-tres. Départ le matin et déjeuner dans les hois

De nombreux camarades participent déjà à notre activité qui permet à chaque camarade de mieux comprendre les œuvres d'art et leur importance dans la vie des sociétés.

des sociétés.

Nous vous invitons donc à assister à notre prochaine visite, le 3 avril. Rendezvous à 9 h. 45, mêtro Louvre.

Pr-S. — Pour les promenades de banlieue il sera nécessaire de se faire inscrire pour avoir la réduction sur le chemin de fer. Le calendrier des sorties paraîtra dans le prochain Combat.

************************* La pensee

LES BULGARES PARLENT AU MONDE

UN DOCUMENT ACCABLANT CONTRE LA DICTATURE STALINIENNE EN BULGARIE

Il n'est pas un militant qui ne vou-dra posséder ce terrible réquisitoire contre les satrapes orientaux. C'est une brochure de 42 pages, hourrées de faits, de noms, de dates, de documents. Bien écrite, bien présentée, sa lecture en est facilitée par les caractères em-ployés. C'est un coup de maître de la Commission d'Aide aux antifascistes bulgares. Tous ceux d'entre nous qui veulent pouvoir répondre aux adula-teurs des régimes de force la liront. Un monument, que la rédaction re-commande tout particulièrement. Ex-trait de la page 13:

« Il à été obligé de rester debout, « Il à été obligé de rester debout, en regardant un point fixe, pendant quinze jours et nuits, sans aucun repos, même pour les repas. Ses jambes et ses pieds s'étaient tellement agrandis que les jambes de pantalon s'étaient remplies et les chaussures ne tenaient plus : il a fallu les déchirer pour y mettre les pieds. Et j'ai pu voir de mes proures neur que la pequ de de mes propres yeux que la peau de ses jambes était devenue morte et se décollait déjà. »

Le bénéfice de cette publication est exclusivement destiné à aider nos camarades victimes du nouveau fascisme bulgare. Prix: 50 francs, à notre ser-vice de librairie.

Vient de paraître :

LE MONDE NOUVEAU

de Pierre BESNARD

Œuvre remarquable sur l'organisa-tion et la gestion de la vie économique et sociale par les syndicats des tra-Un excellent guide pour chaque mi-

litant et ouvrier. Une véritable source de connais-

sance sur toutes les questions ayant trait à l'organisation du monde nou-veau que nous préconisons.

Le prix de vente est de 160 francs. Nous laissons aux syndicats à 140 fr. l'exemplaire, frais d'envoi en sus.

Fédération Nationale du Bâtiment et du Bois

A nos syndicats

Des affiches sont à votre disposition, elles peuvent être utilisées pour les meetings du 1er mai. Passez les com-mandes au camarade : Arondel, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°). Ur-

En fouillant leurs poubelles

Un nouveau cinéma s'est ouvert à la Porte de Saint-Cloud, à Paris. Il avait été détruit en 1940, alors qu'il n'était pas encore ouvert au public... C'est tout...

« 11 (le C.C.N. de la C.G.T.) mandate le Bureau confédéral et la C.A. pour inviter tous les Parlementaires Syndiqués à la C.G.T...»

(Extrait d'une résolution publiée par Le Peuple du 3-3-49.) Il y avait déja les flics, voici les « honorables », bientôt, ce sera les curés...

« Le plan Marshall a eu surtout pour résultat ...de stopper l'avance du commu-

(Déclaration de Dean Acheson, se-crétaire d'Etat aux Affaires Etran-gères devant les Commissions du Gongrès américain, le 8-2-49.)

Il vient de se constituer une « Association Nationale des Associations de Défense des Economiquement faibles », avec, comme « présidents d'honneur » : MM. Blocg-Mascart (de l'O.C.M.), Millot, Jacomet (ex-contrôleur de la Défense... nationale) et... Jouhaux !!!

(La Vie Française, 25-2-49.)

Le « C.S. » ouvre une souscription pour ces quatre « économiquement faibles » (de combien!)

Le gouvernement militaire américain de Berlin annonce une grande campagne de dépistage des « enfants fantômes ».

On appelle ainsi des enfants de divers pays introduits par les Nazis en Allemagne, parce que « racialement désirables »...

Leur nombre est estimé à 65.000.

(D'après Tunis-Midi, 25-2-49.)

S'il faut voir là un des aspects les plus hideux du fascisme, n'oublions pas que

celui-ci n'est qu'une phase du développe-ment du régime capitaliste.

Sur un gramme de streptomycine vendu 800 fr. au malade, l'Etat prelève 400 fr. au titre de taxes diverses. (Les journaux.)

On envisage séricusement (projet E. Barthe) de transformer le vin « excédentaire » en alcool.

(Les journaux.)

Au cours d'une conférence faite à Bruxelles, l'artiste K. Dunahm (qui est aussi professeur dans une université de Chicago) a déclaré que, dans les Etats du Sud des U.S.A. « couvre-feu, quartiers réservés, lieux interdits, privation de droits civils et politiques font que toute participation des noirs à la vie collective est impossible».

La conférencière a ajouté que toutes ces interdictions conduisaient à une altération irrémédiable de leur personnalité.

(D'après Tunis-Midi, 25-2-49.)
Qu'en pense Kravchenko?

Le rapport officiel publié à Prague après la récente catastrophe minière (qui a fait 23 morts) indique que « la cause principale de ce malheur » se trouve « dans les suites de l'exploitation désastreuse des mines par les occupants nazis qui opéraient sans aucun serupule et sans

plan ».

(D'après

Les Informations Tchécoslovaques,
25-2-49.)

La vérité est que la « démocratie populaire » a continué les méthodes d'exploitation désastreuse, sans aucun souci des travailleurs, pour réaliser « le plan » (il y en a un hélas, maintenant !) établi par des incompétences bureaucratiques...



QUATRIÈME UNION RÉGIONALE U.L. CLERMONT-FERRAND

L'U. L. de Clermont a tenu une asapprouvé les rapports moral et financier pour 1948, mis au point un plan de propagande pour 1949. A l'unanimité, elle a décidé que l'abonnement au Combat Syndicaliste devrait être laissé libre, l'abonnement obligatoire étant contraire aux principes du syn-dicalisme révolutionnaire, l'abonne-ment au journal doit être simplement recommandé.

Le secrétaire fait part d'une com-munication au comité clermontois de défense et d'aide à César Bugany et à ses camarades. Il est convenu à l'unanimité, que nous appuierons les ef-forts dudit comité sur le plan local et inviterons la C.N.T. à en faire autant sur le plan national. Adresser lettres, mandats, colis, à G. Doupeux, 9, rue de l'Ange, Clermont-Ferrand.

SIXIÈME

UNION RÉGIONALE

Le 18 février 1949 se tenait, à 18 heures, à la Bourse du Travail, une réunion à laquelle étaient invitées les organisations syndicales du Bâtiment de Toulouse (C.G.T., C.N.T., C.F.T.C. F.O.). Seules étaient présentes les délégations C.G.T. et C.N.T. Les autres briliaient par leur absence. Cette réunion avait été convoquée par le Bâtiment-C.G.T. et avait pour ordre du jour l'établissement d'un cahier de revendications commun, reflétant les déirs des gars du Bâtiment en général. Après des discussions passionnées,

Après des discussions passionnées, les organisations se mirent d'accord sur un programme minimum et sur des questions précises, le tout en 7 points:
1º Suppression des zones de salai-

2º Indemnité de vie chère uniforme de 6.000 francs par mois en atten-dant le rajustement des salaires

sur la base de 1939; Reteur immédiat aux 40 heures. Suppression du tâcheronat et du travall au rendement ; Pour les questions intéressant : L'indemnité de transport de 500 fr.

par mols, 4° L'indemnité de loyer de 630 fr. par mols, dans le cas où il ne serait pas sursis à l'augmenta-

5° Activer la mise en route des grands travaux à Toulouse; 6° Révision des taux et indemnités en ce qui concerne les tacots, travaux de hauteur, dans l'eau et

travaux de hauteur, dans l'eau et autres, etc..;
7º Octrol d'une prime d'ancienneté aux travailleurs ayant plus de trois ans de présence dans les entreprises à personnel fixe, la délégation C.N.T. indiqua que ces revendications n'avalent pas le caracter le délégation de la caracter le del que revolut denner le délégation.

revendications n'avalent pas le carac-tère local que voulait donner la délé-gation C.G.T., qu'elles ne pouvalent être le levain qui devait amener les gars du Bâtiment à la bataille, car-elles ne révélaient qu'un aspect cir-constanciel dans la question des sa-laires, mais qu'en général les travail-leurs du Bâtiment aspirent à un sa-laire réel sur lequel ils doivent pouvoir compter. Qu'en conséquence elle étalt compter. Qu'en conséquence elle était contre par principe, mais que dans un esprit de conciliation, elle ne mettait aucune objection à ce qu'elles soient incluses dans le cahier de revendica-

En conclusion de ces accords, il avait été décidé qu'un procès-verbal de cette réunion ainsi que la copie du cahier de revendications devant être envoyé aux organisations patronales, seraient remis à chacune des organisations présentes (C.N.T.-C.G.T.).

Or, au 12 mars, nous n'avions encore

rien reçu de la part de la C.G.T.
Cela ne nous étonne pas, nous connaissons de longue date la duplicité
des dirigeants staliniens de la C.G.T. nous savions qu'ils ne pouvaient mettre en pratique avec nous les ac-cords pris. Le Parti Communiste « français » ne peut tolérer que des syndicats C.G.T. fassent figure de

francs-tireurs et entrent dans la bataille avec des buts et des méthodes syndicalistes.

Pour les Staliniens, il faut entre-tenir une agitation stérile et ineffi-cace, par des revendications démago-giques, dans les rangs des travailleurs du Bâtiment, afin d'épauler l'agitation du PCF

du P.C.F.

Notre devoir était de vous mettre au courant de cette réunion et de la duplicité des dirigeants staliniens de

la C.G.T.
Quant à ceux de la C.F.T.C. vaticane et de F.O. triforciste, leur attitude est connue et révélée.
Travailleurs du Bâtiment, vous ju-

gerez!

Le compte rendu de la réunion sera fait ultérieurement dans une salle de la ville, par notre délégation. Vous serez saisis du lieu, de la date exacte, par la presse locale et par affiches.

Peur la défense de vos intérêts,
Pour un véritable syndicalisme libre et indépendant, adhérez au syndicat unifié du Bâtiment et à la C.N.T.

LE S.U.B.-TOULOUSE.

HUITIÈME

UNION RÉGIONALE CONFLIT CHEZ LES JAUNES

Dans « Le Métallurgiste », n° 11, organe du syndicat F.O., celui qui signe « La Goupille » fait savoir que Dupeyron a quitté F.O. Il écrit : « Dupeyron a quitté F.O. : tant mieux peur F.O. Il va à la « Révolution » : tant pis peur la « Révolution » .

Rappelant que Dupeyron signe « La Rondelle », « La Goupille » enchaîne : « La Goupille » enchaîne : « La Goupille-La Rondelle ». Vous avez saisi la fine allusion (!)).

Pour nous, c'est plutôt malodorant. Et si ce n'était pas qu'une simple àllusion, quel vilain mensieur serait ce

sion, quel vilain monsieur serait ce sacré « La Goupille ».

Peu neus importe d'allieurs, que Dupeyron aille à la « Révolution », ou que « La Goupille » soit au service de la réaction.

Ce qui nous intéresse d'act le reiser.

de la réaction.

Ce qui nous intéresse, c'est la raison de la démission de Dupeyron de F.O., son activité avec les autres responsables des métaux F.O., lors de la grève G. Irat. Activité, ne l'oublions pas, qui fut couverte, avalisée, par l'Union F.O. toute entière.

« La Goupille », soyez assez gentil pour, publiquement, nous éclairer.

LE SU.B.-BORDEAUX.

TREIZIÈME

UNION RÉGIONALE MOSSIEU ODENT, SURVEILLANT

M. le surveillant Odent n'aime pas que, s'il était directeur, il mettrait à la porte toutes les ouvrières qui ont été malades ou ont subl une interven-

été malades ou ont subl une intervention chirurgicale?

Nous lui souhaitons ne jamais être lui-même dans l'un de ces cas. Monsieur le surveillant Odent nous semble avoir une singulière conception du social. N'aurait-il pas intérêt à faire un stage prolongé sur les bancs de l'école communale? Sa petite intelligence ne s'en porterait pas plus mal. Mais M. Odent, surveillant, ignore sans doute qu'il existe des écoles...

Un Exploité du Textile-Lille.

QUINZIÈME UNION REGIONALE POUR SERVIR DE MISE AU POINT

Pour rafraîchir la mémoire de ces messieurs de l'entreprise A. Martin, succursale de Strasbourg, rappelons que la C.N.T., ici, a été constituée par des ouvriers du Bâtiment, dégoûtés de la C.G.T. aux ordres du parti stali-

Dans les entreprises, les délégués kominformisés ne suivaient que les ordres de leurs ministres. Son Excellence Croizat, ministre du Travail, n'at-il pas établi les zones de salaires? Et la classification forcenée? Et l'arbitrage gouvernemental? Et le blocage des salaires, avec heures supplémentaires, système Stakanov? Et la retraite des vieux à 65 ans?

Que ca vous plaise ou non, le Syndicat Unifié du Bâtiment de Strasbourg et Région est déclaré depuis décembre 1947. Il n'est sous la dictature de personne, il est l'expression de la volonté des adhérents et il n'a pas de secrétaires appointés. Ils travaillent tous sur des chantiers et ne cherchent pas la sinécure

LE S.U.B. (Strasbourg).

* DIX-SEPTIÈME UNION RÉGIONALE

LE SYNDICALISME DOIT ÉTRE RÉVOLUTIONNAIRE

Nous pensons qu'il est bon et de circonstance, de faire le bilan, du point de vue syndicaliste, de la gestion par-

lementaire depuis 1945.

Après la cessation des hostilités, un vent d'espoir passa sur les foules, malheureusement vite canalisé par les politiciens. Et, après les danses sous les lampions, ce fut le retour aux

A cette époque, la C.N.T. naissante

proposait:
L'échelle mobile;
Maintien des 40 heures;
Suppression des zones de salaires;
Suppression de l'impôt cédulaire;
Suppression du travail aux pièces et

des primes de rendement. Se réclamant de la Charte d'Amiens, elle ne prenait parti pour aucun gou-vernement. Le syndicalisme devant se suffir à lui-même, ce n'est ni d'un parti, ni d'un gouvernement quelcon-que, que les travailleurs doivent espéleur émancipation, mais d'eux-

Comme il fallait s'y attendre, il ne fut point question de tout cela. Ce fut la course aux portefeuilles ministériels, les nationalisations. Le résultat ne se fit pas attendre et la gabegie fut reine dans la nouvelle République des « camarades ». Vint ensuite la corruption parlementaire suite lorique, dans tion parlementaire, suite logique, dans cette société décadente où l'argent est roi. Les scandales vont leur petit hon-homme de chemin. Conséquences: évolution de la spé-

culation, recrudescence d'intermédiai-res — fonctionnaires et commerciaux parasites vivant du travail des autres, diminution du ponvoir d'achat des travailleurs, des petits rentiers.

Dans un monde qui va à grands pas vers la faillite et la guerre, où la

« sur-production » est une catastrophe, il est temps que les travailleurs se ressaisissent (t s'unissent pour défendre leurs intérêts de classe, dans une centrale syndicale indépendante de leurs intérêts de souvements des certifies des gouvements des services des services de le leur de leurs entre des services de leurs entre des services des services de leurs entre de leurs l'Etat, des gouvernements, des partis. Seule de toutes les centrales « syndi-cales » actuelles, la C.N.T. poursuit ces

F. MEILLER, U. L. Saint-Etienne.

QUE SE PASSE-T-IL A SAINT-GOBAIN?

Les ouvriers d'entretien de la boîte-viennent de se mettre en grève, sous la poussée de la C.G.T. stalinisée. Après dix jours de grève, le résultat-est négatif.

Il faut dire qu'ici les ouvriers tra-vaillent dans des conditions d'hŷgiène déplorables. Mais la méthode qui consiste à faire débrayer une partie du personnel seulement ne peut être une source de réussite. Là comme ailleurs, c'est la politique qui commande. Y en a marre

Qu'est-ce qu'on attend pour jêter par la fenêtre tous les ministres, députés, exploiteurs de tout acabit ? Ouvriers, ouvrez les yeux et défendez-vous. Ne vous abaissez plus aux petites saletés des partis. Ne vous laissez plus faire par des chefs. Luttez pour votre pro-pre liberté. A la porte, les profiteurs de notre bâtise!

La Cour des Comptes nettoie les écuries d'Augias

(Suite de la 1^{Te} page.)

A travers le monotone résumé des A travers le monotone resume des dépenses «somptuaires» qui, après le ministère de l'Education nationale, «gagne peu à peu toutes les administrations», on nous fournit un compte détaillé des dépenses inutiles qui « ne laissent pas de surprendre, surtout lorsqu'on les rapproche de la situation financière d'un pays pillé et dévasté». Et pour nous faire comprendre l'étenque du désastre, conséquence non de aue du désastre, conséquence, non de la guerre, mais de la gabegie étatiste, la Cour nous prévient « que ·la nomen-clature détaillée du mobilier illicite-ment détenu représente près de 300 pages dactylographiées. Quant à sa valeur, elle est inestimable»

Et nous n'entendons pas crier au

Nous ne savons rien. La presse ne donne pas de détails. Deux numéros du C. S. ne suffiraient pas pour remuer toute la fange bras-

sée par nos comptables officiels, sans qu'ils paraissent en être incommodés. Après le mobilier, l'on nous parle d'automobiles. Et là, on ne nous apprend rien quand on nous indique «que la piéthore des automobiles mises à la disposition des administrations a entrainé de multiples abus».

S'il fallait s'appesantir sur ce qu'il convient d'appeier les « missions extraordinaires », les frais de police, les vacances et voyages en famille des directeurs, les déplacements en avion, indemnités abusives de licenciement,

indemnités abusives de licenciement, nous n'en finirions pas.

De quelle boue les journalistes en fonction sont-ils trempés?

Au fait, peut-être 31.421.000 francs, de nos jours, valent-ils moins que les trente deniers de Judas...

«Les irrégularités relevées dans l'administration courante des camps d'internement administratif, semblent s'être maintenues jusqu'au terme de la période de liquidation. »

Les abus préjudiciables au Trésor sont constatés aux camps de Rouillé, de Ger, des Chapeliers, de la Citadelle à Laon, de Noé, Clermont-Ferrand, Montussant, Fort-Barraux, Montreuil-Bellay, Gouillé et Bourg-sous-lareuil-Bellay, Gouillé et Bourg-sous-la-

« Diverses enquêtes menées par les services du ministère de l'Intérieur ont révélé l'existence de véritables comp-tabilités occultes, que leur importance aurait dû faire déférer, en temps utile, à la Cour des Comptes, ce qui ne fut pas le cas, ni au Vernet, ni à Rive-saltes. »

********************************** L'expérience

(Suite de la première page.)

BERLIET

Il est vrai qu'il est question de sup-primer la retenue de 5 % au profit du C.C.E. Mais en revanche l'on ver-sera 3 % sur le montant des salaires audit C.C.E. Et, comme ce versement ne sera pas porté sur la feuille de salaires, les ouvriers n'en sauront rien et ne pourront pas protester. Mais ce sera toujours pris sur les bénéfices sera toujours pris sur les bénéfices produits par leur travail. Vraiment, rounts par leur travail. Vraiment, i'on ne peut mieux se moquer des ouvriers de chez Berliet car on les tient dans l'ignorance. Et que disent les grandes centrales? RIEN! Qui né dit mot consent. Peut-être approuvent-elles? Qu'en pensent les prolos de chez Berliet?

Dans un prochain article, nous dirons ce qu'aurait dû être la gestion des usines Berliet.

P.S. — Nous apprenons à l'instant que le projet de statuts est adopté au Conseil des Ministres: gestion mixte, avec les chiffres indiqués plus haut. Une protestation est envoyée par la C.G.T. contre la teneur de ces statuts. Qu'envisagera-t-elle pour les combattre? elle qui détient la majorité absolue dans l'entreprise. L'on peut dire: fin de l'expérience Berliet. Mais y eût-il une expérience? y eût-il une expérience?

MASNEUF, DELEGUE SYNDICAL C.N.T.

De véritables détournements de fonds ont éte commis dans les camps de Bellerive-sur-Allier, La Rochelle, Argeles, Metz, Queuleu et la Chauvi-

Pour moins que cela, on a envoyé de pauvres types au bagne.

Et pourcant, à la Chauvinerie, des enfants sont morts.

«L'enquête menée au camp de la Chauvinerie a fait ressortir que plus de 250 internés civils, parmi lesquels de jeunes entants, sont decédes, en queiques mois. Four plus de cinquante d'entre eux, les constatations raites ont conduit à incriminer le defaut de

Il faut lire en entier le chapitre concernant les observations sur le mi-nistère de l'intérieur.

L'on se sent si seul en face de tant d'ignominies, ou se coudoient la ra-pine, l'inconscience et la mort...

Quelle pourriture matérielle et mo-rale est inscrite dans l'histoire ori-

cieile des huit dernieres annees! Pauvre jeunesse, enfermée dans des camps de prisonniers, concamnee pendant cinq ans aux pires conditions de l'esclavage, soumise aux travaux forces, de combien d'illusions fut bercée ta délivrance...

Pour vous, prisonniers, l'on avait créé un ministère, qui devait etre un havre de repos. li ne fut qu'un décevant mirage.

Vous avez oublié un moment que vous étiez des travailleurs, pour vous souvenir que vous aviez etc des pri-

Vous avez cru à l'Etat providence,

alors qu'il n'y avait pour vous qu'un ministere.

Comme les autres ministères...

Vous vous êtes promenés dans les rues de vos villes, pour réclamer la juste compensation de vos misères, mais vous avez oublié que ce que l'Etat donne d'une main, il le reprend

Le rideau est baissé sur la comédie administrative de ces dernieres an-

Une série de turpitudes ont été dévoilees par la Cour des Comptes, la presse pourrie en a murmuré un instant, en demandant « justice ».

Ce faisant, elle n'a fait qu'ajouter une comédie de plus.

La justice dont ne parle pas le rapport, nous savons ce qu'elle vaut.

Pour intelligences avec l'ennemi, les généraux jugent avec indulgence d'autres généraux

Pour dilapidation des fonds, les ministres jugent administrativement d'autres ministres.

Pour cessation de travail, les bourgeois jugent sans pitié les prolétaires. Car « selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blanc, ou noir ». A deux cents ans de distance, c'est

encore La Fontaine qui a raison. La « comédie humaine » continue..

METAUX-Paris.



La F.T.R. vous parle

La F.T.R. abandonne les colonnes du Combat Syndicaliste. Son organe mensuel reparaît et sera désormais : Le Rail-C.N.T. Le numéro 10 sera à votre porte le 3 avril. Format habituel et bien connu. Vous y retrouverez les articles de Beaulaton, H. Bouye, Glunk, Chambon et de quelques autres mili-

Chambon et de quelques autres mili-tants. Vous en assurerez largement la diffusion. Le Rail-C.N.T. laissera, comme d'habitude, la porte ouverte aux plus larges discussions. Consell National de la F.T.R., le dimanche 3 avril 1949, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°), à 9 heu-res. Les syndicats n'ayant pas reçu de convocation doivent considérer le pré-sent avis comme en tenant lieu.

(Suite du Nº 11)

Le comité d'organisation comprenait une majorité d'Anglais, et comme Allemands, Marx et Eccarius. Il rédigea l'Adresse Inaugurale et les Statuts provisoires, définissant le rôle de l'Internationale, son organisation en sections et Conseil Général. Le tout fut adopté à la Conférence provisoire de Londres du 25 septembre 1865. Dans l'Adresse, Marx avait su formuler « une série de principes simples », pouvant servir « de base commune » sur laquelle «tous les ouvriers sont et doi-vent être d'accord», en reprenant l'es-sentiel des principes énoncés par les ouvriers parisiens et en leur donnant une forme saisissante.

Le premier Conseil Général compre-nait d'ailleurs des membres de toutes nait d'allieurs des memores de toutes tendances: trade-unionistes anglais, mazzinistes, blanquistes, communistes. Il fit connaître son point de vue sur les problèmes généraux au moyen d'adresses et s'occupa surtout de pré-parer le premier Congrès internatio-nal qui eut lieu à Genève en 1866.

Ce Congrès devait établir les statuts et principes de l'organisation internationale et portait à son ordre du jour

tionale et portait à son ordre du jour de nombreux points.

«... Le Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, tenu à Genève le 3 septembre 1866, déclare que cette association, ainsi que toutes les sociétés et individus y adhérant reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers les hommes: la Vérité, la Justice, la Morale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

«Le Congrès considère comme un devoir de réclamer les droits de

Ce qu'est l'Association Internationale des Travailleurs

l'homme et du citoyen, non seulement pour les membres de l'Association, mais pour quiconque accomplit ses de-voirs: pas de dévoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.

«C'est dans cet esprit que le Congrès a adopté définitivement les statuts suivants de l'Association Internationale des Travailleurs: Article premier. - Une association est établie pour procurer un point cen-tral de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir:

le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière. Art. 2. — Le nom de cette association sera: Association Internationale des Travailleurs.

Art. 3. — Le Conseil général se composera d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'Association Internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que: président, secrétaire général et secrétaires particuliers pour différents

Tous les ans, le Congrès réuni indiquera le siège du Conseil central, nommera ses membres et choisira le lieu de la prochaine réunion. A l'époque fixée par le Congrès et sans qu'il soit

nécessaire d'une convocation spéciale, les délégués se réuniront de plein droit aux lieu et jour désignés. En cas d'impossibilité, le Conseil central pourra changer le lieu du Congrès, sans en changer toutefois la date.

Art. 4. — A chaque Congrès annuel, Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année.

En cas d'urgence, il pourra convo-quer le Congrès avant le terme fixé.

Art. 5. - Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations ouvrières, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouve-ments de leur classe dans les autres pays; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans le même esprit...

Le Conseil général publiera un bulletin pour facilier ses communications avec les sections.

Art. 6. — Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être ass dans chaque pays que par la force ré-sultant de l'union et de l'association; que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières, soit nationales, soit locales, les membres de l'Associa-tion Internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association natioles diverses sociétés ouvrières existantes.

Art. 7. — Chaque membre de l'Association Internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel des membres de l'Association... Art. 8. - Quiconque adopte et dé-

fend les principes de l'Association peut en être reçu membre ; mais cela, toutefois, sous la responsabilité de la section qui le recevra.

Art. 9. - Chaque section est souveraine pour nommer ses correspondants au Conseil central.

Art. 10. — Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopéra-tion, les sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières.»

Ces statuts ont donc pour base la solidarité et l'entr'aide; le fédéralisme respecte l'autonomie des sections; le but est l'affranchissement de la classe ouvrière. Ils représentent dans leur ensemble le projet des délégués pari-siens, surtout du proudhonien Tolain. Marx n'intervint que pour la rédaction de ces statuts de l'Internationale et il n'as-sista pas au Congrès : il croyait plus habile d'agir par personnes interposées. Un mois après, le 9 octobre 1866, il écri-

vait à son ami, le Dr Kugelman :

« J'avais de grandes inquiétudes au sujet du Premier Congrès, à Genève. Mais, en sommes, il a réussi au delà de monattente. L'impression en France, en Angleleterre et en Amérique était inespérée. Je n'ai pas pu y aller et ne l'ai pas voulu non plus, mais c'est mol qui ait écrit le programme des délégués de Londres. Je l'ai limité exprès aux points qui permettent une entente immédiate et une action commune des ouvrlers, et qui donnent immédiatement un aliment et une impulsion aux besoins de la lutte de classes et à l'organisation des ouvriers comme classe. MM. les Parisiens avalent la tête remplie de la plus creuse phraséologie proudhonnienne : ils parient de science et ne savent rien. Ils dédaignent toute action révolutionnaire, c'est-à-dire de la lutte des classes elle-même, tout mouvement socialiste centralisé et, par conséquent, réalisable aussi par des moyens politiques (comme par exemple la diminution de la journée de travail par voie législative). Sous prétexte de liberté et d'antilgouvernementalisme, on d'individualisme antiautoritaire, ces messieurs prêchent, en réalité, le régime bourgeois vulgaire, seulement idéalisé à la mode proudhonnienne. Proudhon a fait un mai énorme... Ignorants, prétentieux, vaniteux, bavards, gonflés d'emphase, ils ont été sur le point de tout gâter... Dans le report (compte rendu), je leur donnerai sur les doigts par dessous la main. »

« Tout Marx, conclut James Guillaume, est déjà dans cette lettre. » Marx cralgnait en effet que sa position ne fut minoritaire et il redoutait l'influence du fédéralisme exposé par Proudhon et défendu par les délégués français. Déjà, il désire faire prédominer dans l'Internationale ses conceptions personnelles, goivernementales et centralistes. La position des Français s'y oppose : proudhonnienne à ce moment, avec Varlin, elle évoluera ensuite vers le communisme, mais restera toujours dans la netitatique.

(A suivre.)

LA PAGE JURIDIQUE

Note importante

Si vous avez besoin de renseignements juridiques, écrivez au camarade Henri Laveau, 32, rue Labirat, Bor-deaux (Gironde), en joignant deux timbres-poste.

Le Conseil juridique demande aux U. R. de lui faire connaître rapide-ment les taux de l'indemnité de déplacement dans les départements de leur ressort, détaillés.

Ecrivez à l'adresse ci-dessus.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES (suite)

Opposition

L'on ne peut faire opposition que contre les jugements par défaut.
Opposition peut être faite contre les jugements par défaut devant les conseils de prud'hommes, juges de paix, appel.
DELAIS. — L'opposition doit être formulée dans les trois jours qui suivent la date de la signification du jugement (date à laquelle la partie condamnée a reçu la copie du jugement, par hulssier), le jour de remise ne compte pas, les délais partent du lendemain ; dans le cas où l'expiration tombe un dimanche, ou un jour férié, le délai est augmenté d'un jour.
Ce délai peut être augmenté de quinze jours lorsque l'une des parties n'est pas domiciliée dans un département limitropphe.

phe.
En cas de force majeure, la partie perdante n'ayant pu être informée dans les délais, à condition qu'elle puisse apporter la justification de ses dires, pour absence ou maladie grave, peut bénéficier de l'article 21 du Code de procédure civile, visant le relief de déchéance, et obtenir un délai d'opposition dépassant les trois jours francs.

FORMES. — L'acte d'opposition doit mentionner l'exposé sommaire des motifs, avec assignation devant le bureau du ju-

gement.

L'affaire revient donc en jugement, l'opposition rendant caduc le jugement antérieur, et ayant pour effet d'annuler le jugement rendu par défaut, et suspendant toute mesure d'exécution.

Par contre le demandeur peut modifier les conclusions déposées lors du premier

« Le Combat Syndicaliste » souhaite que vous puissiez

le lire longtemps... Il ne vous oublie pas et espère que vous lui rendez

la pareille Donnez-lui de vos nouvelles Vous avez perdu son adresse ?

Ce n'est pas grave Ne cherchez plus JOULIN Robert,

75, rue du Poteau, Paris-18º C.C.P. 5288-21

procès, en y incluant de nouvelles demandes.

des.

Si la partie qui a oblenu le premier jugement en sa faveur fait défaut à l'audience d'opposition, elle est en droit à son
tour de faire opposition à celle-ci.

Par contre, le défendeur fait une
deuxième fois défaut, le premier jugement
est confirmé et devient exécutoire, et ne
peut plus faire opposition.

Appel

Tout appel contre un jugement des conseils ou juges de paix doit être porté devant le tribunal civil qui est la juridiction d'appel de ceux-ci.

Les jugements susceptibles d'appel sont:
1º Ceux dont le taux dépasse la compétence en premier et dernier ressort (10.000 francs) et sont dits « à charge d'appel » ;

(10.000 francs) et sont dus vit charge d'appel»;

2º Ceux dont la demande présente un caractère indéterminé;

3º Ceux à qui, malgré une demande inférieure à 10.000 francs, a été adjointe une demande reconventionnelle dépassant ce

demande reconventionnelle depassant ce taux;

4º Les jugements qui soulevent une question de compétence.

DELAIS. — L'article 88 du Code du travail définit les délais dans ces termes:
« L'appel n'est recevable ni avant les trois jours qui suivent celui de la prononciation du jugement, à moins qu'il n'y ait lieu à exécution provisoire, ni après diz jours qui suivent la signification. »

Ainsi que nous l'avons indiqué précèdemment, le jour de réception ne compte pas, dimanches et jours fériés également. Les délais de distances s'appliquent comme pour l'opposition.

SIGNIFICATION. — L'appel est formé par acte d'huissier, qui doit mentionner le jugement contre lequel l'appel est formulé et les moyens de défense de l'opposant, à peine de nullité. Il doit contenir également la signification à comparatire et la date.

Nous reviendrons sur cette question d'appel.

CASSATION

CASSATION

Le pourvol en cassation n'est recevable que s'il y a violation de la loi (vice de forme), lorsque les dispositions d'un jugement contiennent une fausse interprétation de la loi, un vice de procédure relatif aux faits, objets du litige.

D'ailleurs l'article 90 du livre IV du Code du travail indique: « Les jugements rendus en dernier ressort par les conseils de prud'hommes peuvent être attaqués par la voie du recours en cassation, pour excès de pouvoir ou violation de la loi. » Et l'article 93 précise: « Les jugements des tribunaux civils ayant statué sur appel, peuvent être attaqués, par voie de recours en cassation, pour incompêtence, excès de pouvoir ou violation de la loi. »

ANT THE PROPERTY OF THE PROPER

LE 1er MAI, NUMÉRO SPÉCIAL SUR 7 COLONNES

Formule inédite

Passez vos commandes

de suite à l'Administration du C.S. C'est lundi...
L'homme, hier, buvait, aux « Porcherons »,
Un vin plein de fureurs, de cris et de jurons. V. HUGO.

... ca valait

combien d'abonnements? « On a bien ri : on était quatre. Et vas-y : chacun sa tournée. » ...ÇA AURAIT FAIT

4 ABONNEMENTS ...SEULEMENT 110 FRANCS...

« Moi, je fume trop, ça me fait ALORS VITE,

UN PAQUET DE MOINS ...ET UN ABONNEMENT DE PLUS

Les films sont de plus en plus c... Je finirai par n'y plus aller. » ...Et vous enverrez au C. S. l'abonnement qui ne vous aura pas privé

Les billets dont les numéros suivent ga-

EN BULGARIE

la liberté est morte

(Suite de la première page.)

Pendant la dernière guerre, bravant les embûches et les dangers, ils contribuèrent plus que quiconque à la défaîte du fascisme intérieur et extérieur, grâce à leurs maquis qui harcelaient sans répit l'adversaire de classe et l'occupant à croix gammée.

Avec la défaîte de ce dernier, le peuple, au lieu de recouvrer sa liberté, fut garotté, enchaîné plus que jamais, par les soins de l'envahisseur soviétique, en colfaboration avec la 5° colonne de Dimitroff.

Avec leur hypocrisie et leur four-berie habituelle, sous le prétexte d'épuration, socialistes et agrariens furent éliminés par les Staliniens. La plupart durent fuir ou se terrer pour

Souscription Nationale de la C. N. T.

Résultats de la tombola tirée le 12 Mars 1949

échapper au fatal destin qui frappait ceux qui ne renonçaient pas aux plus élémentaires droits humains.

Pour nos camarades, l'opération fut menée par d'autres moyens. Force ouvrière et soc ale de premier plan dans le pays, il était malaisé de les attaquer directement. D'autant plus que leur passé était une page d'histoire à l'attachement aux idées révolutionnaires, au socialisme vérltable et à la cause ouvrière. Alors, on supprima leur presse, on monta des traquenards et des provocations odieuses, qui permirent de les assas-siner froidement. Ce fut la chasse à l'homme, par des bandes sûres de l'impunité, aux ordres du parti com-

Ils furent espionnés, jetés en prison ou dans des camps de concentration, sans égard pour l'âge ou pour le

Les « Versaillals » bulgares, triomphants, n'épargnèrent personne : hommes de science, des lettres et des arts, journalistes, étudiants, allaient et vont encore maintenant rejoindre, dans les camps de la mort lente ou la prison d'Etat, les héros du socialisme libertaire qui y agonisent. Et qui organise ce débordement de

meurtres? Dimitroff le lâche, qui laissa ses camarades à leur triste sort après avoir décidé l'insurrection en 1923; qui, pour accéder au pouvoir, depuis sa « libération », s'acoquina avec les réacteurs les plus abjects; puis Terpecheff, ancien berger, voleur de chevaux et crapule sociale sous le vocable « d'aubergiste ».

Voilà la paire de canailles qui écrase le peuple bulgare! Ils sont bien dignes în socialisme autoritaire. Ils ne déparent pas la collection des profiteurs du socialisme qui se sont installés en Russie et dans son glacis stratégique. Là, comme en Bulgarie, l'ouvrier ne possède pas l'usine, le paysan ne possède pas la terre, mais l'Etat exploite aux lieu et place de l'ancienne bourgeoisie.

Ces hommes qui ont délibérément sacrifiés leur liberté pour une cause qui est la nôtre, les syndicalistes révolutionnaires doivent les prendre sous leur protection.

Il faut réveiller la conscience universelle, la classe ouvrière en particulier, pour que de son sein s'élève une protestation unanime et les mots vengeurs.

Et toi, Dimitroff, dont la férocité atteint les cimes de ta lâcheté, héros d'opérette du tribunal de Leipzig, sorti de l'Allemagne hitlérienne par la réprobat on ouvrière générale; et toi, Terpecheff, l'amoral à la cons-cience visqueuse, prenez garde: QUI SEME LA HAINE RECOLTE LA

C.N.T.

COMMUNIQUES

Trésorerie confédérale

Pour toute la trésorerie confédérale, adresser les fonds à : René Roussot, 9, avenue de la Porte-Clignancourt, Paris-18°, C.C.P. 5046-35.

Trésorerie 2º U.R.

Tous les soirs, 18 heures, au slège. Le trésorier ayant été changé, le C.C.P. sera communique au prochain numéro.

Le dernier dimanche du mois, de 9 à 12 heures.

S.U.B.

Nous ne tiendrons pas d'assemblée générale au mois d'avril. En tenir compte. Château-Thierry-S.U.B.

Syndicat en formation. Permanence: 6, rue du Château, Hôtel du Cheval Blanc, tous les jours, de 19 à 20 h. Métaux R.P.

Réunion générale dimanche 10 avril, à 9 heures, salle de la Solidarité, 15, rue de Meaux (métro : Col e Fabien). C.E. fédérale, 4 avril, 20 h. 30, au siège. Textile-Habillement

Assemblée générale, 28 mars, 20 h. 30, « Au Pavillon », boulevard de la Villette (métro : Colon .-Fabien).

Permanence tous les samedis, de 14 à 18 heures, au siège.

Réunion tous les lundis, 21 heures, au siège. Réunion d'information les deuxième et quatrième dimanches du mois, à 9 h. Permanence tous les lundis, de 18 à

Livre-Papier-Carton
Tous les samedis, de 14 h. 30 à 18 h.

S.U.B. Tous les soirs, de 18 à 19 heures.

Services de Santé
Tous les lundis, de 17 à 19 heures, au siège. **Bois-Ameublement**

Permanence tous les mercredis, à 18,36 heures, 19, rue Faidherbe, Paris-11º (métro: Faidherbe-Chaligny). Conseil juridique à la disposition de tous.

Tous les mercredis, de 18 à 19 heures. Le trésorier de la F.T.R. fait connaître son compte chèques : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C. C. P. 6.701-99, Pontoise.

Syndicat Cuirs et Peaux

Misé à jour cartes, adhésions, au siège. Permanence lundis, 18 h. 30. Syndicat Transports,

Manutentionnaires.

Assemblée générale tous les quatrième dimanche du mois, salle de la Solidarité, 15, rue de Meaux (métro : Colonel Fablen).

Permanence tous les lundis, à partir de 15 heures.

Permanence le premier dimanche du ois, café « Ghez Paulo », rue Paul-oumer (impasse de la Gare), de 10 à

Saint-Germain-en-Laye
Réunion générale le 2º dimanche du mois, à 10 heures, adresse habituelle.
Chatou-Croissy et environs
Réunion générale le premier samedi du mois, salle « Hôtel des Nations », Croissy, à 20 h. 30.

Rueil-Bougival et environs

Permanence tous les jours, de 19 heures
à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissyd'Anglas, Bougival. U.L. Colombes

Permanence: Café de la Mairie, 10, ave-me Henri-Barbusse, Colombes, le diman-che, de 11 à 12 heures. 5° U. R.

U.L. Albi Permanence : Salvetat, 21, rue de la Ri-vière, Albi (Tarn). 6º U. R.

S.U.B. Toulouse

Assemblées générales mensuelles tous les premiers dimanches du mois, permanences tous les jours, de 18 h. 30 à 20 h.; samedis de 16 à 19 h.; dimanches de 9 à 12 h. Les adhérents, sympathisants, penvent venir retirer le journal confédérat aux permanences, Malson des Syndicals.

8º U. R.

Aux Secrétaires et Trésoriers

Prière de se conformer strictement à la dernière circulaire pour tout ce qui concerne le règlement régulier de la ristourne de 10 francs par timbre mensuel (règlement à faire à Joulin, Paris).

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, au bureau 15 de la Vieille Bourse du Travail, et le dimanche, de 10 à 12 heures. Le conseil juridique est à la disposition des camarades, soit verbalement, soit en écrivant au « Conseil juridique » de la 8°, 42, rue Lalande, Bordeaux.

Syndicat Unique des Métaux Les camarades sont informés que les réunions syndicales auront lieu, dorénavant, le deuxième dimanche de chaque mois. Il ne sera plus envoyé de convocations individuelles. Le C. S. sera à leur disposition à la réunion.

Chantlers de Penhoët Permanence: Rivalland, 1.415, cité II.-Gautier, mardi et vendredi, de 17 h. 30 À 18 b. 30.

U.L. Saint-Nazaire.

Permanence le dimanche, 10 h. 30, à 11 h. 30, à Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des diffuseurs dès le 10 du mois. Chaque diffuseur est invité à prendre les abonnements avec noms, prénoms, adres-

Brest-Intercorporatif.

Permanence tous les samedis de 9 h. 30



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc du Combat Syndicaliste

à 11 h. 30, au local, place Fautras, face au Lycée. 12º U. R.

Les articles des pages 2, 3, 4, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (syndicat, fédération, union, isolé).
Seuls ceux de la première page engagent la responsabilité et la ligne de conduite de la C.N.T.

Les billets dont les numéros suivent gagnent:

5: un briquet; 45: un briquet; 58: une broche; 123: un poudrier; 186: une broche; 221: une broche; 236: un couteau camping; 425: quelques écrits; 512: une broche; 554: un médaillon; 717: deux couteaux de cuisine; 819: une cravate; 893: un cache-col; 1008: deux couteaux de table; 1015: Mon Communisme; 1149: deux couteaux de cuisine; 1249: un briquet; 1396: un vélo; 1419: Dien et l'Elat et l'Anarchie (rellés); 1549: une broche; 1581: une cravate; 1920: un cache-col; 1985: un séchoir; 1996: Dieu et l'Elat et l'Anarchie; (rellés); 1549: une broche; 1581: une cravate; 1920: un cache-col; 1985: un séchoir; 1996: Dieu et l'Elat et l'Anarchie; 2054: Les Joyeusetés de l'Exil; 2262: un couteau suisse; 2296: un stylo; 2329: un jeu de cartes; 2391: un poudrier; 2402: Réformes, Révolution; 2588: Mon Communisme; 2720: une broche; 2773: une broche; 2881: trois couteaux de table; 2929: chaîne brecelet; 3070: une broche; 3113: une broche; 3124: Mon Communisme; 3155: une broche; 3124: Mon Communisme; 3155: une broche; 3124: un jeu de cartes; 3537: un jeu de cartes; 3539: un jeu de cartes; 3537: un poudrier; 3968: une palre de ciseaux; 3991: une cravate; 4066: un pendantif; 4154: Mon Communisme; 4250: un poudrier; 4260: quelques écrits; 4293: une broche; 4304: une broche; 4345: un briquet; 326: un poudrier; 4260: quelques écrits; 4293: une broche; 436: un poudrier; 4260: u

Permanence le premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants. Hayange

Tous les dimanches, 16 h. 30, café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal-Joffre. 13° U.R. Tous les samedis, 18 à 20 heures, pour les Textile, Intercorporatif, Métaux, 13, r. du Mólinel, Lille. Pour Roubaix, tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U. R.

S.U.B.-Strasbourg

Permanence à l'Étoile Rouge, 14, rue de la Krutenau, tous les dimanches, de 10 lt.

Pour les autres industries, un comité intersyndical fonctionne, même adresse. Le C. S. est en vente, kiosque mobile, place Kièber. Les sympathisants de la région peuvent écrire au siège ou à la C. N. T., à Paris.

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, et dimanche, de 9 à 12 heures.

Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanches de 9 à 12 heures.

Saint-Fons
Premier et troisième dimanches de chaque mois, Café des Mûriers. Oullins Café Charles, 75, av. de la Gare, diman-ches de 9 h. 30 à 12 heures.

Venissieux Deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, Brasserie Chaffard.

Le premier dimanche du mois, conseil syndical au siège. Le deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures. 19e U. R. U.L. Marseille
Permanence au Bar Artistic, 8, cours
Joseph Thierry, tous les mercredis, de
18 h. 30 à 20 h., et dimanches de 9 h. 30
à 12 h.; tous les mercredis, des cours de
formation syndicaliste ont lieu également
au Bar Artistic. Se munir du nécessaire
pour écrire.

Aix-en-Provence Tous les Jeudis à 21 h., Bar des Facultés (Près de la grande Poste).

Nice et Région
Intercorporatif adhésions, cartes, Journaux, chez A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

U.L. Rognac-Berre
Toute la correspondance à : Louis, chez
Mme Grandclément, quartier La Bernarde,
Vitrolles-le-Roucas (Bouches-du-Rhône).
Trésorier : Sallin André, Campagne-laGironde, par La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône).
Pour le bâtiment : Cacho Hilaire, quartier Quique, La Fare-les-Oliviers, ou Brantès Paul, rue de Lanclos, Saint-Chamas.
Assemblée des responsables tous les trimestres.

nette; 5148 : beiles pages de Tallhade; 5216 : une broche; 5282 : un chaussepied; 5319 : Le Caré de Bourgogne; 5339 : un briquet; 5347 : Culture prolétarienne; 5417 : La Révolution en Ukraine; 5596 : une broche; 5707 : un séchoir; 5710 : une broche; 5707 : un séchoir; 5710 : une broche; 5715 : une paire mouffle Bébé; 5724 : une broche; 5874 : un paire mouffle Bébé; 5724 : une broche; 5874 : un pendantif; 5897 : un couteau à découper; 5900; un couteau à découper; 5910 : deux couteaux de table; 5917 : une cravale; 5941 : un poudrier; 6018 : un couteau à découper; 6073 : un camé; 6118 : deux couteaux de table; 6120 : un couteau suisse; 6156 : un stylo; 6299 : une broche; 6402 : une broche; 6402 : une briquet; 6424 : un jeu de cartes; 6543 : un couteau à découper; 6594 : un briquet; 6424 : un jeu de cartes; 6554 : un poudrier; 6892 : Un Fauvre Christ; 7024 : un briquet; 7065 : Culture prolétarienne; 7088 : Carré couleur pour dame; 7107 : une broche; 7804 : Les Bandits tragiques; 7403 : deux couteaux à dessert; 7773 : deux couteaux de cuisine; 7825 : un couteau de poche; 7836 : un couteau à dessert; 7836 : un cache-col; 7889 : gravure « Sa Majesté la Faim »; 7925 : un couteau de poche; 7835 : un couteau de poche; 7835 : un couteau de poche; 7836 : un cache-col; 7889 : gravure « Sa Majesté la Faim »; 7925 : un couteau de poche; 7852 : un poudrier; 7991 : une broche; 8053 : un briquet; 8069 : un lapin; 8071 : un poudrier; 9912 : une broche; 8434 : La Mort casquée; 8458 : une proche; 8538 : un châle bébé; 8889 : un poudrier; 9057 : un poste de T.S.F.; 9074 : un coûteau à découper; 9887 : un savon américain; 10005 : une séchoir; 10021 : un jeu de cartes; 10084 : une proche; 10254 : une broche; 10254 : une broche; 10254 : une broche; 10394 : Les Bandits tragiques; 10401 : un rasoir mécanique; 10594 : une broche; 10761 : une paire de mouffles bébé; 10394 : Les Bandits tragiques; 10401 : un couteau à découper; 11601 : un cache-col; 110909 : Leçons morales de la guerre; 11001 : un chausse pied; 11030 : deux couteaux en un m

Tous les nunéros se terminant par 351 gagnent : L'Ethique du Syndicalisme. Tous les numéros se terminant par 959 agnent : un abonnement de 12 numéros u Combat Syndicaliste.

Les lots sont à la disposition des ga-gnants, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°). Pour la province, faire par-venir le billet gagnant à René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). Les lots non réclamés au 15 juillet 1949 seront acquis à la C.N.T.

Nous remercions chaleureusement les donateurs qui nous ont permis d'assurer le succès de notre tombola : Mmes Picot, Gossnin, Mme et M. Vergnaud, de Thiers; la Coopérative A.T.E.A., Dimanche, Rézeau, Les Amis de Sébastien Faure, le Groupe Anarcho-Syndicaliste de langue juive, Senty, Planche, Dugne et son beaufère, etc.

Egalement, merci à tous les camarades ayant participé à la souscription.

VENGEANCE.

Il fait bon, le soir, au coin

Ne pensez à rien... pas même aux camarades bulgares emprisonnés, à toutes les victimes du fascisme aux cent têtes.

Les pantoufles, la T.S.F., le journal, en oubliant la Commission d'Aide aux Antifascistes de Bu'garie

M. LAURENT 47, rue de la Victoire Paris-9 C.C.P. Louis Laurent 3445-63 Paris

AIDEZ LES EXILÉS! Ils n'ont pas de feu

LIBRAIRIE

LIVRES

Le Service de Librairie de la C. N. T., 39, rue de La Tour-d'Auvergne, Paris-9e, est en mesure de fournir un choix considérable d'ouvrages traitant de nombreux sujets: Syndicalisme, Etudes, Histotre, Philosophie, Romans, Sociologie, Envoyez les fonds à F. Sirard, 20, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Vitry, C. C. Paris 939-71

En voici quelques titres :

En voici quelques titres:

P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme,
75 fr.; La Paix, 100 fr.; Le Monde Nouveau, 160 fr. — F. Pelloutier: Histoire
des Bourses du Travail, 150 fr. — P. Paraf: Le Syndicalisme pendant et après la
guerre, 150 fr. — W.-E. Walling: Le Mouvement ouvrier et les démocraties aux
Elats-Unis, 150 fr. — Renaudeau: Le
Parti Travailliste en Grande-Bretagne, 225
fr. — B. Malon: Précis du Socialisme,
175 fr. — J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. — P. Louis: La Crise du Socialisme mondiale, 125 fr. — A. Zévaès:
De l'introduction du socialisme en France,
160 fr. — A. Marc: Avènement de la
France ouvrière, 175 fr. — Voline: La
Révolution inconnue, 250 fr. — J. Vallès: L'Enfant, 95 fr.; Le Bachelier, 95

LE C.S. DU 1er MAI SERA DANS LES CENTRES LE 26 AVRIL Prenez vos dispositions

fr. — M. Ceyrat: La Trahison permanente, 100 fr. — M. Bakounine: Confession, 100 fr. — F. Planche: Louise Michel, 150 fr. — Tenar: Le Curé de Bourgogne, 100 fr. — L. Leccin: De prison en prison, 160 fr. — H. Fast: La Passion de Peter Algeld, 175 fr. — H.-E. Kaminsky: Bakounine, 120 fr. — S. Faure: Mon Communisme, 260 fr.; L'Imposture religieuse, 230 fr. — C. Malato: Les joyeusetés de l'exil, 100 fr. — Jean Grave: Terre libre, 175 fr. — P. Kropotkine: L'Ethique, 150 fr. — H. Ryner: L'Eglise devant ses juges, 125 fr.; La véritable révolution sociale, 60 fr. — G. Leval: L'indispensable Révolution, 160 fr.

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des salaires.
6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; Le Fédéralisme Libertaire, 10 fr. — P. Camus:
Le Syndicalisme et le Problème paysan,
20 fr. — E. Rotot: Le Syndicalisme et
l'Elal, 12 fr. — Lahoste: Qu'est-ce que
le Problèmriat, 5 fr. — S. Faure: Sacco
et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix,
15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de
Dieu, 10 fr.; Les Crimes de Dieu, 15 fr.
— Ernestan: La Fin de la guerre, 5 fr. —
Lorulot: L'Idole Patrie, 5 fr. — P. Lapeyre: Ce qu'est le syndicalisme révolutionnaire, 5 fr. — Louise Michel: Prise de
possession, 15 fr. — L. Barbedette: Pour
la Justice économique, 10 fr. — P. Monaîte: Où va la C. G. T., 10 fr. — G. Berneri: La Société sans Elal, 20 fr; Les
Bulgares parlent au monde, 50 fr.
Pour tout envol, joindre 20 fr. par li-

Pour tout envoi, joindre 30 fr. par livre et 10 fr. par brochure, plus 40 fr. pour l'expédition recommandée. Nous ne repondons pas des pertes postales si le colis n'est pas recommandé.

COLLABORER C'EST CAPITULER

journée internationale

de lutte pour

les libertés ouvrières



Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 13 Le Nº 1º MAI 10 fr. 1949

Paraît tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS

75, r. du Poteau - PARIS-18

60 ANS ONT PASSÉ

par JOHN ANDERSON Secrétaire de l'A. 1. T.

A décision la plus importante et la plus significative du congrès ouvrier international, tenu à Paris 1889, fut d'instaurer le 1er mai comme journée internationale de la liberté du prolétariat. Notre motif spécial pour rappeler ce fait est le soixantieme anniversaire de cet événement — une décision qui alors provoqua un enthousiasme et une sympathie énormes au sein du mouvement ouvrier de tous les pays. Partout, on fit des préparatifs pour réaliser cette décision historique.

A l'ordre du jour du congrès de Paris tenu en 1889, il y avait une proposition de prendre l'initiative pour la création d'une journée internationale de manifestation commune pour tout le prolétariat. Dans la discussion, on remarqua qu'un grand mouvement général de meetings et de manifestations ouvrières dans tous les pays représenterait une propagande très efficace pour la cause du mouvement ouvrier. Avant tout, ce serait une expression pratique de l'internationalisme, que le mouvement ouvrier de ces temps-là tâchait de réaliser systématiquement avec

Le congrès décida que le 1er mai devait devenir cette journée de manifestation. On déclara que les ouvriers salariés de tous les pays, ce jour-ci, devaient organiser des grandes manifestations communes; la revendication principale devait être la journée de lait

La transformation du 1er mai en journée de manifestation internalionale pour la journée de huit trouve son explication dans la lutte gigantesque et triomphale que les ouvriers américains avaient mené pour la réduction de la journée de travail. Les organi-sations syndicales des Etats-Unis avaient d'éci d'é déjà en 1888 qu'une grande manifestation pour la diminution de la journée de travail devait être réalisée le 1" mai 1889.

Aux Etats-Unis et au Canada, comme nous l'avons déjà dit, toute une série de grandes luttes pour la journée de huit heures avaient été menées par les ouvriers avec des résultats différents. Dans ces cas cependant, il ne s'agissait pas de manifestations communes or-

A Chicago se tint en 1884, un congrès qui représentait à peu près 400.000 ouvriers. Le but de

ganisées, mais d'actions sponta-nées sans coordination. En beaucoup de lieux, on faisait aussi des efforts pour organiser des actions



Notre camarade John ANDERSON à un meeting en Suède

TRÉSORERIE CONFÉDÉRALE

Tous les fonds concernant la Trésorerie Confédérale doivent être nue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). C.C.P. 5046-35 Paris. Et non pas au C.C.P. Joulin, qui ne concerne que le « Combat Syndicaliste ». Trésoriers de Sections, d'Unions, prenez-en bonne note. Evitez-nous des erreurs graves.

Pendant que la C.G.T. fête le 1er Mai

en de grotesques défilés de carnaval

L'INDOCHINE RALE SOUS LA BOTTE

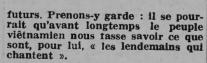
Trois cent millions par jour. Voilà ce que coûte, depuis des années, la guerre d'Indochine, dite « de paciguerre d'Indochine, dite « de pacification » Car aujourd'hui comme hier, c'est au nom de la paix qu'on fait la guerre. Comme on ôte les libertés, au nom de la liberté. Il y a beau temps que les contradictions n'émeuvent plus les gouvernants et que le jésuitisme est une source inépuisable de bénéfices. Qu'importe le mensonge, pourvu que l'or coule et que continue l'exploitation humaine. C'est si bon de rouler carrosse aux frais de la « vile populace ».

Ainsi, nos jeunes gens continuent à embarquer pour l'Indochine. De temps en temps, un communiqué, perdu dans le fatras des réclames nous apprend que les C.R.S. ont dù contraindre les recrues, à coups de

nous apprend que les C.R.S. ont dû contraindre les recrues, à coups de crosses, à monter sur le paquebot en partance. Ailleurs, des combats sont signalés, où une poignés de soldats isolés est menacée d'extermination par les troupes du Viêt-Minh. Et quelques familles reçoivent un avis laconique où il est question d'honneur, de patrie, de « mort pour la France ».

La France, c'est-à-dire la banque d'Indochine et les trusts du caout-chouc La France, c'est-à-dire les généraux en chômage, occupés à redo-rer leur blason, avec la peau de ceux rer leur blason, avec la peau de ceux qui ne voulaient pas mourir. La France, c'est-à-dire les profiteurs coloniaux, qui paient les coolles vingt sous par jour. La France, vantarde, qui se targue d'être la terre de la liberté et qui est en train de se mettre à dos le peuple jaune. La France enfin, contre qui monte et grandit une haine féroce, dont personne ne saurait prévoir les développements

Nous avons connu Oradour, mais bas, comme toute troupe qui se res-Chacun sait qu'un homme furieux, fût-il Français, est prêt à tous les excès. On sait aussi comment peuvent se venger les jaunes.



la troupe française se conduit, làpecte, en temps de guerre. Les re-présailles vont leur petit train, de part et d'autre. On n'aime pas faire de prisonniers : c'est encombrant.

> Fernand ROBERT. (Rail-Austerlitz.) (Suite en page 2.)



EN COPAINS

En raison des congés, la cople pour le nº 14 (Juin) non parvenue au siège le 15 avril, ne pourra être insérée.

Pour la lème fois, nous demandons à nos amis d'écrire lisiblement, d'un seul côté des feuillets, de laisser une bonne marge. Facilitez-nous le travail, nous sommes submergés. Faltes des phrases courtes, évitez les répétitions, vérifiez vos informations. N'attendez pas le dernier moment.

Les communiqués prenant une place de plus en plus grande, nous avons été contraints d'adopter le style télégraphi-que. Nous espérons que chacun s'y res trouvera.

REDACTION. Si vous n'avez pas assez de ce nu-méro, faites-le savoir au plus vite. Les trésoriers sont invités à res-pecter les compte-chèques. Ne pas envoyer au C.S. ce qui revient à la trésorerie confédérale et vice-versa. DEUX CONCEPTIONS

L règne, de par le monde, une tragique uniformité dans le malheur. Sous toutes les latitudes, ce sont les mêmes angoisses, les mêmes formes d'exploitation, la même horreur de la guerre.

Dans le répit actuel — et déclinant — d'entre-deux guerres, le capitalisme accroît sa pression sur la classe ouvrière. Il ne peut résoudre autrement la crise qui le mine.

Les compétitions deviennent plus violentes, les rivalités se précisent et les forces qui nous régentent se font plus arrogentes.

Entraînés par des éléments qu'ils ne peuvent maîtriser, les rivaux préparent un nouveau partage du globe, armes en mains.

La crise qui atteint le régime capitaliste, brûlante comme la tunique de Nessus, ne peut disparattre que si l'on met à la disposition des ouvriers une puissance d'achat toujours plus grande. Mais cette conception est l'opposé des facteurs essentiels qui animent les systèmes économiques actuels, libéraux ou étatiques. Que deviendrait le profit, cette dime prélevée avec constance sur le travail, moteur principal des activités dans le régime actuel, que nous voulons détruire ?

Pour que subsiste cette source de nos maux et de toutes les calamités, que des parasites jouissent sans limite des richesses créées par d'autres, il faut que ces derniers souffrent de la misère et de la faim.

« Pas en Russie », objecteront certains de nos détracteurs.

Au risque de les contrarier une fois de plus, nous estimons que c'est faire bon marché de la vérité que de considérer le régime soviétique comme le départ d'une économie so-

Les enseignements des théoriciens qui l'ont établi et consolidé sont d'un réalisme brutal : la Russie est le pays du capitalisme d'Etat.

Or, qui dit capitalisme dit exploitation ouvrière. Ce n'est qu'un capitalisme d'un type nouveau, où tous les leviers de commande sont entre les mains d'une bureaucratie d'Etat, où chaque rouage est le monopole de fonctionnaires accrédités par un parti devenu parasitaire, prébendier, pour maintenir sa domination. Loin d'affranchir le monde prolétarien, en lui donnant les instruments de production et de distribution, il a tout concentré, centralisé, accaparé, à son profit exclusif. Les ouvriers produisent dans des conditions aussi

(ou, selon une traduction littérale du terme hongrois, des « carrés » d'usine). Ces « carrés » sont dotés du droit de licencier les ouvriers pour « crimes con-tre l'idéologie ».

Voici dans sa brève simplicité, la tra-duction d'un document authentique sur une de ces mises à pied :

Nous, soussignés, représentants du Comité de Surveillance, vous avisons de votre licenciement immédiat, en raison des propos antidémocratiques que vous avez tenus:

Pour le Comité de Surveillance :

Kri Bodnar Jozsef, Président du Co-mité. — Locsei Lajos, Secrétaire du Parti. — Lezskovar Istvan, Président du Syndicat. — Szili Ferenc, Ingénieur.

Le journal Il Tempo annonce que des marins qui ont été conduire à Odessa les navires de guerre livrés par l'Italie à l'U.R.S.S. aux termes du traité de paix ont, à leur retour, publiquement déchiré leurs cartes du parti communiste et dénoncé les mensonges des dirigeants de ce parti à propos de la Russie.

CULTURE ET

PROLÉTARIAT

8 mai. - Visite au Salon des Indépendants (avec entrée à tarif réduit).

22 mai. — Visite au Musée de Saint-Germain-en-Laye (avec pique-ni-que dans la forêt).

5 juin. — Sortie champêtre à Mantes (réception par le Syndicat des Mé-tiers d'Art local, ou, à défaut, vi-site de Versailles).

26 juin. — Lutèce (visite à Notre-Dame et à la Sainte-Chapelle).

10 juillet. - Sortie champêtre aux

Le Secrétaire :

BOUCOIRAN.

drier jusqu'à juillet.

Vaux-de-Cernay.

(Les Informations Industrielles, 25-3-49.)

(Suite en page 2.)

Mines · nationalisées d'Ozd. Nº 3410

M. Sandor Andras Kirald

Russie

EDOUARD ROTOT Secrétaire de la C.N.T.

tenir une caste privilégiée de techniciens et de cadres politiques, qui absorbe la plus-value du travail. La liberté est absente, car quiconque opprime la perd lui-même. Le recours à la force et au despotisme sont nécessaires pour maintenir la multitude serve dans les normes

Nous rejetons sans ambiguité cette caricature de socialisme autoritaire et exploiteur.

A cette conception, qui maintient l'esclavage moderne, continuatrice des notions de subordination humaine et sociale qui ont toujours violenté le monde, nous opposons la nôtre.

Notre syndicalisme, s'il est la doctrine de rassemblement et de lutte des exploités pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans les temps présents, se fixe, comme finalité, la destruction du régime capitaliste et l'instauration d'un monde nouveau, d'où sera bannie toute forme d'exploitation humaine.

consequent, nous aussi sommes des communistes. Mais fédéralistes et libertaires. C'est-à-d're que notre communisme est indispensable à la liberté. Notre fédéralisme est l'antidote du centralisme stérilisant et arbitraire.

Dans l'édifice que nous voulons construire, le producteur — puisque c'est sur lui que repose la satisfact.on des besoins humains — doit être l'élément principal de décision. Au lieu des instructions et ordres venant d'en haut, c'est lui qui doit marquer sa volonté, exécutoire par les sommités (ce dernier mot étant pris dans le sens de : personnes pla-cées au SOMMET, et non pas DIEI-GEANTES).

A la place de l'Etat, absorbant toutes les initiatives, réglant, plani-fiant, or entant la production et la consommation, où l'ouvrier est jugé en graphiques et diagrammes, des entreprises transformées en coopératives, dans lesquelles chaque travailleur devient un associé, déterminant les quanta de production, réglant, dans les délibérations communes, la gestion de l'entreprise, tant sur le plan technique que sur le plan social.

Ains', l'ouvrier devient maître de son usine. Il peut influer sur son destin et la société. Quant à la coordination indispensable des activités, les syndicats, les fédérations d'industrie, par leur structure, en créant les appendices nécessaires, sont en mesure de la réal ser.

Nous répandons et défendons cette « utopie » avec acharnement. Elle puise sa raison dans les sentiments profonds des travailleurs en révolte contre les injustices, qui veulent acquérir cette dignité qui (Suite en page 4.)

LE "SOUVENIR" devant l'obstacle

E chômage menace, la paix croîle, les politiciens bavardent, les diplomates mentent, les travailleurs dorment.

1 * mai 1949 - 5 ans après la grande déception de la «libération» - 1 er mai d'inquiétude, 1 * mai de confusion, 1 * mai officiel. Discours de généraux, discours de gouvernant, discours de «syndicaleux».

Et la grande retape des « Centrales » continue.

Je suis autonome, tu es Cégétiste, vous êtes Force Ouvrière, nous sommes tous cocus.

Dans chaque ville, dans chaque hameau le sous-préfet, le capitaine de gendarmerie, le politicien de droite, le politicien de gauche, le curé, la putain célébreront commenteront la «fête du Travail», le «bienêtre des Travailleurs», la «production», «l'unité nationale», la patrie.

Et le syndicalisme officiel, le syndicalisme du gros Jouhaux, le syndicalisme du technocrate Frachon, le syndicalisme de l'enfant de chœur Tixler, le syndicalisme 1949 cimentera cette digue élevée par le pouvoir, par l'autorité, contre le « souvenir ».

Le «souvenir» des premiers Mai passés, le souvenir des martyrs de Chicago, le souvenir des grèves du Creusot, de Fourmies, de Hénin-Liétard, de Grenoble, le souvenir de Pouget, le souvenir de Merrheim le souvenir du premier Mai de misère mais de révolte, du 1er Mai de lutte,

Souvenir dont les cendres sont encore chaudes dans le cœur de l'élite de la classe ouvrière. Souvenir qui risquerait, attisé par le souffie puissant du syndicalisme rénové, de balayer la « mascarade officielle » en un de marée, nettoyant tous les «tartuffes» qui ont installé leur pourriture sur l'effort de l'homme.

Dressée devant l'obstacle, de toute sa jeune vigueur la Confédération Nationale du Travail le mesure au cours des manifestations qu'elle organise.

Ou les travailleurs s'arquebouteront sur elle, les minorités se serreront autour d'elle et la classe ouvrière de ce pays ouvrira la brèche; ou
alors, ils creuseront la fosse dans laquelle, tels les esclaves de l'antiquité,
le maître les contraindra à jeter la dernière pelletée sur ce qui a été les
espoirs, les raisons de vivre, les buts d'une génération dont ils ne pourront se remémorer les sacrifices sans rougir.

L'avenir des travailleurs est tout entier contenu dans la vigueur de l'élite des ouvriers rassemblés dans les meetings organisés par la C.N.T. en marge du 1er Mai officiel.

Ceux qui, pour des raisons de boutique, seront absents aux rendez-vous que leur donne le syndicalisme révolutionnaire, porteront, devant l'histoire, une lourde responsabilité.

La bourgeoisie compte sur eux, le syndicalisme révolutionnaire aussi.

JOYEUX.

inhumaines qu'ailleurs, pour entre-MEMENTO PROPAGANDISTE

L'ABONDANCE

« A la Jamaique, les stocks de rhum sont si abondants que, de l'aveu des spécialistes, ils seront invendables si l'on ne réduit pas la production d'ici 1951. Alors... on réduira. »

« La situation des matières premières évolue à tel point que, dans les milleux du Plan Marshall, on considère qu'il y aura cette année un problème des stocks (entre autres, pour les céréales). »

« Les stocks de café sont estimés, pour Madagascar, entre 25.000 et 30.000 tonnes. C'est pour une question de prix (3 fr.) qu'ils restent bioqués dans les ports de l'île. »

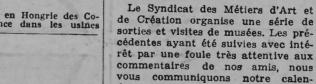
« C'est devant les « craintes » d'une surproduction de l'acier européen que les trusts des U.S.A. ont envisagé, par l'intermédiaire de l'E.C.A., la réduction d'activité des aciéries bénéficiaires du Plan Marshall... »

du Président Truman ont déclaré devant la Commission économique mixte du Congrès qu'en mars les conditions d'ensemble des affaires ont continué d'empirer modérément, et que tous les indices économiques clés, à l'exception de quelques-uns, ont fléchi.

Le Conseil a estimé que la production industrielle en mars était descendue à son niveau le plus bas depuis août 1947, tombant à 185 % de la moyenne 1935-1939. C'est le quatrième mois consécutif que la production industrielle diminue. (Les Journaux, avril 1949.)

AU PAYS DES « CAMARADES-FLICKS » Hongrie

On vient de créer en Hongrie des Co-mités de Surveillance dans les usincs



sur le tapis

Les conventions collectives sont de nouveau au centre des préoccupa-tions ouvrières, placées là par les raisons tactiques des centrales apprivoisées par les partis.

Mais, avant de juger leur valeur et leur efficacité, il est bon de se rappeler que toute action revendicative doit avoir pour objectif exclusif d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs et de réduire le profit capitaliste. fit capitaliste.

Par conséquent, c'est en fonction de ce critérium qu'il faut les approu-ver ou les rejeter.

Néanmoins et de toutes façons, un ressaisissement de la classe ouvrière doit se manifester et se traduire par une volonté réelle de lutte pour sor-tir du marasme dans lequel elle se

Spéculant sur l'affaiblissement du mouvement syndical, consécutif aux nombreuses scissions qui l'ont scindé en plusieurs tronçons, le patronat et l'Etat espèrent battre ceux-ci les uns après les autres. En bien, par l'unité et la cohésion, faisons que nous les battions tous ensemble !

Si l'on est convaincu que notre action doit tendre à un changement du statut social actuel, il est certain que c'est directement contre notre exploiteur qu'elle doit s'exercer. C'est à notre patron que nous avons affaire. Lui seul régit l'entreprise, ses conditions de travail et de rémunération et tout intermédiaire, serait-ce l'Etat, doit être banni de la discussion des solutions à intervenir.

Dans ces conditions, la bataille pour des conventions, la lutte pour des augmentations de salaire ou trai-ten ent ne peut franchir les limites de l'entreprise. La convention particu-lière ainsi obtenue est la conclusion d'un épisode restreint de la lutte de classes, sa matérialisation.

Vouloir étendre les conventions,

Premier mai, jour de combat, jour de solidarité ouvrière de toujours. Non, jour de fête, cette fois-ci. Mais

Non, jour de fête, cette fois-ci. Mais pas une fête du monde travailleur non plus: ce n'est pas la classe ouvrière, mais le Parti communiste, c'est l'esprit stalinien, c'est bien Dimitroff, donc, qui va fêter... Lui, le grand valet de Staline et ses laquais, les subordonnés inconditionnels, les courtiers de la neurolle cour impé

courtisans de la nouvelle cour impé-

riale les hauts fonctionnaires de Parti et d'Etat omnipotent, les hauts dignitaires de toutes sortes d'ordre

dignitaires de toutes sortes d'ordre et de privilèges, qui cumulent trois et quatre appointements par mois. Dimitroff va fêter, Dimitroff — le symbole de l'absolutisme superétati-que de l'esprit de parti, l'esprit de domination sur la classe ouvrière, Pesprit d'esclavisation de la popula-

Après avoir supprimé toute liber-de parole, de presse d'associa-

Après avoir suspendu et interdit

tout autre journal que celui du parti et étouffé toute pensée libre de l'ou-

Après avoir enlevé tout droit d'as

sociation hors des organisations of-ficielles et étatisées...

Haro sur

le lampiste

Au XVIIº siècle, La Fontaine avait déjà découvert le lampiste malade de la peste et les temps étaient durs

autrefois. Ils ne sont pas meilleurs

Dans toutes les entreprises en gé-néral et à la S.N.C.F. en particulier,

il y a encore pas mal de lampistes

physique ne plaise pas ou que la ma-

nière de se comporter vis-à-vis des cheffaillons ne soit pas dans la ligne pour qu'aussitôt la maîtrise s'entende

comme gardes-chasse en forêt pour

crier haro cur la bête. Taïaut, taïaut !

Le lampiste, entouré de trois chefs

aussi provocants les uns que les autres, se déf nd et, poussé à bout, les envoie promener. D'où demande de

punitions, avec les conséquences

prime de fin d'année supprimée et le reste à l'avenant. A part ça, nous

sommes « une grande famille » et

nos chefs ne sont pas mauvais gar-çons, mais voilà, ils ont des galons.

Ne sont-ils pas payés pour eng... les lampistes?

Il arrive parfo's qu'entre chefs ils

se mangent le nez et les rieurs sont

du côté du lampiste. Aucune suite,

sinon que le plus petit en grade n'a

qu'à s'incliner et tendre le bas du

. Et pourtant, les petits chefs ont en-core un pied sur chaque bateau :

celui des lampistes et celui du ca-

pital. Mais ils se séparent de plus en

plus. Gare au bouillon. Un jour pro-

Quand donc tous ceux qui ont

DUQUELZARD,

Lille.

faim s'entendront-ils entre eux pour

faire valoir leur droit à la vie?

dos. Dignité, où es-tu?..

chain, il sera trop tard.

têtes de turcs ». Il suffit qu'un

aujourd'hui.

lon tout entière. Il va fêter...

DIMITROFF VA FETER

ou nationale est un danger pour les

En effet, dans le régime capita-liste, aucune amélioration n'est durable si elle n'amène pas une nou-velle répartition du revenu national, provoquant une réduction du vol sur le travail. Penser le contraire, c'est la fiction pour la réalité.

Or, les conventions à caractère ré-gional et national s'éloignent de ces considérations. Loin d'entamer le profit, elles le légitiment en fixant une parité entre les salaires et le profit, en stabilisant ce dernier pour une durée déterminée.

D'ailleurs, l'expérience le prouve, le rétablissement du taux du profit s'opère automatiquement par inclusion des charges nouvelles dans le prix de revient. Pour échapper à cette loi économique du capitalisme, il fondreit roupeir influer sur la die faudrait pouvoir influer sur la distribution, mais malheureusement nous n'en sommes pas encore là.

Au contraire, les conventions particulières d'entreprise, en créant des situations dissemblables de rétribution, sont un facteur d'émulation qui incite les ouvriers désavantagés à at-teindre les plafonds maxima acquis ailleurs. C'est la lutte permanente pour des avantages plus substantiels, une pression constante sur le profit que nous voulons anéantir.

Et puis, un autre danger surgit avec des conventions élargies. Soulevons l'hypothèse qu'en prenant l'en-treprise comme point de départ de l'action, grâce à cette méthode, des ouvriers acquièrent un standard de claire plus élené. Que se produirasalaire plus élevé. Que se produira-t-il avec l'établissement de conventions régionales, nationales ensuite?

Les avantages acquis resteront acquis, indubitablement. Mais au mo-ment de leur renouvellement, ils disparaitront sous prétexte d'uniformi-

Après avoir mis hors la loi toute

grève ouvrière...

Après avoir supprimé la journée de huit heures et introduit un prolongement systématique de la durée

du travail par des « resolutions spon-tanées » prises dans les réunions et

meetings, imposant aux ouvriers un

travail supplementaire et en général après avoir pratiquement supprime tout jour de fête et de repos en obligeant tous les travailleurs à

s'inscrire aux «brigades de culture et de travail» pour aller travailler

gratuitement chaque dimanche à la

Après avoir introduit un système d'émulation qui dure toute l'année : l'émulation pour le 9 septembre (anniversaire de la libération), émula-

tion pour le nouvel an, émulation pour le jour de la naissance de Di-mirroff, emulation pour un Congrès quelconque, et ainsi de suite, sans

Après avoir introduit le travail à

la tâche — système d'exploitation ultra-capitaliste...

Après avoir introduit le stakhano-visme, c'est-à-dire l'épuisement meur-

par l'introduction des prix «libres» dans les magasins «libres» de

Après avoir organisé un espion-

nage général formidable et insup-portable...

Apres avoir envoyé dans les camps de concentration et dans les prisons

des dizaines de milliers de paysans et d'ouvriers, des centaines d'anar-chistes — les véritables militants de

Après avoir fermé la bouche et opprimé le cœur et la conscience de

tout un peuple noble et indépen-

Après avoir, en un mot, subjugué tout le peuple bulgare... ... Il va fêter. Je le vois, lui, Dimitroff, à la tri-

courtisane parmi des courtisanes

les lèvres et les joues grimées en rouge pour rafraîchir son visage de

vieidard épuisé, d'ivrogne abusé et d'homme en ruine, en vue d'impres-

J'en vois, en rétrospective, un autre, l'œil exprimant le mépris pour les foules, marchant à pas lents comme un somnambule et un autre

encore, spectre des César, artiste de cirque, l'allure exagérément vive...

cirque, l'allure exagérément vive... Ils ont, eux aussi, leur gloire, leur déclin et leur fin misérable.

Je le vois, lui, Dimitroff en fête, en parade, artiste mal réusi, la main sur la poitrine, à la Napoléon vou-

lant impressionner les foules, se montrer fort et tranquille, lui — l'ivrogne, l'hystérique, la ruine d'homme abusé...

Et les foules qui marchent et passent devant lui, bien arrangées, bien ordonnées, bien «façonnées», bien préparées pour avoir l'air gai

et heureux et pour impressionner aussi ceux qui sont mal informés,

les étrangers.

Il va fêter lui — le maître privilégié le maître absolu de la vie et du sort de tout un peuple travailleur, noble et paisible. Et les foules vont marcher et passer devant lui — affamées enpressées désillusionnées

famées oppressées, désillusionnées.

Mais le temps, maître de tous les
maîtres, passe, les «fuhrers» s'en
vent et ce qui reste, ce ne sont que

les foules, les peuples et leurs aspirations vers la liberté et le bien-être. Ce sont eux qui font l'histoire. Et c'est à eux qu'appartient la der-

O, cette manie d'Impressionner les

la classe ouvrière...

sionner les foules...

foules. O ces maniaques

campagne...

Pour toutes ces raisons, la position de la C.G.T. est insoutenable. Pas plus que celle de F.O. ou de la C.F. T.C.

Sur ce terrain, comme sur celui des revendications, nous nous opposons

Alors que la C.G.T. et F.O. sont pour le maintien de la hiérarchie des salaires, même pour un écartement de l'éventail, nous nous prononçons franchement pour toutes mesures permettant de comprimer l'injustice qui veut qu'un manœupre ait une augmentation ridicule et que les ca-tégories supérieures jouissent d'avantages matériels importants.

La hiérarchie, c'est la division. A cela nous opposerons des augmentations uniformes.

La lutte doit aussi s'engager pour la semaine de 40 heures et l'échelle mobile. Deux revendications essentielles, d'une brûlante actualité. Qui ne semblent pas rencontrer la faveur des autres centrales.

En perspective d'un mouvement revendicatif, on est aussi en droit de se demander pourquoi ces organisa-tions ont attendu si longtemps pour exiger du patronat des conventions collectives. Pourquoi ne l'ont-elles pas fait au moment où elles possé-daient le crédit que conférait leur puissance, plus apparente que réelle. Pourquoi avoir attendu que la lassitude et le découragement gagnent les travailleurs? Ce qui compromet les chances de victoire.

C'est qu'il y a le plan Marshall ét le pacte Atlantique ...



propagandiste ----

(Suite de la 1re page.)

Il Tempo précise que ces marins « ont été particulièrement indignés par le spectacle des femmes russes soumises à des travaux épuisants, ainsi que par la surveillance incessante dont ils ont été l'objet durant leur visite ». Il ajoute que les marins ont annoncé qu'ils allaient faire campagne contre la propagande communiste vantant la reconstruction russe parce qu'ils avaient pu constater de visu qu'aucune maison bombardée de visu qu'aucune maison bombardée oin anniversaire de la batalle qu'engagèrent, il y a soixante-trois ans ces pionniers du progrès social, maine de TRENTE-SIX HEIRES.

AVEUX... SPONTANÉS

Depuis la libération, grâce à l'effort des travailleurs, la production a dépassé le niveau d'avant guerre, mais cet effort n'a profité qu'aux intérêts particuliers, c'est-à-dire aux capitalistes, qui ont réalisé chaque année des hénéfices toujours plus formidables.

(La Voix

plus formidables.

(La Voix

des Industries Chimiques,
avril 49.) (C.G.T.)

Vous avez bien lu : depuis la libération... L'anonyme signataire est-il un
maniaque de l'auto-critique?

JOYEUSE ET COUTEUSE

Le sénateur démocrate Tydings, président de la Commission sénatoriale des Forces armées, a déclaré que la « guerre froide » coûte, annuellement, aux Etats-Unis, au moins dix milliards de dollars, étant compris dans ce chiffre le budget milliaire et le montant des crédits de l'E.R.P.

(Combat, 5-4-49.) ... Soit en francs français (au cours officiel de 215 fr.) deux mille cent cin-quante milliards... Et tout ça pour la

Les conventions collectives Memento du LE COIN DE L'A.I.T.

Travailleurs c'est le Premier Mai

Le Premier Mai est une date qui s'inscrit dans les annales

Travailleurs est fidèle à l'esprit des MARTYRS DE CHICAGO. En ce jour anniversaire de la bataille qu'engagèrent, il y a soixante-trois ans ces pionniers du progrès social, elle dit à tous : souvenez-vous de ce elle dit à tous : souvenez-vous de ce qui opposa si violemment ces révolu-tionnaires intrépides à leurs exploiteurs: LA REVENDICATION DE LA JOURNEE DE HUIT HEURES.

Aujourd'hui, au moment où la guerre menace à nouveau, alors que les fascismes de toutes couleurs assassinent, emprisonnent ou corrom-pent vos militants, le chômage, fruit d'une structure économique dépas-sée, se développe dans le monde en-

Vous manifesterez votre hostilité à toute entreprise guerrière.

Vous ferez connaître votre volonté de lutter pour la transformation so-ciale, pour la disparition de l'exploi-tation patronale et de l'Etat, par l'action directe.

Vous exigerez le respect de la condition humaine : suppression des camps de concentration en Russie, en Bulgarie, en Grèce, au Portugal, en Espagne, libération des ouvriers français des mineurs, emprisonnés pour action syndicale.

TENANT, l'application de la se-maine de TRENTE-SIX HEURES avec augmentation de salaires, seul moyen d'éviter l'aggravation de la misère dans les foyers prolétarlens, qu'amènerait fatalement l'extension du chômage, véritable signe d'inca-pacité capitaliste et de l'Etat pour résoudre l'éternelle question sociale.

Vous refuserez de travailler à la tâche, le tâcheronat étant contraire à l'esprit de solidarité et nuisant à la conscience professionnelle.

Vous refuserez de faire des heures supplémentaires et rendrez ainsi inévitable l'embauchage de main-d'œuvre disponible en certains pays, tan-dis que dans d'autres, vous éviterez des débauchages.

Vons flétrirez les campagnes natio-nalistes des syndicalistes dégénérés qui, à l'intérieur de leur pays, volent dans la chasse aux travailleurs étrangers un remède à vos difficul-tés. De toutes vos forces, vous sou-liendrez con travailleurs, vous leur tiendrez ces travailleurs, vous leur serez solidaires en exigeant, même par la grève, qu'aucune espèce de différences de traitement n'existe entre les « nationaux » et les autres, car les travailleurs manuels ou intellectuels n'ont pas de patrie, ne doivent pas en avoir. Par votre ac-tion en leur faveur, vous ferez échec aux entreprises de division des hommes d'Etat, des capitalistes, alnsi que de leurs domestiques: les poli-ticiens «syndicalistes» affiliés ou non à la F.S.M.

L'Association Internationale des Travailleurs est la continuatrice l'œuvre magnifique entreprise par la première internationale, qui éveilla, chez les travailleurs, les sentiments de solidarité internationale, tout en les aidant à prendre conscience de

Elle vous dit à tous : que ce pre-mier mai ne soit pas un jour de fête. Qu'il soit, au contraire, le vi-vant symbole des luttes passées pour rendre plus efficace celle d'aujour-d'hui en faisant, pour chaque exploi-té, un devoir d'y prendre place.

Et vous tous, femmes, hommes, qui êtes à la pointe du combat clandestin contre les dictatures vous qui souffrez dans les prisons, dans les camps de concentration, vous les exilés dont les années d'attente n'ont pas diminué l'ardeur, TOUS, and que vous sourzes sources sources l'ardeur, où que vous soyez, sachez que l'In-ternationale des Travailleurs est avec vous. Les frontières politiques, pas plus que les murs des prisons n'empêcheront ce message d'arriver jusqu'à vous.

Courage à tous. L'heure de la chu-te du militarisme et des dictateurs viendra dans un délai d'autant plus court que forte sera l'action révolutionnaire. Aux travailleurs de tous les pays de la précipiter. Ils tiennent en mains le triomphe de la liberté en marchant unis dans le combat.

Vive la libération économique de tous les peuples. Vive la frateruité universelle par la révolution sociale. Vive l'A.I.T.

SUB-SECRETARIAT DE L'A.I.T. EN EUROPE OCCIDENTALE.

LE PREMIER MAI 1949

COMME LE PREMIER MAI 1915

Guerre à la Guerre

A l'occasion du ler mai 1915, malgré le déchainement de la première guerre impérialiste mondiale, malgré la trahison de la plupart des dirigeants de la C.G.T. d'alors, malgré la censure gouvernementale, malgré la censure gouvernementale, malgré les brimades antisyndicales, une opposition minoritaire se dresse au sein de la Fédération des Métaux et clame : « Cette guerre n'est pas notre guerre! »

Quarante-trois mois encore, la guerre fera rage, accumulant les morts et les ruines morales et matérielles, mais les rédacteurs de « La Vie Ouvrière » (pas celle de Monmousseau ! ! !) auront déclenché un tir de barrage contre la boucheric...

Or voici que l'ombre sinistre d'une troisième guerre interimpérialiste plane sur un monde encore mal remis des ruines de la seconde, voici que l'économic capitaliste a besoin d'une guerre comme un corps vieillissant aspire à un sang frais et revivissant.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : « Le régime capitaliste porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage en son sein » : devant les stocks qui « inqulètent » (sic) certains milieux d'affaires, devant les cinq ou six millions de chômeurs du monde, malgré les « New Deal » et les « Fair Deal », la crise du régime se révèle de jour en jour plus certaine et les capitalistes libéraux ou dirigistes préfèrent « la guerre à la crise ».

Les capitalistes d'Etat bureaucratiques

crisé ».

Les capitalistes d'Etat bureaucratiques doivent, eux. d'abord, défendre leurs sources de matières premières et leurs marchés contre l'envahissement sournois de l'impérialisme américain, mal protégés par un rideau de fer qui se déchire, et ensuite, tenter, dans leur « espace », de planifier la production et la consommation, pour résoudre les mêmes contradictions...

Défense des droits de l'homme d'une

mation, pour résoudre les mêmes contradictions...

Défense des droits de l'homme, d'une part, défense du socialisme, d'autre part, telles sont les nouvelles étiquettes d'une même marchandise: la guerre...

Non, le prolétariat ne fera pas la guerre « à la Russie» (c'est-à-dire, au prolétariat russe et est-européen), pour assurer la pérennité d'un régime qui crée la misère dans l'abondance.

Non, le prolétariat ne doit pas servir, sous les drapeaux d'une nouvelle « Résistance pour l'indépendance nationale », de chair à canon pour se donner de nouvelles chaînes...

Non, la guerre qui se prépare n'est pas et ne peut être « notre » guerre...

Et le chemin de la paix, de la vraie paix, passe par la Révolution.

C. R.



DE BRETTON-WOODS PLAN MARSHALL

Dans ces conjonctures, ses repré-

sentants qualifiés au gouvernement

mirent en œuvre toutes les ressour-ces de la diplomatie et les liens de

solidarité qui unissent les capitalis-

à son application.

La première solution impliquait l'expropriation des maîtres de l'éco-nomie, la mise en valeur des richesses naturelles par la classe ouvrière elle-même, également la gestion de la production.

Il va sans dire que le capitalisme refusa son suicide et adopta l'autre issue, qui maintenait intact le profit, tout en aliénant sa liberté d'action, en subordonnant son développement industriel et sa politique aux exigences de ses commanditaires étrangers.

trier de l'ouvrier... Après avoir renforcé et perpétué le système de rationnement et légalisé les prix élevés du marché noir les yeux?

sans avoir à se préoccuper d'un pa-

quoi manger à leur faim.

Le calme, c'est-à-dire l'obéissance aveugle du peuple, afin que règne

fravaille et meurt en silence. C'est le peuple donc qui doit obéir, sans pouvoir discuter les lois. Un exemple frappant : depuis quelque temps, ces messieurs du gouvernement on créé le « blocage des salaires », alors qu'il est évident que nous n'avons pas assez pour vivre.

L'ordre, c'est encore la guerre, la misère, le crime, la prostitution, le

n'est après tout que son bien et, auto-matiquement, on lance contre lui la troupe et la police : il faut sauvegarder l'ordre et le calme... Si le peuple peut penser et parler,

s'il a ses « huit heures », il ne le doit qu'à ceux qui l'ont précédé, aux vic-times des révolutions de 1789, 1848, 1871 et non aux gouvernements. Mais aura été perdu. Nous ne pouvons to-

Qu'attendons-nous pour réagir? Que tous les ouvriers s'assemblent contre l'exploitation, pour se libérer du joug étatique. Sans nous, ni le capitalisme, ni l'Etat ne pourraient

Nous sommes les plus forts, puistion, les transports, etc... Joignons nos efforts au sein d'une

Jean GIL,

Quand on parle du plan Marshall, il faut examiner les événements qui l'ont préparé, dans leurs enchevêtrements et leurs influences réciproques. ainsi que toutes les responsabilités qui ont concouru à sa préparation et

Au lendemain de la dernière guerre, la plupart des pays de l'Europe occi-dentale, ayant subi l'occupation ou les effets directs des hostilités, exsangues, ruinés, avec un appareil de production archaïque, désuet ou dé-sarticulé, songèrent à la restauration de leur économie.

Deux voies s'offraient à eux. Ou bien une restauration indépendante par leurs propres moyens ou grâce au concours financier et matériel des puissances dans une position plus avantageuse, sorties de l'épreuve in-demnes ou fortifiées par le commerce des engins de mort.

Que désire le peuple? Manger et vivre le mieux possible, tronat ou d'un Etat.

Que désire le patronat? Vivre dans l'opulence, se distraire, garnir ses coffres-forts et tout cela aux dépens du peuple producteur. Et que lui importe si ceux qui sont ses bêtes de somme n'ont même pas de Que désire l'Etat?

L'ordre, c'est le peuple qui souffre,

Que le peuple veuille s'arracher à cet ordre, par l'insurrection, ou la grève, qu'il veuille réclamer ce qui

s'il ne fait rien pour sauvegarder ses droits acquis, pour les élargir, alors, ses descendants en paieront les conséquences et tout le sang versé

que de nous dépendent la produc-

organisation vraiment révolution-naire : la C.N.T. NOUS INVITE.

Perpignan.

mes nationaux entre eux. Et, le 27 septembre 1945, le ministre des Finances préconisait l'adhésion de la France à l'accord de Bretton Woods. Cet accord peut se résumer ainsi : une banque internationale pour la reconstruction voit le jour, fournis-sant des crédits à long terme aux pays dévastés, indépendamment du fonds monétaire et de stabilisation

des changes.

des changes.
Cette banque, dotée d'un capital de 9 milliards 100 millions de dollars, consacre la suprématie financière américaine, qui fournit la plus grosse partie des capitaux.
En échange de leur participation, les Etats-Unis exigeaient l'abolition des régimes préférentiels, des tarifs protectionnistes et de toutes mesures susceptibles de contrarier leur expansusceptibles de contrarier leur expansionnisme économique. Le tout forcé par le contrôle des changes. Par leur technique hautement évoluée, une puissance de production inégala-ble, et les accords financiers et commerciaux, la domination sur le monde capitaliste et les Etats « infé-rieurs » leur était ouverte.

L'accord de Bretton Woods était-un des premiers jalons plantés sur ce

Parlant de lui dans le numéro 10 Parlant de lui dans le numero 10 de l'Action syndicaliste, nous écrivions: « De cela, on peut inférer que si le colosse industriel américain n'est pas jugulé par la concurrence — ce qui est douteux — la France, malgré ses restrictions et les privations imposées aux masses laborieute par la planta de planta de planta par la planta de p tions imposées aux masses laborieu-ses, en mauvaise posture pour le pla-eement de ses produits à l'étranger, inapte ou impuissante à se procurer de nouvelles sphères d'écoulement ou de se substituer à l'extérieur aux produits et objets étrangers, le capi-tal financier international se superposera au capitalisme français dans l'exploitation de la classe ouvrière.

En luttant contre cet accord, nous estions sur les positions traditionnelles du syndicalisme, qui consiste à restreindre l'exploitation des tra-vailleurs et à créer les conditions nécessaires pour la substitution d'une

économie collective à celle du capi talisme libéral ou étatique.
Telte n'était pas l'attitude des com-munistes autoritaires. Fraction inté-

grante du gouvernement, ils l'accep-tèrent, le louangèrent, malgré ses ef-fets désastreux pour les travailleurs et leur mise en esclavage. Associés au capitalisme français

pour restaurer son économie, ils ont le partage des responsabilités sur l'esclavagisme qui devait frapper les travailleurs, européens et dont la matérialisation palpable allait venir avec le plan Marshall.

Ce plan, quoi qu'on en dise, est la suite logique des accords précédents, qui posaient comme postulats la renonciation à toutes dispositions d'économie autarcique, le retour à la libre consurence.

libre concurrence.

Placés dans ce cadre, pour ne pas étouffer d'asphyxie économique, les pays vainqueurs — mais vaincus — durent s'aligner sur l'orientation définie et chercher les moyens de faire face aux compétitions pour les marchés, tant intérieurs qu'extérieurs.

Le capitalisme français ne pouvait les trouver que chez ceux qui l'attendaient avec la puissance convain-cante de leur finance, guettaient le prolétariat français comme proie fa-cile à dépouiller, livré à lui-même par toutes les équipes politiques qui sont succédé au pouvoir depuis la libération ».

Et ce fut le plan Marshall, que nous étudierons plus tard. Pou: l'instant, il suffit de men-

ceux qui sont chargés de l'appliquer ou de récifier son application, sont ciers et industriels des Etats-Unis. Ce n'est pas par humanité qu'ils rêts particuliers, qui ne se confon-dent ni avec ceux des ouvriers américains, ni avec ceux des ouvriers des

autres paus. Cependant, ce rappel des faits mon-tre que la classe ouvrière a été victime de la plus monstrueuse coali-tion politicienne, des communistes

aux pires réactionnaires. Tous sont dans le bain. Au même titre, ils doivent être nomis.

L'Indochine râle sous la botte

(Suite de la page 1)

Le 30 avril 1948, dans le train de Marseille, un blessé retour d'Indo-chine narrait ce qu'il avait vu et vécu, les tortures, les blessures atroces que laissaient les indigènes en se retirant. N'en parlons pas ici, pour respecter la sensibilité des ci-vilisés que nous prétendons être, Sachez seulement que lui-même était brûlé sur la moitié du corps et à demi-défiguré.

Nous avons résisté à l'oppression Nous avons resiste à l'oppression durant quatre ans et nous refusons ce droit aux autres peuples. Ceci se conçoit puisque « La France des Droits de l'Homme » (!) ne saurait être oppresseur. C'est ainsi sans doute que nous entendons libérer nos esclaves. Ah! si Voltaire revenue. On a crû trouver un bouc émis-

saire en Bao Dai, qui n'est que le jouet de l'impérialisme colonialiste. Protégé par les baïonnettes du corps expéditionnaire, il va instaurer une expeditionnaire, il va instaurer une armée nationale », dirigée par... des officiers français. On lui offre une indépendance de façade, avec re-présentation diplomatique, limitée toutefois à la Chine, au Siam et au Vatican! Si on croit calmer ainsi Ho Chi Minh, autre instrument aux mains d'autres puissances avec de semblables foutaises, on se trompe.

Ni Bao Daï, ni Ho Chi Minh. Qu'on leur f... la paix une bonne fois, à ces hommes qui, par la grâce du capitalisme français sont réduits à l'état de squelettes ambulants, n'ayant que la peau sur les os. Qu'on les laisse vivre enfin à leur guise.

Nous demandons le retrait immédiat et inconditionné du corps expéditionnaire. La mise au travail des culottes de peau, qui font là-bas leurs

choux gras des cadavres blancs et jaunes : à chaque officier, une pelle, une charrue ou un emploi de manœuvre à la S.N.C.F.

Et si le peuple viêtnamien veut en sortir, qu'il s'entende avec ses volsins pour former une grande association fédéraliste, où chaque carne de

tion fédéraliste, où chaque corps de tion fédéraliste, ou chaque corps de métier apportera sa pierre à l'édifice commun. Ce que doit obtenir le peu-ple viêtnamien, c'est la liberté totale dans le travail, le droit de disposen de lui-même, de faire cinq heures par jour si cela lui plaît, de profiter de la vie à son tour. La liberté totale, cela veut dire : Pas d'Etat, pas de flics, pas de lois, pas de règlements, pas de gouvernement pas de premier pas de dernier, pas de hiérarchie, pas de « chef », pas de munitions, pas de prisons. La liberté totale, cela veut des HOMMES, rien que des dire : des HOMMES,

Changer Bao Daï pour Ho Chi Minh, c'est changer le cheval borgne pour un aveugle, c'est aller de Charybde en Scylla. L'abandon de la guerre d'Indo-

chine, c'est, pour nous, 300 millions par jour, qui serviront à construire des écoles, à développer l'enseigne-ment professionnel, à rebâtir les villes détruites et combattre la soi-di-sant « crise du logement ».

Trois cents millions par jour? Mais c'est, tout de suite, la certitude de la semaine de trente-six heures. Les souffrances extraordinaires subies par ce peuple honteusement exploité ne doivent pas servir quelque nouveau profiteur de la bêtise humaine. En pleine révolte, il lui appartient maintenant de savoir profiter du moment pour faire enfin SA REVOLUTION, qui pourrait nous aider puissamment à faire LA NOTRE

LA VOIX DES U.R.

SIXIÈME UNION RÉGIONALE

Dans la Chaussure

Le 6 mars s'est constituée à Tou-louse une section Cuirs et Peaux qui deviendra bientôt un grand syndicat, non seulement à Toulouse, mais dans

Nous demandons à chaque militant de ne pas être seulement un syndiqué, mais un syndicaliste révolutionnaire. De nombreux adhérents Cuirs et Peaux de la C.G.T. l'ont quittée, comprenant qu'elle les entraînait à la remorque des sénégalais de Moscou. Nous demandons à con correcte. cou. Nous demandons à ces camara-des de venir nous aider dans notre action. Au travail pour un syndicat des Cuirs et Peaux au sein d'une forte C.N.T.

MORGANE.

Au Barrage de Saint-Lary

Au barrage de Saint-Lary, dans les Haules - Pyrénées, notre syndicat vient de remporter un brillant succès aux élections des délégués du person-

La C.N.T. obtient trois sièges, la C.G.T. quatre et F.O., l'américanisée,

Nous ne sommes qu'au début d'une propagande qui ne tardera pas à don-uer d'autres résultats.

UNION LOCALE DE CHALABRE L'U.L. de Chalabre ayant estimé que son délégué au Congrès confédéral de Toulouse n'avait pas remplifidèlement son mandat, lui a demandat

dé des explications en assemblée générale.
Considérant que le délégué avait ahusé de la confiance des camarades, admission l'Assemblée a accepté sa démission.

Travailleurs des Etablissements Ricalens Laroque-d'Olmès LA C.N.T. VOUS PARLE

La C.N.T. n'est pas disposée à laisser faire les politiciens du syndica-lisme sans réagir. Ennemie de la politique, elle la dénonce comme le pire des maux qui s'abattent sur la

classe ouvrière. Nous combattons les Staliniens, parce qu'ils ont abandonné toute personnalité, entre les mains de quelques individus tarés, profiteurs de leur crédulité, aux ordres de Mos-cou, comme d'autres étaient aux

ordres de Hitler.

Aux Etablissements Ricalens, comme ailleurs, nous sommes contre les Staliniens de la C.G.T., parce que la C.G.T. est maintenant et depuis longtemps le refuge du mensonge le plus éhonté, des plus hasses calomnies, de la plus fielleuse diffamation. Nous combattons la C.G.T. parce qu'elle divise la classe ouvrière, en rejetant ensuite cette responsabilité sur le dos des autres. Nous la combattons parce qu'elle est devenue ultra-natiopassé, simplement pour plaire à Sta-line.

Nous sommes contre la C.G.T. stalinisée, parce que nous sommes des communistes-libertaires, alors que la C.G.T., succursale du parti soi-disant communiste, est tout entière dressée

contre le communisme.

Nous sommes contre la C.G.T. paree que nous aimons la vérité, parce que nous voulons être libres, parce que nous sommes contre la dictature. La C.G.T. stalinisée, c'est le jésuitisme, le servage, le règne de quelques-uns sur la masse entière.

Nous sommes contre la C.G.T. que nous sommes des fédéra-

Nous reprenons ce qu'elle a abandonné et continuons à prétendre que l'émancipation des travailleurs sera leur œuvre propre et pas celle de leurs soi-disant représentants dans les conseils de la bourgeoisie.

De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins, voilà notre communisme. Il est sans hiérarchie,

LA SECTION DE LARQUE-D'OLMES (ARIÈGE).

TOULOUSE

SAMEDI 30 AVRIL 21 heures, Malson des Syndicats, Cours Dillon, Salle Fernand-

SOIREE ARTISTIQUE ET DE MUSIC-HALL

au profit des camarades bulgares et de toutes les victimes des répressions LE 1er MAI, A 14 HEURES

même lieu, gala de variétés.

HUITIÈME UNION RÉGIONALE BORDEAUX

Contre la loi sur les loyers Le 5 mars a eu lieu à Bordeaux un mecting organisé par la Fédération des locataires de la Gironde. La C.N.T. a participé à l'organisation de ce meeting et un représentant de la 8 U.R. a pris la parole.

Contre la répression en Espagne Le meeting tenu le 13 mars, au cinéma des Capucins, a obtenu un plein succès et réuni plus de sept cents auditeurs (et nous n'avons pas l'habitude « coco » de bluffer). Nos camarades Robert et Beaulaton, de la Fédération du rail, ainsi que Puig Elias (du Comité national M.L.E.-C.N.T. en France) ont pris la parole et ont stigmatisé la répression antisyndicaliste qui sévit en Espagne, en Bulgarie et dans tous les pays à régime dictatorial.

Syndicat des Produits Chimiques Dans les établissements Georget, Talence (banlieue de Bordeaux) à Talence (banlieue de Bordeaux) les candidats C.N.T. ont été élus dé-légués au deuxième tour, sans con-currents (1 titulaire, 1 suppléant). Ce succès doit marquer un réveil parmi les camarades des produits chimiques et être un stimulant pour ceux des autres entreprises.

LOT-ET-GARONNE

Une réunion d'information syndi-cale aura lieu très prochainement à Villeneuve-sur-Lot. A l'occasion du

Mai, deux meetings sont en préparation à. Villeneuve-sur-Lot et à

ONZIÈME UNION RÉGIONALE

Ici, comme probablement ailleurs, la C.G.T.K. a le don, par ses tactiques, d'essuyer des échecs de plus en plus sensibles, même parmi ses adhérents. Ce, pour la simple raison qu'elle est aux ordres du parti dont on peut dire qu'il n'a rien à envier dans la malfaisance à aucun autre dans la malfaisance à aucun autre.

dut-il le plus réactionnaire.
Un exemple typique est le mouvement de l'arsenal du 18 mars, où quelques centaines d'ouvriers quit-tèrent le travail, sur un total d'en-viron sept mille!

C'est qu'ils s'aperçoivent de plus en plus que la C.G.T.K. les prends de plus en plus pour des robots et ils rechignent à ces mouvements dont le seul résultat est une perte de salaire. Aussi ces échecs ont-ils une réper-

cussion et l'on dit que Rauron déclara, lors de la réunion du 18 mars, qu'il donnait sa démission de secrétaire général du syndicat

Ainsi l'activité malsaine déployée spécialement par le parti de Thorez porte ses fruits : découragement par-mi les ouvriers et, automatiquement,

affaiblissement de leur action.
Holâ, compagnons, il ne faut pas
vous décourager. Ressaisissez-vous.
Le patronat, l'Etat-patron sont là et
il faut combattre pour améliorer vos conditions d'existence.

Il faut fuir les centrales politi-

sées, corrompues, oui. Mais il sees, corrompues, oui. Mais il faut aussi tourner les yeux vers la C.N.T., qui reprend les principes de la vieille C.G.T., qui était animée par des mili-tants idéalistes et non par des aven-Camarades ouvriers, venez avec

nous et nous reconstruirons ensemble une puissante centrale qui fera la

révolution autrement qu'en serrant la main des patrons. C'est la conclusion de la réunion d'information qui eut lieu à Brest, le 27 mars, où nous déclarions maintenir nos revendications et rester adversaires tant du pacte Atlantique que du régime knouto-stalinien, de l'envoi des troupes en Indochine, mais aussi de l'aventurier Ho Chi Minh. Adversaires de tous les oppresseurs et frères de tous ceux qui luttent au Japon, en Espagne, en Argentine, en Bulgarie ou ailleurs,

pour leur émancipation. Camarades de Brest, faites le nécessaire pour que le meeting C.N.T. du 1er mai soit un succès et un encouragement à tous ceux qui batail-lent pour notre droit à la vie.

LE LANN CHEZ LES TRAVAILLEURS DE L'ETAT

Qui eut cru qu'un secrétaire syn-dical pouvait être félicité par le représentant patronal pour son activité? C'est ce qui vient de se produire: l'amiral Robert, préfet maritime a chaudement louangé le secrétaire fédéral C.F.T.C. Michel Le Floch, à l'occasion de son départ en retraire. Ces louanges sont une démonstration de l'œuvre néfaste déployée en général par la C.F.T.C. et en particulier par Le Floch, dont nous connaissons les actes nettement anti-ouvriers, n'hésitant pas à torpil-ler les mouvements revendicatifs. ler les mouvements revendicatifs. Exemple : celui de septembre 48, déclenché contre la hausse du prix du pain et les menaces de hausse d'autres produits alimentaires.

Nous avons eu l'occasion de le voir dans maintes démonstrations réac-tionnaires et pas du côté ouvrier. Et l'ordre du jour de l'amiral Robert, affiché dans les ateliers est suffisam-

C.N.T.

Cours Dillon.

Orateur : MICHEL.

PERPIGNAN. — Orateur : DOMMANGÉ.

CARCASSONNE. - Orateur : MICHEL.

BORDEAUX. — Cinéma des Capucins.

Orateur : JOYEUX.

MONTPELLIER. - Cinéma « Royal », 9 h. 30.

COMMENTRY

Nos MEETINGS du 1er Mai

publics et contradictoires

2º U.R.

4º U.R.

Militants, Syndicalistes, Individualistes,

Tous, le 1er mai, à 10 heures, salle du Théâtre

6º U.R.

TOULOUSE. - Salle Fernand Pelloutier, Maison des Syndicats,

Orateurs : RESPAUT - BATET - SICART - PEIRATS

8º U.R.

Edouard ROTOT, des Métaux, secrétaire général de la

PARIS. - Salle Susset, 206, quai de Valmy (X*).

Raymond BEAULATON, du Rail,

SAINT-LARY (Hautes-Pyrénées). - Orateur : NAN. V.

ment éloquent. Bon débarras pour les travailleurs de l'Etat.

Nous faisons un appel à tous les travaîlleurs de l'Etat, dégoûtés des mœurs des centrales politisées, pour renforcer notre C.N.T., afin d'agir pour l'amélioration de nos conditions d'oxistences pour l'améliorati tions d'existence.

UNE TOURNÉE DANS LA 17e

A Rive de Gier, à Saint-Fons, à Saint-Etienne, malgré le lacérage de

réussies. Chez Berliet, à Vénissieux, notre nos affiches, nos réunions furent notre camarade Gil parla un quart d'heure devant 2.500 ouvrières ct ouvriers. Devant l'attention de l'au-ditoire, les troupes communistes organisèrent le tumulte, provoquèrent, vociférèrent. Puis, finalement, ten-tèrent de renverser la tribune. En pure perte. Si leur crédit est en baisse à la suite de ces incidents, par

contre, notre organisation a acquis plus d'autorité et de sympathies.

Quelques jours plus tard, la « grande » centrale envoyait au même lieu un de ses ténors les plus acrobatiques, le Croizat de triste mémoire pour pérores devent 500 cm.

moire, pour pérorer devant... 500 au-diteurs! Quelle gifle!
Au Pont de la Méditerranée, à Givors, notre propagandiste attendit Arrachard, qui était annoncé. Mais ce dernier ne vint pas. En guise de phénomène de la girouette, ce fut phénomène de la girouette, ce fut Rey, de l'U.D., qui se présenta, après notre exposé. Baveux, provoquant, se croyant en Bulgarie, il tenta de déclencher la bagarre et de faire mettre nos camarades à la porte du chantier. Peine perdue. Il en fut pour ses frais et n'obtint aucune réaction, si ce n'est une plus grande confiance dans la C.N.T.

A Lyon, quoique la réunion se tint un jour défavorable — il y avait les élections cantonales — le résultat a été également encourageant.

DIX-NEUVIÈME UNION RÉGIONALE

Ils ont perdu la mémoire

stalino-syndicalistes de la combattent aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier. Nouveau tour nant, suivant les nécessités « histo-riques » du moment — et l'humeur

du « pèrc des peuples ».

Ainsi on prêche le retour aux qua rante heures et la suppression des primes au rendement.

Dans le dernier n° de L'Union des Métallos, organe de la C.G.T., ils osent écrire: « Les ouvriers de chez Renault rendent un dernier hommage à un de leur camarade, victime de cadences mortelles imposées par la direction de l'Etat-patron. » Avec photo à l'appui. Alors que chacun sait — sauf cux, évidemment — que c'est la C.G.T. elle-même qui a réclamé et imposé les différentes primes immorales et anti-sociales, qui enchaînent aujourd'hui les ouvriers : rendement, assiduité, etc.

Ils modifient également leur tenue vis-à-vis de la hiérarchie, les troupes ne voulant être dupés plus long-temps par les galonnés de service, en rapportant le nombre de catégories de salaires pour les métallos ouvriers, qui étaient au nombre de sept et passent maintenant à cinq. Ils ont bonne mine, eux les adversaires acharnés de la compression de l'éventail des salaires, tant réclamé par notre C.N.T.

Ils crient cufin sur les toits que

F.O. — que nous ne défendons pas — a perçu 40 millions du Gouvernement, se gardant bien de faire savoir que la C.G.T. en a reçu 80.

La C.N.T., elle n'a rien demandé...

A. PALLANCA.

cheminots ?

Auguste Blanqui disait : « Qui a du fer a du pain. » Cette parole du « vieux » s'est vérifiée au cours des ans. La lutte révolutionnaire et vio-lente a, seule, permis la conquête de certains avantages sociaux et a prouvé que l'action revendicative auprès du patronat ou de l'Etat entrainait toujours le syndicalisme dans sa forme réformiste; et la classe ou-vrière dans une collaboration de plus ou moins longue haleine avec les pos-

C'est ainsi que le syndicalisme ré-volutionnaire doit faire du 1° Mai 1949 le jour de l'action violente contre les exploiteurs de la classe ou-

Certains de nos camarades et amis. qui en sont encore au stade du « réformisme révolutionnaire », seront quelque peu émus par ces lignes. Car, même à la C.N.T., il y a encore des copains dont la sincérité et la foi ne copains dont la sincerite et la fot ne peuvent être mises en doute, qui croient encore au pouvoir d'une semi-collaboration de classes par l'accep-tation, en cas d'opportunité, d'une in-filtration dans certains comités offi-ciels ou en se faisant élire « délè-auss »

La participation de la classe ouvrière dans des organismes patronaux ou d'Etat est, qu'on le veuille ou non, une capitulation de la part des travailleurs devant les maîtres de

Tous ceux qui vivent de l'exploita-tion de la classe ouvrière ont intérêt à maintenir éternellement notre es-clavage et le fait qu'ils acceptent des « représentants ouvriers » (!) dans leurs conseils et leurs comités n'est qu'un moyen, pour eux, de maintenir leur prédominance, avec l'aide in-consciente des travailleurs.

Il n'u a, aujourd'hui, qu'une seule lutte pour le prolétariat, c'est la lutte de la misère contre le vol. L'Etat est le protecteur des privilèges sociaux, du patronat.

Une seule chose doit subsister dans l'esprit de la classe ouvrière : la ré-volution, qui nous débarrassera de l'oppression.

Il nous faut donc détruire la puis-sance du patronat et de l'Etat, pour construire, sur leurs ruines, la société

Il faut que nous tous, les exploités, nous nous disions que les opposants à la révolution seront balayés.

Tous les efforts de la classe ouvrière qui se sont basés sur le maintien ou la collaboration avec l'Etat et les patrons ont toujours été bri-sés. Toute participation des travail-leurs à la politique de l'Etat équivaut à la paralysie de l'action révolutionnaire du syndicalisme.

La destruction de l'Etat, du patronat et de toutes les oppressions en découlent : lois, règlements, police, armée. C'est la tâche du syndicalisme révolutionnaire. Aussi n'est-il nullement question de donner des armes aux oppresseurs en collaborant unec eux. Le patronat, les chefs, toute hiérarchie, sont les suppôts des esclavagistes. Ce sont les sangsues de l'économie. Ce sont bien les « vipères lubriques » qui portent atteinte à la liberté individuelle. Les patrons, les chefs, les « hiérarques » ne sont pas des hommes, mais des êtres décavés moralement.

L'activité des travailleurs doit se concentrer autour de l'organisation fédéraliste des producteurs.

Le peuple doit rejeter tous les politiciens du syndicalisme : C.G.T., F.O., C.F.T.C. Il doit prendre sa cause en

LA F.T.R. VOUS PARLE

Premier Mai Révolutionnaire

Pour que triomphe la révolution, les travailleurs doivent employer ou-jourd'hui les armes que la C.N.T. leur a fait connaître : l'action directe, la grève générale, la lutte armée dans la

Nous devons forger les armes de la révolution qui permettra de changer la société en rejetant la dictature, qu'elle vienne d'un seul ou de l'en-semble des partis.

La C.N.T. ne se laissera jamais corrompre par le système bourgeois. C'est pour cela que nous renions toute collaboration. C'est pour cela que nous disons : les délégués sié-geant dans les conseils et les comités aux côtés des patrons et des représen-tants de l'Etat sont les valets des oppresseurs. Jamais un syndicaliste ré-

volutionnaire n'ira déposer un bulle-tin de vote pour élire des soi-disant « représentants ». Nous savons et nous le répétons qu'il « n'est pas de sauveur suprême; producteurs, sauvons-nous nous-mêmes ».

Le 1st Mai 1949 doit être la dute

d'où jaillira la flamme d'énergie qui s'est éteinte dans les autres mouve-ments bureaucratisés et politisés, in-fectés par les principes de hiérarchie

La C.N.T. est le vrai visage de la Révolution, qui ne se fera pas avec des cahiers de revendications et des délégués, mais, comme nous le di-sions il n'y a pas si longtemps, « par la grève générale et si cela s'avère nécessaire par le poignard, le fusil et la dunamite »

Raymond BEAULATON.

LIBRE OPINION

CONTRE LA CONSPIRATION DU SILENCE

Après la «libération», alors que le malaise dû à l'emprise stalinienne commençait à se faire sentir au sein de la C.G.T. et, par la suite, au len-demain de l'éclatement de cette centrale, la grande masse des travail-leurs a-t-elle approfondl, jugé, étu-dié, les différents courants d'idées dié, les différents courants d'idées syndicalistes qui ont fait naître autonomes, Force ouvrière ou C.N.T.? Songeons que l'ambiance du milieu, la prédominance d'une opinion po-litique (pour les partis syndicaux s'entend) a été souvent un facteur primordial. Etant parents pauvres, minorité dans la C.G.T. d'hier, nous devions connaître fatalement une lente progression.

Une des causes profondes de cette lenteur a été cette sorte d'isolement cher à la plupart des militants de-puis 1939. Valable alors, elle n'a plus sa raison d'être. Le purisme a fait son temps. Egalement, doit être fini le temps où on déclarait vouloir la révolution sociale, en ayant parfois peur qu'elle arrive.

Nous devons concrétiser, par de actes, si minimes soient-ils, nos conceptions du syndicalisme. Nous n'avons que faire des chartes modifiées à longueur de congrès. Il vaut mieux se mouiller les pieds que d'hésiter.

C'est par nos actes, seulement, que les travailleurs de ce pays jugeront la C.N.T.

Nous ne croyons pas que nous fe rons venir à nous ceux qui atten-dent, en restant dans l'expectative et en nous retirant des divers as-pects de la lutte. Nous voulons dire : les élections de délégués du person-nel. Il nous faut entrer dans ces conseils, dans ces groupes, pour pouvoir affirmer nos principes. camarades sceptiques nous

permettront de leur dire que, dans une usine, bien peu pensent les idées, mais beaucoup jugent aux ac-tes. Il nous suffit d'entrer dans un de ces groupes pour affirmer notre point de vue. S'il y a désaccord pro-fond, il faut nous retirer en expo-sant au personnel les motifs de notre départ. C'est la première étape de l'action

directe, le préliminaire qui nous per-mettra d'être compris, pour aller

Ne serait-il pas urgent de repen-

En ce premier mai, les militants se doivent d'entamer la lutte en plein jour, dans les entreprises et sur les chantiers, pour faire triompher le syndicalisme.

L. MALFANT.

N.D.L.R. — En application de nos principes, la rédaction laisse à l'auteur l'entière responsabilité de son article, en espérant que ce dernier ne lui vaudra pas un monticule de « prière d'insérer ».

Services de Santé

Nous voulons les 40 heures

La semaine de quarante heures est l'œuvre de la classe laborieuse, qui, dressée contre ses exploiteurs, avait imposé ce mode de travail. Dans les services hospitaliers, les quarante heures avaient donné satisfaction, tant aux malades qu'au personnel.

La classe ouvrière a été, hélas! jetée dans la guerre. Il fallait faire des engins pour tuer. Un décret mit fin à cette « semaine des deux dimanches », comme l'appelait M. Reynaud, dans sa haine des travailleurs. La guerre est finie depuis longtemps, mais nous restons sous le même mais nous restons sous le mene régime. Il est vrai que certains poli-ticiens incitaient le prolétariat à abandonner ce qu'il avait acquis en luttant. Ils lançaient le mot d'ordre, repris par la C.G.T.: « Produire, produire. » Pour qui ? Pour que les usines se remettent plus rapidement en route, pour fabriquer encore des engins de mort?

Va-t-on nous ressortir la même menace de guerre, pour refuser de respecter nos droits?

Les exploités disent NON à la guerre. Ils ne veulent pas se battre pour favoriser l'expansion impérialiste de tel ou tel pays.

Nous ne demandons pas grand chose à nos « illustres » dirigeants : seulement qu'ils nous f... une bonne fois la PAIX.

COMMUNIQUES

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18e). -

Trésorerie 2º U.R. Trésorerie 2º U.R.

Ne plus rien envoyer à Blachier.

Nouveau trésorier: Collet Jean, 12,
rue du Général-Gallieni, Montmorency, Seine-et-Oise. - C.C.P. 5639-87

Paris. Pour le matériel: Marchal
père, lundt, jeudi, samedi, 18 h. 30 à
20 heures, au siège qui encaissera
également de ceux qui voudront régler sur place. gler sur place.

Service juridique Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Alcard, Paris-11. Joindre timbre-réponse.

Fédération Métaux (F.I M.) C. A. fédérale samedi 7 mai à 14 h. 30, 15, rue de Meaux.

F.T.R. Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Pontoise.

Lundi 21 h., au siège. 2° et 4° dimanche à 9 h. Permanence lundi de 18 à 20 h. S.U.B. Tous les soirs de 17 à 19 heures.

Textile-Habillement Tous les samedis de 14 à 18 heures. Livre-Papier-Carton Samedi de 14 h. 30 à 18 heures.

Services Santé Lundi de 17 à 19 heures. Bois-Ameublement Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe, Paris-11* (métro Faidherbe-Chaligny). Conseil juridique pour tous.

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège. H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures. Transports, Manutentionnaires

Docks et similaires
Assemblée générale 4º dimanche, 15, r.
de Meaux. U.L. Asnières Dernier dimanche, 9 à 12 heures, U.L. Nanterre

Premier dimanche, café «Chez Paulo», rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à 12 heures. Suresnes-Puteaux Tous les 4° vendredi, salle de la Justice de Paix, à Suresnes.

Saint-Germain-en-Laye 2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle. Chatou-Croissy et environs
Premier samedi du mois. salle Hôtel
des Nations, à Croissy, à 20 h. 30.

Rueil-Bougival et environs
Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez
Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bougival. U.L. Colombes Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, dimanche de 11 à

12 heures. 5º U.R. Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi.

60 U.R. S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse
Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à

Permanences à Bordeaux
Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez
Beau, 15, Vieille Bourse du Travail ; dimanche de 10 à 12 h.: Conseil juridique
sur place ou à Laveau H., 42, rue La-

Bibliothèque
Bibliothèque de prêts ouverte à tous, d'Amanche au siège. Il sera perçu 5 francs par livre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats.

Syndicat Unique des Méaux

Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place. 10° U.R.

Chantiers de Penhoët Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.-Gautier. U.L. Saint-Nazaire
Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois.

11º U.R. Brest-Intercorporatif Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée.

12º U.R. Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants. 13º U.R.

Permanence tous les jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Saint-Maurice. Métaux Inter. Textile
Tous les samedis de 18 à 20 heures,
13, rue du Molinel, Lille. Tous les jours, 63, rue d'Avelghem. 15° U.R.

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Etoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place kléber.

Hayange Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-17º U.R.

Lyon
60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi,
de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à de 17 à 1 12 heures. Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures. Saint-Fons Café des Mûriers. Vénissieux

Brasserie Chaffard.

Oullins
Café Charles, 75, avenue de la Gare.
Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence. S.U.B.

Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures. Roanne

Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du

19º U.R.

U.L. Marselle
Siège de l'U. L. transféré: Bar des
Héros, 14, rue des Héros. Mercredi de
18 h. 30 à 20 heures; dimanche 9 h, 30
à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie.

Aix-en-Provence
Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des
Facultés, près grande poste.
Nice et région
Inter: adh., cartes, journaux : A.
Pallanca, rue Joseph-Layet, VilleneuveLoubet (Alpes-Maritimes).

U.L. Rognac-Berre

Toute la correspondance à : Louis, chez Mme Grandclément, quartier La Bernarde, Vitrolles-le-Roucas (Bouches-du-Rhône).

Trésorier: Sallin A., Campagne-la-Gi-ronde, par La Fare-les-Oliviers (Bou-ches-du-Rhône).

Bâtiment: Cacho Hilaire, quartier Quique, La Fare-les-Oliviers; ou: Brantès Paul, rue de Lanclos, Saint-Chamas. Assemblée des responsables, tous les tri-

FUMEL. - Orateur : CARRÉ. VILLENEUVE-SUR-LOT. - Orateur : CARRÉ. 11ª U.R. BREST. - Salle du Théâtre Municipal, rue Yves-Collet, 9 h .30. Orateur : FAUCHOIS, du Rail. 17º U.R. LYON. - Cinéma « Eden », 9 h. 30. Orateur: R. LAPEYRE. RIVE-DE-GIER. — Orateur : LE BOTT, des Métaux. 19ª U.R. MARSEILLE. - Orateur: ROBERT, du Rail. Pour les salles non indiquées, consulter la presse locale ou les affiches

la liberté et la dignité humaines.

Le peuple espagnol n'est pas assu-

jetti Ses meilleurs enfants tombent, fauchés par la répression féroce de

Franco. Protestez aglssez, tendez les mains aux hommes qui, aujour-

d'hui comme hier, luttent contre le même ennemi. Dites à ces victimes

qu'elles ne sont pas seules au monde, que les hommes libres sont avec el-les pour mettre fin à ce régime qui déshonore la civilisation.

La solidarité ne doit pas être un mythe. Que chacun sente la responsabilité qui lui incombe, que personne ne déserte son poste de combattant de la liberté, pour que le droit des hommes et des peuples soit et reste inviolable.

A bas le fascisme. Pour la liberté

Aidez les victimes de la répression

Pour le Mouvement Libertaire

Espagnol exilé, LE COMITE.

Honneur et gloire aux héros de la Résistance Ibérique.

Espagne Martyre

A LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

A terreur franquiste continue. La fureur de Franco et des forces qui le soutiennent, devant l'action de la résistance, ont multiplié à l'infini la cruauté, les répressions.

Des forces armées ont été concentrées à Barcelone et l'extermination des rebelles au régime a commencé, avec une violence inouie.

La police perquisitionne jour et nuit, cerne des paquets de maisons, tire sans avertissement sur les paisibles habitants, fusille tous les « douteux ». Les arrestations massives se succèdent, on fait des exemples.

Devant ces faits l'opinion publique régit et les groupes de régletants.

Devant ces faits, l'opinion publique réagit et les groupes de résistants s'enrichissent de nouvelles recrues. Le combat inégal est observé avec

Ce sont nos camarades, nos frères de lutte qui animent cette héroïque action, au nom d'un idéal. Ce sont eux les victimes des coups aveugles du monstre qu'il faut abattre pour que l'Espagne rocouvre sa liberté.

Les arrestations, condamnations, exécutions assassinats, se comptent par milliers. La presse franquiste, exploitant la réaction du moment contre les communistes s'efforce de faire croire que la résistance est l'œuvre des communistes et qu'elle s'en prend à eux. C'est faux. Tous les bolcheviques le savent. Ce ne sont pas les communistes qui luttent contre Franco, mais les camarades de la C.N.T., qui ont pris l'offensive pour la libération du peuple espagnel. Les autorités franquistes savent que ce sont les anarchistes, les productionnaires en les autorités en les autor syndicalistes révolutionnaires, qui se trouvent à la tête de tous les mouvements populaires de progression sociale. Ils connaissent ceux qui, comme en 1936, 1930 1917, 1909, 1868, ont falt face à tous les abus du pouvoir. Ce sont des forces au'henti-quement révolutionnaires, qui ne serviront jamais les intérêts d'au-cune puissance étrangère. La CNT. est une force organisée, complète-ment indépendante de toute autre force. Elle mène le combat pour la liberté intégrale, en pleine lumière. Elle ne recule pas, elle attaque.

Voltà pourquol les persécutions contre nos camarades s'accentuent. Les militants de la C.N.T. de la F.A.I., des Jeunesses Libertaires, meurent assassinés à toute heure.

Nous en appelons à la solidarité ouvrière et à la selidarité humaine, en faveur des victimes de la répression franquiste. A Barcelone, en Ca-talogne, dans toute l'Espagne, on emprisonne, on tue sans arrêt, jus-qu'aux portez des maisons.

Quand le monde proteste contre le caractère du procès du cardinal Midzensky et les méthodes prati-quées par la dictature en Russie, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie il ne peut rester indifférent devant ce qui peut rester indifférent devant ce qui se passe en Espagne. Le système qui consiste à attribuer aux communistes les gestes de la résistance en Espagne ne doit tromper personne. Il existe vingt millions d'êtres victimes du régime. Il faut qu'on sache qu'en Espagne une minorité continue l'action contre le fascisme, contre les derniers résidus des fascistes italiens et du nazisme allemand.

Tous les hommes qui se disent eu-ropéens et universels doivent protester énergiquement contre les crimes de toutes les dictatures, noires ou rouges. L'enneml est là, qui menace

Secourons les objecteurs de conscience emprisonnés

Dans les prisons militaires françalses, des objecteurs de conscience, condannés à des mois, voire à des années d'emprisonnement pour leur refus d'accepter la servitude de l'enregistrement, souffrent en silence, loin de tous secours moral et matériel. Privés de tout contact avec le moude extérieur et de toute affection. le monde extérieur et de toute affection humaine, Gésar Bugany, J.-B. Moreau et A. Schoenauer donnent aux peuples in-différents et résignés, aux pires éventualités, une magnifique leçon de paci-fisme. Ils payent de leur jeunesse, de leur santé et parfois de leurs vies le droit des hommes à ne plus apprendre à tuer leurs semblables.

Il faut qu'un sursaut de la conscience humaine les jette hors de leurs prisons l Camarades l Nous nous adressons, par l'intermédiaire de votre presse, à votre tiniermédiaire de voire presse, à voire cœur, comme à voire raison. Le respect de la pensée et des convictions honnétes et courageuses de nos amis objecteurs méritent que l'on s'intéresse à leur sort actuel. Allons-nous accepter passivement qu'on assassine, sous nos yeux, ce qui reste de la liberté individuelle?

Nous savons que deux guerres successives ont quelque peu obscurci la conscience humaine. Nous savons aussi helas l que l'homme libre, le réfractaire à toutes les servitudes du corps et de l'esprit se trouve de plus en plus isolé au milieu de la jungle sociale. Toutes ces choses connues et déprimantes n'ont pu altèrer la confiance que nous plaçons dans le sens et l'amour de la justice d'un certain nombre d'entre vous. C'est à votre intention que nous avons créé à Clermont-Ferrand, un comité d'en-traide et de défense envers tous les ob-jecteurs condamnés. Ce comité propose

traile et de défense envers lous les objecteurs condamnés. Ce comité propose:

1º D'intensifier son detion en faveur de la reconnaissance de l'objection de conscience, quelles que soient les raisons philosophiques ou morales invoquées pour la justifier;

2º D'aider, par tous les moyens en son pouvoir, nos camarades emprisonnés;

3º De donner de leurs nouvelles à leurs amis et à tous ceux qui s'intéressent à la lutte qu'ils mênent.

Failes connaître autour de vous l'existence et les buis de notre comité. Fartout où ce sera possible, constituez des organismes analogues, en sollicitant le concours de personnes ou de groupements soucieux de défendre l'individu et la liberté de penser. Donnez-nous enfin fous les renseignements qu'il vous sera possible de recueillir dans votre entourage sur les cas d'objection de conscience caractérisée. Et surtout, entendez notre appel. Aidex-nous à les secourir et à les sortir de là!

Adressez loul envoi, dons ou correspondance au nom du Comité d'Entraide pour Bugany. Moréau et leurs camarades à : Georges DOUPEUX, 9, rue de l'Ange, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

L'ABONDANCE DES ARTICLES NOUS A CONTRAINT A EN SUPPRIMER. TOUS PASSERONT DANS LE Nº DE JUIN, AINSI QUE LA PAGE JURI-DIQUE ET LA LIBRAIRIE.

Derniers évènements en Bulgarie

Depuis le mois de décembre 1948, le gouvernement bulgare a particulièrement accentué la répression contre nos camarades.

1º Il a fait condamner les emprisonnés d'Haskovo à des peines variant de 3 à 5 ans de prison.

Parmi ces emprisonnés se trouve le militant et orateur très connu en Bulgarie, Manol Vasseff, ouvrier des manufactures du tabac;

2º Il intente un procès aux emprisonnés à la Sécurité d'Etat de Sofia, comme « anarchistes et pour entretenir des relations avec l'étranger ». Les arrestations (plus de cent) ont eu lieu à la veille du Congrès du Parti Communiste de décembre 1948; 8 camarades ont été retenus au secret depuis ce temps à la Sécurité d'Etat, et depuis 6 autres retirés des camps de concentration sont venus les rejoindre.

Parmi eux se trouve le chirurgien Ivan Balev;

3º Des camarades sont fréquemment retirés des camps et disparaissent mystérieusement, sans nul doute assassinés par la Milice. Nos camarades demandent que

les réunions publiques et grands meetings de protestation fassent connaître au monde les crimes staliniens en Bulgarie, et que des protestations soient envoyées aux représentants diplomatiques bulgares exigeant la fin des poursuites et la libération immédiate et inconditionnelle de tous nos camarades.

HISTOIRE DU SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE EN ITALI

participèrent à presque toutes les réunions, représentant les ligues ouvrières de résistance contre le patronat. Comme en France et en Espagne, en Italie se manifestaient deux tendances.

Espagne, en Italie se manifestaient deux tendances.

C'est de 1872 à 1882 que les deux tendances se font sentir le plus. Mais jusqu'en 1892 toutes les forces restent unies. A cette date nait la première scission politique et les socialistes réformistes marxistes forment le grand parti socialiste au Congrès de Gênes. Mais le mouvement ouvrier resté uni commence à faire sentir son désir d'autonomie. Déjà commence à se faire sentir l'influence de la propagande syndicaliste de Pelloutier en Italie blen que le caractère du mouvement ouvrier français soit bien différent. La séparation entre anarchistes et socialistes est suivie de la formation de trois tendances dans le parti, la «Gauche révolutionnaire» étant soutenue par Andréa Costa (ex-anarchiste) resté unitaire avec eux et partisan de l'action de masse. Les anarcho-syndicalistes et socialistes d'extrême-gauche font la grève générale de septembre 1904. La monarchie et le cléricalisme tremblent devant l'éventualité d'une révolution, La grève se termine victorieusement. En 1906, on crée la Confédération Italienne du Travail, avec Rinaldo Rigola, ex-anarchiste passé au mouvement socialiste, comme Costa, craignant d'être déporté comme tant d'anarchistes.

liste, comme Costa, craignant d'être
On commence à former les Bourses du
travail dans toutes les grandes villes
d'Italie. Mais comme l'organisation commence à être influencée par l'élément réformiste, de nombreuses ligues et Bourses restent autonomes. Il se crée un malaise chez certains socialistes révolutionnaires, qui finissent par abandonner le
parti. La révolte des partisans de l'action directe grandit et la confédération
se décide à laisser une certaine autonomie aux Bourses et aux organisations
ouvrières. De 1904 à 1910, apparaissent
le syndicalisme marxiste et l'anarchosyndicalisme. La division grandit au
sein du parti socialiste. Le courant de
droite verse dans le ministérialisme et
celui de gauche dans le syndicalisme révolutionnaire. Mais tous deux restent
marxistes. Les réformistes, majoritaires,
obligent quelques extrémistes à partir
et en expulsent d'autres. Le professeur
Errico Leone veut théoriser le syndicalisme marxiste, mais Arturce Labriola
cherche à le faire insurrectionnel, ainsi
que Dinale, qui, plus tard, se déclare
antiparlementariste. Beaucoup d'Intellectuels se passionnent pour les études
syndicalistes, comme Oliveti, Paolo
Orand, Lauizllo, Panunizo, etc. Même
d'Annunzio s'intéresse à la question. De

Ambris rejoint les théories de Pellou-tier et veut faire du syndicalisme à la française, il connait Jammes Guillaume, veut faire renaître le bakouninisme et l'anarcho-syndicalisme, mais il lui man-que le principal: l'idée anarchiste, et il reste marxiste,

Nos camarades anarchistes qui s'occupent du mouvement ouvrier ont toujours combattu les syndicalistes-marxistes, même quand ils se disaient révolutionnaires, parce qu'ils se servent des organisations ouvrières dans un but électoral, en mélant le syndicalisme à la politique. Par leur action, les anarchosyndicalistes s'étaient crée une certaine sympathie dans la masse. Des organisations et Bourses du travall, déclarées autonomes, étaient soutenués et dirigées par eux: Gori, Fabbri, Ceccarelli, Binazzi, Malatesta, la Raifanelli, Bertoni, lls firent une telle propagande révolutionnaire que leur action fut connue dans toute la péninsule. Les plus influencés furent: le bâtiment, les mineurs, cheminots, cordonniers; les régions les plus fortes étaient: Carrara, Elba, Toscana. En 1912 se constitua l'U.S.I. entre tous les étéments dissidents de la Confédération réformiste: socialistes-révolutionnaires, marxistes, anarcho-syndicalistes. Durant la périod 1912-14, l'U.S.I. fut un étément intéressant par son caractère révolutionnaire Malatesta sympathise, mais, comme Fabbri, il reste unitaire, erreur qu'ils comprirent plus tard, car il est impossible de faire l'unité avec des politiciens.

Vient la guerre de 1914. Les forces se divisent entre interventionnistes et contre la guerre. De Ambris, Corridoni et les autres marxistes sont avec Mussolini pour la guerre. Tous les anarchistes sont contre et empêchent que l'U.S.I. soit pour la guerre. La plupart de nos camarades sont internés. Malatesta réussit à s'enfuir, mais l'U.S.I. fut sauvée.

de nos canuarades sont internés. Malatesta réussit à s'enfuir, mais l'U.S.I. fut sauvée.

En 1919, tous reviennent et on réorganise l'U.S.I. Tous les éléments interventionnistes sont exclus. Ils avaient désigné des hommes qui voulaient l'unité avec la confédération, mais la majorité reste contre, car il aurait fallu détruire l'U.S.I. au bénéfice des réformistes. La propagande reprend, avec Borghi, secrétaire, Sartini, Sacconi, Sassi et ensuite Bonazi, Comastri, etc. Très vite, l'U.S.I. reprend sa luite dans tous les centres d'Italie. La masse adhère à ses manifestations révolutionnaires. Son action était d'avant-garde et mettait souvent la confédération devant le fait accompli. Les dirigeants du parti socialiste faisalent souvent le jeu de Daragona, secrétaire de la confédération réformiste. Les syndicalistes marxistes restaient en minorité. La masse, retour de la guerre, ne trouve que chômage et misère. Les industries débauchalent. Les paysans n'employaient plus de personnel. La vie était aussi chère que durant la guerre. Le peuple s'agite en demandant du pain et du travail. Le gouvernement ne pouvant rien résoudre, les manifestations commencent à prendre un caractère d'insurrection. Dans les villes principales, comme Turin, Milan, Bologna, Florence, Rome, le peuple envahit les magasins qui ne veulent pas baisser leurs prix. Les produits enlevés sont portés aux Bourses du travail, où ils sont vendus moitié prix, pour le compte du syndicat. Après cette agitation, e syndicat des commerçants donne l'ordre de baisser les prix de 50 %. Première victoire de l'action directe, que les réformistes appellent « banditisme ». Mais la situation des chômeurs n'était pas résolue.

Les industriels n'ouvraient pas leurs portes. La seuje solution eut ete la conquete des usines par la force, pour faire reprendre le travail au compte des ouvriers. Mais l'U.S.1. n'etait pas assez forte pour prendre la responsabilite du mouvement. Le syndicat de la métallurgie (U.S.1.), qui ne comptait que 40.000 membres, lance un appet, disant que les trusts veuient faire mourir de faim les ouvriers et que les travailleurs colvent prendre possession des usines. La masse agit d'un coup et, dans les 48 heures, le fait est accompii. Les réformistes n'eurent pas le temps d'intervenir. Pendant pluseurs semaines, lis ne purent convancre le proietariat et le decider à quitter les usines. Alors, d'accord avec le gouvernement, iis étudierent un projet de controle par les ouvriers, avec partage des bénences. Mais l'U.S.1. surveillait de pres et faisait des meetings. Borghi, Manatesta, Sassi, insistaient aupres des ouvrlers pour qu'ils gardent les usines, car les reactionnaires prenaralent leur revancine et le proietariat serait. comme avant, condanné à la misere. Alors, les dirigeants reformistes, dans une réunion du comité de la F.I.O.M., decidèrent de donner l'ordre d'abandonner les usines et de créer des commissions de contrôle pour la gestion. Une partie suivit l'ordre de la F.I.O.M., decidèrent de donner l'ordre d'abandonner les usines iurent occupées par la force « publique ». Dans les campagnes, le meme mouvement subit le meme sort. C'est de la fabliesse du mouvement ouvrier qu'est nè le fascisme.

Le gouvernement, d'accord avec les réactionnaires, lance sa police et l'armée, formée par les militaires démobilisés, en chômage. Il organise des bandes « patriotiques », avec toute liberté d'action. On commence alors à rosser les éléments les plus révolutionnaires. Socialistes et communistes, au lieu de répondre par la force, d'accord avec les réformistes, lancent un appel au calme et acceptent le principe d'amistle avec le fascisme, prétextant ne pas vouloir d'effusion de sang. Ils laissent les anarchistes lutter seu

La réaction porte Mussolini au pouvoir en fin 1922, appuyée par le capitalisme italien et tous les éléments modérés et « démocrate ». En 1924, Matteoti se révolte contre le pouvoir de Mussolini. Il est abandonné par les socialistes et les communistes et tué par les gardes du duce. Le ça continue pendant 25 ans. Des milliers de nos camarades sont emprisonnés, déportés, assassinés.

sonnés, déportés, assassinés.

Pendant la guerre, beaucoup de camarades réussirent à s'échapper en gagnant la montagne avec les partisans. La guerre finie — la « libération» ! — ils ont repris chacun leur place. Les partis communiste et socialiste constituent la confédération, avec tous les résidus du fascisme. Pour mieux dire, ils ont continué les corporations fascistes, avec les mêmes lois et méthodes. Les partis de gauche au pouvoir ont donné l'ammistie à tous les fascistes, grands et petits. Les communistes ont voté la loi des accords de Latran, conclus précédemment avec le pape et Mussolini. Loi établissant le vote obligatoire. Enseignement religieux dans les écoles primaires et supérieures. Le Vatican au pouvoir. La principale préoccupation des partis de gauche est d'empêcher les révoltes de la masse. Tous les mouvements de révolte, ils les tournent en manifestations politiques, sans aucun caractère social. Exemple : le plan Marshall, le pacte atlantique, etc... De sorte que la masse perd de jour en jour conflance et déserte ses organisations.

Le pire est que nos camarades, en abandonnant le principe de constitution

confiance et déserte ses organisations.

Le pire est que nos camarades, en abandonnant le principe de constitution d'une centrale syndicale au sein de l'A.I.T., n'ont pas su profiter de la scission des démocrates-chrétiens, de peur d'être accusés de diviseurs. Ils perdront peut-être d'autres occasions, jusqu'au jour où il n'y aura plus d'espoir, parce que le mouvement anarcho-syndicaliste de la F.A.I. n'aura plus aucune influence sur la masse.

sur la masse.

Il serait nécessaire, avant qu'il soit trop tard, qu'un groupe de jeunes sorte un programme de rénovation ouvrière, selon les directives de la C.N.T. espagnole et française, et constituent une centrale en faisant appel à toutes les forces saines du mouvement ouvrier, en dehors de tout parti, de toute religion, pour la lutte de classes, pour l'abolition du capitalisme, de tout gouvernement, de tout Etat, pour le triomphe de la Révolution Sociale.

LA SITUATION AU PORTUGAL ET LA C.G.T. PORTUGAISE

La dictature de Salazar a été instaurée au Portugal le 28 mai 1926 ct depuis cette date, elle a dominé le pays sans interruption, soutenue par le gouvernement anglais, car le Portugal est une sorte de colonie écono-mique de l'Anglettre.

Contre l'instauration du fascisme s'était dressée la C.G.T. portugaisc, constituée au Congrès de Coimbra, en 1919; continuatrice des anciennes associations ouvrières du Portugal de la seconde moitié du xixe siècle, la C.G.T. a recutilli l'esprit de la Ire Internationale.

Pour cette raison, elle fut en butte aux persécutions de la République démocratique proclamée en 1910, mais elle s'opposa encore plus violemment au fascisme, avant et après sa victoire.

C'est pourquoi la dictature s'est efforcée, quoique en vain, de la dé-truire par tous les moyens.

La C.G.T.P. a résisté à la fois à une existence perpétuelle dans la clandistinité, aux répressions furieuses du Gouvernement et aux tentatives des politiciens de gauche pour la capter ou la détruire.

Sa tactique a toujours été celle de la charte de l'A.I.T.: action directe, antigouvernementale et opposée à toute collaboration avec les partis politiques. Elle a organisé, ou participé à des soulèvements contre le fascisme, et pindant la révolution espagnole, les travailleurs portugais ont participé à la lutte contre Franco par leurs méthodes d'action directe en tout ce qui était à leur portée.

Mais après le triomphe de Franco, tugal et les persécutions contre la C.G.T. sont devenues plus intenses; le triomphe des Jésuites et des fascistes a eu pour résultat l'emprisonnement d'un grand nombre de militants, la déportation de beaucoup d'entre eux au camp de Tarrafal, ou leur détention au Pénitencier de Coimbra. La typographie du journal, La Bataille, a été saisie; ce régime de terreur a obligé à réduire les hens à l'aide aux détenus et la publication de bulletins clandestins.

relations se sont élargies, le Conseil

Deux Conceptions

Mais de nouveau depuis 1941, les

(Suite de la première page.) fera d'eux des hommes et non, comme en ce moment, une matière sans âme, propre à suer du profit.

Au moment où les menaces de guerre se précisent, par suite d'un grossissement pléthorique des moyens de production et d'un amenuisement de la capacité de consommation, les travailleurs n'ont pas à apporter des ballons d'oxigène aux systèmes capitalistes qui

A rien ne leur sert de choisir entre les centrales syndicales au service des blocs impérialistes. Ils doivent se ranger résolument sous la bann'ère du syndicalisme révolutionnaire.

Par son indépendance et son dynamisme, il est le seul à constituer un obstacle sérieux aux fauteurs de guerre. En se plaçant nettement sur le terrain de la lutte de classes, internationaliste par essence et par définition, lui seul peut briser les cadres moraux et idéologiques qui enchaînent le prolétar:at et entravent son évolution vers le progrès

Ce Premier Mai 1949 doit être une étape nouvelle dans le développement de la conscience ouvrière, pour le renforcement de nos organisations d'action révolutionnaires, à l'abri des miasmes politiciens.

et les Comités confédéraux reconstitués. La Bataille a reparu en défen-dant toujours les principes de

Le mouvement ouvrier révolutionnaire portugais maintient toujours son indépendance à l'égard de toute compromission gouvernementale et de nature politique, ses principes d'action directe et garde dans le pays auprès de la classe des travailleurs son prestige d'organisation, qui, audessus de toutes les compromissions et intrigues politiques, défende et re-présente vraiment les intérêts des travailleurs. SITUATION ACTUELLE.

Comme tout Etat totalitaire, l'Etat au Portugal est omnipotent : il règle la durée du travail, fixe les salaires, les prix, réglemente l'enseignement et soumet le pays à une stricte cen-sure, en déportant aux camps ceux qui ne veulent pas se soumettre au

DUREE DU TRAVAIL.

L'Etat portugais avait adopté après la première guerre mondiale la journée de huit heures, et la Dictature oblige les patrons à l'appliquer; mais elle ne l'applique pas pour scs propres fonctionnaires et ouvriers qui sont obligés de travailler davanture et le supplément prest pas payé tage, et le supplément n'est pas payé heures extraordinaires comme dans l'industrie privée.

C'est d'ailleurs l'action direct travailleurs organisés dans la C.G.T. qui a obligé les patrons à appliquer la journée de huit heures, avant même qu'elle ne soit légale, et la loi n'a fait que ratisser un état de fait — ceci par exemple pour le bâti-

Il n'existe pas de taux de salaires fixés d'une manière générale, mais des organismes officiels étudient les conditions locales et de chaque dustrie et sixent ensuite les salaires. Ainsi existent les soit-disant contrats de travail, dont le taux de salaires est toujours inférieur à la satisfaction des besoins les plus élémentaires. Les patrons les considérent même si bas qu'ils paient leurs ouvriers à un tarif superieur à celui des contrats.

Le Gouvernement interdit toute augmentation de salaire sous prétexte qu'elle entraînerait une aug-mentation du coût de la vie. Or, l'Etat lui-même est responsable de l'augmentation du coût de la vie, puisqu'il vient d'autoriser une majoration de 10 % sur les tarifs des chemins de fer et une augmentation des loyers anciens, tout en refusant toute augmentation de salaires.

Les ouvriers et employés gagnent en moyenne 40 escudos par jour (les salaires officiels sont de 35), ce qui représente environ 1.000 par mois (défalcation faite des pourceutages dus à l'Etat, etc.), Or, le loyer moyen d'une maison d'habitation est de 1.000 escudos par mois.

Comment les ouvriers peuvent alors vivre et payer ce loyer? Ils vivent en général de façon misérable, habitent en promiscuité ou dans de vieilles maisons, sans hygiène ni

Quelques prix de produits alimen-Pain de 2º qualité: 1,80 le kilo

(escudo); Viande: 24; Pommes de terre : 1,60 ; Sucre rationné : 4,50 ; libre : 9,60 ;

Lait: 3,20 le litre. ENSEIGNEMENT. En ce qui concerne l'enseignement, l'Etat fasciste n'a qu'un but, l'obscurantisme. Selon Salazar, plutôt que de lire des livres impies et révolutionnaires, il vaut mieux être igno-

Les instituteurs sont mal rémuné-rés, et pour réduire l'enseignement, l'Etat le confie à des « régents », substituts des instituteurs, encore plus mal payés, qui n'apprenient qu'à lire, écrire et compter. De cette façon l'Etat économise de l'argent

qu'il emploie à l'achat de matériel de guerre et en subventions à l'Eglise Il a même un projet de supprimer l'Ecole primaire gratuite qu'il n'a pas encore osé appliquer, cependant. Un portrait de Salazar et un crucifix, achetés par les élèves, sont placés dans chaque classe. CENSURE.

Il existe au Portugal une censure officielle, qui ne laisse passer que les points de vue du Gouvernement, fasciste et catholique. Elle r'nd dif-ficile toute propagande et diffusion, ou discussions en toute lumière et liberté. La presse d'opposition ne peut être clandestine et expose ses auteurs à la prison et à la déporta-

PRISONS ET CAMPS DE CONCENTRATION.

Nos camarades sont les premières victimes de ce régime et peuplent les prisons et camps de concentration.

Outre, les diverses prisons et penitenciers de la métropole, le camp de concentration le plus strictement célèbre : « Le Camp de la Mort Lente », est celui de Tarrafal, où sont morts déjà en déportation les meilleurs de nos camarades : Mario Cas-telhano, Arnaldo Simoes Januario, telhano, Arnaldo Simoes Januario, José Alberto (ce dernier dans un camp non loin de Tarrafal, en Angola), et bien d'autres.

une île de Cabo Verde, et cet empla-cement a été choisi en raison de son climat déprimant, auquel peu d'organismes curopéens résistent, nismes curopeens résistent, il se trouve dans la zone équatoriale. En y ajoutant les supplices, les travaux forcés, la nourriture insuffisante, nos camarades y mourent, ou reviennent avec une santé ruinée pour le restant de leur vie : c'est ce que veut le gouvernement fasciste, qui pense pour ce dédennesses. pense par cc moyen sc débarrasser des opposants, sans avoir à pronon-

des opposants, sans avoir à pronon-cer de condamnations à mort. Institué en 1936, le camp ensuite a été placé sous la direction du capi-taine Joao Silva, personnage sinistre qui, avant de prendre possession de sa charge, est allé en Allemagne hit-lérienne, pour y étudier les méthodes de tortures employées dans les di-vers camps de concentration. A son retour, il s'est vu confler la direction du camp et il a accompli fidèlement sa mission : les châtiments se succédaient sans que les victimes en con nussent les raisons, les condamnés étaient entassés dans une petite hutte de dimensions exigues, presque sans air, chambre de torture dénommée : « Le Poêle »; il organisait aussi des brigades dites « sauvages », formées des meilleurs militants ouvriers, qui n'avaient d'autre but que la mort lente, par un travail violent et im-productif de terrassements, sans accorder la permission de boire ou même d'uriner.

La moindre plainte entraînait une diminution de la ration de pain.

Enfin, par un dernier abus, le Gouvernement annonce son intention de ne pas laisser rentrer au Portugal ceux des condamnés qui ont terminé leur temps de peine et n'y ont pas encore succombé, en les lais-sant terminer leurs jours dans ces îles malsaines, où ils mourront plus rapidement faute de soins et sans pouvoir résister au développement des maladies, tuberculose ou mala-dies coloniales, qu'ils ont contrac-

Les travailleurs doivent protester contre ces infamies, ce cimetière de vivants et cette place de supplices, et exiger la libération des condamnés et leur retour dans leurs foyers.

Comme l'Espagne, le Portugal souffre de la dictature fasciste et a besoin de la solidarité révolutionnaire des travailleurs, qui par l'action directe, détruiront le fascisme et la dictature dans tous les pays.

Pour la C.G.T. portugaise.

Sa délégation à l'extérieur.

Propagandistes, militants, partout
où vous le pourrez, protestez contre
le bagne de Tarrafal, résurrection des camps nazis.

PREMIER

ble une action commune pour la journée de huit heures. La décision unanime du congrès fut l'organisation d'une propagande énergique pour une grève gêné-rale nationale, qui devait éclater le 1er mai 1886. Déjà, sous cette menace de grève générale, une minorité d'ouvriers — 150.000 — obtinrent la journée de huit heures. C'est-à-dire avant la lutte. Les ouvriers, cependant, furent au combat avec

(Suite de la 1re page.)

plus de courage. Le 11er mai 1886, 216.000 ouvriers se mirent en grève. Le résultat immédiat de celle-ci fut que 42.000 ouvriers de plus imposerent leurs revendications. Donc, 192.000 ouvriers qui obtinrent les

huit heures. Cette victoire était un résultai de l'action directe, de la lutte indépendante des ouvriers et de leur intervention active dans l'écono-

C'est aussi en rapport avec ce mouvement de grève et l'agitation provoquée par celui-ci, que les anarchistes connus de Chicago furent condamnés à mort et cxécutés, à la suite d'une provocation policière, le 11 novembre 1887. Ils avaient fait un grand sacrifice dans la lutte pour les huit heures et leur exécution fut la révanche du capitalisme du dollar.

C'est donc après toutes ces luttes brillantes des ouvriers américains pour la journée de huit heures, que le congrès ouvrier international de 1889, tenu à Paris, décida de transformer le 1er mai de chaque année en journée de manifestation ouvrière internationale.

Depuis ce temps, bien des manifestations ouvrières de 1er mai se sont réalisées. La journée de huit heures était réalisée en beaucoup de lieux, mais de nouvelles revendications ont pris sa place. Cependant, beaucoup de celles aujourd'hui formulées par les or-ganisations ouvrières réformistes,

sont d'une telle nature que les ouvriers, en 1890, les auraient refusées comme mots d'ordre du mouvement ouvrier.

Les nouveaux mots d'ordre des manifestations de 1er mai démontrent clairement le caractère bourgeois du mouvement ouvrier de notre temps. Au commencement, on voulait la lutte de classes; maintenant, on propage l'hurmonie entre le capital et le travail. Avant, on luttait pour la liberté; aujourd'hui on accepte la limitation de la liberté par des la dictature s'est consolidée au Porlois réactionnaires. Au début, on manifestait pour l'internationalisme, aujourd'hui pour la patrie et la défense nationale, Autrefois, le mot d'ordre était : Prolétaires de tous les pays, assassinez-vous! Voilà la conséquence finale de la dégénération du mouvement ouvrier dans tous les pays.

Le mouvement ouvrier a commis deux grandes fautes. Il a reconnu le nationalisme et le militarisme et il s'est fié à la démocratie politique comme à un instrument dans la lutte pour le socialisme et contre la guerre et le fascisme. Au lieu de cela, il aurait dû soutenir la cause de l'internationalisme, en combattant le miitarisme par l'action directe. En outre, le mouvement ouvrier aurait dû se donner à la lutte socialiste-révolutionnaire pour la rénovation totale de la sociélé.

Il faut créer une nouvelle ligne internationaliste et socialiste pour le mouvement ouvrier. Nous autres, syndicalistes révolutionnaires, devons être dans la première ligne de cette lutte. Il faut revaloriser l'effort propre des ouvriers, dans l'action pratique et

directe. Pour un nouvel internationa-

Contre le militarisme et la guerre — par l'action directe! Pour une lutte rénovatrice de la société, avec les organisations économique de lutte comme instrument révolutionnaire!

Nº 14 1er JUIN 1949

Paratt tous les Mois

ABONNEMENT: 1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS

75, r. du Poteau - PARIS-18°



107 milliards pour les dépenses militaires en 49

(les journaux 26-5-49) Peuh! Une bagatelle!

La S.N.C.F. est en déficit de 21 milliards

Au volour! Au crime! LES CHEMINOTS NOUS GRUGENT! 107 + 21 - 128 milliards LAMPISTE TU PAIERAS LE TOUT...

AUTOUR D'UNE POLÉMIQUE SUR DES CHIFFRES

VERS LE DECLIN

OUS ne prendrons pas parti dans la querelle qui oppose F.O. à la C.G.T. sur l'évaluation de leurs effectifs.

Que F.O. soit une organisation « fantôme » comme le prétend la C.G.T., ou que la C.G.T. ait distribué les cartes, dans certains lieux, pour grossir l'importance de ses adhérents, selon les affirmations de F.O., pour nous, qui sommes habitués aux rivalités des parts, la question est ailleurs.

Il est certain que depuis quelques mois nous assistons à un affaiblissement du mouvement syndical. Corollaire inévitable de la politisation des syndicats, des mouvements revendicatifs et de la mult.plicité des centrales syndicales, qui sont le prolongement des partis.

Chacune d'entre elles s'efforce de conserver le caractère « représentatif », d'où la surenchère sur les effectifs.

n'aient pas conscience du rôle de du-

peur et de dupé qui leur échoit. Le

contraire serait de la nhiveté. Mais

rien ne les rebute. Pas plus les af-

fronts qu'un enlisement dans le

Et c'est à qui rivalisera de zèle pour parvenir à cet étiage d'infamie.

Les postes de direction synd.cale, fé-

dérale ou confédérale, sont l'objet d'âpres compétitions, laissant der-

rière elles des rancœur, et des ini-mitiés. Des orgueils freissés gémis-sent devant la sinécure qui leur a été

enlevée par un laquais pas servite.

Et tout ce monde fossile et cor-

rompu moralement parle de syndica-

lisme à longueur de journée. On en

rirait, si les intérêts des ouvriers

le prolétariat a porté son jugement,

qu'il le signiste un peu plus chaque

jour par son dégoût et qu'il le mani-feste à grands coups de pieds...

qu'ils comprennent que nous sommes

les seuls à suivre les traces du syndi-

Oui, les ouvriers ont raison. Mais

Mais à quoi bon s'étendre, puisque

déshonneur et la honte.

n'étaient en jeu.

calisme révolutionnaire,

celui de nos aînés, dont

quelques-uns vivent en-

Cependant, pour un observateur objectif et attentif, il n'y a aucun doute sur le discrédit du réformisme au sein de la classe ouvrière. Cette mésiance est légitime, parfaitement justifiée.

Qu'on le veuille ou non, les ouvriers n'ont pas tellement la mémoire courte. Ils ont fait l'expérience de la collaboration de classes. Ils se sont rendu compte qu'en définitive il fallait recourir à l'action directe pour obtenir quelque chose. Ils ont vu que les interventions auprès des pouvoirs publics n'ont fait que compromettre leur situation matérielle par les marchandages.

Continuellement bafoués et roulés, à juste titre ils marquent leur préférence pour des moyens et des so-lutions plus radicales, plus saines.

Or, F.O., si elle a pu, dès le départ se développer, grâce à la confusion qui existait à ce moment dans les milieux syndicaux et par les illusions qu'elle avait engendrées, a montré, dans son évolution, que rien ne la distinguait du réformisme traditionnel, que ses méthodes constituaient l'abandon permanent des intérêts ouvriers sous prétexte d'intérêt général ou national.

Le jour où elle accepta les fonds soutien moral et le concours financier du businessman du syndicalisme américain, la complicité tacite de tous les adversaires du communisme pour favoriser son action, le discrédit commença à la frapper.

Mais la raison principale, la raison majeure de son déclin provient du peu de retentissement qu'ont les formules et les positions dénuées de virilité en cette époque de déséquilibre social permanent. Quoi qu'on en dise, les ouvriers se souviennent parfaitement des conséquences de la collaboration de classes, tant prônée par les réformistes entre les deux dernières

Et puis, au fond, qu'est-ce que cette centrale hybride? Pas seulement un groupement antisoviétique, surtout un rassemblement de gens animés par un sentiment commun: la phobie révolutionnaire. A les entendre, on sent nettement que leurs ennemis ne sont pas à droite, mais à gauche. En d'autres termes, ce sont des conservateurs, des gens sans foi en l'avenir, constamment tournés vers le passé, avec les institutions qui permettent de mettre leur « talent » en valeur.

Ils sont syndicalistes comme d'autres sont députés, sénateurs ou conseillers généraux. Une carrière, quoi ! Mais qui ne deit pas être troublée par les complications de la vie sociale.

Il ne faudrait pas croire qu'ils

COMMISSION D'AIDE **AUX ANTIFASCISTES** DE BULGARIE

C.C.P. Laurent 3445-63 Paris

En raison du manque de place, la liste des dons reçus paraîtra dans le prochain numéro du C.S.

En fouillant leurs poubelles

Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

« LES 12 % »

« LES 12 % »

La Fédération de la Presse s'est engagée verbalement, malgré les refus et les atermoiements gouvernementaux, à faire bénéficier toutes les catégories de la Presse (ouvrlers, employés, journalistes) d'une augmentation de 12 %, avec effet rétroactif au 1er janvier 1949.

Etant donné que la Fédération Patronale laisse toute latitude aux entreprises de presse pour adapter cette augmentation aux situations locales, nos camarades devront, dans la mesure du possible, tenter de transformer une telle augmentation en prime uniforme de vie chère mensuelle.

L'AFFAIRE « FRANCE-SOIR »

Alors que Le Peuple observe un silence prudent sur cette affaire, nous devons af-firmer notre position: il n'y a pas de presse libre dans un régime où règne

presse libre dans un regime l'argent. Et la raison du mutisme du journal stalino-cégétiste ne serait-elle pas dans le fait qu'il est distribué, depuis de nom-breux mois par le « trust vert » Hachette?

ÉDUCATION SURVEILLÉE (qu'ils disent...)

M. Robert Fabre, secrétaire général du C.N.P.F., pour les affaires économiques, a fait, le 3 février 1949, une conférence ...à la demande du secrétaire du Syndicat F.O. des fonctionnaires du Ministère de l'Economie nationale, devant les membres de ce syndicat.

PACI-BELLICISTES

« Le potentiel industriel de Défense Na-tionale doit être défendu contre l'emprise étrangère. » (Le Peuple, nº 235.)

Dans le numéro d'avril, nous disions: «Y eut-il vraiment gestion ou-vrière?»

vrière?»

NON, mais expérience et exploitation politique.

L'administrateur séquestre nommé
en 1944 par Yves Farge était adhérent à un groupement politique dit
« des masses». Il était assisté d'un représentant cuvrier et d'un représentant « cadres » formant comité de gestion. Mais les décisions étaient prises
par l'administrateur. Son premier
geste fut de faire enlever des ateliers
les panneaux « défense de fumer », et
ce fut à peu près tout. On distribua

ce fut à peu près tout. On distribua

(Suite en page 2.)

Aux Usines Berliet

BAS

OUTES les centrales syndicales réformistes françaises (la CN.T. révolutionnaire, a eu naturellement une atlitude duférente) se sont proncnées pour l'entrée de leurs délégués dans les Comités d'Entreprises. Avant même que ces comités solent institués, elles en avaient demande l'institulon et c'est par des textes législatis en date des 22 février 1945 et 16 mai 1946, que la réglementation de ces organismes a été mise au point.

Il a pu sembler que l'unique souci des organisations ayant sollicité cette législation ait été de faire purticiper les travailleurs salariés à la gestion de la production, la fonction du delégué au Comité étant autre que celle de dé-légué du personnel. Puissent les tra-vailleurs qui ont écouté complaisamment les chantres de la doucereuse « collaboration » que devait apporter cette réforme, ne plus se faire d'illu-sion à ce sujet !...

Pour les communistes, l'objectif était plus précis. Ils voyaient, dans les Comités, un moyen d'avoir leurs hom-Comités, un moyen d'avoir leurs hommes au cœur des entreprises, ce qui les eût grandement facilités, en cas de prise du pouvoir. Si, aujourd'hui, il leur arrive de bouder ces Comités, c'est en raison d'une stratégie de circonstance, due en partie à l'affaiblissement de leur influence. Leurs déclamations actuelles contre « la collaboration de classe » n'est qu'occasionnelle. Et si, demain, leur tactique l'exige, ils redeviendront les hystériques de l'Union nationale. (N'oublions pas qu'en Tchécoslovaquie, les « Comités patriotiques d'entreprises » ont joué un rôle impor-

tant dans le soutien apporté au coup

d'Etat « communiste »).

Aux termes de la loi, le Comité d'Entreprise, compose de la Direction ou de son representant, ainsi que des délegues ouvriers, a pour mission de gérer ou de contrôler les œuvres « sociales », d'étuaier toutes suggestions faires par la direction ou le personnel dans le but d'amiliorer le rendement; il peut emettre des vœux sur l'organisation genérale de l'entreprise. Il a droit de regard (c'est la loi qui le dit, mais la réutité se charge de corriger cette erreur) sur tout ce qui toucne à la gestion de celle ci

gestion de celle-ci. Les delégues du personnel (loi du 16 avril 1946) ont à surveiller l'application de la législation ouvrière en général, à se faire les interprétes des travailleurs, aussi bien dans des cas individuels que collectifs. Pour atteindre la Direction, ils passent souvent par le Comité d'Entreprise. Toutefois, et bien que dans cet imbroglio de « règlements » il arrive que tes fonctions de ces deux delegations se con-fondent, eties sont de caractère bien different l'une de l'autre. L'interven-tion des délégués du personnel tend à faire respecter des engagements pris par l'employeur sous la pression de l'action acrecte. Quant au Comite d'Entreprise, et malgré les apparences en certaines situations particulières, il collabore plus ou moins « fraternellement » à la gestion d'une entreprise qui appartient à l'employeur — peu im-porte que cet employeur soit l'Etat, le problème reste le même.

Mais les plaideurs des Comités d'affirmer: par ces organismes, des tra-vailleurs désignes pur leurs camarades, vanteurs designes par leurs camarades, sont mêlés aux travaux de gestion de l'entreprise. Là, ils se formeront. Le Comite deviendra pour eux l'école du gestionnaire, dans laquelle ils apprendront tous tes secrets de la comptabilité savante, de la capitalisation, de l'amortissement et du renouvellement des mais des milles estembles et de l'amortissement et du renouvellement des mais des milles estembles du materiel, le calcul des prix de revient; ils acquerront une vue d'ensem-ble et le sens des responsabilités, etc. En attendant le jour (ajoutent les mieux intentionnés) où les travail-leurs auront la gestion complète de l'entreprise, où le délégué pourra mettre au service du peuple les connais-sances acquises, il s'initiera aux ruses patronales, par lesquelles les bénefi-ces, à l'aide de bilans adroitement pré-sentés, apparaissent comme des pertes. Tout en préparant la gestion ouvrière de demain, le délégué au Comité serail, pour le présent, la machine à dépister la malhonnêteté patronale, à dénoncer les justifications légales des abus pa-

Ce raisonnement nous oblige, avant d'aller plus loin, à rappeter en quel-les circonstances et dans quels buts ont été institués les Comités d'Entreprises.

(Suite en page 2.)

"Sécurité" ou INSECURITE SOCIALE

Tout le monde connaît ce journal du matin dont le sous-titre pro-mettait une lutte qui devait aller de la « résistance » à la révolution. Sans vouloir faire d'à-peu-près, il est en train de se débattre entre la con-sistance (envers ses lecteurs), et la constipation (envers ses collabora-teurs plus ou moins accidentels).

Le nombre de ses lecteurs baissant Le nombre de ses lecteurs baissant en conséquence régulirement au grand dam du marchand de cacahuètes tunisien — on suppose qu'il en fait le commerce en gros... — chargé de le renflouer périodiquement, la rédaction a mis en œuvre un procédé qui ne brille guère par son originalité. Les enquêtes auprès des rares lecteurs se poursuivent presque sans arrêt : que pensor-vous presque sans arrêt : que pensez-vous de ceci, quelle est votre opinion sur tel sujet ? Les intéressés ne le sont sans doute guère, car très peu ré-

C'est ainsi qu'avant de leur demander leur avis sur ce procès bien parisien qui mit aux prises Tartares et Yankees, le sujet de l'enquête était celui-ci : La Sécurité Sociale peut-elle être améliorée?

L'enquête tourna court, pour les raisons que nous donnons plus loin. Mais ce qui ne manquait pas de piquant, c'était les recommandations piquant, c'était les recommandations de l'enquêteur, un certain J. Armel. Se prémunissant contre les récriminations trop évidentes qu'il pressentait : rien ne va... La Sécurité Sociale n'est qu'une administration de plus qui dépense à elle seule 325 milliards... On donne l'argent, on n'en reçoit jamais... Tout allait mieux avant que ça existe, etc. »

Et balayant d'un souffle ces vétiles. il décrétait péremptoirement :

les, il décrétait péremptoirement : « Mettons-nous d'accord. Nous lais-

serons de côté ces critiques dont nous abandonnerons bien volontiers à d'autres la généralité et l'absur-dité (sic). Restons sur le plan sé-rieux, il y a assez à faire comme cela. »

cela. »

Vous voyez le système : dites ce que vous pensez de la S.S. à condition de n'en pas dire de mal. Il n'y

tion de n'en pas dire de mal. Il n'y a cependant, nous semble-t-il, pas grand bien à en dire.

Le journal en question ne nous avait, en tous cas, pas habitués jusque-là à de telles restrictions. Nous le constatons sans plaisir : de qui a-t-il reçu des consignes aussi précises? Craindrait-il de déplaire en hhaut lieu ou l'enquêteur serait-il personnellement intéressé à ce que rien ne soit changé au système actuel? Nous inclinerions à le pen-

ser.
De toutes façons, son initiative ne pe toutes laçons, son intrative le fut guère couronnée de succès. Requi-il cinquante réponses? Ce n'est pas très sûr. Et cla s'explique.

Peut-on raisonnablement espérer faire un être viable d'un monstre

éjecté avant terme, concu dans les soucis politiques et les affres électorales. dont les premiers pas furent guidés par des bateleurs qui n'aspiraient qu'à tirer parti de ses difformités pour abuser le public, qui sera sous peu invité à remolir l'escarcelle vide de ces montreurs de foire? Coursei trouvent que tout ve foire? Ceux-ci trouvent que tout va bien... pour eux, puisqu'ils profitent de la situation. Mais iront-ils jus-qu'à nous faire croire que tout va bien aussi pour les assurés? Non. Le monstre étant en l'occurrence la Sécurité Sociale, nous jugerions plus humain, en même temps que plus rationnel, de le faire disparaître.

(Suite en page 4.)

ensuite des participations aux bénéfices, comme dans toutes les entreprises. Mais, comme chez un vulgaire capitaliste, elles furent distribuées au pourcentage des salaires. Ce qui favorisa les cadres. Et les cuvriers furent "gros jean" comme devant.

L'achat du domaine de l'Etat pour les convalescents de l'usine, dont on fit une colonie de vacances pour les fit une colonie de vacances pour les enfants du personnel, fut une bonne intention du comité central d'entre-prise. Mais nous voudrions bien savoir à combien de dizaines de millions se monte son prix d'achat ainsi que la réfection des locaux, totalement igno-rés du personnel.

De 1944 à 1947, des attaques furent De 1944 à 1947, des attaques rurent portées contre une partie du personnel de maîtrise qui n'adhérait pas au parti de l'administrateur. L'une d'elles déclencha une grève des cadres, qui dura près de deux mois et faillit amener la chute pure et simple de l'entreprise. Ceci prouve qu'il n'y eut pas gestion ouvrière, mais lutte entre groupements nolitiques nour la maingroupements politiques pour la main-mise sur les usines.

La gestion, ç'aurait été l'élection de la direction par l'ensemble du person-nel, en mettant chacun à sa place sui-

nel, en mettant chacun à sa place suivant ses connaissances, sans tenir compte des opinions politiques.

Lorsque nous posions ces suggestions, on nous disait qu'il était impossible de se passer de l'Etat, afin de ne pas se priver de son aide financière. Que l'industrite privée ne voulent de l'archive les passes produits privées passes de l'entre les litres les passes de l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre les passes de l'entre l'entre les passes de l'entre drait pas livrer les produits nécessaires au fonctionnement des usines.

Mais depuis cinq ans que les usines Berliet sont sous séquestre, jamais el-les ne reçurent une aide financière quelconque, bien que différentes dé-légations soient allées chez le minis-tre, pour faire hâter le vote des sta-tuts devant les mettre sous sa tutelle.

tuts devant les mettre sous sa tutelle.

Quant à la seconde objection, rappelons que, jusqu'en 1946, la C G.T. comptait 90% des ouvriers dans ses rangs. Il lui auralt été très facile de donner l'ordre aux sections syndicales des usines fournisseuses de Berliet, de mettre les patrons dans l'obligation d'assurer l'exécution des marchés.

Mais les bonzes ne vou aient pas de ce syndicalisme traitant de section syndicale à section syndicale, par-dessus les gouvernants C'eût été la démonstra'ion de leur inu ilité. Les pentifes de la C.G.T. veulent bien abolir le capitalisme privé, mais seu'ement pour en prendre la place. Ils ne veulent pas que soient mises en pratique les paroles de Bakounine: «L'émancipation des travailleurs doit se faire sur le plan économique.»

sur le plan économique.»

L'usine Berliet aurait pu être le point de départ d'une révolution, de notre révolution : l'usine aux ouvriers. On pense bien que ni les polificiens

ni les fonctionnaires «syndicaux» grassement payés, ne le voulaient. Et les ouvriers font les frais de leurs trahisons.

FUENSAM.

LA PAIX EN MARCHE

« Toute attaque ar e, affirme Acheson, rencontrera une déf use collective. » (Le Monde, 20-21 mars 1949.)

« Une agression déctenment une ri-poste américaine immédiale: » (Le Monde, 20-21 mars 1949.)

« Les Russes prépareraient de grandes manœuvres de printemps, avec le con-cours de quelque cinquante mille Allemands. »

(Le Monde, 16 mars 1949.)

« Au Tonkin, les Français ont la situa-tion bien en main. Les parachutistes ont dégagé le poste de Lao-Kay encerclé par le Vietminh... Les cadavres laissés par l'ennemi sur le terrain permirent de recon-naître la participation de Chinois à l'ac-tion du Vietmint... Nos pertes ont été de deux morts et dil blessés... L'avenir offre des perspectives plus sombres.»

(Le Monde, 28 mars 1949.) Les voilà bien, les lendemains qui chantent...

F. R.

A BRETTON-WOODS LE COIN DE L'A.I.T.

nant les facteurs qui ont contribué à l'élaboration du plan Marshall, nous marquions les responsabilités des différentes équipes politiques qui se sont succédé au pouvoir depuis 1945. Aujourd'hui, par un retour en ar-rière, nous allons pénétrer le sujet

analyser les raisons véritables qui l'ont inspiré.

Remontons à la période d'avant-guerre, après le triomphe du nazisme

Lorsque ce dernier prit possession du pouvoir, dans une crise économique sans précédent, affectant l'ensemble du régime capitaliste, dont les craquements se firent sentir avec l'effondrement des cours à Wall-Street, en 1929, l'industrie allemande connaissait un marasme complet, sans issue dans le cadre d'une économie tradi-

tionnelle et libérale.
Le nombre des chômeurs était con-

un territoire devenu trop étroit.

L'Allemagne, venue trop tard à l'industrialisation, n'ayant pas acquis à temps la maturité économique, à temps la maturité économique, comme l'Italie et le Japon, ne put participer aux grandes compétitions colonialistes qui lui eussent assuré les sources de matières premières néces-saires à son industrie, parfaitement organisée par la suite. Cette similitude de situation amena

cette similitude de situation amena plus tard la conjonction des trois pays vers des aspirations impérialistes communes et la formation de l'Axe. Le III^s Reich inaugura une nou-velle politique économique et finan-cière, non pas guidée par une idéolo-gie s'opposant fondamentalement au

DANS L'ENSEIGNEMENT

C'EST NOUS QUI SOMMES EN .. CADRÉS

capitalisme libéral, mais par les nécessités qui résultaient de l'effondrement des activités industrielles et commerciales.

Le problème capital à résoudre était celui des échanges. Pour se procurer des matières premières, il fallait ex-porter pour trouver les devises indis-pensables à leur paiement. Sinon, la crise interne du capitalisme allemand fut allée en s'aggravant.

fut allée en s'aggravant.

D'ailleurs, les réserves d'or de la Reichsbank, de 2.724 millions en 1926, étaient tombées à 66 millions en 1936. Il n'y avait, par conséquent, pas d'autres solutions que de s'orienter vers les marchés extérieurs.

Puisque l'or faisait défaut pour acheter selon les règles traditionnelles des échanges, les dirigeants allemands userent de stratagèmes financiers in-

des echanges, les dirigeants allemands usèrent de stratagèmes financiers in-génieux, qui leur permirent de remet-tre en route la machine économique et aussi grâce à la politique d'arme-

Par l'institution du contrôle des changes, le trafic de l'or et des devi-ses fut rendu impossible pour les par-

Par l'établissement d'une parité entre les importations et les exporta-tions, fut évitée la détention de marks

tions, fut évitée la détention de marks par l'étranger.

Pour exporter avec plus de succès et pénétrer les positions économiques de concurrents de l'extérieur, on prit des mesures de dumping pour certains produits, on utilisa le clearing ou le troc, on créa des marks spéciaux à taux différents et le paiement des créances en marchandises.

La mise en œuvre de ce système souple et compliqué releva considéra-

que de l'Enseignement. Alors pourquoi se géner et prendre des gants... On a vu ninsi partisans patentés et ennemis camoufiés de l'Ecole s'unir pour rejeter au nom du principe de la conservation des privilèges — 6 historique nuit du 4 août — une proposition qui amenait un peu plus de justice. On a vu, miracle étonnant, Garaudy voter comme Deixonne !! Grâce à nous l'unité nationale, l'Union Sacrée s'est trouvée un instant refaite. Grâce à nous, contre nous.

blement la part des exportations allemandes dans le commerce sud-est européen, au détriment des puissances occidentales et des Etats-Unis. Son expansion alla encore plus loin. Elle prit pied, ainsi que le Japon, dans les pays de l'Amérique latine, considérée sphère d'influence réservée aux Etats-Unis et à l'Angleterre.

C'est ainsi que pour la Bolivie, le pourcentage de ses importations allemandes passe de 13,6 % en 1926, à 17,9 %; pour le Brésil, de 12,7 % à 25,8 %; pour le Chili, de 15,5 % à 25,8 %; pour la Colombie, de 14,4 % à 17,3 % (1). A part l'Argentine, dans les autres pays de l'hémisphère, la progression fut la même.

Et, sur un point du globe comme

Et, sur un point du globe comme sur un autre, les impérialismes riches, gavés d'or, installés dans d'immenses colonies dont ils contrôlaient les richesses naturelles, faisaient les frais de l'expansionnisme de l'Axe.

Cette brève analyse fait mieux com-prendre les raisons réelles de la grande guerre, de la «libération», qui fut surtout celle des grands for-bans de l'économie mondiale, contrés par des impérialismes rivaux, sou-cieux de les sunnlanter

cieux de les supplanter. Des grandes « démocraties » qui ont gagné la guerre, les Etats-Unis sont seuls triomphateurs.

Ils sont en mesure d'imposer leur loi au vieux monde, affaibli, ruiné. Ils savent que les conditions dramatiques dans lesquelles vivent «vainqueurs» et vaincus, peuvent les amener à rechercher des mesures non-conformistes, à ressusciter les théories économiques du nazisme et du fascisme. Ils se sont battus pour retrouver prépondérance et prospérité, pour exploiter le monde en liberté, alors ils imposent leur volonté: retour sans réplique à l'économie libérale.

Ce sont les accords de Bretton-Woods et de Washington, puis le plan Marshall.

RED.

(1) D'après les chiffres cités par Henri Claude, dans : « De la crise économique à la guerre mondiale ».

(Suite de la première page.)

L'Italie et l'action révolutionnaire

Dès que l'Italie fut libérée de la guerre et du fascisme, les organisations politiques formèrent des cadres syndicaux. Et naquit une centrale composée de trois courants : communiste, socialiste, démo-chrétien. On l'appela: C.G.L.I. (Confédération Gé-

La répression en Espagne

Un nouveau procès politique est en préparation à Madrid, devant un tribunal militaire, contre 27 militants arrêtés en 1948, accusés d'avoir travaillé à la réorganisation de la C.N.T. Le procès est basé sur la loi contre le communisme. 17 d'autre aux cent me communisme. 17 d'entre eux sont me-nacés de la peine de mort.

Voici quelque temps, de violents combats se sont déroulés dans les rues de la ville d'Orense, entre la garde civile et les guerrilleros, qui utilisaient des bombes et des fusils-mitreilleurs mitrailleurs.

A La Corogne, un procès est inten-té à 50 antifascistes. La peine de mort est demandée contre Julio Va-zarra, trente ans de prison contre les autres. Les communistes affirment que les résistants arrêtés sont des communistes, mais « Solidaridad Obre-ra » déclare que cette affirmation est fausse, maisque les guerrilleres sont fausse, puisque les guerrilleros sont des antifascistes sans étiquette de

Deux militants de la C.N.T., Justiniano Garcia et Pedro Acosta, viennent d'être fusillés par Franco.

La lutte pour la liberté continue en Espagne, plus violente que jamais.

(Informations A.I.T.)

Avec ces comités, les gouvernants et les chefs d'entreprise ont réalisé ce tour de force : utiliser au maximum les capacités populaires d'organisation, sans se créer d'obligations nouvelles à l'égard des travailleurs. Ces organis-mes viennent renforcer toute une série

de mesures qui trompent le peuple sur sa véritable position dans la guerre sociale. Par ce nouvel artifice, les tra-vailleurs qui s'y laisseraient prendre pourraient être amerés à trouver con-fortable leur installation au sein de

fortable leur installation au sein de l'entreprise (et si vraiment le régime a du bon, pourquoi vouloir le dé-

truire?) Et ainsi, le comité devien-drait, sans qu'ils s'en aperçoivent — en supposant qu'ils soient dupes — le

mécanisme devant limiter les conséquences de leurs légitimes prétentions

Mais, va-t-on nous rétorquer, pour

à gérer la production.

plupart des anciens fonctionnaires fascistes n'ont pas changé de place; ils ont changé de chemise et de carte et continuent sous les nouveaux dirigeants. L'animateur principal de cette organisation est le député communiste De Vittorio, qui abandonna l'U. S. I. pour devenir ce qu'il est, avant le fascisme, en reniant ses idées syndica-listes révolutionnaires nouve se don cisme, en reniant ses idees syndica-listes révolutionnaires, pour se don-ner à la politique et devenir ensuite communiste. Les deux autres secré-taires généraux sont : un socialiste et un démo-chrétien, bien loin d'être des syndicalistes et surtout des révolu-tionnaires. Nos camarades, anciens dirigeants de l'U.S.I., craignant d'être accusés de scissionnisme, se sont re-fusés à reconstituer l'U.S.I. et se sont liés à l'Unité syndicale avec les au-tres, mais diminués, car l'organisation est dirigée par d'autres. On cherche à leur donner quelques places, mais les principales comme les Bourses du tra-vail à Turin, Milan, Gênes, Rome, etc., sont données aux socialistes, commu-nistes, sénateurs et députés. Vu l'inactivité de nos éléments, aux congrès de Carrara et de Bologna on chercha à réanimer les comités de défense syndicale constitués par nos camarades, mais la réaction intérieure

nérale des Travailleurs Italiens). Ces trois partis eurent du mal à choisir

un programme. Ils continuaient les corporations anciennes. Du reste, la

plupart des anciens fonctionnaires

des autres maîtres de l'organisation empêcha l'efficacité de la propagande et la formation de ces comités. Après trois ans d'activité, les résultats sont zéro. On n'envisage pas de remédier à cette défaite par la constitution d'une centrale adhérente à l'A.I.T. Avant, on craignait d'être traité de diviseur. A présent, que les démo-chrétiens ont constitué leur centrale, il n'y a plus de raison de croire à cela. il n'y a plus de raison de croire à cela. Mais nos camarades persistent dans la même erreur. Ils voient bien que la masse est dégoûtée de la politique : on se sert de l'organisation pour la propagande électorale et la défense des intérêts capitalistes. On s'occupe du plan Marshall, on fait grève contre le pacte atlantique et on ne s'occupe pas de la misère du prolétariat italien, avec ses deux millions et demi de chômeurs. Chaque grève violente, les dirigeants l'étouffent en disant que les dirigeants l'étouffent en disant que le moment n'est pas encore venu. On fait faire des grèves d'une heure ou deux. Les politiciens se servent de la masse et l'abandonnent ensuite.

De 1919 à 1921, les politiciens ont trahi. Ils continuent aujourd'hui. Ils ont permis le triomphe au fascisme. On a laissé Mussolini gouverner 25 ans, avec tous les crimes, comme celui de Mattéotti. On a emprisonné des milliers d'antifascistes dont beaucup sont encore en prison. Et les communistes, socialistes, etc., ne font rien pour les en sortir. On a fait des amnisties pour les criminels fascistes. Et les partisans qui ont lutté pendant des années dans les montagnes, pourrissent dans les prisons.

Ce ne sont donc pas les moyens de propagande qui manquent à nos camarades pour démasquer toutes ces tromperies, ni les exemples pour faire comprendre aux travailleurs qu'ils ne doivent rien attendre de ces gens-là.

Le prolétariat italien doit s'organiser et ne pas perdre de temps en grèves politiques. C'est le seul moyen de donner le coup de grâce au capita-

P. CELSON.

(Le Peuple, nº 237.)

a nous l'unité nationale, l'Union Sacrée s'est trouvée un instant refaite. Grâce à nous, contre nous. Quant au gouvernement — qui discrètement a enterré au début des vacances de Pâques, sarés tambour ni trompettes — les deux dernières tranches de reclassement, pour deux ans (parce qu'il sait que pendant deux ans le coût de la vie ne va pas augmenter... Il est calé, le gouvernement). Quant au gouvernement donc, comment « notre » ministre nous aurait-il défendus énergiquement devant la désunion syndicale et l'unanimité parlementaire? Alors, camarades, avez-vous compris? Atez-vous compris combien vos besoins et eux de tout l'enseignement comptent peu, combien la simple justice compte peu pour ces politiciens — tous ces politiciens — occupés seulement du jeu partisan et parlementaire? « Sentez-vous compten reste justifiée la vieille mise en garde du Troisième Congrès de la Fédération des Syndicats (au Bouscat en 1888): « Le Congrès engage les travailleurs à se séparer nettement des politiciens, qui les frompent »? Si cet échec permet de faire pénétrer parmi nous cette idée que notre salut ne peut venir que de nous-mêmes, alors cet échec aura été plus utile qu'une victoire, alors il faudra changer le titre de mon papier, car nous ne serons plus alors en... cadrés, mais nous nous sauverons nous-mêmes. G. COUTANT. gard », les délégués auraient le « pou-poir » de donner des suggestions. Mais que ces suggestions, au lieu de tendre à accroître les bénéfices patronaux, concernent l'amélioration du sort des travailleurs et que l'employeur les re-jelle les sélégués pont avent reconstructures. jette, les délégués n'ont aucun recours juridique efficace. C'est l'action directe — la grève — qui décide encore en dernier ressort. En çe cas, les militants syndicaux, les délégués du personnel suffisent. En fait, d'un point de vue strictement prolétarien, la délégation au Comité d'Entreprise ne SERT A RIEN. sur l'Allemagne en matière d'arme-ments. A l'origine, leur création ne

A BAS LES COMITÉS D'ENTREPRISES

C'est dès 1942, qu'en Angleterre et en Amérique, ils ont fait leur appari-tion, au moment où les « alliés » de-vaient rattraper le retard qu'ils avaient visait pas à faciliter on ne sait quelle embrassade patronale et ouvrière, à « rapprocher » les travailleurs de leurs employeurs, mais à combiner les initiatives des uns et des autres, dans des organismes communs, pour accroître la production de guerre. Lorsqu'en 1945, ils furent institués en France, c'est encore à l'accroissement de la production qui pensaient gouvernants el patrons. Pour ce qui est du droit de regard sur la gestion, que les tra-vailleurs auraient acquis par ce moyen, il ne faut voir en lui qu'une illusion d'avantage, devant compenser l'apport de l'initiative ouvrière, un effort de plus pour convaincre les masses travailleuses que quelque chose était changé dans la structure économique.

Corrolairement au «droit de re-

Les 48 heures dans les Compagnies de Navigation

Dans les compagnies de navigation, là comme ailleurs, le syndicalisme étatisé a donné la mesure de ses méthodes malfaisantes dont les résultats piteux se font sentir maintenant aux

Le dernier article de Minfroy au sujet du cadre unique souignant l'injustice criante que constituait par rappor à l'ence ciante que constituait par rappor à l'ence de maintien des «droits» acquis comme condition du cadre unique. Mais il n'osait tout de même pas prévoir que le maintien des privilèges — car il n'y a pas d'autre terme — d'un petit quart du cadre normal, privilège qu'un referendum du S.N.E.S. (toutes catégories) condamnait par \$5 % des voix, ferait condamner par l'assemblée hationale presque unanime sinon une de la situation du personnel dans le secondaire. C'est pourtant ce qui s'est fait et quelques remarques s'imposent en conclusion de cette défaite de la justice.

19 Un peu d'histoire nous apprend que ces distinctions en cadres et catégories ont une origine purement géographique et économique : Le cadre supérier est l'ex-cadre parisiem dont les avantages financiers très sensiblement plus chère dans la région parisieme qu'en province. A cette distinctions économico-géographique a été assimitée une discrimination « qualitative » du fait que les nominations dans la région parisieme not, un certain temps. été réservées à une « élite » officiellement consacrée. A l'heure actuelle, la distinction et de la consense de la l'heure actuelle, au centre de nos

a the majoration de salaires. Il fal-lait faire honneur au slogan du mo-ment — produire, produire. Le syndicat C.G.T. de l'époque — dont la direction n'a pas changé au-jourd'hui sous l'étiquette F,O. — ac-cepta sans réaction, après quelques parlottes de pure forme, cette nou-velle manifestation de l'emprise éta-tique et — c'est une coutume moin tique et — c'est une coutume main-tenant — se borna à ce rôle du syndicalisme nouveau style, d'intermé-diaires chargés de transmettre les ordres du sommet. Les singuliers syndicalistes d'aujourd'hui, héritiers indignes de la vieille C.G.T. d'antan, n'admettent aucune action positive, concrète capable d'enrever la préve, n'admettent aucune action positive, concrète, capable d'enrayer la prépotence de la bureaucratie gouvernementale parce que, disait le syndicat F.O. des Messageries Maritimes dans sa circulaire du 10 avril 1947:

« Il ne s'agit pas de nous lancer dans des tirades démagogiques sans effet, mais compte tenu de ce que nous n'avons aucune possibilité matérielle de nous opposer à cette déci-

rielle de nous opposer à cette décision, d'accommoder la situation nouvelle, si désagréable qu'elle puisse être, au mieux des intérêts du per-

sonnel et de tâcher d'y apporter tous les aménagements possibles. » Voilà à quel degré de lymphatisme en est arrivé le syndicalisme d'obédience gouvernementale, qui ose en-core accepter du bout des lèvres

Or, il est maintenant avéré que le syndicat Jouhaux s'est fourvoyé. En faisant passer la semaine de 48 heu-

un horaire écourté n'a pas empêché de faire subsister la semaine des deux dimanches.

Dans sa circulaire du 10 avril 1947 plus haut citée, le syndicat M.M. affirmait que l'application de cette mesure ne pouvait qu'être provisoire. A combien d'années jauge-t-il (nous sommes ici dans la marine) le provisoire? Car s'il faut arriver d'abord d'années! à demander l'intégration des heures a demander l'intégration des heures supplémentaires pour entamer ensuite le retour des 40 heures, nous risquons de mariner longtemps dans le mazout. Et le syndicat de se lancer dans de laborieuses négociations qui font les délices des délégués marseillais — une promenade à Paris de temps à autre n'est pas à dédaigner — et nous sommes habitués à savoir quand les pourparlers commencent et nous sommes habitués à savoir quand les pourparlers commencent, mais quant à les voir terminer... Soyons cependant persuadés que la célérité avec laquelle les 48 heures furent appliquées, ne servira pas de critérium pour la cessation. La semaine de 48 heures mourra aux M.M. et à la Transat de ca helle ment et à la Transat. de sa belle mort quand elle sera devenue caduque partout ailleurs, là où elle existe. Et à ce moment, nos braves délégués annonceront une fois de plus à l'actif du syndicat une nouvelle réussite... à la

fossoyeurs du syndicalisme. Si nous ne savons réagir, on aboutira au régime de la technocratie instituant une hiérarchie à outrance, source de division accrue au profit duquel régnera sans limite l'Etat omnipotent.

Dans ce problème comme dans d'autres qui intéressent l'ensemble du personnel, seule une action directe est capable de faire aboutir les justes revendications qui, sans cela, se per-dent dans l'attente indéfinie d'une signature ministérielle.

ette production, les travailleurs manuels ne pourront se passer du con-cours des techniciens, comptables, etc. EN FOUILLANT Evidemment. Il ne saurait être ques-tion d'envisager un travail constructif des uns sans l'apport des autres. Le succès de la Révolution sociale est LEURS POUBELLES conditionné par l'action coordonnée de (Suite de la 1re page.) « Contre le danger de guerre, combattons pour la paix. »

conditionne par l'action coordonnée de tous les producteurs — travailleurs manuels ou « intellectuels ». Or, dès à présent, qui gère l'entreprise ? Est-ce l'employeur ? Le plus souvent, non. Ce sont ceux que l'usage nous fait appeler des « intellectuels ». Et, parmi les salariés se réclamant de cette catégos'il s'en trouvait pour refuser s'intégrer à un mouvement révolutionnaire, ce ne pourrait être qu'en raison de l'inutilité de leur fonction, qui serait mise en cause dans l'économie en

gestation. Ils seraient donc des inutiles et la gestion se ferait sans eux qu'ils l'admettent ou non.

De tout ceci, il découle que « l'école » du gestionnaire que serait le Comité d'entreprise est un guet-apens nouveau style, dans lequel le militant révolutionnaire, même en voyant les choses au mieux, s'interdira d'entrer. Sans rien y apprendre d'indispensable, ou qu'il ne puisse apprendre dans un autre milieu, (les organisations ouvrières font des cours de formation, il peut les suivre), sans rien y obtenir de substantiel pour les travailleurs qui

ne puisse être obtenu par d'autres mé-thodes, il y prendrait de mauvaises habitudes de penser et d'agir. Il ou-blierait vite que la révolution l'appelle

Il n'y a pas de demi-mesures : ou bien la transformation sociale est réalisable par étapes, et alors le Comité d'Entreprise pourrait être une bonne chose, il faudrait y entrer. Ou bien, tout compromis avec la bourgeoisie possédante et l'Etat relarde cette transformation, et la Révolution demeure la seule voie de libération pour le peuple. Le syndicalisme révolution-naire ne saurait emprunter une autre que cette dernière. Les militants n'iront pas se pourrir dans des orga-nismes dont la constitution, en fin de

A bas les Comités d'Entreprises !

Henri BOUYE.

compte, prolonge la durée d'une ex-ploitation du travail à laquelle ils font

NAZIONALISATIONS... Dans un récent discours, le Président... a déclaré que l'objectif de son gouvernement était de « libérer économiquement la nation » et que, pour cc faire, la politique des nationalisations serait poursui-

Les jours (de notre mort) vont vite, mais quand même, passer, en quinze jours, du chauvinisme au « pacifisme » (au moins formel), il fallait être Le Peuple, organe officiel de la « grrrande » G.G.T. pour réaliser ce tour de « force »...

(D'après l'Agefi, 4-3-49.) Quel est ce président? Gottwalld, Allee? Non! Peron, le dictateur fasciste de l'Argentine.

LAICITE ... (revue et gottwaldisée)

Recevant des « paysans particulièrement méritants », le Père Plojhar, ministre de la Santé publique de Tchéco-Slovaquie, s'est élevé « contre ceux qui répandent des bruits stupides (sic) disant que les communistes limitent la liberté religieuse... »

...» (D'après le Bulletin des Informations Tchécoslovaques, 25-2-49.)

En v'là un qui n'a pas la tête si dure que ce rat visqueux de Mindzenski...

(RÉ)ACTIONNARIAT OUVRIER

« Vous faites partie de la classe moyenne et vous devez participer aux risques de votre entreprise... » a déclaré le délégué du personnel d'une grande entreprise américaine de construction horlogère qui est en difficultés...

A l'issue de la réunion, sur 2.300 ou-vriers et employés, 820 se sont engagés à

(D'après Les Informations, 25-2-49.) Un sur trois, c'est en quelque sorte con-

Mais cette participation ouvrière aux « risques », n'est-ce pas ce que propose de Gaulle ...et certains stalino-syndicalis-tes pour des entreprises « sous séques-tre »?

G. COUTANT.

yeux de tout le personnel.

La semaine de 48 heures est, à

préoccupations.

C'est en vertu d'une circulaire parue au « Journal Officiel » du 19 janvier 1947 que furent imposées les 48 heures, condition « sine qua non » d'une majoration de salaires. Il fallait faire homour eu cleare de

comme une pilule laxative — principes de la Charte d'Amiens.

res comme une mesure inéluctable, une loi nationale appliquée à l'en-semble du pays, il se livrait à une manœuvre de persuasion auto-sug-gestive. On ne tarda guère à s'aper-

cevoir que partout ailleurs et pour ne nous en tenir qu'aux administra-tions — les assurances, les banques (même nationalisées), les fonction-naires, elle ne fut pas appliquée et que, dans les assurances et les ban-

Voilà à quoi on arrive quand les masses salariées renoncent à tout contrôle et à toute action en abdiquant leurs droits entre les mains des

A. DE FALCO.

la guerre.



DE PARTOUT

La voix des U.R.

SIXIÈME UNION RÉGIONALE PERPIGNAN

A tous les jeunes et groupes de jeunes syndicalistes révolutionnaires des régions méridionales.

Afin de constituer une Fédération Méridionale qui groupera tous les jeunes adhérents à la C.N.T. et les groupes de jeunes syndicalistes révolutions de jeunes syndicalistes révolutionnaires des régions méridionales. groupes de jeunes syndicalistes révo-lutionnaires et libertaires, un congrès se tiendra début juin. Il est instam-ment demandé à tous les groupes de jeunes des régions méridionales de se mettre en rapport avec la commission organisatrice Ecrire à : Gil Vincent, 37, rue d'En-Calce, Perpignan (Pyrénées-Orientales).



HUITIÈME UNION RÉGIONALE ATTENTION

Nous mettons en garde contre deux

L'un nommé « Monsieur de Thésé », titulaire de 32 ans de prison pour es-croquerie, âgé de 68 ans, boitant, se présente avec recommandation déli-vrée par l'U.L.-C.N.T. de Montpellier. Lui retirer ladite recommandation.

Le second s'appelant tantôt Olivier Lécn carte Syndicat des Métaux de Bordeaux, nºs 76.260 et 1.260, soit Ber-nard Roger ou André, évadé de la zone russe, mécanicien d'aviation. Lui retirer cette carte non payée.

LA 8° U.R.



TREIZIÈME

UNION RÉGIONALE LILLE

Le patronat du textile est toujours aussi arrogant

Dans une usine de la région lilloise, les délégués sont complètement igno-rés de la direction. Marcel Boussac ne les a pas reçus depuis le 23 décembre 1948.

Dans cette même usine, le délégué F.O. a pris à partie le délégué C.N.T., lui reprochant d'avoir défendu un ca-marade blessé et en traitement depuis huit mois. La scène se passant devant le directeur, vous pensez si celui-ci s'amusait! Il fallut que ce soit les délégués C.G.T. qui défendent notre camarade!

A noter que le délégué F.O. prit son compte en donnant le préavis de huit jours, et revint pleurnicher le lendemain au directeur, qui fut bien content de le réintégrer.

On voudrait savoir lequel a le plus besoin de l'autre?...



QUINZIÈME UNION REGIONALE

La « Journée nationale de revendica-tions », organisée le 31 mars dernier par la C.G.T.K. (Bois-Bâtiment) n'a pas eu l'ampleur escomptée.

HOCHE MEURANT

Notre vieux camarade, lutteur de Notre vieux camarade, lutteur de toujours et poursuivi pendant de longues années, est gravement malade. Il ne touche absolument rien des assurances sociales et se trouve dans une situation très critique.

La Commission Administrative Con-

fédérale a décidé d'ouvrir une sous-cription pour lui venir en aide, à lui qui n'a jamais cessé de pratiquer la solidarité

Faire parvenir les fonds à René DOUSSOT, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°).

C.C.P. 5046-35 Paris.

'Si, sur certains chantiers, le dé-brayage fut total (C.N.T. et non-syn-diqués y participant), par contre, sur le plus grand chantier d'Alsace, au barrage d'Ottmarsheim, C.F.T.C. et F.O. (« Faiblesse Ouvrière ») donnè-rent contre-ordre; aussi, sur les 5 à 6.000 ouvriers, peu d'entre eux cessèrent le boulot.

Sur un chantier du M.R.U., à Stras bourg, un tract en langue allemande fut distribué invitant les prolos à se rendre à la réunion « en rangs ser-rées et au pas » (geschlossen).

Le gouvernement, lui, annonçait, ce jour-là, la mise en liberté « prochaine » des produits laitiers et la baisse de l'indice des prix de détail à 1.781... oubliant d'ajouter que, sur la même base, l'indice des salaires est à... 980 !

Les ouvriers ne sont pas dupes et constatent que politiciens de «gau-che» ou de «droite», de Feuille-de-Rose à Meck et Cie, eux, n'ont pas eu besoin de faire grève pour encaisser, annuellement, 1.300.000 francs, sans compter les « à-côtés »...

Les ouvriers ont compris que les Légions d'honneur accordées à certains bonzes syndicaux, qu'ils s'appellent Carnaval, Pavot, Poison, Le Boîteux, Meck ou Clochard, n'étaient que la récompense des trahisons de la classe ouvrière, et le résultat de la main traducture de la parie des des parties de la classe ouvrière, et le résultat de la main tendue par ces bureaucrates... au capital et au gouvernement.

Les ouvriers ont compris que LEURS RENDICATIONS ne pourraient aboutir que si elles sont présentées et défendues par EUX-MEMES, que si elles sont soutenues par LEUR action, à EUX, TRAVAILLEURS.

Pour mener cette lutte revendicative un COMITE D'ACTION doit être élu sur les chantiers mêmes (et non dési-gné dans un bureau de la Bourse), par TOUS les ouvriers du bâtiment, même non-syndiqués.

A ce Comité d'action, le S.U.B. de Strasbourg propose l'acceptation des revendications suivantes:

1º Revalorisation des salaires, pensions, retraites sur la base du pouvoir d'achat de 1938;

2° Echelle mobile sur les salaires ainsi réajustés;

3° Suppression des abattements de zones de salaires; 4º Abolition du travail à la tâche, à

la prime, au rendement; 5° 21 jours de congés payés annuels;

6° Abrogation des lois scélérates ani ti-ouvrières;

7º Résorbtion du chômage par l'ouverture de chantiers d'utilité sociale (maisons d'habitation, par exemple), et dont le financement sera assuré par la suppression du budget de

8° Non-participation aux manifestations en faveur d'un des deux « blocs » en présence.

S. U. B., (Strasbourg).

*

DIX-NEUVIÈME UNION RÉGIONALE

Aux camarades dockers de Marseille

La C.G.T., annexe du Parti Communiste, la C.G.T.-F.O., filiale du Parti Socialiste, vous trahissent. Centrales syndicales bureaucratisées à outrance, elles sont au service d'une coteric.

Vous tous, soucieux de vos intérêts, adhérez à la C.N.T., seul organisme fidèle à la lutte de classes, aspirant à la transformation totale de la société, par la suppression du capitalisme, privé ou d'Etat. Venez nous aider à nous libérer nous-mêmes.

Siège de la C.N.T.: 11, rue Flègier, Marseille.

Le Secrétaire.

lls ont aussi fêté le Premier Mai...

Et ils étaient tous là : les archevêques et braves curés, les préfets, les maires et sous-préfets, les généraux, officiers et soldats, les politiciens véreux. Ils étaient tous là, les profiteurs de cadavres, syndicaleux hurlant à la paix en préparant la guerre. Ils étaient tous là, qui rigolaient doucement. Il ne manquait que le Pétain. Et c'est justement lui qui transforma le pre-mier Mai en « jour férié ». Ils étaient tous là... mais les ou-vriers étaient restés derrière leurs vo-

lets.

Elle manquait, la masse. Et peutêtre est-ce sa façon de faire savoir
qu'elle en a marre de toutes ces mascarades. Peut-être est-ce sa façon à

elle de dire qu'elle a compris.

Tous ces gens qui vivent du travail des autres, assistaient au carnaval, fiers qu'ils étaient d'avoir enterré la volonté de lutte des travailleurs sous les drapeaux de la démocratie.

Mais nous, nous n'oublions pas. Nous n'oublions pas les pendus de Chi-cago, les fusillés de Fourmies et d'ailleurs, morts dans la bataille pour les 48 heures.

Avec l'A.I.T., avec nos frères d'Espagne, de Bulgarie, de Russie, qui souf-frent en silence sous le knout, nous continuons dans la voie du syndica-lisme révolutionnaire, sans musique, sans chars, sans défilés, sans généraux, sans curés, sans chefs, SANS CARNA-

V. GIL (Perpignan).

RAPPEL

La classe ouvrière ne doit compter que sur elle, la devise : L'Emancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, reste toujours d'actualité.

En jetant un regard en arrière :

Briant décrétant, à cause de la grève des cheminots, la mobilisation ;

Millerand, l'élu des cheminots du 12° arrondissement de Paris, à la députation, était comme président de la République l'ennemi de la classe ouvrière ;

Le sinistre Clemenceau fut le premier flic contre les travailleurs ;

Viviani, député grâce aux maçons, ministre du Travail, fit afficher sur les murs de Paris que la mobilisation n'était pas la guerre, en 1914 ;

Jouhaux qui fut à une époque un syndicaliste, à force d'être permanent tomba peu à peu dans la mélasse. Lui qui signa les statuts de la C.G.T. où figure : Le syndicalisme doit lutter jusqu'à l'abolition du salariat, que fait-il aujourd'hui : des palabres dans les conférences économiques. Croizat, secrétaire de la Fédération des Métaux, ministre du Travail fit des décrets contre les ouvriers. Pour vaincre la grève du Livre, il se servit des arguments mensongers en traitant les ouvrlers de richards gagnant des salaires princiers. Auteur du blocage des salaires ;

Les Lacoste, les Pineau ne sont-ils pas les défenseurs des capitalistes ;

Moch, socialiste, est l'esclave de ses fonctions.

fonctions.

Voilà l'œuvre des politiciens, après on viendra nous dire qu'ils sont les défenseurs de la classe ouvrière...

Les travailleurs n'ont qu'à se souvenlr du mal fait par les politiciens dans les œuvres ouvrières: La Bellevilloise, la Banque Ouvrière et demain la C.G.T. prendra le même chemin que les autres, l'argent sera dilapidé.

RENAULT.

PRENONS EN DE LA GRAINE

L'été dernier, deux jeunes Espagnols, âgés de dix-huit ans, décidèrent de fuir le régime de Franco. A pied ils se rendirent à Perpignan. Là, plus un sou en poche. Il fallait pourtant aller jusqu'à Paris.

Ils firent le trajet Perpignan-Paris sous un wagon, allongés sur le boggie. « Ce qui fut le plus dur, disent-ils, ce n'est pas surtout le froid intense provon'est pas surtout le froid intense provo-qué par la vitesse, c'est le bruit. A l'arri-vée, nous étions sourds. Il nous fallut quatre jours avant de pouvoir entendre. » A dix-huit ans, qu'en dites-vous ? Com-bien d'adultes auraient eu ce courage, cette force de caractère ? Les deux gosses ont été recueillis par un camarade français, quelque part en-

Fédération des Travailleurs du Rail

NON! LES CHEMINOTS NE FERONT PAS LES FRAIS DE LA PAGAIE CRÉEE PAR LES PROFITEURS

Face aux mensonges et aux menaces qui pèsent sur le Rail, la F.T.R. déclare qu'elle ne laissera pas faire impunement les fauteurs de la gabegie qui règne depuis longtemps à la S.N.C.F.

Elle refuse de prendre parti pour l'un quelconque des dirigeants et de faire grève pour l'un ou l'autre de ceux qui n'ont que sarcasmes et punitions pour les agents des basses échelles. Elle se félicite du depart de M. Lemaire.

Elle se félicite du depart de M. Lemaire.

Dénonce la démagogie des autres organisations qui, après avoir sali et combatu M. Lemaire, prétendent le derendre aujourd'hui.

Déclare que le déficit ne peut être impurable aux employés des basses échelles, dont les salaires varient encore de 13.000 à 18.500 francs.

Les salariés n'ont pas à chercher à résorber un délicit qu'ils n'ont pas voulu et qu'ils ont prévu. Si on veut le diminuer, il n'y a qu'à supprimer le tiers des postes de maîtrise, devenus pléthoriques, faire payer integralement les députés et les ministres, leur supprimer les permis pour leurs proches — ainsi d'ailleurs que pour la haute maistrance de la S.N.C.F. — faire payer intégralement tous les militaires de carrière, dont les émoluments constituent une insulte permanente au prolétariat. (Rappelons que les militaires de carrière, quel que soit leur grade, ne paient que quart de place.)

La F.T.R. s'oppose à la suppression des petites lignes. Elle réclame au contraire l'intensification du trafic sur ces lignes, par autorail léger, seul moyen d'aider et de développer les déplacements provinciaux. Souvient que les autobus départementaux ou privés ne sont acceptés par la clientèle que comme un pis-aller, dans la plupart des cas.

Nous déclarons qu'on ne saurait parler de déficit, quand on trouve 300 milliards pour continuer la guerre d'Indochine et 450 milliards pour entretenir une armée qui n'a jamais servi à rien, qu'à combattre les mouvements de grève.

entretenir une armée qui n'a jamais servi à rien, qu'à combattre les mouvements de grève.

Quand un gouvernement peut se permettre de donner plus de 1.000.000 fr. à un directeur de Région S.N.C.F., plus de deux millions cinq cent mille francs à un directeur général, plus de deux millions à un secrétaire général, plus d'un million deux cent mille à un député, il est mal venu à parier de déficit, en le faisant retomber sur les épaules des manœuvres ou employés de bureau. D'autant plus qu à ces sommes s'ajoutent des primes de fin d'année scandaleuses auvant qu'imméritées.

Refusant de tenir compte d'un déficit qui n'est qu'un prétexte, la F.T.R. (C.N.T.) réclame:

(C.N.T.) réclame :

L'application immédiate des quarante heures, en cinq jours. Un salaire de début de 30.000 francs mensuels, L'échelle mobile sur cette base.

L'écrasement massif de la hiérarchie et le resserrement des échelles,

Un mois de congé, à prendre en une ou plusieurs fois, au gré de l'agent. La suppression totale des primes, sauf celles de déplacement. La NON-hiérarchisation de ces dernicres, ainsi que des congés et des

allocations familiales.

La suppression des notations-mérite, système de division.

La retraite à cinquante-cinq ans, équivalente au moins au plus bas salaire (30.000 francs).

La suppression des zones de salaires.

La suppression des numéros matricules pour les agents en contact avec

La titularisation des auxiliaires ayant six mois de service et moins de 35 ans, cu entrés à la S.N.C.F. avant cet âge.

La refonce complète de la convention collective et de la réglementation du travail et de la sécurité.

Le libre choix du médecin, etc...

Si le gouvernement est incapable d'assurer ce programme, la F.T.R. demande que l'exploitation du Rail soit remise aux agents et qu'on passe au plus tôt à LA GESTION OUVRIERE DIRECTE DES CHEMINS DE

La F.T.R. est prête, dans ce but, à apporter sa collaboration à tous ceux qui refuseront de se laisser guider par l'esprit partisan ou les poli-

Mais elle récuse d'avance ceux qui, en 1946 et 1947, déclaraient qu'il « ne faut pas augmenter inconsidérément le nombre des retraités, qui constituent une très lourde charge pour la S.N.C.F.».

La F.T.R. déclare qu'un agent ayant colisé pendant 25 ans a droit à une retraite décente, sans que le budget ait à en souffrir et non à une augmêne.

Ceux qui, en 1946, défendaient ainsi les intérêts du patronat et des gouvernants, n'ont qu'à les rejoindre : leur place n'est pas parmi les malheu-

La F.T R. est prête à faire grève, mais avec des mots d'ordre ouvriers,

LA F.T.R. est prête à faire grève, mais avec des mots d'ordre ouvriers, pour la défense des intérêts des agents des basses échelles. PAS POUR UN DIRECTEUR, PAS POUR LA HIERARCHIE, PAS POUR UN PARTI POLITIQUE QUELCONQUE, PAS POUR DES PRIMES DE RENDEMENT, PAS POUR ou CONTRE un pacte ou une nation quelconque.

LA DEFENSE

DE CEUX QUI NE PEUVENT JOINDRE LES DEUX BOUTS ET RIEN QUE CELA.

Et rappelons que TOUTE GREVE, MENEE PAR DES POLITICIENS ou dans un BUT POLITIQUE

EST UNE IMPOSTURE ET UNE TRAHISON.

Paris de 21 mai 1949

Paris, le 21 mai 1949. LA F.T.R. (C.N.T.)

VERS LA PROSPÉRITÉ...

D'après les chiffres officiels fournis par le B.I.T., il y avait, fin 1948: En Belgique: 252.751 chômeurs (contre 97.000 en décembre 1947);

En Finlande: 9.641 (contre 4.944 en novembre 1947);
Au Danemark: 70.767 (11%) (contre 1.779.000 en décembre 1947);

En Suisse: 15.500 (contre 2.900 en jan-En Italie: 2.161.000 (contre 1.779.000 en décembre 1947);

décembre 1947);
Aux Etats-Unis : 2.605.000 (contre 2 millons 65.000 en janvier 1948);
En Grande-Bretagne : 359.000 (contre

307.000 en décembre 1947) : 207.000 en décembre 1947);
En zone britannique d'occupation en Allemagne: 389.000 (contre 213.000 en décembre 1947).
Il est à remarquer:
1º Que ces chiffres ne concernent que les pays de l'Europe occidentale et les Etals-Unis;

Btats-Unis;

2º Qu'il s'agit de chiffres fournis par les statistiques gouvernementales fin 1948, ne concernant que les chômeurs totaux;

3º Que les indications recueillies dans la presse permettent d'affirmer sans risque d'erreur que ces chiffres sont largement dépassés. (Aux Etats-Unis, il y a près de trois millions de chômeurs.)

(Suite)

A partir de ce Congrès constitutif, chaque section se développe selon son rythme propre : les plus actives au début sont les sections française, anglaise et suisse; un peu plus tard, les sections belge, espagnole. L'existence d'un organisme international est un puissant stimulant pour le développement des sections.

An début la section française et l'existence d'un prime de le développement des sections.

le développement des sections.

Au début, la section française est l'animatrice. A la première équipe proudhonnienne, dont fait partie Varlin, s'adjoignent Benoît Malon, Bourdon, etc., qui, au moment du procès de la première Commission, prennent la direction de la section parisienne. L'Internationale, en France, se développe en Province un peu partout et principalement à Rouen, avec Abry, et Lyon, avec Richard. L'idéologie évolue vers ce qui sera peu de temps après appelé communisme anarchiste.

L'internationale tient régulièrement ses

évolue vers cc qui sera peu de temps après appelé communisme anarchiste.

L'Internationale tient régulièrement ses Congrès jusqu'à la guerre de 1870 deuxième Congrès à Lausanne, en 1867 ; troisième à Bruxelles, en 1868 ; quatrième à Bâle, en 1869 ; et seulement une Conférence à Londres en 1871 ; puis le cinquième Congrès, celui de la scission, à La Haye, en 1872.

Aux Congrès, sont mises à l'ordre du jour les questions et revendications intéressant les travailleurs : organisation des efforts communs au moyen de l'Internationale, dans la lutte entre le travail, l'appropriation capitaliste, crédit et banques populaires, monnaie et papier-monnaie, assurances mutuelles, mutualité, sociétés ouvrières, travail et capital, chômage, machinisme et division du travail ; réduction des heures de travail, le travail des femmes et des enfants, définition et rôle de l'Etat, enseignement, langue universelle, éducation (2° Congrès) ; de l'attitude des travailleurs dans le cas d'un conflit entre les grandes pulssances, grèves, instruction intégrale, crédit mutuel entre les travailleurs, des cahiers du travail (3° Congrès) ; propriété foncière, droit d'héritage, sociétés de résistance, statistique du travail, solidarité (4° Congrès).

A l'étude de ces questions, s'ajoutèrent des débats concernant l'orientation de l'Internationale.

Dès le début, au Congrès constitutif de Genève, la délégation parisienne proposait que la faculté d'être éligible pour la dé-

Ce qu'est l'Association Internationale des Travailleurs

légation au Congrès soit limitée aux ouvriers, afin que des hommes appartenant aux professions libérales, ou les capitalistes, ne puissent faire prévaloir dans les Congrès des idées opposées aux intérêts de la classe ouvrière. Anglais, Suisses et Belges étaient d'avis d'admettre tous ceux qui demanderaient leur adhésion. On avait décidé que chaque section serait libre de donner au mot « travailleur » l'extension qu'elle jugerait bonne. A Genève, les Parisiens reprennent la question et demandent qu'on exclue de la représentation les « fravailleurs de la pensée ». Ils redoutaient les conflits d'amour-propre et craignaient les ambitieux. Tolain précise que, s'il est Indifférent d'admettre comme membres de l'Internationale des travailleurs de toutes catégories, il est nécessaire de réserver le titre de délégué aux seuls travailleurs manuels. L'amendement de Tolain fut repoussé par 25 voix contre 20. Sa proposition aurait écartée Marx, qui vénait d'ailleurs de refuser une délégation au Congrès.

Les discussions furent plus longues et Les discussions furent plus longues et ne firent que s'aggraver sur les questions de centralisme et d'autoritarisme, parlementarisme ou action directe. L'esprit autoritaire et systématique de Marx lui faisait préférer un centralisme appuyé sur une politique réformiste et parlementaire. Dès le second Congrès, comprenant la puissance de l'Internationale, il la considère comme sa chose propre et dit à Engels : « Dans la prochaîne révolution, nous aurons (c'est-à-dire toi et moi) cet instrument puissant entre nos mains. » nous aurons (c'est-à-dire toi et moi) cet instrument puissant entre nos mains. » Sa tendance autoritaire fut vivement combattue au début par la Section française, et plus tard par les Sections suisse, espagnole, belge. Dès 1865, Tolain et Fribourg avaient dû aller à Londres pour protester au nom de l'autonomie de la section française, le Conseil général ayant voulu leur imposer Henri Lefort comme correspondant de l'Association auprès de la presse française. La section française, de tendance proudhonnienne, préconisa, dès le début, les méthodes fédéraliste et antiétatique, opposées aux conceptions de Marx, et qui inspirèrent sa lettre du 9 octobre 1866 (dont nous avons fait état). Cette tendance fut ensuite renforcée par deux événements : l'adhésion de Bakounine et l'entrée de l'Alliance dans l'Internationale, l'adhésion des Espagnols.

nime et l'entree de l'Altiance dans l'internationale, l'adhésion des Espagnols.

Bakounine, ce grand révolutionnaire russe, qui passa la plus grande partie de sa vie en prison et en exil, venait de fonder à Berne, en 1868, l'Alliance de la Démocratie socialiste. La même année, il adressait au secrétaire générale de l'Internationale une lettre lui demandant l'admission de l'Alliance comme branche de l'Association Internationale. Le Conseil général repoussa la demande, mais il fut admis que : « Il n'existe pas d'obstacle pour la conversion des sections de l'Alliance en sections de l'Association Internationale des Travailleurs », sous réserve des cas où la tendance de l'Internationale serait directement mise en opposition. En conséquence, le Burcau central de l'Alliance invita ses groupes à se constituer en sections régulières de l'Internationale (tout en gardant leur programme), et à se faire reconnaître comme telles par le Conseil général de Londres.

La Section espagnole de l'Internationale est fondée à la marre énogue en 1869

La Section espagnole de l'Internationale est fondée à la même époque, en 1869, après un voyage en Espagne d'un ami de Bakounine, Fanelli, qui organisa l'In-ternationale sur le programme de l'Al-lionce

Désormais, ce sont les tendances fédéra-listes antiétatistes qui gagnent de plus en plus. Au Congrès de Bruxelles, en 1868, les tendances collectivistes antiétatistes l'avalent emporté, au Congrès de Bâle en

1869, marxistes et proudhonniens sont mis en minorite et ce sont les communistes antiétatistes qui font prévaloir leurs motions sur l'abolition du droit d'héritage et l'organisation de la propriété collective, motion présentée par Bakounine et Robin, soutenue par Varlin. Marx y est mis en minorité, ainsi que les mutuellistes. Au sujet des Sociétés de Résistance, le Congrès accorde que les fédérations nationales de corps de métiers seront chargées de « diriger les mesures à prendre en commun, régulariser les grèves, et de travailler activement à leur réussite, en attendant que le salariat soit remplacé par la fédération des producteurs libres ». Ce débat montre les conceptions fédéralistes et antiétatiques des travailleurs français, suisses (romands), espagnols, italiens, belges, auxquelles s'opposaient les sociaux-démocrates allemands, suisses de langue allemande et anglais.

Comme le souligne justement James Guillaume, le Congrès de Bâle « fit comprendre à l'Europe que l'Internationale n'était pas une simple société d'études se limitant à discuter d'une façon académique des questions de vague philanthropie, mais qu'elle était l'organisation de combat, grâce à laquelle le prolétariat marchait vers son émancipation ».

chait vers son émancipation ».

Nous en arrivons au point culminant du développement de la Première Internationale et pouvons mesurer le travail accompil en quelques années : l'Internationale avait été constituée avec quelques petits groupes peu nombreux et représentant peu de pays : en France, il s'agissait seulement d'une élite ouvrière, et c'est l'ardeur d'Eugène Varlin (dont l'influence sur les débuts de la Commune de Paris a été marquante), qui y a rattaché les sociétés ouvrières au fur et à mesure qu'elles se constituaient. En 1867 et 1868, les sociétés ouvrières restalent hésitantes. En 1866, au

Congrès de Genève, l'Internationale en France n'avait que 500 adhérents; en 1868, à peine 2.000; mais dans les premiers mois de 1870, les différentes sections en France compte jusqu'à 254.000 inscrits. Après le Congrès de Bruxelles, la France comprenait tout un réseau de sections.

tions en France compte jusqu'à 254.000 inscrits. Après le Congrès de Bruxelles, la France comprenait tout un réseau de sections.

L'Espagne forma aussi une section forte, quoique plus isoiee; sans être aussi importants, les progrès sont comparables en Suisse ou en Belgique. Le travail accompliest remarquable, non seulement dans l'orientation, mais aussi dans les progrès de l'organisation et le développement du mouvement ouvrier; deux pays sont significatifs comme exemple du développement de l'Internationale: la France et l'Espagne. La France plus particulièrement représentative de la Première Internationale, tandis que l'Espagne, dès le début, prend une position nettement anarchiste.

A Parls et dans les grands centres, les sociétés ouvrières se groupent en Chambres fédérales. Les classes ouvrières en 1869 esquissent une première forme d'organisation qui annonce celle de la fin du siècle: fédérations de métiers et unions régionales, qui devalent constituer, en 1895, à Limoges, la Fédération des Bourses du Travail.

Une des raisons de l'essor de ce mouvement est naturellement dans l'esprit des militants qui l'ont animé; une organisation humaine n'est pas chose abstraite, mais le reflet de ceux qui la constituent. Les militants de la première heure, Varlin, Héligon, Emile Aubry, Albert Richard, Benoît Malon, Bastelica, n'auraient voulu pour rien au monde qu'on les distingue de leurs camarades de luttes et de croyances. Leur travail était un travail d'équipe, collectif dans le respect de la personnalité de chacun, que ne venaît troubler ni faire dévier aucun égoisme ni vanité. Rien chez eux de l'esprit de revendication d'un individualisme outrancler qui, d'ailleurs, ne signifie en rien le renoncement à sa propre personnalité dominatrice veut imposer son empreinte reste fragile, car elle risque d'être soumise à l'arbitraire ou à l'aveuglement de l'orgueil.

(à suivre)

TRIOMPHE DU REFORMISME LA PAGE JURIDIQUE

Ce sont parfois des faits en apparence secondaire, si l'on veut bien réfléchir, qui donnent les plus éclatants exemples de la trahison des tants exemples de la transon des chefs dits « syndicaux », à quelque centrale qu'ils appartiennent, de l'appui empressé qu'ils apportent à l'Etat hourg ois et de leur abandon de tout esprit syndicaliste.

Ainsi, dans les services du Trésor, des comités techniques paritaires

vont fonctionner.

Quel sera leur rôle? En bref et d'après des textes officiels, ils auront à connaître de toutes questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, aux règles statutaires, aux normes de travail et au rendement qu'ils ont pour but d'accroître. Leur organisation inté-rieure déterminée par l'Etat, prévoit que représentants de l'administration et représentants du personnel y siè-geront en nombre égal. Le président du comité, qui stra toujours un re-présentant de l'administration, aura voix prépondérante en cas de partage des voix. Les représentants du per-sonnel seront désignés par les syn-dicats et tenus à la plus grande discrétion en ce qui concerne les

Diverses constatations s'imposent. Tout d'abord, il est à remarquer que ce sera le ministère qui déterminera le dôle des syndicats au s'in des comités et l'on ne voit pas à quel titre il aura le droit de donner des directives à des organismes syndicaux, au point de ne pas leur per-mettre d'exclure librement leurs délégués. Quant au poids que pourront avoir nos « syndicalistes » au sein d'organismes où, dans la pire hypo-thèse, l'administration aura toujours le dernier mot, il est aisé à détermi-

Ce n'est pourtant pas là le plus Ce n'est pourtant pas la le plus beau : voilà maintenant que les syndicalistes, qu'ils soient C.G.T., F.O. ou C.F.T.C., s'occupent de l'organisation des services, des règles statutaires, des normes et du rendement. On croît rèver et, en ce qui concerne F.O., le fait est d'autant plus piquant qu'il y a à peine quelques se

maines, dans un de ces journaux corporatifs, un vaillant scribouil-lard pourfendait le président Kuznetzob et la conception soviétique du syndicalisme! Celle de F.O. y ressemble étrangement, car nous, à la C.N.T., voudrions bien savoir quelle C.N.T., voudrions bien savoir quete différence l'on doit faire entre rendement et stakhanovisme. Heureusement, les représentants de F.O. auront tout le temps de débattre cette importante question avec leurs frères ennemis de la C.G.T., qu'ils retrouveront dans les comités.

Bien entendu, on nous objectera que le syndicalisme a toujours prôné la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Certes, mais pas dans le cadre de la société capitaliste, ni au profit de l'Etat. Il a toujours été entendu que la gestion révolutionnaire devait s'effectuer au profit des travailleurs devenus collections de l'estate de l'extravailleurs devenus collections de la company de la company

profit des travailleurs devenus collectivement maîtres de l'entreprise par la grève expropriatrice et non aû benéfice d'un tiers patron, ou Etat, accaparant à son seul profit les richesses produites tandis que la condition des travailleurs va s'aggravant. Tout est donc clair. Délibérément, C.G.T., F.O., C.F.T.C., se m'ttent du côté de l'administration, contre les syndiqués, alors qu'il ne devraient défendre que ceux-ci. Ils préfèrent s'occuper du « rendement » que de la lutte revendicatrice et se font les valets de l'Etat, en acceptant de laisser déterminer par d'autres le rôle

valets de l'Etat, en acceptant de laisser déterminer par d'autres le rôle qu'ils auront à remplir.

Toutefois, ce n'est pas là le fait le plus grave. Ce qui est vraiment inquiétant, c'est la passivité des syndiqués qui, se laissant mener aveuglément, acceptent que leurs organisations adoptent des attitudes que ne désavouerait pas la sinistre C.N.S. de Franco. Ils admettent aujourd'hui que, liés par le secret, leurs délégués syndicaux n'aient plus à leur rendre compte de ce qu'ils font au sein des comités techniques. Demain, au lieu d'une équipe de chefs, ils en auront deux.

A moins qu'ils ne comprennent

A moins qu'ils ne comprennent que, le vrai syndicalisme, où les res-ponsables ne sont que les commis

d'une base souveraine, n'hésitant pas à prendre ses risques et sachant elle va, peut encore, comme par le passé, remporter d'éclatantes vic-

SYNDICAT DU TRESOR.

************************** IBRAIRIE

LIVRES

La véritable révolution sociale: 60 fr. (90 fr.); P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau: Le Parti Travailliste de Grande-Breiagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution inconnue, 375 fr. (420 fr.); J. Vallès: Le Bachelier, 95 fr. (125 fr.); L'Enfant, 95 fr. (125 fr.); M. Ceyrat: La Trahison permanente, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); Kropotkine, 210 fr. (240 fr.); S. Faure: Mon Communisme, 260 fr. (290 fr.); L'Imposture religieuse, 230 fr. (260 fr.); Ch. Malato: Les Joyeusetés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'inaispensable Révolution, 160 fr. (190 fr.); J. Humbert: Sébastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni: La Débâcle de l'Elite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel: Matériaux d'une théorie du protétariat, 300 fr. (345 fr.); M. Halle: Par la Grande Route et les Chemins creux, 150 fr. (180 fr.); G. Giroud: Paul Robin, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle, 180 fr. (210 fr.); M. Pelletier: L'Emancipation Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etat, 12 fr.; Lashorte: Qu'estce que le Prolétariat, 5 fr.; S. Faure: Sacco et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 15 fr.; Ernestan: La fin de la guerre, 5 fr.; P. Lapeyre: Ce qu'est le Syndicalisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Michel: Prise de Possession, 15 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etat, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Note de la Librairie:

EXPEDITION

Pour les livres, les prix entre parenthèses sont les prix franco.
Pour les brochures joindre 10 francs à chaque.
Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus. Seuls peuvent être portés en Cassation les jugements rendus en dernier ressort par le Conseil des Prud'hommes et juges de paix, ou par le tribunal civil (en apnet: l'est évident qu'un jugement suscep-tible d'appel ne peut être porté devant la Cour de Cassation, avant que la chambre d'appel n'ait statué. Pourvoi

Cassation (suite)

Note importante

Si vous avez besoin de renseigne-ments juridiques, écrivez au camarade Henri Laveau, 32, rue Labirat, Bor-deaux (Gironde), en joignant deux

Le Conseil juridique demande aux U. R. de lui faire connaître rapide-ment les taux de l'indemnité de dépla-cement dans les départements de leur

Ecrivez à l'adresse ci-dessus.

timbres-poste.

ort, détaillés.

Pourvoi

Pour former le pourvoi, la partie demanderesse doit adresser une déclaration au secrétariat du Conseil des Prud'hommes (s'il s'agit d'un jugement rendu en dernier ressort) ou au greffe de la justice de paix (s'il s'agit d'une sentence rendue en dernier ressort par le juge de paix jugeant en matière prud'homale, ou enfin au greffe du tribunal civil (s'il s'agit d'un jugement rendu en appel).

Cette déclaration doit être faite dans les quinze jours qui suivent la signification ou notification de la sentence rendue, sous peine de forcluston.

La déclaration de pourvoi doit être faite par le demandeur ou par son mandataire muni d'un pouvoir spécial (même dans le cas d'un avoué). Le demandeur doit joindre au pourvoi une copie certifiée conforme de la décision altaquée.

Les camarades ont intérêt, avant d'engager la procédure en cassation, à soumettre leur cas au Conseil juridique de leur Union Régionale respective, qui examinera si le jugement incrimine présente des motifs certains de cassation.

Requête civile

Il existe enfin une procedure, qui est d'ailleurs peu employée, la « requête ci-

d'ailleurs peu employée, la « requête civile ».

La requête civile a pour but de faire rétracter les jugements rendus en dernier ressort par les conseils de pru-d'hommes, juges de paix et par le tribunal civil jugeant en appel. Egalement les jugements rendus par défaut en dernier ressort après expiration du délai d'opposition.

Elle doit être présentée devant la juridiction qui a motivé la décision dans un délai de deux mois, à compter de la signification du jugement.

La requête doit mentionner les motifs du litige et de plus àvoir reçu l'approbation de trois avocats certifiant qu'a leur avis la requête est recevable, et enfin déposer un cautionnement.

Frais d'avocats et cautionnement non remboursés en cas de perte de procès, font que cette procèdure est peu utilisée, sans compter les dommages-intérêts

auxquels est condamnée la partie perdante.

Les principaux cas dans lesquels la requête est recevable sont:

1º Préjudice causé à la partie adverse par des manœuvres frauduleuses (inexactitude des faits, dissimulation de pièces, faux serments);

2º Si le tribunal accorde plus que le demandeur n'a demandé, la partie adverse peut introduire la requête civile;

3º Si le tribunal n'a statué que sur l'une des demandes et a omis les autres, également si, dans un jugement, il y a des dispositions contraires, etc.

Conseil des Prud'hommes Comparution personnelle des parties - Dérogations

des parties - Dérogations

La loi du 26 février 1949 a modifié les règles de la comparution et représentation des parties devant le bureau de conciliation et devant le bureau de ligement.

Désormais les parties peuvent se faire assister ou représenter non seulement dans les conditions déjà prévues, mais « par un délégué permanent ou non permanent des organisations syndicales auxquelles elles appartienment ».

Cela s'applique également au juge de paix, jugeant en matière prud'homale.

L'article 69 du code du travail est ainsi modifié: « Les parties sont tenues de se rendre en personne, sauf motif légitime, au jour et à l'heure fixés, devant le bureau de conciliation. Elles peuvent s'y faire assister dans les mêmes conditions que celles prévues ci-après :

Les parties peuvent se faire assister ou représenter devant le bureau de jugement, soit par un salarié ou par un employeur appartenant à la même branche d'activité, soit par un avocat régulièrement inscrit au barreau ou par un avoué exercant près du tribunal civil de l'arrondissement, soit encore par un délégué permanent ou non permanent des organisations auxquelles elles appartiennent.

Les employeurs peuvent, en outre, être

nent.
Les employeurs penvent, en outre, être représentés par un directeur ou par un employé de l'entreprise ou de l'établis-

Toutefois, le Conseil peut toujours or-donner la comparution personnelle des

parties.

Le mandataire doit être porteur d'un pouvoir sur papier libre. Ce pouvoir peut être donné au bas de l'original ou de la copie de l'assignation. L'avocat et l'avoué sont dispensés de toute procu-

ration. Les parties peuvent déposer toutes con-clusions écrites. Elles ne peuvent faire signifier aucune défense. »

SUPPRESSION DU TIMBRAGE DES AFFICHES

A dater du 1^{er} janvier 1949, toutes affiches, annonces, et journaux peuvent être placardés sans aucun timbre fiscal, soit national ou municipal (article 221 du décret du 9 décembre 1948, J. O. du 1^{er} janvier 1949).



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

LA FESSÉE ou le syndicalisme positif

Môssieur le Ministre, encastré dans un fauteuil profond, moëlleux et dé-mocratique, fumait un succulent ci-gare. Un londrès.

Il était 17 h. 29. Il arrivait de la salle à manger, l'estomac plein de mets savoureux et ********************

"Sécurité" ou insécurité sociale

(Suite de la première page.)

Aussi les quelques lecteurs en question se bornerent-ils a signaler des derauts de ronctionnement, des des derauts de fonctionnement, des auus de paperasserie et des formalites intempestives, à demander la suppression des petits risques, etc., sans oser attaquer résoument le problème de front. Ce que nous allons faire ici, ou l'on peut dire librement ce que l'on pense.

Nous avons deja ecrit, dans ce journal meme, que la Securite Sociale etait un leurre, une fumisterie la mieux orchestree de cette première moitié du siècle. Ses nouveaux maitres ont parlé de conquete ou-

maitres ont parle de conquete ouvriere et ont chanté victoire... pour eux-memes. Encore queiques conquetes semblantes et le saiarié, embrigadé, etiquete, immatricule, n'aura plus qu'à apdiquer toute personna-lite et à abandonner sa paye entière entre les mains de son patron — qui sera sans doute, entre temps, devenu 1 Etat — ou du percepteur — ce qui revient au meme — qui seront chargés de repartir entre les différents organismes — d'Etat également — qui piendront soin de sa personne et de ses biens, si l'on peut dire.

Il n'y a pas deux ans que la Sé-curité Sociale est instituée et déjà l'on parle, dans les milieux dits autorisès, de gouffre à milliards. Pour ma part, nous attendons encore ma part, nous attendons encore qu'on veuille bien démontrer les avantages que présente le nouveau régime sur l'ancien, qui était luimeme loin d'être parfait. Par contre, les décurrers parts par l'ancien, qui était luimeme loin d'être parfait. les désavantages sont nombreux et, en premier heu, la gabegie invrai-semblable qui règne dans ces « organismes privés qui gèrent un ser-vice public ». Les A.S. étaient le banquier de l'Etat. La S.S. en sera-t-elle le fossoyeur?

A un certain point de vue, cette éventualité ne serait pas pour nous déplaire, à condition que les obsèques ne soient pas trop onéreuses. Mais plus immédiatement, nous constatons que si l'assuré n'avait naguère à sa charge que le ticket modéra-teur de 20%, destiné à éviter les abus, ce sera bientôt lui qui supportera les 80%, la S.S. ne prenant plus à son compte que le ticket cidessus qui deviendra sans doute le ticket modéré. Ce n'est pas les assu-rés qui ont souvent affaire à la S.S. qui nous contrediront.

Que l'on fasse de la Sécurité Sociale un organisme qui justifie son titre et non un instrument bâtard la politique et nous la soutien-ons. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons que crier casse-cou, pendant qu'il en est encore temps et la combattre de toutes nos

Sécurité Sociale? Pour les dirigeants, bien sûr. Mais insécurité totale pour les assujettis.

la tête plus vide que jamais, en son cabinet du ne rien faire.

Beile grande pièce, meublée d'un majestueux bureau Louis XV — ou Second Empire, le style République faisait decidément miteux. Aux murs, des tableaux de maitres, légers, formes pleines et demi-nues. Dans l'angie, un canapé placé la comme en-cas de certaines occupations du brillant et compétent retions du brillant et compétent re-présentant de la Nation. Par les hau-tes fenetres, on aperçoit le ciel, pur de toute fumée de Billancourt ou de crachin du Nord. Atmosphère climatisée électriquement — sans coupures.

Retentit le téléphone.

— Allo oui... Ah, la délégation ou-vrière... et mon secrétaire qui n'est pas là pour les recevoir... M... enfin, faites accompagner par un huissier... et qu'ils s'essuient les pieds.

- Bien, Excellence.

Il s'admire dans la Saint-Gobain et, satisfait de son masque de jouis-seur effréné et de menteur cynique

seur effréné et de menteur cynique

vertus éternelles, éminemment
politiciennes — il prend place à son
bureau, du bon côté, celui de la
puissance usurpée et parasitaire.

Les ouvriers sont introduits. Un
court instant, ils se sentent écrasés
dans ce cadre luxueux. Ils n'avaient
jamais songé à cela, dans leur usine
empestée et tumultueuse, ou dans
leur taudis noir, de quatre mètres
carrés.

Debout les pieds au chaud

Debout, les pieds au chaud — en-n — ils exposent leurs doléances.

Encore le téléphone.

— Allo oui... c'est toi chérie... très cocupé... retardé pour te retrouver chez Maxim's... attends-moi, salon bleu habituel... à tout de suite...
« Messieurs, j'ai blen écouté, avec la plus grande attention et sympathic... is in crovez-moi — vos re-

thie — si, si, croyez-moi — vos revendications Elles sont légitimes et j'y souscris sans réserve. Mais... (et il pense: les récoltes, le vin, le beur-re, les fromages, etc., sont excédentaires...) je dois m'opposer rigoureusement à toute augmentation de vos rations alimentaires aires qu'è celle rations alimentaires ainsi qu'à celle des salaires... nous n'avons dû ces-ser pour faire de substantielles économies, de majorer les prix de tounomes, de majorer les prix de tou-tes choses, particulièrement et à notre grand regret, les plus indis-pensables... cela vous le comprenez... l'équilibre du budget... le salut du franc... celui de la France.. il faut savoir se sacrifier... faire un effort. Produisez toujours plus, le gouvernement vous en sera reconnaissant... sition hostile, mon honorable collè-gue de l'Intérieur prendrait toutes mesures... d'accord en cele mesures... d'accord en cela avec ce-lui de l'armée... les gaz... les blindés...

Nous sommes bien d'accord mes-eurs? Vous pouvez vous retirer » Alors ce fut impromptu, inespéré, merveilleux.

Ils laissèrent tomber leur casquet-te crasseuse, retroussèrent les man-ches et, de leurs mains calleuses, tirèrent par sa redingote de bonne coupe le guignol ministériel. Puis, en gestes sûrs et mesurés, ils découvrirent un peu rudement le postère de l'excellence et, plus rudement en-core, lui administrèrent une vigoureuse volée de claques sonores. La

secouant, ma compagne mal

O, beau rêve inachevé... CLOVYS.

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). C.C.P. 5046-35.

2º U.R.

Trésorerie 2º U.R.

Ne plus rien envoyer à Blachier.
Nouveau trésorier : Collet Jean, 12,
rue du Général-Gallieni, Montmorency, Seine-et-Oise. - C.C.P. 5639-87
Paris. Pour le matériel : Marchal
père, lundi, jeudi, samedi, 18 h. 30 à
20 heures, au siège qui encaissera
également de ceux qui voudront réeller sur place. gler sur place.

ervice juridiqu

Service juridique
Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Alcard, Paris-11. Joindre timbre-réponse.
Les réunions de la C. A. de l'U. R. sc tiennent les deuxième et quatrième vendredis, au lieu habituel.
Les responsables des U. L. ou comités intersyndicaux sont invités à se mettre en contact avec le bureau de l'U. R., afin de recevoir la documentation et prévoir une tournée générale de propagande.

Employes

Le Syndicat a nominé son nouveau bureau le 26 avril.

Secrétaire: Belvert Odette; Secrétaire-adjoint: Eykermann Maurice; Trésorier : Collet Jean; Trésorier-adjoint: Echgaray Raymonde; Archiviste: Fosse Jacques; Secrétaire-propagande: Villa Jean.

Le Syndicat invite les camarades à lire le « C. S. » pour être au courant de son S. » pour être au courant de son

Fédération du Bâtiment,

Fédération du Bâtiment,
Nous rappelons à lous les responsables
des U.L. que tous les règlements doivent
se faire toutes les fins de mois, afin que
le trésorier puisse tenir à jour l'envoi de
l'organe confédèral. Sinon, aucun «C.S.»
ne sera envoyé. Il faut donc de toute urgence que les responsables fassent parvenir le numéro des cartes, ainsi que les
adresses exactes, afin d'éviter les retours.
Avec un peu de bonne volonté, nous pouvons éviter les erreurs et pertes de temps.
S.U.B.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30 Le sa-medi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Pa-ris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeau-ville, Paris-18.

Fédération Métaux (F.IM.) C. A. fédémale samedi 7 mai à 14 h. 30, rue de Meaux. F.T R.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

P.T.T. Lundi 21 h., au siège. 2º et 4º dimanche à 9 h. Permanence lundi de 18 à 20 h. Textile-Habillement
Tous les samedis de 14 à 18 heures.

Livre-Papier-Carton
Samedi de 14 h. 30 à 18 heures. Services Santé

Lundi de 17 à 19 heures. Bois-Ameublement
Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe,
Paris-11° (métro Faidherbe-Chaligny).
Conseil juridique pour tous.

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège. H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures. Transports, Manutentionnaires Docks et similaires

Assemblée générale 4º dimanche, 15, r.

COMMUNIQUES =

U.L. Asnières
Dernier dimanché, 9 à 12 heures.

U.L. Nanterre
Premier dimanche, café «Chez Paulo»,
rue Paul-Doumer (impasse de la Gare),
de 10 à 12 heures.
Suresnes-Puteaux

Tous les 4° vendredi, salle de la Jus-tice de Paix, à Suresnes.

Saint-Germain-en-Laye

2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle.

Chatou-Croissy et environs
Premier samedi du mois, salle Hôtel
des Nations, à Croissy, à 20 h. 30. Rueil-Bougival et environs
Tous les jours, de 19 à 20 h. 30.

Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bougival.

U.L. Colombes

Café de la Mairie, 10, avenue Henri-arbusse, Colombes, dimanche de 11 à 5º U.R.

U.L. Albi Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 60 U.R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhèrents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon.
Cuirs et Peaux Toulouse

Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à Joulin.

Permanences à Bordeaux
Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez
Beau, 15, Vieille Bourse du Travall; dimanche de 10 à 12 h.: Conseil juridique
sur place ou à Laveau H., 42, rue Lalande.

Bibliothèque Bibliothèque de prêts ouverte à tous, dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs par Hvre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats.

Syndicat Unique des Métaux
Deuxième dimanche de chaque mois.
Le C.S. sera à votre disposition sur place.
LE CONGRES DE LA 8° U.R. se tiendra à Bordeaux le dimanche 26 iuin. Syndicats et U.L., prenez vos dispositions pour être présents. 100 U.R.

Chantiers de Penhoët
Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.-Gautier.

U.I. Saint-Nazaire
Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois. 11º U.R. Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée.

12º U.R. Rouen
Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants. 13° U.R.

Lille
Permanence tous les jours: Gourgue
Louls, 58, rue du Ballon, Lille (Fives).
Métaux, Inter., Textile
Tous les samedis de 18 à 20 heures,
13, rue du Molinel, Lille.

Roubaix Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U.B.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures,
14, rue de la Krutenau, « A l'Étoile
Rouge». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque
mobile, place kléber.

Hayange Hayange

Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-

17º U.R.

Trésorerie, fournitures et règlement de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthelot, Lyon-T.

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures.

Salle Luboz, place Valmy. Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons Café des Mûriers.

Vénissieux, Brasserie Chaffard.

Café Charles, 75, avenue de la Gare. Pour ces 3 U.L., consulter la presse lo-cale pour les jours de permanence.

S.U.B. Premier dimanche du mois, conseil syndical au slège; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Roanne Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

19º U.R.

U.L. Marseille
Siège de l'U. L. transféré: Bar des
Héros, 14, rue des Héros. Mercredi de
18 h. 30 à 20 heures; dimanche 9 h. 30
à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie.

Aix-en-Provence
Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des
Facultés, près grande poste.

Nice et région Inter.: adh., cartes, journaux: A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villèneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). U.L. Rognac-Berre

U.L. Rognac-Berre
Toute la correspondance à : Louis, chez Mme Grandclément, quartier La Bernarde, Vitrolles-le-Roucas (Bouches-du-Rhône).
Trésorier : Sallin A., Campagne-la-Gironde, par La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône).
Bâtiment : Caché Hilaire, quartier Quique, La Fare-les-Oliviers ; ou : Brantés Paul, rue de Lanclos, Saint-Chamas. Assemblée des responsables, tous les trimastres.

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 15 Le No BUILLET 10 fr. 1949

Paratt tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18*



De chacun

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

selon ses besoins

Est-ce la révolution?

"L'avortement sera légal à partir du 24 Juin 1949"

(les journaux 18-6-49) OUI, MAIS C'EST... AU JAPON...

En France, c'est toujours la politique du prix Cognac, des "belles familles" SANS PAIN,

SANS FEU, SANS TOIT

REGROUPEMENTS UNE GREVE DANS LA

selon ses forces

A Conférence des « Quatre » est terminée. Sans grandeur, comme toutes celles qui l'ont précédée. Elle n'apporte aucun soulagement à l'angoisse des peuples, inquiets du désordre économique et du sort de la paix.

Aux déclarations lénifiantes des diplomates et des hommes d'Etat, ont fait place les déclarations de généraux qui sont moins que rassurantes.

De cette conférence est sorti tout de même quelque chose, prévisible et attendu par les tenants de l'économie : le regroupement du capitalisme libéral face au bloc russe. Et dans les discussions, une solidarité étroite a uni les « Trois Grands » qui mènent le bal dans ce vieux système d'exploitation.

Le Pacte Atlantique consacrera cette situation de fait, enlacera, achèvera un enchaînement complet à

une cause qui est surtout celle des hommes d'affaires yankees.

De ce pacte, par les obligations qui en découlent, chaque Etat bénéficiaire devra mettre toutes ses ressources à contribution pour la sauvegarde du patrimoine commun à toutes les bourgeoisies du monde. Par mille liens juridiques et matériels, aucun ne pourra se déober. La Maison Blanche remplira le rôle d'état-major des diplomaties, en attendant d'être celui des opérations sanglantes pour ceux dont l'existence consiste à produire

Les bourgeoisies se soudent intime-ment, donnant l'exemple à tout ce qui s'assemble autour d'elles.

Et parallèlement, tous les mouve-ments nationaux rétrogrades et réformistes du syndicalisme se cherchent, prennent contact, pour constituer une nouvelle fédération internationale. A l'imitation de ce qui se passe en politique, la Fédération Américaine du Travail (A.F. of L.) donne le ton et mène les pourparlers rondement.

Sous son auspice, au pays du dollar, des rencontres ont eu lieu entre elle et la C.F.T.C. et F.O.

La Conférence économique de Genève, sous le prétexte d'études professionnelles approfondies, abritera des conversations et des confrontations plus larges et mettra probablement au point un accord susceptible de servir de base à ce fameux re-groupement syndical contre-révolutionnaire.

Il s'agit, précise-t-on, d'unir tous les syndicalistes « libres » pour la défense de la démocratie... et le Plan

AUX EPINES

« Cent fois, sur le métier, remettez votre ouvrage...» Car la rédaction est littéralement abreuvée de textes illisibles, dont la traduction ou seulement la mise au net coûte un temps phénomènal. Il serait temps qu'enfin les copains prennent plaisir à s'essayer de faire bien. Sinon, nous en serons réduits à constituer une équipe de rédacteurs à demeure. Ce qui nous mènera fort loin... On n'écrit pas un article comme on fait un café-crème. Il faut d'abord le penser. Et le revoir avant de l'envoyer. Cela nous évitera des mécomptes. A vous aussi.

Retenez bien ceci : les articles écrits au stylo à bille seront maintenant refusés et réexpédiés aux auteurs. Car la plupart des morts formés avec cet engin sont incom-prèhensibles. Tant pts pour lui ! Il est préférable de nous écrire au crayon, faute de mieux.

Seront retournés également: les papiers faits sur les deux faces de la feuille, ceux n'ayant pas de marge à gauche et tout ce qui sera intraduisible. La rédaction apporte un large concours à ceux qui sont en froid avec le français. A condition que vous y apportiez un ruinimum de bonne volonté.

Falies des textes courts. Relisez-les. Evitez les redites. Ne tombez pas dans la phraséologie grandiloguente. Ne jouez pas au pontife, au grand tribun, à la cartomancienne. N'affirmez pas si vous n'êtes pas certains. N'écrivez pas pour ne rien dire. Sogez circonspects avec ces mots délavés: capitalisme. exploitation ouvrière, esclaves, exploitation capitaliste, classe travailleuse, exploitation du travail, etc... En cherchant un peu, vous trouverz d'autres mots, d'autres formules, qui feront plus jeune, moins « écolier », moins réciant. Fuyez comme la peste, les appels à « notre grande organisation », les « Vive notre... », les « Venez chez nous ». Cela se fait allleurs. It ça ne. fait pas un adhérent de plus. Mais c'est l'affirmation d'une certaine réticence de la pensée.

Ne demandez pas au C.S. de faire parat-Faites des textes courts, Relisez-les, Evi-

Ne demandez pas au C.S. de faire parat-tre un tract que vous aurez déjà distribué et qui ferait double emploi. Nous man-quons de place.

Par contre, communiquez-nous les faits locaux qui vous paraissent avoir une valeur quelconque. Faites comme nos amis de Béziers, qui continuent à nous envoyer des coupures de journaux locaux, bien que nous ne leur repondions jamais. Vous vovlez que le CS. soit votre chose? Aidezle tout de toutes les façons. Ou bien il sera vite la chose de quelques-uns.

(Suite en page 2.)

Pour cela, les banquiers américains seront bien servis! Nul doute que chrétiens et réformistes associés feront au mieux pour donner des preuves de servilité.

Car les uns et les autres sont des forces de conservation sociale, des pi-liers du régime. Ils sont d'utilité et une nécessité pour endiguer le flot révolutionnaire moutant. Après avoir dévoyé le syndicalisme, il est normal, de concessions en capitulations, de renlements en trahisons, qu'ils rè-glent leur sort sur celui du capita-lisme, qui leur consent leur raison

Ce bloc hétérogène, sans âme virile, rassemblant des principes déclarés autant discordants que dissemblables, aura, nous l'espérons, la bénédiction papale et les encouragements de ses commanditaires, tous professeurs de vertus morales. Et la grâce de dieu atteindra par ricochet les exploités libre-penseurs, touchés, par cette unité euphorique pour la résignation.

Ainsi la situation devient plus

nette. D'un côté, les syndicalistes révolutionnaires attachés à la lutte de classe, partisans de la transformation sociale par les moyens d'action directe, de l'autre tous les traditionnellement conformistes.

Face à ce regroupement intrnatio-nal, phénomène résultant de la dislo-cation des entités capitalistes natio. nales pour une unité supérieure et absolue, se dresse l'Association Internationale des Travailleurs.

Les ouvriers ont à faire un choix : ou les forces d'oppression capitalistes avec leurs agents inconscients dans le mouvement ouvrier, ou un syndicalisme actif au service d'aucun gouvernement, d'aucun parti, qui ne choisit pas parmi les fauteurs de

Contre le syndicalisme « occidental » ou « kominformisé », notre Internationale reste le seul espoir d'af-

franchissement du monde du travail.

APRÈS LE CONGRÈS SYNDICATS SOVIET

« L'Humanité » nous a relaté les as-pects du congrès des syndicats de l'U.R. S.S., qui s'est tenu dernièrement. Elle nous a donné, en long et en large, connaissance du discours du « cama-con de l'U.R.

rade » V. Kouznetzov.

Si on ne cherche pas entre les lignes, on n'y trouve rien d'exorbitant, rien d'anormal. Et on pense que l'U.R.S.S., c'est le pays révé, le paradis sur terre... Mais le «Troud», journal officiel es syndicats soviétiques, cité par la

revue « Œdipe » (1), dit : « Dans notre pays, les salaires sont basés sur le maintien rigoureux du principe socialiste des salaires, d'après la quantité et la qualité du travail. »

Maintien rigoureux, c'est-à-dire ferme, rigide, autoritaire. On ne tergi-verse pas au pays du « socialisme et de la liberté ». D'après la « quantité » du travail, ça veut dire que les ouvriers russes doivent tous être taillés en athlètes. Produire, produire...

Du « qui veut manger doit travail-ler » au début de la révolution de 1917, à cette méthode, « qui produit beau-coup, doit manger », il y a une marge. Qu'importe aux dirigeants de l'Etat « prolétarien », la condition physique de l'ouvrier. Ce qu'il faut, c'est du ren-dement à outrance. Quelle différence pouvons-nous faire alors entre ce paradis et les bagnes capitalistes qui ont nom Renault, Citroën ou autres Forges et Aciéries?

Quand on sait que près de 50 % des pièces usinées chez Renault sont reje-tées pour défaut de fabrication, que cette usine est un bastion cégétiste, on se demande comment seraient traités, en régime stalinien, ces ouvriers, deve-nus des « saboteurs ». On se demande

ce qu'ils en penseraient... Le Kouznetzov nous dit encore : « Les syndicats mènent la lutte contre l'égalitarisme »

Nous ne le lui faisons pas dire. Cela nous rappelle le « chacun à sa place, les députés à la Chambre, les soldats

au front » et le toutim.

Lénine n'est plus qu'un rénégat, qui disait que l'Etat était appelé à disparaître. Aujourd'hui, « l'intérêt matériel des ouvriers s'accorde le mieux avec l'intérêt de l'Etat dans le système des salaires aux pièces ». C'est net. La Russie doit, en majeure partie, être composée de robots.

Ce n'est pas tout. Les syndicats sont

A ceux qui prétendent qu'il ne faut rien faire dans ce monde à l'envers où le hasard nous a jetés, répondons qu'il y a toujours quelque chose à faire lorsqu'on n'est pas un fantoche

ou un pantin. (Gérard de Lacaze-Duthiers.)

invités à faire une propagande intense pour le recrutement des sociétés para-militaires (2). Ouvriers cégétistes, qu'en pensez-vous, vous qui êtes satu-rés de « la sale guerre d'Indochine », de « la libération de la Chine » par

Mao Tsé Tung?
Allons, tant que vous ne serez rien d'autre que des machines à applaudir, le fascisme de gauche, comme celui de droite, se portera bien... et votre

JOULIN.

(1) Revue hebdomadaire de la conjoncture mondiale.

E 11 mai, la Direction des « Chantiers navals du Sud-Ouest et Chaudronnerie des Docks » (rue Achard à Bordeaux), après avoir menacé de licencier un délégué ouvrier, et n'ayant pu obtenir l'avis favorable de l'Inspection du Travail, passe à l'action : prétextant un manque de commandes, elle licencie le délégué et onze camarades. Une délégation ouvrière propose de réduire à 45 heures les 49 heures faites par semaine et d'avancer la date des congés payés pour permettre le réemploi des licenciés. La Direction accepte ces mesures, mais maintient les licenciements. La grève est alors décidé pour le 12 au matin : six jaunes sur solvante-et-onze ouvriers prennent le travail avant l'embauche.

Le mouvement groupe les syndiqués C.G.T. et C.N.T. et les non syndiqués. La direction reçoit une délégation, mais se refuse à recevoir le représentant du Syndicat des Métaux C.G.T.: elle maintient les licenciements. Un syndiqué C.G.T. passe alors au camp des jaunes! Le même jour l'inspecteur du travail reçoit la délégation ouvrière accompagnée du secrétaire des Métaux C.G.T.: il ne donne pas l'autorisation du licenciement mais la direction reste sur ses positions. Deux rection reste sur ses positions. Deux autres inconscients portent à 9 le nom-

Le 14 mai, tous les camarades en grève reçoivent la lettre recommandée classique les invitant, sous peine de mise à la porte, à reprendre le travail le 17 au plus tard. Le mouvement n'est pas brisé. Le 17, on ne compte que 15 jaunes : une cinquantaine de camarades tiendront jusqu'à la fin.

camarades tiendront jusqu'à la fin.

Durant les journées suivantes de multiples démarches furent faites démontrant qu'il était possible d'effectuer des travaux de réparation de chalands en attendant l'ouverture de nouveaux travaux subordonnée à l'octroi de crédits par le gouvernément. Nos bons parlementaires alertés prirent «bonne note» de ces suggestions, et M. le député-maire de Bordeaux poussa la sollicitude jusqu'à « s'entretenir du problème » avec le ministre du Travail. Mais le 20 mai M. Bergerey, inspecteur divisionnaire, annonça à la délégation ouvrière qu'il venaît de donner l'autorisation de licenciement, montrant par là même qu'il se ment, montrant par là même qu'il se mettait au service de la direction et de la Fédération patronale!

Le 21, la délégation va à la Préfecture. Le Préfet fait appel à M. Bergerey... qui reste intraitable! Mais il déclare que s'il y a des licenciements, le chômage partiel sera accordé aux licenciés (ce qui n'a pas lieu jusqu'ici dans la métallurgie).

La grève continue, mais on sent une lassitude : quatre des licenciés ont trouvé du travail ailleurs Malgré les secours la situation de certains gré-vistes est difficile. Il est visible que le mouvement ne peut continuer avec des chances de succès, si le bloc des grévistes s'effrite. Un protocole d'accord est signé et approuvé par les grévistes, puisque, sur la demande précise d'un de nos camarades, ils ne sont pas décidés à lutter jusqu'au bout. La fin de la grève est décidée le 28, le travail reprend le 30.

Que dit le protocole? Sur la question essentielle des licenciements, le délégué ouvrier n'est pas repris, la direction étant irréductible à ce sujet! Sur les 7 autres (presque 4 ont trouvé ailleurs du travail) trois sont immédiatement repris, les quetre autres le ailleurs du travail) trois sont immediatemnet repris, les quatre autres le seront par prioté « et ce, en cas d'embauche ». Enfin « la direction s'engage, chaque fois qu'elle se trouvera devant la nécessité d'un licenciement, de demander au préalable, à faire bénéficier le personnel du chômage partiel, dans le cedre de ce qu'il sera prévu dans le cadre de ce qu'il sera prévu par la loi ». On admirera ce texte qui n'engage vraiment à rien!

Le bilan de cette grève? Demi-succès ou demi-échec? Il est certain que la direction, soutenue par la Fédération patronale, a créé un précédent extrêmement dangereux: le droit pour un patron de mettre à la porte un délégué, sous le seul prétexte qu'il est délégué et que sa tête ne « lui revient pas »! Sur ce point précis les ouviers ont été batus, et ceci laisse la porte ont été battus, et ceci laisse la porte ouverte à des complots analogues, où il faudra que l'ensemble des ouvriers de la profession entre dans la lutte, si on veut effectivement défendre le droit syndical. La preuve est faite que le non-élargissement de pareils conflits ne peut que conduire à la dé-

> Le Syndicat C.N.T. des Constructions Navales de Bordeaux. (Suite en page 2.)

En fouillant leurs poubelles

QUI VEUT TROP PROUVER...

« Une certaine commission d'aide aux antifascistes de Bulgarie... certainement stipendiée par Wall-Street... s'échine à édi-ter, une fois par an, des faux et des ca-lomnies contre la République populaire

(« Bulgarie Nouvelle », avril 1949.)

(« Bulgarie Nouvelle », avril 1949.)

Etre « certainement » (dans le doute, ne t'abstiens pas !) « stipendié par Wall-Street » et n'éditer une brochure qu'une fois par an, il y a là, ô Démocratie populaire, un paradoxe que votre esprit critique n'a point aperçu ! !!

Quant à donner l'adresse de cette commission (émanation de l'A.I.T.), alors que les flics la connaissent déjà, c'est là, démocratopopularisé ou non, du mouchardage.

LE DROIT DE CREVER...

M. G. D..., 50 ans, marié et père de deux enfants, se trouva du jour au lendemain sans travail.

Ne pouvant en trouver (« Vous êtes trop vieux !»), M. G. D... s'est suicidé sur un champ de bataille qu'il avait « défendu » durant la guerre de 1914...

4 Ils ont des droits sur nous », disait une vieille ganache ! Des droits : oui, celui de se faire tuer ou de crever de misère!

**

OH! HE! LES ENFANTS DE MARIE...

... Vous ave zdes concurrentes en la per-sonne des « Jeunes Filles de France » ; té-moin ces lignes ,extraites de la V. O. du 25 mai 1949 :

"... Ici (il s'agit d'une affiche pour un magazine) les sourcils sont faux et remplacés pour un coup de crayon. La ligne de la bouche a été rectifiée à coups de pinceau. Les ondulations ne sont pas naturelles. Ni la couleur des cheveux. Ni les cils. Tout le visage n'est que menson-

Passe encore pour les sourcils, mais pour les ondulations!!! A quand le voile obligatoire?

** MINEURS EN UNIFORME

« Tous les mineurs (yougoslaves) qui auront réalisé la norme annuelle de tra-vail dans les six premiers mois de l'an-née auront droit au port d'uniformes spé-cioux.

(Décret du Conseil des Ministres -Agence Tanyoug.)

(Suite en page 2.)

(2) Nuance et dialectique stalinienne. LA « LIBÉRATION INCONNUE

Nous avons découpé pour vous, dans « La République Libre » du 4 mai 1949, sous la signature de J. Castagnez, les lisuivent, sans y retrancher ajouter. Nous nous garderons bien d'un quelconque commentaire.

A BATONS ROMPUS

1943. — A Paris. La grande rafie i Des cris d'horreur. Des scènes atroces. Sur l'ordre direct des occupants et leur surveillance de tous les instants, les policiers entrent dans les maisons. Des juifs sont arrêtés. Les enfants en has âge ne sont pas épargnés. Ils sont parqués au Vélodrome d'Hiver et embarqués pour un tragique voyage d'où ils ne reviendront plus.

voyage d'où ils ne reviendront plus.

1944. — Dans l'Ain en 1944! Dans la région de Pont-de-Veyle, une femme est accusée d'avoir écrit au préfet du Rhône pour lui donner la liste de quelques membres du maquis. Elle est exécutée sommairement. Elle laisse un enfant, un petit bébé de quelques mois. Que faire de ce hébé Il n'y a pas de question. Le chef du Maquis en ordonne l'exécution. Je ne sais s'il y a jugement, cour martlale ou autre simulacre. Mais, sur ordre, un homme prend son revolver, l'arme. vérifie que tout fonctionne bien, applique le revolver sur la tempe du bébé, Le couppart. Le bébé est abattu. Le corps est enterré. Justice est faite.

1944. — En Bretagne, région de Vannes.

1944. — En Bretagne, région de Vannes. Une femme vient d'être exécutée par le Maquis. Son mari est prisonnier en Allemagne. Elle laisse un fils, un gamin de douze ans. Ce gamin, comme les petits enfants juifs, comme le béhé de l'Ain, est aussi un criminel. Il mérite la mort. Mais all pe faut pas tirer de coun de revolver. il ne faut pas tirer de coup de revolver. Le bruit peut attirer l'attention de l'en-nemi. Alors, un homme courageux se pré-sente. De ses larges mains, il entoure le cou frêle de l'enfant. Proprement, et sans

que le condamné souffre trop, il l'étrangle. Là aussi justice est faite.

La aussi justice est faite.

1945. — Un camp de concentration. Des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants sont parqués. Sans nourriture. Un « dur » commande le camp. Ont-ils besoin de manger, les coupables qu'il garde? Allons donc! Des enfants! Quoi, il y a desenfants? Et après? Ils sont, comme leurs parents, des criminels. Où irons-nous si nous nous apitoyons sur le sort de cette ale graine? Malades? Je m'en fous! Qu'ils crèvent? Et les petits enfants crèvent, en effet.

Mais où sommes-nous? En Allemagne, sous Hitler? En Russie, sous Staline? En Bulgarie, sous Dimitrov? Sous ce fasciste de Franco? Erreur! Nous sommes en France. Sous la IV. République. Des dizaines d'enfants internés sont morts de faim. Le ministre de l'Intérieur est un socialiste S.F.I.O.

Le crime des Allemands les déshonore à jamais devant l'Histoire. C'est avec rai-son que des sanctions sévères ont été or-données à Nuremberg au procès des cri-minels de guerre contre les responsables de ces monstruosités.

L'étrangleur de Bretagne, l'homme qui a serré jusqu'à ce que mort s'ensuive la gorge du jeune gamin, a été mis en li-berté. Il s'est même trouvé un général pour l'excuser, sinon le glorisser.

L'exécuteur de l'Ain, celui qui fit sauter la cervelle du bébé, vient d'être acquitté par le tribunal militaire de Lydn (voir Le Monde du 30 avril 1949).

Quant au ministre de l'Intérieur responsable du camp de mort des enfants, son parti est toujours au pouvoir.

La IVe République se devait d'ajouter à ses titres de gloire des actes que n'aurait pas répudiés Hitler...
Sur ce point également, elle imite les

PLAN MARSHALL LE CHEMIN LE COIN DE L'A.I.T. PLAN D'ASSERVISSEMENT (3)

causes réelles l'antagonisme qui met-tait aux prises deux conceptions économiques, dont l'une, sans être de na-ture essentiellement différente, était commandée par la conjoncture indus-trielle et commerciale de pays défavorisés géologiquement et par leur accession tardive à la concentration indus-trielle et aux rapines impérialistes.

Elle sonna le glas de l'isolationnisme américain. Il était déjà bien ébranlé, il est vrai, par l'évolution des échanges l'avraitionaux qui s'exerçait dans un sens favorable à l'Axe. En rompant définitivement avec la doctrine de Monda. roë, les Etats-Unis mirent tout en œu-vre pour que la fin des hostilités con-sacre le triomphe du libéralisme écouo-mique et de la libre concurrence, dont ils sont les partisans acharnés.

Tous les accords conclus avec eux, financiers ou économiques, préparent le retour à ce régime ou en font obligation formelle aux contractants et la loi de « Coopération économique » de 1948 n'est que le couronnement de cette politique.

C'est dans « l'intérêt national des Etats-Unis » (section 102) qu'elle est conçue. Elle vise à la « suppression progressive des barrières douanières » c'est la condition « sine qua non » au (section 102), car, ne l'oublions pas, maintien d'une activité relative de l'industrie américaine qui, grâce à sa technique prodigieuse, est en mesure de concurrencer facilement les producteurs des autres pays.

D'ailleurs, pour que ne soit pas com-promise la « stabilité économique des Etats-Unis » et asin que la politique définie plus haut soit strictement appliquée, un administrateur nommé par le président des Etats-Unis, responsable devant lui, ayant de plus l'inves-titure du Sénat, est chargé de veiller à l'application de la loi de coopération économique.

Cet administrateur est armé de pou-voirs importants, sous le contrôle du Secrétaire d'Etat, qui jugera si ses agissements sont conformes « aux ob-jectifs de la politique étrangère des Etats-Unis » (section 105). Il est aussi conseillé par un bureau consultatif qui délibère avec lui « en ce qui concerne les questions de politique générale ou fondamentale » (section 107).

Sa mission n'est pas uniquement de fournir une aide aux pays dévastés. Elle doit cadrer avec les postulats politiques et l'orientation que les Etats-Unis se sont fixés en relatious extérieures:

C'est tellement exact que l'administrateur est représenté dans chaque pays participant par une mission spéciale dont le chef a' rang immédiatement après celui de la mission diplomatique.

Le chef de la mission diplomatique doit « s'assurer que les opérations de la mission spéciale sont conformes aux objectifs de la politique étrangère dans le pays intéressé ». (Section 109.)

Le plan Marshall s'avère ainsi comme un instrument interventionniste

dans la politique et dans la vie sociale des pays qui sollicitent le bénéfice de la loi de coopération économique. Ils doivent non seulement renoncer à une politique indépendante de restauration économique, mais également s'aligner sur la politique extérieure des Etatssur la politique exterieure des Etats-Unis. Ils ne peuvent faire autrement, puisqu'ils se sont engagés à conjuguer leurs efforts pour le retour aux formes économiques traditionnelles, libérales et libre-échangistes. Le plan Marshall devient, par la volonté des financiers américains enrichis formidablement dans le trafic autour des champs de

Une grève dans la Métallurgie Bordelaise

(Suite de la première page.)

Mais le bilan de cette grève est po-sitif par certains côtés: il y a eu unité d'action et volonté de lutte à la base chez les syndiqués C.G.T. et C.N.T. et chez les non syndiqués. La solidarité a été effective : non seulement de la part des trois centrales (C.G.T., C.N.T., F.O.), du personnel des autres usines, mais encore de la po-pulation et des petits commerçants du quartier ouvrier de Bacalau. C'est ainsi qu'on a pu distribuer aux 50 gré-vistes (avec 44 enfants) environ ainsi qu'on a pu distribuer aux so gre-vistes (avec 44 enfants) environ 200.000 francs de secours, plus des dons en nature d'une valeur de 22.000 francs, offerts par la cantine de la

francs, offerts par la cantine de la S.N.C.A.S.O. (sous contrôle F.O.). Il est évident que cette grève n'est qu'un épisode d'une bataille qui va s'amplifier : d'une part le patronat décidé, à la faveur des licenciements, à se débarrasser des militants, d'autre part les ouvriers qui doivent opposer à ces prétentions un bloc compact, déà ces prétentions un bloc compact, décidé à tenir jusqu'à satisfaction Nos camarades de la C.N.T. seront présents dans cette lutte, mais ils ne pensent pas que la victoire puisse être acquise en acceptant le combat sur le terrain patronal, c'est-à-dire entreprise par entreprise, atelier par atelier. Pour la défense du droit syndical, il doit y avoir l'entrée en lutte de toutes les usines qui évitera l'échec. de toutes les usines qui évitera l'échec à peu près certain des grèves partiel-

Nous faisons pour terminer appel aux non syndiqués: certes, ils ont montré leur esprit de lutte, mais ils comprennent bien que cela ne suffit pas. Ils doivent donner leur appui de tous les instants aux organisations syndicales, donc se syndiquer. Nous ne syndicales, donc se syndiquer. Nous ne voulons pas profiter de ce mouvement pour faire de la «clientèle syndicale», mais qu'ils n'oublient pas que la C. N.T. est la seule organisation qui groupe les ouvriers sur le terrain de classe, sans aucune compromission avec les partis politiques ou le gouvernement.

bataille, le point de cristallisation d'un capitalisme qui ne veut rien céder à l'autre, au capitalisme d'Etat soviéti-

Tout est affaires en ce plan, rien d'humain. Il ne s'agit pas de pourvoir aux besoins des hommes, mais d'asl'achat de tout excédent de produits. Evidemment, on ajoute dans la mesure où les besoins intérieurs ne seront pas atteints, mais ceci n'est que l'enveloppe destinée à faire avaler la pilule. La vérité, c'est que les affai-ristes américains ont devant eux des perspectives merveilleuses et la possibilité d'écouler massivement leurs marchandises. Et, pour que le monopole soit complet, les marchandises sont « transportées sur des navires battant pavillon américain » (section 111).

Le plan Marshall aboutit logiquement à une sorte de super-impéria-lisme dans lequel s'intègrent les capitalismes nationaux pendus aux basques de l'impérialisme yankee.

L'unité politique qui en découle amène forcément l'uniformité des mesures sociales. C'est en raison de cette situation que le statut des industries nationalisées est révisé, en attendant le retour de celles-ci au secteur privé. Il en est de même pour l'équipement hydro-électrique, où les financiers amé-ricains réclament le retour à la « libre

Contre tous ces plans d'asservissement et contre la coalition politicienne chargée de les appliquer, nous oppo-sons la gestion directe de ces entre-

C'est le plus sûr moyen de faire

échec au plan Marshall.

AUX EPINES

Ne dites pas au rédactur « l'exige » ou « Je te prie ». Mauvais, ça. La rédaction a l'esprit mal fichu. Elle n'aime pas la prière. Elle ne sait pas encore obeir... Elle parle en copain : rendez-lui la pareille. Bien sûr que le journal n'est pas ce que nous voudrions exactement qu'il soit. Mais si tous ceux qui prennent la plume voulaient se donner la peine de la bien tenir, ça se sentirait dans la présentation et la teneur. Enfin...

La copie du prochain pour le 22 juillet au plus tard. En cas de nécessité—et à condition qu'il n'y ait rien à retoucher — 25 juillet, dernier carat. Il sera à vos portes le 1er août.

Plusieurs trésoriers se plaignent de Plusieurs trésoriers se plaignent de ne pas recevoir de reçu après envoi du mandat. Nous pensons qu'il est abusif de dépenser 15 francs pour en-voyer un reçu. Si nous voulons rem-bourser les prêts aux U. R., il faut économiser de partout. Les trésoriers doivent effectuer di-rectement les ristournes de 10 francs au C.C.P. 5238-21. Joulin Robert, 75, r. du Poteau, Paris-18°, en indiquant sur le talon le nombre de ristournes et le mois correspondant.

mois correspondant. Même si vous recevez quelques jour-

naux en plus, vous n'avez à régler que le nombre que vous avez commandé. Le reste vous étant envoyé à titre de bouillons.

Nombre d'abonnés n'ent pas encore effectué leur renouvellement. Nous leur

demandons de se hâter.

Nous avions prévenu que le C.S. numéro 13 serait le dernier pour les abonnés n'ayant pas renouvelé. Nous avons cependant continué le service, hien cult pass ne sevone pas renouvelé. bien que nous ne soyons pas respon-sables de certaines anomalies. Mais à notre effort devrait répondre le vôtre.

Abonnez-vous.

Aidez-nous à assurer un service difficile.

Ot si on y allait aussi en vacances

POUR AVOIR DROIT A LA RÉDUCTION DE 30 %

Retirer dans les gares la formule spéciale. Faire remplir par l'employeur le cadre réservé à cet effet, au dos, selon que vous êtes employé dans l'industrie, fonctionnaire, ou artisan, ou cultivateur, dont le revenu cadastral ne dépasse pas cinquente france.

tionnaire, ou artisan, ou cultivateur, dont le revenu cadastral ne dépasse pas cinq cents francs.

Faire légaliser la signature de l'employeur : à Paris, par le commissaire de police du quartier de l'employeur ; en banlieue, par le commissaire ou la Mairie; en Province, par la Mairie. Pour les artisans, le cachet du contrôleur des contributions directes suffit.

Remplir, au recto, le cadre réservé au trajet aller et retour. Si vous hésitez sur l'itinéraire à indiquer, laissez en blanc, les employés de la gare vous indiqueront comment vous y prendre.

Au bas de la feuille, recto, indiquez votre nom. votre adresse, signez. Au-dessous, mettez le numéro de votre carte d'assurances sociales.

Présentez-vous à la gare, au guichet spécial « Congés Populaires » (dans les gares de Paris : Bureaux de Renseignements), munis de votre carte d'assurances sociales.

Cette carte est obligatoire.

Si vous partez avec votre femme et vos enfants, munissez-vous de votre livret de

Cette carte est obligatoire.

Si vous partez avec votre femme et vos enfants, munissez-vous de votre livret de famille. Si vous avez adopté un enfant, la pièce attestant cette adoption. Ce livret est nécessaire dans tous les cas où votre famille vous accompagne.

Pour les fonctionnaires non-affiliés aux A. S., présenter votre carte de fonctionnaire.

Si volte forme traveit.

Si votre femme travaille, elle doit remp-lir également une feuille de congé et pré-senter sa carte d'A. S. Si vos enfants travaillent, même sys-

tème.

Vos enfants non salariés peuvent être
portés sur votre feuille jusque l'âge de
20 ans inclus:

COMMENT UTILISER LE CONGÉ POPULAIRE

Le billet de consé populaire doit com-prendre obligatoirement l'aller-retour. Un aller seul, ou un retour seul, n'est pas va-lable.

lable.

Si votre femme, si vos enfants ne travaillent pas, ils doivent obligatoirement faire le trajet aller avec vous. Mais ils peuvent revenir séparément.

Exemple: Le mari, la femme (légitime, la compagne n'ayant pas droit, sauf, évidemment, si elle peut obtenir elle-même un congé-salariée) et deux enfants.

Départ: ensemble.

Retour: le mari peut revenir seul, la femme également, les deux enfants séparément. En un, deux, trois, ou quatre groupes.

TRAJET

Votre voyage peut être circulaire. Mais vous ne pouvez passer deux fois au point de départ.

Trajet aller: Paris-Marseille, via Brest, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Nimes.
Trajet retour: Marseille-Paris, via Lyon, Strasbourg, Epernay.
Votre voyage peut comporter des interruptions, dénommées « solutions de continuité ». Mais ces interruptions ne doivent pas dépasser le quart du kilométrage total parcouru en chemin de fer. Exemple

Exemple:

Aller: Paris-Bordeaux. Retour: Toulouse-Paris. Le trajet Bordeaux-Toulouse tant effectué par vos propres movens, par l'itinéraire qui vous convient. L'itinéraire pris comme solution de continuité étant Bordeaux-Toulouse, par Agen (le plus court) et ne comportant que 257 km., inférieur au quart du trajet total aller-retour, votre billet est bon.

Le retour doit se faire dans la même ville que le départ. Pour Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Limoges, Nantes et les villes possédant plusieurs gares, vous pouvez partir de l'une d'entre ces gares et rentrer par une autre.

Dans l'industrie, suivant les métiers, vous ave zdroit à douez jours de congépayés, à quoi s'ajoutent deux ou trois di-

On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivrognerie ou tout autre excès corporel. (J. Stuart Mill.)

manches suivant le cas. Vous pouvez pré-tendre aux congés dès le troisième ou le sixième mois de présence dans la mai-son, à raison d'un jour par mois. Ren-seignez-vous auprès de votre fédération. Certaines maisons accordent, pour le tra-jet en chemin de fer, une « indemnité de congé », s'ajoutant à la sole des douze jours. Elles ne sont pas nombreuses...

Réductions accordées par la S.N.C.F. pour les billets de congés populai-res. — Trains interdits et périodes d'interdictions.

La S.N.C.F. accorde, toute l'année, une réduction de 30 %, pour les travailleurs partant en congé. Cette réduction n'est accordée qu'une seule fois dans l'année. Ce qui veut dire que, si vous prenez votre congé en deux fois, la réduction s'appliquera au premier ou au second départ, mais pas aux deux.

(A suivre.)

(Suite de la 1re page.)

LA POLITIQUE DES SALAIRES EN U.R.S.S. Récemment, les prix de certains articles de consommation ont été réduits en U.R.S.S. Les journaux communistes et pro-communistes ont salué cette mesure comme une preuve de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs russes.

Cependant, ce n'est qu'une politique nettement antiouvrière, pour ne pas dire inhumaine. A Lyapine, dans un article intitulé: «Le principe socialiste de la distribution selon le travail», publié le 15 février 1949, dans «Le Bolchevik», organe du Comité Central du Parti Communiste Soviétique, déclare d'abord que le travail à la pièce et autres méthodes de la paie selon le rendement, constituent «la forme fondamentale de la rémunération du travail des ouvriers en U.R.S.S.»

Il continue : « Les normes de rende-ment sont de grande importance. Les normes déterminent le nombre de piè-ces ou d'opérations que l'ouvrier doit produire ou effectuer au cours d'une période donnée. Les taux de la paie pour chaque opération sont fixés en prenant comme base les normes de rendement... Des normes de rendement qui sont désuètes et trop basses ne con-tribuent pas à stimuler l'augmentation de la productivité du travail et entraínent inévitablement des violations du principe socialiste de la rémunération du travail et des dépenses excessives pour salaires.

« En vue d'une meilleure utilisation des exploits des ouvriers avancés, de l'augmentation de la productivité du travail et de la rémunération de ce dernier, les normes de rendement sont périodiquement révisées dans les usines et des normes avancées et progressives sont introduites dans la production. »

Donc en U.R.S.S. le tâcheronat est Donc en U.R.S.S. le tâcheronat est à l'honneur au profit de l'Etat socia-liste. Et la révision des normes de rendement, c'est-à-dire la réduction continue du salaire que l'ouvrier re-colt pour un travail déterminé, est de-venue une caractéristique régulière de la politique des salaires, pour équi-librer le budget et ses bénéficiaires, les fonctionnaires de l'Etat soviétique et du Parti. Les salaires sont fixés par les entreprises selon le plus abruti des fanatiques du parti, qui en fixe

par les entreprises selon le plus abruti des fanatiques du parti, qui en fixe le taux par son rendement à la production. C'est la bête au travail et non l'homme qui travaille pour vivre.

Il est certain que le niveau de vie du travailleur russe ne peut augmenter en rapport même de la production forcée à laquelle il est contraint, parce que le nombre des bénéficiaires d'un salaire élevé est supérieur à celui de la moyenne de l'ensemble des travailleurs.

Pour les salaires, l'ensemble des sa lariés est réparti entre 30 groupes dif-

férents, selon leur occupation. Au sein de chaque groupe une échelle de salaires est établie pour les différentes catégories d'ouvriers et selon leur qualification. Dans certaines industries, il y a jusqu'à 18 catégories de salaires. Le principe est établi selon le rendement individuel et à la pièce. La prime de rendement est la surenchère de la stimulation pour les plans de rede la stimulation pour les plans de re-construction. Si le rendement d'un ou-

exemple, sa paye peut être augmentée de 150 %. Ce qui crée une épouvan-table inégalité de salaires. Dans les usines, le salaire moyen est

vrier surpasse la norme de 100 % par

de 800 roubles par mois. Mais il y a des salaires qui varient entre 2000 et 14.000 roubles par mois. Tout dépend de l'influence qu'on a dans les activités du parti.

En principe, les contremaîtres reçoivent un salaire de 1.500 à 2.000 roubles par mois. Mais ils touchent une forte par mois. Mais ils touchent une forte rémunération supplémentaire si, dans leur usine, ils réussissent à réaliser le plan de production, et une autre plus élevée s'ils atteignent et dépas-sent les chiffres prévus par le plan. On évalue le nombre des internés dans les camps de concentration en Russie, entre 10 et 20 MILLIONS.

Tout ouvrier qui arrive en retard de 20 minutes peut être traduit devant un 20 minutes peut être traduit devant un tribunal correctionnel qui, généralement, le condamne, comme mesure de clémence, à six mois de prison. S'il récidive, il peut être interné définitivement. (Décret du 20 juni 1940 et ordonnance du 23 juillet 1940.)

Il faut noter que ni les ouvriers, ni les syndicats de l'U. R. S. S. n'ont le droit d'exprimer une opinion ou un conseil sur ce qui concerne les salaires, ni les droits des travailleurs.

La vie est belle, au paradis soi-disant

La vie est belle, au paradis soi-disant

Communiqué par le Sub-Secréta-riat de l'A.I.T. en Europe Occi-

La scission grandit dans la C. G.

communiste italienne

Le grand château d'unité proléta-rienne de la C.G.L.I. communiste s'écroule peu à peu. Après la grève Togliati, la scission était fatale. Un des murs de soutien que les communistes s'efforcaient de corresponde s'efforçaient de conserver, était la dé-mocratic chrétienne, dans les rangs de la C.G.L.I. Ce mur, aussitôt écroulé, vint le tour des autres.

Après les démo-chrétiens, les républicains masiniens invitèrent tous travailleurs républicains à sortir de la C.G.L.l. Ces jours derniers, les socia-listes saragatiens donnèrent l'ordre à leurs adhérents d'abandonner la confédération communiste, pour constituer avec les républicains une confédératitution d'une autre confédération, probablement comme F.O. en France. Certainement, le fait a une grande importance, surtout pour l'affaiblissement de la dictature syndicale communiste. Et les journaux quotidiens italiens en ont longuement discuté liens en ont longuement discuté, en donnant des exemples comme le coup de force communiste italien de Moli-nella. Bien que la grande majorité des travailleurs ait voté l'abandon de la centrale communiste, pour adhérer à la nouvelle fédération réformiste, ils avaignt le droit de conservable. avaient le droit de conserver l'admidistration de la Bourse du Travail. Mais les communistes, en minorité, ont fait un coup de force et jeté à la ruc la majorité réformiste, faisant un mort et quelques blessés et conservant la Bourse au nom de la démocratie. Cet exemple se reproduira certaine-ment dans d'autres localités. Car Divit-torio, le grand chef de la centrale communiste, a reçu les ordres de Moscou : tenir dur. Mais le mécontentement des travailleurs va grandissant dans toute la péninsule.

Malheureusement, d'autres politiciens profiteront de ce mécontentement pour attirer la masse par leurs slo-gans de liberté syndicale. Et les conduiront dans une centrale réformiste, qui les mênera à la collaboration et

da la destruction du vrai syndicalisme.
Ce phénomène d'écroulement des centrales communistes se manifeste aussi dans le camp international. Malgré tous ces exemples en Italie

comme en France, il y a encore des camarades qui restent à côté de tous ces marchands de politique. Et qui pensent qu'il est encore possible de faire l'unité avec des gens qui ne songent qu'à leur intérêt personnel ou celui de leur parti.

La seule unité de base n'est possible que sur les principes du syndicalisme révolutionnaire de l'A.I.T., là où l'in-dividu est complètement libre.

Nos camarades italiens seront obligés de faire comme en France : créer une centrale sur les directives de une centrale sur les directives de l'A.I.T. et une force révolutionnaire capable, un jour, de détruire la politique, le capitalisme et l'Etat, pour réalisation d'une société communiste

P. CELSON.

Le sabotage ouvrier s'inspire de principes généreux et altruistes. Il est un moyen de défense et de pro-tection contre les exactions patro-nales. Il est l'arme du déshérité qui bataille pour son existence et celle de sa famille. Il vise à améliorer les conditions sociales des foules ouvrières et à les libérer de l'ex-ploitation qui les étreint et les écrase. Il est un ferment de vie rayonnante et meilleure. Emile POUGET.

line en Europe orientale est restée sans résultats. (Déclaration du délégué polonais au Conseil économique et social de l'O.N.U., 8° session.) ARRACHEZ LES VIGNES!

« ... La situation du marché du vin ne permet plus de maintenir les mesures de bienveillance (sic) consenties en fa-veur des plantations irrégulières (re-sic) de vignes.

(Suite de la première page.)

de vignes.

« Les contraventions seront relevées par procès-verbal et les transactions proposées comporteront l'obligation, qui devra être effectivement satisfaite, de détruire les plantations irrégulières..., « (Bulletin des Contributions Indirectes, 18 avril 1948.)

La rareté est source de profits, et le pro-

fit est le moteur du capitalisme. Et tous les politiciens, de Barthe (radi-gaulliste) à Rochet (communiste), en pas-sant par Moch, sont d'accord pour main-tenir la rareté...

L'ENVERS DU COMMONWEALTH

Lorsqu'on déchire le rideau aux couleurs riantes et officielles du colonialisme britannique, on trouve ceci, par exemple : «'... Le ravitaillement en eau potable de la ville de Freetown est insuffisant et la distribution d'eau dans la ville est strictement rationnée. L'eau n'est donnée que cinq heures par jour, entre 5 et 10 heures du matin...

(Annales Coloniales, 14 avril 1949.) Ajoutons que, capitale de la colonic anglaise de la Guinée, Freetown compte plus de 40.000 habitants.



CREVEZ, LES « PALUS »!

Un memorandum de l'Organisation Mondiale de la Santé (organisme de l'O.N.U.) a souligné que « trois cent millions de personnes sont atteintes de cette maladie (le paludisme) qui, chaque année, entraîne la mort de trois millions d'êtres humains». Et le directeur du bureau newyorkais de l'O.M.S. explique « que ce problème implique l'abolition des barrières douanières par les pays importateurs du D.T.» (utilisé comme insecticide) et qu' « ...il est possible qu'on trouve qu'il n'y a pas intérêt à l'heure actuelle, à produire le D. D. T. dans certains pays».

(Rapport sur la 8° session du Conseil économique et social.)

En bref : profit d'abord!

PENECILLUM « STRATEGICUM »? Les Etats-Unis auraient mis l'embargo ur des produits, tels que la pénicilline, a streptomicine, la résine synthétique,

la streptomicine, la etc...
Même une intervention de l'Organisation mondiale de la Santé au sujet d'une demande de matériel nécessaire pour assurer une production rapide de la pénicil-

En fouillant leurs poubelles

LES OUBLIS DE RAYNAUD ET C'

Henri Reynaud et quelques autres de son espèce ont été au Congrès des syndi-cats russes.

Mais Raynaud, dans son long dythi-rambe publié dans la V. O., a « oublié » de mentionner qu'il n'y avait pas eu de Congrès depuis 1932, soit 17 ans ! O démocratie syndicalo-statinienne!

«COLLABORATION COLLECTIVE» « COLLABORATION COLLECTIVE »

Lu dans « Le Métallo-Auto », avril 1949, dans le compte rendu de la « journée » pour les conventions collectives : « Pengeot (La Garenne). — … Le directeur, d'accord avec la convention collective, dit qu'il serait heureux qu'elle puisse se réaliser afin d'éviter les heurts entre ouvriers et direction » (c'est nous qui soutianons).

Ou bien, la convention collective est une arme pour les ouvriers, et le directeur de Peugeot-La Garenne est un naif, ou bien, ce patron pense justé et tous les dirigeants syndicaux qui préconisent les conventions collectives sont des traîtres à la classe ouvrière.

« Le Métallo-Auto » n'ayant pas comcommenté cette opinion patronale, celleci est donc « aussi », l'opinion du « Métallo » et par suite, les rédacteurs du « Métallo », les dirigeants syndicaux... (voir plus haut).

L'ART D'ACCOMODER... LES CHIFFRES

A propos de la multiplicité des indices du coût de la vie, publié par des orga-nismes privés, le secrétaire d'Etat aux Af-faires économiques a pondu un long com-muniqué dont nous extrayons le passage suivant, dont nos camarades apprécieront la sapen:

a saueur:

a Il est évident que celà n'a aucun sens, par exemple, de calculer l'incidence sur le prix de la vie de l'apparition des primeurs... Si, en particulier, on substitue, à ce moment, dans le calcul de l'indice, le prix de 1 kilo de pommes de terre primeurs à celui de 1 kilo de pommes de terre primeurs à celui de 1 kilo de pommes de terre de l'ancienne récolte, il se produit une élévation sensible de l'indice, sans qu'on puisse affirmer pour autant que le coût de la vie à réellement augmenté. » (C'est nous qui soulignons.)

MONMOUSSEAU-ISME...

On peut être communiste et croire

« ... On peut être communiste et croire en Dieu... « ... Moi, qui suis marxiste, et ne crois pas en Dieu... » écrit Monmousseau, dans une de ses V.O.
D'où l'on peut déduire que communisme et marxisme ne seraient pas synonymes, ou que Monmousseau n'est ni communiste, ni marxiste, et est un menteur...
Doù l'on peut se demander pourquoi Marx a écrit le Manifeste... communiste, et regretter qu'il ne vienne pas foutre son pied au cul de son discipte (ou prétendu tel)...

La voix des U.R.

IIº UNION RÉGIONALE

CAMARADES DE LA BOURSE DE PARIS

Vous venez de faire une grève de

Mais j'ai remarqué que le vieil es-prit du syndicalisme autonome était là, toujours là. Les politiciens de tout acabit ne furent jamais dans votre ac-tion. Tant mieux. Alors, je pense à la position des dirigeants F.O., car leurs copains sont toujours ministres, leur posture devait être plus que gênante... De cette grève il faut tirer les le-

Indifférence totale des ministres;

2º Les patrons (agents de change et coulissiers) peu sociaux;
3º Les trois charges et les maisons de courtiers où le personnel travailla, pendant que les camarades luttaient pour obtenir une amélioration de leur sort, sont à mettre à l'index et le personnel indigne d'âtre des hommes in sonnel indigne d'être des hommes, je pense que ces esclaves, demanderont à leurs maîtrs de les diminuer, car la vie pour eux n'est pas chère; ils doivent avoir des jouissances comme la

Un marché officiel scandaleux est celui de l'or, il est vrai, il fonctionna pendant toute la durée de la grève, et ce marché tue lentement mais sûrement le marché des valeurs, c'est-à-dire votre métier.

Puis, nos gouvernants qui, à lon-gueur de journée par la presse, la ra-dio, nous disent et font entendre qu'ils défendent les intérêts de la nation, une petite question : Combien de millions de francs de courtage par jour rapporte la Bourse ? et votre grève a trois semaines ...

Plus que jamais, revendiquez et ser-rez-vous les coudes, car vos patrons, le Syndic des Agents de Change et le Président des Courtiers en tête, vont opérer des licenciements, alors soyez solidaires, sauf pour les jaunes qui eux méritent d'être vidés comme des malpropres, ça sera la reconnaissance

LAURENT.

---POUR LA PAIX

Considérant que la guerre et le mi-litarisme sont des effets « naturels et nécessaires » des régimes capitalistes necessaires » des regimes capitalistes ou étatiques, qui ne peuvent disparaî-tre qu'avec la cause elle-même, et que par conséquent la seule campagne pour la Paix est la campagne que mè-nent les révolutionnaires en vue de la destruction du Capital et de l'Etat;

Les délégués mandatés à la Conférence de la 6° Union Régionale C.N.T.-A.I.T. (Confédération Nationale du Travail — Association Internationale des Travailleurs), réunie le 12 juin 1949 à Carcassonne, rappellent à tous ceux qui sont décidés à ne se prêter à aucune tuerie internationale, qu'ils ont mieux à faire que d'attendre une déclaration de guerre:

— Ils ont, d'ores et déjà, à prendre conscience que, inévitablement, la préparation à la guerre est le prélude du futur cataclysme mondial;

— Ils ont à mener une action effi-cace en vue de l'élargissement de tous les objecteurs de conscience emprison-

— Ils ont à lutter afin d'obtenir la suppression de tout crédit militaire; - Ils ont surtout à se préparer afin qu'en cas de guerre ils puissent ré-pondre par la grève gestionnaire.

LA & UR

XIº UNION RÉGIONALE ARDOISIERS DE TRELAZE

Beaulaton, dans le C.S. du 1er mai, a raison : on ne fera pas la révolution à coups de parapluie! Il nous faudra des armes et les employer. Il faudra des aurons désignés et savoir les remplacer sans attendre une fin de mandat « légale », plus ou moins statutaire. Nous devrons veiller aux sympathies quasi inévitables qui s'établipathies quasi inévitables qui s'établiront entre nous et les contre-révolu-tionnaires déguisés. Et c'est là l'utilité actuelle des syn-

dicats, qui peuvent être une école de formation pour les militants décidés à faire autre chose qu'à écouter la T.S.F. ou s'endormir au coin du feu. Mais si continue l'indifférence présente des exploités pour leur propre

sente des exploités pour leur propre sort, comment peut-on espérer en sor-tir un jour? Et la lassitude de cer-

tir un jour? Et la lassitude de cer-tains militants toujours à la pointe du combat n'est-elle pas justifiée? Nous aurons en face de nous les politiciens, les flics, les prêtres, tout ce qui constitue «l'autorité». Il fau-dra les mettre au boulot. Cela les changera un peu. Mais si nous n'ap-prenons pas dès maintenant notre rôle saurons-nous âtre à la bauteur rôle, saurons-nous être à la hauteur de la tâche?

Ardoisiers, mes camarades, ce n'est pas en abandonnant la lutte que vous serez les plus forts et que vous en sortirez. Venez avec nous : la C.N.T. ne vend pas du vent, elle travaille.

J. LE FOULER.

XIX. UNION REGIONALE SYNDICAT DES PORTS ET DOCKS DE MARSEILLE

CAMARADES DOCKERS, La C.G.T., acculée à la dégringolade,

Depuis quelques jours, les chefs responsables se pavanent sur les quais, protestant par ci, ordonnant par là.

L'être en train de sombrer s'accro-che à des fœtus La C.G.T. agit de même. Chaque jour elle voit diminuer le nombre de ses adhérents. Elle sent

que la masse lui échappe et voilà la raison de son branle-bas.

En réalité, il n'y a là que feu de paille, dès que tout rentrera dans l'ordre, les trahisons recommenceront, pour le plus grand bonheur du capita-

lisme.
C'est que les communistes de la C. G.T. nous ont habitués à les voir changer leur fusil d'épaule et c'est à cause de cela que nous vous disons : L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travallleurs eux-mêmes, autrement dit, le prolétariat ne s'émancipera que lorsqu'il aura com-pris la nécessité d'un syndicat apoli-

La Confédération Nationale du Travail, affiliée à l'A.I.T., est un Syndicat international, c'est pourquoi nous di-

ons aux dockers : Adhérez en masse à la S.N.T. pour revendiquer la semaine de trente-six heures ou les deux six, basées sur le taux des salaires de la semaine de 48 heures ou les deux huit, pour ré-clamer une répartition équitable de la production nationale et internationale, revendiquer une économie dis-

Assez de parlottes, car les renards changent de poils et non de naturel. Il faut des actes. Camarade Docker, adhère à la C.N.T.

LE SYNDICAT DES PORTS ET DOCKS. Siège du Syndicat : 14, rue des Héros.

NOS FEDERATIONS



FÉDÉRATION

DES P.T.T.

Dans la période actuelle, où il est question de grève prochaine, la Fédé-ration des P.T.T. (C.N.T.) tient à mettre en garde les travailleurs des P.
T.T contre les luttes intestines qui
existent parmi nous sous le fallacieux
prétexte du reclassement

Trop de camarades hélas, sont animés de l'esprit de catégorie, faisant ainsi le jeu du Gouvernement et de l'Administration qui a tout intérêt à voir les travailleurs divisés entre eux.

La Fédération des P.T.T. (C.N.T.) dénonce en premier lieu, les grèces ymboliques, nelitiques, et autres grèces.

symboliques, pelitiques et autres, grèves à date fixée d'avance et à durée limitée, sans lendemain, sans portée pratique, au terme desquelles les travailleurs sont obligés de redoubler d'efforts pour liquider le travail en retard préconicées par les centrales tard, préconisées par les centrales syndicales qui ont dans leur sein les

syndicales qui ont dans leur sein les agents de police, grèves qui ne servent qu'à lasser les travailleurs et à les dégoûter du syndicalisme.

Devant cette situation, nous estimons qu'un mouvement de grève ne doit pas être déclenché à la légère, mais qu'une fois déclenché, il doit être mené jusqu'à complète satisfaction.

Sur le plan revendicatif, la Fédération des P.T.T. (C.N.T.) invite les tra-vailleurs des P.T.T. à faire adopter par leur comité de bureau, ou de service, les revendications suivantes, lesquel-les constituent un minimum exigible dans l'immédiat

1º Semaine de 36 heures avec une

seule vacation dans la mesure du pos-

sible; 2° Retraites à 55 et 50 ans; 2° Retraites à 55 et 50 ans; 3° Salaire de début à 30.000 fr. par

4º Application de l'échelle mobile sur cette base; 5° Suppression de toutes indemni-

6° Resserrement des échelles Eche-lon unique pour chaque catégorie, au taux maximum;
7° Retraite égale au salaire, égale-

taux maximum;

To Retraite égale au salaire, également à la veuve sans retraite;

8° Suppression des primes de rendement et heures supplémentaires;

9° Octroi des congés par roulement sans condition d'ancienneté administrative, ou de présence dans le service, cu de charges de famille, étant entendu que dans un même bureau, les agents ont toujours la faculté de pouvoir s'arranger entre eux. D'ailleurs, il appartient à l'administration de recruter le personnel nécessaire pour que tous les agents puissent prendre leur congé à la période qui leur convient le mieux sans qu'ils soient obligés de le payer en se surmenant à un certain moment pour permettre à leurs collègues de partir. Là aussi nous touchons à la question du licenciement des auxillaires;

10° Droit de réunion et de permanence syndicale sur les lieux de travail, dans un local à part chaque fois que ce sera possible;

11° Paiement des journées de grève.

12° Aucune poursuite ou sanction contre les responsables syndicaux ou

12° Aucune poursuite ou sanction contre les responsables syndicaux ou contre les grévistes.

LA FEDERATION DES P.T.T.

CELA VA-T-IL DURER?

Au bureau de tri de la gare Saint-Lazare, depuis la libération, l'ordre ré-gnait dans le travail et les services. Maintenant celui-ci a disparu. L'admi-

nistration qui réorganise ses services, veut faire de ce bureau un central répartiteur des correspondances Seine-et-Oise.

Pour ceia elle n'hésite pas à déver-ser, par ordre de service, a date fixée, les bureaux de banlieue du Nord, de l'Est, du P.L.M., de Montparnasse, bieniôt d'Auster.itz. Tout ceia dans le but d'une compression de personnel. Il faut le dire.

Jusque la, tout irait bien si l'appoint de ces bureaux, qui apporte un sur-croit de travail, était renforce par des unités trieuses, manutentionnaires et chargeurs.

Mais nelas, ce n'est pas le cas. A part la venue de quelques éléments, le personnel ancien doit supporter le choc, et ne peut de ce fait ecouler le travail qui lui est demandé.

Cela va-t-il durer? Les forces humaines ont des limites!!

Le personnel de ce bureau, devant l'effort qui lui est demandé, est maintenant ratigué, las et mécontent. Au service de nuit, on pousse les choses plus loin. On envoie des services pour des rentrées supplémentaires, et si l'on ne répond pas : présent ! à ces convocations, un proces-verbal vient sanctionner cette absence.

Doit-on dire à nos chers que la me-sure dépasse les bornes, que la coupe est pleine, si l'on continue elle débordera. Alors...

dera. Alors...

Alors, nous ferons comprendre qu'il faut : 1° du monde ; 2° une meilleure organisation ; 3° le respect des deux nuits sur quatre ; 4° la compréhension de nos dirigeants pour le personnel, qui, s'il vient pour travailler, ne vient pag nous géabruits. pas pour s'abrutir.
Il existe à ce bureau un comité de

October 10 de la contracta de la coordination.

Camarades, puisque vous êtes mécontents, dites-le-lui, et mettez-le dans l'obligation de faire cesser ces abus.

(Dans ce comité y entrent vos représentants syndicaux, c'est-à-dire: C.G.T.

COMMISSION D'AIDE AUX ANTIFASCISTES DE BULGARIE

47, rue de la Victoire, Paris (9°) C.C.P. Laurent 3445-63 Paris

SOMMES RECUES DEPUIS JUILLET 1948 (France)

JUILLET 1948 (France)

M.L.E. Yonne, 1.100 — Quatre amis de l'Ariège, 1.000 — Groupe Libre Examen, Lyon, 200 — Herrera (Tunisie), 250 — Fabra (Ax-les-Thermes), 485 — Carranza (Montauban) 250 — Obac de Ioulouse, 500 — J. Castillo à Ruell, 100 — Section S.I.A. de Cassemeil (Lot-et-Garonne), 625 — F.L. du M.L.E. de Greasque, 1.000 — R. Bralka Trossa, 200 — P. Quer, Saint-Félix, 300 — Pin (Marseille), 100 — Lhuillier, 100 — Anonyme, 100 — T. Climaco, Lodève (M. L.E.), 1.200 — Nuevo, Saint-Etienne de Lisse, 300 — Section de S.I.A. d'Argentat (Corrèze), 10.600 — M.L.E. Yonne, 1.450 — Guerrero à Florensac, 150 — M.L.E. (Groupe Pierre-Martin), 200 — J. Bodoga, 350 — C.N.T.F., 10.000 — F.L. de Perpignan (M.L.E.), 2.224 — Subsecrétariat A. L.T., 3.000 — Anonyme, 21 — Groupe d'Enghien (F.A.), 700 — Garcia à Cnvrac, 500 — Le Lay à Brest (F.A.) et Chapolain, 1.455 — F.L. de Villefranche du Panat, Interdépartementale de Haute-Garonne (M. L.E.), 17.200 — C.N.T.F. de Bourges, 1.345 — F.L. de Rouen et Oissel (M.L.E.), 3.400 — C.N.T.F. : Union Locale de Commentry, 6.700 — Commission d'aide aux Bulgares de Lyon, 9.000 — C.N.T.F. : Section de Bessièrees (2.740) et S.U.B. de Toulouse, 3.740 — Carrito à Orléans (M.L.E.), 3.985 — Don (M.L.E.), 1.100 — Anonymes, 85 — U.L. Toulouse, 20.000 — K. H., 7.630 — F. L. Amiens (M.L.E.), 1.000 — F.L. Nevers (M.L.E.), 375 — M.M., 50 — Total : 211.972 Arrêté au 7 mai 1949.

cheminots -

III CONGRES FEDERAL

Le congres de la F.T.R. se tiendra les 8 et 9 octobre, à Paris. Les can-didatures à la U.A federale doivent parvenir des main enant au siège. Il est important que tous les synucats soient representes. Les isoles devront taire leur possible pour etre présents.

A LA S.N.C.F.

TOTO A TOUTE HONTE BUE!

La «Tribune» du 15 juin, organe des chem.nots C.G.T., nous sert un

«Le Ministère de la Guerre refuse maintenant d'homologuer les verita-bles resistants... Four le Ministre, l'ournemaine condamné à trois ans de prison par le tribunal militaire de Paris pour avoir resuse de netrir la po-inque de l'union Sovietique, n'a pas

te aroit à ce titre.»

Li la «Tribune» de nous remplir deux colonnes de protestations avec

textes et photos de Toto. non plus le gouvernement de cette sa-cree 1 v°. Il y a deux ans elle donne la Légion d'honneur au leader des cheminos nationaux-communistes. Au-jourd'hui, on lui refuse la « qualité » — si l'on peut dire... — de resistant

Et alors, il va avoir bonne mine, ce pauvre Toto. Elle va avoir bonne mine, la Fédération Nationale, si son

Des 1940, il s'engagea moralement dans l'armée rouge: il resistait à la

resistance gaulliste.
En 44, ce fut le gouvernement de
De Gaulle qui lui décerna «le cra-

chat ».

Lin 1949, Tournemaine continue la résistance : résistance au départ en retraite. Il a 56 ans et espère bien être « detaché » dans son bureau de l'ex-

rue Baudin ,encore de longues années.
Donc, aujourd'hui, la première revendication immédiate des cheminots est de faire «homologuer» le «directeur» de la Fédération Nationale Cépáticte.

Tournemaine fera en sorte que les cheminots passent à l'action pour Tournemaine. Ceux-ci passeront en effet à l'action, mais pour se débarras-ser de tous les Tournemaine, en leur crachant leur mépris à la... face.

Raymond BEAULATON.

****************************** Nouvelles Internationales

SUISSE

Le Conseil d'Etat du canton de Neufchâ-tel a promulgié, le 5 avril dernier, la loi neufchâteloise sur les congés payés obli-yaloires. En vertu de celle loi, la durée minimum des consés payés colinia.

des congés payés est fixée, pour les tra-vailleurs du canton, selon l'échelle sui-

vante:
Six jours ouvrables au cours des cinq premières années;
Neuf jours ouvrables dès la fin de la cinquième année et jusqu'à la fin de la dixième unnée;
Douze jours ouvrables dès la fin de la dixième année.
Ces normes sont applicables aux salariés et apprentis dgés de 19 ans (en-dessous de cet age dix-huit jours au moins).
La Suisse n'est donc pas, non plus, un paradis pour les ouvriers...

(Suite)

Varlin, précurseur de Pelloutier, Grif-fuelhes, Pataud et Pouget, ces pionniers du syndicalisme français, écrit au sujet des sociétés ouvrières : elles habituent les hommes « à s'accorder, à s'entendre et à raisonner de leurs intérêts matériels et moraux toujours au point de vue collec-tif... Ce sont elles qui pourront facilement se transformer en sociétés de producteurs; ce sont elles qui pourront mettre en œu-vre l'outillage et organiser la produc-tion ».

vie l'outinage et organiser la production ».

... « Nous sommes forcés d'admettre que les travailleurs eux-mêmes doivent avoir a libre disposition, la possession de leurs instruments de travail, sous la condition d'apporter à l'échange leurs produits au prix de revient, afin qu'il y ait réciprocité de services entre les travailleurs des différentes spécialités. » C'est cette idée qui a prévalu dans les différents Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs. « Une telle organisation ne peut s'improviser. Il ne suffit pas, pour la réaliser, de quelques hommes intelligents, dévoués, énergiques. Il faut surtout que les travailleurs, appelés ainsi à travailler ensemble, librement, et sur le pied d'égalité, soient déjà préparés à la vie sociale. » (La Marseillaire, 1870.)

En résumé, il est très suggestif de cons-

En résumé, il est très suggestif de constater le rôle qu'une organisation méthodiquement fédéraliste, constituée sur le plan international, peut jouer dans le développement interne du mouvement qui lui correspond. L'Internationale ouvrière a largement contribué à l'éclosion du syndicalisme. Elle a renforcé et organisé le mouvement d'action et de revendication des travailleurs.

CHUTE DE LA

PREMIÈRE INTERNATIONALE

La guerre de 1870, interrompant toutes relations, brise également les organisations ouvrières et la force des militants en France avec la répression contre la Commune. Elle est peut-être la raison la plus forte de l'échec de l'Internationale.

Une autre raison est la rivalité entre Marx et Bakounine et les intrigues menées dans le sein même de l'Internationale pour y faire prévaloir le point de vue marxiste, intrigues qui aboutirent à l'exclusion des fédéralistes anarchisauts au Congrès de La Haye.

Les idées fédéralistes de Bakounine s'appuyaient sur les sections jurassiennes du Locle et de la Chaux de Fonds, les sections française, espagnole et italienne.

Ce qu'est l'Association Internationale des Travailleurs

Pour lutter contre leur point de vue, op-posé au centralisme et au réformisme marxistes, Marx se sert de circulaires se-crètes qui dénoncent comme hérétiques les tendances de la fédération romande. Et de la même façon, privée et confiden-tielle, il commence une campagne de ca-lomnies contre Bakouuine.

Le conflit est donc au fond celui du Le consité est donc au fond celui du communisme autoritaire contre le communisme libre : fédéralisme contre centralisme. Le mémoire de la Fédération Jurassienne de Sonvillier, en 1873, le résume clairement : « La question qui divise aujourd'hui l'Internationale se résume dans ces deux termes : fédéralisme ou centralisme. Deux programmes de rénovation sociale sont en présence : l'un conçoit la société future sous la forme de l'Etat populaire centralisé; l'autre la définit au contraire La Libre Fédération des Libres Associations Industrielles et Agricoles. »

Pendant deux ans, l'Internationale est déchirée par les luttes intestines; la dif-fusion, en juin 1872, d'une circulaire pri-vée du Conseil général inspirée par Marx, « les prétendues scissions dans l'Interna-tionale », attise les passions au Congrès de La Haye.

Le Congrès de 1872 fut convoqué par le Conseil général de La Haye, où il pou-vait plus facilement subir les influences autoritaires de la section allemande, qui appuyait Marx (section dont il était mem-bre). L'atmosphère était envenimée par les agissements de Marx et de ses amis. les agissements de Marx et de ses amis. La majorité, falsifiée par des mandats en blanc, prononça l'exclusion de Bakounine, James Guillaume et Schwitzguébel, comme faisant partie d'une société serrète, l'Alliance, dont nous avons déjà parlé. Le Congrès renforçait le pouvoir central du Conseil général et déclarait la nécessité de l'action politique, nécessité qui fut inscrite dans les statuts de l'Internationale : « La conquête du pouvoir politique devient donc le grand devoir du prolétariat. » Le réformisme et l'étatisme marxiste triomphaient.

Bakounine et les fédéralistes solidaires e sa position étaient ainsi exclus de

l'Internationale. Au Congrès, cette minorité se révéla être la majorité dans les
sections de l'Internationale, car la majorité de Marx était formée de membres du
Conseil général, des délégués allemands et
de Suisse allemande, tandis que la minorité avait sa forcé dans les sections : fédérations jurassienne, espagnole, belge,
hollandaise, anglaise et un Américain représentant les Etats-Unis. L'Italie s'était
abstenue d'envoyer des délégués, mais sa
position était fédéraliste; la section française était décimée par la répression contre la Commune. La minorité exclue adressa au Congrès une déclaration signée des
délégués d'Espagne, Belgique, Fédération
jurassienne, Hollande et du délégué
d'Amérique :

« Nous, soussignés, membres de la mi-

« Nous, soussignés, membres de la minorité du Congrès de La Haye, partisans
de l'autonomie et de la fédération des
groupes de travailleurs, devant le vote de
décisions qui nous semblent aller à l'encontre des principes admis par les pays
que nous représentons, mais désirant éviter toute espèce de scission dans le sein
de l'Association Internationale des Travailleurs, faisons les déclarations suivantes, que nous soumettons à l'approbation
des Sections qui nous ont déléguées:

en 1º Nous continuerons avec le Conseil général nos rapports administratifs concernant le paiement des cotisations, la correspondance et la statistique du travail

« 2º Les fédérations représentées par nous établiront entre elles et toutes les branches de l'Internationale régulierement constituées des rapports directs et conti-

« 3º Dans le cas où le Conseil général voudrait s'ingérer dans les affaires intérieures d'une Fédération, les Fédérations représentées par les soussignés s'eugagent solidairement à maintenir leur autonomie tant que ces fédérations n'entreront pas dans une voie directement contruire aux statuts généraux de l'Internationale, approuvés au Congrès de Genève;

« 4º Nous engageons toutes les Fédéra-tions et Sections à se préparer, d'ici au prochain Congrès général, au triomphe,

dans le sein de l'Internationale, comme base de l'organisation du travail, des principes de l'autonomie fédérative... » La déclaration fut repoussée par la ma-jorité, fidèle à Marx.

jorité, fidèle à Marx.

C'était la scission dans l'Internationale.

Le Congrès votait le transfert à New-York du siège du Conseil général pour mettre l'Internationale hors de portée des bakouninistes et des blanquistes. Le transfert marquait la fin de cette branche de l'Internationale. Le nouveau Conseil général ne sut pas maintenir le contact avec l'Europe. Sa vie fut toute de luttes internes. La situation, à l'intérieur des sections marxistes, se ressentit fortement de ces décisions. L'Internationale devenue marxiste fut dissoute en 1876.

Par ailleurs, les partisans du fédéra-

Par ailleurs, les partisans du fédéra-lisme tinrent leur Congrès à Saint-Imier, en septembre 1872, et se constituèrent en Association Internationale autonome. Sa vie continua en Suisse, Belgique, Italie, Espagne.

Le Congrès de Saint-Imier formule les principes fondamentaux du mouvement ouvrier : antiétatisme, solidarité de l'action révolutionnaire, libre fédération de tous les groupes producteurs basée sur un pacte d'amitié, de solidarité 'et de défense mutuelle.

Première résolution:

« ... Considérant : que vouloir imposer au prolétariat une ligne de conduite ou un principe politique uniformes, comme la voie unique qui puisse le conduire à son émancipation sociale est une prétention aussi absurde que réactionnaire;

« Que nul n'a le droit de priver les Fé-dérations et Sections autonomes du droit incontestable de déterminer elles-mêmes et de suivre la ligne de conduite qu'elles croiront la meilleure et que toute tenta-tive semblable nous conduirait fatalement au plus révoltant dogmatisme;

« Que les aspirations du profétariat ne peuvent avoir d'autre objet que l'établis-sement d'une organisation et d'une fédé-ration économique absolument libres, fon-dées sur le travail et l'égalité de tous et absolument indépendantes de tout gou-vernement politique et que cette organi-

sation et cette fédération ne peuvent être que le résultat de l'action spontanée du prolétariat lui-même, des corps de métier et des communes autonomes;

« Considérant : que toute organisation politique ne peut rien être que l'organisation de la domination au profit d'une classe et au détriment des masses, et que le prolétariat, s'il voulait s'emparer du pouvoir, deviendrait lui-même une classe dominante et exploitante;

« Le Congrès réuni à Saint-Imier déclare;

« 1º Que la destruction de tout pou-voir politique est le premier devoir du prolétariat;

« 2º Que toute organisation d'un pou-voir politique soi-disant provisoire et ré-volutionnaire pour amener cette destruc-tion ne peut être qu'une tromperie de plus et serait aussi dangereuse pour le prolé-tariat que tous les gouvernements exis-tant aujourd'hui;

et serait aussi dangereuse pour le prolètariat que tous les gouvernements existant aujourd'hui;

« 3º Que, repoussant tout compromis pour arriver à l'accomplissement de la révolution sociale, les prolétaires de tous les pays doivent établir, en dehors de toute politique bourgeoise, la solidarité de l'action révolutionnaire.

— Beuxème résolution:

« La liberté et le travail sont la base de la morale, de la force, de la vie et de la richesse de l'avenir. Mais le travail, s'il n'est pas librement organisé, devient oppressif et improductif pour le travail-leur; et c'est pour cela que l'organisation du travail est la condition indispensable de la véritable et complète émancipation de l'ouvrier.

« Cependant, le travail ne peut s'exercer librement sans la possession des matières premières et de tout le capital social; il ne peut s'organiser si l'ouvrier, s'émancipant de la tyrannie politique et économique, ne conquiert le droit de se développer complètement dans toutes ses facultés. Tout Etat, c'est-à-dire tout gouvernement, toute administration des masses populaires, de haut en bas, étant nécessairement fondé sur la hureaucratie, sur les armées, sur l'espionnage, sur le clergé, ne pourra jamais établir la société organisée sur le travail, la justice, puisque, par la nature même de son organisation, il est poussé fatalement à opprimer celui-là et à nier celle-ci.

« Selon nous, l'ouvrier ne pourra jamais s'émanciper de l'oppression séculaire si, à ce corps absorbant et démoralisateur, il ne substitue la libre fédération de tous les groupes producteurs fondée sur la solidarité et l'égalité. »

On ne saurait résumer avec plus de concision et de précision, les grands principes du fédéralisme libre. (A suivre.)

(A suivre.)

A PAGE JURIDIQUEEN VADROUILLANT...

Toute correspondance adressée à un organisme de la Sécurité Sociale bénéficie de la franchise postale. Donc inutile d'affranchir vos lettres, réclamations, dossiers, etc. ou de joindre un timbre pour la ré-

Personnel nourri

La circulaire ministérielle T.R. 72-48 du 14-12-48 précise la situation du personnel

Elle déclare notamment :

a l'ai l'honneur de vous faire connaître que, sans attendre les textes qui viseront spécialement le personnel dont il s'agit, il y a lieu d'accorder à celui-ci, à compter à tembre 1948, date d'application de l'arreit de 28 septembre 1948, précité, le bénéfice de l'indemnité horaire uniforme dans son intégrité.

Cette circulaire s'applique aux hôtels, cafés, restaurants, établissements d'hospitalisation privée, etc.

En conséquence, les travailleurs de cette catégorie ont droit au bénéfice de l'indemnité horaire de 7 fr., avec, bien entendu les abattements de zones prévus.

BATIMENT

Indemnité de grand déplacement

Les textes légaux qui régissent l'indem-nité de grand déplacement sont : L'ordonnance du 2-2-45, l'arrêté du 20-4-45, l'arrêté du 21-6-46, l'arrêté du 6-8-47, la circulaire M.O. 174-47 du 9-12-47, la circulaire M.O. 61-48 du 7-4-48 et la circulaire M.O. 134-48 du 18-8-48.

Nous examinerons successivement cha-cune de ces circulaires et arrêtés.

Voici d'abord le texte de la circulaire d'application du 9 décembre 1947.

I. - Nécessité d'une réglementation générale.

D'après la règlementation antérieure, le droit aux indemnités de déplacement, résultait d'une façon générale, de clauses spéciales de la convention collective du lieu d'embauche. Mais le montant de ces indemnités, tel qu'il avait été fixé au moment de l'établissement de la convention, ne correspondait plus au coût de la vie. C'est pourquoi des accords parilatres étaient intervenus pour procèder à un aménagement des taux.

Il convient de remarquer, toutefois, que le plus souvent, cette révision intervenait dans le cadre d'arrangements locaux, sans que les services centraux du Ministère du Travail, aient été appelés à homologue les accords ainsi réalisés. Une telle pratique avait entraîné une extrême disparité dans la fixation du montant des indemnités.

D'autre part, le régime des conventions collectives, applicables seulement au personnel du cadre permanent des entreprises, laissait subsister une grave integalité à l'égard des ouvriers de renforcement embauchés hors de leur résidence habituelle sur le lieu même du travail. Ces travailleurs pouvaient, en effet, par suite de l'éloignement du lieu de leur résidence, être contraints de vivre dans la localité d'emploi et avoir à supporter des frais supplémentaires de logement et de nourriture.

Four remédier à cet inconvénient, ainsi qu'au défaut, dans certaines conventions collectives, de clauses attributives d'indemnités de déplacement, des décisions prises en application du décret du 10 nouvembre 1939 avaient, dans certains départements ou pour des localités déterminées, prévu le versement d'indemnités à tous les travailleurs n'ayant pas la possibilité de renter chez eux chaque jour.

Cette dernière procédure ne pouvant in-tervenir qu'à titre exceptionnel, la coordi-nation entre les deux régimes d'indemnités s'est révélée difficile à réaliser. Une telle situation était susceptible de provoquer des mouvements désordonnés de main-d'œuvre, les travailleurs étant naturelle-ment incités à se déplacer de préférence

IBRAIRIE

LIVRES

La véritable révolution sociale: 80 fr. (90 fr.); P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau: Le Parti Travailliste de Grande-Bretagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution inconnue, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès: Le Bachelier, 95 fr. (125 fr.); L'Enfant, 95 fr. (125 fr.); L'Enfant, 95 fr. (126 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Ch. Malato: Les Joyeusetés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'indispensable Révolution, 160 fr. (190 fr.); J. Humbert: Sébastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni': La Débacle de l'Elite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel: Materiaux d'une théorie du prolétariat, 300 fr. (345 fr.); M. Halle: Par la Grande Route et les Chemins creux, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle, 180 fr. (210 fr.); M. Pelletier: L'Emancipation Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etat, 12 fr.; Lashorte: Qu'estece que le Prolétariat, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 15 fr.; Ernestan: La fin de la guerre, 5 fr.; P. Lapeyre: Ce qu'est le Syndicalisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Michel: Prise de Possession, 15 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etat, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Eris de Révolte.

Note de la Librairie:

Note de la Librairie :

EXPEDITION

Pour les livres, les prix entre parenthè-ses sont les prix franco. Pour les brochures joindre 10 francs &

Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus.

sur les chantiers où le montant des indemnilés était le plus avantageux, au détriment d'autres chantiers d'un intérêt économique au moins équivalent.

En attendant qu'une réglementation puisse être établie dans le cadre d'une convention collective nationale, la mise en vigueur de l'arrêté du 6 août 1947 doit permettre d'harmoniser les mesures qui, en fait, sont pratiquées dans la plupart des départements utilisateurs de maind'œuvre déplacée. Les instructions qui suivent sont destinées à vous apporter, sur certains points particulters, les précisions qui s'averent necessaires.

II. - Bénéficiaires.

Sont considérés comme travailleurs déplacés, au titre de l'arrêté du 6 août 1947 et admis, en conséquence, au bénéfice des indemnités, les travailleurs du bâtiment et des travaux publics qui ont leur foyer ou leur résidence habituelle sur le territoire métropolitain, et se trouvent dans l'impossibilité de regagner chaque jour ce foyer ou cette résidence.

Les indemnités de grands déplacements sont en effet destinées à couvrir les frais supplémentaires supportés par les ouvriers pour l'enfretten d'un double foyer, ou l'usage d'une double résidence.

Une telle affectation se justifie manifestement pour les travailleurs chefs de famille, lorsque les membres de cette famille résident dans une localité de la métropole.

Elle s'explique le cas échéant, pour les travailleurs célibataires qui ont conservé un point d'attache en France, soit par

sulle de leur cohabitation avec de proches parents, soit en raison de leur installa-tion matérielle permanent en un lien

donné.

La situation est toute différente pour les travailleurs d'origine extra-métropolitaine, Français ou étrangers, lorsque leur famille continue à vivre dans un autre pays, ou dans les territoires d'outre-mer. Pour eux, en effet, l'affectation à un chantier quelconque n'entraîne pas véritablement de dépenses supplémentaires de logement ou de nourriture. Tel est le cas, en particulier, des ouvriers algériens et des ouvriers étrangers introduits en France par l'Office national d'immigration. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de leur accorder le bénéfice des indemnités de grands déplacements.

D'une façon générale, il ne faut pas per-

grands déplacements.

D'une façon générale, il ne faut pas perdre de vue que l'attribution d'indemnités de déplacement constitue, en fait, pour les travailleurs intéressés, et par comparaison avec les ouvriers locaux, un avantage très sensible dont l'incidence sur le coût de production est élevée. Des justifications précises devront donc toujours être fournies à leurs employeurs par les bénéficiaires d'indemnités, tant chef de famille que célibataires. Ces justifications résulteront de la production, soit d'unc quittance de loyer, soit d'un certificat de domicile établi par le maire ou le commissaire de police de la localité d'origine; ces documents devront prouver l'existence d'un domicile, ou lieu d'origine, pendant une durée minimum de six mois avant le déplacement.

LA JUNGLE HUMAINE DANS

L'OEIL

matin-là. Alfred s'éveillait en retard. Les yeux encore gonfiés de sommeil, les membres las, la tête lourde, il se dressa sur son lit et, s'habituant à la demi-obscurité régnant dans sa mansarde, s'aperçut que son réveil, — seul ornement de la cheminée — marquait 7 h. 25.

Les deux premiers retards lui avaient valu, avec un avertissement, la perte de sa demi-journée de salaire; mais cette fois, c'était le renvoi certain. Le patron, assis dans un confortable fauteuil, n'admettait aucune eveuse in vous recevait dans son cune excuse; il vous recevait dans son bureau et vous réglait votre compte immédiatement L'heure, c'était l'heu-re! et pour tout le monde; aucune dérogation.

Elle avait une façon insolente de vous regarder, cette horloge! Son cadran blanc, derrière un magnifique verre bombé, semblait un gros œil féroce et inexorable sous le regard duquel, chaque jour, on passait, en courbant un peu l'échine, comme sous le roids d'une malédiction! poids d'une malédiction!

C'était ce regard froid qui vous obligeait à entrer pour subir, pendant de longues heures, le bruit infernal des machines qui assourdit et énerve, les poussières des meules d'émeri qui

Or un jour, le verre de l'horloge fut cassé et s'émietta sur le sol avec des refiets d'argent; on ne sut jamais comment. Le patron, M. Ménot, un petit homme sec, sévère, le fit remplacer; il le choisit lui-même parmi ses verres les plus purs et veilla à sa confection. Depuis ce jour les ouvriers, entre eux, le dénommaient : « l'œil du maître.

son triste destin dans les chairs. Il frissonna; puis, songeant aux prespec-

Dehors, le froid sec lui cingla le visage; il courut; peut-être le patron ne resterait-il pas inflexible et comprendrait un moment d'oubli dans la tiédeur du lit — sur lequel il avait mis ses vêtements pour ne pas gre-letter — il lui demanderait un peu d'indulgence et lui promettrait de doubler son effort pour rattraper son re-tard. Il avait chômé si longtemps avant de trouver cette place et il crai-gnait tant de recommencer les lon-gues randonnées et les vaines atten-tes, sous le froid, pour s'entendre dire, par un cerbère hargneux et inhumain, que le personnel est au complet!

Tout en songeant confusément à ces choses, Alfred L'hermitte était arrivé à l'usine. Dans le vestibule d'entrée, « l'œil du maître » semble lui dire : trop tard, mon vieux, aujourd'hui, pas de pain pour les fainéants »!

Au loin, les machines ronflent; les meules polissent les grandes vitres claires devenues, sous le halètement des courroies et des hommes, miroirs

blanc; sur le buerau, des bibelots: l'encrier de bronze ciselé, un coupepapier tout en ivoire, arrondi au bout

M. Ménot regarde le retardataire; celui-ci baisse la tête et veut balbuceur-ci baisse la tete et veut balbu-tier une excuse; mais une fugitive ressemblance traverse son esprit!... L'œil du maître!... a cette table... on disait... mais oui, on dirait celui du vestibule... Comme l'autre, son regard est froid, implacable!

L'œil regarde toujours Alfred L'her-

le déplacement

Lhermitte

D'ailleurs, à côté du tableau des je-tons de présence, une grosse horlogè surmontant le coffre où se meut le ba-lancier, l'imposait à tous.

dessèchent la gorge et font moucher du cuivre sale, et le nitrate qui ronge la peau et fait se carier les dents.

Or un jour, le verre de l'horloge fut

Alfred L'hermitte, plus que tout autre peut-être, avait senti peser sur lui l'obsession précise et métallique de « l'œil». De son lit, il voyait, là-bas à l'usine, les aiguilles d'acier bruni qui avaient dépassé le chiffre fatal, sans s'y arrêter hélas, et qui lui entraient tives douloureuses qui s'offraient à lui s'il était congédié, pressé aussi de chercher et trouver, si possible et au plus vite, un emploi, il s'habilla, lissa ses cheveux en désordre et sortit.

Le bureau est à gauche, dans un petit pavillon isolé; Alfred frappe ti-midement; il entre. Un bon feu pé-tille dans la cheminée de marbre ce matériel débonnaire n'est pas une arme — le téléphone, des livres que l'ombre rouge et dansante de la flamme semble lécher.

mitte; sans cesser de fixer le malheu-reux, confus et affolé, M. Ménot, de ses mains indifférentes, ouvre le tiroir-caisse et aligne, négligemment, quel-

ques billets crasseux, la paie de quatre

Alfred L'hermitte, à qui l'on a conté autrefois l'accident survenu à l'hor-loge, son verre crevé comme un œil... s'est emparé du coupe-papier d'ivoire... et, tel un chirurgien, il opère, sans hâte, au milieu des chaises renversées et des bibelots brisés...

Le coupe-papier est pareil, mainte-nant, à un poignard rouillé; M. Mé-not râle au milieu de son sang, de son sang rouge comme celui des au-tres hommes, de « ses » ouvriers, de « ses » domestiques... sa respiration ha-lète comme les courroles sur les pou-lies de bois et du même rythme que les hommes devant les machines... Et le tapis de velours parsemé de fleu-rettes rouges, semble teint d'une seule couleur...

Derrière le globe de verre à nouveau défoncé, sur le cadran blanc, à l'intersection des aiguilles d'acier bruni qui, dans les usines, marquent ostensiblement le destin des serfs modernes, Alfred L'hermitte, haineux et vengeur, a collé, tout chaud encoremais désormais sans regard, « l'œil du maître ». le vrai!... maître», le vrai!...

CLOVYS.

« Travail et Liberté », « hebdomadaire de combat du syndicalisme indépendant, libre et démocratique » — sacré programme... — du 12 février 1949, publie une photo du camarade Galantus, « un des participants au congrès d'Amiens en 1906, où fut établie la fameuse charte du syndicalisme indépendant.».

Quais. Galantus n'a pas du conserver grand-chose de cette charte. Car il ne serait pas chez les « indépendants», pour qui le corporatisme est le mot de la fin. Au surplus, cette fameuse charte n'étalt pas celle du syndicalisme « indépendant », mais d'abord ct avant tout celle du syndicalisme révolutionnaire. Des fois que « Travail et Liberté » (bizarre, entre nous on a une méfiance instinctive envers ceux qui fourrent le 'Travail » un peu partout...)— l'ait oublié, nous pourrions la lui passer. Pour qu'il la reproduise, à l'usage de ses adhérents... Histoire de leur prouver qu'il me joue pas avec les mots...

Oui, mais voilà : « Travail et Liberté » ne croit pas à la révolution. Alors, n'est-ce pas... (1)

« Le Travailleur du Languedoc x, hebdomadaire communiste de Montpettier, du
21 mai 1919, nous fait un compte rendu
des débats du conseil général de l'Hérault.
Avec le baratin d'usage sur le gouvernement à gages, la paix au Viet-Nam, la Résistance et tout le reste.

Mais il ne nous dit pas que le même
conseil général a voté une subvention de
150.000 francs — oui, cent-ciriquante mille
— à l'Union Départementale C.G.T. de
l'Hérault. Pas un mot là-dessus.

Comme nous savons parfaitement qu'il

Comme nous savons parfaitement qu'il ne s'agit là que d'une erreur involontaire, imputable aux typos, nous nous empressons de la réparer. « Le Travailleur du Languedoc » nous en remerciera chaleuceusement, soyons-en sûrs...

AUX ÉTATS-UNIS

Pour lutter contre le chômage les syndicats recommandent la hausse des salaires

La révue mensuelle de la grande fédération syndicale A.F.L. prévoit cinq millions de chômeurs pour juillet. Pour y remédier l'A.F.L. préconise l'accroissement des salaires qui ne serait pas fondé sur une augmentation de la productivité sur une augmentation de la productivité passée ou à venir.

De son côté, le parti progressiste de l. Wallace prévoyant dix millions de chô-

HOCHE-MEURANT

Notre vieux camarade nous a fait tenir une chaleureuse lettre de remerciements. Nos amis qui le peuvent continueront tou-tefois l'effort en sa faveur, car, hélas, ses soixante-treize ans exigent peu, mais ce peu, il faut qu'il l'ait.

Sommes recues et transmises à Meurant

et transmises à Meurant
C.A.-C.N.T.: 2.000. — Bâtiment Paris:
1.940. — Un espérantiste, Paris: 200. —
Geuffroy: 500. — Parsonneau: 300. —
A. Demeure: 500. — R. Martin: 200. —
D. Kerivel: 200. — Permanence Paris:
1.425. — Total.: 7.265.
Envoyez les fonds à Doussot René, 9, avenue de la Porte de Clignancourt, Paris-18°, C.C.P. 5046-35.

meurs pour l'hiver prochain, réclame une augmentation générale des salaires et des grands travaux.

(Le Monde, 21-6-49.)

(Le Monde, 21-6-49.)

En France nous en sommes au demi-million de chômeurs, dont les trois quarts ne sont pas secourus. (Sans compter nos malheureux députés, dont le déso uvrement fait peine à voir, et à qui l'Etat laisse tomber une misérable aumône de un million deux cent mille francs par an.) Mats une augmentation générale des salaires ne nous suffit pas. Nous réclumons, en même temps, l'application de la semaine de 36 heures. Le « progressiste » communisant Wallace sera certainement d'accord avec nous. Les 36 heures, ça permettra de coller au boulot les députés, les curés, les flics, les bonnes sœurs, les adjudants et généraux, tout un tas de pauvres gens qui, actuellement, dépérissent par manque de mouvement. Et du coup, vous verrez qu'il y aura beaucoup moins de maladies de foie...!

Ah ! oui ! comme ils seron! heureux, les

Fernand ROBERT.

(1) Ceci dit en toute amitié et en espérant que « Travail et Liberté » nous continuera le service.

***************************** CE QUE VOUS DEVEZ

CONNAITRE

Gaston LEVAL:

L'ANARCHISME ET L'ABONDANCISME

Voilà enfin, en une petite brochure de trente-deux pages, quelque chose de clair et précis sur l'abondance. Nous en recommandons la lecture à ceux de nos amis qui veulent être au courant de la question, sans avoir à s'éterniser sur de volumineux bouquins.

Leval a fait là un magnifique exposé, sans phrases superflues. Avec tact, sans passion, sans sec risme, en homme qui admet les opinions des autres, mais n'aime pas qu'on s'approprie cel-les des amis, il met Jacques Duboin à sa juste place. Il fallait que certaines choses fussent dites. Elles le sont, sans douleur pour quiconque.

Cela se lit d'un trait, sans fatigue. Vous n'y trouverez pas de ces lon-gueurs qui n'en finissent plus, où les points-virgules servent à tout. Et vous aurez de quoi répondre à n'importe quel théoricien de l'abondance.

Les abondancistes, qui sont nombreux chez nous, y feront peut-être des découvertes...

A notre service de tibrairie : 20 fr., plus frais d'envoi. (1) Editions du Libertaire, Paris.



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

COMMUNIQUES

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°).

C.C.P. 5046-35. 29 U.R.

Trésorerle 2º U.R.
Collet Jean, 12, rue du Général
Gallieni, Montmorency, Seine-et-Oise.
— C.C.P. 5639-87 Paris. Pour le matériel: Marchal père, lundi, jeudi, samedi, 18 h. 30 à 20 h., au siège, qui encaissera également de ceux qui voudront régler sur place.

Service juridique
Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11°. Joindre

avenue Jean-Aicard, Paris-11°. Joindre timbre-réponse.

Les réunions de la C. A. de l'U. R. se tiennent les deuxième et quatrième von-dredis, au lieu habituel.

Les responsables des U. L. ou comités intersyndicaux sont invités à se mettre en contact avec le bureau de l'U. R., afin de recevoir la documentation et prévoir une tournée générale de propagande.

EMPLOYES Le syndicat est en pleinc activité. Des la fin des vacances, une tournée de propagande est prévue.

pagande est prèvue.

S. U. B.

L'assemblée générale a lieu les troisième dimanche du mois, Chope du Combat (place du Colonel Fabien), salle du sous-sol. Tous les responsables des U.L. doivent règler dans le plus bref délai. Rapporter le matériel non utilisé, pour éviter l'immobilisation des cartes. Tenez les adresses à jour, afin que le C.S. puisse parvenir à tous les adhérents. Communiquez-les au plus tôt.

Le Trésorier: ARONDEL.

Polin ayant donné sa démission, l'as-semblée générale du 19 juin a désigné Marchal Charles pour le remplacer jus-qu'au Congrès. Le nouveau secrétaire in-vite les secrétaires de syndicats à envoyer leur adresse pour préparation du congrès. Ecrire à Marchal Charles, 8, avenue Jean-Aicard. Paris-9°.

S.U.B. Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le sa-medi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Pa-ris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudcauris. Arrondel M ville, Paris-18.

Fédération Métaux (F.I.M.) Assemblée générale le 17 juillet, à 9 heures, Chope du Combat, 2, rue de Meaux.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

Lundi 21 h., au siège. 2° et 4° dimanche à 9 h. Permanence lundi de 18 à 20 h. Textile-Habillement Tous les samedis de 14 à 18 heures. Livre-Papier-Carton
Samedi de 14 h. 30 à 18 heures.

Services Santé Lundi de 17 à 19 heures. Bois-Ameublement
Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe,
Paris-11* (métro Faidherbe-Chaligny)
Conseil juridique pour tous.

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 80, au siège H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures Transports, Manutentionnaires Docks et similaires Assemblée générale 4º dimanche, 15, r. de Meaux.

U.L. Asnières Dernier dimanche, 10 à 12 heures. U.L. Nanterre Premier dimanche, café «Chez Paulo», rue Paul-Doumer (Impasse de la Gare), de 10 à 12 heures.

Suresnes-Puteaux Tous les 4° vendredi, salle de la Justice de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30.

Saint-Germain-en-Laye
2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle.

Premier samedi du mois, salle Hôtel des Nations, à Croissy, à 20 h. 30. Rueil-Bougival et environs Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-

U.L. Colombes
Café de la Mairie, 10, avenue HenriBarbusse, Colombes, dimanche de 11 à
12 heures.

Goussainville Les deuxième et dernier dimanche du mols, 10 à 12 h., Hôtel de France, Ferme des Noues:

Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène», 23, rue Montbauron, 10 à 12 h. 5º U.R.

Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi.

6 U.R. S.U.B. Toulouse

Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8° U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-giement ristourne 10 francs à faire à Joulin.

Permanences à Bordeaux
Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez
Beau, 15, Vieille Bourse du Travail ; dimanche de 10 à 12 h.: Conseil juridique
sur place ou à Laveau H., 42, rue Lalande. Bibliothèque

Bibliothèque de prêts ouverte à tous, dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs par livre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats. Syndicat Unique des Métaux

10° U.R. Chantiers de Penhoët Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.-Gautier.

Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place.

U.L. Saint-Nazaire

Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marljo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mais.

110 11 R.

Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée. 12º U.R.

Rouen
Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

13º U.R. Permanence tous les jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives).

Métaux, Inter., Textile
Tous les samedis de 18
13, rue du Molinel, Lille. 18 à 20 heures, Roubaix

Tous les jours, 65, rue d'Aveignem 15° U.R. S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Étoile Rouge ». Ainsi que pour les autres iudustries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place kléber.

Hayange Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Marcchal Jof-

Trésorerie, fournitures et réglemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthelot, Lyon-7°.

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures.

Vaise

Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons Café des Mûriers.

Vénissieux Brasserie Chaffard.

Oullins
Café Charles, 75, avenue de la Gare.
Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence. Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

Saint-Étienne

24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Meiller. 19º U.R.

U.L. Marseille Siège de l'U. L. transféré: Bar des Héros, 14, rue de: Héros. Mercredi de 18 h. 30 à 20 heures; dimanche 9 h. 30 à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Bou-cherie. Alx-en-Provence
Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des
Facultés, près grande poste.

Nice et région Inter: adh., cartes, journaux: A. Pallanca, rue Joseph-layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Marftime).

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 16 10 fr. 1949

Parail tous les Mois

ABONNEMENT: 1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOHLIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18*





selon ges forces

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs



selon ses besoins

Les bienfaits des

primes au rendement :

Les ouvriers de la S. N. C. A. C. sont sur le pavé VIVE LA C. G. T. OUAND MÊME...

Va-t-elle réclamer pour eux une "prime" de chômage "hierarchisée"?

Lutter contre le chômage, c'est lutter Des congés payés

POUR LES 40 HEURES

CONTRE LA

E chômage a fait sa réapparition. Cependant, nous a-t-on assez dit et répété, au cours des années 1945 et 1946 que, pour sortir du pétrin, il fallait produire, produire... Ce n'était qu'à ce prix que le pays se relèverait et les professionnels de la politique, comme ceux du syndicalisme, ne manquaient pas une occasion d'exhorter les travailleurs à fournir un effort sans cesse accru : « Retroussons les manches », disaient les uns ; « D'abord produire, revendiquer ensuite », clamaient d'autres bons apôtres. Et sans attendre davantage l'avis de ceux à qui s'adressaient ces conseils autorisés autant que désintéressés, les conseilleurs s'empressaient de suspendre l'application de la loi de 40 heures, d'imposer les heures supplémentaires et d'instituer les primes au rendement, sans soulever pour cela beaucoup de protestations dans la classe ouvrière.

Le résultat de cette clairvoyante politique, nous pouvons le juger au-jourd'hui : une production égale à celle de 1938 pour certains produits, mais incapable de s'écouler par suite de l'insuffisance du pouvoir d'achat de la grande majorité des consommateurs, c'est-à-dire des salariés.

Par contre, des secteurs où il y aurait beaucoup à faire, mais où les travaux avancent à pas de tortue, lorsqu'ils ne sont pas stoppés complètement, tels la reconstruction des habitations dévastées, la construction nouvelles habitations, d'écoles, d'hôpitaux, de centrales électriques.

Et tandis qu'il y aurait de quoi satisfaire déjà nombre de gens avec le surplus de la production, tandis qu'il y aurait de quoi occuper raisonnablement tous les individus en état de travailler, on assiste à ce spectacle qui, à lui seul, suffit à condamner un régime : d'un côté, des gens rivés à la chaîne obligés de vivre presque complètement en dehors de chez eux, astreints à des besognes souvent ennuyeuses et parfois même rebutantes et ce, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

D'un autre côté, des gens privés de travail, réduits à vivre au jour le jour de charité publique, à moins de sous le coup des lois.

On nous avait pourtant dit, tou-jours vers cette même année 1945, que la France manquait de bras et qu'il fallait importer coûte que coûte

LES LOUPS NE SE MANGENT **PAS ENTRE EUX**

A la séance du 15 juin 1949, du Conseil de la République — et non du « Sénat »... — le sieur Pellenc et la Commission des Finances propo-saient un abattement symbolique de un million, sur les 21 milliards 500 millions demandés par la S.N. C.F.

Dans le débat, plusieurs orateurs intervinrent, pour donner la répli-que à Pellenc, parmi lesquels des cheminots (sic) conseillers de la République Demusois et Dutoit, de la Fédération Nationale (C.G.T.).

Mais au moment du vote, deux propositions étaient en présence celle de la commission et de Pel-lenc, proposant l'abattement, une autre demandant le maintien intégral des 21 milliards 500 millions.

Demusois et Dutoit, cheminots (sic), conseillers de la République, votèrent avec le susnommé Pellenc. POUR l'abattement,

c'est-à-dire

CONTRE la corporation des Cheminots! COMME QUOI ON SAIT,

DANS LA MAISON CE QU'EST LE DOUBLE JEU.

Car les «camarades» Demusois et Dutoit, avant d'être cheminots cégétistes, sont d'abord conseillers de la République... et tiennent à conserver leur place... et leurs élec-

(Lisez ceci dans l'Officiel du 16 juin 1949.)

Et nous n'en savions rien! Il faut que ce soit « La Montagne », quotidien de Clermont-Ferrand, du 6 juillet, qui nous l'apprenne : Jouhaux vient de fêter ses 70 ans dans un salon de la rive gauche.

Tout un passé de grands verbes, de grandes phrases... de trahisons. Cinquante années de luttes commencées dans l'action directe et l'affirmation de principes proudhoniens, terminées dans l'assiette au beurre d'une bonne douzaine de présidences, vice-présidences, se-crétariats et tout le bataclan.

Comme dit le rédacteur de « La Montagne » : « Une vie, c'est un ensemble. Il y a des hauts et des bas. Des actes de clairvoyance et des

Mais dans la vie de Jouhaux, il y a plus de bas que de hauts. Plus il monte, plus il descend ...

Jouhaux? Toute sa vie est bâtie autour de la fameuse formule: To be or not to be ...

Pas plus.

René GUY.

Qu'est-ce que la colonisation dans son sens actuel? C'est l'exploitation plus ou moins rationnelle des ressources d'un pays par des personnes étrangères à ce pays. La colonisation peut se faire par voie de « pénétration pacifique ». comme le fait actuellement l'Amérique en Europe, sous le couvert du fameux plan Marshall. Elle se fait le plus souvent par voie de conquête militaire. D'ailleurs, que ce soit, par un moyen ou par un autre, un pays « colonisable » est un pays faible, soit militairement, soit économiquement, c'est-à-dire incapable de se défendre, soit par les armes, soit à l'aide de ses capitaux.

de la main-d'œuvre. Décidément, nos

augures ont, sur les événements, une vue plutôt courte ; il est vrai que le maintien ferme de leur situation

passe avant la logique la plus élémentaire.

(Suite en page 2.)

Pour que le pays colonisable soit colonisé, il faut qu'il possède des ressources naturelles « reptables », c'està-dire susceptibles d'être exploitées avec le maximum de bénéfices. A ce point de vue, certains pays colonisa-bles ne sont devenus colonies que du jour où leurs conquérants se sont apercus que la chose en valait la peine. Il existe aussi certains pays qui étaient déjà colonisés par d'autres mais qui, tout à coup, grâce à certaines découvenus le point de mire de toutes les convoitises capitalistes du monde.

Exemple, le Maroc et la Tunisie.

Vous sauez pourquol. C'est que là-bas,

selon l'expression consacrée, « cela sent le pétrole ». En Tunisie, le gouvernement fran-çais, d'accord avec les autorités beyli-cales, a accordé d'importantes conces-sione à certaines. sions à certaines compagnies pétroli-fères et non desm oindres. Nous avons, à ce propos, puisé des renseignements à ce propos, puisé des renseignements très utiles publiés en deux articles dans le journal « Combat » des 10 et 11 juin, sous le titre on ne peut plus suggestif de : « Le pétrole sent tou-jours mauvais. » Yous ne pouvons re-produire même l'essentiel de ces articles dont nous recommandons vive-ment la lecture à nos camarades qui voudraient saisir sur le vif le méca-nisme de la civilisation moderne avec les dangers qu'elle comporte pour la Liberté et pour la Paix. Néanmoins, nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de cette étude pris parmi seux qui don-nent le plus à réfléchir:

« ...Le cahier des charges ne se borne pas à ces quelques clauses déjà relativement connues et passablement désor-mées; document volumineux et dense, il comporte aussi pour la concession-naire quelques droits qui, grâce à la modification de la tégislation beylicale modification de la tegistation begitaire de 1913, réalisée en décembre dernier, donne concrètement une possibilité d'implantation économique généralisée avec tous les impératifs mélitaires qui

peuvent en résulter.»

Réfléchissez, camarades, aux conséquences de ces clauses. Reportez-vous à la guerre antifasciste d'Espagne. C'est parce que l'Amérique, l'Angle-terre et la France avaient investi des capitaux plus ou moins importants dans les pyrites, le mercure, le plomb ou le cuivre d'Espagne que les gouver-nements des trois pays démocratiques que nous venons de citer se firent les complices de Franco et de sa clique. Les pseudo-communistes ont coutume de dire que nos camarades de la C.N.T. et de la F.A.I. sont responsables de la défaite. Dans une certaine mesure, c'est vrai, nos camarades espagnols avaient compris que leur pays était immensément riche et que pour met-tre en valeur toutes ses richesses, le travail seul suffisait; que l'on pou-vait se passer des capitaux étrangers, en se gênant peut-être un peu au dé-but, mais cela aurait mieux valu que de demeurer esclaves de prêteurs trop (Suite en page 4.)

19 JUILLET Anniversaire

de notre Révolution

au TRAVAIL NON A

Après une année de labeur, quelques jours au vert sont nécessaires pour se détendre les nerfs, les muscles et oublier les bruits de l'usine, du chantier. Oui, mais les tarifs ferroviaires sont élevés. Faire un long trajet grève énormément le budget péniblement établi. Aussi la revendication d'une prime de vacances preud corps. Dans de nombreuses usines, les travailleurs en firent le but précis et immédiat à attendre. Comme il fallait s'y attendre, rares furent les employeurs qui accordèrent cette prime. Des arrêts de travail, dans divers coins du territoire, appuient cette revendication. Chez Renault, chez Michelin à Clermont-Ferrant, pour ne citer que les grandes entreprises, ces mouvements eurent un certain mordant. Mais nos législateurs sont là un neu là ils ne des entreprises, ces mouvements eurent un certain mordant. Mais nos législateurs sont là, un peu là, ils ne
voient pas d'un bon œil cette demande
eux, car, naturellement ils voyagent
gratuitement. Puis l'Etat, c'est le
Grand Patron, c'est le patron de tous
les patrons, c'est lui qui décide des
taux horaires; il menace les employeurs qui, passant outre, payent des
taux horaires élevés. Tout comme un
véritable patron qui se respecte, il
s'adjuge un bénéfice sous forme d'imvéritable patron qui se respecte, il s'adjuge un bénéfice sous forme d'impôts, taxes, etc... Les travailleurs connaissent les difficultés matérielles pour joindre les deux bouts, ils savent que la prime de vacances est une nécessité qui leur permettra de se reposer loin de la ville, aussi leur mouvement prit quelque ampleur. Les grandes centrales syndicaie, en furent peut-être étonnées, Penda it que, d'un côté, la C.G.T. et la C.F.F.C. env. ett une lettre ouverte au directeur de la Régie Renault en fermulant une demande pour une nouvelle entrevue, de l'autre côté, la C.G.T.-F.O. demande un arbitrage ministériel. De ces faits les ouvriers partiront sûrement en vacances avant d'avoir obtenu une réponse et l'agitation sera étouffée.

Nous vivons en un temps de pagaille

s de citer se firent les ranco et de sa clique. Mous vivons en un temps de pagaille et d'absurdité. Il est très malaisé de comprendre pourquoi on refuse cette prime de vacances aux travailleurs un jour et que le surlendemain on l'accamarades espagnols que leur pays était iche et que pour metoutes ses richesses, le ffisait; que l'on poules capitaux étrangers, ut-être un peu au décarrait mieux valu que claves de prêteurs trop (Suite en page 4.)

et l'agitation sera étouffée.

Nous vivons en un temps de pagaille et d'absurdité. Il est très malaisé de comprendre pourquoi on refuse cette prime de vacances aux travailleurs un jour et que le surlendemain on l'acciale. Est-ce que l'Etat veut redonner une vigueur nouvelle à cette revendication? Espère-t-il, que, profitant d'un mouvement de grève, certains employeurs, prenant exemple sur les usines actionalisées, fermeront leurs portes cette prime de vacances aux travailleurs un jour et que le surlendemain on l'acciale. Est-ce que l'Etat veut redonner une vigueur nouvelle à cette revendication? Espère-t-il, que, profitant d'un mouvement de grève, certains employeurs, prenant exemple sur les usines action du nombre de chômeurs... Au fait, l'Etat a besoin de chômeurs puis-qu'il vient de publier un décret insti-

tuant le travail obligatoire des chômeurs des communes a des travaux à entreprendre Deux es par jour devra travailler grant le chômeur; au-dessus, i era une rémunération; la commune pourra l'employer trente heures par semaine au maximum. Il est évident que celui qui refusera ce travail sera r lié du chômage et que celui qui ne mettra pas d'ardeur dans son travail, verra sen salaire d'iminué de 10 ou 20 %.

Alors que rien n'a été entrepris pour la reconstruction, alors que le bâtiment chôme, nous ne voyons pas la nécessité d'employer les chômeurs pour exécuter des travaux. Cela revient à condamner d'autres travailleurs à devenir chômeurs!!!

Il est urgent de revenir à la semaine de 40 heures, afin d'éviter ces débaires.

La lutte, ses moyens, ses buts, dépendent de nous-mêmes, rien ne doit nous détourner de l'action. Attaquons-neus à la gangrène politique qui pourrit tout, essayons de faire entendre notre voix. Si nous n'en avons pas les moyens matériels, nous en avons le courage, et ceci vaut autant, sinon mieux, que cela. courage, et ceci mieux, que cela.

YVERNEL.

En fouillant leurs poubelles

CLAUDINE AU VIÊT-NAM

Mme Claudine Chonez (que nous ne con-naissons pas) a été au Viet-Nam et en a rapporté une série d'articles pour un jour-

rapporté une série d'articles pour un journal du matin.

En les torturant fielleusement, l'échotler
de la V. O. en a déduit que cela venait
d'un « salon » et fait à coups de citations,
de la journaliste, la porte-parole des colonialistes du cru.

Mais où cela devient marrant, c'est lorsqu'en ouvrant « Action 49 » du 21 mai 49,
on y voit un reportage sur 'la « sale
guerre »... par Claudine Chonez!!!

Ou cette journaliste pratique le doublejeu, et alors ceux qui passent « ses papiers » sont jugés, ou alors l'échotier de la
V. O. est un beau salaud (à l'appui de
cette thèse vient le fait que les extraits de
la V. O. conterdisent ceux publiés dans
l'Huma quelques jours avant!)

CE « MAL » : L'ABONDANCE...

La situation du marché charbonnier (belge) devient chaque jour plus inquiétante (sic) par suite de l'accroissement progressif des stocks (1.600.000 tonnes). Les exportations sont loin d'avoir retrouvé leur rythme normal.

(La Vie Française, 6 mai 1949.)

Mais pas un mot à la reine-mère (de Belgique) bien trop occupée « avec ce congrès de la colombe... »

LE « PONT »... D'OR...

A la date du 1°r mai 1949, l'opération dite du « Pont aérien » avait coûté 173 millions 500.000 dollars environ (soit à un cours moyen de 270 francs pour un dollar, 12 milliards 145 millions de fr., environ), 28 avions détruits, 27 aviateurs tués, sans compter une usure accélérée du matériel et des hommes.

Devant ces « résultats », les parlementaires des U.S.A. seraient plutôt « contre », mais les dirigeants de l'aviation militaire, plutôt « pour »...

Et l'on sait qui, dans cès combats-là, remporte la victoire... (mais pas les salariés américains l).

« L'HUMA » DE PLUS EN PLUS FORD!

Le lock-out de Ford, a fourni, huit jours durant, une excellente tarte à la crème à l'Huma.

Et je te larmoie sur les ouvriers, et je te les photographie (avec Croizat et Cie), et je te vitupère la direction de combat. Or, trois jours après la fin du lock-out. l'Huma du 2 mai ne citait pas la délégation de Ford dans le « défilé » de la veille, mais, par contre publiait, en quarrième page, un placard publicitaire gratuit pour une émission d'actions de Ford!!!

Que pensent de cet ignoble double jeu les ouvriers et général, et les gars de Ford, en particulier?

IL Y A CAMPS... ET CAMPS

Le camp de Mauthausen va, paraît-il, être transformé en mausolée.
Quant aux camps (et il y en a, ne serait-ce que dans les « zones d'occupation »), encore « en activité », il n'est pas question de les détruire...

LA GUERRE FROIDE A L'ÉCOLE

L'Association américaine pour l'Educa-tion va publier une brochure sur la ma-nière dont « les écoliers américains peu-vent aider à gagner la guerre froide con-tre l'U.R.S.S.»

(Suite en page 3.)

Quels sont ceux qui se souviennent encore? lages de la Catalogne, des petits groulages de la Catajogne, des petits grou-pes héroiques apparaissaient un peu partout, avec des noms glorieux : Dur-ruti, Ascaso, Garcia Oliver. Luttant à un contre cent, repoussant l'armée, détruisant la hiérarchie militaire.

per ni des uns, ni des autres, ouvrit les portes à la révolution, à la pre-mière révolution libertaire. Le meurtre du leader monarchiste Carlo Sottelo, exécuté en représailles de l'assassinat du capitaine Castillo, fut comme un ordre de départ de la

Juillet 1934. La bourgeoisie républi-

caine d'Espagne, assise, « le c... entre deux chaises », dirait Grello, ména-geant la sédition militaire et traquant

les anarcho-syndicalistes, sans se cou-

révolution. «La vigueur et l'élan du mouve-ment, disait Santillan, provoqué par le soulèvement, pesèrent d'une façon déterminante sur les volontés indéci-

Rappelons-nous les heures d'angoisse passées, devant les postes de radio, en juillet et août 1934, dans l'attente des nouvelles de la révolu-tion, de notre révolution.

Ce fut comme un rayon de soleil, lorsqu'à l'aube du 20 juillet, nous en-tendîmes la voix du camarade Antona, secrétaire de la glorieusc C.N.T. d'Es-pagne, qui fit entendre à travers les ondes la voix de la vrale révolution :

« Nous sommes devant le dilemme de mourir comme des couards ou de lutter comme des hommes. La posi-tion de la C.N.T. a toujours été — et cela plus particulièrement au cours des derniers temps — de livrer la ba-taille au fascisme, en empoignant les

armes avec courage en pleine rue». Cette réponse in extremis des tra-vailleurs espagnols à l'attaque du militarisme assassin jeta l'espoir au cœur du prolétariat mondial.

Dans Barcelone en feu, dans les vil-

Le 19 juillet, la Révolution se con-fond avec Barcélone, terre d'élection de l'anarchisme et du syndicalisme ré-volutionnaire. Hélas, le triomphe fut

(Suite en page 3.)

Un beau geste pour nos économiquement faibles

« L'Assemblée vote ensuite sans débat un crédit supplémentaire de 240 millions pour les indemnités des députés et les dépenses administra-tives... »

(Le Monde, 12 juillet 1949.)

Bravo! Voilà enfin quelque chose qui s'imposait. C'est tout de même mieux que de donner du tra-vail aux ouvriers de la S.N.C.A.C. Ou de revenir aux quarante heures.
Quant aux pauvres vieux qui font
une foire à tout casser avec leur
« retraite » des A. S., de 33.000 fr.
PAR AN, eh bien... mais... qu'ils

Car ceux qui resteront voteront pour les députés, quand même... Beati pauperes spiritu...

Le DE VISU.

Des leaders syndicaux norvégiens racontent LE COIN DE L'A.I.T. comment vivent les ouvriers russes

Le 17 août dernier, une délégation de la C.G.T. norvégienne (réformiste), invitée par la C.G.T. russe, quittait Oslo pour un voyage de 21 jours, en Russie.
Ce voyage la mena, successivement, à Moscou, Sotrj (ville de sanatoria sur la mer Noire), Stalingrad et Léningrad.
De retour à Oslo, la délégation rédigea un long rapport qui fut publié, en décembre, par la presse syndicale norvégienne.

gienne.
A notre connaissance, peu de journaux français l'ont reproduit.
C'est pourquoi, malgré ,ou plutôt à cause de la modération de ton employé dans la relation de ce voyage, nous avons jugé utile d'en publier de larges extrai?s, sans commentaires.

SALAIRES. HIERARCHIES

ET PRIMES...

On peut constater l'existence de trente catégories d'ouvriers, suivant l'industrie qui les emploie.

Les travailleurs les mieux payés sont ceux des industries du charbon, des huiles, des métaux ; c'est ainsi que si le salaire moyen d'un ouvrier métallurgiste est de 800 roubles, le salaire d'un travailleur de l'alimentation n'est que de 600 roubles.

leur de l'alimentation n'est que de 600 roubles.

A l'intérieur de chaque catégorie industrielle existent les hiérarchies professionnelles, basées sur les classifications. Dans certaines industries, il y a jusqu'à 18 catégories. Par exemple, dans la métallurgie, il y a 8 catégories avec des salaires horaires variant de 1 rouble à 4,5 roubles. Les salariés exécutant des travaux « de force » perçoivent une prime variant de 15 à 20 % de leur salaire de base.

Tout le système, cependant, des salaires se base sur le principe de la capacité de travail individuelle : celui qui dépasse la norme de 100 % voit son salaire augmenté de 150 % de sa valeur.

Le système des primes, de plus, différencie les salaires individuels d'une manière assez importante.

Dans une usine où le salaire moyen est de 800 roubles par mois, la délégation a constaté des salaires de 2 à 3.000 roubles et même de 10 à 14.000 roubles! Lea contre-maîtres touchent un salaire fixe de 1.500 à 2.000 roubles, par mois ; si la norme fixée par le plan pour leur équipe ou leur atelier est atteinte, ils ont droit à un boni calculé selon un système fixe assez compliqué.

Il éxiste, également, des primes d'an-

sez compliqué. Il existe, également, des primes d'an-******************************

POUR LES 40 HEURES

Evidemment, il y a bien un remède au chômage et on y viendra, comme y est venu en 1933 le gouvernement allemand de Hitler, suivi par d'autres en Europe : c'est le réarmement à outrance et pour cela on peut faire entière confiance à nos gouvernants quels qu'ils soient. La production de guerre est d'ailleurs bien la seule qui soit capable de stimuler un régime capitaliste et nous verrons malheureusement beaucoup trop de travailleurs consentir sans aucun déplaisir à cette solution, surtout si les salaires sont plus élevés dans les industries de guerre que dans d'autres industries.

Il appartient plus que jamais à ceux des travailleurs qui n'ont pas complètement perdu le sens de la dignité humaine, de déjouer cette politique de malheur, d'empêcher que les chômeurs fassent à leur insu le jeu du gouvernement et des capitalistes.

Que chacun se pénètre d'abord de cette idée que le chômage pourrait disparaître, du jour au lendemain, par la suppression des crédits militaires et leur emploi au financement des travaux d'utilité générale, par la réduction de la journée de travail sans réduction de salaire, par l'octroi de retraites qui permettraient aux vieux travailleurs de vivre décemment, ce qui est leur droit le plus absolu et de devenir ainsi des consommateurs normaux.

Pour obtenir ce que nous, syndicalistes révolutionnaires, ne pouvons considérer que comme un premier résultat, les travailleurs ne doivent compter que sur leur action propre, action autre que celle qui consiste en interventions répétées auprès de personnalités politiques ou d'organismes officiels.

Cette action, c'est aux travailleurs qu'il appartient de la déterminer euxmêmes dans leurs syndicats et dans les comités d'action de chantier. d'usine, de bureau, suivant les circonstantes de lieu et de milieu.

C.N.T.

ECHOS DE LA GEHENNE

INDÉPENDANCE

Frère qui peux prétendre Etre un indépendant, Il faut d'abord comprendre Combien ce titre est grand.

En toute conscience Penser est un devoir N'attends pas de savoir Ce que les autres pensent.

Si ton intelligence Surclasse l'animal, Dote ton existence D'un but, d'un idéal;

Ainsi par elle seule Apprends ce qu'est vouloir, N'attends pas de savoir Ce que les autres veulent.

Puis admets que le verbe Est vain sans l'action, Est vain sans l'act Même s'il exacerbe La résolution.

Sans te croire un apôtre, Agis avec espoir; N'attends pas de savoir Ce que feront les autres.

F.-H. JOLIVET, (Doyen de la Muse Ronge.)

PAS D'IMPOTS DIRECTS MAIS DES TAUDIS!

MAIS DES TAUDIS!

Lse impôts directs sont bas en Russie. De tout le budget d'Etat de l'année 1948, soit 420 milliards de roubles, seulement 30 milliards provenaient des impôts directs, 280 milliards représentaient la part des impôts indirects (inclus dans les prix des marchandises vendues dans le commerce) et 100 milliards la part de l'Etat, dans les bénéfices réalisés par les usines.

Le loyer est bas, m. is (et ici, nous citons textuellement le compte rendu de la délégation) : « Le plus grand problème concernant le standard de vie est probablgment le problème du logement. Le grand nombre de maisons vieilles, surpeuplées, à moitié démolies, mal entretenues que l'on voit, non seulement dans les régions dévastées, mais partout, témoigne d'un état de l'habitation qui doit strement poser un problème social très important. »

Les transports, les livres et les journaux sont, egalement, bon marché.

Cependant, il est clair que le salaire moyen ne permet pas d'acheler les produits les plus nécessaires et qui sonvent, d'ailleurs, n'existent pas en quantité suffisante.

La viande, le beurre, le fromage, les in-

La viande, le beurre, le fromage, les imperméables et les souliers sont si chers que les salaires moyens ne permettent pas de se les procurer, en quantités normales. Les fenmes doivent travailler pour parvenir à équilibrer le budget familial. Partout, on peut voir des femmes qui font le plus souvent, les travaux les plus durs dans les rues ou sur les chantiers de construction.

Par contre, les stakhanovistes, les techniciens et autres hauts fonctionnaires, les savants jouissent d'un niveau de vie élevé. De même, les écrivains et les artistes ont, de par leurs œuvres, des revenus substantiels.

QUELQUES PRIX OFFICIELS

(août 1948)

A noter que les prix varient selon les diverses zones de prix:

Pain de seigle: 7,80 à 3,20 roubles le kilo — Pain de froment: 7,20 à 7,80 le kg.

Macaronis: 9 à 11 le kg. — Sucre: 13,50 4 16,50 le kg. — Viande: 28 à 32 le kg. — Beurre: 62 à 66 le kg. — Margarine: 28 à 32 le kg. — Harengs salés: 17 à 20 le kg. — Oeufs: 10 à 18 les 10. — Thé 16 les 100 gr. — Café: 75 le kg. — Bière: 7 le demi-litre. — Robe de femme en laine: 510 à 560. — Costume homme 50 % laine: 1.400 à 1.500. — Chaussettes homme textiles art: 17. — Galoches: 45. — Savon: 4 les 100 gr. — Cigarettes: 6,30 les 25. — Vodka: 60 le demi-litre.

LES SYNDICATS RUSSES « PORTE-SERVIETTES »

ET « COMITÉS SOCIAUX »

La C.G.T. russe ne peut pas lutter pour obtenir des augmentations de salaires, car la base de ceux-ci est déterminée par le Plan économique de l'Etat.

Toute l'immense organisation syndicale et les grandes ressources financières de la C.G.T. (6,5 % du montant des salaires environ pour 25 millions de syndiqués) sont, par conséquent, centrées sur des activités sociales et culturelles : administration des assurances sociales, crèches, colonies de vacances, maisons de culture, etc...

cte...

Les délégués norvégiens ont eu l'occasion d'observer l'installation de maisons de santé à Sotsji et ses environs. Ces établissements sont très luxueux. Le séjour dure généralement vingt-huit jours et l'établissement reçoit, pour chaque malade, de 800 à 1.800 roubles. D'habitude le pensionnaire payée 30 % de la somme due, le syndicat et l'Etat payent le reste.

D'après les informations recueilliés le

D'après les informations recueillies, le nombre complet des places pour une sai-son serait de 512.000 et d'un peu plus d'un million dans les colonies de vacan-ces, alors que le nombre des salariés orga-nisés serait de 25 millions... Les délégués ont eu « l'impression » que

(suite)

mèro, nous avons dit que vous pou-viez revenir en plusieurs groupes, avec un billet de congé payé. Il faut lire : en deux groupes.

SUPPLÉMENT DE PARCOURS

Un billet de congé populaire dont une partie quelconque du trajet est déjà ef-fectuée, n'est pas remboursable. Mais vous pouvez, en chemin, accomplir un trajet supplémentaire

En ce cas, adressez-vous à la gare où vous êtes arrêté. Sur présentation du billet que vous possèdez déjà, la réduction de 30 % vous sera accordée pour tout trajet supplémentaire.

Les trajets en autobus, quels qu'ils soient, ainsi que sur les réseaux secondaires, ne donnent pas droit à la réduction, et ne sont pas portés sur le billet

VALIDITÉ DES BILLETS

Quelle que soit la durée du congé que vous octroie votre employeur, la S.N.C.F. n'en tient pas compte. Le billet de congé populaire est valable deux mois, dans tous les cas, jours de départ et de retour com-

Exemple: vous prentz couze jours de vacances. Mais votre employeur vous autorise à rentrer plus tard.

Vous partez le 12 juillet. Vous devrez être de retour à votre point de départ, au plus tard le 11 septembre, avant mi-nuit.

Cette durée ne peut être allongée. Si vous dépassez cette date, votre billet sera périmé et ne sera pas remboursé, quel que soit le motif invoqué (maladie ou autre). Il n'y a pas de minimum de validité. Vous pouvez effectuer l'aller-retour dans la même journée.

Le minimum de parcours est de 200 km., retour compris. Il n'y a pas de maxi-

Pour les personnes partant en Algerie, au Maroc, en Gorse, en Tunisie, la durée de validité du billet est portée à trois mois, jours de départ et de retour compris. Sans possiibilité de prolongement de validité.

La S.N.C.F. ne donne pas de billet sur les Chemins de fer autres que ceux de France métropolitaine.

TRAINS INTERDITS

Sont interdits en permanence aux porteurs de hillets de congé populaires : Tous les autorails rapides.

De plus sont interdits en permanence :

pouvez, en che supplémentaire.

Dans notre dernier nu-

les places étaient accordées « de préférence » aux stakhanovistes, aux contremaîtres et aux savants dont les recherches ont trait à la vie « pratique ».
Les vacances normales sont de douze jours ouvrables.

RECONSTRUCTION: USINES D'ABORD!

La délégation s'est particulièrement in-téressée au relèvement du pays, à ses ré-sultats et à ses principes fondamentaux. Les Russes, eux-mêmes, indiquent par les chiffres suivants quelques-unes de leurs pertes de guerre : environ 32.000 usines détruites ou mises hors d'état de produire, 70.000 villages dévastés ; 25 millions de personnes sans abri et des millions de

morts.

La délégation norvégienne a été très frappée par les reconstructions accomplies dans des villes comme Stalingrad et Léningrad: à l'usine de tracteurs de Stalingrad, par exemple ou un barrage de Dniepropetrovsk, où 4 groupes sur 6 fonctionnaient.

Les bâtiments officiels sont, en grande partie, reconstruits, masi très peu a été fait, au contraire, pour les majsons d'habilation.

Les habitants logent dans des ruines, dans des abris très primitifs et provisoires, en quelques endroits, par exemple, à Stalingrad, dans de véritables trous.
L'effort de relèvement s'est, en général, concentré sur la reconstruction des bâtiments industriels et administratifs et sur la production

ments industriels et administratifs et sur la production.

La population doit se résigner à tra-vailler beaucoup et vivre mal, lant que se poursuit le relèvement du pays. On peut se demander, s'interroge la délégation, s'il existe un autre pays où les dirigeants lais-sent, sciemment, le standard de vie à un niveau aussi bas afin d'assurer un relè-vement d'autant plus rapide.

TERREUR POLICIÈRE ET PEUR DE LA GUERRE

Les délégués n'ont pas en beaucoup de contact avec les milieux politiques, pas plus verbalement que d'une autre manière. Il est arrivé qu'on leur demande s'ils avaient constaté des signes agressifs de propagande belliciste : ils n'en ont pas vus. Mais, il existe une grande peur de la guerre qui se manifeste de plusieurs façons dans la vie courante : dans la rue, les uniformes dominent et l'on voit mème en uniforme, les étèves des écoles militaires, àgés de quatorez à quinze ans.

Dans plusieurs usines, on comprenait qu'il était interdit de fournir des renseignements qui, d'ordinaire, sont donnés. A l'usine de tracteurs de Stalingrad, par exemple, on ne voulut pas indiquer le nombre des ouvriers ni le chiffre de la production. Dans les avions, il est défendu aux passagers de se servir de cartes pour suivre le parcours.

L'influence étrangère est découragée dans les arts et dans les sciences.

Les rapports avec les étrangers sont considérés connue très suspects par les

Les rapports avec les étrangers sont considérés comme très suspects par les autorités. Au début de 1948, a paru une loi interdisant aux Russes de recevoir des étrangers, chez eux, ou de se rendre, en visite, chez des étrangers. Des sanctions sont attachées à l'exécution de cette loi.

sont attachées à l'exécution de cette loi. En plus des militaires, les membres des différentes polices dominent aussi, dans la vie de la rue.

Dans les grandes agglomérations, on en voit partout, et en grand nomrbe : aux alentours des bâtiments publics, sur les places, dans la rue, dans les musées, à chaque station de métro, dans les gares et même sur les stades.

NIVEAU DE VIE INFÉRIEUR

En bref, la délégation norvégienne a pensé qu'elle pouvait résumer ses impressions de voyage et son jugement sur la situation matérielle du peuple russe, en disant, que si l'on fixe au chiffre 100 le niveau de vie d'après-guerre du travailleur norvégien, celui du travailleur russe devrait être représenté par le chiffre 60.

CASSASSOLES.

Sur la Région Ouest: Trains 121 et 102, Paris-Le Havre et retour.
Région Sud-Ouest: Trains 7 et 8, Paris-Bordeaux et retour; trains 1103 et 1104, Paris-Le Mont Dore et retour; trains 1021 et 1022, Paris-Port-Bou et retour (ces deux derniers interdits seulement du 30 juin au 1er octobre).
Région Sud-Est: Trains 3 et 4, Paris-Vintimille et retour; trains 5 et 6, Paris-Vallorbe et retour; trains 33 et 34, Paris-Marseille et retour; trains 37 et 38, Paris-Vintimille et retour.
Pour les régions Est et Nord, se ren-

Pour les régions Est et Nord, se ren-seigner dans les gares de départ.

JOURS INTERDITS

Tous les trains rapides et express par-tant de Paris sont interdits sur tout leur parcours, les : 29 et 30 juillet, 12 et 13

Tous les trains rapides et express à des-lination de Paris sont interdits sur tout leur parcours, le 15 août.

Tous les trains rapides et express cir-culant sur les autres relations (lignes transversales) sont interdits les 13 et

Autrement dit, aux jours et pour les relations ci-dessus désignés, vous ne pouve zemprunter que les amnibus.

Si vous êtes cependant obligés d'emprunter ces trains aux jours interdits, il vous suffira de faire supplémenter votre billet pour le trajet réel effectué en ces jours, avant le départ. On vous reprendra, pour le trajet considéré, les 30 % cecentiés

SURCLASSEMENTS

Si vous désirez, avec un billet popu-laire, circuler en 2º classe, vous devez d'abord prendre votre billet en troisième et le faire supplémenter ensuite, au gui-chet spécial. Vous conserverez quand même le bénéfice des 30 % sur la troi-sième classe.

LOCATIONS

La location commence sept jours avant le départ, non compris ce jour. Exemple : si vous partez un lundi, la location com-mence le lundi précédent, à 7 heures. Elle se termine à midi, pour les trains partant le soir, et la veille à 20 heures, pour ceux partant le lendemain matin (quand il en reste t).

Vous trouverez au siège de la C.N.T. des formules de demandes de billets de congès dits « populaires » — car « les autres » … ne sont pas des « populaires » … Bien sur …

La Fédération des Travailleurs du Rail est à votre disposition, pour lous rensei-gnements complémentaires. Joindre un timbre pour la réponse.

Partons en vacances

La grève des dockers anglais

Vous avez pu lire dans la presse officielle et surtout dans la communiste, que le gouvernement britannique avait pris des mesures exceptionnelles pour brimer la solidarité des dockers anglais en faveur des marins canadens.

Dans cette presse il est dit que ce sont les communistes qui

Manœuvrent.

Nos camarades anglais précisent en ce sens:

Il faut dire clairement que l'action des dockers anglais n'est pas dirigée par les communistes. L'influence des communistes chez les dockers anglais est infime, presque rien. Ils ne comptent qu'une quarantaine d'affiliés parmi les 30.000 ouvriers du pcrt.

grève par solidarité envers les cama-rades de la «Canadian Seamens Union ». Cette organisation a commu-niqué que les bateaux « Beaverbrae » «Argomont» étaient considérés virs» (c'est-à-dire briseurs de grève); en conséquence elle a de-mandé la solidarité et le boycott aux camarades travailleurs de tous les

Les dockers n'ont pas refusé de tra-vailler sur les autres bateaux, mais le

******************************** Est-ce la reprise du mouvement an archo-syndicaliste en Italie ?

La publication du premier numéro de «Guerra di Classe» par le comité de coordination de l'U.S.I. nous donne l'espoir d'une reprise du mouvement syndicaliste révolutionnaire en Italie. Ce comité a fait appel à toutes les forces saines du mouvement ouvrier pour créer sa propre organisation de lutte de classe contre le capitalisme et les gouvernements qui sont la cause de la misère des travailleurs.

« Guerra di Classe », qui a tonjours éte le journal de bataile du proléta-riat italien, se lance de nouveau, avec ardeur, comine à toutes périodes rétravailleurs et les guider dans le chemin à suivre pour lutter contre la réaction et l'exploitation de l'homme par l'homme. A sa formation, avant la guerre de 1914, il se lance dans le proposente de 1914, il se lance dans le proposente de suiversité l'exploitation. dans la propagande du syndicalisme révolutionnaire et il en résulte l'or-ganisation rapide d'une centrale qui se développe et détermine des des révolutionnaires comme la Semaides revolutionnaires comme la sema-ne Rouge, qui fit trembler le gouver-nement italien. Il lutte contré la guerre de 14-18 et, agant été supprimé, il continue à sortir clandestinement.

A la fin de la guerre, il reprend sa publication à la tête de l'U.S.I., dirigé par le camarade Borghi. Il appelle la masse à l'action révolutionnaire contre les fauteurs de guerre et mar-chands de chair humaine. Et. en peu de temps, l'U.S.I. devient une organisation forte et se lance avec sa Fédération de Métallurgistes, à la conquête des usines, puis des campagnes et des mines. Ils auraient gagné la révolu-tion si les politiciens et réformistes ne les avaient pas trahis. Elle combat le fascisme avec acharnement, mais elle est supprimée immédiatement.

« Guerra di Classe » reprend alors sa publication en France, pour les im-migrés de l'U.S.L, dont le comité siège à Paris, aux côtés de l'A.I.T.

A l'insurrection d'Espagne de 1936, il lutte aux côtés de notre mouvement C.N.T.-F.A.I. Il est alors dirigé par notre camarade Berneri, dont la position nette contre toutes les intrigues politiques lui coûta une fin tragique. Mais le journal continue, dirigé par nos camarades Gozzoli et Mastrodicasa, démasquant toutes les intrigues et trahisons dont est victime la révolution espagnole.

Supprimé à nouveau, il reparaît aujourd'hui, pour continuer son œuvre de propagande et de lutte et reprendre le mouvement syndicaliste révolutionnaire.

Nous espérons que l'appel du comité de l'V.S.I. sera entendu et suivi par tous les hommes de bonne volonté qui éroient en la lutte de l'anarchosyndicalisme et qu'en octobre, son congrès triomphera et constituera une organisation forte, bien que minoritaire, pour le combat des classes ex-ploitées.

P. CELSON.

APPEL A LA SOLIDARITÉ

Malgré la période des vacances, de nombreux conflits éclatent sur tout le territoire.

Hier, c'étaient nos camarades des Métaux d'Hayange qui étaient en lutte. Aujourd'hui, ce sont nos camarades du S.U.B. de Paris qui ont à soutenir les copains dans six chantiers en grève; demain, d'autres demandes d'aide nous parviendront.

IL FAUT SOUTENIR NOS CAMARADES.

Sans plus attendre, chaque syndicat doit prendre l'initiative de souscriptions en faveur de nos camarades en grève et envoyer les fonds au trésorier confédéral : René Doussot, 9, avenue de la Porte-Clignancourt, Paris (18°). C.C.P. 5046-35, Paris.



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

En premier lieu, les dockers ont fait 28, les patrons ont lancé un ultimatum en disant: « Nous ne permettrons pas, de travailler sur les autres bateaux tant que ces deux bateaux « noirs.»

ne seront pas déchargés.»

Depuis cette date, les patrons ont déclaré le lok-out pour obliger les travailleurs à faire le jaune contre leurs frères du Canada.

L'esprit des grévistes est exem-plaire. Ils ont reçu l'appui moral et économique des autres organisations economique des autres organisations de l'industrie. Par exemple, les travailleurs du grand marché, de la viande de Londres ont déclaré qu'ils ne toucherent pas les marchandises débarquées par les soldats ou policiers ou jaunes que le gouvernement a envoyés pour briser cet élan de solidarité internationale.

Les dockers de Londres ont accom-pli un geste de solidarité ouvrière. Ils ont besoin de la solidarité internatio-nale des travailleurs révolutionnaires. Nous demandons à l'A.I.T., à tous s.t; affiliés, de boycotter les navires an-glais, A la déclaration de guerre du gouvernement anglais contre les ouvriers, prouvons que nous savons nous défendre, que nous sommes prêts pour notre combat.»

Nous demandons donc à tous de

faire le nécessaire pour que nos voix et nes gestes servent à stimuler les dockers de Londres et pour qu'ils ob-tiennent, par la solidarité internatio-nale, la victoire.

Le Sous-Secrétariat de l'A.I.T.

Les assassins devront payer

Le fascisme n'est pas mort. Franco l'assassin, Franco le sadique, Franco

José Lopez, de la province de Léon, âgé de trente et un ans, vivait en France, à Prats-de-Mollo. Il était exilé à titre de combattant de la colonne Durruti. En France, il rallia le maquis et lutta contre les nazis.

José Lopez, militant de la Confédération Nationale du Travail d'Espagne, avait décidé, il y a quelque gne, avait décidé, il y a quelque temps de retourner en Espagne et de reprendre la lutte, les armes à la main, pour combattre l'odieux régime qui opprime le peuple espagnol.

La police avait eu connaissance que certains éléments actifs de la résis-tance de la C.N.T. se réunissaient à son domicile, rue du Général-Sansurjo (anciennement rue Romarius), dans le quartier de Torrassa, à Barcelone.

A deux heures du matin, le 9 mars. les sorces de la police en nombre con-sidérable, bloquèrent la maison pour arrêter nos camarades. Une fusillade se produisit. Fusillade qui rappelait celles du 19 juillet 1934. De part et d'autres les mitraillettes entrérent action. Plusieurs policiers furent blessés et le flie Antonio Juarez, très connu pour son mépris des militants libertaires, y laissa sa peau.

José Lopez fut gravement blessé et ne put s'enfuir. Les fascistes espagnols qui ont coutume d'achever les blessés, firent exception et conduisirent notre vaillant camarade à l'hô-pital où il fut gardé rigoureusement au secrèt. Ils s'attendaient à ce que Lopez dénonça ses camarades. Son mutisme entraîna de la part des fliés de Franco, et malgré les graves blessures de Lopez, d'affreuses tortures.

Lopez ne parla pas!

Il sera jugé sous peu par un tribu-nal spécial. On lui interdit de choisir un défenseur. Par pure parodie, il sera défendu par un avocat à la solde du tribunal et partisan de Franco.

L'opinion répandue est que José Lopez sera fusillé, vingt-quatre heures après la sentence.

Alors que Lopez est à deux doigts e la mort, d'autres camarades de notre glorieuse centrale syndicale sœur sont condamnés à des peines allant de dix à trente ans de prison, c'est-à-dire à la mort lente. A Madrid : Angel Urzay, Juan Gomez Casas, Martinez, Rogelio Leal, Autonio Gonza-lez, Raphaël Cayuela, Martina Jauria. et Mathilde de la Fuente, tous mili-tants de la C.N.T.

A Saragosse des peines de vingt à trente aus de réclusion ont été prononcées contre un groupe de militants anarchistes.

travailleurs français, devant tant de crimes, devant tant de sang, doivent agir vite pour sauver leurs frères d'Espagne dont la vie est entre les mains du cannibalisme phalan-

Si nous restons, ici, les pieds dans nos pantousles, nous pourrons être assurés que nous subirons un jour ou l'autre le même sort.

Lopez et les condamnés de Madrid et de Saragosse nous ont tracé la voie. Ils nous ont fait voir que face aux fascistes et même face aux politiciens de tout accabit, la force — l'action est le seul moyen d'expres-

sion possible. Aujourd'hui, il s'agit de sauver Lo-pez et. se souvenant que nous sommes des syndicalistes révolutionnaires, nous disons: tant qu'un homme sera opprimé, nous n'inclinerons pas le drapeau de la Liberté.

Raymond BEAULATON.

coup moins et peuvent ainsi attendre des ordres venant de plus haut et de plus loin, sans tenir compte de ceux qui triment, de ceux de la base, bon-nes poires de cotisants, qui leur assu-rent une quiétude que les politiciens savent faire durer

LA C.G.T. NE FAIT PAS

DE POLITIQUE

En voici pour preuve la lettre de remerciements de la Fédération Na-tionale de l'Eclairage, adressée le 5-7-49, au camarade Cristofol, député de

«Le Bureau du Syndicat des ou-vriers et employés de l'Electricité et du Gaz des centres de Marseille, après avoir pris connaissance de l'action dé-

pleyée par le camarade Cristofol, dé-puté de Marseille, en vue de faire ob-tenir aux travailleurs marseillais en général et aux électriciens et gaziers

en particulier, la prime de transport mensuelle de 500 francs, enregistre avec satisfaction le premier résultat obtenu et adresse à l'auteur de la pro-

position, ainsi qu'à tous ses collègues, ses vifs sentiments de reconnaissance.

Particulièrement sensible à ce geste, les électriciens et gaziers sauront se

souvenir de ceux qui les défendent en mettant leurs actes en conformité avec

Ainsi, une fois de plus, la grande centrale s'adresse à des politiciens et les remercie de n'avoir rien obtenu!

puisqu'is n'ont fait qu'une proposition. Ncus restons les poires et le camarade Cristofol et ses collègues ne parlent nullement de 15% que le gouverne-ment nous doit depuis le mois d'oc-tobre 48...

UN E.D.F. DE LA CENTRALE

DU CAP-PINEDE.

savent faire durer...

A LA S.N.C.F.

Mettons aussi les point sur les

ANS un article dont le jésuitisme le dispute au manque de courage, un grave mensieur qui signe Maurice Charny, dans le «Midi Libre», quotidien de Montpellier, du 1er juildu Vaucluse, pour tenter de prouver que les cheminots ont une vie bien douillette et bien grasse.

Pour la gouverne de Charny, appre-nons-lui qu'il n'y a plus de « séna-teurs », mais des « conseillers de la République ». Accordons-lui les cir-constances atténuantes : les deux dé-nominations couvrent la même came-lote. Les profiteurs et les menteurs

nominations couvrent la même camelote. Les profiteurs et les menteurs
étaient « grillés », c'est pourquoi ils ont
ent changé de nom ..

D'après Pellenc, la S.N.C.F. est feutue, parce qu'elle a trop de retraifés
à nourrir, qu'elle paye trop cher ses
employés, qu'elle en a trop, qu'elle dépense trop pour ses œuvres sociales.

lenc: un R.P.F. Et ce que doivent être les désirs de Maurice Charny. Il paraît que les cheminots voyagent

On voit exactement ce qu'est Pel-

gratis, que c'en est une tristesse infinie. Qu'ils ont des congés tout au long de l'année. Qu'ils sont toujours

Si ces messieurs Charny et Pellenc ne le savent pas, disons que les retraités ne peuvent être une charge, attendu qu'ils ont cotisé 25 ou 30 ans pour cela. Cette retraite est douc un dû. Elle se monte d'ailleurs à l'énorme scmme de 6.000 francs par mois pour ceux qui s'en vont à l'échelle 5, et audessous de 5.000 pour les hommes d'équipe!

Quant aux facilités de circulation, Quant aux facilités de circulation, on voudrait savoir combien le Pellenc et le Charny, le premier au titre de conseiller de la République, le second comme journaliste, obtiennent de permis gratuits en une année?... Pour le premier, c'est régulièrement la première classe, dans tous les trains, y compris « de luxe », et les locations gratuites, sans se déranger, puisque c'est la questure des assemblées qui s'en charge! D'autre part, il a des permis pour la femme et les enfants. Le teut, pour la somme totale de Le tout, pour la somme totale de 12.200 francs PAR AN! Quant au second, en pleurant un peu et en mena-çant beaucoup — les journaux, n'estce pas... — il peut obtenir à peu près ce qu'il veut.

Quant aux congés, nous avons obtenu difficilement depuis 1948, vingt-quatre jours et les fêtes légales. Mais quatre jours et les lettes legales. Mais n'oublions pas que nous travaillons presque tous les dimanches, sauf dans les services centraux. Qu'en période d'été, les congés sont souvent suspen-

Rappelons pour l'histoire que nos braves députés ou conseillers s'oc-treient six meis de vacances par an. Quant aux journalistes, ils ne sont pas trop à plaindre non plus sur ce cha-pitre!

pitre!

Il paraît que les journées de maladies se montent à quinze jours en moyenne par an, par agent. Et après?
Ces messieurs veulent-ils venir voir dans quelles conditions d'hygiène nous travaillons, dans la plupart des cas?
Ne savent-ils pas que les médecins de la S.N.C.F. ont reçu des consignes, « recommandant » de reuvoyer au travail tous ceux dont la maladie n'est « recommandant » de renvoyer au tra-vail tous ceux dont la maladie n'est pas nettement déterminée, ce qui a causé de très graves ennuis à certains d'entre eux, partagés entre leur désir d'obéissance et le devoir profession-nel. Des camarades se sont retrouvés au sana, — et y sont encore, — par la faute de ces notes « confidentielles », alors que, pris à temps, ils s'en se-raient tirés avec quelques mois de re-

Voilà certes ce qui n'arrivera pas à

tous les Pellenc ou autres Charny, qui peuvent, eux, s'arrêter quand ils le veulent

Passons à la paye. Quand nous par-lons de ce que nous gagnons, nous, nous parlons de ce que nous recevons en réalité, toutes primes comprises, defalcation faite des retenues pour la retraite et la caisse maladie.

Un homme d'équipe touche réelle-ment, à l'heure actuelle, 13.000 francs (échelle 1 et 2). De 2 à 6, la paye varie de 13.000 à 18.000 environ. Un sous-chef de bureau ayant 25 ans de servi-ces reçoit avec allégresse environ 25.000 francs! (échelle 9).

En réalité, la paye commence à être intéressante à partir de l'échelle 14. Mais pour y parvenir, il faut avoir dans sa manche, pour utiliser une formule bien connue, un quelconque Pellenc, ou un autre monseigneur, ou sortir des grandes écoles. Ce qui n'est pas dû à teut le monde. dû à tout le monde...

Un de nos camarades, qui est à l'échelle 5, avec environ quinze années de services, quatre gosses, la femme ne pouvant travailler avec cette famille, encaisse 36.000 francs par mois. 36.000 francs et six bouches à nourrir! Voilà ceux sur qui s'appesantit l'ire de Pellenc et consorts, qui n'est pas tellement décintéragée. ment désintéressée.

ment désintéressée...

Pellenc s'élève contre un décret ministériel, qui aurait relevé les indices de traitements en 48, contre l'avis des dirigeants de la S.N.C.F. Mais ces mêmes dirigeants ne s'élèvent pas contre l'augmentation particulièrement sensible de leurs traitements. Car ils sont les premiers à réclamer à cor et à cri la « revalorisation » de leurs fonctions. Hiérarchie oblige. Il n'est que de se scuvenir de la grève de 1947, qui fut une défaite cinglante pour les lampistes. Lesquels servirent de cobayes en l'occurrence. Comme toujours, il est vrai...

Pellenc dit : « Une prime de fin d'année, payable d'avance et par men-sualités... ». Disons-le tout net : c'est un mensonge flagrant. S'il est vrai qu'elle correspond, POUR LE PER-SONNEL SUPERIEUR, « jusqu'à six mois du traitement » il est faux qu'elle soit payée d'avance. Elle est versée avec la paye du mois de décembre. La plupart du petit personnel ne la touche pas intégralement, parce que le systèm ienique des punitions permet aux chefs de la supprimer en tous ou partie!

La S.N.C.F. dépense « trop » pour ses œuvres sociales, Mais nous en som-mes fort heureux et nous les défen-drons, en cherchant encore à les amé-

Que Pellenc ne se fasse pas trop de mauvais sang: la S.N.C.F. a TOU-JOURS été en déficit. C'est une ma-ladie chronique, dont les anciens « ré-seaux » se trouvaient fort bien... Et Pellenc ne les critiquait pas, à l'épo-

En décembre 47, ainsi qu'en 48, le ministre des Travaux publics et des Transports proposait des augmentations NON-hiérarchisées, ce qui satisfaisait le petit personnel La C.G.T. et les dirigeants — qui doivent blen avoir quelque accointance avec Pellenc (au moins les seconds) — bernèrent les lampistes et firent échouer le projet, mentant avec une science jésuitique inégalable. suitique inégalable.

Et depuis, tous les projets ministériels tend nt à ramener un peu plus d'égalité furent férocément combattus.

Nous avons été les premiers à attaquer Pineau. Nous ne nous illusionnons pas. Mais rendons à César ce qui lui appartient: il est le premier à avoir osé s'en prendre à la HIERARCHIE.

Et ce n'est pas Pellenc qui nous au-rait donné vingt-quatre jours de congé et les fêtes légales.

Nous terminerons en risquant de coller une indigestion à ce dernier : nous réclamons les quarante heures, un mois de congé, 30.000 francs mensuels, compression de la hiérarchie par la suppression de la moitié des échelles.

Et ce n'est qu'un programme mini-Fernand ROBERT.

******************************* La Pensée

On nous prie d'annoncer la parution du numéro de présentation de

« MAINS ET CERVEAU »

organe du Mouvement Astatosyndicaliste, qui groupe les syndicalistes adhérents à l'A.I.T.

Au Sommaire :

l'Editorial; Essai de Contribution à une Ethique de notre Combal, par J. Toublet; L'Art et la Société Syndicaliste, par R. BOUCOIRAN; Syndicalisme et Christianisme, par J. Samson; La Médecine au service de l'individu, par Alix; enfin, un poème d'Albert Védrin.

Ceux qui veulent le recevoir doivent s'adresser à : Aimé Capelle, 9, avenue Secrétan, Paris-19. Comple chèque postal : Faris 4522-38, en joignant une somme de cinquante francs.

Avis aux Déportés

Nous lançons un appel pressant aux déportés et aux familles des jeunes gens qui ont été arrêtés en gare de Saint-Gaudens vers le 29 juillet 1944 par les autorités allemandes et, par la suite, conduits

en Allemagne. Prière aussi de donner des détails si possible sur le jeune : Gaston Sarrant, de Carcassonne, pris dans la même rafle, et dont les parents n'ont plus eu de nouvelles depuis son arrestation.

Ecrire au Secrétariat de la VIe Union Régionale (C.N.T.), 18, rue J.-Bringer, à Carcassonne (Aude).

VODE DESTIN

2° UNION REGIONALE SYNDICAT

DES CUIRS ET PEAUX

Mise en garde

Nos camarades achètent - peut-être des chaussures. Au prix rarement qu'elles atteignent, mieux vaut les

prendre solides. Aussi scrait-il Aussi scrait-il préférable qu'ils s'abstiennent d'acheter les modèles en

« Slipasting » (en français : retourné) Elégants et présentables, ces modè les sont surtout pour vitrines. La marche est pour eux une épreuve termarche est pour eux une epreuve ter-rible, à la suite de laquelle dessus et dessous divorcent. De plus, ce genre de fabrication n'est pas ressemelable. Elle se reconnaît facilement du fait

que les fils de la couture qui remplace le montage sont parfaitement visibles tout autour de la première intérieure, en toile ou en peau. Cette couture est le seul lien, avec une couche de colle, qui réunit la tige au dessous.

N'encouragez pas les patrons à in-tensifier cette fabrication qui, si elle produit des chaussures fragiles, est pour eux fort rentables.

En même temps, vous ménagerez vos deniers.

SERVICES DE SANTÉ SECTION LARIBOISIÈRE

Les camarades ° de la Section Syndicale à leur collecteur Jacquot

Camarade Jacquot, tu viens d'être puni administrativement. Tu viens d'être changé d'établissement sans motif valable, simplement parce que tu avais « une tête qui ne plaisait pas aux chefe »

aux chefs ».

Cette mesure disciplinaire (sic) a été exécutée très rapidement, comme si tout était prévu de longue date... Cela ne va pas si vite lorsqu'un collègue demande son changement d'hôpi-tal, et bien souvent, il doit fournir un permutant. Mais, pour toi, pas question de remplaçant, qu'importe si, comme cela se produit souvent ici, il manque du personnel. La « maîtrise » a fait son travail de répression : elle

a conservé son prestige.

Il faut bien, que de temps à autre, elle ait l'air de servir à quelque chose.
Un gendarme est bien obligé de ficher des contraventions à tort et à travers, pour conserver l'estime des faiseurs

Tu n'as pas voulu que nous protes-tions; tu n'as pas voulu avoir l'air de ramper. Nous ne pouvons que t'en féliciter.

Mais sache bien que tous tes cama-rades, sans parler spécifiquement des copains de la C.N.T., te conserveront

toute leur sympathie.
Que pouvait-on te reprocher? Tu n'es ni meilleur, ni plus mauvais que les autres. Tu as une qualité: tu réponds franchement à « tes chefs », ce que beaucoup pensent tout bas.

Nous nous rendons compte que les militants de la C.N.T. « trinquent » tous. Ici, tu es le quatrième ! Il est vrai que l'on sait très bien qu'avec de la combine possi. nous, il n'y a pas de combine possi-

En raison d'une indisposition d'Henri Bouyé, nous semmes contraints de reporter au prochain nuision de notre feuil leton : « Ce qu'est l'A.I.T. ».

JUILLE

(Suite de la première page.)

Les libertaires espagnols compté sans les politiciens dits « de gauche ». La trahison de Staline de Blum ensuite, instituant la non-intervention, condamnant ainsi à mort la révolution, fut l'acte le plus odieux de l'histoire des partis marxis-

Cet acte fut motivé par le fait que l'Espagne marchait à grands pas vers l'anarchie, vers la société fédéraliste, c'est-à-dire vers le bien-être et la li-

- socialistes et commu-Ceux qui nistes sentaient que, par la révolu-tion, ils pourraient s'installer dans les fauteuils de ministères, préférèrent perdre la révolution en perdant leurs fauteuils.

On dira ce que l'on voudra : la ré-volution d'Espagne fut perdue parce que les politiciens ne voulurent que l'anarchisme triomphe. Ils pré-férèrent laisser l'Espagne à Franco et fascisme, plutôt que de la voir

La défaite des révolutionnaires espagnols eut des répercussions mondia-les. La guerre en fut une des consé-

Et aujourd'hui, les fascistes sont toujours les maîtres au pays des oli-

La France prend, elle aussi, après de nombreux soubresauts, le même ehemin. Les staliniens jouent le même jeu ici que là-bas. Les sociaux-démo-erates sont perdus dans un affreux marasme. Eux aussi sont le... chose entre deux chaises.

Jusqu'où ira-t-on ainsi? Nous irons au fascisme, ou à la révolution. C'est ce dernier chemin que les tra-

vailleurs doivent choisir pour leur salut. Et ils devront alors se souvenir des paroles de Santillan : empoigner les armes avec courage en pleine rue. Et savoir s'en servir.

Raymond BEAULATON.

Et puis, en tête de nos revendica-tions, ne réclamons-nous pas le res-serrement de la hiérarchie?

Nous savons que tu feras du bon travail, là où tu es, pour notre syndicat, ce qui nous permettra d'accen-tuer nos efforts pour nous libérer de l'emprise étatique.

Pour la Section syndicale . J. MARTIN.

17° UNION REGIONALE AUX USINES RENAULT

Le 23 mai, notre camarade Joyeux vint faire une petite visite aux usines et eut l'honneur d'un contradicteur C.G.T. qui ne sut que dire que la C. N.T. était la première à avoir quitté la

C.G.T.

Ca le savait déjà, et neus sommes fort heureux de l'entendre reconnaî-

Nous avous quitté la C.G.T. parce que nous n'entendons pas choisir en-tre différents exploiteurs de la bêtise humaine, entre différents profiteurs du

Nous l'avons quitté parce que nous n'aimons pas les traîtres!

FUENSAM.

19° UNION REGIONALE MARSEILLE

Dans l'E.D.F.

Le mécontentement se faisant de plus en plus sentir dans certains services de l'E.D.F., nous étions informés télépheniquement, le 8 juillet, que des camarades de l'usine génératrice de Sainte-Tulle, voulaient débrayer et nous demandaient si nous étions prêts les suivre Ces cereins avaitest et nous demandaient si nous étions prêts à les suivre. Ces copains avaient oublié qu'au-dessus d'eux il y a une fédération nationale de l'éclairage. Ils avaient «omis» de la consulter et étaient prêts à la bagarre. Mais, de même qu'un certain «fils du peuple» avait dit : «Il faut savoir terminer une grève», la F.N.E. a dû dire : «Il faut savoir comment une grève». savoir commencer une grève ». Et celle-ci n'a pas eu lieu. On s'est contenté d'une simili-grève d'une heure, faite une fois de plus par le seul service d'entretien.

Pauvre (roupeau, quand donc vou-dras-tu reconnaître qu'à la F.N.E. il y a des gens qui gagnent beaucoup plus que nous, tcut en peinant beau-

A l'école les Indépendants!

Ne parlons pas de corde dans la maison d'un pendu

Dans son numéro du 9 au 16 juiltet, l'hebdomadaire «Travail et Li-berté», organe du «syndicalisme indépendant, libre et démocratique », dé-clare sans rire, sous la plume de Pier-re Barreau : « La C.N.T. a proclamé, dans son dernier Congrès, ses attaches avec la Fédération Anarchiste Internationale »

Le camarade Barreau ne connaissons pas — nous paraît avoir beaucoup de retard.

Ce n'est pas que nous soyons telle-ment vexés d'être accolés à une orga-

nisation anarchiste. Seulement, notre dernier Congrès, eut lieu en septembre 48 que Barreau ignore sans doute — n'a jamais, ni de près, ni de loin, fait allusion aux anarchistes. Car il n'y a pas que des anarchistes à la C.N.T. Mais il n'y a que des révolutionnaiies. On pourra relire les comptes ren-dus des séances, on ne trouvera pas

une fois le mot : anarchie. On voudrait bien que Barreau respecte la vérité. Et qu'il prenne ses in-formations à la bonne source.

Quant à la «Fédération Angrehiste Internationale », noità quelque chose de nouveau. On demande une lanter-

Si toutes les informations de « Trapail et Liberté » sont du même ton-neau, nous nous méfierons doréna-

A traners cette petite phrase qui n'a l'air de rien, Barreau tente assez dif-ficilement de démontrer qu'il n'y a que les «Indépendants» qui soient indépendants! Nous, on veut bien, mais on est sceptiques, terriblement sceptiques!

Si une organisation est totalement indépendante et c'est pour cela qu'elle peine et c'est bien la C.N.T. Et pas une autre.

Il n'y a derrière nous, aucun parti.

Aucune secte. Aucune religion. Il n'y a que des révolutionnaires de toutes tendances, fiers de l'être. Qui ne veulent absolument rien savoir pour justifier la nécessité des hiérar-

Ce qui n'est pas le cas des « Indé-pendants » (soi-disant...)

LA REDACTION.

AUSSI LONGTEMPS QU'UN HOMME SERA EXPLOITE OU BRIME PAR UN AUTRE, NOUS N'INCLINERONS PAS LE DRAPEAU DE LA LI-BERTE.

(Vanzetti.)

jamais trop tard pour bien faire, alors, camarades Cheminots, à l'œuvre.

Enfin notre Syndicat est constitué. Mieux vaut tard que jamais. Lorsqu'on veut faire du bon travail, il n'est

SYNDICAT DES CHEMINOTS

DE MARSEILLE

Le passé est riche en expériences désastreuses. Avant et après la «Libération», nous eûmes le temps d'expérimenter la valeur révolutionnaire des centrales syndicales, telles que la C.G.T., C.G.T.-F.O. et autres syndicats autonomes.

Aucun n'est à la hauteur de sa tâche. Tous ces organismes sont vieillots, décadents, il faut autre chose, et c'est pourquoi nous vous disons: Adhérez en masse à la C.N.T. La C.N.T. est le seul syndicat internatio-

C.N.T. est le seul syndicat internationaliste et révolutionnaire.

L'histoire nous enseigne qu'il faut changer de tactique parce que les augmentations de salaire ne sont qu'un cercle vicieux qu'il faut briser et pour ce faire, il est nécessaire de passer à l'action et, par la grève gestionnaire, attaquer les bases même de l'ordre établi

l'ordre établi En dépit des mensonges et des calomnies de nos adversaires, nous af-firmons que le «Prolétariat» est mûr pour une transformation totale de la

Camarades Cheminots, avec la C.N. T. nous triompherons du Capitalisme et de l'Etat. Le Syndicat des Cheminots.

Tous les mercredis et dimanches, permanence du Syndicat au siège : 14, rue des Héros, angle rue Flegier

En fouillant leurs poubelles

(Suite de la 1re page.)

L'ordre ... La négociation se poursuit maintenant par l'intermédiaire des milieux financiers et commerçants, qui s'efforcent surtout d'éviter le pillage, entre le départ de la garnison nationaliste et l'entrée des trou-pes communistes.

(Combat, 2 mai 1949.)

Et l'on sait que « pillage » en langage bourgeois veut également dire juste ven-geance d'une population sous-alimentée, contre les traficants, les spéculateurs et les « autorités ».

« NOS » USINES...

« Chaque ouvrier d'usine nationalisée doit considérer son entreprise nationalisée comme son entreprise personnelle », a dé-claré, sans rire, le social-démocrate Pi-

neau.

Il aurait pu ajouter: « et les coups de matraque de l'Etat-patron comme un exercice volontaire de culture physique, et les licenciements comme un non moins volontaire départ en vacances!!!

La déclaration du susdit ministre a fait hurler les « camarades » staliniens, mais depuis combien de temps ces derniers ne parlent-ils plus, n'écrivent-ils plus « nos usines », « notre industrie », etc.?

Alors, dos à dos, messieurs, et vive la grève gestionnaire qui senle permettra que les usines deviennent enfin et véritablement « nos » usines...

ment « nos » usines. LE PARTI DES TECHNICIENS

Il paraît que le technicien de l'associationnisme capital-travail, prôné par le R.P.F., est un ancien membre du P.C.F.: c'est l' « Humanité » qui nous l'a appris, récemment. Et de s'indigner.

El pourquoi? Cet individu ne continuel-il pas la tradition des Doriol, Marion et Compagnie?

Et quelle différence y a-1-il entre la collaboration, sauce « Comités d'entreprises » ou sauce « Capital-Travail » ?

PLUTOT LA GUERRE QUE LA CRISE...

« On attribue également au Chancelier de l'Echiquier l'intention de demander à M. Snyder une intervention immédiate du gouvernement américain, qui pourrait re-médier à la crise britannique en dollars en élargissant son programme d'achats de-matières premières stratégiques à l'étran-ger »

(« Combat », 10-7-49.) Plutôt la guerre que la crise, telle est l'opinion d'un pseudo-socialiste, mais re-

présentant réel de certains milieux capita-listes anglais. Tele est aussi l'opinion de Tous les mi-lieux de l'industrie lourde, quel que soit le drapeau derrière lequel its se cachent.

LE « COMMUNISME » DE MAO...

Un journal peu suspect d'anticommunisme (« La Tribune des Nations ») a rapporté récemment, sous la plume d'un de ses envoyés en Chiné « populaire », qu'à la suite d'une grève à Tien-Tsin, le gouvernement avait décidé l'augmentation de l'horaire de travail et... la réduction des salaires!!!

Il s'ayissait, sans doute, de dangereux agents de Tchang-Kai-Tchek », lequel, si notre mémoire est fidèle, a toujours un ambassadeur... à Moscou.

LES « BELLES FAMILLES FRANÇAISES »

« M. X... père de quinze enfants, dont douze vivants, a été arrêté par la police pour avoir abusé d'une de ses fillettes. » (Les Journaux.)

Voilà un des bénéficiaires des allocations prolapinistes et un des résultats de la procréation à tout prix de futurs enfants martyrs.

tyrs.

Mais les criminels sont-ils les « Mon-sieur X... » ou les politiciens de tous les partis qui ont, en fait, voulu cela?

PORTRAITS DE GÉNÉRAUX

Ginaud (à propos de la « question sociale »): « Rien de plus simple... Avec une lroupe bien en main, bien armée, il n'y a pas de grève qui tienne. » (Cité par « Combat », 27-5-49.)

Dr. Gaulle: « De Gaulle, tout sent, ce n'est rien... »

(Les journaux du 27-6-49.)

C'est aussi notre avis; malheureusement, il y a derrière ce « rien », une bande d'arrivistes, d'aventuriers et quelques c...

PRIMES... ET PRIMES

Les journaux bourgeois ont bien ri à propos d'une certaine « prime de chat » qui serait accordée aux garde-barrières, mais « en épluchant les comptabilités des entreprises nationalisées, on s'est aperçu que les directeurs des houillères touchaient, en sus de leur salaire de deux millions par an, une indemnité dite de « paysage » pouvant atteindre cinq cent mille francs par an ».

(« France-Soir », 27-5-49.)

Et les mauvaises langues disent que c'est Marcel Paul qui aurait ainsi indemnisé « ses » directeurs...

La FÉDÉRATION NATIONALE des TRAVAILLEURS

du Batiment, du Bois, des Travaux Publics et Matériaux de Construction, vous parle...

« Il faut faire des sacrifices, il faut mener une vie austère, car c'est le seul moyen de redresser l'éco-nomie française. ». Vous connaissez le reste. Mais qui se dévoue à l'intérêt général ? Quels sont les élernels

sacrifiés? Toujours les salariés.

Quant aux sacrifices consentis par la bourgeoisie, on peut facilement se rendre compte de leur ampleur, quand on lit dans les journaux les comples rendus des Nuits de la Rose, de la Chancellerie, de la Légion d'Honneur, etc... Et le fidèle reportage des gueuletons officiels, des milliers de roses pavoisant la salle du festin, etc. Rien que cela vous soulève le cœur... d'enthousiasme. Devant un pareil dévouement, vous vous sentez obligés de suivre un exemple venu de si haut.

Et, en bons patrioles que vous étes, vous vous serrez la ceinture, tandis que vos employeurs — vos exploiteurs — accumulent dans leurs coffres-forts les super-bénéfices. Mais vous ne vous étes pas rendu comple des sacrifices que vous consentez à vos patrons et à l'Etal. Pour vous en donner une idée, nous avons cueilli une petite phrase dans le journal « Combat », à propos de l'augmentation des timbres-poste, dont le besoin se fait rudement sentir, parail-il:

dont le besoin se fait rudement sentir, paraîl-il:

« Ainsi, ils soutiennent (les P.T.T.) que leurs prix ne sont pas au coefficient 25,5 par rapport à 1938, ainsi que cela a été dit, mais au coefficient 16, alors que l'indice du coût de la vie est multiplié par 20 environ par rapport à cette année. »

Donc, ce n'est pas nous qui le leur faisons dire, ce sont nos chers dirigéants, patrons et gouvernants, qui nous rappellent dans quelle proportion exacte le coût de la vie a augmenté.

D'autre part, il ne sera pas mauvais, pensons-nous, de vous faire savoir qu'il n'est pas si nécessaire que cela de nous éreinter pendant des journées interminables, alors que le nombre des chômeurs s'accroît régulièrement d'une semaine à l'autre. Il y a actuellement 10 millions de chômeurs de par le monde. Ce

chiffre ne peut aller qu'en augmentant.

Alors que vos salaires vous sont payés 9 fois plus qu'en 1939, la vie, elle, s'est multipliée par 20. En prenant ces chiffres pour base, nous vous soumettons le cahier des revendications ci-dessous, qui nous permettrait de vinre comme en 1939.

CONTRAT DE TRAVAIL pour le Bâtiment et les Travaux publics

ARTICLE PREMIER. du travail tant à Paris que dans toute la France est de 40 heures par semaine réparties comme suit :

Cinq journées de huit heures, soit 40 heures (sans dérogation ni récupé-

Le repos du dimanche strictement

ART. 2. — HEURES SUPPLEMENTAIRES. — Elles sont interdites.
Teutefois, si pour assurer la sécurité des ouvriers et du public des TRAVAUX URGENTS sont nécessaires, des heures supplémentaires pourront être accomplies dans les conditions suivantes, à savoir :

heure, en plus du salaire 2° et 3° 4°, 5° et 6° .

Les heures de nuit de 20 heures à 6 heures seront majorées de 100 %. Ces heures seront récupérées par le repos compensateur.

Toute diminution de durée du temps de la semaine intervenant par une loi établissant ainsi un nouvel horaire hebdomadaire, il ne pourra être tenu compte du changement, et le salaire hebdomadaire ne pourra être diminué minué.

La paye aura lieu tous les vendre-

SECURITE. - Les dé-ART. 3. crets et règlements seront rigoureuse-ment appliqués et respectés. Ils de-vront être affichés à la portée de lecture des ouvriers.

Toutes mesures de protection et de sécurité devront être prises par l'em-

Dans tous les chantiers un poste de secours sera installé avec dépôts de produits pharmaceutiques pour acci-dent et pansement de première ur-gence ainsi qu'un brancard.

ART. 4. - HYGIENE - Des baraquements clos et couverts pouvant servir de réfectoire, vestiaire et lieu d'abri en cas d'intempérie, clairs, aérés, chauffés en hiver; ils seront tenus en état de propreté.

Des w.-c. seront installés et entrete-nus propres également au compte de l'employeur.

ART. 5. — PREAVIS. — S'il est procédé à des renvois d'ouvriers, un préavis d'une journée devra être observé. Toute journée commencée est intégralement due.

ART. 6. - Tous les employeurs entrepreneurs, sous-traitants ou autres — s'interdisent de faire faire leurs travaux aux pièces, à la tâche, à la norme, à la prime. Tous les ouvriers travaillant à l'heure.

La paye sera effectuée chaque semaine pendant les heures de travail. Aucune retenue pour l'établissement des comptes ne pourra dépasser deux journées.

Toutefois pour les acomptes, il sera donné le maximum gagné par le sa-

ART. 8. - OUTILLAGE. - Tout l'outillage sera fourni par l'entreprise, exemple: scie, égoine, massette, poinçon, etc... l'affûtage au compte de l'employeur ainsi que tout le gros matériel et gros outillage.

ART. 9. — Le déshabillage du matin au compte de l'entrepreneur, soit un quart d'heure.

Pour les travaux insalubres, des effets et chaussures de protection seront fournis par l'employeur.

En cas de travaux sous la pluie, des vêtements imperméables seront mis à la disposition des ouvriers. Un ouvrier ou manœuvre sera chargé

du ravitaillement liquide ou autre

ART. 10. — L'entrepreneur est tenu de verser les cotisations des assurances sociales, des allocations familiales, et être en mesure de justifier ces ver-

La liberté syndicale sera assurée à chaque ouvrier.

Aucun ouvrier ne pourra être brimé ou renvoyé à cause de son apparte-nance syndicale.

Les indemnités en cas d'accident, de maladie, d'intempérie, seront payées dans les conditions prévues par la loi. Un congé d'un mois avec une indemnité de transport.

Les salaires seront donc ainsi éta-blis : Base 1939, multipliés par 20 (vingt) US et COUTUMES de 1939...

Tacots ou Indemnités existants en 1939 seront majorés du même pourcen-tage multiplié par 20. Pour mémoire : En avril 1939, la moyenne du compa-gnon était de 10 fr. 50 de l'heure, aujourd'hui elle doit être de 10,50 multiplié par 20, soit 210 francs.

Pour le garçon ou manœuvre, la moyenne était en avril-1939 de 9 fr. 50 à l'heure ; aujourd'hui elle doit être de 9 fr. 50 × par vingt, soit 190 francs.

Déplacements : Tous les frais de déplacement (métro), car, train, sont à la charge de l'employeur.

1. - HORS BARRIERE, il sera alloué une indemnité égale au salaire du compagnon ou du garçon (ceci jus-

par l'ouvrier.
2. — De 25 km. jusqu'à 50 km., l'ouvrier sera remboursé de ses repas et de son couchage et un voyage aller et retour payé toutes les semaines.

qu'à 25 km. hors de la ville habitée

3. — De 50 km. à 100 km., pension payée, plus un tacot de dépaysement de 150 fr. par jour et un voyage aller et retour tous les quinze jours.

4. — Au-dessus de 100 km., pension payée, prime de dépaysement de 150 fr. par jour, un voyage payé tous les mois et quatre jours payés.

Tcus les ouvriers obligés de quitter leur domicile et se rendant dans des chantiers éloignés et embauchés sur place, où se trouvent les travaux, ces ouvriers auront les mêmes avantages que ceux envoyés par le bureau de placement ou par les employeurs.

Le salaire sera NATIONAL et sans

Ce cahier de revendications s'applique à tous les salariés de la Fédération Nationale des Travailleurs du Bâtiment, du Bois, Travaux Publics et matériaux de construction, ainsi qu'aux parties similaires, quelle que soit leur nationalité.

Camarades de la Fédération, œuvrez à l'application de ce cahier de reven-dications. Veus avez, quelle que soit votre nationalité, le droit de vivre, tout au moins comme en 1939. Au-dessus des partis unissons-nous dans les chantiers pour être traités comme des travailleurs doivent l'être et non comme des condamnés à la portion

LA FEDERATION.





Sa semaine de travail terminée, il pré-parait son sac de campeur, le bourrait de « bouffe », partait en compagnie des gar-çons et des filles, faire retentir les échos de ses chants joyeux.

Avec les auberges, en stop on à pied, que de randonnées ne sit-il pas? Vingt ans... C'est aussi l'ûge où la grande muette vous ligote sous l'uniforme.

Vingt ans... Un appétit vorace. Là-bas, sous les plis du drapeau, règne la nive-leuse des prétentions et d'orgueils d'esto-

Comme tant d'autres, il dut partir, veil-ler à la sécurité de la patrie. Sur les bords de la Loire. An ne sait jamais, l'en-nemi est partout... Sur le sol national ou ailleurs.

Les débuts présentèrent des surprises. Non pas de faire la girouette en saluant à trois pas, ou des demi-tours sur les ta-lons, ou répéter des mouvements d'armes avortés, mais pour la grâce avec laquelle la mère patrie veillait sur eux.

De l'exercice pour leur faire les nus-cles, de frugaux repas de rulabagas et de carottes, haignant dans une cau limpide, pour conserver une taille svelte. Ce régime hautement végétarien, souverain contre les troubles gastriques, fortement apprécié du mess, lui donnait l'allure martiale et sière du bon militaire.

Il contemplait naturellement sans envie, en féal serviteur du pays, le stock de mar-garine dans les locaux de la cuisine, s'obs-tinant à ne pas faire d'yeux sur la soupe.

Egalement insensible, en voyant ses su-périeurs partir en permission avec des valises pesantes, pleines, disatt-on, de bon-nes choses raffées à la cuisine. Mais s'il fallait écouter tout le monde...

fallait écouter tout le monde...

Il faut convenir que Jean n'était pas toujours à son aise. De temps à autre, il avait des tiraillements d'estonac. Il paraît que c'était la croissance. Il avait bien un peu les traits tirés. Pour son bonheur ça lui donnait un air plus « homme ».

C'était en somme le commencement de la perfection militaire. Il devait l'atteindre en changeant de compagnie, désigné à l'accomplissement de travaux méritoires et intéressants au suprème degré.

Le destin voulut en effet qu'il fût placé au magasin d'essence. Il n'avait évidemment qu'une responsabilité limitée. Audessus de lui, affable, correct, généreux, planait l'adjudant, distribuant le précieux liquide aux candidats à la baguenaude, réglant la circulation des véhicules de notre grande armée.

Il y avait d'abord ce pauvre capitaine aumonier qui, à force de prières, faisait lever l'exemption des bons d'essence. Il fallait bien téparer l'oubli des sphères supérieures à son égard. D'abord, si le goupillon est lésé, que deviendra le sabre? L'un n'est-il pas la béquille de l'autre... Sans paters, pas de bons soldats...

Il y avait aussi beaucoup d'hommes à galons, bouillant du désir de manger des kilomètres. En famille, il est si facile de s'arranger. Pas de bon? Qu'à cela ne tienne : un petit conp sur la pompe et n'en parlons plus. D'ailleurs, cette essence pouvait se volatiliser. Peut-ètre aussi avaitelle la miraculeuse propriété de se multiplier, car personne ne souffrait du changement de destination.

Sa ville de garnison était célèbre. Dans les temps lointains, sous l'influence de voix enjoieuses, une inspirée fit le siège, chassa les ancètres de la perfide Albion venus s'y goberger. Ce fait d'armes consolida la couronne royale, qui fut un peu plus pesante aux épaules des serfs.

C'est pourquoi maintenant, chaque an-

née, généraux et clergé en tête, oripaux claquant au vent comme les froufrous d'une péripatéficienne au travail un soir de tempête, on fête dignement l'événement voué à la postérité. Sous l'œil bienveillant de la très démocratique IV- République. Maguifique exemple de la dissolution des classes, où le présent perpétue les traditions du passé. Au fond, c'est logique : en chaugeant l'effigie de la monnaie, nous aurions une superbe monarchie républicaine... républicaine..

Pour cette cérémonie grandiose — il ne s'agit pas d'honorer les vieux travailleurs au rebut — une pucelle recoit des leçons d'équitation. Pucelle dont la virginité se renouvelle fréquemment. Comme la cérémonie. Avec un peu d'entraînement, Madelon sera éclipsée.

Au jour des réjouissances, on l'admire et plus d'une respectueuse envie sa place... ou ses adulateurs. Et son avenir aussimments Nul doute que le bon dieu saura gré à unital ette créature de se prêter à ses nobles et mâles desseins. Sans compter sa bénédiction pour notre glorieuse armée, guidée par la foi et le goupillon alimentaire. Et les jours s'écoulèrent jusqu'à la « qu'ille».

Jean est revenu, plein de bons souvenirs e ce lieu enchanteur.

Pour se réadapter, le docteur lui a con-scillé de se reposer un peu.

Son allure devient inquiétante : en un mois, il a engraissé de deux kilos ! TOPINAMBOUR.

Poètes ouvriers et révolutionnaires

Plusieurs camarades se sont groupés pour faire connaître les poètes ou-priers et révolutionnaires. La dernière réunion, placée sous l'égide du C.L. A.J., dont la C.N.T. est membre du Conseil d'administration, se tint au théâtre Mouffetard et fut favorable-ment accueillie par un public composé en grande partie d'Ajistes.

Introduit avec des chants de Intte par la chorale du C.L.A.J., le Groupe d'Expression Ouvrière et Révolutionnaire présenta des poèmes dans l'en-semble bien choisis. Et un chœur par-lé : « Les crosses en l'air », de J. Prépert, accompagné des mimes de marionnettes

Les différentes tentatives du G.E. O.R. sont remarquables. Elles montrent qu'il existe un courant de pensée révolutionnaire cherchant à s'exprimer, malgré toutes les interdictions et les brimades.

Le G.E.O.R. présente des poètes anarchistes, marxistes ou chrétiens dits progressistes, ce qui prouve qu'il n'est soumis à aucune discipline de partion de groupement. C'est pourquoi il me semble particulièrement intéressant d'en suive les cetivités Sont me semote particulierement interessant d'en suivre les activités. Son but est de contribuer modéstement à faire éclater un système qui repose sur le profit en introduisant chez les ouvriers des sensations poétiques qui nous mène-ront à une compréhension plus totale du monde actuel et de nous-mêmes du monde actuel et de nous-mêmes. Ce que les syndicalistes révolutionnaires ne peuvent qu'approuver. Michel DREUE.

COMMUNIQUES

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°) -C.C.P. 5046-35.

2º U.R.

Trésorerie 2° U.R.
Collet Jean, 12, rue du Général
Gallieni, Montmorency, Seine-et-Oise.
— C.C.P. 5639-87 Paris. Pour le matériel: Marchal père, lundi, jeudi, sanuedi, 18 h. 30 à 20 h., au siège.

Service juridique

Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11º. Joindre timbre-réponse.

Les réunions de la C. A. de l'U. R. se tiennent les deuxième et quatrième vendredis, au lieu habituel.

EMPLOYÉS

Pendant les vacances, le bureau syn-dical ne se réunira pas. Pas de perma-nence en septembre. Première réunion le premier lundi d'octobre.

S. U. B.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le samedi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Paris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeauville, Paris-18.

Pas d'assemblée générale, ni de conseil, durant le mois d'août.

F.T.R.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

Deuxième et quatrième dimanche à heures. Permanence lundi de 18 à Textile-Habillement

Tous les samedis de 14 à 18 heures. Livre-Papier-Carton En août et septembre : premler et troi-sième samédi, de 15 à 18 heures. Services Santé

Lundi de 17 à 19 heures. Bois-Ameublement

Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe, Paris-11 (métro Faidherbe-Chaligny). Conseil juridique pour tous. Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège.

Lundi à partir de 15 heures. Transports, Manutentionnaires Docks et similaires Assemblée générale 4º dimanche, 15, r. de Meaux.

H.C.R.C.

U.L. Asnières Dernier dimanche, 10 à 12 heures, bou-levard Voltaire. Café des Bleuets, Asniè-

U.L. Nanterre
Premier dimanche, café «Chez Paulo»,
rue Paul-Doumer (impasse de la Gare),
de 10 à 12 heures. Suresnes-Puteaux

Tous les 4º vendredi, salle de la Jus-ce de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30. Saint-Germain-en-Laye
²⁰ dimanche, 10 heures, à l'adresse habituelle. Chatou-Croissy et environs
Premier samedi du mois, salle Hôtel
des Nations, à Croissy, à 20 h. 30.

Rueil-Bougival et environs Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-

U.L. Colombes
Café de la Mairie, 10, avenue HenriBarbusse, Colombes, dimanche de 11 à
12 heures.

Goussainville Les deuxième et dernier dimanche du mois, 10 à 12 h., Hôtel de France, Ferme

Versames Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène», 23, rue Montbauron, 10 à 12 h. 5º U.R.

U.L. Albi Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 6 U.R. S.U.B. Toulouse

Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanenee tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon. Cuirs et Peaux Toulouse

Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour reglement ristourne 10 francs à faire

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez Beau, 15, Vieille Bourse du Travail; di-manche de 10 à 12 h.: Conseil juridique sur place ou à Laveau H., 42, rue La-lande.

Bibliothèque
Bibliothèque de prêts ouverte à tous,
dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs
par livre et 2 francs par brochure, pour
nouveaux achats. Syndicat Unique des Métaux
Deuxième dimanche de chaque mois.
Le.C.S. sera à votre disposition sur place.

Chantiers de Penhoët Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, eité H.-Gautier.

U.L. Saint-Nazaire
Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois. 11º U.R.

Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée.

12º U.R. Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants. 13" U.R.

Permanence tous les jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives). Métaux, Inter., Textile

Métaux, Inter., Textile

appedis de 18 à 20 heures.

Tous les samedis de 18, rue du Molinel, Lille. Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U.R.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Etoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place kléber.

Hayange

Tous les dimanches à 16 h 20 Cosé

Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-

17° U.R.
Trésorerie, fournitures et règlemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthe-tol, Lyon-7°. 60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures.

Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons Café des Muriers. Vénissieux Brasserie Chaffard.

Oullins Café Charles, 75, avenue de la Gare. Pour ces 3 U.L., consulter la presse lo-cale pour les jours de permanence. S.U.B.

Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Meftler. 19º U.R.

U.L. Marseille Siège de l'U. L. transféré : Bar des lléros, 14, rue des Héros. Mercredi de 18 h. 30 à 20 heures ; dimanche 9 h. 30 à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie. Aix-en-Provence

Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des Facultés, près grande poste.

Nice et région
Inter.: adh., cartes, Journaux: A.
Pallauca, rue Joseph-Layet, VilleneuveLoubet (Alpes-Maritimes).
U.L. Rognac-Borre
Permanence samedis et dimanches.
Renseignements au Siège: Rey Louis,
boulevard Jean-Jaurès, Rognac.

COLONISATION (Suite de la première page.) moutons, dans le deuxième et dernier

intéressés. Par là, ils montraient au prolétariat tout entier le véritable che-min de la libération. Mais rien qu'en mettant sur pied les collectivités agricoles et d'autres réalisations magnifi-ques, le capitalisme mondial comprit ques, le capitalisme mondial comprit, bien avant le prolétariat chloroformé à haute dose par tous les politiciens, que la véritable révolution venait de se mettre en marche; il fallait l'arrêter à tout prix.

Oui, chers communistes à la noix, si Oui, chers communistes à la noix, si nos camarades s'étaient contentés de « sauver la république » bourgeoise comme vous étiez prêts à le faire le 18 juin, contre un coup de force de « Deux Gaulles », sans l'amputer d'une seule de ses verrues, il est certain que tous les démocrates de pacotille dont vous corsez vos manifestations, généraux, amiraux, curés, etc., tout le monde cût été avec eux et, naturellement, les démocrates dont nous avons parlé. Nos camarades furent vaincus purce que leur audace leur attira la parce que leur audace leur altira la haine du capitalisme mondial, mais aussi et suriout parce que l'Internatio-nale ouvrière n'existait que sur le papier. Et tant qu'il en sera ainsi, toute tentative de révolution locale sera vouée à l'échec. Mais revenons à nos

Les articles des pages 2, 3, 4, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (syndicat, fédération, union,

Seuls ceux de la première page en-gagent la responsabilité et la ligne de conduite de la C.N.T.

C.N.T.

article de N Combat », après avoir si-ynalé que les permis octroyés aux sociétés pétrolifères, cela signifiait : concessions à perpétuité, et brièvement exposé les « droits annexes » dont perexposé les « droits annexes » dont per-sonne ne parle, qui donnent au conces-sionnaire toute possibilité d'établir son emprise progressive sur la vie économi-que de la Tunisie; voici l'essentiel de la conclusion de M. Jacques Armel, au-teur des articles précités : « Ainsi, par la concession d'outillage public et du monopole de l'énergie, aussi bien par le gaz que par les cen-trales thermiques, évolution à rappro-cher de la situation française actuelle.

cher de la situation française actuelle, les pétroliers auront nécessairement, quand ils le voudront, la haute main sur l'économie tunisienne. Nul ne peut nier la puissance de celui qui, dans un pays, peut contrôler les voies de communications, les ports, les télécommunications, la production et la distribu-

tion de l'énergie.» Ceci est un exemple typique de la pénétration du capitalisme international dans un pays riche mais impuis-sant, à l'aide d'investissements de ca-pitaux, c'est-à-dire en faisant les frais de premier établissement pour préle-per ensuite la part du lion sur les bénérces futurs, en exploitant à zéro le peuple colonisé, tout en assurant et en consolidant militairement ses « droits »

Pendant ce temps, quatre vedettes « mondiales » font du bruit, très os-tensiblement, pour masquer tous les mauvais coups, comme l'accordéoniste dans un crime à la Fualdès.

de super-maquereau.

TRENCOSERP.

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Le No Nº 17 SEPTEMBRE

Paraît tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18





De chacun

selon ses forces

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs



A chacun selon ses besoins

Une "Subvention" de 100.000 Francs et des Souscriptions Publiques pour les sinistrés du feu

Mais pour les Députés un "crédit" supplémentaire légal de 240 millions!

CELA S'APPELLE : GOUVERNER

L'Éternelle Histoire ALLONS-NOUS ENCORE NOUS laisser faire pour une nouvelle « dernière fraîche et

L y a dix ans, la bourgeoisie, après une course effrénée aux armements, mobilisait les hommes et les consciences pour les mettre au service d'une idéologie qui cachait des desseins impérialistes. De ce côté, on invitait au massacre pour abattre le totalitarisme et la dictature. Pendant quatre ans, on accumula ruines et deuils. Et aujourd'hui, ceux qui vilipendaient fascisme et nazisme sont ceux qui soutiennent les Salazar et les Franco. Ils leur accordent des emprunts, tout en colonisant l'industrie de leur pays et s'apprétent à leur ouvrir toutes grandes les portes de l'O. N. U.

Ce fait illustre lumineusement le caractère réel de la guerre terminée et de celle à venir. Car la guerre est inscrite en permanence dans l'histoire du capitalisme et la paix n'est qu'un répit pour le regroupement des forces.

Depuis la fin de la guerre nous vivons dans une atmosphère lourde, orageuse. Les conférences diplomatiques se suivent et se ressemblent par leurs échecs et les déceptions qu'elles

Les hommes d'Etat tentent, sans conviction d'ailleurs, de tenir un langage rassurant. Cet optimisme ana-chronique heurte le bon sens des foules qui voient s'élaborer les plans stratégiques d'une nouvelle confla-

Chaque jour apporte un élément nouveau à la préparation à la guerre. Les blocs se délimitent plus nettement. Fébrilement ils préparent leurs positions. Les systèmes de sécurité collective constituent l'armature po-litico-militaire destinée à enserrer les peuples comme dans un carcan, pour atteindre l'ennemi que l'on ne se donne même plus la peine de désigner par euphémisme.

Avec une hypocrisie digne d'un adepte de Loyola, les tenants du pavillon étoilé affirment dithyrambiquement un pacifisme généreux, tau-dis que leurs généraux parcourent le monde afin d'imposer l'unité de di-rection militaire, sous leur tutelle pour la prochaine croisade.

Et dès maintenant, au travers de la répartition anticipée du matériel de guerre prévue par le Pacte Atlan-tique, on peut se faire une idée du qu'incombera la charge de fournir les premières troupes de choc, de résister à l'invasion avec un armement léger. Pour la domination du dollar et la suprématie sur les continents des flibustiers du libéralisme économique, les charniers devront s'ouvrir ici comme au cours de toutes les guerres précédentes.

Dans le bloc occidental, on prétend que ces accords n'ont qu'un objectif défensif. Allons donc! N'y a-t-il pas des précédents historiques? N'était-ce pas ce que l'on déclarait, en 1913, de « l'Entente Cordiale » ? Assurément si. Ce qui n'a pas empê-ché la déclaration de guerre simulta-née des patieus qui s'aprient curient née des nations qui y avaient sous-crit, après le coup de force de Sarajevo et le déclanchement du mécanisme militaire prévu. Tout comme le Pacte Atlantique, « l'Entente Cor-diale » avait provoqué la constitution d'une formation antagoniste, la « Triple Alliance » et une course aux armements selon la conception des états-majors de l'époque.

Il ne pouvait en être autrement, demain également, car tous les accords, tous les pactes et toutes les alliances ont une pointe dirigée contre quelqu'un. Et cet ennemi éventuel est, de ce côté, le capitalisme d'Etat-soviétique.

Les ouvriers de ce leurs doivent se ressaisir, comprensort réservé au pays dans les futures dre l'imminence du danger qui les opérations militaires. C'est à lui attend. Il faut qu'ils redoublent d'activité revendicatrice pour affaiblir leur capitalisme et en même temps imposer le retrait du pays de toute combinaison diplomatique et militaire afin de conserver la neutralité. Mais il est aussi nécessaire, pour que cette solution ait une chance de réussite, de savoir porter ses coups antaut contre les staliniens que contre la bourgeoisie. Car l'un et l'autre sont des adversaires de toute éman-

les empêcheurs de vivre en paix. Dans le conflit qui vient, les ou-vriers n'ont pas à faire un choix, si

cipation sociale, de tout progrès et

ce n'est celui de ne pas être les victimes de ceux qui les exploitent.



Le syndicaliste révolutionnaire doit-il employer mitraillette?

Les victoires ouvrières sont un leurre, tant que le système de vie est axé sur le profit. Elles ne font que consolider le régime

Quand une grève éclate, ce n'est toujours que pour améliorer la condition ouvrière. Jamais pour faire disparaître la cause du mal ayant engendré la réaction violente.

la réaction violente.

Or, il n'est pas d'exemple qu'un fort ayant capitulé devant un faible, ne cherche à reprendre, sous des dehors débonnaires, le terrain perdu. Il courra à ce bul, tant qu'il sera en vie.

Ainsi, le prolétariat — le faible — réclame une augmentation de salaire, quelle qu'elle soit, et pour paradoxal que cela paraisse, c'est le prolétariat lui-même qui paiera. En effet, en obtenant celte amélioration, il a oúblié — il n'a pu, parce qu'il est faible — de préciser qu'elle devait être supporté par l'employeur. Ce dernier ayant pour habitude de prélèver environ 33 % de bénéfice sur les prix de revient, entend bien conserver ce privilège. (A noter qu'avant l'arrivée de Pétain, ce bénéfice autorisé n'était que de 25 %). L'augmentation des salaires provoque évidemment celle des prix de revient. Supposons un outil revenant à 100 fraves. Le patron prend 33 % Il revient. Supposons un outil revenant à 100 francs. Le patron prend 33 %. Il empoche donc 33 francs. Vient l'augmentation des salaires, qui fait, par exemple, passer le prix de revient à 150 francs. L'employer prend tou-jours 33 %, soit 49 fr. 50. Il s'est fait tirer l'oreille pour la forme, sachant très bien qu'il jouait gagnant. Car son

bénéfice est plus élevé L'ouvrier en

caisse plus, mais, immédiatement, il

dépense plus. Rien n'est changé pour lui. Pour le patron non plus, direz-pous. C'est une erreur. Car ces 49 fr. 50 sont multipliés par le nombre 4' jr. 50 sont multipliés par le nombre d'outils fabriqués. Si quelques petites boîtes ne peuvent tenir le choc, cela provient de causes extérieuers, le plus souvent. C'est pourquoi, non seulement la condition du patron n'est pas critique, mais elle est consolidée.

Et tel petit employeur qui roulait en Citroën, possède maintenant sa Packard. Quand au prolétariat, il est en Citroën, possède maintenant sa Packard. Quand au prolétariat, il est gros Jean comme devant, aux prises avec exactement les mêmes difficultés que la veille. C'est grâce à ce système légal de bénéfice qu'on vit, avec surprise, pendant l'occupation et immédiatement après la « Libération », les bouchers et les boulangers refaire leurs devantures à grands frais. Car plus le pain, plus le bifteack, sont chers, plus le bénéfice est élevé. Ce qui, évidemment, n'empêchait pas ces commerçants de rouspéter sur le marasme des affaires. C'était pour la galerie et « ça faisait bien ». Notez que le bénéfice est souvent pris sur les prix de vente, mais cela ne modifie pas la démonstration d'un iota.

On répliquera immédialement que c'est justement pour cela qu'il faut instaurer l'échelle mobile. Mais la C.N.T. sait bien ce qu'elle dit quand elle affirme que ce n'est qu'un pauvre pallialif. Car l'échelle mobile, c'est la course des salaires aux prix et non pas la course prix-salaires, puisqu'il faudrait attendre que les prix soit modifiés, pour en faire autant des salaires. Ces derniers seraient donc toujours en retard de quelques semaines, ou quelques mois, pendant lesquelles le palronat aurait encore consolidé sa position en empochant des sur-bénéfices!

(Suite en page 2.)

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA

leurs suiveurs, conseillers militaires, financiers, etc., se dépensent sans compter pour organiser l'Europe et sauvegarder la paix. Un zèle aussi insolite en cette saison doit inciter les travaileurs, éternels payants, à ou-vrir les yeux et à veiller au grain, car l'histoire nous a en effet appris depuis fort longtemps que le rôle des Excel-lences n'est pas d'assurer des rela-tions pratifiques entre payales de patients tions pacifiques entre peuples de nationalités différentes, mais au contraire de les faire s'entre-tuer pour le plus grand bénéfice de quelques individus qui, eux, ne s'embarrassent pas pour leur compte personnel de billevesées

Face aux saintes alliances des intérêts particuliers, de l'Ouest comme de l'Est, les travailleurs, se refusant à choisir la sauce à laquelle on prétend les manger, doivent se grouper sans tarder pour imposer eux-mêmes la paix et l'organisation du monde la plus conforme à leurs intérêts.

C'est de l'action propre des travailleurs que dépend l'abolition de l'immorale conscricption, véritable violation du droit naturel des gens et des consciences, l'arrêt de la fabrication

Dédaignant, à ce que l'on pourrait des engins de mort et l'établissement croire, la chaleur et les vacances, di-plomates et hommes d'Etat assistés de quand nous disons action propre, il est hien entendu que cette action ne saurait s'identifier avec des moyens aussi minables et inopérants que le vote politique, les adresses ou les démarches platoniques auprès des sommités en

> L'action propre des travailleurs consiste dans une prise de conscience individuelle des responsabilités et dans la mise en œuvre de ce qui est néces-saire pour le monde dans tous les domaines: économique, social, culturel; d'abord sur le plan local, puis sur le plan régional et enfin national et international, sans attendre l'assentiment des pouvoirs constitués, des partis politiques et des états-majors syn-dicaux politisés. C'est dès maintenant que chaque travailleur doit œuvrer pour son émancipation et celle de ses semblables, demain les événements auront peut-être pris une tournure qui rendra la lutte non pas inutile, mais plus difficile. Les revendications quotidiennes, limitées à des questions de salaires ont sans doute leur raison d'être, mais le prolétariat se rend-il suffisamment compte que, pendant qu'il s'échine à les faire aboutir, il sacrifie l'avenir et se prépare au suicide collectif ?

> La classe ouvrière doit dire si c'est cette dernière voie qu'elle entend choi-sir ou si, au contraire, elle préfère tra-vailler à la construction d'un monde nouveau et sauver ainsi l'humidité de la destruction totale.

> Aussi chaque salarié pour qui l'existence consiste à n'être en régime capitaliste qu'une exténuante lutte quotidienne, en vue de gagner tout au plus le strict nécessaire à ses besoins, n'a-t-il pas à prendre parti dans cette querelle de mauvais drôle en habit. Chaque salarié doit se remémorer tout ce que lui ou les siens ont souffert par la faute de ces hommes de paille que sont les représentants des Etats : la misère des tranchées de 1914-1918, les camps de concentration, le travail forcé dans les usines d'armement, les deuils, etc., sans compter les richesses brûlées ou anéanties, après avoir coûté tant de peines à être reproduites.

A. B. (Lyon).



LES NATIONS UNIES...

On savait qu'en application du pacte germano-russe. Staline avait livré à Hit-ler les oppositionnels qu'il détenait en pri-

germano-russe. Staline avait livré à Hitler les oppositionnels qu'il détenait en prison.

On a appris, récemment, par une dépêche de l'agence allemande DENA, que des
déserteurs allemands ont été, après la
conclusion de l'armistice de maí 1945, remis par les Anglais et les Hollandais aux
autorités allemandes et fusillés par ces
dernières « au nom du roi d'Angleterre ».

Il paraît difficile de faire mieux !

Et pourtant, le « New York Herald Tribune », dans son numéro du 18 juillet
1949, reproduisait une information selon
laquelle M. Winston Churchill, l'ex-premier ministre et jusqu'au-boutiste (avec
la peau des autres) avait versé une somme
de 40 livres sterling (soit près de 50.000
francs français) à un fonds constitué pour
assurer la défense d'un maréchal allemand
jugé comme « criminel de guerre »..

Après ça, s'il y en a qui se sentent patriotes, on leur donnera un picotin
d'avoine...

ABSOUS...

ABSOUS...

Un vernis, dans l'histoire de ce décret pontifical, c'est le petit camarade André Wurmser.

N'a-t-il pas écrit, en effet, dans « Ce Soir » (11-5-49), à « propos d'une « grève» d'enfants de chœur : « Le droit de grève, qui est le droit de lutte contre l'injustice, est aussi sacré que le rôle des enfants de chœur... » ?

chœur...»?

Des trues comme ça, ça vaul bien une absolution, n'est-ce pas?

CARNET_MONDAIN

Mme Madeleine Braun, a été décorée de quelque chose dans la Légion d'honneur. M. de Chevigné, gouverneur de Mada-gascar, aussi

M. de Chevigne, gouverneur de Mada-gascar, aussi.

Tous les deux ont tué, la première, des
Allemands, le second, des Malgaches.

Mais rien ne ressemble à un cadavre
comme un autre cadavre, et à une déco-ration, comme une autre décoration.

(Suite en page 3.)

De «l'échelle mobile» revendication réformiste

Beaucoup de salive et d'encre ont coulé, déjà, à propos de l'échelle mobile des salaires et des prix. Certaines organisations, syndicales ou politiques, ont inscrit ce mot d'ordre sur leur

La revendication n'est pas satisfaite pour autant, mais, en pénétrant dans de plus larges couches du prolétariat, elle a acquis la valeur d'un mythe, pour l'action immédiate, et d'une quasi-panacée, pour le futur.

Qu'en est-il, en fait, si l'on passe cette revendication au crible de la cri-tique révolutionnaire?

Par définition, toute variation, en hausse ou en baisse, du coût de la vie entraîne, automatiquement, une variation correspondante des salaires, traitements et rentes.

Or, prix et salaires sont des notions spécifiquement capitalistes. Etablir un lien fixe, un rapport constant entre ces deux créations du régime économique capitaliste, n'est-ce pas accepter le ré-

Autant en emporte le vent...

« Quand les hommes sont assez cons pour faire la guerre, il est normal qu'ils soient cocus. »

(Claude-Autant-Lara, metteur en scène du film : « Diable au corps ». — Interview au jour-nal « Le Populaire », 13-4-48.)

gime lui-même? N'est-ce pas une renonciation à notre volonté de transformer le régime, par impuissance ou par veulerie?

J'entends les objections

Le capitalisme ne « peut » (ou n'ose) plus augmenter ses profits puisque, automatiquement, les rémunéra-tions versées sont relevées dans la même proportion que le coût de la vie. C'est « oublier » un peu trop facilement que dans une société où une classe en exploite une autre, les rapports entre les classes sont des rapports de force, qu'il n'y a de période de stabilisation qu'autant que les forces en présence s'équilibrent, que chaque classe « tend » à s'assurer la suprématie, et qu'il y a un mouvement interne au régime économique capitaliste qui le pousse à « marcher

Autre objection : étant donné l'écart croissant entre le coût de la vie et notre pouvoir d'achat, l'échelle mobile ne pourrait être appliquée qu'après un « rajustement » sinon de la hiérarchie des salaires, du moins du salaire de base. Il faudrait donc lutter pour obtenir ce rajustement et ce serait là l'occasion d'un « premier » triomphe.

« Premier » et, chers camarades, peut-être « dernier » triomphe, car pour consolider cette position, nous n'aurions, par définition même de l'échelle mobile obtenue, qu'à déclarer à nos « vaincus » : « Maintenant, les prix n'augmenteront pas, que n'augmentent en même temps nos salaires;

(Suite en page 3.)

(Qu'est-ce que la propriété.) P.-J. Proudhon.

La propriété...

Si j'avais à répondre à la question suivante: « Qu'est-ce que l'es-clavage? » et que d'un seul mot je répondisse : « C'est l'assassinal », ma pensée serait d'abord comprise. Je n'aurais pas besoin d'un long discours pour montrer que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, la personnalité, est un pouvoir de vie et de mort et que faire un homme esclave, c'est l'assassiner. Pourauoi donc à cette sassiner. Pourquoi donc à cette demande: « Qu'est-ce que la propriété? » ne puis-je répondre de même : « C'est le vol », sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transfor-

Quelques vérités sur la Sécurité Sociale LE COIN DE L'A.I.T.

Depuis plusieurs mois, dans la presse, à la radio, au Parlement, on assiste à des campagnes contre la Sécurité Sociale. Il est caractéristique de noter que celles-ci sont menées par des hommes ou des partis politiques ayant des relations très étroites avec les milieux de la finance, de la banque et la grosse industrie. Sans résoudre encore le problème de l'exploitation de l'homme par l'homme, la Sécurité du travail et des moyens d'existence, le système de Sécurité Sociale apporte une amélioration à la condition de l'ouvrier. C'est dans cette mesure, au même titre que les autres conquêtes sociales qu'il est l'objet des attaques de Paul Raynaud et de ses amis.

Paul Raynaud et certains députés de la droite ont déposés sur le burcau de l'Assemblée Nationale, un projet tendant à modifier la structure administrative du système et la durée du règlement des prestations.

Les organismes de Sécurité Sociale (eaisse primaires — eaisses régionales — FNOSS — Caisses d'allocations familiales), sont gérés par un Conseil d'Administration comprenant des représentants élus des travailleurs et des employeurs. Les fonds retenus aux assurés sociaux sont placés sous leur contrôle direct. De même en ce qui concerne l'application des textes lé-

Organisme privé assurant un service

fonds considérables qui leur échappent, voilà le bât qui blesse. Panl Raynaud. Celui-ci voudrait placer les orga-nismes de la S.S. sous la dépendance des directions régionales dépendant du Ministère du Travail et partant du gouvernement. C'est aux organisations syndicales et aux travailleurs à défen-dre ces principes d'indépendances et de gestion qui, s'ils disparaissaient, mettraient entre les mains de l'Etat et des grandes industries des moyens financiers et de pressions considérables. Des bruits ont été répandus selon

lesquels la balance de la Sécurité So-ciale serait déficitaire, c'est en partie vrai, mais pour un seul poste: le poste maladie. La halance générale était pour l'année 1948, exédentaire de 83 milliards. La raison de ce déficit apparent : le pourcentage des cotisa-tions attribuées à chaque poste pres-tations est fixé dans le bureau du Ministère du Travail sans tenir compte des réalités. Il suffirait pour réaliser l'équilibre d'augmenter le pourcentage du poste maladie au détriment du

poste vieillesse.
Paul Raynaud a eu, dans son projet une attention pour sa clientèle électorale: le patronat. En effet, il envisage la diminution du taux des cotisations patronales actuellement de 10 %. Il oublie seulement que ces 10 % comprennent les 4 % des cotisa-tions spéciales instituées par le gou-

financer l'allocation aux vieux travailleurs non assurés sociaux. Supprimer cette allocation spéciale c'est faire payer aux travailleurs l'ensemble des pensions de vieillesse, c'est compro-mettre l'équilibre financier de la Sécu-rité Sociale et partant menacer le service des prestations.

La partie du projet dont les conséquences immédiates les plus graves pour l'assuré social est celle relative à la suppression du « Petit Risque ». On entend par « Petit Risque » toutes les affections d'une durée inférieure à qiunze jours qui selon les termes du projet augmentent le montant des prestations payées et favorisent l'abus et l'absentéisme.

Dans un rapport publié par la F.N.O.S.S. en décembre 1948, uous avons recueilli les éléments ei-dessous qui nous permettent de réfuter le plan

Les arrêts de travail pour les maladies de moins de 8 jours repré-sentent 2 1/2 % du total des indemni-tés journalières réglées en maladie.

Les arrêts pour les maladies de moins de 15 jours représentent 5 1/2 % du total des indemnités journalières réglées en maladie

Ainsi les arrêts de travail dus à des affections de moins de 15 jours représentent 8 % du total des indemnités journalières réglées en maladies, soit 1 milliard 600 millions.

En ce qui concerne les soins médicaux et pour l'ensemble des bénéficiaires, les frais payés pour les maladies de moins de 8 jours représentent 20 % du total des dépenses des frais médicaux.

médicaux. Soit au total 32 % des dépenses to-

En résumé, les frais engagés pour les affections relevant du vocable « petit risque » repésentent 4,3 % des recettes Assurances Sociales, soit donc 0,69 % des salaires donnant lieu à perception des cotisations.

La suppression totale du petit risque (prestation en nature et en espèces) permettrait de réduire les cotisations de 16 % à 15,3 %.

Economie bien faible, car cette suppression pénaliserait lourdement les assurés mariés et père de famille et

ceci d'autant plus que les enfants seraient plus nombreux.

Nous venons de voir que le projet de modification du régime de Sécurité Sociale ne repose sur aucune base solide. Nous ne pouvons que renouveler les conseils indiqués au cours de nos

Union de tous les travailleurs pour la défense de la gestion des organismes par les assurés et amélioration du régime actuel de la Sécurité Sociale; augmentation des prestations, des pensions invalidité et vieillesse, c'est combattre les ennemis des travail-leurs : la Réaction.

compte des soi-disant difficul-

tés financières des gouverne-

ments. Car ces difficultés ne

les ont pas empêchés de trou-

ver 240 millions pour augmen-

ter « l'indemnité » des députés

et des centaines de milliards

Il n'y a pas « d'intérêt géné-

ral », quand le régime permet

à certains hommes d'en exploi-

Les salariés veulent VIVRE.

C'EST POURQUOI LA C. N. T. MAINTIENT SES

1º Retour immédiat a u x

3º Envisager dès maintenant la semaine de 35 heures, avec

4º Compression de la hié-

5º Suppression de tout tra-

6º Salaire de début porté à

7º Un mois de congé pour

8º Abolition de toute limi-

9º Libération incondition-

10° Maintien de l'intégralité

11º Remboursement inté-

nelle de tous les emprisonnés

du salaire en cas de maladie ou

gral des frais médicaux et

tation du droit de grève;

vail à la prime, à la pièce, au

30.000 francs mensuels, à

quarante heures, en cinq jours,

sans diminution de salaire;

2º Echelle mobile:

le même salaire;

rarchie des salaires :

boni, au rendement ;

180 francs horaire;

pour faits de grève ;

accident du travail;

TOUS:

REVENDICATIONS:

pour l'armée.

ter d'autres.

TRAVAILLEURS

La C.N.T. vous parle

LA VIE OUVRIERE EN CHINE « LIBÉRÉE »...

La collusion du gouvernement, des syndicats et du parti communiste de la Chine du Nord a été démontrée avec candeur par... la F.S.M.!

En effet, le « Mouvement Syndical Mondial », revue mensuelle de la F.S.M., numéro 3, juillet 1949, nous apprend que : « La première conférence syndicale de la Chine du Nord s'est ouverte le 2 mai à Pékin... Le gouvernement communiste s'adressait à la conférence en déclarant qu'il convenait d'instruire les travailleurs de leurs tâches nouvelles (!). Le principal orateur fut Liu Shao Chi, porte-parole du Comité Central du Parti Communiste Chinois.»

On voit que les gens de la F.S.M. ne mélangent pas politique et syndica-

On lit plus loin : « Les ouvriers mi neurs chinois s'engageraient à appliquer la discipline du travail et à accroître la production, selon le principe énoncé par le président Mao Tsé Tung « D'UNE POLITIQUE QUI PROFITE TANT AU TRAVAIL QU'AU CAPI-

Mao Tsé Tung « engage les travail-leurs à modérer temporairement leurs revendications lorsqu'elles risquent de mettre en danger l'équilibre financier de l'entreprise ». Nous avons déjà en-tendu cela quelque part, il nous semble. C'était du temps où Maurice Tho-rez était vice-président du Conseil et les « camarades » Marcel Paul et Croizat ministres.

Selon les méthodes staliniennes, les Selon les méthodes staliniennes, les travailleurs doivent revendiquer non pas lorsque cela est nécessaire à leur existence, mais lorsque cela sert le parti stalinien. Il ne faut à aucun prix créer des difficultés au gouvernement « populaire » chinois. On peut voir à quel point le gouvernement de Mao Tsé Tung défend les théories marxistes de suppression du capitalisme, lorsqu'on lit:

qu'on lit:
 «Grâce à cette politique (de Mao
Tsé Tung) on a pu constater que, dès
la mi-avril, 80 % des entreprises industrielles PRIVEES et 90 % des entreprises commerciales PRIVEES de
Tien-Tsin avaient été remises en route
et que la production avait augmenté
dans la plupart d'entre elles. »
Nous rêmercions vivement la ESM

Nous remercions vivement la F.S.M. de l'appui qu'elle veut bien apporter à ce que nous dénonçons depuis si

à ce que nous denonçons deput longtemps.
On peut être assuré que la Centrale syndicale chinoise adhérente à la F.S.M. amènera, comme dans tous les autres pays soumis au régime des républiques dites « populaires », les travailleurs à un labeur sain dans la joie des... camps de travail!

Raymond BEAULATON.

********* PAREINSTRUCTURE CANADADADADADADADADADA NO POPO DE SEGUE DE SEGUE

30.000 FRS PAR MOIS CELA NE FAIT QUE **360.000 FRS PAR AN**

Les députés encaissent bien 1.300.000 Frs pour 6 mois de présence

Depuis 4 ans le pays est libéré de l'occupation. L'ouvrier a répondu sans relâche aux incessants appels des sans relache aux incessants appels des dirigeants en faveur de la surproduc-tion, sans laquelle il est, paraît-il, im-possible de se relever, ni de vivre. Au-jourd'hui, tout le monde reconnaît et admire le résultat: dans les hautes sphères, à l'étranger même, on porte sur nous un regard assuré et... at-tendri. Les augmentations de divi-dende et de capital permattent au dende et de capital permettent au monde financier de respirer et de se monde financier de respirer et de se donner corps et âme aux différents gi-sements de pétrole et à la bombe ato-mique, autrement dit aux préparatifs de la prochaine fraîche et joyeuse. Alors que nous attendons la recons-truction, le « formidable » plan de re-construction, à quoi certains optimis-tes pensaient que nous mènerait le « rendement ».

tes pensaient que nous menerait le « rendement ».

Pourtant, malgré cet enchantement, nos dirigeants, volontairement, oublient de rendre hommage à tout ce pauvre monde qui a peiné pour le «relèvement » du pays. D'un commun accord, ils ont tous décidé: suppression de la loi des 40 heures, blocage des salaires, pour éviter le cycle infernale » et la course prix-salaires, et nous le » et la course prix-salaires, et nous veillerons de tout notre pouvoir à la

stabilisation des prix des denrées.

Aujourd'hui, le taux de la production a rattrapé celui de 1938 et même dépassé, mais l'ouvrier écœuré constate amèrement que son salaire n'est guère plus de la moitié — au prorata du coût de la vie — de celui de 1938. Et cela, en dépit du résultat éblouissant dans les domaines économique et financier.

Ainsi, sur la base de 40 heures, c'est 30.000 francs par mois qu'il devrait toucher, non pas en « récompense » de ses efforts, mais uniquement pour re-devenir lui-même, tel avant-guerre. Trente mille francs, certes, ne lui permettraient pas de consommer ni ce qu'il produit, ni tout ce dont il a besoin mais au moins il sentirait peut-être un peu mieux l'importance et la « gran-deur » (!) de ce que nos dirigeants entendent par « relèvement du pays », après une guerre scientifiquement menée. Guerre que seuls ces dirigeants ont préparée, fomentée et provoquée.

Nous exigeons, nous, ouvriers de la C.N.T., v0.000 francs par mois et ce n'est que médiocrement justice, si l'on veut tenir compte des maigres économies que l'ouvrier pouvait faire en 1938, en prévision de ses vieux jours. « Supprimons le bas de laine, ont dit nos dirigeants, nous pourvoirons aux begoins de l'ouvrier du jour de se besoins de l'ouvrirer, du jour de sa naissance jusqu'à sa mort ; qu'il paie les impôts et tout ira bien. Fiers et tranquilles de toute cette

organisation, leur assurant force et richesse, en ce milieu d'août ensoleillé, il ont songé porter leur admiration et leur reconnaissance aux morts de la tuerie. Ainsi, ils préfèrent entretenir la haine dans les cerveaux, haine nécessaire à la préparation, de celle qui vient. Ils préfèrent cette pantalonnade, certains que les disparus ne parle-ront plus: les crabes aussi se repo-sent sur le silence de la mort...

Pourtant, nous C.N.T., nous les entendons se plaindre, ces disparus, de l'inutilité de leurs sacrifices, qui n'ont apporté aucune amélioration dans la vie à la fois de leurs propres enfants et du prolétariat qui continue de peiner sans trève.

C'est trente mille francs qu'il nous faut, sur la base des 40 heures, car nous ne voulons pas mourir pour le « relèvement du pays », comme nos prédécesseurs, qui ont donné leur vie pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs et ne le seront jamais

BALIKO.

risés de la fortune. C'est une calamité pour les paysans et une catastrophe

UN PEU PLUS DE MISÈRE

Un temps superbe règne pour les bénéficiaires des vacances et les favopour les citadins. Une sécheresse comme on n'en a pas vu depuis vingt-cinq ans a modifié l'aspect des champs. Toul est à l'agonie.

Les immenses plaines de la Beauce, baignées par un soleil ardent, dessé-chant les plaines aux rares arbres, semblent couverles d'un tapis d'or infini. Que ce soit les champs, les prés on les pacages, partont des herbes on des cultures roussies. Les haricots aux fanes brûlées, les gousses presque vides tombent sur le sol.

Les statistiques gouvernementales annoncent que la récolte, cette année, atteindra 40 % d'une récolte normale. Il en est de même des poinmes de

Dans les départements du centre, dans toule la Bourgogne, la nature est une terre de désolation. Aucune pluie depuis avril. Le bétail dans les prés se couche, las de chercher une nourriture

introuvable. Tout flambe. Les puits sont taris, les étangs, les mares, sont à sec; les « emboucheurs », ceux qui font profession d'engraisser les bovins, se débarrassent hâtivement de leur cheptel, afin de ne pas perdre sur son poids. Les foires et marchés regorgent de bêtes, les cours devraient baisser, mais le gouvernement veille. Afin que mais le gouvernement veille. Afin que la demande joue en faveur des ven-deurs, on a ouvert le marché intérieur à des acheteurs étrangers. L'emboucheur, qui est généralement

L'emboucheur, qui est généralement un gros personnage, dans le monde paysan, abandonnant l'engraissement des bêles pour cet hiver, c'est inévita-blement une pénurie de viande pour cette saison. Il restera le bétail des éleveurs, si le fourrage est suffisant. Mais une viande de bêtes étiques, fa-méliques. De toute façon, l'offre ne pourra satisfaire entièrement la consommation. Selon les lois écono-miques du régime capitaliste, c'est une hausse certaine et importante pour l'hiver prochain. l'hiver prochain.

Sans fourrage, sans eau, les vaches Sans Jourrage, sans eau, les vaches laitières qui donnaient habituellement 10 à 15 litres de lait n'en donnent plus que 4 ou 5 litres. Le beurre devient rare. Sur les marchés provinciaux, il est à 700 et 800 francs le kilo. Et rien plindique qu'on s'arrêtere la Le palit est à 700 et 800 francs le kilo. Et rien n'indique qu'on s'arrêtera là. Le petit paysan, celui qui n'u qu'une dizaine d'hectares, est obligé de vendre plus cher pour joindre les deux bouts.

La vigne est en meilleure posture.

La vendange peut être salisfaisante si les pluies tardives viennent grossir le grain.

Devant cette calamité, quelles me-sures prennent nos officiels? Des im-portations. Or, ne nous faisons pas d'illusions sur leur efficacité pour enrayer la hausse des prix. Elles ser-piront à complèter les stocke de serve ringer la lausse des prix. Elles ser-viront à compléter les slocks de sécu-rité entainés ou à en constituer d'au-tres. Ils sont destinés à parer aux be-soins essentiels, non à stabiliser les cours autour de leur niveau actuel. S'il en était autrement, toutes ces mesures entraîneraient la ruine d'une multi-tude de petits paysans, une misère in-dicible chez les ruraux.

C'est là qu'apparaît une des contra-dictions les plus cruelles du capita-lisme libéral, ou d'Etal. Maintenir les tishe (iveral, on a filat, maintenir les cours du moment en poussant les petits paysans à la faillite ou en leur accordant des subventions que paient les contribuables; ou, troisième solution, laisser les prix monter en maintenant une pression eur les salaires des ou une pression eur les salaires des ou une pression eur les salaires des ou une pression sur les salaires des ou-

priers industriels. Les sphères gouvernementales opi-neront probablement pour cette der-nière combinaison. En clair ceci signi-fie une hostilité têtue contre une hausse des salaires, tandis que les prix et profits prendrent et profits prendront plus de volume.

« L'immobilisme » gouvernemental, credo du patronat français, risque de se prolonger si le travailleur ne réalisait pleinement le tragique de la si-tuation qui les attend dans les quelques semaines à venir.

Le gouvernement, sa politique de mic'est à l'usine, dans l'action, que les ouvriers les vaincront. Pour des augmentations de salaire

uniformes. Pour la semaine de 40 heures.

Tous à l'action ! RED.

LE TROISIEME CONGRES DE LA F.T.R. SE TIENDRA LES 8 ET 9 OCTOBRE 1949, SALLE C, IMMEUBLE DES SOCIETES SA-VANTES, 28, RUE SERPENTE, PARIS-VI°. METRO: ODEON. -OUVERTURE DES PORTES: 9 HEURES. TOUS LES CHEMI-NOTS C. N. T. DISPONIBLES SONT INSTAMMENT INVITES A Y ASSISTER. PRESENCE ASSUREE DE DELEGATIONS BELGES, ESPAGNOLES, AN-GLAISES, etc.

Le Syndicaliste Révolutionnaire doit-il employer la mitraillette?

(Suite de la page 1).

L'échelle mobile ne constituerait tout juste qu'une gene pour les cher-cheurs de profit. Et elle maintiendrait, avec le temps, dans les mœurs, dans les habitudes, ce mode d'exploitation permettant à quelques-uns de vivre grassement des souffrances de la mulgrassement des souffrances de la multitude. Ce mode de vie dépasserait la Légalité, pour devenir, aux yeux des superficiels — qui sont, hélas ! majorité — une obligation, une nécessité historique, un quelque chose voulu par Dieu et le reste. Les ouvriers se complairaient dans ce système en grimaçant; mais ils l'Admettraient comme éternel, juste. Par extension, ils n'apercevraient plus l'exploitation et siniraient par croire fermement que et siniraient par croire fermement que leurs intérêts se confondent avec ceux de l'employeur, ils penseraient qu'il faut des patrons pour les ouvriers, ils installeraient à demeure l'intérêt général côte-à-côte avec le régime capi-

On dira que les 40 heures, les congés payés, la Sécurité Sociale, c'est autre chose. Sans blayue? Ces trois réformes ont les mêmes incidences que les sa-laires et se répercutent sur le prix de revient. C'est-à-dire qu'en achetant des meubles, des vétements, etc., l'ouvrier paye lui-même les améliorations qu'il a demandées! Tout se retourne contre lui. Il en sera ainsi aussi longtemps que le prolétariat ne se décidera pas à que le proletariat ne se decidera pas a couper la racine du mal, à jeter bas le système capitaliste. C'est-à-dire que rien ne changera, tant que les travail-leurs n'auront pas l'esprit révolution-

Le. révolutionnaire, c'est d'abord l'homme dont les idées révolutionnent

celles qui sont admises dans un mo-inent donné. Ce n'est pas forcément l'homme au couteau entre les dents. Cependant, c'est une utopie de croire qu'il suffirait du nombre, pour gagner à nous ceux qui vivent de nous, sans coup férir. Même si certains capita-listes, ou défenseurs du système capi-taliste, viennent à nous avec le temps. taliste, viennent à nous avec le temps, par compréhension ou autre sentiil en restera toujours un bon quarteron, qui voudra défendre ses privilèges, qu'il considère de droit divin, quasi de bonne soi. Pour se défendre, il attaquera, le moment venu, quoique décidé à attendre la dernière heure. A ses côtés, l'Etat -- c'est-à-dire les « gouvernants », qui sont les seuls à être embêtés par les réformes — lui donnera un bon coup de main. Bou gré, mal gré, les ouvriers, mis au pied du mur, devront combattre et pas seulement avec des mouchoirs en dentelles. Ainsi, les révolutionnaires de la pensée seront contraints, par les évé-nements, à des gestes qu'ils réprou-vent. Et qu'y pourront-ils? Ils ne l'au-ront pas cherché. Ils auront assez altendu, assez souffert.

« Par le poignard et par la dyna-mile », disait un jour Beaulaton. Pardi, quand il s'agit de la lutte pour la vie, quand il s'agit de légitime dé-

Le prolétariat n'est-il pas précisé-ment un état de légitime défense de-puis des siècles? La révolution, pour nous, c'est un changement en faveur de Tous les hommes et pas seulement d'une classe.

Plutôt risquer de mourir pour tenter de vivre, que crever de faim au long de soixante années.

12º Participation ouvrière directe à la gestion des entre-

Le prolétariat n'a pas à tenir prises, préludant à la gestion ouvrière TOTALE:

13º Retraite égale au salaire, pour tous, à 55 ans. 14° Syndicalisation des

moyens de production, d'échange et de répartition de la consommation.

La C. N. T. rappelle que les réformes que le prolétariat obtiendra, tant pour les salaires que pour le régime du travail, se retourneront contre lui aussi longtemps qu'on ne cherchera pas à faire disparaître le régime basé sur le profit et l'exploitation hu-

Toute grève qui n'aurait pas à son programme ces revendications, et particulièrement les points 1, 2, 4, 5, 7, 8, 12, 13, 14, serait infailliblement une défaite retentissante pour le prolétariat. Toute grève ayant des mots d'ordre politiques est une impos-

Toute grève dirigée, de près ou de loin, par des politiciens, est une trahison.

Travailleurs de toutes catégories, UNISSEZ-VOUS contre vos

LE PATRONAT. LA HIERARCHIE, L'ETAT.

La PAIX ne peut qu'être l'œuvre de TOUS les futurs « héros » et non de quelques-

Le nationalisme, le patriotisme, sont les armes des exploiteurs de la crédulité humaine.

La patrie des travailleurs, C'EST LA TERRE ENTIERE.

Prolétaires de tous les pays, votre émancipation ne sera JAMAIS l'œuvre des politiciens, quels qu'ils soient :

ELLE SERA LA VOTRE. quand vous le voudrez. Paris, septembre 1949.

pharmaceutiques;



Ne tirez pas sur le lampiste...

Du matin au soir et du soir au matin, Agent des gares ou agent des trains, Toujours dehors ou toujours dedans, Suant l'été, l'hiver claquant des dents, Il est chaque jour au boulot, Le cheminot.

Il n'a pour lui ni dimanches, ni fêtes, La S.N.C.F. n'en fait qu'à sa tête. Et, du 1er janvier au 31 décembre, Il n'a ni Jour de l'An, ni 11 Novembre. C'est un serf d'un genre nouveau, Le cheminot.

Il est le plus mal payé Parmi tous les ouvriers. Ses nêtements sont presque haillons, Ses godasses font sensation, Pour vivre, il fera les poubelles bien-

Le cheminot.

Chaque fin de mois, il est content : Il le tient, son mince traitement. Il est la risée des autres fonctionnaires, Qu'il traite d'ailleurs de faux-frères. Car il se moque bien des ragots, Le cheminot.

Il voyage grafis, chacun le sait Et passe ses jours de repos, exprès, A encombrer les compartiments Avec des sacs de ravitaillement. C'est alors qu'il fait le malin, L'agent des trains.

Il considère sans espoir Ce qui se vend au marché noir. Sa paic honteuse et rachitique,

De "l'échelle mobile"

(Suite de la page 1)

gardez vos « profits » diminués, nous veillerons sur nos salaires augmentes. » Ce serait tirer une traite sur l'avenir, car, encore une fois, les rapports entre classes sont des rapports de force, et ne serait-ce que pour con-server notre « conquête » il faudrait um renforcement de nos organisations syndicales... et un certain nombre de contrôleurs confrontant leurs chiffres avec ceux des patrons, Etat ou chefs d'entreprises privées.

Signalons, pour mémoire seulement, les « risques » de bureaucratisation de ces contrôleurs « ouvriers », les « risques » de leur transformation en groupe social intermédiaire entre le capital et le travail, conscient d'intérêts propres... Signalons également qu'aux U. S. A., pays de la « libre entreprise », mais où, en fait, existe un dirigisme économique professionnel, l'échelle mobile a été instituée dans un trust : la General Motors. Expérience à suivre.

On ne peut que faire des réserves sur l'automaticité des mesures d'application de l'échelle mobile par ailleurs. Ainsi, un rapide examen de la ques-tion met en évidence le caractère réfor-

miste de la revendication de l'échelle mobile des salaires et des prix. Ne conviendrait-il pas de le sou-ligner, chaque fois que l'on en parle? Ne conviendrait-il pas de substituer à ce mot d'ordre un mot d'ordre enfin révolutionnaire, car, au fur et à mesure que le capitalisme dégénère, qu'il se pourrit, la Révolution sociale, l'instauration du communisme libre n'apparaît-elle pas comme le seul moyen d'obtenir et de conserver les plus minces avantages comme les plus

sérieuses « réformes de structure »?

R. C.

Au beurre et au cochon, fait la nique. Il n'engraissera pas de si tôt, Le cheminot.

De Panurge, il est comme les moutons : Il suit, sans broncher, Benoît Frachon. C'est pour cela que, toute l'année, Il encaisse, le bec clos, Ce que le patron veut bien lui donner.

C'est vraiment un homme comme il

Le cheminot. VIII

Jamais il ne veut d'augmentation Il a la carte de circulation, Cela lui suffit. Mais il reste le codillon, Car il la paie largement, Sa photo qui le rend faraud,



Il pense parfois, en larmoyant, Qu'un petit billet de 1.000 francs De plus, ça vaudrait mieux que ce

[carlon,

Qu'il utilise dix fois par an. Mais c'est un bravache, Qui tient à sa place. Il aime mieux crever de faim et ne dire

Le cheminol.

Quand arrive le 15 du mois, Le gousset vide, sa femme aboie. Il sait alors qu'il n'est bon à rien Qu'à faire un piètre agent de train. Par habitude, il tend le bas du dos, Le cheminot.

Si, d'anenture, son gosse, A l'école n'est pas très précoce, Placidement il se console Et dit, orientant sa boussole : « Il entrera dans la nef; « Je le foutrai à la S.N.C.F.; « J'en ferai bien, s'il est idiot, Un cheminot ».

XII Il dit du mal de son copain Et lui en fait, toujours de loin, Il est, à la fois, Basile et Judas. C'est pourquoi, toujours, il parle bas. Ils se bouffent bien la laine sur le dos, Les cheminots.

XIII Les grands dansent la ronde du scalp Autour de lui. De tous côtés on le [palpe,

On lui passe la main dans les cheveux, Ainsi qu'à celui qu'on eut Etrangler à petit feu. De la farce, il est le ballot, Le cheminot.

XIV Toul Paris l'insulte et la France le

Il est le pelé, le galeux, le voleur, Celui qui prend les fruits Et barbotte le beurre De ces massion ces messieurs-dames du 8º Les ducs, comlesses et duègues, Qui goinfrent à longueur de journée

Ce qu'il a péniblement apporté. A domicile. De temps à autre, il a la Pour s'être fait casser la gaeule, de

Sur son cadavre, les souris dansent Et la démocratie pousse une romance. Le lendemain, nos agents de train [continuent

Et vont chercher leur ration de coups Moyennant quoi, au bout du mois, Leur 13.000 francs leur donneront droit De la boucler.

Y a pas à dire, ils ont bon dos, Les cheminots.

Août 1949, Fernand ROBERT.

la Demoiselle des P.T.T.

Nous rappelons aux abonnés du C.S. n'ayant pas renouvelé leur abonne-ment depuis avril dernier, que ce n° 17 sera irrévocablement le dernier qu'ils recevront. Quoique ayant prévenu que nous arrêterions au n° 12, nous avons continué le service, tenant compte de la nonchalance de certains. Il nous est impossible de continuer. La réappa-rition du C.S. est dûe à la volonté de quelques Unions Régionales ayant souscrit un emprunt et au dévouement de quelques militants, en province comme à Paris. Qui que vous soyiez, vous qui lisez et pensez qu'à travers un fourmillement d'erreurs, nous avons tout de même raison d'être présents, vous qui voudriez que « ce soit mieux » vous qui voudriez que « ce soit mieux » tout en constatant qu'un effort a été fait, AIDEZ-NOUS A TENTER CE MIEUX. Le C.S. paraîtra sur GRAND FORMAT dès le 1er octobre. Si chacun de nous donne ce qu'il peut — quatre apéritifs — nous pourrons tirer tous les 15 jours.

A VOUS DE SAVOIR SI VOUS LE VOULEZ ENERGIQUEMENT.

VOULEZ ENERGIQUEMENT.

En sortant de chez vous, à quelques dizaines de mètres, vous trouverez le bureau de poste. Demandez une formule de mandat-carte de virement à un compte-chèque postal. Les demoiselles des P.T.T. sont très gentilles, si vous savez être aimable. Portez sur cette formule la somme de 110 francs. Adressez au: C.C.P. 5288-21, Joulin Robert, 75, rue du Poteau, Paris (18°). Portez votre nom sous la rubrique: « Nom de l'Expéditeur ». La demoiselle brune, à moins que vous préfériez la blonde, vous récompensera d'un de ses meilleurs sourires. Allez-y carrément, nous avons passé un accarrément, nous avons passé un ac-cord avec les deux. Elles vous attendent avec impatience derrière leur comptoir.

REABONNEZ-VOUS AUJOUR-D'HUI. Demain, vous n'aurez pas le temps puisque votre journée est « pri-se ». Demain, il sera trop tard, puis-que la demoiselle des P.T.T. est « de repos » et qu'elle sera remplacée par un copain. Un bon prévenu en vaut

En déposant le mandat, ne lui dites pas que vous tenez ce secret de...

******************************** HUITIEME UNION REGIONALE

Nous avons reçu, pour la grève de Castelmoron, des envois de fonds, en-tre autres : versé pour les ouvriers de la Société de Construction Immobilière, 15, boulevard Flandrin : 1.750 fr.

Perrier, Aimargues: 1.500; De Dakar: 1.000; De Orsay (S.-et-O.): 1.200; De Nantes: 200; D'Alger: 1.000. Merci à tous.

Laurent LAPEYRE.

A l'heure où les journaux repar-lent de Giuliano, qui a mis hors de combat, avec ses compagnons, un camion de carabiniers, il est bon de rappeler cette déclaration du Sicilian du Sicilien.

« Mon but est de lutter contre les ennemis de la LIBERTE, qui dis-posent de la force du gouverne-ment.» C'est pour cela que la grande presse l'appelle : « Le ban-dit » GIULIANO.

Dans «Le Monde» des 17 au 24 août, Pierre Drouin a écrit une série d'articles, sur «Les Damnés de la Terre». «Le Monde» n'étant pas suspect de prôner la révolution, nous publierons, dès que nous en aurons l'autorisation, de larges extraits de ces articles, qui vien-nent à l'appui de nos thèses anarcho-syndicalistes.

Le sourire de Le nez dans leurs...!!

(Suite de la page 1)

RECONSTRUCTION

«Il s'érige actuellement à Marseille le plus monstrueux édifice que la France... ait vu construire.
« Son auteur, Le Corbusier, protagoniste des gratte-ciels, a dressé des plans et construit, en ce moment, avec l'appui de l'Etal (c'est nous qui soulignons), un immeuble d'habitation de près de vingt étages qui de l'avis de tous les gens sérieux, du Conseil supérieur de l'Hygiène publique en France, en particulier, est en contradiction avec tous les principes d'hygiène publique...

avec tous les principes d'hygiène publique...

Si les pièces principales donnant sur l'extérieur recevront air et lumière, les cuisines, les chambres, les water-closets ne seront, dans leur ensemble, ni éclairés, ui aérés directement...

L'auteur avoue lui-même qu'il faut plus d'une demi-heure pour desservir, avec les trois ascenseurs, la moitié des habitants de l'immeuble...

A l'heure actuelle, un appartement revient à trois millions. A un modeste 4 %, cela représente 120.000 francs de loyer; à quoi il convient d'ajouter 58.000 francs de charges ! I l...

(Journée du Bâtiment, 21-7.)

A l'àge de la guerre permanente, il fallait bien des casernes, n'est-ce pas ?

RECONSTRUCTION (suite)

RECONSTRUCTION (suite)

Un député a récemment cité le cas d'une classe scolaire où les enfants se relayent pour rester debout, contre le mur, par manque de place.

(A ce que je crois savoir, cet honorable n'a pas volé une réduction des crédits militaires.)

Mais, à Cherbourg, dans « l'écote de filles de la rue Cachin, on a constaté qu'on y faisait denx classes dans les combles. Privés s'air et de lumière, les enfants y sont mal portants. On a enregistré, sur quarante enfants, trente cuti-réactions positives, dix négatives. Des élèves sont souvent victimes d'indispositions causées par la chaleur qui règne dans leurs mansardes scolaires...»

(« La Presse Cherbourgeoise ».)

FLOTTE, PETIT DRAPEAU!

« ... Tous ceux qui se refusent à faire du drapeau français le symbole des expéditions punitives, des règlements de comptes et des parodies judiciaires... »

Tous ceux-là, M. Carrel (L'Humanité du 9-7-49), ont de la peau de sancisson sur les yeux, de la circ dans les oreilles... ou de mauvaise foi plein la tête, car, le dra-

UN PETIT JEU

Veux-tu jouer avec moi, dit Totor à son copain.

son copain.

Le copain un peu méfiant veut des explications, et notre Totor les lui donne bien volontiers.

Hier tu étais contre le pacte atlantique, tu faisais grève pour le saboter. Toutes les formules étaient bonnes; aussi, comme résultat : les grèves furent des échecs.

Aujourd'hui tu ne grieges page le

rent des échecs.

Aujourd'hui, tu ne crieras pas: la Paix, nous voulons la Paix; tu écouteras les ordres, car tu dois être discipliné, si tu veux réussir.

Place de la Concorde, tu fus matraqué, mais il le fallait, afin de permettre aux diplomates d'exécuter les ordres donnés par leurs dirigeants. Résultat: reprise des relations avec U.S.

A. par l'U.R.S.S.

Demain, tu diras exactement le

Demain, tu diras exactement le contraire de la veille. Tu vois, le jeu

n'est pas difficile.

Le copain ne comprend pas ; il pose des questions :

— Alors, les grèves n'étaient que

farces ? — La Place de la Concorde, une co-médie!...

— Les affiches contre le Pacte at-lantique: mensonges!...
— La clairvoyance du grand patriote Maurice: ténébreuse!

— La colombe de la Paix : un mythe !...

Totor, lui, qui conserve son sang-froid, réplique aussitôt: Mais mon pauvre copain, tu ne comprendras ja-mais rien à la politique.

En effet, j'ai compris, tu veux dire : culture des poires au profit des dictateurs... alors merci de ton petit jeu. peau français, comme tous les drapeaux nationaux, ont toujours couvert des expéditions punitives contre les peuples plus faibles, des règlements de comptes entre bandits impérialistes, baptisés « guerre pour ci ou guerre pour ça », et la justice bourgeoise n'est qu'une parodie de Justice...

RARETE FAIT PROFIT

Parlant de la « crise qui touche les pro-ducteurs de caoutchouc malais et cingha-lais », la Tribune des Nations (1-7-49) écrit :

dats », ta fribune des Nations (17-45) écrit :
« Dans les conditions actuelles, peu de plantations peuvent avoir une production rentable. Et le gouvernement prévoit qu'un tiers des plantations devra revenir à la forêt ou être voué à d'autres cultures. »

Passe encore pour des « autres cultures » (encore que leur développement sêra limité par la sacro-sainte « rentabilité » capitaliste), mais pour la forêt.

On devrait accrocher ça chez les marchands de vélos. Ça ferait toujours plaisir, n'est-ce pas ?

CASA ET BIDONVILLE

A verser au dossier de « nos » constructeurs, pionniers, civilisateurs, etc... d'outre-mer :

« Plus de cent mille habitants de Casa-blanca (c'est-à-dire un sixième de la po-pulation) vivent dans des cabanes faites de tôle ondulée, de planches mai jointes et de bidons... »

Merci à M. Pierre Drouin, du Monde, de nous fournir une preuve de plus du souci des «grands coloniaux» que sont « les Français », en faveur de leurs ad-

LE BON VIEUX TEMPS

Il est de plus en plus question de la reconstitution, à Dusseldorf, d'un cartel international de l'acier.

Selon le correspondant dans cette ville de la revue technique de l'industrie sidérurgique britannique « The Metal Bullelin », ce cartel, qui rappellerait l'ancien cartel international de l'acier, bailleur de fonds de Hitler, serait rendu nécessaire par la concurrence à renaître entre pays producteurs d'acier, en particulier les pays de l'Europe occidentale, sur les marchés internationaux.

internationaux.

Pour éviter que commence la concurrence: un carlel; pour éviter la crise: la guerre; et pour « justifier » la guerre: de ce côté-ci, un Hitler?

Nous avons connu cela, il n'y a pas tellement longtemps.

DU PLAN MARSHALL

AU PACTE ATLANTIQUE

« Avec la contre-valeur des fonds Mar-shall, les U.S.A. viennent d'acheter à la Grande-Bretagne 640.000 livres sterling de sisal, d'huile de stermacéti et de platine, destinés aux stocks stratégiques. »

(Tribune des Nations, 1-7-49.)



LA HIERARCHIE COMMANDE

ERRATUM

De regrettables coquilles se sont glissées dans l'article sur le « 19 juillet », de notre dernier C. S. Il fallait lire: 1936 et non 34, évidemment. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes. D'autre part, c'est de Calvo Sotello qu'il s'agissait et non de Carlo.

La corporation comme agent régulateur économique n'est pas une innovation apparue au cours du xxe siècle.

Au moyen âge, elle joua un rôle capital dans la production et la distribution. C'était une nécessité, un rouage indispensable à l'économie marchande. L'interpénétration des marchés locaux s'opérant difficiement par l'absence de communications étendues et rapides, confinés dans un lieu qui leur imposait une activité sédentalre, les producteurs ne pouvaient faire autrement et mieux que de recherécher des ententes pour assurer un équilibre entre la production et la consommation. Et, uaturellement, la corporation se présentait comme la forme idéale, pour l'époque, à la conclusion d'ententes et à la réalisation de normes de production et juridiques. La corgoration avait particulièrement ses assises dans la famille, simplement parce que l'économie marchande était artisanale et que l'artisanat groupait essentiellement les membres de la famille pour ce genre de production.

Avec le développement de l'économie, des échanges l'enuloi de fechniques su-

groupait essentiellement les membres de la famille pour ce genre de production.

Avec le développement de l'économic, des échanges, l'eniploi de techniques supérieures, l'apparition des manufactures, le caractère de la production changea, se « collectivisa », faisant sauter le cadre étroit du corporatisme, amenant des bouleversements sensibles dans la structure de la production et même de la famille. Ces dernières furent brassées par le nouveau système économique pour devenires composantes au lieu de déterminantes. Grâce à l'évolution économique et sociale, on aurait pûr croire que ce passée hanterait plus la pensée moderne, qu'il serait relégué définitivement au musée de l'histoire, mais il n'en est rien. Ce passé a été élevé au niveau d'une théorie par des hommes hostiles au progrès, qui regrettent ces temps révolus où leurs caractéristiques, modifiées, adaptées, permettraient une meilleure exploitation des travailleurs. C'est ce que Mussolini avait implanté en Italie, Salazar aujourd'hui au portugal. C'est aussi, avec quelques variantes, le régime de Franco.

Le corporatisme leur apparaît comme l'organisation la plus parfaite nour pré-

riantes, le régime de Franco.

Le corporatisme leur apparaît comme l'organisation la plus parfaite pour préserver le capitalisme d'une déchéance complète. Cette organisation a pour base l'entreprise, par accouplement du capial et du travail, solidairement unis. Ce n'est qu'une collaboration, pas plus. Le chief d'entreprise conserve ses attributions, exploitation et direction, les ou-

CORPORATISME ET SYNDICALISME

vriers celle d'exécutants. C'est ce que le corporatisme appelle des unions naturelles. « Ces unions naturelles de personnes sont nécessairement composées d'êtres inégaux, la nature n'ayant pas accordé les mêmes capacités aux membres de ces unités de collaboration». En vertu de ce principe, les participants à la production doivent comprendre et accepter un partage différent des gains : au patron la part du lion, aux salariés les miettes. Ceci pour respecter « la notion de l'intérêt personnel et le sens de la responsabilité individuelle ».

Les membres de l'entreprise ne sont pas liés par un contrat, mais une loi... qui fixe les hiérarchies. En aucun cas les ouvriers « associés » d'une entreprise n'ont droit de regard dans sa gestion commerciale et financière.

Le corporatisme est devenu la doctrine de la petite bourgeoisie, sous la conduite des classes aristocratiques de l'aucien régime, toutes unies par un ressentiment commun contre la haute banque et les magnats de l'industrie qui les ont dépossédés ou qui les dépossèdent sans cesse de leurs privilèges d'exploitation des travailleurs.

de leurs privilèges d'exploitation des travailleurs.

En préconisant ce système économique, les rejetons de la noblesse pensent surtout à jeter les bases d'um nouvel ordre monarchique où la royauté, par des « indemnités », les placera aux principaux leviers de commande de l'économie. D'autres rèvent à cet ordre, moins le roi, par opportunité politique.

La petite bourgeoisie, qui n'est pas moins féroce que la grande, peut être même davantage en général, où l'appat du profit est encore plus développé, que ce soit dans l'industrie ou le négoce, aspire à une modification du système économique qui l'étouffe et l'oppresse. Les crises eycliques devenues crise permanente, créent l'insécurité de ses capitaux et l'instabilité de l'entreprise, l'inflation amputé périodiquement ses revenus, l'anarchie capitaliste des marchés lui interdit toute extension de ses affaires. Tout cela l'irrite, la mécontente et une forme

par

EDOUARD ROTOT

d'organisation économique où l'économie serait dirigée par les producteurs — lisez les propriétaires des moyens de production — la flatte, en même temps qu'elle lui apparaît comme le remède aux calamités économiques dont elle souffre. Elle veut être humaine, fait du sentimentalisme, demande une collaboration loyale... et contrainte, où les ouvriers seront des « collaborateurs » intelligents, apporteront leurs eonnaissances professionnelles, conseilleront pour une melleure rentabilité de l'entreprise, en échange de quoi il leur sera permis d'organiser leurs loisirs...

Marché de dupes. Les travailleurs ont

ganiser leurs loisirs...

Marché de dupes. Les travailleurs ont d'autres préoccupations. Ce n'est pas un aménagement de leur exploitation qu'ils revendiquent, mais sa suppression totale.

Les théoriciens du corporatisme invoquent le droit naturel qui apparati-il, créé des inégalités humaines et c'est par cette affirmation présomptueuse qu'ils justifient et la hiérarchie sociale et l'exploitation du travail.

Que nous sachions, la nature n'a enfanté aucun droit. Elle obéit à des lois causales et son mouvement en produit d'autres, auxquelles les hommes ne peuvent se soustraire. Elle a placé les kommes égaux devant la nature. Elle a créé deux principes fondamentaux, valables aussi bien pour les hommes que pour toutes les espèces organisées. Latte entre les espèces et solidarité au sein de chacune d'elles.

C'est précisément parce qu'elle n'a

C'est précisément parce qu'elle n'a donné aucun droit différent à un être quelconque — à moins de verser dans la théologie — que nous déclarons imposture scientifique le corporatisme. Il est vrai que c'est par des falsifications de ce genre que la bourgeoisle honore et fait honorer sa domination.

Mais si la nature a fait des hommes

égaux devant elle, si une solidarité certaine unit les individus de chaque espèce, comme nous pouvons l'observer dans les espèces animales, si un sentiment naturel pousse les honimes vers la solidarité, toute transformation sociale doit faire des composantes de la production des associés liés par un contrat. Elle doit également supprimer les hiérarchies sociales en rendant les hommes égaux devant les charges, les devoirs, les besoins.

C'est la doctrine du syndicalisme révou

C'est la doctrine du syndicalisme révo-lutionnaire, libertaire, qui anéantit les contraintes actuelles qui font des ouvriers les jouets des « lois naturelles », écono-miques et sociales.

miques et sociales.

Les adulateurs du corporatisme critiquent aprement l'Etat, qui tend de plus en plus à se substituer à l'initiative privée. Il faut reconnaître que leur jugement est fondé en la matière. Mais par quoi veulent-ils réduire son emprise sur l'ensemble du corps social? Par des organismes de répartition et de régulation sous l'autorité des corporations, ayant à leur tête des patrons. C'est-à-dire que l'Etat prendra des proportions gigantesques, avec un appareil de fonctionnaîres pléthorique, parasitaire, ne produisant rien, si ce n'est de la paperasse, mais vivant bien, au détriment des producteurs réels de richesses : les ouvriers.

Le syndicalisme révolutionnaire conçoit,

réels de richesses: les ouvriers.

Le syndicalisme révolutionnaire conçoit, lui, la réorganisation sociale avec la dispartition de l'Etat. Les syndicats, grâce à leurs ramifications dans les entreprises sont en mésure d'assurer la marche des usines, des chantiers. S'il a cette capacité, l'Etat pérd toute sa raison d'exister, pulsque sa fonction est d'établir des rapports de soumission qui maintiennent la domination capitaliste sur la classe ouvrière, également d'assurer l'existence du profit capitaliste.

Le corporatisme, produit du capitaliste.

Le corporatisme, produit du capita-lisme décadent, est l'antithèse du syndi-

lisme decauent, est calisme.

calisme.

Il faut tout de même remarquer que le corporatisme a évolué depuis plusieurs ar nées. Se rendant compte que le syndicatisme, dans tous ses aspects, rencontrait la faveur ouvrière comme groupe-

ment économique, une révision des con-ceptions de structure fut faite et, au lieu de cloisonnement corporatif, on recom-manda l'organisation industrielle, le syn-dicat.

Mais un syndicalisme qui, par des ré-glementations et des restrictions apportées à son activité, soit expurgé de tout es-prit de classe.

prit de classe.

D'ailleurs, le corporatisme n'est pas hostile à un certain syndicalisme: « Ge qu'il convient d'incriminer, ce n'est pas une certaine forme de groupement, c'est une certaine mentalité des chefs de ce groupement. Ici encore le caractère psychologique importe, non le caractère institutionnel. L'histoire révèle un dualisme net. Le syndicat que nous appellerons réformiste essaie de grouper les compétences capables d'assurer la représentation ouvrière et l'entente avec le patronat, ses membres ont des capacités techniques et exercent une influence favorable au progrès et à la paix sociale. »

On voit que réformistes et corporatistes

On voit que réformistes et corporatistes sont des gens de connaissance, qu'lls savent *apprécier mutuellement. Les éloges que les seconds adressent aux premiers sont des certificats de ressemblance.

Le trait commun à ces deux idéologies est non seulement le rejet de la lutte de classes comme facteur d'action, mais particulièrement la subordination des intérêts ouvriers à l'intérêt général ou à ceux de la nation.

Les réformistes entendent solutionner les problèmes essentiels économiques et sociaux par des accords conclus avec les organisations patronales distinctes, mais correspondantes, ou grâce à l'Etat, tandis que les autres veulent trouver les solutions dans le cadre de la corporation, où sont rassemblés les exploiteurs et les exploités, quelles que soient les fonctions professionnelles de ces derniers.

Et quelles solutions ! C'est ce que nous verrons plus loin.

(à suivre)



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

LE DANGER EST LA...

Jadis, du temps des seigneurs, ceux-ci, pour avoir des soldals, devaient per-sonnellement les payer, les nourrir, les entretenir. Seuls, faisaient la guerre ceux qui le voulaient bien, la contrainte n'existait point.

La Révolution de 1789 fit des enrôlements volontaires, des gens désirant

Depuis l'épopée napoléonienne, de volontaires, on créa le service obliga-toire pour tous ceux possédant un poids normal et une taille de 1 m. 54.

Aujourd'hui, les myopes, les infir-mes sont des soldats et bientôt le ser-pice armé sera obligatoire pour les

Comme l'entretien d'une armée est fort coûteuse, nos politiciens qui, di-visés par les puissances étrangères,

L'Union Locale des Syndicats C.N.T. de Toulouse au Comité de grève du Personnel de la Cie des Wagons-lits à Toulouse

Camarades.

Noas vous adressons nos salutations fraternelles et syndicalistes à l'occa-sion de la lutte que vous menez contre

Nous suivons attentivement votre action qui, en dehors de toute cha-pelle politique, doit vous conduire à la victoire.

Continuez dans cette voie; elle est la senle efficace.

Avec notre solidarité morale, rece-vez nos encouragements et toute notre sympathie.

le syndicalisme révolutionnaire.

L'UNION LOCALE, 22 août 1949.

« Etre gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, éprouvé ,dirigé, lé-giféré, réglementé, parqué, endoc-triné, prêché, contrôlé, stimulé, ap-précié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni la science, ni la

L'ESCLAVAGE MODERNE...

«Etre gouverné, c'est être, à chaque opération, à chaque transaction, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, redressé, réformé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concessionné, pressuré, mystifié, volé; puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, horripilé, assommé, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, triché et, pour comble, joué, berné, outragé, calomnié, déshonoré. Voilà le gouvernement! Et dire qu'il y a parmi nous des démocrates qui prétendent que le gouvernement a du bon! »

P.-J. PROUDHON (Recherches sur le principe du « Etre gouverné, c'est être, à cha-

P.-J. PROUDHON (Recherches sur le principe du droit et du gouvernement.)

LIBRAIRIE

LIVRES

La véritable révolution sociale : 60 fr. (90 fr.); P. Besnard : L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, La véritable révolution sociale : 60 fr. (90 fr.); P. Besnard : L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (195 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau : Le Parti Travailliste de Grande-Bretagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution inconnue, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès : Le Bachelier, 95 fr. (125 fr.); L'Enfant, 95 fr. (125 fr.); M. Ceyrat: La Trahison permanente, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); Kropolkine, 210 fr. (240 fr.); S. Faure: Mon Communisme, 260 fr. (290 fr.); L'Imposture religieuse, 230 fr. (260 fr.); Ch. Malato: Les Joyeusetés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'inidispensable Révolution, 160 fr. (190 fr.); J. Humbert: Sébastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (180 fr.); A. Patorni: La Débâcle de l'Etite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel: Marériaux d'une théorie du prolétariat, 300 fr. (345 fr.); M. Halle: Par la Grande Roule et les Chemins creux, 150 fr. (180 fr.); G. Giroud: Paul Robin, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle, 180 fr. (210 fr.); M. Pelletier: L'Emancipation Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Cannus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etal, 12 fr.; Lashorte: Qu'estce que le Prolétariat, 5 fr.; S. Faure: Sacco et Vanzelli, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 15 fr.; Enpeyre: Ce qu'est le Syndicalisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Michel: Prise de Possession, 15 fr.; L. Michel: Prise de Possession, 15 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etal, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Gris de Révolute.

Note de la Librairie:

EXPEDITION

Pour les livres, les prix entre parenthè-ses sont les prix franco. Pour les brochures joindre 10 francs, à chaque.

Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus.

veulent avoir des hommes à leur solde, ont trouvé la combine : utiliser les syndicats, de cette manière, ils auront

des malheureux gratuitement qui, suivant les mots d'ordre, marcheront
aveuglément, parfois avec passion.

Syndiqués, le but inavoué de vos dirigeants est de se servir de vous pour
l'accomplissement d'actes antisyndicaux, sous le prétexte que l'une des centrales syndicales doit se battre contre l'autre, tous les mensonges seront employés.

Est-ce que les syndiqués paient des cotisations mensuelles pour devenir des mercenaires, des mouchards, des

délateurs, des assassins? Réfléchissez, la presse internationale, la radio parlent toujours de deux blocs et ces deux blocs veulent exploiter la classe ouvrière à des fins guerrières. Tous les procédés sont bons, tous les slogans sont employés, lancés, propa-

Déjà, une centrale (la C.G.T.) est entièrement acquise à l'U.R.S.S.; les revendications ouvrières sont reléquées à l'arrière-ban et ne sortent que pour des intérêts extérieurs. Les slogans se déroulent comme un film de cinéma : Pas de guerre à l'U.R.S.S. — Démocratie — Paix, etc...

Ne craignez rien, bien d'autres slo-

gans sont en réserve. L'autre centrale (F.O.), moins bien organisée que l'autre, ne manquera pas, le moment venu, d'avoir recours aux mêmes procédés, car les dirigeants attendent les ordres gouvernementaux.

Souvenez-vous, camarades, des atro-cités de la Gestapo; demain, sous le convert de défendre un soi-disante pa-trie, vous ferez pire que les S.S. de triste mémoire.

Camarades, je vous demande de pen-ser, de réfléchir, d'observer et de sui-vre le cours des événements, mais ne soyez pas dupes de vos bergers, ne de-penez ni des mercenaires, ni des mouchards, ni des délateurs, encore moins des assassins.

Non, les syndiqués ne deviendront une ...ième colonne, ni même une Gestapo quelconque.

Le danger est là qui vous menace. LAURENT.

******************** A propos de « MAINS ET CERVEAU»

L'administrateur de Mains et Cerveau s'excuse auprès des camarades qui lui ont déjà commandé notre revue de ne pou-voir la leur fournir immédiatement, l'im-primeur étant parti en vacances avant d'avoir livré les couvertures.

Mais il ne s'agit que d'un retard de uinze jours que chacun voudra com-

Nous rappelons que pour se procurer Mains et Cerveau, il suffit d'adresser cinquante frances au compte chèques postaux Paris 4522-38. Aimé Capelle, 9, av. Secrétan, Paris-19e.

LA PAGE JURIDIQUE

III. — Rôle des services de maind'œuvre.

J'appelle votre attention, d'une façon particulière, sur une disposition de l'arrété prévoyant que le paiement des indemnités de grands déplacements pourra ne pas être accordé à certaines calégories professionnelles, si l'emploi de la maind'œuvre déplacée appartenant à ces catégories provoque du chômage parmi les ouvriers locaux. C'est ainsi que si la maind'œuvre non qualifiée est en excédent dans un département, elle sera exclue du bénéfice des indemnités. Il y a là un aspect de l'utilisation de la maind'œuvre locale qui ne devra pas vous échapper. Cette décision sera prise sur proposition de votre part, et après avis de la Commission départementale de la maind'œuvre. C'est en ce sens qu'il convient de comprendre l'agrément que les services de main-d'œuvre seraient appelés à donner dans le cas où des travailleurs se déplaceraient de leur propre initiative.

En outre, vous ne devrez pas hésiter à internenir auprès des emploqueurs, lors-

eraient de leur propre initiative.

En outre, vous ne devrez pas hésiter à intervenir auprès des employeurs, lorsque les déplacements de main-d'œuvre effectués par leur intermédiaire ne seraient pas justifiés par la situation du marché du travail. D'une façon yénérale, toutes démarches utiles seront accomplies pour que le recrutement des travailleurs s'effectue, aufant que possible, à proximité du lieu d'emploi. De même, le payement des indemnités pourra être refusé aux ouvriers en provenance de régions où le marché du travail accuserait un déficit dans les professions de ces ouvriers.

Ainsi, par l'intermédiaire des services de main-d'œuvre, vous auvez à remplir une tâche importante pour l'orientation

************************* Petit écho de la grève des wagons-lits

Ni la presse, ni la radio, ne nous ont donné connaissance de ce petit fait qui s'est passé en gare de Toulouse, le vendredi 19 août.

Il était 20 h. 30; le train de Paris allait partir. Quelqu'un crie: « Allez chercher la police». Des hommes étaient couchés sur les rails, devant la locomotive. C'étaient des employés des wagons-lits, en grève. Un des leurs avait demandé à reprendre le travail, et ce jaune prenait la place du conavait demandé à reprendre le travait, et ce jaune prenait la place du conducteur de la voiture-lit, qui faisait grève. Ce jaune s'appelle Monteil et a vingt-cinq ans de compagnie! L'homme qui voulait appeler la police est, paraît-il, M. l'Inspecteur de la Compagnie de la Section de Toulouse (sous toutes réserves). Sa modeste paye de 50.000 francs par mois ne lui permettait sans doute pas de prendre part à la grève... part à la grève...

C'est un exemple d'action directe qu'il eût été bon d'étendre à l'ensem-ble de ce mouvement, qui se termine, encore une fois, par une défaite ou-

UN VOYAGEUR.

des travaitleurs. Par le jeu de l'octroi ou de la suppression des indemnités de dé-placement, il doit vous être possible d'ap-peler dans les déparlements qui en ont besoin et seutement dans ceux-là, la main-d'œuvre nécessaire, en provenance de régions où elle ne rend pas de ser-nice

Dans ces conditions, il demeure entendu que les services de main-d'œnvre n'auto-riseraient ou ne donneraient leur agré-ment à des déplacements de travailleurs que si:

1º Ces travailleurs se trouvent sans em-ploi dans leur localité d'origine ou n'y remplissent pas des tâches considérées comme essentielles à l'économie du pays; 2º Ces travailleurs se rendent dans des localités où leur activité est effectivement indispensable et ne peut en aucun cas concurrencer la main-d'œuvre locale dis-

Il sera donc nécessaire que des contacts fréquents soient pris entre départements fournisseurs et départements utilisateurs de main-d'œuore déplacée, afin que ces déplacements soient loujours justifiés par des raisons économiques réelles.

des raisons economiques réelles.

De toutes façons, les services de maind'œnvre qui déplacent des travailleurs ou qui donnent leur agrément à un déplacement, doivent remettre aux intéressés une pièce justifiant leur accord; cette pièce qui précisera la qualification professionnelle de l'intéressé et sa qualité de travailleur déplacé, sera exigée de l'employeur du département utilisateur lorsqu'il sollicitera les autorisations d'embauchage, conformément au contrôle de l'emploi.

IV. — Détermination du montant des indemnités.

A. CONSULTATION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA MAIND'ŒUVRE. — Dés réception de la présente circulaire, vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles, pour que la Commission départementale de la main-d'œuvre se réunisse au plus tôt en me de donner son avis sur les propositions de fixation des indemnités. Cette consultation aura lien dans tous les départements on sont occupés des travaitleurs déplacés, soit qu'il s'agisse de régulariser une situation de fait, soit qu'il y ait lieu de réviser des indemnités dont le versement a déjà été soumis à mon agrément.

Il est indispensable que les éléments d'information qui serviront de base aux propositions de la Commission soient re-

SOLIDARITÉ

Le Syndicat des Métaux d'Hayange adresse à la C.N.T., au Syndicat des Métaux de Paris, à la F.I.M., au S. U.B., au Syndicat des Transports de D.B., au Syndicat des Transports de Paris, ainsi qu'à nos camarades de Strasbourg, ses plus vifs remerciements pour les fonds qu'ils nous ont fait parvenir en faveur de nos camarades en grève du 9 juin au 8 juillet, à l'usine de platinerie à Hayange (Mossile) (Moselle).

d'Hayange : HUBERT.

Pour le Syndicat Métaux

COMMUNIQU

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). -C.C.P. 5046-35.

2º U.R.

Trésorerie 2º U.R. Collet Jean, 12, rue du Général Gallieni, Montmorency, Seine-et-Oise. C.C.P. 5639-87 Paris.

Service juridique Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Alcard, Paris-11. Joindre timbre-réponse.

Les réunions de la C. A. de l'U. R. se tiennent les deuxième et quatrième vendredis, au lieu habituel.

EMPLOYÉS

Pendant les vacances, le bureau syndical ne se réunira pas. Pas de permanence en septembre. Première réunion le premier lundi d'octobre.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le sa-medi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Pa-ris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeau-ville, Paris-18°. Assemblée générale 18 septembre, Chope du Combat, à 9 h. précises (sous-sol), 2, rue de Meaux.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

P.T.T. Denxième et quatrième dimanche à 9 heures. Permanence lundi de 18 à 20 heures.

Textile-Habillement

Tous les samedis de 14 à 18 heures. Livre-Papier-Carton En août et septembre : premier et troi-sième samedi, de 15 à 18 heures.

Services Santé Lundi de 17 à 19 heures.

Bois-Ameublement

Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe,
Paris-11e (mêtro Faidherbe-Chaligny).
Conseil juridique pour tous.
S'adresser à Marchal Charles, 8, avenue
Jean-Aicard, Paris-11e.
Cuiss et Pour

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège. H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures.

Transports, Manutentionnaires Docks et similaires
Assemblée générale 4º dimanche, 15, r. de Meaux.

Lundis, 18 à 19 h. Samedis, 14 à 19 h. Règlements au C.C.P. 7243-69; Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15e.

Assemblée générale le 11 septembre, Restaurant Coopératif. 15, rue de Meaux, à 9 heures. Métro Colonel-Fabien.

F.I.M.

Syndicate répondez à nos reirculaires.

Syndicats, répondez à nos circulaires. Tous envois de fonds à : C.C.P. 7243-69. Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15.

U.L. Asnières Dernier dimanche, 10 à 12 heures, bou-levard Voltaire, Café des Bleuets, Asniè-

Premier dimanche, café «Chez Paulos rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 16 à 12 heures.

Suresnes-Puteaux
Tous les 4° vendredi, salle de la Jus-tice de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30.

Saint-Germain-en-Laye
2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle.

Chatou-Croissy et environs
Premier samedi du mois, salle Hôtel
des Nations, à Croissy, à 20 h. 30. Rueil-Bougival et environs Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-

U.L. Colombes

Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, dimanche de 11 à 12 henres.

Goussainville Les deuxième et dernier dimanche du mois, 10/h 12 h., Hôtel de France, Fernie des Noues.

Versailles

Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène» 23, rue Montbauron, 10 à 12 h.

Pradier, 24, rue de l'Etoile, Nîmes (Gard).

U.L. Albi Salyetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 6ª U.R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles pre-mier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sym-pathisants, peuvent retirer le C. S., Mai-son des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à Joulin.

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez Beau, 15, Vieille Bourse du Travail; di-manche de 10 à 12 h.: Conseil juridique sur place ou à Laveau H., 42, rue La-lande.

Bibliothèque
Bibliothèque de prêts ouverte à tous,
dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs
par livre et 2 francs par brochure, pour
nouveaux achats.

Syndicat Unique des Métaux Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place. 10° U.R.

Chantiers de Penhoët
Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à
18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.Gautier. U.L. Saint-Nazaire
Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois.

· 11º U.R. Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée. 12º II R.

Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

13" U.R. Permanence tous les Jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives). Métaux, Inter., Textile Tous les samedis de 18 13, rue du Molinel, Lille.

Roubaix Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U.R.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Étoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place kléber.

Hayange Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-

17º U.R.

Trésorerie, fournitures et règlemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthe-lot, Lyon-7°.

Lyon 60, rue Saint-Jean, mercredi ét samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures. Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons Café des Muriers. Vénissieux Brasserie Chaffard.

Oullins
Café Charles, 75, avenue de la Gare.
Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence.

Premier dimanche du mois, conseil syndical au stège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Roanne Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

Saint-Étienne 24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable ; Meiller. 19° U.R.

U.L. Marseille Siège de l'U. L. transféré : Bar des Héros, 14, rue des Héros. Mercredi de 18 h. 30 à 20 heures ; dimanche 9 h. 30 à 12 heures à cette adresse.

Draguignan

Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie.

Aix-en-Provence
Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des
Facultés, près grande poste.

Nice et région Inter: adh., cartes, journaux: A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). U.L. Rognac-Berre
Permanence samedis et dimanches.
Renseignements au Siège: Rey Louis,
boulevard Jeau-Jaurès, Rognac.

cueillis avec le maximum de garantie.
Pour cela, vous aurez à intervenir afin
que, les représentants (employeurs et oupriers) des organisations syndicales du
Bâtiment et des Travaux publics assistent à la réunion de la Commission, dans
le cas où ils n'en feraient pas déjà partie. Il conviendra également de prévoir
la représentation des personnes ou des
groupements que la question des indemntiés de déplacement pourrait intéresser
plus particultérement (délégué départemental du M.R.U., représentants des services leclniques intéressés: Ponts el
Ghaussées, Electricité de France, etc...).
Gette participation exceptionnelle aux détibérations de la Commission aura tieu à
titre purement consultatif et ne saurait
entraîner l'attribution des droits et prérogatives habituellement accordés aux
membres permanents.
B. TRANSMISSION A L'ADMINISTRA-

membres permanents.

B. TRANSMISSION A L'ADMINISTRATION CENTRALE. — Dès que l'avis de
la Commission départementale aura été
recueilli, vous en ferez part à l'administration centrale, sous-direction de
l'emploi, 2º bureau, avec toutes observations de nature à éclairer les services
chargés d'étudier ces propositions : sination du marché du travail, conditions
générales d'hébergement des travailleurs,
coût des principaux repas, ainsi que du
togement, etc... L'agrément éventuel de ces
propositions sera notifié sur simple décision de ma part, conformément à l'article 4 de l'arrélé du 6 août.

C. ELEMENTS A PRENDRE EN CON-

C. ELEMENTS A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR LE CALCUL DE
L'INDEMNITE. — Dans le calcul du montant de l'indemnité il sera tenu compte
des circonstances habituelles dans lesquelles la plupar des travailleurs déplacés sont appelés à vivre.

D'une facon générale, les ouvriers sont
déplacés sur les chantiérs de reconstruction où l'importance et la durée des travant on nécessité l'organisation de cantonnements et de cantines dont la gestion
tend de plus en plus à être assurée par
l'O.N.C.O.R. Le gite et le couvert y sont
fournts à des prix relativement modiqués.
Il y aura intérêt à retenir la mojenne des
prix demandés pour les principaux repas et le logement comme élément déterminant. Toulesois, lorsque l'indemnité
sera calculée suivant les dépenses supportées par les ouvriers en cantonnement,
j'estime que le montant de l'indemnité
devra, pour ces ouvriers, couvrir les frais
de logement et de nourriture avec majoration d'une somme au plus égale à une
heure de travail d'un ouvrier des industries du bâtiment et des travaux publics.
La catégorie et l'échelon auxquels il y
aura lieu de se réfèrer seront déterminés
sur proposition de la Commission départementale de la main-d'œuvre.

Assez fréquemment, cependant, les ouvriers déplacés ne pourront bénéficier de
cantonnements et de cantines. Ils devront,
en conséquence, supporter des frais de
pension au restaurant et à l'hôtel.

Il en résulte que, dans la plupart des
départements des propositions distinctes
devont être faites:

1º Pour une indemnité destinée à être
payée aux onvriers bénéficiant, en fait,
de cantines et de cantonnements;

2º Pour une indemnité des frais réels,
saus oublier, loutefois, que l'indemnité de
déplacement n'est destinée qu'à couvrir
les frais supplémentaires occasionnés au
travailleur par la nécessité de vivre en
déficient se écentes retenues pour l'ensemble d'adpartement.

Enfin une discrimination pourra être
faite, suivant l'usage, en considération de
la situation de sinstructions précitées. Les
cétibataires percevro

Les galéjades de l'E.D.F.

Dans le Journal de la Femme, de janvier 1949, nous découpons ce petit

pans le Journal de la Femme, de janvier 1949, nous découpons ce petit pavé:

« L'E.D.F., dont les ressources sont, paraît-il, misérables, a invité tous ses usagers à surveiller leur consommation de courant. On sait qu'elle n'irapas de main-morte pour punir les maladroits qui auraient dépassé le contingent alloué. Pourtant, comment qualifier ses agissements, quand elle se mêle d'infliger une amende à un amaleur qui n'était pas arrivé à consommer tous les ky, auxquels il avait droit? C'est eependant ce qui vient d'arriver à M. Jean Debry, d'Asnières, qui a rec'h notification d'avoir à verser une amende de 15.018 francs. Ayant autrefois souscrit un contrat lui allouant un certain

15.018 francs. Ayant autrefois souscrit un contrat lui allouant un certain nombre de kw., il n'en croyail pas ses yeux, en lisant ce papier le punissant pour n'avoir pas alteint son minimum de consommation. »

Camarades de l'E.D.F., je pense que cet article se passe de tout commentaire et que vous serez fixés sur les bienfaits des nationalisations faites par le haut. Le gouvernement fait encore appel au portemonnaie par l'emprunt, pour maintenir une armée de directeurs qui, avec l'aide des polide directeurs qui, avec l'aide des polide directeurs qui, avec l'aine des pon-ticiens, ne songent qu'à vous faire re-trousser les manches pour obtenir le maximum de jus de toutes les poires que nous sommes tous.

BRUN (Marseille).

La Pensée

Les Bulgares parlent au monde

C'est une excellente brochure, dont la lecture est des plus instructive.
Vous y trouverez pourquoi le peuple bulgare parle au monde.
En l'achetant vous aurez le plaisir de lire et de faire un geste de solidarité.
Lisez et faites lire: « Les Bulgares parlent au monde ».
Prix: 50 francs.

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Le Nº Nº 18 OCTOBRE 10 fr. 1949

Paraît tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18º

L'EMANCIPATION des TRAVAILLEURS Jes TRAVAILLEURS



De chacun

selon ses forces

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail A chacun selon ses besoins Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

détiennent BAKOUNINE

L'autorité

dégrade

ceux qui la

PARTOUT DANS LE MONDE

EDROITDEGREVE

ENDANT les derniers conflits syndicaux qui se sont produits dans une série de paus les autoritées qui se sont produits dans une série de pays, les autorités sont intervenues d'une façon alarmante contre les droits d'association et de grève des masses ouvrières. Mais cela, malheureusement, n'est pas seulement le cas des pays dits totalitaires, où la répression antiouvrière et la terreur sont à l'ordre du jour, mais aussi dans les Etats qui s'appellent démocratiques. Et même dans les pays qui ont des soi-disant gouverélus par les ouvriers eux-mêmes. nements ouvriers -

> par JOHN ANDERSSON Secrétaire Général de l'A.I.T.

Comme premier exemple nous voulons citer la France où un Ministre de l'Intérieur, socialiste, il y a un an environ, mobilisa l'armée a un an environ, mobilisa l'armée contre les mineurs, pour liquider la grève soutenue par ceux-ci, sous le prétexte que toute la grève n'était qu'une atlaque communiste dirigée contre l'Etat et le gouvernement français. Naturellement nous ne doutons pas que les communistes ont fait tout pour exploiter cette grève pour leurs intérêts politiques. Mais il est bien connu que l'oriaine Mais il est bien connu que l'origine du mouvement était dans la misère et les revendications très justifiées des mineurs français. Il y ent aussi des interventions gouvernementales dans d'autres conflits sociaux. Pendant la lutte de solidarité au

port de Londres, voici peu de temps, les mêmes tendances se sont manifestées. Le gouvernement « ou-vrier » britannique proclama l'étal de siège et envoya des milliers de soldats dans lous les ports pour dé-charger et charger les navires. Tout cela pour mettre sin à la manifes-tation de solidarité en faveur des dockers canadiens qui se trouvaient en grève. Aussi dans ce cas, le gouvernement intervint en décla-rant qu'il s'agissait d'en finir avec un mouvement sous direction com-muniste. C'est donc le prétexte déjà connu.

Presque en même temps, un au-tre conflit éclatait en Australie : la grève des mineurs, où 23.000 ou-vriers à peu près étaient impliqués. D'autres groupes ouvriers parlicipaient également à la lutte.

Sous le prétexte habituel que cette grève était dirigée par les communistes, le gouvernement « ouvrier » australien contre-altaqua. Il déclara que la grève était une action communiste, en dépit du fait que le mouvement était dirigé vers une amélioration des sa-laires el des conditions de travail.

Une des premières mesures du gonvernement ouvrier contre la grève fut de faire voter une nou-velle loi qui interdit l'emploi de fonds syndicaux aux fins de la

C'est-à-dire que le gouvernement tâchait d'empécher tout paiement aux grévistes. Mais avant l'ordre établi par la nouvelle loi, les syn-dicats avaient réussi à retirer des banques, une somme de 60.000 livres à peu près. Le gouvernement, en réponse, décréta que cette somme devait être retournée aux banques. Ceux qui s'opposaient à ce décret étaient menacés de pri-son. En effet, plusieurs fonction-naires syndicaux furent condam-nés. Parmi eux, M. Philipps, secrétaire des métallurgistes. Son syndical s'était opposé au reversement de l'argent retiré de la banque. Il voulait l'employer pour aider les grévistes. Aussi d'autres fonctionnaires syndicaux furent condamnés, entre eux quelques-uns du syndical mineur « pour ne pas avoir obéi à la loi ».

La même tendance se montrait

TOUJOURS LUTTER JUS-QU'AU DERNIER MOMENT. Pio BAROJA.

en Finlande, à l'occasion de la grève à Komi. En se basant sur une loi de pouvoirs spéciaux, le gou-vernement ordonna au Conseil de salaires de pratiquer des réduc-tions de salaires entre 10 et 40 % Les ouvriers répondirent par la grève. La grève fut déclarée illégale, des chocs se produisirent, des ouvriers tombèrent. Par la provocation directe de la part du gouvernement, la grève adoptait un caractère plus général, les communistes obtenaient l'occasion de l'explotter dans l'intérêt de leur poli

ploiter dans l'intérêt de leur poli-

lique.

Les exemples mentionnés suffisent pour prouver qu'il existe une menace sérieuse contre le droit de grève des ouvriers, et que les gouvernements dits ouvriers n'ont pas honte de marcher à la tête de cette lutte contre des droits chers à la classe ouvrière. Il faut bien observer cette évolution et propager l'idée de lutte ouvrière nécessaire pour l'amélioration des conditions sociales des travailleurs, contre tous les attentats réactionnaires des gouvernements. Il n'y a pas d'autre chemin.

(Extrait du « Bulletin de Presse de l'A.I.T. », édité à Stockholm.) u

COMMENT ON ESCROQUE ALGÉRIENS

Il y a en France beaucoup d'ouviers venus d'Algérie, qui travaillent dans « nos » usines, sur « nos » chantiers, Ils sent mariés pour la plupart. La femme et les enfants sont obligés de rester en Algérie, le mari ne pouvant faire venir sa famille en France.

Ces travailleurs sont soumis aux Assurances Sociales et cotisent comme neus. Ils devraient donc avoir droit aux prestations des A. S.

Ce serait trop simple en vérité : on leur refuse ce droit !

Il paraît que les Algériens sont Fran-cais, qu'ils font partie de « la grande communauté française ». Les trois départements d'Algérie sont comptés départements français. Les originaires sont astreints au service militaire obligatoire. En temps de guerre, lls fournissent un énorme contingent de sacrifiés.

Puisqu'il n'y a « pas de devoirs sans droits », on voudrait savoir pourquoi les femmes et les gosses de ces travailleurs — qu'on est bien heureux de trouver pour les plus rebutantes besognes — n'ont pas droit aux prestations sur le territoire algérien?

Un exemple : un ouvrier algérien tra vaille depuis plus d'un an en France. Sa femme et ses enfants vivent « låbas ». Quand ils sont malades, ils doivent se débrouiller : les A. S. les ignorent, ainsi que pour tout le reste : allocations pré-natales, naissances, etc...

Le comble de l'escroquerie est atteint en l'occurrence : les A. S. per-coivent les cotisations, mais refusent catégoriquement de payer!

Les Algériens sont considérés, LE-GALEMENT, par les A. S., comme ressortissants étrangers. On les pressure de tous côtés et on voudrait encore qu'ils aient pour nous autre chose que de la haine.

C'est une infâme comédie, que la C.N.T. voudrait bien voir cesser im-médiatement.

La «France des Droits de l'Homme», comme disait un falsan de la politi-que, a là une belle occasion de nous prouver que tous les hommes sonf

Dans la fraternité

MARCHAL

ORGANIS

Le chômage, plaie sociale du régime capitaliste, ramène à nouveau la misère dans les foyers ouvriers de tous les pays. A en croire les économistes — distingués, comme il se doit — certains symptômes feraient penser que la crise serait de l'envergure de celle de 1929-30. Déjà aux U.S.A. les malheureux privés de leur gagne-pain se comptent par millions. Nous ne sommes pas surpris de ce désastre. La concentration capitaliste et la moder-nisation industrielle des U.S.A. devaient aboutir à ce résultat.

Pendant la dernière guerre et en-

core depuis leur puissance industrielle a démontré que les U.S.A. pouvaient fournir au monde entier tout ce dont il avait besoin.

Le chômage se fait maintenant sentir en France et les industries des métaux ne sont pas les moins touchées.

Les ouvriers les moins qualifiés en sont les premières victimes et nos exploiteurs profitent de la crise pour faire le tri en recherchant des ouvriers hautement qualifiés, d'un tempérament docile. Nos cama-rades C.N.1'. sont souvent dans les licenciés.

Alors qu'après la guerre 1914-18 chômage, dans nos industries des métaux, se fit sentir aussitôt l'arrêt des hostilités, cette fois nous ne voyions la crise que quatre ans après la fin du cauchemar.

A la libération, on a fait travailler certaines branches industrielles surtout l'aviation — d'une façon

factice. (Nous pourrions signaler jourd'hui par le chômage, leur complicité à cette agitation stérile faite au profit d'un parti politique. (Suite en page 2.)

une usine privée qui eut commande d'environ 80 avions-école qui n'ont jamais volé). Nous n'avons pas oublié l'agifation politique faite autour d'un homme, au lendemain de la libération. Les travailleurs de l'aviation paient, au-

La leçon des Trade-Unions

DICALISME

E Congrès des Trade Unions britanniques vient de se terminer saus gloire. Les ministres de Sa Gracieuse Majesté sont aussi déçus que ceux qui espéraient un redressement. Pas de réaction virile, ni vers la droite, ni vers la gauche. Un pas de plus sur la mauvaise voie. Un acheminement !... Un enlisement !..

Le syndicalisme anglais tend vers le syndicalisme américain : la défense des intérêts ouvriers dans le cadre du régime capitaliste. En revanche, le syndicalisme américain tend vers le syndicalisme

anglais: la liaison avec les formes politiques, par la recherche d'un gouvernement ami.

C'est la malédiction du syndicalisme réformiste : privé de l'élément révolutionnaire, il glisse à la politique.

Mais pourquoi donc les 6 ou 7 millions de syndiqués anglais suivent-ils leurs mauvais bergers?

J'entends bien qu'ils ne les suivent pas toujours exactement. Des grèves ont souvent éclaté contre la volonté de l'appareil syndical. Je ne minimise pas cette opposition mais il ne faut pas

cette opposition — mais il ne faut pas non plus la surestimer.

D'abord, il y a les communistes. Le même nombre de voix, à peu près, qui a condamné le rapport d'orientation a réclamé l'adhésion à la Fédération Syndicaliste Mondiale. Se livrer à Moscou pour suir le résormisme, ce n'est peut-être pas un progrès.

Pour les autres, les reproches ne vont pas très loin. A peine les a-t-ou entendus au congrès — on n'a même pas entendu le mot de scission. A côté des crises de 1921 ou de 1946 en France, le congrès anglais peut passer pour très fratarnel

pour très fraternel.

Les hommes-autruches peuvent cacher leur raison sous des phrases toutes faites pour ne pas voir le danger :
les Anglais restent attachés à leurssyndicats réformistes, parce que ceuxci les défendent.

Us pourraient les défendre mieux,

Ils pourraient les défendre mieux, d'où leur mécontentement, mais ils les défendent assez pour que personne ne veuille courir le risque de chambouler l'organisation.

Il ne faut pas se sier aux titres des journaux. L'ouvrier anglais ne défen-dra pas la livre sterling par patrio-tisme. Il sait son standard de vie bien inférieur à celui de l'ouvrier améri-cain, bien inférieur aussi à celui que le capitalisme pourrait lui donner sans se gêner beaucoup, mais bien supérieur pourtant à celui de l'ouvrier espanol italien. Il défend son standard de vie en défendant la prospérité anglaise et le syndicalisme veille à ce qu'on ne lui rogne pas sa part.

Les capitalistes tentent aujourd'hui de réorganiser le monde. Plan Mar-shall, pacte Atlantique, accords et contre-accords... Que signific tout cela?

Le capitalisme libéral est impossible; le fascisme est dangereux et supprime toute douceur de vivre. A égale distance des deux, on essaie d'une ré-glementation qui ne supprime pas la concurrence mais qui la contienne dans des limites où elle ne met pas le régime en péril.

Encore faut-il que les ouvriers laissent faire!

S'il est un patronat de droit divin pour parler encore de les mater, les capitalistes intelligents, S.S. Pie XII en tête, préfèrent reconnaître leur part. Mais quelle part ? Pie XII vient jûstement de « mettre en garde les

ouvriers contre le danger qui résulte-rait de la tentation d'abuser de la force de leur organisation ». (Agence de presse, 13 septembre 1949.) Donc, une part « raisonnable »... 25 %, par exemple, du revenu natio-

C'est ici qu'interviennent les syndi-cats politiques. Ils veulent bien se laisser attacher, mais ils exigent 30 %. C'est ces 5 % de mieux qui attachent les ouvriers aux syndicats.

Paul LAPEYRE. (Suite en page 2.)



AU FOU!

UN MANŒUVRE SINISTRÉ AVAIT RECONSTRUIT SA MAISON SANS PERMISSION

Il est condamné à... la démolir

Il est condamné à... la démolir

LILLE. — M. Marcel Gressler, 36 ans, manœuvre, rue du Pinz, à Outreau (Pasde-Calais), avait commencé à rebâtir sa maison sinistrée afin d'abriter sa famille, mais sans avoir obtenu de permis de construire. Cet ouvrier est très bien noté, il avait cependant enfreint la loi.

Aussi le Tribunal correctionnel de Boulogne, devant lequel il a comparu, l'a-t-il consamné à 4.000 francs d'amende pour défaut de permis de construire. Il a, en outre, ordonné la démolition du bâtiment sous une astreinte de 1.000 francs par jour à dater de la notification du jugement.

Ça lui apprendra à vouloir être logé sans le consentement de la loi...

(Le Soir, 7-7-49.)

*

Stakhanov battu par des Yougoslaves

par des Yougoslaves

Grande victoire remportée en Yougoslavie par deux mineurs!

D'après l'agence Tanjug, un mineur nommé Rista Mijatovitch a « piqué » 354 tonnes de charbon en une seule journée de travail. Un de ses camarades avait déjà extrait 270 tonnes quelques jour auparavant. Ainsi donc, déclare triomphalement le communiqué de l'agence officielle, le record soviétique de 227 tonnes établi par Stakhanov a été battu deux fois!

Voilà une nouvelle offense à la Russie stalinienne qui ne sera pas facilement pardonnée. Qu'un ouvrier dans le pays du « traître Tito » se permette de faire mieux qu'un citoyen soviétique, c'est absolument inadmissible, car la priorité dans tous les domaines doit demeurer à PU.R.S.S.

(Le Monde, 21-8-49.)

Manquait plus que ça l Pourvu que la C.G.T. ne l'apprenne pas. C'est que nous ne tenons pas à « faire » nos 354 tonnes par jour...

RIEN NE VA PLUS

Les cadres ne manquent pas

C'est-à-dire qu'ils manquent peut-être dans le domaine de la production, mais sûrement pas dans l'armée.

Jugez-en!

L'armée de terre compte 75 généraux de division. L'armée de l'air compte 350 colonels, 580 commandants et 1.451 capitalnes. Et la marine s'offre le luxe de 79 amiraux et un millier de capitaines de vaisseau.

Quand on sait que nous possédons dix divisions, cinq cents avions environ et cinquante-sept navires de guerre, on se rend compte que nous possédons, sinon une armée, du moins « l'encadrement ».

Et ca explique, en partie, l'ampleur du budget de la défense nationale.

Et aussi les majorations d'impôts!

(Travail et Liberté, 6-8-49.)

Ca, ce sont des chômeurs contents de leur sort...

COSCOSOOCHUS CHICANICLES SECTIONICS CONCRETE CONTRES C Contre la règlementation du camping

Il y a eu le feu dans les Landes et ailleurs. Tout cela par incapacité gouvernementale. Ce feu fut provoqué, comme tout le démontre, par l'explosion d'un dépôt de munitions d'un département voisin.

Mais le Gouvernement entend masquer ses responsabilités en incriminant les campeurs, ces galeux qui prétendent s'ébattre sainement au grand air, en toute liberté et contre tout contrôle de l'Etat.

Ce que celui-ci n'a pu réaliser — le contrôle des organisations de jeunes il tente d'y parvenir en réglementant le camping.

Un projet de loi est à l'étude dont les dispositions obligeraient à l'adhésion à un organisme habilité, la nécessité pour le pratiquant d'utiliser uniquement des camps, l'obligation

d'une déclaration à la mairie ou au commissariat pour un séjour de plus de trois jours.

Cette fameuse démocratie que nous vivons, qui prétend respecter la liberté humaine, essaie de réduire les jeunes à la servitude, tout comme des saltimbanques.

Nous nous élevons contre les prétentions des individus au pouvoir et nous exigeons pour les jeunes la libre disposition de leur personne et de l'espace.

Quant aux responsables des sinistres des Landes et d'ailleurs, les ministres en exercice et leurs subordonnés, pour eux nous demandons l'application des sanctions prévues par le code criminel pour homicide par irresponsabilité.

Feuilles au vent...

Qu'est-ce qu'un journaliste profes-sionnel? Un vilain merle qui siffle et persiffle à tort et à travers, promet monts et merveilles et qui, ayant à sa disposition deux poids et deux me-sures, n'hésite point à vendre la mèche même si celle-ci est inexistante.

C'est ainsi qu'un chien de chasse furette constamment, qu'un policier suppose en chaque être un voleur ou un assassin, qu'un euré aperçoit dans chaque paroissien une âme damnée et qu'un ministre de l'intérieur voit, dans tout mouvement de juste et humaine revendication ouvrière, une atteinte à la sûreté de l'Etat.

Certains croient que le fait de relever le ton leur confère une remarquable supériorité leur permettant de traiter les personnes de haut et, dans leur orgueil, ces gens-là ne s'aperçoivent pas que leur langage n'est que de l'hébreu.

Tout comme une hirondelle ne fait pas le printemps, il faut reconnaître qu'un journaliste est incapable de faire la pluie et le beau temps. Tôt ou tard, il sera victime de ses superche-

Aux fins de discréditer la C.N.T., bon nombre de soi-disant syndicalistes a u t o n o m e s et révolutionnaires (?) n'hésitent point à affirmer : « La C.N.T. est une succursale de la F.A. » Bien entendu c'est là un moindre mal, le pire consiste en ce qu'au sein de la C.N.T. des camarades s'alarment outre-mesure des bourdes débitées par des gens mal renseignés et mal intention-

La C.N.T. est un syndicat révolu-tionnaire qui, se basant sur la lutte de classes, tend à l'union de tous les travailleurs désireux de se libèrer du double joug du salariat et de l'Etal. Affiliée à l'A.I.T., la C.N.T. lutte sur le terrain national et international, parce qu'une révolution dans un seul pays est voué à l'échee si elle n'est pas soutenue par le prolétariat mondial.

Souscription pour le C.S. du 1° janvier au 31 août

...........

Oteiza: 390; Camaly: 10; Chamvres: 140; Vincent R.: 40; Trois camarades du SUB par Vicente: 750; De partout: 200; U.L. de Saint-Germain par Sarnin: 400; Departout: 200; François Raymond: 140; Organde: 100; Kuchnice: 190; Ablin: 10; Jouhet: 40; Durand T.: 400; Cardot: 90; Chrysostome: 100; Departout: 200; Bournez: 50; Monconzé: 100; Espéga: 40; Deloffre: 50; Vicente, SUB: 180; Colin: 40; Farcy: 40; Boulard: 250; Vallet: 90; Departout: 200; Grévin: 40; Senty: 300; Lafons B.: 40; Contont: 40; Leblanc R.: 100; Bois Ameublement 20 U.R.: 105; U.L. Palaiseau: 900; Planche: 40; Gaillard: 290; Jacob: 40; Vullierme: 10; Bonnet R.: 40; Cabrejas: 40; Dugne: 80; Barrué: 10; Thibaut: 50; Marthe: 90; Beaufis: 90; Albert: 100; Moncorgé: 100; Salarés: 10; Rafanell: 90; Cedo: 390; Moines: 50; Bartolé: 40; Marin B.: 10; Cirera: 100; Goussainville: 30; Marin: 50; Verdonia: 50; Ribeyron: 360; U.L. de Palaiseau: 500; Moncorge: 50; Troussieux: 280; Patin: 190; Pinel: 40; Bernard: 10; Delmas: 25; X.: 100; Guy: 10; Francés: 140; Signoret: 110; Calderon: 80; Sala: 90; Otciza: 40; Boulet: 30; Baliko: 90; Facon: 50; Escartin: 100; Buggia: 50.

C'est là une vérité tellement banale qu'elle semble une lapalissade et c'est pourquoi désormais il ne faut plus jouer sur les mots et qu'il faut dire ce que l'on pense.

Lorsqu'un bavard quelconque accu-sera la C.N.T. d'être à la remorque de la F.A., au lieu de nous offusquer, de la F.A., au lieu de nous offusquer, de nous cabrer, notre devoir exige la réponse suivante: « Mon vieux, je suis obligé de constater que tu n'as ni rimes, ni raison. En effet, comme syndicaliste autonome et révolutionnaire, tu ignores tout de l'histoire et par conséquent tu ne sais pas que les anacho-syndicalistes furent les pionniers du syndicalisme. Ton ignorance est la cause de ton aversion pour la est la cause de ton aversion pour la C.N.T. Quant à la F.A., sache qu'elle est une organisation essentiellement apolitique, internationale et, par conséquent, quand tu crois discréditer consequent, quand tu crois discrediter la C.N.T. en prétendant qu'elle est affiliée à la F.A., tu rends au contraire un inestimable service à la cause des anarcho-syndicalistes. En effet, l'expérience nous montre que la prépondérance des anarcho-syndicalistes au sein de la C.G.T. maintint cet organisme dans le bon chemin. Dès que les politiciens socialistes avant, les communistes après, prirent le volant de la munistes après, prirent le volant de la C.G.T., celle-ci dégénéra, la lutte de classes se transforma en réformisme, en collaboration de classes, pour abou-tir au fameux slogan : « Retroussons manches et descendons les culottes. »

Aujourd'hui, à la honte du syndica-lisme réformiste, hureaucratique, pleurnichard, le prolétariat est en passe de perdre les avantages acquis au cours d'une période de panique ou les vieux renards de la politique, afin de gagner du temps, lâchèrent du lest, ce qui permit au capitalisme de se res-saisir et reprendre le terrain perdu.

Après cela, est-il nécessaire de dire qu'un homme sincère, honnête, doit reconnaître en l'anarcho-syndicalisme une garantie d'intégrale émaneipation ouvrière ? Si, comme certains l'affir-ment, il existe une appréhension ou-vrière vis-à-vis de la C.N.T., cette appréhension découle directement des mensonges, des calomnies mises en circulation par les syndicalistes réfor-mistes et aussi de l'influence néfaste exercée sur les foules par les politiciens, après quoi, contrairement aux bohards émis par les « ronds de cuir », nous certifions que la F.A. n'est pas un parti, ni une secte, encore moins une religion.

Il est donc clair que la F.A. n'est pas un obstacle à la honne marche du syndicalisme révolutionnaire, au con-traire. Elle est une garantie d'un meilleur avenir ouvrier, de ces ouvriers qui, au cours de l'histoire, furent tou-jours trahis, bernés, trompés par les politiciens et par les profiteurs syndi-

(Marseille.)

Quelle misère d'être trahi par ceux-là même de qui nous attendions le salut et qui ne nous apportent que des désillusions.

G. de LACAZE-DUTHNERS.

LE COIN DE L'A.I.T.

LA S.A.C. - IMPRESSIONS VÉCUES EN SUÈDE

A Suède présente, à qui vient de nos pays d'Europe Occidentale, une ambiance toute différente de celle du continent. Quels sont les travailleurs? Et pourtant le travail se fait, et tout le monde travaille. Dans ce pays de forêts et de villas, le travailleur ne se distingue de l'ensemble de la population, ni par l'allure extérieure, ni par le costume, ni par l'habitation. Les villages de mineurs n'ont pas de quartier ouvrier, le mineur habite sa villa, comme l'ingénieur, et les maisons sont indistinctement éparpillées dans la forêt qui recouvre tout. Nous sommes loin des cités ouvrières, même des cités « modèles », où l'entreprise a réservé un quartier ouvrières, même des cités « modèles », où l'entreprise a réservé un quartier privilégié pour ingénieurs et contremaîtres. Dans les grandes villes, les vieux quartiers présentent un aspect pauvre, mais les quartiers neufs sont habités aussi par les travailleurs, et offrent, avec la recherche et la coquetterie d'un intérieur gai, toutes les commodités du confort moderne.

Intérieur gai, toutes les commodités de La Suède a donc une relative égalité dans un niveau de vie élevé — le plus élevé de l'Europe —, caractéristiques de ce pays privilégié. Depuis cent trente-cinq ans, elle na participé à aucune guerre, et les revendications des travailleurs ont imposé un régime démocratique (au sens vrai du mot), qui tend vers une égalisation progressive des conditions : les fortunes sont fortement taxées, et les travailleurs assurés d'un minimum de niveau de vie. Le Suédois a d'ailleurs le sens inné de la dignité de sa condition, qu'il revendique quel que soit le syndicat auquel il appartienne, réformiste ou révolutionnaire. Il est opposé par nature à la réglementation étatique et nature à la réglementation étatique et se plaît à participer aux formes d'ac-tivité, comme la coopération, où la li-bre initiative vient de l'ensemble des

bre initiative vient de l'ensemble des consommateurs.
Nation favorisée, certes, puisqu'elle est restée à l'écart de la dévastation des guerres, mais qui a su d'elle-même éloigner le fascisme et la dictature qui n'auraient pas négligé, s'ils l'avaient pu, de mettre la main sur ce pays, pauvre dans l'ensemble, et cependant de première importance en Europe de première importance en Europe pour ses richesses en bois et en fer et ses réserves hydro-électriques.

LE SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE **SUEDOIS**

SUEDOIS

Il ne faut cependant pas s'en tenir à cette apparente facilité. La Suède a connu et connaît encore des luttes très dures. Si ces luttes se placent sur un plan de revendications économiques, leur portée actuelle dépasse de beaucoup ce plan de revendications, les luttes syndicales en Suède ont maintenant pour enjeu la liberté.

Le syndicalisme réformiste (de la social-démocratie) s'est en effet emparé, avec le soutien du gouvernement, du monopole presque exclusif du marché du travail ; la règle générale qu'il a imposée est celle des contrats colectifs, qui tendent au planisme. Il prétend réserver à ses seuls adhérents l'accès au travail et il a adopté des méthodes fascistes pour arriver à s'imposer par la force de la faim et étouffer la liberté syndicale. Tel est le danger contre lequel luttent nos camarades suédois organisés dans la SAC.

fer la liberté syndicale. Tel est le dan-ger contre lequel luttent nos camara-des suédois, organisés dans la S.A.C. La S.A.C. (Organisation Centrale des Travailleurs Suédois), fondée en 1910, a depuis cette date développé son ac-tion d'une façon continue et métho-dique. Influencée à l'origine par le syn-dicalisme révolutionnaire français, elle adhéra à l'A.I.T., dès sa constitution, et représente par ses principes, son

organisation et sa continuité, l'une des

organisation et sa continuite, l'une des principales forces du syndicalisme ré-volutionnaire et le soutien de l'A.I.T. Sa base solide, ce sont les bûche-rons, les mineurs, les travailleurs du bâtiment, répartis dans le Nord, le Centre et l'Ouest, en général en dehors des grandes villes, mais en plein centre de production, les bois et les mines

plein centre de production, les bois et les mines.

Les travailleurs de la S.A.C. sont habitués à une vie rude. Les bûcherons surtout (plus du tiers des adhérents appartiennent à la Fedération du Bois) ont un travail pénible, à cause de l'abatage en saison froide dans un pays recouvert de neige, du travail saisonnier qui les oblige à chercher un supplément de salaire à la morte-saison, et enfin de l'isolement en forêt, dans d'immenses forêts à peime peuplées, loin de tout centre, car la Suède est très étendue, et toute sa moité nord n'est qu'une immense région presque vide d'habitants.

La vie du mineur est relativement plus facile : la nature du travail, les luttes de revendications continuelles ent favorisé les hauts salaires, et pour qui a santé et courage, la vie matérielle est assurée, toujours dans les bois, mais avec plus de facilité pour se grouper.

Cette vie de luttes et d'isolement a

bois, mais avec plus de facilité pour se grouper.

Cette vie de luttes et d'isolement a développé le goût de la culture : il n'est pas de logis de mineur ou de bûcheron qui n'ait sa bibliothèque, livres de formation syndicale surtout, mais aussi de littérature sociale, des traductions de théoriciens ou d'écrivains étrangers ; les livres de culture sociale se vendent beaucoup dans les bois et cette culture de base a donné ses écrivains, dont l'un des plus célèbres en Suède est un mineur de la S.A.C., Hjalmar Eriksson, auteur de romans sociaux. romans sociaux.

ACTIVITÉ DE LA S.A.C.

L'expérience a appris à nos camarades l'importance de l'organisation : le développement de l'organisation sur la base de nos principes, telle est leur préoccupation et, à leur sens, leur ave-

Ils l'ont poussée à un haut degré de perfectionnement que nous n'avons malheureusement pas la place d'expo-ser dans un article aussi court. Ils en ser dans un article aussi court. Ils en acceptent, pour la maintenir, les conséquences : le dévouement à l'organisation et des cotisations élevées : pour un salaire moyen de 150 couronnes par semaine (les salaires s'échelonnent de 100 à 200 couronnes, et la couronne vaut environ 80 francs français), la cotisation HEBDOMADAIRE qui correspond à la catégorie A, la plus élevée des deux cotisations, est de 2,80 couronnes (donc à peu près 900 francs français par mois). Aussi la S.A.C. nous offre l'exemple d'une organisation peu nombreuse il est vrai (21.000 membres en 1948 contre 1.200.000 à la L.O., centrale réformiste, sur une populacentrale réformiste, sur une popula-tion totale de six millions d'habitants), mais qui parvient au rayonnement d'une forte organisation, précisément d'une forte organisation, précisément par son action logique et continue sur la base de nos principes et son esprit de méthode. Elle tire deux quotidiens, l'un «Arbetaren», de seize pages en moyenne, à Stockholm, l'autre «Norrlandsfolklet», dans les districts miniers du Nord; le quotidien le plus septentrional du monde entier est ainsi celui d'une section de l'A.I.T., grâce à la S.A.C. Elle soutient les grèves et lutte pour la liberté du travail; ces luttes coûtent cher : en 1928, pour le soutien des grèves, la S.A.C. dépensa

plus d'un million de couronnes.

Outre les frais généraux de propagande et d'une bonne administration, des journaux, la S.A.C. a ses cercles d'études, car elle attache une importance particulière à la formation de militants. Enfin, depuis la fondation de l'A.I.T. jusqu'en 1948 elle a été la seule à pourvoir d'une façon régulière aux dépenses de l'A.I.T., et elle lui fournit en plus de sa cotisation régulière le matériel, le travail gratuit de ses membres et très souvent des dons supplémentaires. Elle en est le principal soutien.

mentaires. Elle en est le principal soutien.

Enfin, la S.A.C. a toujours répondu aux appels de solidarité. Durant la guerre d'Espagne, elle a collecté, sans compter les sacs de farine, environ 500.000 ccuronnes qu'il faut évaluer au taux d'avant la dévaluation de l'argent. Actuellement, elle est au premier rang de l'aide aux camarades bulgares pour lesquels elle recueile des fonds importants et dédie dans le pays une intense propagande.

Travail accompli sans bruit ni ostentation, avec le sérieux de militants qui ne pensent pas à rechercher les applaudissements, mais cherchent à résoudre les questions vitales avec la justesse des solutions que donne l'application de nos principes, et étudient les expériences et réalisations faites dans les pays voisins, malgré les difficultés que représente l'usage d'une langue parlée par un très petit nombre d'êtres humains.

Le grand sujet d'études et de discussions est à présent la Révolution espagnole et les enseignements que les travailleurs peuvent en tirer. Nul thème n'est plus populaire en Suède, car nos camarades ont compris qu'il s'agit de la tentative la plus poussée jusqu'à nos jours de réalisation de notre idéal et d'un champ de possibilités dans l'avenir.

dans l'avenir.

SON INFLUENCE EN SUÈDE

Le rayonnement de la S.A.C. est celui d'une grande centrale syndicale. En réalité, elle en est une. Son nombre réduit d'adhérents est dû seulement à la politique monopoliste du syndicat réformiste; malgré le mécontentement de beaucoup d'adhérents, ceux-ci restent à la L.O. parce qu'ils n'ont pas le courage de la lutte revendicatrice. Sans cette politique de force, les effectifs de la S.A.C. seraient beaucoup plus considérables. C'est une question de fait non de principes, au contraire. Mais nous sommes habitués à attribuer trop d'importance au nombre. Que font en réalité les millions d'adhérents aux syndicats réformistes dans le monde entier? Justement parce qu'elle est si conséquente avec les principes, si cohérente dans la continuité de son action, la S.A.C. représente en Suède une force morale, le syndicalisme révolutionnaire (ce que les Suédois appellent LE «SYNDICALISME» sans attribut), en dehors de toute conception politique; son idéal d'émancipation est dans la tradition du peuple suédois. Partout où il s'agit d'intérêts populaires, la S.A.C. fait entendre sa voix; elle participe à l'Association de Culture Ouvrière, elle a ses délégués à la Fédération des Coopératives; son influence morale sert même de pression auprès des autorités pour faire mettre en liberté les réfugiés politiques clandestins qui cherchent asile sur le sol suédois, comme le cas vient de se présenter pour un réfugié espagnol. Dans l'esprit du plus pur internationalisme, celui de la Pramière Le de se présenter pour un réfugié espa-gnol. Dans l'esprit du plus pur inter-nationalisme, celui de la Première In-ternationale, elle est bien le levier de l'émancipation humaine et de la cause e et de la cause générale de la liberté

Renée LAMBERET.

ENCORE UN

A Groslay, aux établissements Magnier-Bédu, notre camarade Blicq est élu délégué titulaire du personnel. Grâce à sa comhativité, il a ohtenu la confiance de ses camarades, malgré l'obstruction des grandes centrales.

C'est l'Etat qui organise le chômage

(Suite de la 1re page.)

Nous n'ignorons

tion française n'existait plus à la libération. Nous savons que les travailleurs de cette industrie ont fait un effort considérable pour la remettre en route (nous ne sommes pas contre l'aviation, ce n'est pas de notre faute si l'on s'en sert pour des destructions, nous lui voyions une autre destinée). Nous savons aussi que les usines de cette industrie ont toujours été politisées et que dans les usines d'aviation nationalisées, des services entiers improductifs, onéreux et inutiles — ont été créés pour caser les frères martelés, leur famille et leurs petits copain, qui, aujourd'hui, ne tiennent pas à perdre leur place. Presque toutes les usines d'avia-

tion ayant été nationalisées, les ouvriers de ces usines devenaient fonctionnaires — puisque leur patron était l'Etat — sans en avoir les L'Etat était aussi client unique.

Mais l'Etat ne pouvait acheter toute la production des usines d'aviation et même s'il avait pû, il ne pouvait payer. L'Etat est pauvre et mau-

Il fallait aussi faire suivre le progrès à l'aviation française. Il fallait faire des études très coûteuses dans cette industrie et comme l'Etat ne pouvait faire face à toutes ces dépenses on en conclut que trop d'usines travaillaient pour l'aviation. Certaines usines, tout en restant usines d'aviation, furent orien-tées vers la construction de tracteurs agricoles. Nouvelle organisation pour ces usines. Nouvelles études, nouvelles fabrications qui permirent de les maintenir en - auxquelles ces usines n'étaient pas accoutumées. Pour-tant ces nouvelles fabrications ne venaient pas concurrencer la fabrication des usines spécialisées. Le prix de leurs fabrications étant trop élevé, le but recherché— fournir du matériel moderne et pratique aux agriculteurs — ne fut pas atteint. Il v eut mévente. stockage et comme l'Etat — comme tout le capitalisme d'ailleurs - ne fait pas de philantropie, il y eut licenciement et les agriculteurs manquent toujours de machines.

Pour l'industrie privée, il en est de même, toujours par la carence de l'Etat — manque de crédit —. On organise le chômage. Par manque de crédit — comme on dit — certaines administrations se sont vues dans l'obligation de suspendre leurs commandes à l'industrie privée. C'est ainsi que la presse à tout faire nous fait savoir que telle ou telle usine (fonderie ou mécanique) est obligée de licencier ses ouvriers parce que telle administration à retiré ses commandes.

Tout cela n'est que manœuvre et c'est la presse financière qui nous le démontre en écrivant : « Pour compenser la réduction du pro-gramme de la S.N.C.F., les (nom de l'entreprise) ont déjà obtenu des commandes du secteur privé, ... ».

« La cadence de la production du (nom de l'entreprise) au cours du premier semestre 1949 a été supérieure à la moyenne de 1948. »

« Le chiffre d'affaires à la fin d'août 1949 de (nom de l'entreprise) est double de celui réalisé à fin août 1948 et triple de celui atteint à fin août 1947. »

Où la manœuvre éclate au grand jour c'est quand nous lisons dans cette même presse financière: « La campagne se développe d'autre part, par un relèvement des sa-laires. L'existence de quelques dizaines de milliers de chômeurs officiels ne favorise pas une majoration du coût de la main-d'œuvre. » (Semaine Economique du 16-9-49.)

Nous pensons que nos camarades auront compris. La position de classe du patronat, aidé par l'Etat, ne peut être définie plus claire-

Pour palier la misère des ouproposer que l'augmentation de la productivité des entreprises. Slogan qui remplace ceux de « Produire et revendiquer » et « Re-troussez vos manches » de nos syndicalistes de gouvernement de la

L'augmentation de la productivité des entreprises — en régime capitaliste — apporte le stockage et le chômage. Nous ne youlons pas commettre les sottises qui ont été faites au moment de l'introduction du machinisme. Nous voulons suivre le progrès, vivre notre temps. Mais c'est pour que la classe ou-vrière ait plus de « Bien-Etre » et non pour produire des dividendes, c'est pourquoi nous demandons :

L'apprentisage pour tous (un métier pour chacun);

La suppression de la hiérarchie: Le respect de la loi de 40 heures (en attendant que la durée de travail soit diminuée);

Le droit à la vie pour tous (que chacun puisse jouir des richesses existantes) La lutte contre l'Etat (incohé-

rant et incapable); Que la production soit organi-

sée pour la consommation et non pour la vente — pour le profit et la spéculation — par la gestion ouvrière.

La Fédération Industrielle des Métaur.

POUR LES GRÉVES **EN COURS**

Sommes reçues et non publiées à la date du 20 septembre Transports Paris: 500; SUB Paris: 2.000; Liste permanence Paris: 310; Haurau (Paris): 100; SUB Strasbourg: 1.170; Bâtiment Bordeaux: 2.000; Huitième U.R.: 1.000; Métaux Bordeaux: 500; Employés Bordeaux: 500; U.L. Saint-Etienne: 2.000; Liste permanence: 200; Métaux Paris: 2.000. — Total présente liste: 12.280 francs.

NDICALISME EFFECTIF

(Suite de la première page.)

Voilà la leçon, dure mais précieuse. du congrès des trade-unions britan-

Le syndicalisme révolutionnaire ne peut reconquérir les masses qu'en as-surant, par d'autres méthodes, l'équivalent de ces 5 %.

Le peut-il? Sans doute. Le syndicalisme politique ne doit rien à ses luttes ou à ses méthodes ; il se con-tente de vendre les masses ; il est l'intermédiaire indispensable au marchan-dage, et e'est tout. Mais ces masses, il est incapable de les organiser lui-même : il nous les a volées.

Les fondateurs des trade-unions fu-Les fondateurs des trade-unions fu-rent aussi antipolitiques qu'on peut l'être. Au point de ne pas faire de différence entre l'anarchisme et la po-litique. Comment se sont-ils laissé écarter à ce point ? N'ont-ils pas man-qué de ténacité ? Si la malédiction des réformistes est

le glissement vers la politique, la ma-lédiction des autres c'est le glissement vers l'inaction et la théorie pure.

Les gobeurs de lune se réfugient dans le rêve. Ils mettent tous leurs espoirs dans je ne sais quelle catastrophe apocalyptique... « Quand l'heure H sonnera au cadran de l'his-

J'ai la simplicité de prendre cela pour du bla-bla-bla. Ce fatalisme his-torique, issu de Karl Marx, ne m'a

jamais dit rien qui vaille. Sous cette figure, Phistoire m'a toujours paru une grue métaphysique et son cadran une plaisanterie.

La révolution ne se fera pas toute scule : il fandra la faire. Et nous ne la ferons que par les masses. Un coup d'Etat à la Blanqui ou à

la Lénine, outre qu'il ne peut donner qu'une dictature, est impossible au-jourd'hui. Les moyens de répression sont suffisants pour mater tout mouvement. Sauf si les forces de répression refusent d'agir. Sauf si l'Etat s'abandonne lui-même. Et cela se produira immanquablement devant le neunle tout entier luife. peuple tout entier levé.

Dans le monde, il y a les pays de syndicalisation forcée. Ceux-là sont hors de propos. Les ouvriers ont leur carte syndicale comme leur earte d'identité et paient leurs cotisations comme leurs impôts : par la force du gendarme.

Dans les autres pays, la lutte est Dans les autres pays, la lutte est ouverte entre syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme politique. L'enjeu est la conduite des masses et par suite la transformation sociale. Le vainqueur sera celui qui, le premier, saura donner quelque chose d'effecțif aux ouvriers.

Le seul moyen de vaincre, ce n'est pas de promettre la lune pour demain, c'est de donner un petit quelque chose, mais tout de suite.

est inséparable du syndicalisme

En France comme partout, la ré-pression frappe les syndicalistes révo-lutionnaires. Ici, c'était hier dans les houillères du Nord des mineurs chas-cés des prités de la comme de la com sés des puits pour leur action mili-tante et revendicatrice. Dans les derniers mouvements, en particulier dans la métallurgie, pour les mêmes raisons, mes militants cénétistes ont connu un sort identique.

connu un sort identique.

Ailleurs, la situation faite à nos camarades est encore plus tragique. En Espagne, la lutte contre Franco se poursuit opiniâtrément, la répression frappe le peuple indompté, au hasard, pour maintenir la dictature par la terreur. Chaque semaine nous apprenons des arrestations massives, la découverte de prétendus complots et la comparution devant des conseils de guerre d'où tout esprit de justice est banni, d'honimes et de femmes dont le crime inpardonnable est de faire revivre un syndicalisme actif. Les condamnations à mort, les peines de prison déciment ou paralysent les travailleurs qui, dans leur énorme majorité, honnissent le régime dé leur pays comme étant une flétrissure pour l'humanité.

LIBRAIRIE

LIVRES

La véritable révolution sociale: 60 fr. (90 fr.); P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etals-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau: Le Parli Travailliste de Grande-Bretagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Precis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution incomue, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès: Le Bachelier, 110 fr. (140 fr.); L'Enfant, 110 fr. (140 fr.); L'Enfant, 110 fr. (140 fr.); Enfant, 110 fr. (140 fr.); S. Faure: Mon Compermanente, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); Kropotkine, 210 fr. (240 fr.); S. Faure: Mon Communisme, 260 fr. (290 fr.); Ch. Malato: Les Joyensetés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'indispensable Révolution, 100 fr. (130 fr.); J. Humbert: Sébastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni: La Débacle de l'Elite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel: Matériaux d'une théorie du prolélariat, 300 fr. (345 fr.); M. Halle: Par la Grande Roule et les Chemins creux, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Etal, 12 fr.; Lashorte: Qu'estce que le Profélarial, 10 fr.; S. Faure: Sacco et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 20 fr.; Ernestan: La fin de la guerre, 5 fr.; P. Lapeyre: Ce qu'est le Syndicatisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etat, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Gris de Révolle, 45 fr.

Note de la Librairie:

EXPÉDITION

Pour les livres, les prix entre parenthè-ses sont les prix franco. Pour les brochures joindre 10 francs à chaque.

Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus.

C.c.p. Paris-939-71 F. SIRARD

20, avenue Paul-Vaillant-Couturier Vitry-sur-Seine.

Dans cette geôle qu'est l'Espagne, des hommes luttent dans les maquis, des chocs violents ont lieu avec les for-ces répressives ou avec l'armée. Ils appellent à l'aide, ils demandent le soutien moral et effectif de tous les

appenent à l'ance, ils demandent le soutien moral et effectif de tous les ouvriers du monde. D'autres ayant réussi à tromper la vigilance de la police et des carabiniers fuient la terreur et la famine installée en permanence, échoient ici lamentablement, dans le plus complet dénuement.

En Bulgarie, la dictature stalinienne n'a rien à envier au régime capitalisme moscoutaire, les militants franquiste. Pour leur opposition au ont été livrés aux camps de concentration. La jeunesse estudiantine sur qui reposaient les espoirs de progrès, l'élite intellectuelle, les militants les plus éclairés et les plus combatifs on été l'objet d'une attention spéciale de la police d'Etat, qui les a destinés aux camps de mort lente ou aux prisons d'Etat, desquelles on ne revient jamais. Certains ont réussi à sortir de l'enfer stalinien, déprimés, malades ou sans ressources.

sans ressources.

Et partout ailleurs où le syndicalisme révolutionnaire est vivace, que ce soit en Argentine, en Uruguay, en bref dans l'Amérique latine, les exécutions, les emprisonnements tentent de juguler notre mouvement vers la libération sociale.

bération sociale.

Tous ces hommes, nos frères de misère et d'aspirations, tombent pour une cause qui est la nôtre. Tous aussi doivent pouvoir compter sur notre solidarité agissante. Mais sommes-nous organisés pour cela? Est-ce que, pratiquement, nous sommes à même de soulager toutes les misères et les souffrances que nous connaissons? Evidemment non. Car ceei suppose la création d'un organisme de solidarité, chose excessivement difficile et coûteuse en notre époque.

Il faut donc se rabattre sur des or-

teuse en notre époque.

Il faut donc se rabattre sur des organismes de solidarité existants. Mais lesquels? Le Secours Populaire de France? Assurément pas. Personne n'ignore les attaches de cette organisation avec le P.C., par voie de conséquence avec le Kremlin, et y adhérer ce serait demander au bourreau de lutter pour la libération de ceux

rer ce serait demander au bourreau de lutter pour la libération de ceux qu'il doit exécuter. Nous n'avons pâs ici le goût du cynisme.

Il en existe d'autres, mais politiques cu confessionnelles. La solidarité repoussant les discriminations raciales ou politiques, ce n'est pas vers ces organisations en vase clos que nous pouvons nous orienter.

ganisations en vase clos que nous pouvons nous orienter.

Il reste la S.I.A. C'est à celle-ci que
nous devons notre préférence, et apporter notre concours entier et les ressources dont neus disposons. En effet,
elle seule fournit la garantie d'une impartialité absolue dans l'œuvre de solidarité, et son action s'exerce en faveur de toutes les victimes du fascisme — quelle que soit leur couleur
— et de l'action sociale. Ce n'est pasl'étiquette politique qui compte, mais l'étiquette politique qui compte, mais les effets d'un régime économique décadent qui, pour survivre, emploie tous les moyens de contrainte morale et brutale.

Administrée par des hommes libres pour des hommes qui ont combattu pour être libres, c'est là qu'est la place de tout travailleur qui n'est pas insensible à la misère et aux malheurs de ses semblables.

Souscription permanente

de la C. N. T.

Sommes recues

à la date du 20 septembre

Moncargé (Paris): 100; Un cheminot: 250; Védrin (Paris): 1.515; Vincenzi (Pontarlier): 50; Genevoix et Gugliery (Limoges): 450; Brière (Paris): 1.000; Manent (Romans): 600; Liste Transports Paris: 385; Louis Fernaud (Le Mans): 100; Le Lann (Brest): 52; Liste permanence Paris: 1.243; Bâtiment Beaucaire: 200; Cours (Montmélian): 25; Deshieulles (Rouen): 10; Romeu (Tours): 130; Liste permanence Paris: 235. — Total présente liste: 6.545.

"Ceux qui ont le pain quotidien relativement hebdomadaire"

(J. PRÉVERT)

M. Pierre Drouin, dans le journal Le Monde des 17 au 24 août 1949, a publié une enquête économique et sociale sous le titre « Où sont les damnés de la terre ? ». Il nous a paru intéressant de donner de larges extraits des opinions d'hommes qui restent les défenseurs du capitalisme libéral. En certains en réflexion matière à réflexion.

Pierre Drouin dit:

« l.es travailleurs sont-ils plus pauvres qu'il y a dix ans? La réserve des authentiques prolétaires grossit-elle en nombre et en misère? La question du niveau de vie est un nid à sophismes. Le problème a été embrouillé à la fois par les arrière-pensées politiques, les intérêts économiques et les statistiques officielles... Côté prix de détail on relève l'évolution de trente-quatre articles vendus à Paris. La nomenclature est insuffisante pour rendre comple exactement du coût de la vie, puisqu'elle ne comprend ni les légumes, ni les « services », ni le loyer. Les résultats obtenus (coefficient 10,3 pour les salaires, 17,4 pour les prix par rapport à 1938) ne doivent donc être utilisés qu'avec d'expressès réserves. Ce qui n'est généralement pas le cas... Les études de la commission du bilan national établissent que, dans le revenu national, la part totale des salaires, augmentée de tou-



tes les charges sociales, légales et facultatives, est inchangée par rapport à 1939. Or, la durée din travail a augmenté de 9 % en moyenne, et les effectifs de 1,5 %. Il y aurait done en fait, même si l'on tient compte des composantes, de la rèmunération ouvrière et de l'accroissement du revenu national, une dégradation certaine du pouvoir d'achat... Si l'on tient compte des ressources mensuelles directes (paye nette plus allocations familiales), on constate dans une entreprise métaliurgique parisienne qu'un ouvrière spécialisé célibaliaire ne touche aujourd'hui qu'un salaire neuf fois supérieur à 1939... On n'enrègistre de hausse sensible du niveau de vie qu'à partir de situations tout à fait lamentables en 1939. Dans la plupart ses cas, et malgré les allocations familiales, il y a baisse. On a pu calculer que, par rapport à 1938, le pouvoir d'achat ouvrier avait diminué de 9 % pour le manœuvre père de quatre enfants, de 24 % pour le père d'un enfant, et de 46 % pour le célibataire dans l'industrie mécanique de la région parisienne... Les salaires français augmentés des charges sociales sont encore nettement inférieurs à ceux de quelques pays « riches » (Canada, U.S.A., bien sûr, mais aussi Grande-Bretagne, Suède, Suisse, Belgique). Nous avons à traîner certes le passif très lourd de six années de guerre. Mais les salariés n'ont-ils pas raison d'affirmer qu'ils payent depuis dix ans un tribut plus onéreux que les commerçants, les agriculteurs, les industriels, ou les membres des professions libérales?... Nous verrons aussi que, malgré les textes de bonne volonté, le proletariat reste une plaie très vivace et que les plus malheureux ne se confondent pas forcément avec les plus bruyànts ténors de la « revendication »... Sant l'à où de grosses difficultés de recrutement apparaissent, la main-d'œuvre agricole est payée exactement selon les tarifs officiels. Seule exception sérieuse: les ouvriers viticoles du Midi, qui ont de très solides traditions syndicales. Ils ont réussi à signer avec les employeurs des accord

ERRATUM

Dans le dernier poème de Jolivet : Independance, il faut lire : Frère qui veux, au lieu de : qui peul.

étariat qui refuse la lutte y trouvera

l'apalhie?... Si quelques brèches ont été
bouchées, la misère fiftre encore largement
dans les couches basses et moyennes du
monde ouvrier. L'action syndicale, qui se
fonde sur elle, n'en livre qu'un reflet tout
à fait faussé. Toutes les organisations de
travailleurs ont d'abord un souci d'efficacité. Il s'agit moins d'explorer la condition des plus malheureux, de dénoncer ici
et là les ravages du paupérisme que de
se servir à des fins tactiques d'une masse
fidèle, qui a une possibilité d'expression,
une certaine capacité économique. On
aboutit à ce paradoxe : les plus puissantes revendieations émanent généralement
des moins déshérités. Les ouvriers les
mieux payés, les plus qualifiés, ont en
effet les militants syndicaux les plus évolués, un- seus plus aigu de la cohésion
et de la valeur de leur travail, et donc
plus d'audace... Une ouvrière à la chaîne
dans une raffinerie du treizième arrondissement m'a montré sa feuille de paye;
5.680 francs pour une quinzaine. « La
prime de rendement est comprise, me ditelle. Sans cela, nous serious bien au-dessous du minimum vital. Et je vous assure que le patron sait « faire rendre ».
Nous sommes toutes debout huit heures
d'affilée. Un quart d'heure de repos à milemps, c'est tout. En huit heures, 10.000
kilos de sucre en plaques nous passent
dans les mains au sortir de l'étuve. On
ne faisait pas plus de 8.000 kilos il y a
deux ou trois ans. La mentalité ouvrière ?
Très passive. Peur des chefs, peur d'être
renvoyès. La plupart se vengent de ce complexe d'infériorité par du sabotage. La
vraie solidarité ne joue guère. On craint
les histoires »... Surtout, « la guerre a favorisé le paternalisme, nous disait un contre-maître d'une chocolaterie de provinee.
Le patron vendait au prix de gros à ses
ouvriers des « colis personnels » que ceuxci écoulaient au marché noir. Moyennant
cela ils acceptaient des salaires solus bas.
Aujourd'hui on a maintenn les colis, mais
l'avantage est dérisoire et les salaires son

A. I. T.

Confédération Nationale du Travail

CONGRÈS NATIONAL EXTRAGRDINAIRE

Le Congrès confédéral extraordinaire aura lieu les 30, 31 octobre et 1er novembre, Salle Trétaigne, 7, rue Trétaigne, Paris (18e). Métro : Jules-Joffrin.

ORDRE DU JOUR 1º Rapport moral (Cartel Natio-

- nal d'Unité d'Action Syndicaliste - Solidarité). 2º Orientation et action de la
- C.N.T. 3º Rapport financier.
- 4º Rapport sur le « Combat Syndicaliste ».
- 5° Statuts confédéraux.
- 3º Renouvellement de la C.A. et du Bureau. 7º Questions diverses.

IMPORTANT

Les Syndicats qui n'auraient pas reçu les rapports et mandats doivent les réclamer d'urgence au siège.

Syndicats, répondez sans délai à la circulaire concernant les délégués.

demeurés au minimum. Alors, de deux choses l'une: ou l'ouvrier est honnête et il s'el va, ou il reste et il vole ...

Dans une ville d'eau où les prix de détail sont plus élevés qu'à Paris, les ouvriers de l'embouteillage touchent 11.000 francs par mois Quand ils travaillent at temps complet. Le chômage sevit durement dans la parfumerie, les industries d'engrais, les cuirs et peaux, le vétement... ouvriers et ouvrières devant vivre avec des salaires de 7.000 à 8.000 fr. par mois quand ils travaillent un peu, ou avec l'allocation de 150 francs par jour quand ils sont en chômage complet... Sa laires de misère ou chômage, telle est l'alternative qui est laissée aux travailleurs. L'habitat ouvrier est la honte des grandes villes et du système économique dans lequel nous vivons. Sait-on qu'à Paris l'entet-cinq mille familles de trois, quatre et cinq personnes vivent dans une seule pièce? On dépense près de 60 milliards par an en apéritifs et digestifs (année 1948) dans les cinq cent mille cafés de France... «L'homme riche, écrivait Pequy, ne peut savoir, à moins d'avoir du génie. es qu'est la pauverté »... Combien de plaintes avons-nous recueillies sur les patrons de ces hôtels-« bistros » qui obligent les travailleurs à hoire un verre tous les soirs avant de regagner leurs chambres? C'est tout le problème du logement et spécialement du logement ouvrier, qui apparaît bien comme le plus grave de notre époque. Comment se débrouillent-ils pour boucier leur quinzaine? Certains font des heures supplémentaires... D'autres font des petites besognes le samedi; la femme fait des lessives. Combien de plainers des lessives. Combien de pasique suines environ devraient étre pourvues de comités d'entreprise; une dizaine seulement en possèdent. La passivité ouvrière est d'ailleurs remarquable... Un ouvrière est d'ailleurs remarquable. Un ouvrière sui price plus d'un la faire plus viu en prime à la «crève ». Pour avoir un boni, on accélère le moivement. Au bout d'un certain temps le patron estime que se l'usine, découragent es mell

Et voilà comment, avec un peu de sincérité, tous les hommes qui pensent se rejoignent pour dénoncer les mêmes se rejoignent pour dénoncer les mêmes injustices, les mêmes abus. Par la plume de P. Drouin. Le Monde rejoint la C.N.T.! Dommage que, pour finir, l'auteur n'ait pu mieux faire que de préconiser l'alliance du capital et du travail. Mais peut-être Pierre Drouin ne se fait-il pas tellement d'illusions sur les possibilités de cette collaboration entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent...

Notons en passant que Le Monde, journal de la haute finance, dénonce la malfaisance du travail au rendement, alors que la C.G.T., qui prétend défendre le prolétariat, continue à glorifier cette méthode de négrier.

Et laissons aux cécétites sincères

Et laissons aux cégétistes sincères s'il en reste - le soin de conelure.

Fernand Robert.



Le Directeur-Gérant :

FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

Ainsi, après avoir condamné le syndi-ealisme révolutionnaire — le contratre est impossible — et marqué leur préférence pour les syndicats « apolitiques », ceux dont la préoccupation unique est d'agir sur le seul terrain professionnel, les par-tisans du corporatisme, les « compa-gnous » de notre moment, s'efforcent de jouer à nouveau un rôle dans la vie éco-nomique et sociale en utilisant les syn-dicats « dépolitisés » ou ceux qui ne re-vendiquent aucune finalité.

« Chaque salarié a le droit d'apparte-nir à un syndicat de son choix, mais le devoir d'exiger un syndicat libre où ne seront débattues que des questions d'or-dre purement professionnel et syndical, à l'exclusion de toute question politique. »

Ces quelques lignes exposent avec suf-fisamment de clarté la ligne de conduite et la tactique que le gaullisme se réserve envers le mouvement syndical.

et la tactique que le gaullisme se réseve envers le mouvement syndical.

Peu importe le syndicat, qu'il préconise ses solutions revendicatives « radicales », « extrémistes » ou acceptables pour les forces économiques en place, l'essentiel c'est qu'il soit dépourvu d'ame, qu'il n'ait aucune conception sur le malaise social, encore moins sur le moyen de le supprimer.

On a hien tenté d'influencer du dedans les syndicats qui se proposent un but à travers l'action économique, que ce soit à la C.G.T. ou ailleurs, mais devant la puérilité des efforts, c'est vers des syndicats concurrents, remplissant les conditions posées par le gaullisme, que les militants subjugués par les théories surannées et réactionnaires du corporatisme, ainsi que leurs suiveurs, se sont dirigés. Les syndicats « autonomes », dans leur plus grande partie, et les syndicats « indépendants » leur servent de refuge parce qu'ils y voient là l'organisme qui correspond à leur idéal, par l'absence de doctrine sur la transformation sociale.

Ainsi l'expérience et les faits démonfrent avec évidence que le syndicalisme, pour ne pas dégénérer ou être utilisé par les agents de régression sociale, ne doit pas dissimuler qu'il possède une finalité qui vise à la gestion économique au hénéfice des travailleurs sous leur propre détermination.

Certes, l'économie libérale est incapable

CORPORATISME ET SYNDICALISME

de régler le marché, intérieur et mondial, d'assurer une stabilité des prix et une sécurilé aux capitaux, petits ou grands, investis dans la production ou la distribution — ce qui nous importe peu d'ailleurs

curifé aux capitaux, petits ou grands, investis dans la production on la distribution — ce qui nous importe peu d'ailleurs.

Elle obéit à des lois empiriques, aveugles et incontrôlables. La spéculation jouant un rôle de régulateur, ce n'est pas en fonction de l'intérêt général qu'elle agit, mais en vue du profit et les opérations hoursières sont des facteurs de ruine ou de constitution de fortune scandaleuses. Loin de régler, elle crée le désordre par l'accaparement, le stockage, la raréfaction des marchandises ou leur libération. Selon la situation du moment, l'un ou l'antre de ces procédés est utilisé avec le souci pour les spéculateurs d'amasser toujours plus de profit.

C'est l'incertitude pour les propriétaires des moyens de production. Les prix fluctuent, rendant impossible quelquefois la vente des produits « au juste prix de revient ». La faillite saisit les plus faibles, les moins bien armés pour la concurrence et leur éviction facilite la concentration industrielle, concentration également secondée par les trusts bancaires.

Le progrès de la technique, continu, constant, hâte la conclusion de cartels ou de monopoles. Car l'installation d'usines modernes exige des capitaux considérables, le rééquipement ou la modernisation des anciennes également.

Et le système économique fonctionne avec des grincenents, broyant les uns et les autres, notamment la classe ouvrière qui, périodiquement ne trouve plus la faculté de louer sa « force-travail ». Des crises appelées par euphémisme de « surproduction », en vérité de sous-consommation, ravagent la société, créant le désespoir et la misère.

Leur cause réelle, mais niée par le monde officiel, par tous ceux qui, à un

Leur cause réelle, mais niée par le monde officiel, par tous ceux qui, à un degré quelconque tirent avantage et jouis-sances du désordre social et de l'explot-tation des salariés, c'est que les richesses produites par les travailleurs ne leur re-

EDOUARD ROTOT

viennent pas en totalité: une fraction de celles-ci leur est donnée, sous forme de salaire juste suffisant, selon la loi d'airain, pour vivre et se reproduire. Le reste, la part du lion, est conservé par le capitaliste pour son train de vie et pour de nouveaux investissements qui accroîtront le déséquilibre entre la production et la consomnation. Par conséquent, l'écoulement des produits et des marchandises se heurte à des restrictions provenant de ce que les richesses créées n'ont pas une contrepartie monétaire correspondante sur le marché, puisque la majeure partie de cette dernière est détenue par quelques individus sans pouvoir pour cela consomner des produits utilitaires en plus grande quantité que n'importe quel mortel.

Il en résulte que la suppression des crises suppose une réorganisation sociale par laquelle les travailleurs trouveront la plénitude de leurs droits sur leur « forceravail » transformée.

Mais les corporatistes ne raisonnent pas ainsi. Pour eux, il y a des périodes de « sur-abondance », de surproduction. Elle ne provient pas de l'appropriation capitaliste de la plus-value engendrée par le travail, c'est-à-dire du prélèvement fait sur celui-ci, mais de causes subalternes telles que la non-qualification ouvrière. sur celui-ci, mais de causes subalternes telles que la non-qualification ouvrière. Les crises, ils les constatent. Les solutions sont des soupirs de regret sur un passé entièrement révolu. Les idées principales sur leur disparition, c'est de développer l'artisanat grâce à la formation de professionnels connaissant tous les secrets du mêtier par une trève des inventious et par une limitation de la production le cas échéant.

L'artisanat, c'est le capitalisme en puis-

sance. Nous n'avons pas, nous, syndicalistes, à l'encourager, mais à lutter pour sa disparition, avec le régime capitaliste.

Limiter la production n'a aucun rapport avec la suppression des crises qui, de cycliques, sont devenues permanentes.

Ajuster l'offre à la demande amène à un abaissement des revenus ouvriers qui représentent la couche la plus importante des acheteurs. D'où impossibilité de maintenir le niveau de production à un étiage, mais de l'acculer à une baisse continue. Si la production baisse, le chômage s'installe, partiel ou total, les consommateurs se font plus rares, les marchandises ornent les magasins au milieu d'une détresse se généralisant. Il faudrait alors reviser sans cesse cet ajustement jusqu'à ee que tout le monde crève d'inanition.

On nous dit bien que la corporation soutiendra les chômeurs, mais jusqu'à quel point? Dans une société économiquement désorganisée, se vidant de toute substance, avec un revenu national appauvri ou suhissant des réductions permanentes il ne peut exister un fonds aussi puissant soit-il pour entretenir une armée de sans-travail, sans compter les parasites de toutes, sortes installés dans la production, dans l'appareil d'Etat ou qui gravitent autour de lui.

La répartition des heures de travail? Mais là encore la panacée corporatiste va à l'encontre de l'intérêt social. C'est l'extension de la misère à ceux qui pourraient y échapper. Le problème étant celui d'un agrandissement du marché, de ses débouchés, la capacité de consommation s'amenuisant, le corollaire inévitable c'est upe dégringolade de la production. Limitation de la production ou répartition des heures de travail en système corporatiste, qui ne se distingue pas fondamentalement du libéralisme, si ce n'est par la réglementation, sont les expédients d'un monde dépassé par l'Histoire, en proie aux convulsions d'agonie, accomplissant un effort désespéré pour survivre.

Galilée fut condamné par un clergé

Galilée fut condamné par un clergé

ignorant pour avoir démontré que la terre tournait. Le syndicalisme est au cor-poratisme ce que Galilée fut à la religion. Le corporatisme est incapable de suivre l'évolution; les progrès qu'elle amène, va-riés, s'appliquant à toutes les activités humaines.

La technique continuellement en mouvement, apportant des procédés nouveaux de fabrication, sans cesse améliorés, peut et doit concourir, dans une société meilleure, mieux organisée, plus rationnelle, reposant sur l'individu entité sociale, à la réduction des efforts de l'homme pour satisfaire ses besoins.

reposant sur l'individu entité sociale, à la réduction des efforts de l'homme pour satisfaire ses besoins.

Le révolutionnaire ne tend pas à la museler, à lui intenter un procès, mais à lui donner au contraire le maximum d'épanouissement. Grâce à elle les usines peuvent produire massivement, presque exclusivemeit par des moyens mécaniques, sans grande intervention de l'homme. Elle peut ainsi soulager la peine des individus, leur procurer des loisirs, tout en leur permettant de vivre dans l'abondance. La lutte de l'homme est une lutte contre la nature, pour la dompter, la plier à ses exigences afin de tirer les ressources qui l'installent confortablement dans la vie. Sa perspective s'étend sur un monde où chacun pourra vivre dignement, sans être hanté en permanence par les soucis du lendemain. C'est dans le progrès, dans l'évolution de la technique et de ses applications, que l'honme peut trouver les éléments pour réaliser ses aspirations, non pas en jugulant la science.

Les étoiles ne sont plus des clous dorés enfoncés dans le ciel. Il est vain de vouloir momifler la science et la société. Oui, la perfection acquise par le machinisme peut apporter une solution au drame social que nous vivons. Mais pour agir autrement que contre les intérêts des travailleurs, faut-il aussi que le profit capitalisite soit terrassé, anéanti? jusqu'à présent les inventions ont agi dans une autre direction, ont pesé de tout leur poids sur la classe ouvrière en la chassant des emplois, parce qu'elles ont été la propriété du capitalisme. Dans un régime vivant par l'homme et pour lui, la question prendra un tout autre aspect. La science interviendra au bénéfice de la société, non en faveur d'intérêts particuliers.

INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

La Première Internationale n'a pas eu une très longue existence, mais le travail qu'elle a fait n'a pas été vain. Elle a joué un rôle déterminant sur l'évolution du mouvement ouvrier. C'est par elle que l'influence de Proudhon et de Bakounine, qui fut grande, sur les militants les plus actuels de la fin du siècle dernier, a été rendue possible.

rendue possible.

Entre 1895, date de la création de la CGT. française, et 1914, le syndicalisme s'était développé dans de nombreux pays, surtout en Espagne et en France. En Angleterre, malgré son importance numérique, son développement prenaît un caractère différent, car l'influence réformiste d'Owen le privait de substance révolutionnaire.

Après 1918, les confédérations syndica-les nationales rétablirent les relations qui avalent existé entre elles, avant la guerre. La F.S.I. (Fédération Syndicale Internatio-nale) fut constituée en juillet 1919 au Con-grès d'Amsterdam. Mais cet élan vers le rassemblement des forces ouvrières inter-nationales fut vite brisé par la politique.

rassemblement des forces ouvrières internationales fut vite brisé par la politique.

Aussitôt l'armistice de novembre 1918, la révolution russe (qui avait alors plus d'un an) eut de profondes répercussions dans le monde ouvrier. Dans chaque pays où se constituait un parti communiste, cette naissance d'un nouveau parti correspondait à la scission d'autres formations. Pour les uns, la révolution partait de Moscou. Pour les autres, le conp d'Etat bolchevik d'octobre 1917, loin d'annoncer l'ère du socialisme, constituait un acte contraire à la cause révolutionnaire. Fallait-il mettre les syndicats ouvriers au service de l'Etat « ouvrier » de Russie ? Si oui, le syndicalisme perdait toute in dépendance, toute efficacité...

De cette controverse naquit l'I.S.R. (Internationale Syndicale Rouge) qui fut constituée à Moscou en juillet 1921.

Quant aux syndicalistes révolutionnaires, animés par l'esprit de la Première Internationale, l'atmosphère leur était difficilement respirable, avec d'une part les réformistes de la F.S.I. et, d'autre part, les néo-réformistes de l'II.S.R.

Des minorités syndicalistes révolutionnaires s'organisèrent, tinnent des conférences internationales et restèrent en relations suivies. Dès 1913, donc avant que se pose le problème russe, les minoritaires avaient commencé à avoir des rapports d'un pays a l'autre. C'est en décembre 1922 qu'à Berlin, avec des organisations déjà constituées—comme la C.N.T. espagnole — elles créèrent l'actuelle. Association Internationale des Travailleurs, à laquelle est affiliée notre C.N.T.

Il serait fastidieux de reproduire les statuts de cette organisation. Le lecteur

des Travailleurs, à laquelle est affiliée notre C.N.T.

Il serait fastidieux de reproduire les
statuts de cette organisation. Le lecteur
en connaît l'essentiel, car ils reprennent,
bien qu'en des termes différents, les résolutions prises au congrès des fédéralistes,
tenu à Saint-Imier (Suisse), en septembre
1872. (Voir C. S. nº 15, de juillet 49.)
Quand vint la guerre de 1939, l'A.I.T.,
contrairement à la F.S.I. (dont la fédération syndicale mondiale, jusqu'à sa récente
dislocation, fut le prolongement), ne cessa
d'exister. (Rappelons que son siège est à
Stockholm.)

Après la C.N.T. espagnole, la plus puissante de ses sections est la S.A.C. suédoise. Cette organisation est dotée d'un
matériel moderne, de magnifiques immeubles. Elle possède ses imprimeries et, en
plus de périodiques et de journaux professionnels, elle a sa presse quotidienne.
Une autre section, forte et inuflente, est
la F.O.R.A., en République Argentine.

Au moment de la révolution espagnole,
en 1936, l'A.I.T. mit toutes ses forces au
service du peuple d'Espagne pour sa liberté.

Toujours à la hauteur des événements, l'A.I.T., dont le secrétaire général est John Andersson, militant éprouvé et de grande valeur, demeure sidèle aux principes du syndicalisme révolutionnaire.

Les compagnons qui militent dans ses rangs peuvent dire avec sierté que leur internationale ne s'est jamais compromise avec des formations politiques.

Sur le plan syndical, c'est avec elle que les travailleurs pourront lutter efficacement pour leur émancipation. C'est dans son sein qu'ils trouveront un esprit effectivement internationaliste, générateur d'énergie et de solidarité.

A l'abri de toute corruption, exempte de tout germe de dégénérescence, elle a su conserver la pureté de son idéal, sans négliger la réalité.

Félicitons-nous qu'elle ait échappé à la gangrène générale. Faisons-lui consiance; et que ses luttes soient les nôtres...

HENRI BOUYE.

N.D.L.R. — Toute l'histoire abrégée de

N.D.L.R. — Toute l'histoire abrégée de l'A.I.T. est parue en feuilleton dans le Gombat Syndicaliste: n° 11, mars 49; 12, avril 49; 14, juin 49; 15, juillet 49.

************************* TRAVAILLER... ET SE TAIRE

CHEZ LES TRAMINOS DE MARSEILLE

C'est un fait, la Constitution reconnaît le droit de grève. En théorie. En pratique ..

Dans les mouvements revendicatifs, le plus souvent la police et les C.S.R.
— garde prétorienne et vigilante de la bourgeoisie — matraque en mains ou fusil aux poings, rappellent aux ou-vriers que leur mission est d'être des exploités et de fournir du profit capi-

Si ces mesures ne sont pas suffi-santes pour réduire la résistance ou-vrière, et bien il n'y a qu'à fouiller dans l'arsenal des lois. Il est copieux et bien garni.

Mais en usant de ce procédé la bour-geoisie montre le peu de cas qu'elle fait de sa démocratie et qu'elle n'hé-site pas, le cas échéant, à revêtir le manteau de la dictature, du fascisme.

Les traminots de Marseille, las des promesses, d'une baisse des prix qui ne vient jamais, se sont mis en grève, profitant de l'instant favorable où se tient la foire. Ceci pouvait gêner l'exposition, compromettre son succès, c'est certain, mais que valent toutes ces considérations à côté du droit à la vie des ouvriers?

Toujours est-il que le préset, grâce à cette fameuse constitution tant van-lée, a réquisitionné les récalcitrants qui osaient réclamer de quoi vivre.

Cet acte d'arbitraire n'est pas pour nous surprendre : c'est dans le jeu du régime.

Mais qu'on ne vienne pas jeter la pierre à Franco: démocratie ou fascisme, ce sont deux physionomies différentes d'une même exploitation.

CE QU'EST L'ASSOCIATION Quand les maîtres deviennent valets

Sir Stafford Cripps, le grand argen-tier anglais, végétarien impénitent dont l'ambition est d'aligner les travailleurs sur son austère régime ali-mentaire, vient de réapparaître après une courte éclipse provoquée par une indisposition subite à la suite de la conférence sur les échanges et la mon-

plus en vue du parti travailliste, un de ceux qui se sont efforcés d'appliquer avec ferveur la politique de res-tauration économique et financière du

capitalisme élaborée par le Labour Party.

Cette politique, il est universelle-ment reconnu qu'elle a fait faillite et que l'impérialisme anglais traverse une phase critique pour son hégémo-

Depuis la fin de la guerre, l'Angleterre est minée par une crise qui la ronge chaque jour davantage, le bul-letin de santé du monde capitaliste parle, non sans inquiétude, du sort de la livre sterling, sans que libéraux, travaillistes ou « tories » puissent revigorer « la mère malade ». Cette crise n'est pas passagère, isolée et indépendante du système capitaliste pris dans son ensemble, mais, au contraire, un signe de décadence générale d'une forme d'économie surannée et mori-

L'Angleterre vivait depuis des lustres de l'exploitation des peuples co-loniaux subjugués par elle. Non pas la Bible en mains, mais par la mi-traille et le meurtre. Elle pouvait ain-si avoir un train de vie supéricur à celui des autres nations et corrompre la classe ouvrière en lui donnant quel-

ques miettes.

La guerre a houleversé la structure économique des colonies et des dominions. L'industrialisation a pénétré, des usines ont vu le jour, d'autres ont augmenté leur capacité de production. Dans beaucoup de cas les capitaux anglais ont été évincés au profit de la bourgeoisie indigène et des financiers américains, les investissements nouveaux vinrent généralement par le même canal.

Ces bouleversements financiers n'ont pas été sans répercussions sur l'économie anglaise et une des conséquences les plus sensibles a été de la priver de revenus importants pour équilibrer sa balance des comptes.

Dans sa tentative de reprendre une place de premier plan dans le rang des nations, un autre facteur joue contre clle: sa suprématie maritime forte-ment ébranlée, battuc en brèche par le pavillon des Etats-Unis.

Avant guerre, grâce à sa flotte con-sidérable, la plus importante dans le

monde, des ressources énormes lui étaient procurées par le fret maritime. Les navires partaient des ports an-glais chargés de marchandises, de produits transformés, et au retour reve-naient chargés des matières premières nécessaires à son industrie ou de cargaisons destinées à d'autres pays. Par ce système, les frais d'exportation

étaient presque nuls, pour le moins de beaucoup inférieurs à ceux des au-tres concurrents nationaux. D'autre part, les utilisateurs étrangers du pa-villon anglais payaient une véritable dîme au Trésor anglais : avant d'at-teindre son port de déchargement, le bâtiment faisait escale dans un port anglais où un droit était percu anglais où un droit était perçu.

Depuis la guerre, cette situation a sérieusement évolué. La suprématie anglaise a fait place à celle des Etats-Unis, dont le tonnage et le nombre de nouvires cont navires sont sensiblement supérieurs. Sur les mers et les océans, le pavillon américain flotte allégrement, triomphant, rafiant les chargements. L'Augleterre voit, la, disparaître une partic de ses revenus, fruit de la tyrannie

maritime de jadis.

Toutes ces modifications dans l'économie mondiale pesent lourdement sur la capitalisme anglais. Pour les pertes de revenus, il est contraint d'exporter de plus en plus, dans une période de crise permanente et de contraction des débouchés, dans un moment de compé-

titions acharnées pour sortir du ma-rasme qui assaille chaque pays. Sous couvert de travaillisme fut ins-titué un libéralisme dirigé confinant à l'autareisme. La livre fut déclarée inconvertible. C'est-à-dire que les créanciers payés en livres ne pouvaient utiliser celles-ci pour des paiements ou des achats, que dans la zone sterling. Par ce moyen, l'Angleterre établissait un circuit monétaire ferme, par lequel exportations et im-portations s'équilibraient tant bien que mal. Mais le service de la dette extérieure obligeant des sorties de de-vises, pour maintenir la monnaic intacte, des ventes massives de produits de l'industrie étaient nécessaires. Ne le pouvant avec l'ampleur désirable, la livre subit une dépréciation qui amena les tenants de l'orthodoxie libérale à demander sa dévaluation et sa conver-

L'orgueil anglais admet difficilement ces exigences qui réduiraient son pays au rôle de puissance secondaire et mettraient son économic à la merci des financiers américains pour d'éven-

tuels crédits.

La dévaluation est une opération acceptable pour une puissance qui trouve chez elle presque tout ec qui est nécessaire à sa production, quand son sol et son sous-sol fournissent les principales matières premières pour industric. Dans ce cas elle constitue une sorte de dumping alimenté par une dépréciation de la substance essentielle des marchandises : le tra-vail. Une dévaluation produira un effet différent pour l'Angleterre, tenue s'approvisionner ailleurs en matières de toutes sortes pour son industrie: coton, laine, minerais non fer-reux, ctc. Ses livres étant moins chères, il lui faudra en débourser davantage pour obtenir une même quan-tité de matières. D'où relèvement des prix de revient, difficultés accrues dans la lutte pour les débouchés. La dévaluation et la convertibilité amèneraient des sorties de devises plus importantes, sans espoir d'un écoulement plus grand des marchandises an-glaises. C'est tout le mécanisme de préservation du capitalisme anglais échafaudé par le travaillisme qui

s'écronle. Pour l'instant, les achats excédentaires sur les ventes en secteur dollar, une pénurie de devises fortes se fait sentir. Les crédits de l'O.C.E. sont sentir. Les crédits de l'O.C.E. sont insuffisants pour combler le déficit de la balance commerciale. C'est pourquoi l'Angleterre s'est rendue à Washington, chercher une solution au problème qui l'étreint dangereusement. Elle s'est trouvée là devant des particulars des particulars de la company des particulars de la company de la company

Elle s'est trouvée là devant des par-tenaires intraitables, décidés à faire prévaloir leurs intérêts exclusifs. La crise qui ravage le monde, et qui atteint en premier lieu l'économie

américaine, ne permet pas l'élargis-sement des débouchés tant nécessaires à l'Angleterre qu'aux autres pays. Les capitalistes américains sont, d'autre part, hostiles à toutes mesures qui ouvriraient leur marché aux produc-tions étrangères, afin de garantir leur industrie contre la concurrence. Au contraire, ils veulent l'ouverture des autres par la suppression des contingentements et des tarifs protection-

Au cours des conversations, les volontés d'expansion et de domination de l'impérialisme yankee se sont affir-mées avec netteté. Non seulement les barrières douanières qui les protègent ont toutes chances d'être maintenues, mais de plus les capitaux américains privés s'investiront dans l'industrie anglaise. Par ce moyen, l'Angleterre aura les dollars qui lui manquent en mettant son économie sous tutelle américaine. Sa soumission est encore plus caractéristique en ce qui concerne les affaires extrême-orientales. ligne de défense du capitalisme libéral passe aussi bien par les pays occidentaux que par la Chine ou le Japon.

Dans l'impossibilité où se trouve la Grande-Bretagne d'entretenir ou développer des bases stratégiques, elle démissionne de ces contrées au bé-néfice de son commanditaire. Pour son héritier ce sera une excellente affaire pour le placement des capitaux et la vente du matériel de guerre.

Quant au relèvement du prix de l'or qui aurait permis une revalorisation de l'encaisse métallique par rapport à la circulation fiduciaire, l'Amérique s'y oppose, essentiellement pour ne pas perdre la direction des affaires mondiales. Un rajustement du prix du métal jaune, comme le demandent les producteurs sud-africains, dont la ma-jorité sont des capitalistes anglais, eut consolidé la position économique des pays occidentaux, ce qui leur ent conféré plus d'indépendance d'action à l'égard des Etats-Unis. Mais pour ces derniers il ne peut s'agir d'indépen-dance : ce qu'ils veulent c'est une subordination totale à leur plan d'expan-

Mais la mesure la plus grave, celle qui risque d'avoir les conséquences les plus sérieuses pour la classe ouvrière, c'est la dévaluation de la livre. Elle entraînera un alignement des autres monnaies, faibles ou crrantes. Cette dévaluation obligera, pour la France par exemple, à une sortie de devises plus grande pour acquérir une même quantité de produits. C'est-à-dire que toutes les marchandises venant de l'extérieur subiront une hausse, ce qui provoquera une augmentation du coût

cela on comprend mieux l'accueil dithyrambique réservé par la presse de ce pays et par les milieux patronaux et gouvernementaux aux solutions intervenues à Washington. Un rajustement des salaires s'avérant indispensable si l'on veut éviter des conflits sociaux dans un avenir proche, on fera droit à certaines revendica-tions, étant bien certain qu'elles se-ront annulées par les effets de l'ali-gnement monétaire. C'est avec des illusions que l'on entend faire les frais des augmentations de salaires inévitables.

Ceci dans un moment où les pers-pectives de chômage sont plus grandes que jamais, puisque les protections douanières vont être partiellement abolies et que les territoires d'ontre-mer seront ouverts aux « businessmen » américains.

C'est en fonction de cette perspec-tive que les syndicats doivent orienleur action : chômage et misère

L'échelle mobile et la réduction de jamais d'actualité.

FEDERATION INDUSTRIBLE DES METAUX

Métaux-C.N.T. sont informés que la Fédération tiendra son Congrès le dimanche 30 octobre, 39, rue de la Tour-d'Auvergne.

Les rapports seront envoyés dans les premiers jours d'octobre.

SYNDICAT DES MÉTAUX

DE LA RÉGION PARISIENNE

ATTENTION!

En octobre, deux assemblées

En raison de l'importance des

LE SECRETAIRE.

Les secrétaires des syndicats des

COMMUNIQUES

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). C.C.P. 5046-35.

2º U.R.

Service juridique Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11°. Joindre timbre-réponse.

Les réunions de la C. A. de l'U. R. se tiennent les deuxième et quatrième vendredis, au lieu habituel.

Première réunion le premier lundi d'oc-

S. U. B.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le samedi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Paris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeauville, Paris-18°.

F.T.R.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

Deuxième et quatrième dimanche à 9 heures. Permanence lundi de 18 à 20 heures.

Textile-Habillement Tous les samedis de 14 à 18 heures. Services Santé Lundi de 17 à 19 heures.

Bois-Ameublement

Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe,
Paris-11e (métro Faidherbe-Chaligny).
Conseil juridique pour tous.
S'adresser à Marchal Charles, 8, avenue
Jean-Aicard, Paris-11e.

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège.

H.C.R.C.
Lundi à partir de 15 heures. Transports, Manutentionnaires

Docks et similaires
Assemblée générale 4º dimanche, 15, r.

Lundis, 18 à 19 h. Samedis, 14 à 19 h. Règlements au C.C.P. 7243-69, Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15°.

Syndicats, répondez à nos circulaires. Tous envois de fonds à : C.C.P. 7243-69. Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15°. U.L. Asnières

Dernier dimanche, 10 à 12 heures, bou-levard Voltaire, Café des Bleuets, Asniè-

Premier dimanche, café «Chez Paulo», rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à 12 heures.

Suresnes-Puteaux
Tous les 4º vendredi, salle de la Justice de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30. Saint-Germain-en-Laye
2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-

Chatou-Croissy et environs Premier samedi du mois, salle Hôtel des Nations, à Croissy, à 20 h. 30. Rueil-Bougival et environs
Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez

Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-gival.

U.L. Colombes
Café de la Mairie, 10, avenue HenriBarbusse, Colombes, dimanche de 11 à
12 heures.

Goussainville Les deuxième et dernier dimanche du mois, 10 à 12 h., Hôtel de France, Ferme des Noues.

Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène». 23, rue Montbauron, 10 à 12 h. GROSLAY Tous les dimanches, 10 à 12 heures, 55, rue de Montmorency, Groslay.

Pradier, 24, rue de l'Etoile, Nîmes

U.L. Albi Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 6 U.R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Malson des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. 8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à

Permanences à Bordeaux
Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez
Beau, 15, Vieille Bourse du Travail; dimanche de 10 à 12 h.: Conseil juridique
sur place ou à Laveau H., 42, rue Lalande.

Bibliothèque
Bibliothèque de prêts ouverte à tous,
dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs
par livre et 2 francs par brochure, pour
nouveaux achats.

Syndicat Unique des Métaux Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place.

10° U.R. Chantiers de Penhoët

Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à
18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.Gautier.

U.L. Saint-Nazaire Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des diffuseurs dès le 10 du mois. 11º U.R.

Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée. Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

13° U.R.

Permanence tous les jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives)

Métaux, Inter., Textile
Tous les samedis de 18
13, rue du Molinel, Lille. 18 à 20 heures.

Tous les jours, 63, rue d'Avelghem. S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Étoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente klosque mobile, place kléber.

Hayange
Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café
de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-17º U.R.

Trésorerie, fournitures et règlemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthe-lot, Lyon-7°.

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures.

Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures. Saint-Fons Café des Mûriers.

Vénissieux Brasserie Chaffard.

Oullins
Café Charles, '75, avenue de la Gare.
Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence.

Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures. Roanne

Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais. 24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Saint-Étienne

19e U.R. U.L. Marseille Siège de l'U. L. transféré: Bar des Héros, 14, rue des Héros. Mercredi de 18 h. 30 à 20 heures ; dimanche 9 h. 30 à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Eerire à Mabire, 18, rue Vieille-Bou-

Aix-en-Provence
Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des
Facultés, près grande poste.

Nice et région
Inter.: adh., cartes, journaux: A.
Pallanca, rue Joseph-Layet, VilleneuveLoubet (Alpes-Maritimes). U.L. Rognac-Berre
Permanence samedis et dimanches.
Renseignements au Siège: Rey Louis,
boulevard Jean-Jaurès, Rognac.

Congrès Fédéraux

FÉDÉRATION DU BATIMENT BOIS. TRAVAUX PUBLICS

Le Congrès fédéral aura lieu à Paris, le 31 octobre, dans la soirée, à la suite du Congrès confédéral. Les syndicats doivent nous envoyer leurs délégués, mandatés sur l'ordre du jour

suivant : 1º Constitution définitive de la Fédération : 2º Nomination du Bureau;

3º La presse; 4º La propagande. Le Secrétaire provisoire : MARCHAL.



Le Congrès National de la F.T.R. aura lieu les 8 et 9 octobre, Salle C, Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, Paris-6°. Métro : Odéon.

Les Cheminots C.N.T. doivent y venir nombreux. La carte C.N.T. sera cristée à l'estrée y pour les pour délée.

exigée à l'entrée, pour les non-délé-

S.U.B. DE PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DIMANCHE 16 OCTOBRE à 9 heures

Salle de La Chope du Combat Métro: Colonel-Fabien

Présence indispensable

Dimanche & octobre, à 9 heures et dimanche 23 octobre, à 9 heures. Café « Le Pavillon », 65, boulevard de la Villette, Paris (19e). Métro: Colonel Fabien

ou Belleville.

ordres du jour, présence indispensable de tous.

générales :

PETITE CORRESPONDANCE

Plantard Hilaire, rue Montesquieu, Lyon, est prié de donner son adresse exacte au Combat Syndicaliste. Les jour-naux du mois ayant été retournés. Vives Ed., route de Villefranche, à Cas-teljaloux, est prié de nous faire savoir pourquoi les journaux ont été refusés.

PARIS-9 Nº 19

NOVEMBRE

1949

Paratt tous les Mois

10 fr.

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18º





De chacun

selon ses forces

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs

ment et à un rayonnement plus

grand de l'A.I.T. Car, si notre in-

flence ne peut se matérialiser dans

certains pays, en particulier en Eu-

rope latine, c'est que les moyens ma-

tériels existent insuffisamment. En

renforçant l'action de ceux-ci, nous

obtiendrons, par choc en retour et par répercussion, des sympathies de

nature à rendre notre organisation

doute, l'objet de sérieuses discussions.

On ne peut y échapper. Les sommets

des centrales « représentatives » cher-

chent des rapprochements en vue d'une unité d'action qui ne profite

qu'aux staliniens. Ces derniers, com-

me toujours, au travers de cette for-

mule, visent à la réalisation d'objectifs politiques. La dernière grève, qui

fut un cuisant fiasco, en est une illus-

Cependant, d'autres, aux mobiles

moins machiavéliques, tentent de

concentrer les efforts révolutionnaires

afin d'aboutir à des résultats plus

res ? Ne cèlent-elles pas des compro-

missions dangereuses, tant pour no-

tre organisation que pour le syndica-

lisme? C'est de l'étude et de la dis-

cussion que sortira la réponse défini-

conviction que le Congrès ne perdra

pas son temps et qu'après avoir

abordé toutes les questions qui se

posent à lui, il fournira les solutions

les meilleures pour

ouvrière.

l'avenir de la classe

Quoi qu'il en soit, nous avons la

Ces propositions sont-elles since-

tangibles dans les luttes ouvrières.

La situation nationale fera, on s'en



selon ses besoins

20 jours sans gouvernement: c'était presque... l'anarchie!

« L'autorité de l'Etat est tombée en quenouille » (J. MOCH)

Et Jules est tombé, lui, sur un os!

Mais rien ne change:

On prend les mêmes

et on recommence...

LES ITACEMES ID EEt si on reparlait de cette

NOTRE CONGRÉS EXTRAORDINA

la fin de ce mois se tiendra notre Congrès Confédéral. Ses assises auront lieu à un moment où le mouvement ouvrier revêt une complexité et une confusion extrême. Egalement dans une période de régression sociale mettant en cause les maigres améliorations acquises par la classe ouvrière, tel le droit de grève pour les fonctionnaires, ainsi que ses conditions d'existence pourtant pénibles et lamentables. Cette situation sera, évidemment, au centre de ses préoccupations. Mais d'autres sujets retien-

S'il est vrai que la situation économique des travailleurs empire chaque jour, il n'est pas moins exact que la répression s'abat à tout instant sur nos militants, le plus souvent avec la complicité stalinienne, pour se débarrasser des gêneurs que nous sommes, et qu'elle acquiert sur le plan international une vigueur jamais atteinte.

drout son attention.

Partout dans le monde, aussi bien derrière le rideau de fer que dans bloc occidental, nos camarades peuplent les prisons ou les camps de mort lente, que ce soit en Bulgarie, en Espagne ou en Amérique latine.

Notre Congrès devra non seulement affirmer sa solidarité totale et inconditionnée envers toutes les victimes du fascisme rouge ou blanc, mais de plus la rendre plus efficace et réelle en renforçant les organismes de solidarité qui agissent en leur faveur. Après avoir marqué son choix pour un de ceux-ci, qui ne pourra être qu'apolitique, non-parti-san et contrôlable, chacun, de retour dans son syndicat, s'efforcera de concourir à la renaissance des principes de solidarité, fondement essentiel de

l'internationalisme ouvrier.

Ce sera une magnifique leçon pour tous les simili-syndicalistes qui les ignorent et dont les rencontres internationales sont l'occasion de compétitions prébendières et de palinodies honteuses au bénéfice a nationalisme qui les hante.

En résolvant ce problème de solidarité, il participera au développe-

pas subi de modifications sensation

A la C.N.T., nous avons pris nettement position contre le « plan » de sécurité sociale alors même qu'il n'était qu'ébauché. C'est pourquoi nous nous sentons à l'aise pour le combattre aujourd'hui encore, sans que l'injure puisse nous être faite de rejoindre M. Paul Reynaud dans la lutte qu'il mène contre cette réforme. les raisons de ce parlementaire rôdé, fleur de la réaction sociale, ne sont pas les nôtres. Les arguments non plus.

Après plusieurs années de fonctionnement, quels avantages a donné la Sécurité Sociale aux travailleurs? En matière d'assurance et accidents du travail, pas grand changement par rapport à l'ancien système (assurances privées). Pour l'assurance vieillesse, rien de nouveau, la retraite des vieux (si dérisoire qu'elle prolonge plus leur agonie qu'elle ne les fait vivre) n'a

pas subi de modifications sensationnelles.

L'assurance maladie, malgré la « nouveauté », constituée par la « longue maladie », n'a pas subi de transformations notables et continue l'ancien système (Assurances Sociales créées en 1930). Pour les Allocations familiales, on enregistre une forte augmentation des sommes versées aux ayant-droit. Le mécanisme, qui fonctionnait déjà bien avant 1939, consiste à encourager, à coup de billets de mille, une surnatalité désordonnée. Avec Un enfant, vous toucherez quelque peu, mais si vous faites bien les choses, et que vous en ayez au moins six, la profession de père de famille est d'un bera port. Elle nourrit bien son homm onc, de ce côté, financièrement, pour les assujettis, il y a dumieux. Mais il faut ajouter que socialement et surtout moralement, on ne saurait en dire autant...

Dans certains pays, comme l'Angleterre, la Sécurité sociale, malgré ses défauts et sa nocivité, permet tout de même au salarié d'aller chez le médecin quand il en a besoin, sans avoir à s'occuper préalablement de ce que coûteront les soins, car c'est à 100 % que les caisses prennent en charge la maladie. Et le travailleur n'a pas a avancer l'argent nécessaire. En France, c'est partiellement que l'assuré est remboursé des frais médicaux et pharmaceutiques. Il afrive même fréquemment que sous des prétextes divers, des médicaments prescrits par le médicair de la content de la content de la content de la content de content de content que sous des prétextes divers, des médicaments prescrits par le médicair de la content de c

ment que sous des prétextes divers, des médicaments prescrits par le médecin ne soient pas remboursés du tout. Pour comble de plaisanterie, il doit faire l'avance (s'il n'est pas hospitalisé) des sommes auxquelles il à « droit ». Et c'est après des formalités multiples qu'il en obtient le remboursement.

HENRI BOUYÉ



Le Congrès confédéral extraordinaire aura lieu les 30, 31 octobre et 1er novembre, Salle Trétaigne, 7, rue Trétaigne, Paris (18°). Métro : Jules-Joffrin.

ORDRE DU JOUR

1º Rapport moral (Cartel National d'Unité d'Action Syndica-

liste - Solidarité). 2º Orientation et action de la

C.N.T. 3° Rapport financier.

7º Questions diverses.

4º Rapport sur le « Combat Syn-

dicaliste ». 5° Statuts confédéraux,

du Bureau.

Nota. — Seuls, les membres de l'A.I.T. pourront y assister comme auditeurs.

UNE INTERNATIONALE SYNDICALE

Vers la fin novembre, une consérence sera tenue à Londres, où représentants d'un certain nombre de pays constitueront une nouvelle Internationale syndicale. La formation de cette Internationale est la conséquence de la scission produite au sein de la Fédération Syndicale Mondiale, orientée par les communistes, et qui fut constituée, on le sait, en 1945. Cette fois-là, c'étaient la centrale syndicale britannique et le C.I.O. américain qui développaient l'initiative principale pour la constitution de la F.S.M. Mais ce sont aussi ces deux centrales nationales et la centrale syndicale hollandaise, qui, quelques ans plus tard, prirent l'initiative pour la scission de la Fédération Mondiale en la quittant. Le motif immédiat de cette allitude est le fait que les communistes ont réussi à établir leur hégémonie au sein de cette Internationale, en l'utilisant pour les fins de leur politique à eux. Depuis ce temps-là, beaucoup d'autres centrales nationales se sont séparées de la F.S.M. pour les mêmes rai-

Le travail préparatif pour la constitution de la nouvelle Internationale qui naîtra à Londres, a été

ET CETTE GREVE GÉNÉRALE ?

Vous l'avez vue passer, vous, la fameuse grève générale déclenchée par la C.G.T., à l'occasion de la déclaration « présidentielle » de Jules Moch? nous.

Seuls, les « boueux » parisiens ont marqué le coup.

Voilà à quoi mènent les mots d'ordre politique, dans le syndicalisme.

Mats quand les mineurs font grève pendant six semaines, la C.G.T. se contente de leur faire casser le figure

tente de leur faire casser la figure Il en est qui sont encore en prison. Qu'est-ce qu'on attend pour faire la grève générale?

Mais ca n'intéresse pas la C.G.T., car la C.G.T., d'abord, fait la politique du grand Parti des Fusillés.

Quant aux travailleurs, elle s'en

lenue à Genève, le 25 et le 26 juin, cette année. La, il y avail, selon les communiqués officiels, des représentants de 38 centrales syndicales nationales. En outre, des délégués des internationales professionnelles et des autres, représentant douze organisations syndicales qui n'adhèrent pås aux centrales syndicales de leurs pays respectifs. La conférence de Genève nomma

un comité chargé d'élaborer des positions pour le statul et le pro-gramme d'une nouvelle Internationale syndicale.

Tous ceux qui ont suivi l'évolu-tion de la Fédération Syndicale Mondiale, étaient convaincus de-puis longtemps qu'une scission devait se produire tôt ou tard. La F.S.M. était complètement engagée dans les intérêts de la politique frauduleuse des communistes. Dans ces conditions, il était impossible de maintenir l'unité au sein de l'Internationale. Il n'y avait rien à faire. L'organisation internationale portait dans son sein le germe de la dissolution.

D'un certain point de vue, on peut considérer comme avantageux la constitution de la nouvelle Internationale syndicale; c'est une rupture avec les méthodes communistes, et il y aura une nouvelle organisation disposée à la lutte contre la dictature communiste.

Mais, d'un autre côté, le fait s'im-pose que la nouvelle Internationale, elle aussi, servira à la politique d'Etat. Elle deviendra un organe qui s'adaptera à la politique des Etats dits démocratiques, à l'attitude des gouvernements de ces pays. Certes, le vieux fonctionnaire syndical français, Léon Jouhaux, déclara à la conférence de Genève que la nouvelle Internationale à constituer devait être absolument indépendante de tout parti politique et de tout gouvernement. L'indépendance complète est la condition d'une bonne évolution de la nouvelle organisation, déclara-t-il.

> John ANDERSSON Secrétaire Général de l'A.I.T. Stockholm.

(Suite en page 3.)

Remontons les Champs-Glysées

Comment et par qui les grévistes sont emprisonnés?

Loi nº 46-1072 du 17 mai 1946, relative à la nationalisation des combus-tibles minéraux (J.O. n° 116 du 18 mai 1946, page 4872) :

Titre V

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 32. — Sont punis de six mois à cinq ans de prison et d'une amende de 50.000 à 500.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de dommages-intérêts éven-

3º Ceux qui font sciemment obstacle à l'application de la présente loi ou compromettent volontairement le bon fonctionnement des installations ou

MODESTES

« Le parti communiste français vient d'offrir à son chef vénéré, « fils du peu-ple » (un certain Maurice), une modeste Delahaye blindée, pour la modique somme de quatre millions. » (Le Monde, 12 octo-bre 1949.)

Et après? S'il n'a pas confiance en ses troupes, notre « fils du peuple » a bien le droit de se mettre à couvert d'un atten-

Seulement, cette voiture personnelle blin-dée nous en rappelle une autre... Une au-tre qui en trainait un autre, qui aimait bien les « Heil »... Quelle bizarre simili-

services transférés aux Charbonnages de France ou aux Houillères de bassin ou exploités par eux

La présente loi, délibérée et adoptée a r l'Assemblée Nationale Constituante, sera exécutée comme d'Etat.

Fait à Paris, le 17 mai 1946. Félix GOUIN.

e Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : Pierre-Henri TEITGEN.

Le Ministre de la Production Industrielle : Marcel PAUL.

Le Ministre des Affaires Etrangères Georges BIDAULT. Le Ministre de l'Intérieur : André LE TROQUER.

Le Ministre de l'Economie Nationale et des Finances : André PHILIP.

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale : Ambroise CROIZAT.

C'est en vertu de cette loi que des mineurs ont été mis en prison pour faits de grève, l'an passé. Comme quoi, ils auraient dû choisir leurs amis AVANT...

Le Ministre des Travaux Publics et Transports : Jules MOCH.

LE ROY... ET LE VALET

« On annonce la mort de M. Eugène Roy, vice-président directeur général des Acièries de Longwy.

« Bien qu'homme de confiance du Comité des Forges, Eugène Roy ne méritait pas l'injure d'être mis sur le même pied que M. Emile Marterez.

« Résistant authentique, il avait été choisi comme administrateur du premier jour d'Electricité de France, au titre des principales industries consommatrices Nous nous empressons de dire qu'il a toujours loyalement défendu les intérêts de ce grand service national. »

(Suite en page 2.)



AH! CES FONCTIONNAIRES ...

Tout un chacun sait que ce sont les fonctionnaires les plus favorisés des sa-laries : congés, appointements, et tout,

lariès : congés, appointements, et tout, et tout...

L'Etat est aux petits soins pour eux, comme en témoigne par exemple le dééret du 18 août 1949 (J.O. 23-8-49, p. 8367) « relatif à l'avancement et à la notation des fonctionnaires ». Nous ne pouvons résister au plaisir de vous donner le texte de l'article 2 :

« Les éléments... entrant en ligne de compte pour le calcul de la note chiffrée sont les suivants ;

« 1º Aptitude physique; 2º Connaissances professionnelles; 3º Ponctualité; 4º Ordre; 5º Mémoire appliquée (?); 6º Sens du travall en commun; 7º Serviabilité; 8º Activité; 9º Rapidité d'exécution; 10º Fini d'exécution; 11º Prévision... (du temps ?); 12º Organisation; 13º Commandement; 14º-Contrôle. »

Un point, c'est tout. Dites, vous savez

Un point, c'est tout Dites, vous savez ce que c'est que le favoritisme?

(Je m'excuse de ne pas vous avoir dit que le décret précité était pris en application de la loi du 19 octobre 1946, J.O. 20-10-46, portant statut des fonctionnaires, œuvre de MM. Maurice Thorez et Cle.)



UN CONNAISSEUR... C'est, par exemple, ce monsteur G. Prost, dont l'informateur des entreprises à capital personnel du 10 septembre 1949 (organe d'un groupement de petits patrons) cite, en pavé :

« Etre social » consiste à faire donner par les autres à ceux dont on veut s'attirer les faveurs. »

Que voilà une excellente définition, n'estce pas, à ressortir, le cas échéant, à ces « chers » patrons « sociaux »...

DE L'UTILITE DU FLIC LE COIN DE L'A.I.T.

Où il est prouvé que le "banditisme" est inhérent au régime social actuel

On surprendra beaucoup de nos amis en leur apprenant qu'il y a encore, parmi les syndicalistes « révolutionnaires », des hommes vertueux qui lancent l'anathème aux nouveaux Ravachol. C'est qu'il y a tellement de degrés dans la pensée révolutionnaire...

Ainsi, on nous a reproché d'avoir publié quatre lignes sur le « bandit » sicilien Ginliano en semblant le citer comme référence, dans l'avant-dernier

"Tout de même, nous dit-on avec un joli geste du menton, pour qui allons-nous « passer »?

Bien sûr... Histoire de nous attirer les foudres des censeurs, autant que pour procu-rer un délassement de l'esprit à nos lecteurs, nous livrons à votre apprécia-tion un passage de l'enquête faite près de Giuliano lui-même par les repor-ters E. Hervier et G. Landi, et parue dans l'hebdomadaire Détective, n° 172, du 17 octobre 1949 du 17 octobre 1949.

Nous n'avons pas demandé au directeur de cet organe l'autorisation de reproduire ce passage, le temps nous ayant pris de court. Nous pensons qu'il voudra bien ne pas nous en tenir rigueur. Le reportage en question n'étant pas suivi de la formule consacrée : « Tous droits réservés. »

Le « bandit » Giuliano parle :

C'est le 2 septembre 1943 que je suis devenu un hors-la-loi...

Il ne fait pas cet aven sans une cer-taine mélancolie.

— Auparavant, j'étais un garçon sans histoire. Chaque jour, je me levais; je faisais ma prière. Ma toilette uchevée, mama me servait mon déjeuner : un bol de lait de chèvre, un morceau de pain et de fromage et, l'été,

quelques fruits. Puis j'enfourchais mon vèlo. Les quarante kilomètres qui séparent Montetepre de Palerme ne me faisaient pas peur. J'aimais bien mon métier de télégraphiste. Ce qui me plai-sait surtout, c'était ma petite casquette avec son galon argent. Mais il y a eu le hombardament de la ville 14 poste de

avec son galon argent. Mais il y a eu le bombardement de la ville. La poste a été complètement anéantie. J'ai perdu ma place. Les Américains ont débarqué. C'était la guerre...
La guerre, avec tout son cortège de misères et de privations.
Montelepre, Carini, Monreale, San Cipirello, Aliano, pauvres villages de montagne, ne pouvaient vivre uniquement de leurs maigres cullures. Le ravitaillement n'arrivait plus. C'était la famine, Imaginez-bous cela? Dans la rue, des enfants malingres fouillant les détrilus et disputant aux chiens de quoi calmer leur faim; des mères se quoi calmer leur faim; des mères se privant d'une croûte de pain au profit des petites bouches jamais rassasiées; des vicillards mourant doucement,

comme des lampes privées de pétrole.
Sur les quais du port, à Palerme, les liberty ships déversaient chaque jour des tonnes et des tonnes de marchandises. Ces vivres étaient pour les belligérants. Les Siciliens n'avaient que la ressource de les contempler d'un œil

Ou de piller. Ce qu'ils ne manquèrent pas de faire. On vit le chargement de trains complets disparaître. Parfois même les voleurs ajoutaient à leur bu-tin les tampons de la locomotive et les lanternes rouges du wagon de queue. Des buhdes de yamins s'organisèrent; les M.P. les chassaient à grands coups de leurs matraques de caoutchouc, mais elles se reformaient derrière leur dos, comme des nuages de mouches autour d'un fromage de brebis.

Salvatore Giuliano fit comme ses camarades. Il vola. Non pour alimenter un marché noir où venaient s'approvisionner les riches bourgeois de la ville; non par désir de s'enrichir en spécu-lant sur la misère des autres, mais pour qu'à Montelepre, à Carini, à Monreale, à San Cipirello, à Aliano, il n'y ait pas trop d'enfants aux joues creu-ses, de femmes affamées, de vieillards agonisants. Il déroba un sac de blé, le posa sur le porle-bagage de sa bicy-clette. Un sac de blé : de quoi donner un petit morceau de pain à chacun de ses concitoyens.

A San Giuseppe Jato, près du quarto Mulino, une patrouille de carabiniers italiens l'arrêta :

— Ton compte est bon, ladrone, dit l'un d'eux. Les M.P. vont s'occuper de toi; ils vont te frictionner les côtes avec leurs petits bâtons blancs. Après quoi ils te fourreront en prison pour un bout de temps.

Giuliano tenta, en vain, de les at-tendrir; ils ne voulurent rien enten-

Et peut-être même te pendront-

Le garçon prit peur. Abandonnant le vélo et son chargement, il s'enfuit. L'un des carabiniers l'ajusta avec son arme. Un coup de feu claqua. Giuliano éprouva comme une terrible morsure à l'épaule, Il trébucha sur une pierre. Un senliment de haine et de rage le convulsa soudain. Il avait un revolver dans sa poche, un revolver qu'il avait acheté la semaine précédente à un ouorier polonais contre un sac de riz. Il le sorlit et lira à son tour. Le premier carabinier piqua, tête la première, sur le sol, lué raide. Le second voulut se servir de son fusil. Giuliano ne lui en laissa pas le temps. D'une balle, il l'élemble un'èlemble servir. tendit, grièvement blessé, aux côles de son camarade. Puis, ramassant sa bicy-clette, il disparut avant que l'alarme fût donnée.

Le lendemain, il y avait une petite miche de pain sur beaucoup de tables, à Montelepre.

Il y avait aussi une petite miche dans la besace d'un jeune garçon de vingt et un ans qui, sur les conseils de sa mère, cherchait un refuge dans les cavernes de la montagne...

Giuliano était devenu un hors-la-loi. Il nous vient comme une vague impression que, dans les mêmes conditions, bien des hommes — pas sculcment des révolutionnaires — seraient aujourd'hui des Giuliano...

Fernand Robert.

L'APPEL DE LA C. N. T. ESPAGNOLE

C'est avec des armes que nos frères peuvent infliger des représailles à leurs bourreaux

E Comité National de la C.N.T. Espagnole a adressé à toutes les organisations affinitaires, l'appel que nous reproduisons ci-dessous.

Cet appel est la voix de l'Espagne martyre, la voix de la révolution que Franco n'a pas réussi à étouffer.

Ecoutons ce cri de révolte:

Camarades.

Le long silence auquel nous avons été soumis, ainsi que le la-beur nul accompli pendant ces dernières années nous obligent à dé-ployer une activité infatigable de tout ordre, surtout quand le peuple, un peu fatiqué et déçu par la vile politique effectuée par différents partis politiques et des politiciens ou cours des irois années de lutte désespérée, se plient devant le bourreau franquiste, n'apportant au-cune collaboration désirée. Dans cet état d'esprit du peuple en général, nous avons besoin d'employer toute notre énergie et la volonté d'hom-mes solides pour que, à nouveau, dans les poitrines des Espagnols, souffle l'aspiration aux libertés cipiques qui en manvaise heure nous furent supprimées.

C'est une claire et nelte trahison contre la cause, que de nous aban-donner à l'indifférence. Nos cama-rades tombés et ceux qui sont em-prisonnés en attendant le jour de la libération nous obligent à poursuivre avec toute notre ardeur la lutte commune, sans nous permet-tre le luxe du repos ou de la commodité de famille.

Deux moyens sont à notre portée, que nous devons mettre immédia-lement en pratique : activer l'ac-tion subversive; employer avec ré-gularité et efficacité nos cadres de défense.

« Il faut infliger des représailles sévères aux bourreaux», s'écrient nos camarades. Les militants de la C.N.T. de langue française ne doivent pas cublier que nous sommes tous solidaires des « companéros » qui, aux Asturies, en Catalogne, en Aragon, partout en Espagne, souffrent et meurent pour la liberté. Par ses coulumes, sa situation orographique, ou quelle que soit la cause, nous avons contrôlé le labeur fait par les camarades de la Région asturienne; etle est franchement satisfaisante. Il est cependant d'une nécessité pressante que la carte a coule proposition de la company de l tant a the necessite pressaite que leur exemple soit suivi par les au-tres Régions. It faut intensifier la lutte : prouver au peuple que nous sommes une force, une force virile qui le protège toujours. It faut in-fliger des représailles sévères aux hourreaux qui emprisonnent les cabourreaux qui emprisonnent les ca-marades après les avoir torturés sauvagement. Sans contemplations d'aucune sorte ni de raison, debout-

pour nos droits ! Chaque syndicat ou groupe d'affinité doit apporter et fournir tous les camarades préparés pour cela...

L'agitation des travailleurs doit être à la charge de tous les camarades qui aiment les idéologies confédérales. Eloignons une fois pour toutes la crainte que nous avons eue jusqu'à ce jour. Travaillons nos champs pour récolter, sans trop tar-der, les fruits de notre tutte.

Camarades,

Pour le Mouvement Libertaire : Pour la Confédération Nationale du Travait

Pour la Liberté ;

Luttons contre la tyrannie! LE COMITE NATIONAL. (Espagne, septembre 1949.)

La lutte gigantesque contre la dic-tature peut reprendre demain, terri-ble et implacable. Mais nos frères et ceux d'entre nous qui iront les rejoindre au jour J de leur libération, ne peuvent pas lutter la poitrine décon-verte contre le formidable arsenal fas-

Les représailles ne peuvent se faire avec des paroles.

NOS FRERES ONT BESOIN D'AR-

NOS FRERES ONT BESOIN D'AR'S GENT POUR POUVOIR TENIR.

Chaque compagnon de la grande fa-mille libertaire, chaque militant de la C.N.T. deit avoir conscience du devoir à accomplir.

Partout, dans toute la France, il faut créer des comités d'entr'aide, partout, derrière le S.I.A., il faut faire en sorte qu'une aide efficace soit apportée à l'Espagne révolutionnaire, à l'Espague glorieuse et immortelle de Dur-ruti, d'Ascasso et de Garcia Oliver.

Raymond BEAULATON.

DERNIERE MINUTE

Le Tribunal militaire de Madrid menace de condamner 247 travailleurs espagnols à la peine de mort.

MAJORATION de l'impôt sur les salaires ?

M. Fernand Samson, directeur de cabinet du ministre du Travail, et M. de Montrémy, directeur adjoint du cabinet du ministre des Finances, accompagnés de lechniciens de ces deux administrations, ont étudié un projet tendant à créer un fonds national pour améliores la situation des salariés insuffisamment rémunérés.

Ce fonds serait alimenté par une majoration de l'impôt sur les salaires égale à 1 % de leur montant. La diffi-cutté consiste à délimiter les catégories de salariés qui bénéficieraient d'une aide. Il semble que les techniciens aient envisagé d'y comprendre tous ceux dont la rémunération n'alteint pas le minimum tégal, définition englobant les chômeurs partiels

pas te minimum légal, définition en-globant les chômeurs partiels. Ce salaire minimum à Paris est ac-tuellement fixé à 11.900 francs par mois pour deux cents heures de tra-vail, plus la prime de transport de 500 francs.

Tel serait présentement l'état des travaux des techniciens, qu'il appar-tiendra aux ministres d'examiner à leur lour.

(Le Monde, 30 septembre 1949.)
Voilà qui nous change un peu et n'est pas si mal que ça. Ainsi, ceux qui sont dans la misère aideront les miséreux à sortir de la misère.

A dire vrai, il fallait bien être dechnicien pour sortir un tel pro-

« technicien » pour sortir un tel pro-jet. Ce n'est tout de même pas le ma-nœuvre qui l'aurait trouvé.

Lampistes, à vos poches ! Le gou-vernement suppose que l'habitude vous rendra conscients et disciplinés...

Ne vous plaignez point des maux qui vous accablent quand vous n'avez rien fait pour les conjurer. S'ils sont incurables, c'est

Le nez dans leurs...

(Suite de la page 1)

Ainsi, M. Eugène Roy, des Aciéries de Longwy (capital social en 1946 : 158 millions de francs) défendait loyalement les intérêts du Comité des Forges, des Aciéries de Longwy et du « grand service national » que serait E.D.F.

Diable! Ces intérêts seraient-ils concardants grâce à la nationalisation?

Alt! J'oubliais de vous dire que cet éloge funèbre et patriotique du disparu n'était ni dans le Figaro, ni même dans Combat, mais dans Action, sous la plunie d'un certain Albert Réville...

LES ENFANTS TERRIBLES

« CONGES PAYES »

SUR LES PLAGES...

On assure que la villa que M. Vincent-Tauriol avait louée, cet été, à Arcachon, lui a coûté 600.000 francs pour deux mois. On n'oubliera pas que Vincent Auriol est « aussi » militant socialiste (sic) et comme tel farouchement partisan que les « salopards en casquette » passent leur congé payé sur les plages les plus chics...

MORT POUR RIEN?

Selon les statistiques établies par un expert militaire américain, le docteur Ste-san ossony, si la mort d'un légionnaire de César coûtait 75 cents, ce prix monta à 25.000 dollars pendant la première guerre mondiale et il aurait atleint 50.000 dollars pendant la deuxième...

Et des mauvais esprits diront encore que l'on meurt... pour rien! IL N'Y A PLUS DE FAMINE...

Un journal de Tunis du 13 juillet 1949 (comme c'est vieux, déjà!) a publié la manchette suivante :

« ADEN. — Selon des informations officieuses reçues des régions orientales du Protectorat britannique d'Aden, une famine tragique y sévirait après une longue période sans pluies.

« Selon des lettres reçues de la région éprouvée, une vingtaine d'enfants meurent quotidiennement. » (C'est nous qui soulignons.)

gnons.)

Et ce fut tout : quelques lignes.

Entre nous, les dessous (pas très propres) de telle vedette, c'est autrement « intéréssant » et « commercial », n'est-ce

3.000 POUR CENT!

« Mestre et Blatgé vient d'encaisser une trentaine de millions pour la cession de la petite affaire que la société possédait à Maubeuge, sous la dénomination « Pesant et Muller », affaire qui ne figurait que pour moins d'un million dans ses tivres. » (Animateur comm., 6-8-49.)
Je serais curieux de savoir quelle prime de vacances ont touchée les gars de cette boile. Et vous?

« LE MONDE » OU L'ON LIT...

Ces messieurs du bien-pensant Monde ne reculant, comme on dit, devant aucun sacrifice pour informer leur clientèle, ont publié de'ux ou trois placards publicitaires pour « Flic... », pardon Fils du peuple, de M. Maurice Thorez.

L'argent n'a pas d'odeur, pense sans doute le Monde (ce qui ne saurait nous comment).

ctonner). Quant à l'explication stalinienne, elle est celle-ci : « Il faut faire connaître le

communisme.. Pour que les lecteurs du Monde (du Co-milé des Forges) deviennent des adhérents au P.C.F. ?

La Soirée du « LIBERTAIRE »

aura lieu le 11 novembre à la grande salle de la Mutualité

EXCELLENT PROGRAMME

Nous invitons nos camarades

LES MEMOIRES COURTES ...

Action (de Farge, Courtade et Cie) a publié, dans son numéro du 13 octobre 1949, le récit d'un soldat de la 2º D.B. qui combattit en Indochine de septembre 1945 à décembre 1946, lequet récit est, évidemment, utilisé en faveur de la toute récente campagne du P.C.F. contre la guerre au Viet-Nam.

Mais peut-être M. Daniel Anselme, l'interviewer, aurait-il pu citer au malheureux aujourd'hui mutilé, les nonts des ministres qui étaient en fonctions justement pendant cette période septembre 1945 à décembre 1946?

Il y avail, entre autres, M. Tillon, M.

ll y avail, entre autres, M. Tillon, M. Billoux, M. Thorex, qui faisaient bon ménage avec quelques « social-traîtres » et eléricaux et patriotes convaincus...

LA PAROLE, EST D'OR ...

A la Foire européenne, tenue récemment à Strasbourg, la publicité faite au micro coûtait 8 francs le mot.

Ga ne fait rien, ce sont les consommateurs qui paient, car le poste « frais généraux » est là pour un coup.

Quant à vous, je vous conseille d'évaluer à ce prix-là le baratin que vous faites à votre boucher quand vons voulez un morceau pas trop gras, avec pas trop d'os... Vous m'en direz des nouvelles!

AUTOCRITIQUE?

Sous le titre Comment on l'abrique les fausses nouvelles dans les salles de rédaction, la Tribune des nations du 15 octobre 1949 publiait l'écho suivant :
« La scène se passe dans un honorable hebdomadaire spécialisé dans les questions de politique étrangère. Quelqu'un annonce :
« — Mao Tse Toung est parti!
« Sur quoi un de ses collègues bondit :
« — On ça?
« — Comment cela s'est-il passé? demande un troisième.
« — Est-ce que cela va amener des modifications dans la composition du nouveau gouvernement chinois? redemande le second.

second.

« Il y eut quelque mal à faire comprendre, au milieu de l'affolement genéral, qu'il s'agissait seulement du texte des Mémoires de Mao Tse Toung, qui venait de parlir pour l'imprimerie.

« Fort heureusement, tous les téléphonistes étaient occupés, sans quoi les agences de presse auraient pu être avisées avant même que rectification pir être faite. »

De tels fails ne sont pas pour nous étonner. Mais où l'affaire se corse, c'est lorsque le tecteur de ladite Tribune s'aperçoit que ce journal publie... les Mémoires de Mao Tse Toung!

El ators, le tecteur syndicaliste pense, néanmoins, que péché avoué n'est pas, en l'occurrence, à moitée pardonné...

ET VIVE LA RARETE!

« Le département de l'Agriculture (des U.S.A.) a proposé l'établissement de contingents rigides de la récolte de coton, qui pourra être mise sur le marché; ces contingents sont destinés à réduire la production de 1950 d'au moins 20 % par rapport à celle de cette année... L'accumulation des surplus sur les récoltes de 1948 et 1949 amène le département de l'Agriculture à les (les contingents) proposer de nouveau... » (Agefi, 14-10-49.)

Ceci prouve, s'il en était encore besoin, que pour la défense de leurs profits, les capitalistes « libéraux » du pays de la « libre » entreprise trouvent tout naturel de faire entrer en jeu le dirigisme gouvernemental.

Et cela prouve aussi que les travailleurs n'ont pas à choisir entre « libéralisme » et « dirigisme » (fût-ce dans les salaires) mais à lutter pour le communisme libre.

GARRY AVEC NOUS?

A propos des manifestations de Garry Davis et de quelques-uns de ses amis en faveur de l'objecteur de conscience J.-B. Moreau, on a pu lire, dans Combat, sous la plume de Cl. Bourdet, un article dont, sans en trahir l'esprit, croyons-nous, nous détactions les lignes suivantes :

« ...Les amis de Garry Davis n'ont, de près ou de loin, rien de commun avec le communisme; leur action ne trouble pas le système social que défend le ministre de l'Intérieur et à peine le système militaire cher au ministre de la Guerre... » (Souligné par nous.)

Autrement dit : Garry Davis et ses amis pubs sibsul spi ! Souliuno pulonoi sud quos ou pas pour la transformation sociale.

Nous nous en doutions, voyez-vous; mais il était bon que cela fut dit par un des supporters les plus autorisés du mouvement.

(Il est bien entendu que nous ne consi-

ment.
(Il est bien entendu que nous ne considérons pas les communistes façon P.C.F. comme des révolutionnaires, bien au contraire. La rédaction de cet écho aurait pu le laisser craire.)

CASSASSOLES.

AUX U.S.A.

La sécurité sociale et les syndicats américains

Le C.I.O., centrale américaine des syndicats de la métallurgie, réclame l'obligation pour les patrons de garantir les ouvriers contre les risques maladie, chômage, vieillesse. Il demande que la charge du financement soit entièrement assurée par le patronat, et rejette le principe d'une retenue sur les salaires.

Jusque maintenant les ouvriers américains qui veulent garantir ces risques, s'assurent eux-mêmes, par des cotisations prélevées unique sur leur paye.

La nouvelle revendication, a dit M. Fairless, président de l'U.S, Steel, est une formule révolutionnaire. Et les compagnies sidérurgiques résistent, car la hausse de 10 cents de l'heure que le projet implique doit provoquer, disent-elles, une augmentation sensible du prix de revient. Mais les syndicats rétorquent qu'avec les 606 millions de dollars de bénéfices nets réalisés pendant le premier semestre de 1949, les compagnies peuvent parfaitement absorber cette nouvelle charge sans la répercuter

sur les prix. Cependant, la commission d'enquête chargée par le président des U.S.A. de proposer des solutions au conflit, rejette toute augmentation de salaires, mais recommande la création d'une caisse de retraites. « Ces fonds,

IDIOR Président du Conseil

Totor propose comme programme minis-tériel :

1º Egalité dans les salaires; a) Tous députés, ministres et autres fonctionnaires détenant une haute fonction ne seront pas payés les jours qu'ils man-

b) Tous parlementaires, fonctionnaires pris à toucher des pots de vin seront im-médiatement licenciés; 2º Suppression des primes, lesquelles ne sont qu'un encouragement aux vices; 3º L'armée étant considérée comme inu-tile par tous : suppression totale;

4º Mise en vente de tous les produits et matières premières (aucun intermédiaire ne sera toléré); 5º Retraite à tous à l'âge de 55 ans (sans échelle, bien entendu);

6º Toute personne valide devra accom-plir une tache productrice; 7º Tous ministères étant déficitaires seront purement et simplement supprimés.

Totor a fait lire son programme à l'ami Jules, qui, sans ambages, le traita d'idiot. Totor en est resté épaté.

écrit-elle, doivent être considérés comme des frais normaux d'une en-treprise pour parer à la dépréciation temporaire et permanente de la machine humaine, analogues aux provisions pour usure et amortissement de l'usine et du matériel. La sécurité sociale, financée par l'entreprise, est un élément reconnu de la pensée américaine moderne ».

En définitive, il est probable que les compagnies américaines hésiteourant de l'opi nion ouvrière et qu'elles préféreront financer une caisse de pensions, pour pouvoir mieux refuser des demandes d'augmentations de salaires l'année

Pour nous, l'attaque du C.I.O., comme la grève des mineurs américains, est un épisode d'une vaste partie de poker, où les dirigeants syndicaux ont un rôle assez trouble. Le fait de déclencher une grève dans les mines ou la métallurgie, alors qu'il y a de forts stocks de charbon ou autres machines et que le chômage frappe aux portes, nous paraît être une combine entre patrons et dirigeants syndicaux

De toutes façons, ce n'est pas en cherchant à garantir les ouvriers contre tous risques DANS LE CA-DRE ACTUEL DE LA SOCIETE, qu'on changera le système d'exploitation. Nous l'avons déjà dit : n'est qu'une combine pour le main-tenir. Si, en France, la C.N.T. était aussi puissante que le C.I.O. en Amérique (toutes proportions gardées), nous ne donnerions pas cher du régime capitaliste. Nous ne nous contenterions pas longtemps des réformes: nous changerions immédiatement l'appareil vermoulu.

En attendant, constatons, puisque nous sommes les plus faibles et qu'il faut se contenter de peu, que les ouvriers américains sont moins poltrons que ceux de France, puisqu'ils vont arriver à faire que tout le système de sécurité sociale soit ENTIERE-MENT à la charge du patronat, et pris sur les bénéfices, sans pouvoir jouer sur les prix de revient.

En ce sens, la revendication procède d'un certain esprit révolution-

Tandis qu'en France — ô, belle France... zut! — ce sont les ouvriers eux-mêmes qui financent les risques maladie, chômage, vieillesse.

INTEGRALEMENT. René GUY.

bien votre faute.

G. de LACAZE-DUTHIERS.



IIe UNION REGIONALE

DANS LES METIERS D'ART

FAUX TEMOIGNAGES CHEZ RIGOLLET ET ULMER

Les bien connus comme « paterna-listes », Rigollet et Ulmer, ont décidé de liquider leur ateller de polisseuses.

de liquider leur atelier de polisseuses. Les raisons en sont obscures, car la maison n'est pas sans travail et il est difficile de les expliquer, d'autant plus qu'on rembauche immédiatement.
Quoi qu'il en soit, la décision ayant été prise, on s'attaqua d'abord à une femme enceinte. Preuve que le vieux renard n'est pas aussi intelligent qu'il le croit.

Intervention de l'inspectrice du Tra-vail. Celle-ci, d'abord outrée, ouvre son enquête, puis... revient consen-tante : les polisseuses auraient volon-tairement mélangé la ponce et le tri-

Diable! Voilà des ouvrières qui, d'un biable: Volla des ouvrieres qui, d'un scul coup, deviennent dès « dures ». Après des dix et quinze ans de présence ponctuelle, sans reproche. La ficelle paraissait bien grosse. Mais... Mais MM. Rigollet et Ulmer out

«trouvé» des témoins. Des témoins dent la majorité ne travaillent pas dans le même atelier. Des faux témoins, quoi. Des lâches qui n'hésitent pas à boire leur honte, des «baisseurs de frac»

Il doit se marrer, le vieux barbu.

Mais attention, «baisseurs de froc»,
ce n'est pas parce que vous avez fait
preuve de «bonne volonté», que votre
tour ne viendra pas. La maison a ses
truditions et vous ferra un jour a traditions et vous ferez un jour com-

me le reste du matériel.

Mais que dire de cette inspectrice
du Travail qui accepte sans plus la
thèse patronale? Il est vrai qu'entre
la «parole» d'un Rigollet et celle de na « parole » d'un Rigollet et celle de travailleurs meurtris, il n'y a pas à hésiter, et Mme l'Inspectrice s'est im-médiatement rangée à cette « parole ». Seruit-ce une question d'avance-

Pourquoi conseiller aux ouvrières de ne pas poursuivre l'action et d'arrêter

Mais êtes-vous bien sûr, Mme l'Ins-pectrice, que l'affaire est terminée ? LE SIMAC DE PARIS.

SYNDICAT UNIFIE DU BATIMENT DE LA R.P.

UN PEU DE LOGIQUE

Il est parfois ennuyeux de rappeler le passé lorsque celui-ci fut sacrifié à défendre les travailleurs dans l'accomplissement du labeur et, de ce fait, sut créer une solidarité envers tous, qui, de nos jours, ne s'exerce qu'aux compte-gouttes.

Aujourd'hui, par l'application des classifications, on creuse un fossé entre les ouvriers d'une même corporation. En y ajoutant le rendement (lire

tion. En y ajoutant le rendement (lire à la tâche), en crée au sein des exploités une différence qui les éloigne de l'entr'aide chaque jour. C'est le règne de la jalousie, de la haine.

Vous avez perdu, compagnons, par suite des lois, la possibilité de travail-ler n'importe où et dans n'importe quel ouvrage.

Vous avez perdu, par la politique dirigeant les organismes syndicaux, le

droit à la vie. Vous avez perdu votre personnalité pour devenir un matricule.

Vous perdez vetre santé par un tra-vail poussé au-delà de vos forces, car

Jadis, les compagnons luttaient contre le tâcheron. Aujourd'hui, tout se fait à la tâche.

Jadis, on combattait la tâche, trouvant cette manière de faire inhumaine. Aujourd'hui, on trouve ça très

La vie est de courte durée; si vous l'écolitéez par le surmenage, soyez per-suadés que vos patrons ne viendront pas adoucir vos derniers moments et se souviendront pas des efforts

Lorsque la cendre couvrira vos crânes, les patrons sauront vous faire comprendre que le travail n'est pas

Puis la tâche amène infailliblement le chômage; vous en serez les premiè-res victimes. Les ans s'écoulent rapidement et vous connaîtrez les affronts de la vielllesse

Un petit fait illustre la rapacité des

exploiteurs Un gros industriel américain, Ford, mort depuis, avait compris, pour ses intérêts, le danger du rendement; aussi, ses mercenaires n'effectuaient que 36 heures par semaine, et ce, bien

avant la guerre de 1939. Il s'était aperçu que ses ouvriers, en

accomplissant 40 heures et plus, le rendement devenait déficitaire entre la 7° et 8° heure et, pour maintenir son personnel à un rendement plus rentable, il fallait diminuer les heures de

Une machine coûte cher, on l'entre-tien, on la graisse, on l'observe et on la soigne.

Vous, compagnons, votre vie est unique; vos bras et jambes sont indis-pensables; alors, veillez sur vous. Combattez tout travail au rendement

pour votre sécurité. Mais aussi pour éviter le chômage.

RENAULT.

22.4 XVII^e UNION REGIONALE

REPONSE AUX DELEGUES MINEURS DE LA LOIRE

Après la « Libération », il semblait qu'une aube de paix et de prospérité allait se lever sur le pays. Dans nos puits comme dans les autres corpora-tions, les mineurs firent un effort considérable pour gagner la bataille de la production. Tous peusaient que le jour était proche où les ouvriers pourraient vivre décemment du fruit de leur travail et que viendraient bientôt les beaux jours d'avant 38, et même des jours heureux. Voilà ce que nous di-saient les staliniens de la C.G.T.

J'ai sous les yeux les articles de la C.G.T. qui réclame aujourd'hui les quarante heures contre le chômage. Bravo, camarades staliniens, nous-sommes bien d'accord pour les quarante heures. Mais sans la suppression du travail à la tâche, qui sera la victime? Le manœuvre à la journée. Allons, camarade mineur, ne vois-tu point cette principle. injustice? Accepterons-nous tout le temps ce mode d'exploitation dont nous crevons pour le bonheur de quelques-uns? C'est surtout cette revendication: suppression du travail au rendement, qui nous tient à cœur. Pas un mot à ce suiet dans les articles de un mot à ce sujet dans les articles de staliniens cégétistes. Bien sûr, les partisans des méthodes stakhanovistes veulent pas supprimer le travail à la tâche.

Il est temps de tout meitre en œu-vre pour combattre cette méthode d'es-clavage moderne. Camarades mineurs, il n'y a que la C.N.T. qui lutte contre cette honteuse exploitation. Elle vous

(Suite de la 1re page.)

Nous devous former cette nouvelle Internationale dans l'intérêt des ou-

elle se dissoudra automatiquement.

Toule intervention dans la nouvelle Internationale doit se baser sur des intentions honnêtes, sans tendance

à servir à des partis politiques ou

Mais il faut ajouter à ces paroles de Jouhaux, que Jouhaux lui-même, en France, collabore avec l'Etat et

les parlis politiques. Les organisa-tions syndicales, dans la plupart des pays qui adhéreront à la nou-

velle Internationale, sont unies à la

politique de leurs gouvernements

respectifs d'une façon tellement in-

lime qu'il est impossible d'y parler d'un mouvement syndical indépen-

Une des organisations qui composent la nouvelle Internationale syn-

dicale est la A.F.L., un mouvement

d'idéologie franchement capitaliste. La A.F.L. défend le principe de la propriété privée, et elle se dresse contre toules les organisations d'idées avancées, qu'elle tâche de

liquider. La lutte brutale de la A.F.L. contre les I.W.W. démontre

d'une saçon claire les fins que ce mouvement poursuit. Déjà, le sait

que cette organisation se trouve

parmi les inilialeurs de la nouvelle

Internationale rend celle-ci suspecte

el nous remplit de méfiance. On ne lulte point pour la démocratie — en dépit des belles déclarations à

la conférence de Genève. On se sert

du mot d'ordre « démocratie »

dans la pratique, on est prêt à ter-roriser les ouvriers qui exigent le

droit de s'affilier à d'autres organi-

sations. Beaucoup d'ouvriers qui ne

veulent pas adhérer à des organisa-

pour tromper les masses

des gouvernements.

dit Jouhaux, autrement

Marius Coutière.

Une internationale syndicale

XIXº UNION REGIONALE

MARSEILLE

LE CARNAVAL DES POIRES

Probablement jalouse de la C.G.T modèle 1938, aux ordres du grand pontife Jouhaux, qui avait cru alors in-flencer le gouvernement en le préve-nant dix-sept jours à l'avance d'une grève qui devait être générale (novem-bre 1938), la C.G.T. modèle 1949, aux ordres du grand pontife Frachon pré-vient, elle aussi, assez tôt, le gouver-nement d'une marche de la faim. Et quelle marche

Celle-ci devait se faire à grand spec-tacle (peut-être avec musique en tête). Tous les intéressés devaient répondre comme un seul homme et prendre la route en chantant, la boutonnière fleu-rie. Il fallait bien ça! La distance à parcourir n'était que de quarante ki-lomètres environ. Mais, hélas! comme pour Perrette, la joie s'est tournée en déception. Le gouvernement, ayant ju-gé suffisant le temps à lui imparti par les organisateurs de cette prome-nade, en a purement et simplement in-terdit la réalisation. Et, comble de la duplicité, cet ordre a été respecté.

Alors, comme les dirigeants de la C.G.T. ne sont pas des gens bien difficiles, ils ont fait reporter la démonstration à une date ultérieure. Pendant cet entr'acte, la presse stalinienne a essayé de rassembler les retardataires les indécis, mais en vain. Une fois de plus, une partie de la classe ouvrière a été jouée. La C.G.T. a, une fois de plus, donné la mesure de ce que l'on peut attendre des gens qui se servent d'elle comme le renard s'est servi du bouc, uniquement dans le but de sorfir...

Dans cette maison élevée par les anarcho-syndicalistes, depuis que les politiciens l'habitent, le syndicalisme

Qu'attendez-vous, camarades syndi-calistes, si quelques-uns d'entre vous s'y trouvent êncore, pour ne plus ser-vir de polichinelles, de poires, dont le jus est d'autant meilleur que vous êtes plus nombreux?

N'en avez-vous pas encore assez de ces défilés grrrandioses? ...dans lesquels tout esprit de lutte de classe est banni? Etes-vous certains que, dans la nouvelle maison des anarcho-syndica-listes vous n'auriez pas une défense plus efficace?

tions basées sur le réformisme, sont chassés des places de travait par les

est bien sûr que

comme syndicalistes révolutionnai-

res, n'avons rien de bon à allendre

de la nouvelle Internationale syndicale. Pas plus qu'il n'y avait à al-tendre de la F.S.M. sous le contrôle

communiste. Tout indique que nous

serons obligés de lutter sur le ter-

rain syndical, avec plus d'énergie

qu'auparavant, pour la cause de l'A.I.T. — cette internationale à nous qui est indépendante de la politique des Etats et des gonver-

nements et qui tâche de réunir les

masses ouvrières pour une lulte

décidée contre le système de l'Etat

réformistes monopolistes.

LA GRANDE PITIÉ DES NOUVEAUX "SACRIFIÉS"

A la recherche des "défavorisés" 1949

En vérité on vous le dit : le monde est fov. On confond les torchons avec les serviettes et le soleil avec la lune. Ainsi on croyait jusqu'à aujourd'hui que les plus défavorisés parmi les tra-

que les plus defavorises parmi les tra-vailleurs étaient ceux qui amassent des 13.000 ou 15.000 francs par mois. Ou les chômeurs. Eh bien! on se trom-pait. La preuve ayant été faile péremppair La preuve agant ete fatte peremp-toirement, il ne nous reste plus qu'à nous incliner. Mea culpa! Il était temps et nous avons en chaud. Car pour peu qu'on ne nous ait pas ouvert les yeux assez rapidement, l'histoire eût été faussée par notre faute.

Heureusement, Paul Reynaud était à. Et la Confédération Générale des cadres. Voilà des gens bien, à qui, en toute sincérilé, nous devons tirer notre chapeau, pour l'œuvre magnifique de redressement qu'ils ont entreprise.

Vons connaissez certainement Paul Reynaud? Voyons, ce grand homme court sur pattes que Crapouillot mit un jour « dans le bain ». Ce génie qui, un soir, s'écria joyeusement : « Finie, la semaine des deux dimanches ! » Vous savez, l'homme de « l'acier vic-torieux », du « nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ». L'homme au conteau entre les dents,

Paul Reynaud vient de faire une découverte que nous pouvons qualifier de sensationnelle, et nous remet proprement en place.

« Nous acceptons, dit-il, le retour aux conventions collectives qui per-mettent d'élever les salaires en fonc-tion de l'augmentation de la produc-tivité là où cette augmentation est possible et sans sacrifier les cadres.

Bravo et gloire à Paul Reynaud! Vive Popaul! Honneur à lui, qui a le courage de se lever seul contre les croyances de la vile multitude, à la fa-çon de Galilée s'écriant : « El pourtant elle tourne! »

Et la C.G.C., se sentant ainsi défen-due, de pousser à la roue : « Les solu-tions proposées actuellement ne tiennent pas suffisamment compte de l'é-crasement de la hiérarchie et du fait que les cadres sont une des catégories les plus défavorisées. »

En effet, quand le lampiste rouspète contre les chefs, il ne sait pas ce qu'il dit. Car enfin les cadres ne gagnent guère plus de sept à dix fois plus que le manœuvre. Une foutaise. Quand on sait que les cadres ont des frais éle-pés conséguence du train de nie aviile. vés, conséquence du train de vie qu'ils sont obligés de soutenir; quand on sont obligés de soutenir; quand on sait qu'ils ne peuvent se contenter de la ralatouille de l'ouvrier, à cause de la fragilité de leur estomac; quand on sait qu'ils sont obligés de prendre l'apéritif au grand café sélect et non au bistro du coin, pour maintenir leur réputation, on est plutôt mal venu de teur reprocher ces « indemnités supplémentaires » qui teur permettent à peine de joindre les deux bouts.

Mort au lampiste, ce pelé, ce galeux qui nous a fourvoyés pendant si long-temps, nous laissant écrire des idioties et faussant les statistiques en cachant sa richesse sous de vieux bouts de mégots, alors qu'il fume chez lui, seul dans son apparlement d'une pièce des cigares grands comme ça. Il nous a trompés, mais on va voir ce qu'on va

Nous changeous notre fusil d'épaule et nous crions la vérité : il vaut mieux gagner 13.000 francs par mois que 50.000 ou 150.000. Pour la bonne raison qu'avec 13.000 on n'est pas tenté d'avoir sa petile voiture, dont l'entretien coûte les yeux de la tête, ni une maîtresse qui ruine la boutique. Ni d'aller se balader sur la côte d'Azur, cette farce qui fait partie des obligations sociales des cadres. Car les cations sociales des cadres. Car les ca-

dres, messieurs, il faut bien le dire, ne sont ni plus ni moins que de tristes esclaves de la société. Et s'ils venaient esclaves de la société. Et s'ils venaient à disparaître, par quoi les remplace-rions-nous, s'il vous plait? Par des ouvriers qualifiés? Par des lampis-tes? Par d'autres cadres que nous fa-briquerions? Non, laissez-nous rire doucement. Elle serait belle, votre société sans cadres, sans hiérarchie, sans premiers ni derniers, sans chefs, sans riches ni pauvres.

Il faut des cadres dans le « civil » comme des généraux dans l'armée. Ce sont eux qui nous sauveront. Comme en 1940. Mais qu'on reconnaisse, une fois pour toutes, leur valeur et leur nécessité.

Souons sérieux : les Cadres c'est comme les gouvernements : quand ils ne sont pas là, l'usine tourne quand

Vive la hiérarchie, monsieur ! A condition qu'elle ne nous casse

La sclérose pathologique du syndicalisme dans les Cies de Navigation

Il y a la sciérose normale et la sciérose pathologique. La première est un effet du vieillissement; la seconde, par contre, résulte d'une intoxication. C'est donc de celle-ci que se trouve affecté le syndicalisme installé dans les compatibles de la companyies de la companyie de la

Aussi, pour étayer l'affirmation qui précède, je dirai que le papier que j'ai fait paraître dans Combat syndicaliste du 1er juin au sujet du retour aux fait paraître dans Combat syndicaliste du 1er juin au sujet du retour aux 40 heures aux Messageries Maritimes, s'il a obtenu les suffrages des esprits indépendants et dénués de tout sectarisme, n'a pas eu l'heur de plaire aux camarades qui détiennent les leviers à F.O. Je fus l'objet de leur part d'épithètes malsonnantes pour avoir eu l'outrecuidance de soulever une question que seuls les pontifes ont le droit d'agiter, quand il leur plaira. En parler sans que Jouhaux en ait décidé, c'est là une hérésie inadmissible pour les syndicalistes de la Libération.

Mais qu'on nous explique une bonne Mais qu'on nous explique une bonne fois ce que l'on entend par syndicalisme. Est-ce, par exemple, ce « baralinage » constant dont le dernier en date a été cette fameuse affiche dynamique réclamant avec virulence l'octroi de la prime de vacances et affirmant que, dans la négative, on était
prêt à l'action et qu'on verrait ce qu'on
verrait? Il s'agissait de passer le capd'élections qui devaient avoir lieu
quelques jours plus tard. quelques jours plus tard.

Dois-je dire que cet écrit dynamique ne m'avait pas ému? La sclérose aidant, il n'y a rien eu, sauf quelques aller-retour de nos braves délégués marseillais qui pensent d'ailleurs que tout le bagage doctrinal des promoteurs du syndicalisme appartient maintenant aux reliques du musée Carnavalet. C'est avec ces reliques, pourtant, que la C.G.T. de la belle époque, avec ses cent mille adhérents dans tant, que la C.G.T. de la belle époque, avec ses cent mille adhérents dans toute la France, tenait les pouvoirs publics constamment en alerte. Mais les militants de l'époque héroïque étaient récompensés, de temps en temps, par quelques mois de mise à l'ombre, tandis que ceux d'aujourd'hui sont nommés administrateurs aux functions inopérentes et autendent d'âfonctions inopérantes et attendent d'ê-

Le syndicalisme de la « Libéra-tion », pour eux, c'est s'assimiler à la façon de ces avocats retors, toute la casuistique des lois, décrets et règlements qui se contredisent et s'entrechoquent, mais qui font faire antichambre chez les Excellences de la IV et discuter entre deux pastis bien tas-sés comment on appliquera dans x mois — après moult équations chères à nos technocrates — un os à ronger.

Au nom de quel syndicalisme nos délégués iront bientôt à la bataille des parts distributives de fin d'année ? Que dis-je, bataille ? Non, discussion de dis-je, bataille? Non, discussion de marchands de tapis que cette sarabande de parts à gratifier à chacun selon son mérite — dit-on — dont le moins que l'on puisse dire est que le résultat se trouve être, dans nombre de cas, par des attributions paradoxales, un défi à la logique et à l'équité.

Délégués F.O., est-ce là encore une action véritablement syndicaliste?

Minoritaires de toutes tendances qui voulez un syndicalisme indépendant, dégagé de l'emprise de l'Etat et des partis politiques, nous ne vous demandons pas de faire fi de vos préférences. Mais en attendant que sur le plan national toutes les forces restées saines du syndicalisme s'unissent, groupervous dans un Corrité de pez-vous dans un Comité afin de construire la digue qui empêchera le syndicalisme de sombrer définitivement.

A. DE FALCO.

ADERT TO THE COLUMN TO THE COL

Etre sage n'est pas obéir aveuglément aux conventions sociales ou s'en accommoder. C'est leur résister selon ses forces et ses moyens pour ne pas être dupe.

G. de LACAZE-DUTHIERS.

el l'exploitation capitaliste. Nous devons intensifier le travail pour A.I.T., pour la liberté et pour un nouveau système social.

DANS LES BANQUES

Sur les grands boulevards parisiens, des immeubles dominent, par la hau-teur et l'emplacement, tous les autres. En Province, ils sont de mêmes. Des portes monumentales, lourdes par l'épaisseur, sont protégées par des gril-les en fer, parfois forgé : ce sont les

Les banques sont le refuge des som-mes formidables, prélevées sur le tra-vail de milliers d'exploités.

A l'intérieur, une énorme fourmil-lière d'employés des deux sexes y tra-vaillent à la confection des comptes de nos profiteurs. L'argent est manié à longueur de journée, pour finir, en fin de soirée, dans des sacs et portefenilles.

Vous pourriez croire que dans ces Vous pourriez croire que dans ces établissements si luxueux, si spacieux pour le public, le personnel, correctement vêtử, jouit de bons salaires... NON, le personnel, malgré l'étalage des fortunes déposées, manipulées plusieurs fois par jour, est très mal payé. Mais en revanche, un nombre formidable de sous-chefs, chefs, fondés de pouvoirs, sous-directeurs et directeurs émargent de coquets appointerent de coquets appointeres de directeurs émargent de coquets appointeres de directeurs de di recteurs émargent de coquets appoin-

La hiérarchie est dominante. Est-ce la raison pour que les subalternes (mot, qui hélas, est courant dans ce mllieu) aient des salaires bas, pendant qu'un directeur touche 50 fois plus qu'un employé? (et je suis modeste).

Dire que des syndicalistes font partie des Conseils d'administration Une chose est choquante. Trols centrales syndicales prétendent défendre le personnel des deux sexes...

La C.G.T. qui, elle, n'aspire qu'à faire faire des grèves tournantes pour que le pauvre poupon Maurice ait un portefeuille, naturellement, ministé-riel. Elle défend la hiérarchie des sa-laires; tant qu'au reste, elle s'en fout éperdument, ne se servant de la classe ouvrière que pour les besoins du parti

de ceux du tout-puissant Joseph Staline (la grève du 13 octobre est si-gnificative).

La C.F.T.C., pour ne pas dévoller son flirt avec le M.R.P., est pour les primes aux familles nombreuses, et de faire de sa centrale une maison de mendicité pour les naissances.

F.O.: comment peut-elle défendre les interêts des employés de banque? N'est-elle pas la filiale du gouverne-ment? Gouvernement hostile à la liberté des salaires, qui de plus, est le maître incontesté des banques, cellesci étant nationalisées. Toutes ces centrales syndicales par-

leront des conventions collectives. Parlons un peu de conventions collectives enchaînant les travailleurs à leurs exploiteurs. Le futur gouvernement ne fit-il pas sien le « retour aux conventions collectives » C'est pourquoi, les maquignons des dites centrales vandéjà les conventions collectives avec l'arbitrage gouvernemental. Nous connaissons trop, par expérience, le résultat des arbitrages. C'est pourquoi la C.N.T. est contre

de telles conventions, mais elle est pour la semaine de 40 heures, en at-tendant le retour à 36 heures, sans diminution de salaires. Pour un salaire de 30.000 francs par mois. Pour l'écrasement de la hiérarchie. Pour la suppression des heures supplémentaires. Pour la suppression immédiate de tou-tes sortes de primes, mais que celles-ci soient incorporées dans le salaire, en attendant de toucher les 30.000 fr. Pour un mois de congé. Pour la re-traite à 55 ans avec une reprise force traite à 55 ans avec une pension équivalente au 2/3 des appointements qui seront versés au personnel en activité. (Cette pension suivra les évolutions

Suppression des impôts sur les sa-laires (ceux-ci ne sont pas des reve-

LAURENT.

LE 3° CONGRÈS DE LA F.T.R.

Le IIIe Congrès de la F.T.R. a eu lieu les 8 et 9 octobre, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris. Tous les rapports présentés par le Bureau Fédéral sortant furent adoptés à l'unanimité ou à une forte majorité. L'atmosphère de fraternité et d'union régnait parmi le nombre imposant des délégués qui remplissaient la salle. L'adhésion de la F.T.R. au Cartel d'Unité d'Action Syndicaliste fut renouvelée avec plus de 80% des voix

Un camarade disait à l'issue du Congrès : « Nous nous sentons revivre, c'est un vrai congrès proilo.

Jim Pinkerton pour l'Angleterre, Simon pour la Belgique, Franco pour l'Espagne, X... pour la Bulgarie, Lamberet pour l'A.I.T., apportèrent leur salut aux cheminots révolutionnaires de France.

Une C.A. de trente membres fut enfin nommée, qui, conformément aux statuts de non-rééligibilité après deux années de fonction de l'ancien

aux statuts de non-reeligibilité après deux années de fonction de l'ancien bureau, constitua le Bureauz suivant:

Secrétaire général: Roger GLUNK (dépôt de La Chapelle);
Secrétaire administratif: PILLERAULT (Service Régionaux S.-O.);
Secrétaire Propagande : BASTIEN (Le Landy);
Secrétaire adjoint: REG NAULT (Retraité);
Trésorier général: LAVI GNE (dépôt de La Chapelle);
Trésorier adjoint: JOULIN (Saint-Lazare).

Et sion reparlait de cette pauvre Sécurité Sociale Dans les Services Publics

(Suite de la première page.)

Nous savons que dans les administrations de l'Etat, le « régime » de l'assurance est plus lucratif, pour le salarié, que dans presque tout le secteur « privé » de l'économie — ce qui n'infirme pas nos critiques. (La fonction publique n'est pas mise en cause, dans ces lignes, bien que l'on ait à déplorer qu'il existe artificiellement deux catégories de travailleurs : les deux catégories de travailleurs : les fonctionnaires et les autres... et que la plupart des organisations syndicales trouvent cela naturel.)

Le fait que les versements pa-tronaux soient de beaucoup plus éle-vés que les cotisations ouvrières, contribue largement à donner aux travailune idée totalement fausse l'intérêt que présente pour eux la Sé-curité sociale.

La retenue effectuée sur le salaire est de 6 %. L'employeur, de son côté, doit verser : 10 % d'assurances maladie et vieillesse comprises, plus l'assurance accidents, dont le taux varie selon les professions, mais que l'on peut chiffrer, approximativement, à 3 % de moyenne. Il doit verser également 16 % du volume des salaires payés, pour les Allocations familiales, autre branche de la sécurité, le tout étant maintenant groupé, versé globalement à une caisse unique. Il verse donc : 10 + 3 + 16 = 29 % du volume des salaires payés. (Ici, nous ne parlons que de la sécurité et non de l'impôt cédulaire ou autres «charges » du même genre.) Il verse encore une cotisation « employeur », aux Allocations familiales, que nous ne ferons pas intervepir dans nos chiffres parts. La retenue effectuée sur le salaire

En comparant ces deux chiffres, part patronale: 29 %; part ouvrière: 6 %, il pourrait sembler, si l'on s'en tenait aux apparences, que la sécurité, même imparfaite, mériterait d'être défendue, car elle serait financée par le patronat. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que les 29 % versés par le patronat lui les 29 % versés par le patronat lui coûtent quelque chose, quoi qu'en dise M. Paul Reynaud.

Les marges bénéficiaires des em-ployeurs — fabricants, commerçants, entreprises d'extraction ou autres entreprises d'extraction ou autres sont fixées par l'usage à un pourcentage déterminé, chaque profession ayant les siennes. Ces marges, quel que soit le prix de revient du produit extrait ou fabriqué, ne varient pas, ou bien peu. Ce qui varie, c'est puisque c'est là qu'est le défaut de cuirasse. Fort bien, mais par quel moyen? Par l'intervention de l'Etat dans la fixation de tous les prix, ce serait faire du « socialisme » d'Etat (du capitalisme d'Etat), de la dietaserait faire du « socialisme » d'Etat (du capitalisme d'Etat), de la dictaquel s'a s'ajoûte toujours la marge béné-

Toute charge manuelle, dans une entreprise, est inclue dans le prix de revient d'un produit ou d'un travail. Les charges dites « sociales » comme les autres. La Sécurité sociale grève le budget patronal d'une somme égale à 29 % des salaires payés! Il incorporé les sommes ainsi versées à son prix de revient. Le prix de vente étant cal-culée marge bénéficiaire comprise, il n'a fait en réalité qu'avancer les som-mes versées à la sécurité, comme il fait l'avance de toutes les dépenses qui interviennent dans le produit qu'il se prénare à mettre en vente

se prépare à mettre en vente. Le remboursement de ces sommes, il l'obtient avec la plus grande faci-lité, en majorant son prix de vente et c'est l'acheteur du produit qui fait les frais de l'opération. Or, la grande masse des consommateurs étant com-posée de travailleurs, (en activité ou pon). non), ce sont ces derniers qui paient la totalité des sommes miscs à la disposition de la Sécurité sociale. Et nous disons bien : la totalité, puisqu'eux, ils n'ont aucune possibilité de récupérer, même partiellement, les 6 % qui leur ont été retenus cut, leurs soldince. leur ont été retenus sur leurs salàires. (Même l'augmentation des salaires ne leur fait pas récuper, attendu que le montant de celle-ci est inclu lui aussi dans le prix de revient.)
De sorte que la Sécurité sociale, en

De sorte que la Sécurité sociale, en conduisant à une hausse généralisée des prix, a provoqué une notable diminution du pouvoir d'achat des salaires. Par contre, elle n'a pas pour autant diminué le standing de vie des employeurs qui l'ont sauvegardé parce que cela leur est rendu possible par le simple jeu des marges bénéficiaires. On peut même dire, bien qu'il ne veuille pas en convenir, que la Sécurité sociale ne coûte rien aux patronat.

Mais n'entrons pas dans le détail de

sa gestion, que nous savons souvent défaillante, et surtout trop généreuse pour une séquelle de « cadres » payés comme des ministres et dont le rôle de superviseur est dans bien des cas parfaitement inutile.

Ce qui importe, c'est d'avoir à constater que les travailleurs n'ont pas trouvé en elle la sécurité promise et que par contre, ils out vu le pouvoir de leur salaire diminuer plus encore qu'auparavant par suite de son entrée en vigueur. Mais alors que prestat il en vigueur. Mais alors, que reste-t-il à faire pour que la Sécurité sociale devienne une réalité pour tous les tra-vailleurs? Réduire les marges bénéfi-ciaires! diront les plus optimistes.

ture, car quand on connaît la mau-vaise foi patronale, il devient évident qu'une telle réforme ne serait pas ap-le prix de vente du produit, qui est calculé d'après le prix de revient, aucomme en Russie et dans bien d'autres pays. Pour ce qui est d'un éven-tuel mouvement patronal en faveur d'une baisse généralisée des prix, per-sonne n'a la naïveté d'y croire. C'est tout le problème du profit capitaliste qui est ici mis en cause et la baisse des prix — quand il arrive qu'elle se produise — est généralement le cor-rellaire d'un encomprement du marrollaire d'un encombrement de mar-ché qui correspond à un chômage ac-centué. (C'est-à-dire que les prix bais-sent quand le travailleur ne peut plus

> On peut examiner le problème de On peut examiner le problème de la sécurité matérielle, du bien-être des travailleurs, sous n'importe quel angle, il est insoluble dans le cadre antisocial du capitalisme et de l'Etat. La Sécurité sociale que l'on nous offre est une imposture, un véritable tour de prestidigitation au moyen duquel on veut nous convaincre que l'on nous donne quelque chose, alors que l'on ne nous donne rien.

> Nous dira-t-on qu'elle n'est pas d'inspiration patronale, mais ouvrière, attendu que ce sont les gauchistes de la politique qui en sont les instigateurs? Mais oui, bien sûr. Toutefois, si ces derniers sont de mauvaise foi ; s'ils veulent absolument entretenir un climat de fansse sociale en donnant l'illasion d'une sécurité qui n'est qu'un mot, nous devons proclamer ce qu'ils sont, tout comme leurs collè qu'ils sont, tout comme fettes confe-gues de droite. S'ils sont de bonne foi, il nous faut dire bien haut qu'ils se trompent et qu'en propageant leur er-reur, ils induiraient le peuple en er-reur dans la mesure ou celui-ei les écouterait.

Des réformes comme la Sécurité so-ciale retardent la transformation économique, car elles perpétuent la mé-diocrité du standing de vie populaire en accréditant la légende d'une répar-tition plus équitable de la richesse. Elles risquent d'habituer les opprimés Elles risquent d'habituer les opprimés à se contenter de peu, pourvu qu'ils aient un semblant de quelque chose, ne serait-ce qu'un os à ronger. Et en rongeant cet os, ils sont portés à per-dre de vue ce qu'ils pourraient avoir, ce à quoi ils ont humainement droit.

En fait, la Sécurité sociale, la vraie, elle réside dans la volonté des tra-vailleurs de la réaliser. Cette réalisation se fera sans le concours financier du patronat, sans la protection encombrante de l'Etat, mais par une action directe en vue de l'instauration d'une économie libre, fédéraliste, dans laquelle, avec les techniciens, ils au-ront la place qui leur revient: celle de gestionnaires de la production. La Révolution sociale (entendons par là : transformation de la société et pas forcément émeute), ce n'est pas autre

C'est là le but du syndicalisme révolutionnaire, auquel le C.N.T. s'ho-nore de consacrer ses forces.

Porte-de-Clignancourt, Paris (18t)

2º U.R.

Service juridique
Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11°. Joindre

timbre-réponse. Les réunions de la C. A. de l'U. R. se tiennent les deuxième et quatrième ven-dredis, au lieu habituel.

EMPLOYÉS

Assemblée générale, 20 novembre 1949, à 9 heures : Chope du Combat,

2, rue de Meaux (métro : Colonel-Fabien)

Conseil syndical, le 17 novembre. Présence indispensable de tous les

membres du bureau.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le samedi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Paris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeauville, Paris-18°.

F.T.R.

Mer. 18 à 19 h. Trésorler : Lavigne
Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seineet-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

Deuxième et quatrième dimanche à 9 heures. Permanence lundi de 18 à 20 heures.

Bois-Ameublement
Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe,
Paris-11e (métro Faidherbe-Chaligny).
Conseil juridique pour tous.
S'adresser à Marchal Charles, 8, avenue
Jean-Aicard, Paris-11e.

Tous les samedis de 14 à 18 heures.

Textile-Habillement

Lundi de 17 à 19 heures.

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège.

H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures.

Transports, Manutentionnaires

Docks et similaires Assemblée générale 4° dimanche, 15, r.

Lundis, 18 à 19 h. Samedis, 14 à 19 h. Règlements au C.C.P. 7243-69, Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15°. F.I.M.

Syndicats, répondez à nos circulaires. Tous envois de fonds à : C.C.P. 7243-69, Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15e.

Assemblée générale dimanche 27 novembre, café des Bleuets, boulevard Voltaire, à Asnières, de 10 heures à midi.

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, avec la présence d'un délégué du Bâtiment et des Métaux.

Premier dimanche, café «Chez Paulo», rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à 12 heures.

Suresnes-Puteaux Tous les 4° vendredi, salle de la Jus-tice de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30.

Services Santé

de Meaux.

U.L. Asnières

U.L. Argenteuil.

U.L. Nanterre

C.C.P. 5046-35.

Dans la région parisienne, les boueurs ont cessé le travail pour une durée illimitée.

Si toutes leurs revendications ne s'inspirent pas de motifs profession-nels, il n'en est pas moins exact qu'el-les sont légitimées par les exigences du moment et la nécessité d'un relè-vement des salaires justifié par l'aug-mentation du coût de la vie.

Les peubelles risquaient de rester sur les trottoirs et, ainsi, de rappeler

CEUX QUI PARTENT

Notre bon camarade Dominique MUNOZ, secrétaire du syndicat des H.C.R.C. de la région parisienne, est décédé le 17 octobre, après une grave maladie. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 20 oc-

Très dévoué à la cause syndicale, actif militant, Munoz laisse auprès de tous le souvenir d'un excellent camarade.

Sa famille voudra bien trouver ici l'assurance que nous participons tous à sa douleur.

On nous communique:

MAINS ET CERVEAU

Nº 2 est paru Au sommaire :

Editorial. Du regroupement syndi-

R. Boucoiran: Qu'est-ce que l'art?
J. Toublet: D'Amiens à Paris, via
Bourges et Lyon.
Rabret: Action syndicaliste et syndicalisme révolutionnaire.

Vedrin: L'impasse,
Vedrin: L'impasse,
Duval: La question de population et
le problème social.
Longuève: Les syndicalistes peuvent
et doivent appliquer le principe des
bases multiples.
R. Alix: De la responsabilité du
corps médical.
Herbé: Courte histoire de la peinture.

ture.
Pour recevoir ce numéro, il suffit d'adresser 40 francs au C.C.P. Paris 4522-38. A. Capelle, 9, avenue Secré-

Le nº 3 paraîtra le 1ºr novembre.

En raison de la parution trop tar-dive du C.S., nous avons été contraints de supprimer le communiqué de la 4º U.R. concernant son congrès. Nos amis voudront bien ne pas nous en tenir rigueur. — F. R.

qu'eux aussi avaient les mêmes sou-cis et des revendications à faire aboutir.

Ce mouvement, déclenché pour le reclassement des agents techniques, par relèvement de leur traitement, se par rerevement de leur traitement, se situant après la grève contre le minis-tère Jules Moch, prend la physionomie d'une grève politique dont le but est de susciter de nouvelles difficultés au gouvernement à venir.

D'ailleurs, au début, seuls les agents techniques étaient impliqués dans ce conflit qui n'intéressait pas les autres catégories; ce n'est que par surprise et sans discussion sérieuse, le plus souvent dans la confusion et contre leur gré, que les boueurs se solidari-sèrent avec les mécontents initiaux.

Cependant, nous le répétons, malgré tous les vices qu'elle possédait dès le départ, en particulier la défense de la hiérarchie et l'orientation politicienne, l'action entreprise se justifie.

Mais, même pendant les vacances ministérielles, l'Etat veille, sachant qu'une grève non réprimée dans un secteur risque de s'étendre à d'autres corporations. Il faut la briser, ramener les exploités de l'Etat-patron à leur carcan de misère. leur carcan de misère.

Et pour ce faire, on a recours à la troupe. Ainsi c'est à la troupe, élément docile parce qu'écrasé par la discipline et la menace de punition, que revient le triste rôle de briseur de

Ramadier sait s'inspirer des expériences de ses amis travaillistes an-

Mais là éclate aux yeux des moins avertis ce qu'est l'institution mili-taire : un organe de répression et de coercition au service des exploiteurs.

C'est précisément parce que c'est sa seule fonction, combattre l'ennemi intérieur qu'est la classe ouvrière, que le syndicalisme révolutionnaire doit s'affirmer contre le militarisme et, pour le moment, lutter contre l'utilisation de l'armée dans les conflits qui opposent les travailleurs à leurs exploiteurs.

INREREQUENCIO CARRON CONCESSOS CON CONTRA

La Pensée

TU ES ANARCHISTE par Ernestan (1)

C'est un condensé de l'œuvre d'Ernestan, sous forme de dialogue. Elle contient des réponses à bien des questions que se posent les néophytes. Pe-tite brochure de sobre présentation, son prix est à la portée de toutes les bourses. Elle est indispensable aux militants révolutionnaires qui veulent ne pas être pris de court dans les discussions ou porter la contradiction.

(1) Editions du Libertaire, 20 fr.

DE QUOI MEURT LA S.N.C.F

William Faivre, mécanicien de route, et Guillaume Schaff, chauffeur, conduisant en février dernier l'express Metz-Dijon, qui tamponna une machine H.P. à 500 mètres de la gare de Port-d'Atelier, ont comparu le 13 octobre devant le tribunal correctionnel de Vesoul.

IBRAIRIE

LIVRES

LIVRES

La véritable révolution sociale: 60 fr. (90 fr.); P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau: Le Parti Travailliste de Grande-Bretagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution inconnue, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès: Le Bachelier, 110 fr. (140 fr.); L'Enfant, 110 fr. (140 fr.); L'Enfant, 110 fr. (140 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); Kropotkine, 210 fr. (240 fr.); S. Faure: Mon Communisme, 260 fr. (290 fr.); L'Imposture religieuse, 230 fr. (260 fr.); Ch. Malato: Les Joyeuselés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'indispensable Révolution, 100 fr. (130 fr.); J. Humbert: Schastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni: La Débâcle de l'Elite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux d'une théorie du prolétarial, 300 fr. (145 fr.); G. Giroud: Paul Robin, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle, 250 fr. (280 fr.); M. Pelletier: L'Emancipation Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Camus: Le Syndicalisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicalisme et l'Elat. 12 fr.; Lashorte: Qu'est-ce que le Prolètariat, 10 fr.; S. Faure: Sacco et Vanzelti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inezistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 20 fr.; Ernestan: La fin de la guerre, 5 fr.; P. Lapeyre: Ge qu'est le Syndicalisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Michel: Prise de Possession, 15 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etat, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Cris de Révolte, 45 fr. Note de la Librairie :

EXPÉDITION

Pour les livres, les prix entre parenthè-ses sont les prix franco. Pour les brochures joindre 10 francs à

Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus.

C.c.p. Paris-939-71 F. SIRARD 20, avenue Paul-Vaillant-Couturier Vitry-sur-Seine

Me Rucklin, leur avocat, sut trouver une phrase fort démonstrative. « Ces humbles à la responsabilité si lourde sont en vérité des victimes.» C'est aussi notre avis. C'est l'avis des familles des 43 morts de cette tra-

Mais ce n'est pas l'avis de dame S.N.C.F. et de la sacro-sainte hiérarchie. M. Paul Leboucher, ingénieur en chef honoraire de la S.N,C.F., vieillard de 70 ans, a conclu que Faivre a perdu la tête durant deux ou trois secondes, tout en reconnaissant que la catastrophe était inévitable.

La responsabilité incombe à la hiérarchie de la S.N.C.F. A elle seule. Il est inadmissible que la sécurité de centaines de voyageurs soit à la merci de quelques second compter avec les défaillances physiques de l'être humain. Il n'y a pas de danger que pareille chose arrive à nos « maîtres ». Il leur suffit de leur verbe hautain dans le commandement et de circulaires embrouillées, pour pouvoir dire chaque fois qu'une catastrophe se produit : LE LAM-PISTE EST RESPONSABLE.

Et lorsque Schaff déclare à la barre : « Mieux aurait valu que nous y restions avec les autres», on sent toute la rancœur d'un homme honnête qui donne, sans le savoir, une leçon de grandeur morale à la vraie seule responsable: la HIERAR-CHIE, appendice du capitalisme et de l'Etat.

Raymond BEAULATON.

NOS ECHOS

C'est pour la Liberté et la Démocratie

Le vapeur Beauvais, venant de Saïgon, est arrivé samedi à Marseille, où il a débarqué les corps de soixante-sept soldats tombés en Indochine. (Le Monde, 18 octobre 1949) Vivent la France éternelle et la fraternité des peuples !...

« La Russie possède maintenant sa bombe atomique. » Enfin, ça va mieux. On va pouvoir jouer à la petite guerre. Une guerre sainte, comme de juste...

« Les Etats-Unis augmentent leur bud-it militaire et le nombre de leurs

avions. »
Voilà qui nous intéresse. Car il est temps de savoir si la bombe sera lancée par sous-marin ou par avion. On veut bien être occis, mais à condition de savoir à quelle sauce.



Le Directeur-Gérant : FERNAND ROBERT.

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

Saint-Germain-en-Laye 2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle. TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la

Chatou-Croissy et environs Premier samedi du mois, salle Hôtel des Nations, à Croissy, à 20 h. 30.

COMMUNIQUES

Rueil-Bougival et environs Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-

U.L. Colombes /Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, dimanche de 11 à 12 heures.

Goussainville

Les deuxième et dernier dimanche du mois, 10 à 12 h., Hôtel de France, Ferme des Noues. Versäilles

Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène». 23, rue Montbauron, 10 à 12 h. GROSLAY

Tous les dimanches, 10 à 12 heures, 55, rue de Montmorency, Groslay. 5° U.R. Pradier. 24, rue de l'Etoile, Nîmes

U.L. Albi Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 6º U.R.

S.U.B. Toulouse Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon. '8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez Beau, 15, Vieille Bourse du Travail; di-manche de 10 à 12 h.: Conseil juridique sur place ou à Laveau H., 42, rue La-lande.

Bibliothèque Bibliothèque de prêts ouverte à tous, dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs par livre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats.

Syndicat Unique des Métaux Deuxième dimanche de chaque mois Le C.S. sera à votre disposition sur place. 10° U.R.

Chantiers de Penhoët
Mardis et vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30, chez Rivalland, 14-15, cité H.-Gautier.

U.I. Saint-Nazaire
Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, houlevard des Océanides, Pornichet. Le C. S., est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois.

11º U.R. **Brest-Intercorporatif** Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée. 12 U.R.

Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

Permanence tous les jours : Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives).

Métaux, Inter., Textile
Tous les samedis de 18 à 20 heures.
13, rue du Molinel, Lille. Roubaix
Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U.R.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krntenau, « A l'Étoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place kléber.

Hayange
Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café
de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-

17 U.R.

Trésorerie, fournitures et règlemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthe-tot, Lyon-7°. Lyon

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures. Vaise

Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile Zola, dimanche de 9 à 12 heures. Saint-Fons Café des Mûriers.

Vénissieux Brasserie Chaffard.

Oullins Café Charles, 75, avenue de la Gare. Pour ces 3 U.L., consulter la presse lo-cale pour les jours de permanence.

Premier dimanche du mois, consell syndical au siège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Roanne Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du

Saint-Étienne 24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Meiller.

19e U.R.

U.L. Marseille
Siège de l'U. L. transféré : Bar des
Héros, 14, rue des Héros. Mercredi de
18 h. 30 à 20 heures ; dimanche 9 h. 30
à 12 heures à cette adresse.

Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie.

Aix-en-Provence Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des Facultés, près grande poste. Nice et région

Inter: adh., cartes, journaux: A. Pallanca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).
U.L. Rognac-Berre
Permanence samedis et dimanches.
Renseignements au Slège: Rey Louis, boulevard Jean-Jaurès, Rognac.

Rédaction-Administration 39, rue de la Tour-d'Auvergne PARIS-9

Nº 20 Le No DÉCEMBRE 10 fr.

Paraît tous les Mois

ABONNEMENT:

1 an (12 numéros) 110 fr.

C.C.P. R. JOULIN 5288-21 PARIS 75, r. du Poteau - PARIS-18º





De chacun

selon ses forces

Organe officiel de la Confédération Nationale du Travail Section française de l'Association Internationale des Travailleurs



A chacun selon ses besoins

la réglementation du droit de grève les conventions collectives l'arbitrage obligatoire les super-impôts de l'Etat les politiciens de tous horizons

la réduction des heures de travail l'échelle mobile unilatérale des salaires vitaux à tous

Au moment où la réaction sociale s'apprête à faire face au mécontentement des travailleurs, acculés aux mouvements sporadiques par le machiavélisme incapable des bureaucraties « syndicales », il est réconfortant que les représentants des syndicats de la C.N.T. aient su affirmer unanimement, lors du Congrès extraordinaire, que ces bureaucraties sont l'antithèse de ce qu'est le véritable syndicalisme,

LA GREVE GENERALE DU 25 NOVEMBRE

Ceux qui ont lutté

La C. G. T. La C.G.T.-F.O. La F. N. S. A. La C. N. T.

Ceux qui ont fait

les jaunes

La C. F. T. C. La C. G. C. La C. T. I. et des SYNDICATS AUTOHOMES

Enfin, les grandes centrales se sont décidées à passer à l'action directe. Devant cette situation, la C.A. a immédiatement demandé à tous nos syndicats d'être en pointe au combat.

Nous sommes certains qu'ils n'y ont pas manqué. La grève a été un succès relatif. On paye ainsi la politique des marchandages et des compromissions devenus monnaie courante.

On ne s'oppose pas impunément au besoin d'action des ouvriers. Il faut re-commencer leur éducation. La C.N.T. préconise le déclenchement d'une grève générale illimitée qui obligera le gouvernement à s'incliner devant la volonté des travailleurs.

Ce mot d'ordre doit être répandu partout et sans cesse par tous nos syndicats.

La grève a donné l'occasion au pré-sident du Conseil de faire l'étalage de son ignorance des questions sociales, à la radio. Les Bidault...neries se succédèrent sans cesse.

L'unité d'action à la base le ramènera à une plus juste évaluation de la conjoncture sociale.

Enfin, cette grève a permis de compter qui représente vraiment la

classe ouvrière.

La C.F.T.C., la C.G.C., la C.T.I. (sic) et de nombreux syndicats autonomes, ont joué leur rôle de traîtres. Qui pouvait penser le contraire?

celui qui s'appuie seulement sur l'hom-me qui produit, à l'exclusion de ceux qui cherchent à se hisser au pouvoir pour vivre de lui.

Le démenti le plus formel fut oppo-sé à ceux qui avaient, de longue date, préparé l'« éclatement » de notre orga-nisation. Jusqu'à la «grande » presse qui s'y était « mise ». Un quotidien qui se dit de «gôche » n'avait-il pas dit sa certitude de l'événement et annon-cé celui-ci comme chose quasiment faite? Et d'autres ne s'apprétalent-ils pas à nous fixer leurs conditions?

« Væ victis!»

Mais on avait vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Et l'animal a la peau dure.

Qui donc, dans le Congrès extraor-dinaire, pensait que la C.N.T. devait disparaître? En tout cas, s'il y en eut, pris par l'atmosphère du Congrès, ils ne s'affirmèrent point, et pour cause.

Convoqué à la suite d'une mésen-tente née sur l'application, par le C.C.N., des décisions du précédent congrès, le Congrès extraordinaire tranche le différend d'une manière

Nos syndicats ont convenu de pratiquer l'unité d'action à la base, sur les lieux de travail, entre hommes, techniciens et ouvriers, qui font la même besogne, qui se connaissent et ont pu s'apprécier.

Il ne s'agit pas d'une unité d'action « administrative », d'une unité inscrite dans des « circulaires », mais d'une unité de combat, de lutte pour des ré-sultats tangibles, pour des améliora-tions palpables.

C'est tout le contraire d'un repli sur soi-même, d'un isolement, dont il s'agit : les compagnons de la C.N.T. n'attendront pas qu'un quelconque sommet ait « décidé », pour réunir leurs camarades des autres centrales leurs camarades des autres centrales et pour leur proposer de passer à l'action, pour leur faire comprendre que tout le secret des succès de la lutte syndicale tient dans l'effet de surprise et la spontanéité des mouvements. Cette interprétation de la décision du Congrès et son application rapide sont d'autant plus Impératives que, devant la carence et l'impéritie des centrales sclérosées, la réaction s'apprête à poser le joug de la réglementation légale du seul outil que possède le travailleur pour se défendre : la grève.

La C.N.T. déclare ici qu'elle n'acceptera jamais la réglementation de la grève et, d'ores et déjà, qu'elle pas-sera outre à toute loi votée dans ce

Les luttes se précisent. Les antago-nismes de classe deviennent plus âpres, et il est bien que les congres-sistes aient mesuré exactement ce qu'aurait été pour l'avenir de la classe exploitée la dissolution tant désirée

AMICALEMENT

Dans l'Action ouvrière, journal nouvellement créé, sans doute pour impression-ner la conférence dite d'unification syndi-caliste, Gran affirme que nos U.R. et Fé-dérations conservent le droit d'adhérer au Cartel.

Nous pensons que la bonne foi de Gran a été surprise et qu'après la lecture de la résolution du S.U.B. de Toulouse, il voudra bien nous donner le « dont-acte » qui s'impose.

par certains, de la seule organisation révolutionnaire existant en ce pays.

Le C.C.N. a nommé aux responsabilités une équipe presque totalement nouvelle et jeune — à une unité prés. Ainsi se continuera la saine tradition de la non-rééligibilité, force de notre nouvernent. mouvement.

Les politiciens peuvent regretter les décisions du Congrès cénétiste. Nous les comprenons.

La C.N.T. saura remplir son rôle de clarification constante, d'avant-garde active et dévouée.

Et, au prochain Congrès, l'an qui vient, à Bordeaux, nous nous retrou-verons plus forts. Vive la C.N.T.!

Une nouvelle Union Locale C.N.

L'Union locale de la Confédération Nationale du Travail vient d'être créée à Grenoble. Cette décision a été prise au cours d'une assemblée générale de syndicalistes La C.N.T. veut rénover le syndicalisme et lui donner la ligne conduite qu'il avait au temps où Pelloutier était secrétaire de la Confédération. Apolitique, elle ne dépend d'aucun parti.

Elle fait un appel pressant aux non-syndiqués pour qu'ils rejoignent ses rangs.

RÉSOLUTION sur le regroupement syndical

présentée par le

S.U.R. de Toulouse

SANS COMMENTAIRE!

L'association France-Etats-Un's avait organisé vendredi soir une réunion

d'information sur le thème : « Qu'attendons - nous de l'amitié franco - améri-

ment MM. Bapaume, vice-président de la C.F.T.C.;

Lafont, secrétaire général de F.O.; Ducros, président

de la C.G.C.; Milliot, président de la Confédération des classes moyennes; Piette, membre du Comité directeur de la S.F.I.O.; Mau-

rice Schumann, ont indiqué ce qu'ils entendaient par l'amitié franco-américaine et ce qu'ils en attendaient

dans le domaine syndical, économique, social et même

« LE MONDE ».

Successive-

caine ?»

politique.

Après examen de la situation syndicale dans le pays, le Congrès extraordinaire réaffirme son attachement indéfectible aux principes et aux buts de l'A.I.T., aux principes et à la doctrine du syndicalisme révolutionnaire depuis la Charte de

S'engage à œuvrer pour le triomphe de ces principes et doctrine sans compromission aucune avec d'autres organisations syndicales ou cartels.

Considère que seule la pratique de l'unité d'action à la base sur les lieux de travail pour la réalisation de revendications communes à tous les producteurs, amènent ceux-ci à prendre conscience de la véracité de nos principes et à grossir les rangs de la C.N.T.

Affirme à nouveau qu'il n'y a pas de possibilité d'action avec les organisations politiciennes ou à tendance régres-

Après la Conférence du Cartel d'unité d'action

que l'ex-C.U.A.S. vient, lors de sa conférence nationale, de se transformer en Comité National provisoire d'Unification syndicaliste.

Que signifie exactement ce chan-

Pour y répondre, il faut d'abord examiner quels sont les principaux acteurs sur scène. Incontestablement, et dans l'ordre : l'Unité syndicale, l'Ecole émancipée, la Fédération des Syndicats autonomes, l'U.D. F.O. du Maine-et-Loire.

Il n'est pas inutile, à notre avis, de dire d'eux ce que nous en savons. Les connaissant, nous serons à même de mieux déceler les mobiles qui les poussent, les buts qu'ils cherchent à atteindre. Nous pourrons, ensuite, tenter une réponse à notre question.

L'UNITÉ SYNDICALE

A tout seigneur, tout honneur: qu'est-ce que le groupe de l'Unité syndicale?

Tout simplement projeté sur le plan de l'agitation économique, l'expression des marxistes dissidents trotskystes.

On sait ici tout ce qui nous sépare d'eux.

Rappelons pour mémoire que nous, nous sommes pour le con-cept de la révolution des masses exerçant leur capacité constructive dans le génie de leur liberté. Eux sont pour la révolution de l'élite, de l'état-major, du chef et de son parti, parti à la discipline de fer ayant la prétention insensée de tout voir, tout diriger, tout plier et aboutissant, en fin de compte, à tout perdre.

Le premier concept est révolutionnaire en soi; le second est essentiellement anti-révolutionnaire.

Rejetés de partout, honnis, n'ayant aucune base sérieuse se

Les lecteurs du « C.S. » savent prolongeant dans les masses, inca- S'associer avec eux, c'est accepter déjà, par leur journal quotidien, pables à mordre chez les travail- pour tôt ou tard, la rentrée dans le leurs acquis au stalinisme, les trotskystes, appliquant un des aspects bien connus des bases multiples, ont créé sur le plan syndical une formation que, sans vergogne, ils ont appelé l'Unité syndicale. Pas moins!

Evidemment, ils se soucient de l'Unité syndicale autant que des

> par -LIBERMANN

bretelles de Staline. Ce qui importe pour eux, c'est, sous le couvert de cette appellation, qui sonne si bien aux oreilles des travailleurs non avertis, capter la confiance de ceux-ci. On assiste donc à une levée de groupes de l'« Unité Syndicale ». Employés, Métaux, Métro, etc., sont dotés de cette engeance, et là où ils le croient nécessaire, il se trouve toujours un quelconque quidam pour venir occuper une tribune avec un vocabulaire spécial, pédant, totalement étranger au langage qu'entend le peuple.

Quand l'un a fini, l'autre commence, récite la même leçon sur le même ton monocorde, et ainsi de suite. Le but est de donner l'impression d'exister, et il faut constater, hélas ! que bien des jeunes militants s'y laissent prendre.

Cependant, les trotskystes dits de l'« Unité Syndicale » sont, quoi qu'ils fassent, prisonniers des Staliniens, et ils ne peuvent pas plus se séparer de ceux-ci que le chrétien dit progressiste de l'Eglise.

Ce qui fait que ces gens doivent nécessairement suivre les Staliniens sur le plan syndical. C'est pour eux question de vie ou de mort.

Inutile donc de songer à un regroupement syndical avec eux. giron de Frachon.

On voit déjà que leur adhésion au C.A.U.S., depuis C.N.P.U.S. ah! ces sigles — ne peut avoir rien

Ils furent d'ailleurs les plus ardents à s'élever contre la création, souhaitée par d'autres, d'une nouvelle centrale.

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Avec l'Ecole Emancipée, nous sommes en face d'une formation ayant déjà un passé.

Mais ce serait déformer les faits que de ne pas dire que là aussi se sont réfugiés la plupart des dissidents marxistes de l'ancienne Fédération Unitaire de l'Enseignement.

Ce qui revient à dire qu'avec eux, de même qu'avec l'Unité Syndicale, il faudra retourner chez Frachon. Les éléments de l'E. E. se sont félicités d'avoir conservé l'unité organique de leur Syndicat en suivant la Fédération de l'Education Nationale dans l'autonomie.

Si l'on ne veut pas fermer les yeux sur le fait que la tendance C.G.T., au sein de la Fédération de l'Education Nationale, a groupé presque autant de voix que les autonomistes lors de l'élection du Bureau Fédéral, on ne peut que constater que le temps n'est pas éloigné où la F.E.N. « rentrera » et, avec elle, l'Ecole Emancipée.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS **AUTONOMES**

Nous ne ferons pas grief à la F.N.S.A. d'avoir un certain temps - un temps trop long — abrité en son sein des éléments extrêmement douteux. Nous leur donnons acte d'avoir pu, dans une certaine mesure, s'en débarrasser.

Il n'en reste pas moins que le fait de regrouper des Syndicats qui se sont constitués SURTOUT parce que les Staliniens leur apparaissaient trop révolutionnaires, et par anticommunisme, doit nous inciter à une certaine prudence.

Les dirigeants de la F.N.S.A. ont beaucoup à faire. Nous leur souhaitons de parvenir à leurs fins.

Lors de la conférence, ils se sont efforcés de convaincre les autres participants de la nécessité d'une nouvelle centrale — la septième !

Bien que présentée par un orateur de talent, la proposition ne fut pas — et pour cause — retenue. Les concessions verbales concernant la plus ou moins longue échéance de l'événement n'eurent pas de prise sur les associés. On en resta là.

Mais nous conservons la conviction que les dirigeants autonomes regrettent de n'avoir pu franchir l'étape.

La F.N.S.A. est-elle appelée à grossir? Car c'est de ce grossissement que dépend son avenir.

Son représentant n'a pas caché combien l'autonomie lui semblait fragile et, en cas de continuité, sans espoir.

La création — ou mieux — la transformation en centrale est donc pour eux une condition sine qua non pour perdurer.

Peuvent-ils la faire seuls? Non, car ils n'ont pas la faiblesse de s'il-

Une nouvelle centrale telle qu'ils la préconisent, ils savent que c'est une de trop.

L'U.D.F.O.

DU MAINE-ET-LOIRE

Le vieux terroir angevin a conservé ses traditions de lutte.

Il n'est donc pas étonnant d'avoir rencontré dans cette conférence un militant délégué par cette région pour y apporter la voix des révolutionnaires qui ont cru bien faire en se fourvoyant à F. O.

Et l'ami dut être bien surpris de la réception qui fut faire à sa proposition d'une « rentrée générale à F. O. ».

Personne ne veut rentrer à F. O. camarades angevins. Personne n'y rentrera. La résolution finale de la conférence à laquelle vous avez pris part vous édifiera.

RÉCAPITULONS

Donc :

1º l'Unité Syndicale et l'Ecole Emancipée n'ont pu suivre, pour des raisons qui tiennent à leur orientation, la F.N.S.A. dans sa proposition de création d'une nouvelle centrale. L'adhésion à la résolution finale n'a pas pour eux plus de valeur qu'un « chiffon de papier »! Celle de rentrer à F. O. ne les a

que fait sourire.

2º La F.N.S.A. n'a pu constituer la centrale qu'elle désire pour se prolonger. L'adoption de la résolution finale ne peut lui faire illusion.

seule, sans ses associés. D. du Maine-et

Si elle crée la centrale, ce sera

ne peut raisonnablement espérer convaincre ses partenaires de la suivre chez Jouhaux. Voilà la situation.

CONCLUONS

C'est maintenant le moment de tenter de répondre à notre question : que signifie exactement le changement intervenu dans la forme du cartel? Car, il faut le dire, il ne s'agit plus d'un Cartel d'Unité d'action, mais d'un Comité d'unification.

Est-ce un nouveau Comité des 22? Nous ne le pensons pas. En tout cas, les moyens possibles apparaissent sans comparaison avec ceux dont disposaient les 22. Et cependant, à quoi aboutit en fait l'a-gitation des 22? A la motion de

A cette époque, la C.G.T.U. allait de déconfiture en déconfiture. Cela aida beaucoup les choses.

Aujourd'hui ce serait se duper soi-même que de ne pas constater que les bolcheviks ont su colmater les pertes de la C.G.T.

Cette constatation laisse sans espoir toute dissidence sans base idéologique profonde, sans tradition de lutte bien étoffée.

Ceux qui voudront l'ignorer l'ap-

prendront à leurs dépens. A notre avis, il n'y a aucun espoir de voir se faire une unification en face de la C.G.T. bolchevique. Mais cette certitude se fortifie en ce qui concerne la réalisation de celleci par le nouveau Comité.

Ce n'est qu'un Comité de plus. Chacun des composants s'effor-

cera de tirer à lui la couverture. Que nos Syndicats le compren-nent. Seule notre C.N.T. sait ce qu'elle veut et où elle va.

DANS NOS RÉGIONS ET SYNDICATS

SYNDICATS DES EMPLOYÉS DE LA RÉGION PARISIENNE

Devant faire une tournée de propagande pendant les mois d'hiver, nous engageons nos camarades des banques, des assurances, des messageries et de toutes les maisons disposant d'un certain nombre de personnel, d'écrire à la Secrétaire du Syndicat: 39, rue de la Tour d'Auvergne, Paris-9e, pour lui signaler les possibilités de faire des réunions à proximité du lieu de travail

MISE EN GARDE

DU S.U.B. DE PARIS

Nous informous que le nommé Jean BOUSSINOT, carte nº 80,301, inscrit au Syndicat sous le nº 850 du S.U.B., la somme de MILLE francs l'Union locale de Caen (Calvados). Il essayé de réussir la même chose Paris. Ce camarade doit se diriger sur les Barrages. Prendre toutes les précautions utiles.

XVe U.R.

Strasbourg

LE PROBLÈME DE L'HABITAT

ET LA « RECONSTRUCTION »

On nous écrit Au moment où l'on commémore le centenaire du béton en ciment armé, invention française, on peut lire dans les journaux: «Le nombre des maisons permanentes achevées au cours du mois de septembre, s'est élevé à 16.899. Il porte le total des maisons permanentes construites cette année

à 147.266, et à 730.132 depuis la fin de la guerre, dont 157.146 maisons provisoires, mais... c'est en Grande-Breta-

Dans votre organe mensuel «Le Combat Syndicaliste», numéro 18, on lit ceci : «Le chômage se fait maintenant sentir en France, et les industries des métaux ne sont pas les moins touchées. Les ouvriers les moins qua-lifiés en sont les premières victimes, et nos exploiteurs profitent de la crise pour faire le tri en recherchant des ouvriers hautement qualifiés d'un tempérament docile », etc... Et o ajouter : «et non-syndiqués ».

Dans le bâtiment aussi, l'Etat, en l'occurrence le M.R.U., organise le chômage.

Sur le grand chantier des «Habitations collectives», douze bâtiments à cinq étages sont en voie d'achèvement, deux sont déjà habités, mais quatre autres prévus sont arrêtés sol-disant pour manque de crédits; une cinquantaine d'ouvriers ont été licenciés avec le motif, signé par l'inspecteur du Travail: «Fin de chantier». En ce moment on pousse à la construction d'hôtels luxueux, près de la gare, d'hôtels luxueux, près de la gare, pour loger les éminences grises de l'Union Européenne; pour des logements ouvriers il n'y a pas de crédits, les baraques sont assez bonnes pour eux. En 1939 deux îlots d'habitations H.B.M. ont été commencés à Neuhof et à Lingolsheim, proche banlieue de

Strasbourg. Nous sommes en 1949! En dix ans on n'a pas encore trouvé les crédits nécessaires pour terminer ces constructions, mais il manque des milliers de logements pour les sinis-trés et les jeunes mariés. Evidemment, la guerre en Indochine coûte des milliards!
Tout pour la mort!

Rien pour la vie!
Ecrivez-nous, ou venez à notre permanence, tous les dimanches de 10 h. à 12 h. 30, à l'« Etoile-Rouge ».

UN DICTATEUR INTERESSE

A la sortie de la gare de Strasbourg, il existe, sur la place de ladite gare, un bar-crémerie, tenu par la Laiterie Centrale, qui se décharge de son exploitation sur un gérant.

C'est de ce dernier que je voudrais vous parler.

vous parler.

vous parler.

Ce citoyen, depuis qu'il est à la tête de cette crémerie, s'est juré de bien la gérer : d'abord, prime de Noël supprimée, prime de panier de même, il a fallu que quelques-unes de ses brebis rouspètent pour que tout cela leur soit payé. Mais ce triste sire ne se tient pas à cela : il a embauche une comptable qui, lorsqu'elle n'a pas de travail à sa caisse, doit donner la main aux serveuses, et, comme l'afflux de clients se fait par à-coup, de faire deux travaux : la caisse et servir. Ses comptes sont assez souvent en déficit, et elle doit mettre de sa poche déficit, et elle doit mettre de sa poche pour le combler

Et les autres, quoi en dire? Lorsque l'œil du maître les regarde, elles ne savent plus où elles en sont. Aussi, aucun travail ne les rebute: nettoyer le vélo du caïd, lui faire sa cuisine ainsi qu'à sa « mousmé », et même faire du rabiot. C'est défendu de rentrer une minute en retard, mais c'est permis de sortir une demi-heure

après l'heure.

Il y aurait bien autres choses à dire,
mais je ne veux abuser des colonnes du journal pour ce simple fait-divers. Je terminerai en m'adressant au personnel

Ce n'est pas en courbant la tête, que vous obtiendrez quelque chose. Mais au contraire, forts de vos droits, en vous unissant au lieu de vous jalouser. Et si la vindicte de votre dictateur s'abat sur l'une d'entre vous, qu'il sache qu'il aura la majorité contre lui. Comme il tient à sa place, il vous fi-chera la paix.

Un client.

XVIIIº U.R.

Grenoble

DU NOUVEAU SYNDICALISME

Grenoble est une ville étrange; on y trouve de bonnes surprises. Nous sommes habitués à toutes sortes de

sommes habitués à toutes sortes de découvertes, mais celle-là est typique. Dans une des principales usines de cette ville, qui a pour nom Merlin-Gérin, la faune syndicaliste est pittoresque. Les délégués de l'Usine sont comme qui dirait « patronnes » par le patron. Ces messieurs ont tous, depuis qu'ils sont délégués, une place de choix, genre agent de maîtrise etc... Mais pour les revendications ouvrières, il est inutile d'aller trouver les

mais pour les reveludations du les res, il est inutile d'aller trouver les délégués, ils n'ont jamais le temps de s'occuper des histoires des «autres». Et il y a la cellule du P.C.F. Là aussi le la la cellule du P.C.F. Là aussi et la cellule du P.C.F. « drôles de sires ». On « gueule » bien dans le journal, intitulé assez bien « L'Emporte-pièce », mais quelle pièce? Ce qui n'empêche pas le rédacteurchef dudit journal de faire assez de rèle et d'emp. zèle et d'emm... ceux qui ne font la production.

Les ouvriers n'ont plus confiance, à ces cocos, mais personne n'ose dire mot, car celui qui ne crierait pas comme le troupeau, serait, sur l'ordre des Staliniens, mis à la porte par le

matron.

M. Merlin n'a pas peur avec ces gens-là; il suffit de jeter un os «aux chiens de garde» pour que les revendications soient étouffées.

Les «cellulards» sont les défenseurs

e la classe.. patronale. La CNT est ensîn créée à Grenoble.

Elle entend remettre de l'ordre dans le syndicalisme, le ramener avec l'es-prit qu'il avait du temps de Pellou-tier. Elle est sur la bonne voie, aux prolos de le comprendre

Paul Camus.

A A A R

N présence de l'instabilité poli-tique et financière de l'Etat français, qui peut à tout instant provoquer une crise de régime et, par conséquent, poser la question d'un ordre social nouveau par les voies révolutionnaires

Le Congrès, en même temps qu'il se refuse à donner au capitalisme le moyen de se rééquilibrer, déclare que le syndicalisme doit tirer de cette situation catastrophique le maximum de résultats pour l'affranchissement des travailleurs.

En consequence, il affirme que les efforts du prolétariat doivent tendre, non seulement à renverser le régime

non seulement à renverser le régime actuel, mais encore à rendre impossible la prise du pouvoir et son exercice par tous les partis politiques qui s'en disputent déjà âprement la possession.

C'est ainsi que le syndicalisme doit savoir profiter de toutes les tentatives faites par les partis pour s'emparer du pouvoir, pour jouer lui-même son rôle décisif qui consiste à détruire ce pouvoir et à lui substituer un ordre social reposant sur l'organisation de la production, de l'échange et de la répartition dont le fonctionnement sera assuré par le jeu des rouages syndicaux à tous les degrés.

En proclamant le sens profondément économique de la révolution prochaine, le Congrès tient à préciser essentiellement qu'elle doit revêtir un caractère de radicale transformation sociale devenue indispensable et reconnue inévitable aussi bien par le capitalisme que par le prolétariat.

Ce caractère ne peut lui être imprimé sur le plan de classe des travailleurs que par le prolétariat organisé dans les syndicats, en dehors de toute autre direction extérieure, qui ne peut que lui être néfaste.

C'est seulement à cette condition que les soubresauts révolutionnaires des peuples, jusqu'ici utilisés et dirigés par les partis politiques, permettront enfin d'apporter un changement notable dans l'ordre économique et social, ainsi que l'exige le développement des sociétés modernes.

En considération de ce qui précède, le Congrès déclare que les événements prochains, en se déroulant dans l'ordre économique, vont poser les nouvelles conditions de vie des peuples et fixer avec une force grandissante et insoupçonnée les véritables caractères de la vie sociale.

Cette vie sera l'œuvre des forces productrices et créatrices, associant harmoniquement les efforts des manœuvres, des techniciens et des savants, orientés constamment vers le

Ainsi se précisent logiquement les caractères de la transformation nécessaire.

Reprenant les termes de cette partie de la résolution d'Amiens, qui déclare que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

Le Congrès affirme que le syndicalisme, expression naturelle et concrète du mouvement des producteurs, contient à l'état latent et organique toutes les activités d'exécution et de direction capables d'assurer la vie nouvelle. Il lui appartient donc, dès maintenant, de rassembler sur un plan uniquement d'organisation toutes les forces de la main-d'œuvre, de la technique et de la science, agissant séparément, en ordre dispersé, dans l'industrie et aux champs.

En réunissant, dès que possible, dans un même organisme toutes les forces qui concourent à assurer la vie sociale, le syndicalisme sera en mesure, dès le commencement de la révolution, de prendre en main, par tous les organes, la direction de la production et l'administration de la vie sociale.

Comprenant toute la grandeur et toute la difficulté de ce devoir, le Congrès tient à affirmer que le syndicalisme doit, dès maintenant, remanier son organisation, compléter ses organes, les adapter aux nécessités comme le capitalisme lui-même et se préparer à agir, demain, en administrateur et en gestionnaire éclairé de la production, de la réparti-tion et de l'échange.

Il ne méconnaît pas l'extrême complexité des problèmes qui seront po-sés par la disparition du capitalisme. Aussi, il n'hésite pas à déclarer que le mouvement des travailleurs, qui ne recèle pas encore toutes les forces nécessaires à la vie sociale de demain, doit faire la preuve de son intelligence et de sa souplesse en appelant à lui tous les individus, toutes les activités qui, par leurs fonctions, leur savoir, leurs connaissances, ont leur place naturelle dans son sein et seront indispensables pour assurer la vie nouvelle à tous les échelons de la production.

N'ignorant pas les changements profonds qui sont survenus dans le domaine de la science et de la technique, que ce soit dans l'industrie ou dans l'agriculture, le Congrès, préoc-cupé des transformations nécessaires, n'hésite pas à faire appel aux savants et aux techniciens. De même, il s'adresse aux paysans, pour assurer conjointement avec leurs frères ouvriers, la vie et la défense de la révolution qui ne saurait s'effectuer sans leur concours éclairé, constant et complet.

Le Congrès pense qu'ainsi se scellera, par un effort concordant, harmonieux et fécond, qui les rassemblera tous pour une même tâche de libération humaine, l'union des travailleurs de la pensée et des bras, de l'industrie et des champs.

N'ayant pour unique ambition que d'être les pionniers hardis d'une transformation sociale dont les agents d'exécution et de direction œuvreront sur le plan du syndicalisme, les syndicalistes désirent que leur mouvement, vivant reflet des aspirations et des besoins matériels et moraux de l'individu, devienne la véritable synthèse d'un mécanisme social déjà en voie de constitution où tous trouveront les conditions organiques, idéalistes et humaines de la révolution prochaine, désirée par tous les tra-

Demain doit être aux producteurs, groupés ou associés, en vertu de leurs fonctions économiques.

L'organisation politique et sociale surgira de leur sein. Elle portera en elle-même tous les facteurs de réalisation, organisation, coordination, cohésion, impulsion et action.

De cette façon, se dressera en face du citoyen : entité fuyante instable et artificielle, le travailleur : réalité vivante, support logique et moteur naturel des sociétés humaines.

Le syndicalisme dans le cadre national

a) SON ACTION GENERALE. La Confédération nationale du Traqu'elle entend être exclusivement un groupement de classe : celui des travailleurs.

Elle doit donc, en plein accord sur ce point avec la Charte d'Amiens, mener la lutte sur le terrain économique et social. Véritable organisme de défense et

de lutte de classes, elle est, en dehors de tous les partis et en opposition avec ceux-ci, la force active qui doit permettre à tous les travailleurs de défendre leurs intérêts immédiats et futurs, matériels et moraux.

S'inspirant de la situation présente, elle déclare vouloir préparer sans dé-lai les cadres complets de la vie sociale et économique de demain, dont elle tient à examiner tout de suite les caractères possibles et le fonctionnement général.

Au capitalisme conséquence et résultante de la vie passée, adapté et façonné par les forces dirigeantes en dehors de toute doctrine comme de toute théorie - entrant dans le dernier cycle de son évolution historique, le Congrès entend substituer le syndicalisme, expression naturelle de la vie sociale des individus en marche vers le communisme libre.

Rejetant le principe du partage des privilèges chers aux défenseurs de l'intérêt général et de la superposition des classes qui est aussi celui de nos adversaires - le syndicalisme doit poursuivre sa mission qui est : de détruire les privilèges, d'établir l'égalité sociale.

Il n'atteindra ce but qu'en faisant disparaître le patronat, en abolissant le salariat individuel ou collectif et en supprimant l'Etat. Il préconise à ce sujet, la grève générale, l'expropriation capitaliste et la prise de possession des moyens de production et d'échange, ainsi que la destruction immédiate de tout pouvoir étatique.
b) SES MOYENS D'ACTION. —

Précisant sa conception de la grève générale, le Congrès tient à déclarer très fermement que ce moven d'action conserve à ses yeux toute sa valeur ,en toutes circonstances, que ce soit corporativement, localement, régionalement, nationalement ou internationalement.

Que ce soit pour faire triompher les revendications particulières ou générales, fédérales ou nationales, offensivement ou défensivement, pour protester contre l'arbitraire patronal ou gouvernemental, la grève, partielle ou générale, reste et demeure la seule arme du prolétariat.

En ce qui concerne la grève générale expropriatrice, premier acte révolutionnaire qui sera marqué par la cessation immédiate et simultanée du travail en régime capitaliste, le Congrès affirme qu'elle ne peut être que violente.

Elle aura pour objectif: 1º De priver le capitalisme et l'Etat de toute possibilité d'action en s'emparant des moyens de production et d'échange et de chasser du pouvoir

ses occupants du moment; 2º De défendre les conquêtes prolétariennes qui doivent permettre d'assurer l'existence de l'ordre nouveau : 3º De remettre en marche l'appareil de la production et des échanges, après avoir réduit au minimum pour la prise de possesion - le temps d'arrêt de la production et des échanges ruraux et urbains :

4º De remplacer le pouvoir étatique détruit par une organisation fédéraliste et rationnelle de la production, de l'échange et de la répartition.

Confiant dans la valeur de ce moyen de lutte, le Congrès déclare que le prolétariat, non seulement saura prendre possession de toutes les forces de production, détruire le pouvoir étatique existant, mais encore sera capable d'exploiter ces forces dans l'intérêt de la collectivité affranchie et de les défendre contre toute entreprise contre-révolution-naire, les armes à la main, et de donner à l'organisation sociale la forme qu'exigera le stade d'évolution atteint par les individus vivant à cette épo-

Il déclare que le terme des conquêtes révolutionnaires ne peut être marqué que par les facultés de compréhension des travailleurs et les possibilités de réalisation de leurs organismes économiques, dont l'effort devra être porté au maximum

LE CONGRÈS DE

Après avoir adopté l'ordre du jour, le Congrès nomme son Bureau. Ont été élus : Charles MARCHAL, secrétaire ; Maurice ARONDEL, trésorier (tous deux du S.U.B. e Paris. Pour la Commission exécutive, le S.U.B. le Syndicat du Bois de Paris désigneront

Pour la Commission executive, le 3.0.2. et le Syndicat du Bois de Paris désigneront les membres.

Le Congrès charge le Bureau de l'élaboration d'un projet de statuts et d'envoyer celui-ci à chaque syndicat appartenant à la Fédération.

Pour ce faire, les U.R. et les U.L. devront envoyer les adresses des responsables des syndicats.

Il charge le Bureau de joindre le Conseil juridique à seule fin de transmettre aux syndicats, pour leurs adhérents, tout ce qui concerne les salaires.

Les frais seront à la charge des syndicats.

Propagande

Rechercher le meilleur moyen pour assurer la liaison avec les adhérents de la Fédération.

Les Syndicats sont invités à envoyer le nom et l'adresse des camarades susceptibles de prendre la parole, en vue de l'organisation de réunions dans leur région.

Tous les renseignements sur les entreprises, les moyens techniques employés dans la construction, tant sur les mattères premières (briques, ciment, bois), que les travaux pouvant être entrepris afin d'orienter la main-d'œuvre C.N.T. sur les lieux; étudier tout ce qui concerne l'habitat afin de centrer notre action sur ce problème.

La Presse

Le Congrès décide de publier un bulletin fédéral. Pour éviter les frais, une entente a été faite avec le S.U.B. de Paris : la pre-mière et la deuxième pages, pour le S.U.B., avec son titre ; la troisième et la qua-trième, avec le titre Le Travailleur du Bâ-liment.

triene, avec le titre Le Travailleur du Bâtiment.

La copie ne devra s'occuper que des
travaux, des chantiers, de la liaison. Aucune polémique sur les principes — ou
autres — ne sera insérée, la Fédération
ne s'occupant que de la partie technique,
de la sécurité, de l'hygiène, etc.
Les syndicats voudront bien envoyer
leur commande, ainsi que les fonds. si
possible.

Le Congrès pense que les syndicats for-

possible.

Le Congrès pense que les syndicats feront diligence à donner leurs instructions.

Le journal paraîtra le 5 janvier 1950 au plus tard.

Le Bureau profite de l'envoi de ce compte rendu, espérant que les camarades se metteront au travail, qu'ils travailleront pour un rayonnement plus intense de la Fédération et en même temps de notre C.N.T.

Le Secrétaire

XIXº U. R.

MARSEILLE « LE PAVÉ DANS LA MARE

A mon impatience, un vieux camarade opposait le dicton suivant : « Tout vient à point à qui sait attendre », et voici qu'enfin, après de longues années d'ostracisme stalinien, la gues années d'ostracisme stalinien, la CNT finit par avoir gain de cause en obtenant l'autorisation de siéger à l'ancienne Bourse du Travail, 13, rue

AUX CANARDS »

de l'Académie Depuis la Libération, la C.G.T. aux ordres de Moscou était la maîtresse absolue de l'ancienne et de la nouvelle

Bourse du Travail.

Quoique les bâtiments appartenaient à la Marie, les centrales syndicales autres que celles d'obédience communiste, n'avaient pas droit de siéger à l'intérieur des bâtiments.

Voici que par un décret préferte

l'intérieur des bâtiments.

Voici que, par un décret préfectoral, la dictature stalinienne s'effondre, et l'ancienne Bourse du Travail est mise à la disposition des quatre centrales syndicales à savoir : CGT-FO, CFTC, CTI et CNT.

Ainsi, à partir d'aujourd'hui, le siège de la CNT est transféré à l'ancienne Bourse du Travail, salles 5 et 6 au rez-de-chaussée.

6 au rez-de-chaussée.

Les permanences sont assurées tous les jours de 18 h. à 20 h, et les di-manches matin de 9 à 12 heures. Nous prions donc les camarades de venir nombreux à notre nouveau siège. Avec celui-ci, des perspectives nouvelles s'ouvrent à l'avenir de notre organisation.

sation.

La CNT ne sera puissante que si les travailleurs éprouvent la nécessité de lutter énergiquement contre le capitalisme, l'Etat, la politique, triste trilogie fautive de chômage, de misère, de guerre.

Camarades à l'œuvre, si nous le voulons, tous ensemble, nous ferons de notre CNT une arme puissante d'émancipation humaine.

Un service de vente et de prêt de livres de brochures, va être incessam-

vres de brochures, va être incessam-ment organisé. N'hésitez pas, venez.

L'Union Locale.

= COMMUNIQUES =

LE NOUVEAU BUREAU CONFÉDÉRAL

Les U.R., U.L., Fédérations, Syndicats et compagnons sont informés que le C.C.N. a désigné le nouveau Bureau confédéral suivant :

Secrétaire administratif : OUDIN, de l'Alimentation de Paris ;

Secrétaire à la Propagande : SAMSON, es Transports de Paris; Trésorier : DOUSSOT, des Métaux de

Trésorier adjoint : BOUCOIRAN, des Métiers d'Art de Paris.

En conséquence, tous les responsables doivent prendre note du présent communi-qué et adresser la correspondance au siège et au titulaire respectif de son objet. Toutes les anciennes adresses sont an-nulées.

COMITÉ DE RÉDACTION

DU C.S.

Notre camarade Robert, ayant dù aban-donner la rédaction du C.S. pour d'impé-rieuses raisons de santé, la C.A. a dési-gné le Comité de Rédaction suivant : Membres pris dans la C.A. : SAMSON,

Membres pris en dehors de la C.A.: Odette BEILVERT, GOIRAND. (La désigna-tion de ces deux derniers camarades sera soumise à la ratification du Congrès de la 2° U.R.)

Nos correspondants doivent adresser leurs lettres seulement au Comité de Ré-daction : 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°).

Rien n'est changé en ce qui concerne l'Administration.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Le Service de Librairie est maintenant assuré par notre camarade Aimé CA-PELLE. C'est donc à lui que toute com-mande de livres doit être adressée dès ce

Voir à la rubrique Librairie le numéro de son chèque postal.

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL René Doussot, 9, avenue de la

Porte-de-Clignancourt, Paris (18°). -C.C.P. 5046-35.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

2º U.R.

Salle de la Chope, Place du Combat. Métro : Fabien.

ORDRE DU JOUR TRES IMPOR-TANT.

9 heures. 20 heures.

Textile-Habillement Tous les samedis de 14 à 18 heures.

Lundi de 17 à 19 heures.







Par là, le Congrès indique que la

stabilisation momentanée de la révo-lution doit s'accomplir en dehors de

tout système préconçu, de tout dog-

me, comme de toute théorie abstraite,

qui seraient pratiquement en contra-

diction avec les faits de la vie écono-mique qui doit nécessairement don-

ner naissance à la vie politique et so-ciale exprimant l'ordre nouveau.

Proclamant son attachement indé-

fectible à la lutte révolutionnaire, le

Congrès tient, pour bien préciser sa pensée, à déclarer qu'il considère la révolution comme un fait social, dé-

terminé par la contradiction perma-

nente des intérêts des classes en

lutte, qui vient tout à coup marquer

brutalement leur antagouisme, en rompant le cours normal de leur évo-

lution qu'il tend à précipiter. En conséquence, il déclare que le

syndicalisme — comme tous les autres mouvements — a le droit de

l'utiliser, suivant ses desseins pour atteindre le maximum des buts qu'il

s'est fixé, sans confondre son action

avec celles des partis qui prétendent,

eux aussi, transformer l'ordre politi-

que et social et préconisent pour cela

la dictature prolétarienne et la constitution d'un Etat soi-disant provi-

En dehors de cette action essen-

tielle, le Congrès déclare que, par son action revendicatrice quotidienne,

le syndicalisme poursuit la coordina-

tion des efforts ouvriers, l'accroisse-ment du mieux-être des travailleurs

par la réalisation d'améliorations im-

médiates, telles que : la diminution

des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc., il prépare chaque jour l'émancipation des travailleurs

qui ne sera réalisée que par l'expro-

des classes » et le « syndicalisme

d'intérêt général », le Congrès tient

à déclarer que ce ne sont pas les discussions inévitables entre patrons

et ouvriers qui constituent des actes

de collaboration de classes. En ne

voyant dans ces discussions qui résul-

tent de l'état de choses actuel, qu'un

aspect de la lutte permanente des

classes, le Congrès précise que la col-

laboration des classes est caractérisée

par le fait de participer, dans des or-

ganismes réunissant des représen-

tants des ouvriers, des patrons ou de

l'Etat, à l'étude en commun des pro-

blèmes économiques dont la solution

apportée ne saurait que prolonger, en

la renforçant, l'existence du régime

Le syndicalisme

dans la période

prérévolutionnaire

Considérant que, dans la période

prérévolutionnaire, le rôle du syndi-

calisme est de dresser une opposition

constante aux forces capitalistes, de

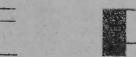
diminuer le pouvoir patronal en aug-

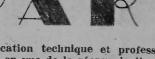
mentant celui du syndicat, le Congrès

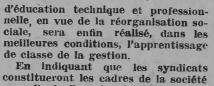
estime que ces résultats ne peuvent

En condamnant la « collaboration

priation du capitalisme.







nouvelle, le Congrès déclare qu'en ouvrant l'accès du syndicat aux techniciens et aux savants, ceux-ci s'y trou-veront placés sur un pied de complète égalité avec les autres travail-

C'est de la collaboration intelligente et amicale de tous ces éléments que surgira le véritable Consell économique du travail, qui aura pour mission de poursuivre le travail de préparation à la gestion des moyens de production, d'échange et de répartion et aura à charge, sous la direc-tion des Congrès, de chercher les moyens les meilleurs pour faire aboutir les revendications ouvrières.

Rapport du syndicalisme avec les autres forces révolutionnaires

Le Congrès affirme à nouveau que le syndicalisme doit vivre et se développer dans l'indépendance absolue, qu'il doit jouir de l'autonomie complète qui convient à son caractère de force essentielle de la révolution.

Par sa doctrine, ses buts, son action corporative et sociale, le syndicalisme s'affirme comme le seul mouvement de classe des travailleurs. Il est capable de réaliser, par lui-même, aux différents stades de l'évolution humaine, aussi bien le communisme organisé que le communisme

Cela implique qu'il ne peut concourir à la poursuite des objectifs politiques affirmés par les partis et qu'il ne peut lier son action à la leur. L'affirmation sans cesse plus nette des buts poursuivis par les autres confédérations syndicales et leurs partis, oblige la C.N.T. à répudier toutes alliances avec ces forces sur le terrain révolutionnaire.

En effet, s'il est encore possible de réunir dans une action corporative commune toutes les forces ouvrières groupées dans les diverses confédérations syndicales, il est indéniable que toute conjugaison de ces mêmes forces pour une lutte révolutionnaire apparaît inutile et vaine, en raison de l'opposition fondamentale des buts se sont assignés les diverses fractions du syndicalisme.

De toute évidence, cette incompatibilité d'action révolutionnaire s'étend « a fortiori » aux ententes avec les partis politiques ouvriers qui, tous, sans exception, veulent — et c'est leur raison d'être — instaurer un Etat politique dont ils auraient la direction, Etat dont le syndicalisme révolutionnaire proclame la nocivité et nie la nécessité

En conséquence, le Congrès déclare que la C.N.T. ne peut unir ses efforts à ceux des autres confédérations syndicales que sur le terrain de l'action quotidienne.

Il est d'ailleurs persuadé que l'unité de toutes les forces révolutionnaires se réalisera sur le terrain de classe, dans la phase décisive de destruction de l'Etat bourgeois et du capitalisme pour se continuer dans la période constructive, qu'elle se scellera par l'entrée de tous les travailleurs dans

FÉDÉRATION DU BATIMENT Pour la correspondance :
Charles MARCHAL
8, avenue Jean-Aicard
Paris (11e)

Syndicats, répondez à nos circulaires. Tous envois de fonds à : C.C.P. 7243-69, Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15°.

Service juridique

Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Parls-11°. Joindre timbre-réponse.

S. U. B.

Le Dimanche 18 Décembre, à 9 heures du matin.

Tous les jours, de 18 à 19 h. 30. Le sa-medi de 14 à 19 heures : C.C.P. 6261-16 Pa-ris. Arrondel Maurice, 100, rue Doudeau-ville, Paris-18°. P.T.T.

Deuxième et quatrième dimanche à heures. Permanence lundi de 18 à

Services Santé

Bois-Ameublement Mercredi, à 18 h. 30, rue Faidherbe, Paris-11 (métro Faidherbe-Chaligny).

Cuirs et Peaux Lundi à 18 h. 30, au siège.



cat, organe complet de production, d'administration et de défense d'une société reposant exclusivement sur le travail, sa répartition, son échange, de la base au faîte de son édifice.

Le syndicalisme dans le cadre international

Considérant que, plus que jamais, les travailleurs ont pour devoir de se tendre la main par-dessus les fron-tières et de proclamer qu'ils appartiennent à une même classe : celle des exploités.

Le Congrès estime que, pour opposer un front unique, commun et irrésistible à la puissance capitaliste, les ouvriers doivent se réunir au sein d'un organisme international au sein duquel ils retrouveront le prolongement de leur propre action de classe qu'ils engagent dans chaque pays, contre leur patronat respectif. Il estime que la place d'un mouve-

ment syndical basé sur la lutte de classes ne peut être que dans une Internationale qui accepte les principes suivants:

Autonomie complète, indépendance absolue du syndicalisme, dans l'administration, la propagande, la préparation de l'action, dans l'étude des moyens d'organisation et de lutte future et dans l'action elle-même.

Ayant ainsi défini sa compréhension de l'action du syndicalisme révolutionnaire sur le terrain national et international, le Congrès donne l'adhésion de la C.N.T. à l'Association internationale des travailleurs.

Il proclame que cette Internatioest la continuation logique de la première Internationale, de même que la C.N.T. est la continuation de la C.G.T. de, 1906.

Réorganisation des jeunesses syndicalistes

Considérant que le développement et l'avenir du mouvement syndical résident en grande partie dans la formation sans cesse renouvelée de ses ca-

Le Congrès décide que l'éducation des jeunes ouvriers et ouvrières doit redevenir une des principales préoccupations du syndicalisme En conséquence, il fait obligation

très précise aux organismes syndicaux à tous les degrés de reconstituer, sous la direction effective de la C.N.T., les jeunesses syndicalistes.

Il spécifie que les jeunes n'ayant pas à déposer ou à défendre des revendications, ce qui est du ressort du syndicat, devront recevoir une large éducation sociale qui doit leur être donnée par les unions locales, avec le concours des syndicats.

Les groupements locaux, régionaux et nationaux de jeunes participeront à titre consultatif aux assemblées de même nature de la C.N.T. Ils devront, dès que possible, aussitôt qu'ils auront acquis les notions indispensables, être adjoints aux militants locaux, régionaux ou nationaux, responsables de la marche des différents rouages du syndicalisme pour s'initier à leur fonctionnement.

En outre, le Congrès charge le Bureau confédéral de présenter au prochain C.C.N. un plan complet d'organisation des jounesses syndica-

H.C.R.C. Lundi à partir de 15 heures. Transports, Manutentionnaires

Docks et similaires Assemblée générale 4° dimanche, 15, r. de Meaux.

Lundis, 18 à 19 h. Samedis, 14 à 19 h. Règlements au C.C.P. 7243-69, Yvernel, 16, rue du Commerce, Paris-15e. Livre-Papier-Carton.

Samedi de 14 h. 30 à 18 heures.

U.L. Asnières
Assemblée générale dimanche 27 novembre, café des Bleucts, boulevard Voltaire, à Asnières, de 10 heures à midi. U. L. Argenteuil

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, avec la présence d'un délégué du Bâtiment et des Métaux. U.L. Nanterre

Premier dimanche, café «Chez Paulo», rue Paul-Doumer (impasse de la Gare), de 10 à 12 heures.

Suresnes-Puteaux Tous les 4º vendredi, saile de la Jus-tice de Paix, à Suresnes, à 20 h. 30.

U.I., de Chatou-Croissy et environs.

Réunion générale tous les premiers samedis du mois. Salle du « Cheval Blanc », rue des Ecoles, Chatou, à 20 h. 30.

Saint-Germain-en-Laye,

Poissy et environs.

Réunion générale tous les deuxièmes dimanches du mois à 10 heures: 51, rue A.-Bonnenfant, à Saint-Germain.

Saint-Germain-en-Laye
2º dimanche, 10 heures, à l'adresse ha-bituelle.

Chatou-Croissy et environs Premier samedi du mois, salie Hôtel des Nations, à Croissy, à 20 h. 30.

Rueil-Bougival et environs Tous les jours, de 19 à 20 h. 30, chez Carde R., 5, quai Boissy-d'Anglas, Bou-

U.L. Colombes Café de la Mairie, 10, avenue Henri-Barbusse, Colombes, dimanche de 11 à 12 heures.

Goussainville

Les deuxième et dernier dimanche du mois, 10 à 12 h., Hôtel de France, Ferme des Noues.

Permanence de l'U.L. les deuxième et quatrième dimanche du mois, café «Chez Hélène». 23, rue Montbauron, 10 à 12 h. GROSLAY

Tous les dimanches, 10 à 12 heures, 55, rue de Montmorency, Groslay.

5° U.R. Pradier, 24, rue de l'Etoile, Nîmes (Gard). U.L. Albi

Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi. 6º U.R.

Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois, Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures; samedi de 16 à 19 heures; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours oillon.

Cuirs et Peaux Toulouse

Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Di-

Tous les jeudis de 18' à 19 h. 30. Di-manches de 10 à 12 heures. Cours Dillon.

8º U.R.

Secrétaires et Trésoriers Se conformer aux circulaires pour rè-glement ristourne 10 francs à faire à loulin

Permanences à Bordeaux Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez Beau, 15, Vieille Bourse du Travail; di-manche de 10 à 12 h.: Conseil juridique sur place ou à Laveau H., 42, rue La-lande.

Bibliothèque
Bibliothèque de prêts ouverte à tous, dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs par livre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats. Syndicat Unique des Métaux Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place.

10° U.R. U.L. Saint-Nazaire

Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à
Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des
diffuseurs dès le 10 du mois.

11º U.R Brest-Intercorporatif
Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30,
porte Fautras, face Lycée.

12º U.R. Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

FEDERATION MERIDIONALE DES **JEUNESSES** SYNDICALISTES

La F.M.J.S.L. a pour but de rassembler tous les jeunes gens des deux sexes, sans distinction de nationalité ni de race, qui visent :

A s'émanciper des routines et des préjugés des vieilles générations; A une transformation économique et sociale de la société;

A l'abolition de l'autoritarisme. C'est cembattre toutes les formes d'exploitation et de domination de l'homme par l'homme : l'appropriation individuelle de la richesse sociale, l'Etat politique et bureaucratique, les églises, le militarisme, la hiérarchie.

En conséquence, l'effort du mouvement F.M.J.S.L. tend au développement de la solidarité prolétarienne à l'échelle internationale, à l'action directe jusqu'à la grève générale expropriatrice et gestionnaire, à la socialisation des moyens de production dans une économie distributive fédéraliste libertaire.

A cet effet, tout jeune entrant dans ce mouvement s'engage à combattre l'ignorance sous toutes ses formes en s'éduquant chaque jour davantage.

13° U.R.

Permanence tous les jours: Gourgue Louis, 58, rue du Ballon, Lille (Fives).

Métaux, Inter., Textile
Tous les samedis de 18 à 20 heures,
13, rue du Molinel, Lille.

Roubaix Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15° U.R.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Etoile Rouge». Ainsi que pour les autres iudustries. Le C.S. est en vente klosque mobile, place klâber.

Hayange Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Jof-

17º U.R.

Trésorerie, fournitures et réglemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthe-lot, Lyon-7°.

Lyon
60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi,
de 17 à 19 heures; dimanche de 9 à
12 heures.

Vaise Salle Luboz, place Valmy.

Villeurbanne 286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons

Café des Muriers.

Vénissieux Brasserie Chaffard.

Grenoble

Oullins
Café Charles, 75, avenue de la Gare.
Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence.

S.U.B. Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Roanne Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

Saint-Étienne 24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Meiller.

18° U.R.

Pour tous renseignements concernant l'U.L. de Grenoble, écrire à Paul Camus, 10, rue Barnave, ou aux permanences, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 18 à 20 heures, au Café de l'Oisans, 11, rue du Vieux-Temple (près de la place Notre-Dame)

19º U.R.

U.L. Marseille Camarades, attention! Le siège de l'Union Locale est transféré à la Bourse du Travail, 13, rue de l'Académie. Permanences: tous les jours de 18 à 20 heures, et dimanche de 9 à

12 heures. Draguignan Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Bou-cherie.

Aix-en-Provence Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des Facultés, près grande poste.

Nice et région Inter: adh., cartes, journaux: A. Pallauca, rue Joseph-Jayet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

U.L. Rognac-Berre
Permanence samedis et dimanches.
Renseignements au Siège: Rey Louis,
boulevard Jean-Jaurès, Rognac.

LIBRAIRIE

LIVRES

LIVRES

La véritable révolution sociale: 60 fr. (90 fr.); P. Besnard: L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.); La Paix, 100 fr. (130 fr.); Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.); W. Walling: Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etals-Unis, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau: Le Parti Travailliste de Grande-Brelagne, 225 fr. (255 fr.); B. Malon: Précis du Socialisme, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes: Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.); Voline: La Révolution inconnue, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès: Le Bachelier, 110 fr. (140 fr.); L'Enfant, 110 fr. (140 fr.); M. Ceyrat: La Trahison permanente, 150 fr. (180 fr.); F. Planche: Louise Michel, 150 fr. (180 fr.); Durolle, 150 fr. (180 fr.); Kropotkine, 210 fr. (240 fr.); S. Faure: Mon Communisme, 260 fr. (290 fr.); L'Imposture religieuse, 230 fr. (260 fr.); Ch. Malato: Les Joyensetés de l'Exil, 100 fr. (145 fr.); G. Leval: L'indispensable Révolution, 100 fr. (130 fr.); J. Humbert: Sébastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thennes: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Pator. bastien Faure, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno: La Révolution russe en Ukraine, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars: Le Sauveur, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni: La Débácle de l'Elite, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin: De Prison en Prison, 160 fr. (190 fr.); V. Méric: Coulisses et Tréteaux, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel: Matériaux d'une théorie du prolétariat, 300 fr. (345 fr.); M. Halie: Par la Grande Roule et les Chemins creux, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan: L'Education Sexuelle, 250 fr. (280 fr.); M. Pelletier: L'Emancipation Sexuelle de la Femme, 50 fr. (65 fr.); Lissaguaray: Histoire de la Commune de 1871, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard: Le Problème des Salaires, 6 fr.; La Responsabilité, 10 fr.; P. Camus: Le Syndicatisme et le Problème paysan, 20 fr.; E. Rotot: Le Syndicatisme et l'Etat, 12 fr.; Lashorte: Qu'estce que le Prolétariat, 10 fr.; S. Faure: Sacco et Vanzetti, 5 fr.; Nous voulons la Paix, 15 fr.; Douze preuves de l'inexistence de Dieu, 10 fr.; Les crimes de Dieu, 20 fr.; Ernestan: La fin de la guerre, 5 fr.; P. Lapeyre: Ce qu'est le Syndicatisme Révolutionnaire, 5 fr.; L. Michel: Prisc de Possession, 15 fr.; L. Barbedette: Pour la Justice économique, 10 fr.; P. Monatte: Où va la C.G.T., 10 fr.; G. Bernéri: La Société sans Etat, 20 fr.; Les Bulgares parlent au Monde, 50 fr.; Gris de Révolle, 45 fr.

Note de la Librairie: **EXPÉDITION**

Pour les livres, les prix entre parenthè-ses sont les prix franco. Pour les brochures joindre 10 francs à

Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus. Compte Chèques Postal Paris 4522-38 A. CAPELLE

· 9, avenue Secrétan, Paris (19)



jmp. Spéc. du Combat Syndicaliste

être obtenus que par l'introduction du contrôle syndical dans les entreprises capitalistes, par la création des comités et des conseils d'ateliers, d'usines, de bureaux, de chantiers, de

ploitations agricoles dans tous les domaines de la production. En même temps que sera menée à bien la besogne de documentation

gares, de ports, de fermes ou d'ex-

La motion d'orientation du troisième Congrès

L'esclavage moderne

Depuis quelques jours, la presse fait beaucoup de bruit autour des camps de concentration de l'Union Soviétique. La campagne a été lancée par David Rousset. Pour nous, dont la raison d'être est précisément la lutte contre l'exploitation de l'homme par l'homme, nous ne pouvons que nous associer à cette protestation. Mais faisons d'abord une mise au point : nous ignorons quels mobiles ont poussé Da-vid Rousset. Il ne nous semble pas impossible que ce monsieur veuille se faire une personnalité. Nous savons qu'il porte une étiquette politique baptisée révolutionnaire (quel paradoxe!...). Nous constatons que, lorsque voici près de deux ans, nos camarades espagnols ont lancé la bombe concernant le situation de la comp concernant la situation de leurs com-patriotes républicains internés dans le désert de Karaganda, aucun journal n'a reproduit la moindre ligne signée n'a reproduit la moindre ligne signee David Rousset. Si ses sentiments dans cette affaire sont purement humains, nous pensons qu'il devait s'associer à l'action de la Fédération Espagnole des Déportés et Internés Politiques, qui est bel et bien composee d'anciens déportés et qui fut à l'origine de la campagne d'alors.

Ceci dit, nous nous associons pleinement à l'action entreprise par David Rousset, DANS CE QU'ELLE A D'HUMAIN. Les camps de travaux forcés nous paraissent absolument odieux, quels que soient la forme et les cieux sous lesquels ils se présentent. Ils ne nous semblent pas plus justifiés dans l'Espagne de Franco que

dans ladite « patrie du prolétariat », ou qu'ils ne l'étaient dans l'Allemagne nazie. Leurs mobiles restent toujours les mêmes : réduire à l'impuissance les « ennemis du régime », les détruire systématiquement tout en terrorisant la masse, et par là-même établir le règne de la dictature dont ils font partie intégrante.

C'est leur principe même que nous condamnons, car ils représentent le dernier degré de l'asservissement; ils ne sont que l'évolution extrême des tares fondamentales de la Société dans laquelle nous vivons et contre laquelle nous luttons. Ils sont l'expression ouverte et sans frein de la tyrannie morale et matérielle.

Pour myseler l'homme qui prend

Pour museler l'homme qui prend conscience de lui-même et par là-même devient dangereux, le pouvoir dominant n'a qu'une ressource : c'est de le réduire en esclavage, c'est de lui ôter la possibilité de se manifester. Nous ne pouvons assister impassi-

ble à la destruction des meilleurs d'entre nous, de ceux qui ont eu le courage de lutter. Nous aiderions alors à la consommation de notre propre ruine. Pour être complice d'un crime, il n'est pas nécessaire de compter parmi les bourreaux; il suffit de le laisser s'accomplir; il suffit d'assister sans broncher à sa perpétration. Nous ne serons pas complices. Nous resterons fidèles à nos principes révolutionnaires et nous continuerons à lutter naires et nous continuerons à lutter contre toutes les formes de l'esclavage

ODETTE.

Le torchon brûle à Clermont-Ferrand

Albaret va remplacer Besset! Que cela paraît insensé. Et pourtant cela reproche-t-on à ce brave Besset ? Tenez-vous bien : « De ne pas faire assez de propagande ». Assurément

Réponse à un pauvre larbin

Une martre qui fait l'âne

Dans le journal Ciment et Maçonnerie, n° 9, de novembre 1949, se trouve un ar-ticle intitulé « A la B.O.A., une partie des C.N.T. est restée au travail le 27 octobre », sous la forme d'une lettre ouverte, signé par un nommé Jean Martre.

par un nommé Jean Martre.

La chose la plus élémentaire aurait été, pour éclairer les lecteurs, d'exposer les raisons de la grève de deux heures dont il s'agit. Le signataire se garde bien de le faire et, pour s'en sortir, se sert d'un galimatias qui ne veut rien dire, mais, en revanche, manie le mensonge contre les camarades de la C.N.T. n'ayant pas obéi aux ordres de la C.G.T.

Nous le dirons pour lui : la grève de deux heures n'avait pour but que de placer des politiciens du parti communiste dans quelques ministères.

A la C.N.T., nous affirmons que les tra-vailleurs n'ont pas à perdre une seconde pour des politiciens quelconques. Donc, nos camarades de la C.N.T. ont eu raison de ne pas participer à un tel mouvement. Cette farce a coûté deux heures de salaires, lesquelles étaient plus utiles au foyer qu'au fils du peuple qui roule en auto blindée.

Lorsque l'on ignore la C.N.T., on ne peut en parler. Il n'y a pas de chefs à la C.N.T. (les camarades cénétistes ont dû rire doucement). Si à la C.G.T. Il y a beaucoup de chefs qui ne sont pas élus par la base, à la C.N.T., ce sont les camarades de la base qui élisent, non pas des chefs, mais des responsables et ceux-ci remplissent leurs fonctions, tout en continuant de travailler, ils ne roulent pas en auto et n'ont pas des serviettes de cuir; ils ne sont pas rétribués. Martre, peux-tu en dire autant de tes chefs... et de toimème?

Puis, il faudrait changer de disques : « Vendus au ministère de l'Intérieur, à l'Amérique » ; il s'agirait de fournir des preuves, tu en es incapable.

La C.N.T. ne tire jamais les cordons des ministères. Au fait, la C.G.T. et ton parti communiste y sont souvent. Si les murs du ministère de l'Intérieur pouvaient causer, on apprendrait de drôles de choses.

En tant que valet, il est normal d'obéir et, par ordre, d'écrire que la C.G.T. tend la main aux catholiques et aussi « aux nics », car, vous l'avez dit, nous en avous cncore le son dans les oreilles : « Les nics avec nous t »

Les ukases te font et te forcent d'être

Est-ce que la C.G.T. et ton parti — qui ne forment qu'un — ont décrété une minute de grève pour les mineurs licenciés et emprisonnés ? Non, les mineurs sont des prolos. Pour deux égratignés d'un 11 novembre : grève de 24 heures ; il s'agissait de députés.

Pour obtenir des porteseuilles ministé-els, vous déclenchez des grèves sans nom-re, dites tournantes : mais c'est pour des

Alors, quand et où, vous êtes les défenseurs des travailleurs?

Un conseil, ne parle jamais de blocage des salaires, même sous une forme hypo-crite. Tu sais que le père du blocage des salaires, c'est Croizat, cégétiste et commu-niste. Tu es de mauvaise foi, Martre.

Comme pour « Retroussez vos manches » et les « normes », c'est bien Thorez, le soi-disant fils du peuple, qui l'exigea des ou-vriers. Il est vrai qu'il est le plus clair-voyant des patriotes.

Tu termines par la paix. Là, on sent le disque du Kremlin; ta patrie, c'est d'abord le Dieu Staline, et la deuxième, la petite France.

A la C.N.T., nous mlavous pas de patrie. Nous ne connaissons sur ce globe que deux classes : les exploités et les exploiteurs et nous sommes et nous serons toujours aux côtés de nos frères de misère.

Martre, nous te plaignons sincèrement; tu ne peux écrire la vérité. La peur de tes chels, et surtout l'exclusion, qui est chez vous un article courant, te contraint à la plus grande des prudences.

Alors, nous comprenons tes inquiétudes, pauvre... chose.

LE CONSEIL DU S.U.B.

Allons, mon cher Besset, consoletoi. Je t'assure que je trouvais à tes affiches une belle superficie : les noms étaient ronflants. Que veux-tu? Ta tête a sans doute cessé de plaire. Une veine que nous ne soyons pas en régime démocratique populaire (hum! hum!), tu n'y couperais pas d'un pas-

> cela compte. Tu peux dire que tu es verni de te trouver encore en régime bourgeois!

> A propos, j'ai entendu un racontard : tu aurais démissionné toimême, en prétextant : « Beaucoup de travail et souvent absent de Cler-mont-Ferrand!»

sage en jugement, avec tout ce que

C'est bien vrai ce mensonge-là? Par hasard, aurais-tu pris peur ? Albaret, lui, n'est pas « trouillard ». Il ne craint pas Jules, il ne « canera » pas ; ça va barder

En ma qualité de syndicaliste, je fais un pressant appel à tous mes camarades. Cela ne me paraît pas clair. L'on doit nous préparer quelque chose d'anormal. Je crois que l'on va chercher, par une propagande mensongère et sans scrupule, à nous faire marcher. Sous prétexte de défense des intérêts ouvriers, l'on va essayer de faire triompher une certaine politique partisane. Ce qui n'a rien à voir avec le syndicalisme.

Encore une fois, camarades, attention! Une seule Centrale n'est pas politisée: c'est la Confédération Nationale du Travail.

Elle, et elle seule, défend les intérêts ouvriers sans arrière-pensée politique.

Si vous en avez marre d'être ber-nés par les politico-syndicalistes, donnez-lui votre adhésion. Vous ne le regretterez pas, croyez-moi !

SERVIERES.

LE CONGRÈS DE LA QUATRIÈME RÉGION

La IV° U. R. a tenu son Congrès à Clermont-Ferrand le Dimanche 23 Octobre 1949.

Tous les syndicats adhérents étaient présents ou représentés.

Après l'exposé du rapport moral et du rapport financier par nos camarades Guillier et Jeanne Fernandez, ceux-ci ont été adoptés à l'u-

La IVº U. R. décide d'intensifier sa propagande et d'avoir comme objectifs immédiats un Syndicat de Mineurs à Saint-Eloy-les-Mines, et un Syndicat d'Employés à Montlu-

Après une discussion à laquelle prirent part nos camarades Malfant, de Commentry, Alvarez, de Montluçon, Dugne, de Thiers, Guillier et Gomez de Clermont-Ferrand, entre autres, les Congressistes demandent que la C. N. T. reste fidèle à la charte de l'A. I. T. et aux principes syndicalistes révolutionnaires.

Les camarades Guillier et J. Fernandez ont été maintenus dans leurs postes de secrétaire et de tré-

présentée par l'Union Locale de Bordeaux

Le IIIe Congrès de la C.N.T. réaffirme son attachement aux principes suivants, tels qu'ils sont définis par la Charte d'Amiens:

« Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

« Mais cette besogne n'est qu'un des côtés de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale des travailleurs, avec, comme moyen d'action, la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale... »

Principes déjà réaffirmés solennellement par la Charte de

« La double tâche du syndicalisme révolutionnaire est la suivante : d'un côté, il poursuit la lutte révolutionnaire quotidienne pour l'amélioration économique, sociale et intellectuelle de la classe ouvrière dans les cadres de la société actuelle. De l'autre côté, son but final est d'élever les masses à la gestion indépendante de la production et de la distribution. ainsi que la prise en possession de toutes les branches de la vie sociale. »

... Et repris encore dans la déclaration de principe de la C.N.T.

« En dehors de cette action essentielle, le Congrès déclare que, par son action revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que : la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Il prépare chaque jour l'émancipation des travailleurs, qui ne sera réalisée que par l'expropriation du capitalisme et la destruction préalable de

Le Congrès précise que ces deux formes du syndicalisme sont liées indissolublement, la première étant le moyen d'atteindre à la deuxième.

Si la transformation sociale reste le but, le seul moyen d'entraîner les masses vers la révolution, c'est de les dresser dans l'action revendicatrice quotidienne. Cette action constitue d'ailleurs la meilleure école pour les militants eux-mêmes.

Lorsqu'il oublie le but pour s'occuper seulement des revendications immédiates, le syndicalisme perd sa force et sombre dans le confusionnisme. Lorsqu'il oublie le moyen, il perd toute action sur les masses, pour l'immédiat comme pour le

En conséquence, le Congrès condamne, de la manière la plus formelle, ceux qui oublient une de ces deux formes de l'action syndicale.

RESOLUTION PRATIQUE

Le Congrès déclare que la défense des intérêts immédiats des travailleurs est sa préoccupation première. Il charge le Bureau confédéral d'établir et de proposer sans délai aux syndicats un programme minimum d'action applicable dès aujourd'hui et en régime capitaliste.

De suivre au jour le jour les luttes ouvrières, d'établir et de donner à chaque moment des mots d'ordres concrets, adaptés à la nature de chaque mouvement et à l'état d'esprit de ceux qui l'impulsent.

OPINIONS EN MARGE

Revenons sur la discussion au sujet de l'échelle mobile

J'ai lu, avec intérêt, dans le « Combat », nº 17, l'article contre l'échelle mobile des salaires. N'étant pas tout à fait d'accord, je me permets cet avis.

Le syndicalisme n'est pas seulement social, c'est-à-dire la subversion des relations humaines pour substituer au capitalisme un régime de communisme libre, il est aussi corporatif en ce sens qu'il recherche constamment l'amélioration de vie des producteurs dans le régime actuel et cela n'est pas l'acceptation de ce régime.

Pour que l'action du syndicalisme soit efficiente sur le plan social, comme sur le plan corporatif, il faut que ses principes et son action soient compris et entraînent d'assez larges parties du proléta-

Aujourd'hui, plus que jamais, il est difficile pour les syndicalistes d'être les principaux animateurs quand on voit des syndicats partisans de la prime au rendement et de l'élargissement de l'éventail des salaires; or, il n'est pas prouvé que la revendication ou la pratique de l'échelle mobile ait nui à l'action syndicale, il y a l'exemple du Livre.

Donc, dans la nécessité de fixer des revendications immédiates, qui ne soient pas en opposition avec les buts lointains, s'inscrit l'amélioration du standard de vie, c'est-àdire l'augmentation des salaires, puisque nous vivons sous le salariat ; l'un des moyens les plus facilement accessibles à la compréhension est l'échelle mobile des salai-

Mais de quels salaires? Le salaire n'est plus ce qu'il fut, et l'adage : « De chacun selon ses forces à chacun selon ses besoins » a trouvé un début d'application par les Assurances sociales et les Allocations familiales, malgré tout ce qu'on peut légitimement y redire.

Pour moi, je vois dans le salaire actuel: 1° le minimum vital, audessous duquel il est impossible à un être humain de se sustenter; 2° la part complémentaire dépendant d'un tas de facteurs (échelon social, rareté de personnel qualifié, force syndicale, éloignement du travail manuel, proximité du directeur, etc.). Ces deux parts constituant le salaire proprement dit; 3° le complément social (Sécurité sociale, congés payés, allocations familiales, assurance-chômage à obtenir). Ce complément augmente actuellement le salaire de 50 %.

Or, si l'échelle mobile peut s'appliquer au minimum vital et au complément social, elle ne devrait pas être demandée sur la seconde part (part différentielle) qui est la structure même de toutes les injustices sociales et de toutes les divisions ouvrières. De cette façon, ce sacré éventail se refermerait tout doucement et l'abandon de l'échelle mobile sur cette partie du salaire serait le meilleur facteur d'amélioration des bases de calcul pour l'échelle mobile.

La situation se complique de plus en plus et le danger de bureaucratisation, qui a perdu la vieille C.G.T., est réel, mais les animateurs syndicaux ne sont pas forcément les employés des syndicats et il faut à l'organisation des revendications immédiates aussi.

LE PLOMBIER.

D'UN MARÉCHAL

Un Souveniz

Au moment où l'U.R.S.S. « prête » le maréchal Rokossovsky à la Pologne, et bien que nous étant promis d'éviter autant que possible de ne jamais parler de la guerre, nous ne pouvons manquer de nous rappeler cet automne où, au Stalag III-C, à Kustrin, sur l'Oder, arrivèrent les premiers Varsoviens capturés par les Allemands. Comment ne pas se rappeler le courage de ces gens qui, se croyant voués à la chambre à gaz, n'abdiquaient cependant en rien leur dignité, quels que fussent leur âge et leur sexe. Il y avait de tout parmi eux : des femmes, des gamins de douze ans (magnifiques, paraît-il, au combat...), des étudiantes qui marchaient en chantant, brassard au bras, impassibles sous les injures des Allemands, des étudiants qui nous racontaient, dans un français parfois très pur, ce qui s'était passé et que nous confirmaient des prisonniers français qui s'étaient joints à eux durant l'insurrection; ils nous disaient l'acharnement des combats où l'on ne fit pas de prisonniers, les premiers temps, jusqu'à ce que les Américains eussent réussi à imposer aux Allemands la reconnaissance des Varsoviens comme belligérants et non leur assimilation aux francs-tireurs... parachutage de quelques officiers américains..., l'armée rouge appro-chant chaque jour de Varsovie, libératrice, arrivant aux faubourgs de la ville, prenant par l'un de ses bataillons le contact avec les insurgés, ap-portant la certitude d'un triomphe... qui ne vint pas.

Car l'armée rouge s'était arrêtée. Les troupes allemandes purent écraser Varsovie par le fer et par le feu; l'armée rouge ne sourcilla pas. C'est que l'insurrection ne concernait pas Bierut le Moscovite; elle était l'affaire du peuple polonais.

Or, le général soviétique qui commandait devant Varsovie, celui qui laissa crever Varsovie, s'appelait Ro-kossovky, ce même Rokossovsky que la Pologne « reconnaissante » vient de mettre « librement » à la tête de son armée avec le titre de ministre de la Défense nationale.

Nous pensons à l'amertume qu'éprouvent sans doute les Varsoviens de l'insurrection à qui l'on demande de considérer comme leur maître et sauveur celui qui les abandonna à une heure décisive : à celle de tous les Polonais déportés d'abord par les Russes en 1940, puis par les Allemands; nous pensons à ceux que l'annexion, par les Russes, des pro-vinces de l'Est polonais a déportés vers l'Allemagne annexée. Il semble qu'il y ait, dans le choix de Rokossovsky une volonté d'humiliation sadique à l'égard du peuple de Polo-gne. Cette volonté d'abaisser et de réduire l'homme n'est-elle pas carac-téristique d'une « philosophie » inhumaine singulièrement proche de celle de feu (mais est-il vraiment « feu »?) le nazisme ? Cela se confirme si l'on pense à Gottwald — au nom germanique - successeur d'Heinlein-le-Sudète à l'empire sur les Tchèques traditionnellement hostiles au germanisme, à Anna Pauker, citoyenne russe et ministre en Roumanie, etc.

Volonté d'humilier, de mortifier, analogue en grande partie à celle de l'Eglise fustigeant le péché d'orgueil. Matraquage systématique de l'esprit et de la dignité, dont le triom-- tout cela est bien dit dans Faux passeports » ou « Le zéro et l'infini » — est l'acquiescement de la victime à son propre avilissement. C'est toujours, en définitive, le Parti de l'Ordre (et quel ordre!) contre l'Esprit de Liberté.

Le choix des hommes libres est fait, même quand règne à Varsovie l'ordre de Rokossovky.

Gaston TOUCREGE.

NOTE DE LA RÉDACTION. - L'insertion de cet article ne signifie pas que nous adhérons aux thèses nationalistes de la révolte « patriotique :

Comme notre correspondant veut l'exprimer, il s'agit de marquer comment agit l'impérialisme soviétique pour de strictes raisons d'Etat.

On nous communique:

« MAINS ET CERVEAU »

Nº 3 EST PARU

- Pour un Congrès positif et Toublet. — Par quoi remplacer le gouver-nement ? Herbé. — Courte bist Syndicalisme et franc-macon-

Longueve. — Il y a apolitisme et apoli-

tisme.
Védrin. — L'objecteur.
Rabret. — L'organisation syndicale.
Précisions. — Autour de la question de
population.
Boucoiran. — Du Salon d'Automne au
Congrès International des Critiques d'Art.

PRIX : QUARANTE FRANCS